Hyacinthe Rigaud pinx. *S.F.R. sculpt. 1752.*

LE
SIECLE
DE
LOUIS XIV.

PUBLIÉ

Par M. DE FRANCHEVILLE

Conſeiller aulique de ſa Majeſté, & membre de l'académie roiale des ſciences & belles lettres de Pruſſe.

TOME PREMIER.

À LONDRES:

Chez R. DODSLEY, à la Tête de Tully en Pallmall.

M.DCC.LII.

MAR 30 78 BRITISH MUSEUM

LOUIS XIV

DE

SIECLE

LE

1602/414

PREFACE
DE
L'EDITEUR.

LE manuſcrit de cet ouvrage m'aiant été remis par l'auteur, je le lus avec une très grande attention ; j'y remarquai un amour extréme de la vérité, & une impartialité entiér ſur toutes les matiéres qui y ſont traitées. C'eſt ſurtout par ces raiſons, que je me ſuis fait un devoir de le faire imprimer ſous les auſpices d'un monarque à qui la vérité n'eſt pas moins chére que la gloire, & qui, de l'aveu de l'Europe, eſt auſſi capable d'inſtruire les hommes, que de juger de leurs ouvrages.

J'oſe

J'oſe aſſûrer, que dans ces deux volumes on trouvera plus de faits intéreſſans, & plus d'anecdotes curieuſes, que dans les collections immenſes qu'on nous a données juſqu'ici ſur le régne de LOUIS XIV.

Au reſte, quoiqu'il ſoit queſtion à la fin de cet ouvrage des choſes que Louis XV a éxécutées par lui-même, & que plus d'un établiſſement de Louis XIV ait été perfectionné par ſon ſucceſſeur ; cependant il a paru, que le titre du SIECLE DE LOUIS XIV devait ſubſiſter, non ſeulement parce que c'eſt l'hiſtoire d'environ quatre-vingt années, mais parce que la pluſpart des grands changemens, dont il eſt parlé, ont été commencés ſous ce régne.

TABLE

TABLE DES CHAPITRES.

TOME I.

CHAPITRE I.

INtroduction.

CHAPITRE II.

Minorité de LOUIS XIV : victoire des Français ſous le grand Condé alors duc d'Enguien.

CHAPITRE III.

Guerre civile.

CHAPITRE IV.

Suite de la guerre civile, juſqu' à la fin de la rébellion en 1654.

CHAPITRE V.

Etat de la France, juſqu'à la mort du cardinal Mazarin en 1661.

CHAPITRE VI.

LOUIS XIV gouverne par lui-même : il force la branche d'Aûtriche-eſpagnole à lui céder partout la préſéance, & la cour de Rome à lui faire ſatisfaction : il achette Dunkerque : il donne des ſecours à l'empereur, au Portugal, aux états-généraux, & rend ſon roiaume floriſſant & redoutable.

CHAPITRE VII.

Conquête de la Flandre.

CHAPITRE VIII.

Conquête de la Franche-comté : pais d'Aix-la-chapelle.

CHAPITRE IX.

Magnificence de LOUIS XIV : conquête de la Hollande.

CHAPITRE X.

Evacuation de la Hollande : ſeconde conquête de la Franche-comté.

CHAPITRE XI.

Belle campagne & mort du maréchal de Turenne.

CHAPITRE XII.

Depuis la mort de Turenne juſqu'à la paix de Nimégue en 1678.

CHAPITRE XIII.

Priſe de Straſbourg, bombardement d'Algér : ſoumiſſion de Gênes : ambaſſade de Siam : pape humilié : électorat de Cologne diſputé.

CHAPITRE XIV.

Le roi Jacques détrôné par ſon gendre Guillaume trois, & protégé par LOUIS XIV.

CHAPITRE XV.

De ce qui ſe paſſait dans le continent, tandis que Guillaume trois envahiſſait l'Angleterre, l'Ecoſſe, & l'Irlande, juſqu'en 1697.

CHAPITRE XVI.

Paix de Riſwick : état de la France & de

de l'Europe : mort & teſtament de Charles ſecond, roi d'Eſpagne.

CHAPITRE XVII.

Guerre de 1701 : *conduite du prince Eugéne, du maréchal de Villeroi, du duc de Vendôme, du duc de Marleborough, de maréchal de Villars, juſqu'en* 1703.

CHAPITRE XVIII.

Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochſtet, & ſes ſuites.

CHAPITRE XIX.

Pertes en Eſpagne : perte des batailles de Ramillies, & de Turin, & leur ſuites.

CHAPITRE XX

Suite des diſgraces de la France & de l'Eſpagne : humiliation, conſtance, & reſſources de LOUIS XIV : bataille de Malplaquet.

CHAPITRE XXI.

LOUIS XIV continue à demander la paix, & à ſe défendre : le duc de Vendôme affermit le roi d'Eſpagne ſur le trône.

CHAPITRE XXII.

Victoire du maréchal de Villars à Dénain : rétabliſſement des affaires : paix généralē.

CHAPITRE XXIII.

Tableau de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht juſqu'en 1750.

TOME SECOND.

CHAPITRE XXIV.

Particularités & anecdotes du régne de LOUIS XIV.

CHAPITRE XXV.

Suite des anecdotes.

CHAPITRE XXVI.

Suites des anecdotes.

CHAPITRE XXVII.

Gouvernement intérieur ; commerce, police, loix, diſcipline militaire, marine.

CHAPITRE XXVIII.

Finances.

CHAPITRE XXIX.

Sciences & arts.

CHAPITRE XXX.

Suite des arts.

CHAPITRE XXXI.

Affaires eccléſiaſtiques : diſputes mémorables.

CHAPITRE XXXII.

Du calviniſme.

CHAPITRE XXXIII.

Du janſéniſme.

CHAPITRE XXXIV.

Du quiétiſme.

CHAPITRE XXXV.

Diſputes ſur les cérémonies Chinoiſes.

LE SIECLE de LOUIS XIV.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

CE n'eſt pas ſeulement la VIE DE LOUIS XIV qu'on prétend écrire; on ſe propoſe un plus grand objet. On veut eſſaïer de peindre à la poſtérité, non les actions d'un ſeul homme; mais l'eſprit des hommes dans le ſiécle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les tems ont produit des héros & des politiques. Tous les peuples ont éprouvé des révolutions. Toutes les hiſtoires ſont preſque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans ſa mémoire. Mais quiconque penſe, & ce qui eſt encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre ſiécles dans l'hiſtoire du monde. Ces quatre âges heureux, ſontceux où les arts ont été perfectionnés, & qui ſervant d'époque à la grandeur de l'-eſprit humain, ſont l'exemple de la poſtérité.

Le premier des ces ſiécles à qui la véritable gloire eſt attachée, eſt celui de Philippe & d'Aléxandre, ou celui des Périclès, des Demoſthénes, des Ariſtotes, des Platons, des Apelles, des Phidias, des Praxitéles; & cet honneur a étè renfermé dans les limites de la Grèce; le reſte de la terre était barbare.

Le ſecond âge eſt celui de Céſar & d'Auguſte, déſigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le Troiſiéme, eſt celui qui ſuivit la priſe de Conſtantinople par Mahomet II. alors on vit en Italie une famille de ſimples citoiens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe; les Médicis appellérent à Florence les arts, que les Turcs chaſſaient de la Grèce, c'était le tems de la gloire de l'Italie. Toutes les ſciences reprenaient une vie nouvelle; les Italiens les honorérent du nom de *vertu*, com-

me les premiers Grecs les avaient caractériſés du nom de *ſageſſe*, tout tendait à la perfection: les Michel-Anges, les Raphaëls, les Titiens, les Taſſes, les Arioſtes fleurirent. La gravûre fut inventée; la belle architecture reparut plus admirable encore que dans Rome triomphante; & la barbarie gothique, qui défigurait l'Europe en tout genre, fut chaſſée de l'Italie pour faire en tout place au bon goût.

Les arts, toújours tranſplantés de Grèce en Italie, ſe trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout-à-coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Eſpagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérérent trop vîte.

François premier encouragea des ſavans; mais qui ne furent que ſavans: il eut des architectes; mais il n'eut ni des Michel-Anges, ni des Palladios: il voulut en vain établir des écoles de peinture; les peintres Italiens qu'il appella, ne firent point d'eléves Français. Quelques épigrammes & quelques contes libres compoſaient toute notre poëſie; Rabelais était notre ſeul livre de proſe à la mode, du tems de Henri II.

En un mot, les Italiens ſeuls avaient tout, ſi vous en exceptez la muſique, qui n'était encore qu'informe; & la philoſophie expérimentale, qui était inconnuë par tout également.

Enfin, le quatriéme ſiécle eſt celui qu'on nomme le ſiécle de Louis XIV; & c'eſt peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois enſemble. Tous les arts à la vérité n'ont point été pouſſés plus loin que ſous les Medicis, ſous les Auguſtes & les Aléxandres; mais la raiſon humaine en général s'eſt perfectionnée. La ſaine philoſophie n'a été connuë que dans ce tems: & il eſt vrai de dire, qu'à commencer depuis les derniéres années du cardinal de Richelieu, juſqu'à celles qui ont ſuivi la mort de Louis XIV, il s'eſt fait dans nos arts, dans nos eſprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit ſervir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuſe influence ne s'eſt pas même arrétéé en France; elle s'eſt étenduë en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors beſoin cette nation ſpirituelle & profonde; elle a porté le goût en Allemagne,

Allemagne, les ſciences en Moſcovie; elle a même ranimé l'Italie qui languiſſait, & l'Europe a dû ſa politeſſe à la cour de Louis XIV.

Avant ce tems, les Italiens appellaient tous les ultramontains du nom de barbares; il faut avouer que les Français méritaient en quelque ſorte cette injure. Nos péres joignaient la galanterie romaneſque des Maures à la groſſiéreté Gothique; ils n'avaient preſque aucun des arts aimables; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés: car lorſqu'on a perfectionné ce qui eſt néceſſaire, on trouve bientôt le beau & l'agréable; & il n'eſt pas étonnant que la peinture, la ſculpture, la poëſie, l'éloquence, la philoſophie, fuſſent preſque inconnuës à une nation, qui aiant des ports ſur l'océan & ſur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flote, & qui aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures groſſieres.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamans, les Hollandais, les Anglais, firent tour-à-tour notre commerce, dont nous ignorions les principes. Louis XIII. à ſon avénement à la couronne n'avait pas un vaiſſeau; Paris ne contenait pas quatre-cent-mille hommes, & n'était pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du roiaume reſſemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la nobleſſe cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de foſſés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient preſque impraticables; les villes étaient ſans police, l'état ſans argent, & le gouvernement preſque toûjours ſans crédit parmi les nations étrangéres.

On ne doit pas ſe diſſimuler, que depuis la décadence de la famille de Charlemagne, la France avait langui plus ou moins dans cette faibleſſe, parce qu'elle n'avait preſque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un état ſoit puiſſant, ou que le peuple ait une liberté fondée ſur les loix, ou que l'autorité ſouveraine ſoit affermie ſans contradiction.

En France les peuples furent eſclaves juſques vers le tems de Philippe-Auguſte; les ſeigneurs furent tyrans juſqu'à Louis XI; & les rois, toûjours occupés à ſoûtenir leur autorité contre leurs vaſſaux, n'eûrent jamais ni le tems de ſongér au bonheur de leurs ſujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI. fit beaucoup pour la puiſſance roiale, mais rien pour la félicité & la gloire de la nation.

François I. fit naître le commerce, la navigation, les lettres & tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France, & tous perirent avec lui.

Henri le grand voulait retirer la France des calamités & de la barbàrie où trente ans de diſcorde l'avaient replongée, quand il fut aſſaſſiné dans ſa capitale, au milieu du peuple dont il allait faire le bonheur.

Le cardinal de Richelieu, occupé d'abbaiſſer la maiſon d'Aûtriche, le calviniſme & les grands, ne joûit point d'une puiſſance aſſez paiſible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainſi pendant neuf-cens années, notre génie a été preſque toûjours rétréci ſous un gouvernement gothique, au milieu des diviſions & des guerres civiles, n'aiant ni loix ni coûtumes fixes, changeant de deux ſiécles en deux ſiécles un langage toûjours groſſier; les nobles ſans diſcipline, ne connaiſſant que la guerre & l'oiſiveté; les eccléſiaſtiques vivant dans le déſordre & dans l'ignorance; & les peuples ſans induſtrie, croupiſſant dans leur miſére.

Voila pourquoi les Français n'eûrent part, ni aux grandes découvertes, ni aux inventions admirables des autres nations: l'imprimerie, la poudre, les glaces, les téleſcopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai ſyſtême de l'univers, ne leur appartiennent point; ils faiſaient des tournois, pendant que les Portugais & les Eſpagnols découvraient & conquéraient de nouveaux mondes à l'orient & à l'occident du monde connu. Charles-quint prodiguait déja en Europe les tréſors du Méxique, avant que quelques ſujets de François premier euſſent découvert la contrée inculte du Canada; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du ſeiziéme ſiécle, on vit dequoi ils ſont capables quand ils ſont conduits.

On ſe propoſe de montrèr ici ce qu'ils ont été ſous Louis XIV; & l'on ſouhaite que la poſtérité de ce monarque, & celle de ſes peuples, également animées d'une heureuſe émulation, s'efforcent de ſurpaſſer leurs ancêtres.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouvèr ici les détails preſque infinis des guerres entrepriſes dans ce ſiécle; on eſt obligé de laiſſèr aux annaliſtes le ſoin de ramaſſer avec éxactitude tous ces petits faits, qui ne ſerviraient qu'à détourner la vuë de l'objet principal. C'eſt à eux

à marquer

à marquer les marches, les contremarches des armées, & les jours où les tranchées furent ouvertes devant des villes, priſes & repriſes par les armes, données & renduës par des traités: mille circonſtances intéreſſantes pour les contemporains ſe perdent aux yeux de la poſtérité, & diſparaiſſent pour ne laiſſer voir que les grands événemens, qui ont fixé la deſtinée des empires; tout ce qui s'eſt fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera dans cette hiſtoire qu'à ce qui mérite l'attention de tous les tems, à ce qui peut peindre le génie & les mœurs des hommes, à ce qui peut ſervir d'inſtruction, & conſeiller l'amour de la vertu, des arts, & de la patrie.

On eſſaïera de faire voir ce qu'étaient & la France & les autres états de l'Europe avant la naiſſance de Louis XIV; enſuite on décrira les grands événemens politiques & militaires de ſon régne. Le gouvernement intérieur du roiaume, objet plus important pour les peuples, ſera traité à part. La vie privée de Louis XIV. les particularités de ſa cour & de ſon régne, tiendront une grande place. D'autres articles ſeront pour les arts, pour les ſciences, pour les progrès de l'eſprit humain dans ce ſiécle. Enfin on parlera de l'égliſe, qui depuis ſi longtems eſt liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiette & tantôt le fortifie; & qui inſtituée pour enſeigner la morale, ſe livre ſouvent à la politique & aux paſſions humaines.

DES

DES

ÉTATS de l'EUROPE avant LOUIS XIV.

IL y avait déja long-tems qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Moſcovie prés) comme une grande république partagée en pluſieurs états, les uns monarchiques, les autres mixtes ; ceux-ci ariſtocratiques, ceux-là populaires, mais tous correſpondans les uns avec les autres ; tous aiant un même fonds de religion, quoique diviſés en pluſieurs ſects ; tous aiant les mêmes principes de droit public & de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'eſt par ces principes que les nations Européanes ne font point eſclaves leurs priſonniers ; qu'elles reſpectent les ambaſſadeurs de leurs ennemis ; qu'elles conviennent enſemble de la prééminence & de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois, & des autres moindres potentats ; & qu'elles s'accordent ſur-tout dans la ſage politique de tenir entr'elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, emploiant ſans ceſſe les négociations, même au milieu de la guerre, & entretenant les uns chez les autres des ambaſſadeurs, ou des eſpions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des deſſeins d'une ſeule, donnèr à la fois l'alarme à l'Europe, & garantir les plus faibles des invaſions que le plus fort eſt toûjours prêt d'entreprendre.

Depuis Charles-quint la balance penchait trop du côté de la maiſon d'Aûtriche. Cette maiſon puiſſante était, vers l'an 1630. maîtreſſe de l'Eſpagne, du Portugal, & des tréſors de l'Amérique ; les Païs-bas, le Milanais, le roiaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (ſi on peut le dire) étaient devenues ſon patrimoine ; & ſi tant d'états avaient été réunis ſous un ſeul chef de cette maiſon, il eſt à croire que l'Europe lui aurait enfin été aſſervie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne eſt le plus puiſſant voiſin qu'ait la France : il eſt à peu-près de la même étenduë ; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en homme robuſtes & patiens dans le travail. La nation Allemande eſt gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France ſous les premiers rois Capétiens, qui étaient des chefs ſouvent mal-obéis, de pluſieurs grands vaſſaux, & d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui ſoixante villes libres, & qu'on nomme impérialles, environ autant de ſouverains ſeculiers, prés de quarante princes eccléſiaſtiques, ſoit abbés, ſoit évêques, neuf électeurs, parmi leſquels on peut compter trois rois, enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, compoſent ce grand corps Germanique, que le flegme Allemand fait ſubſiſtér avec preſque autant d'ordre, qu'il y avait autrefois de confuſion dans le gouvernement Français.

Chaque membre de l'empire a ſes droits, ſes priviléges, ſes obligations ; & la connaiſſance difficile de tant de loix, ſouvent conteſtées, fait ce que l'on appelle en Allemagne, *l'étude du droit public*, pour laquelle la nation Germanique eſt ſi renommée.

L'empereur lui-même ne ſerait guéres à la vérité plus puiſſant, ni plus riche qu'un doge de Veniſe. L'Allemagne, partagée en villes libres & en principautés, ne laiſſe au chef de tant d'états, que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, ſans domaines, ſans argent, & par conſéquent ſans pouvoir. Il ne poſſede pas à titre d'empereur un ſeul village ; la ville de Bamberg lui eſt aſſignée ſeulement pour ſa réſidence, quand il n'en a pas d'autre. Cependant cette dignité auſſi vaine que ſuprême, était devenuë ſi puiſſante entre les mains des Aûtrichiens, qu'on a craint ſouvent qu'ils ne convertiſſent en monarchie abſoluë cette république de princes.

Deux partis diviſaient alors & partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, & ſur-tout l'Allemagne. Le premier eſt celui des catholiques plus ou moins ſoumis au pape ; le ſecond eſt celui des ennemis de la domination ſpirituelle & temporelle du pape & des prélats catholiques. Nous appellons ceux de ce parti du nom général de proteſtans, quoiqu'ils ſoient diviſés en Luthériens, Calviniſtes & autres, qui ſe haïſſent entr'eux, preſque autant qu'ils haïſſent Rome.

En Allemagne, la Saxe, le Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohéme, de la Hongrie, les états de la maiſon de Brunſwic, le Wirtemberg, ſuivent la religion Luthérienne, qu'on nomme évangelique.

gélique. Toutes les villes libres impériales ont embraſſé cette ſecte, qui a ſemblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les Calviniſtes, répandus parmi les Luthériens qui ſont les plus forts, ne ſont qu'un parti médiocre ; les catholiques compoſent le reſte de l'empire, & aiant à leur tête la maiſon d'Aûtriche, ils étaient ſans doute les plus puiſſans.

Non-ſeulement l'Allemagne, mais tous les états chrétiens, ſaignaient encore des plaïes, qu'ils avaient reçuës de tant de guerres de religion, fureur particuliére aux chrétiens ignorée des idolâtres, & ſuite malheureuſe de l'eſprit dogmatique introduit depuis ſi long-tems dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverſe qui n'aïent cauſé une guerre civile, & les nations étrangéres (peut-être notre poſtérité) ne pourront un jour comprendre que nos péres ſe ſoient égorgés mutuellement pendant tant d'années en préchant la patience.

En 1619 l'empereur Mathias étant mort ſans enfans, le parti proteſtant ſe remua pour ôter l'empire à la maiſon d'Aûtriche & à la communion Romaine ; mais Ferdinand archiduc de Grats, couſin de Mathias, n'en fut pas moins élu empereur. Il était déja roi de Bohême & de Hongrie, par la démiſſion de Mathias, & par le choix forcé que firent de lui ces deux roiaumes.

Ce Ferdinand II. continua d'abattre le parti proteſtant : il ſe vit quelque-tems le plus puiſſant & le plus heureux monarque de la chrétienté, moins par lui-même que par le ſuccès de ſes deux grands géneraux, Valſtein & Tilly, à l'example de beaucoup de princes de la maiſon d'Aûtriche, conquérans ſans être guerriers, & heureux par le mérite de ceux qu'ils ſavaient choiſir. Cette puiſſance menaçait déja du joug, & les proteſtans & les catholiques : l'alarme fut même portée juſqu' à Rome, ſur laquelle ce titre d'empereur & de roi des Romains donne des droits chimériques, que la moindre occaſion peut rendre trop réel. Rome, qui de ſon côté prétendait autrefois un droit plus chimérique ſur l'empire, s'unit alors avec la France contre la maiſon d'Aûtriche. L'argent des Français, les intrigues de Rome, & les cris de tous les proteſtans, appellérent enfin du fond de la Suéde Guſtave-Adolphe, le ſeul roi de ce tems-là qui pût prétendre au nom de héros, & le ſeul qui pût renverſer la puiſſance Aûtrichienne.

L'ar-

L'arrivée de Guſtave en Allemagne changea la face de l'Europe. Il gagna en 1631 contre le général Tilly la bataille de Leipſic, ſi célébre par les nouvelles manœuvres de guerre que ce roi mit en uſage, & qui paſſe encore pour le chefd'œuvre de l'art militaire.

L'empereur Ferdinand ſe vit en 1632 prêt à perdre la Bohême, la Hongrie & l'Empire : ſon bonheur le ſauva ; Guſtave-Adolphe fut tué à la bataille de Lützen, au milieu de ſa victoire ; & la mort d'un ſeul homme rétablit ce que lui ſeul pouvait détruire.

La politique de la maiſon d'Aûtriche, qui avait ſuccombé ſous les armes d'Adolphe, ſe trouva forte contre tout le reſte ; elle détacha les princes les plus puiſſans de l'empire, de l'alliance des Suedois. Ces troupes victorieuſes, abandonnées de leurs alliés, & privées de leur roi, furent battuës à Norlingue ; & quoique plus heureuſes enſuite, elles furent toûjours moins à craindre que ſous Guſtave.

Ferdinand II. mort dans ces conjonctures, laiſſa tous ſes états à ſon fils Ferdinand III. qui hérita de ſa politique, & fit comme lui la guerre de ſon cabinet : il régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors auſſi floriſſante qu'elle l'eſt devenuë depuis ; le luxe y était inconnu, & les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands ſeigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686, par les réfugiés Français, qui allérent y établir leurs manufactures. Ce païs fertile & peuplé manquait de commerce & d'argent ; la gravité des mœurs & la lenteur particuliére aux Allemans, les privaient de ces plaiſirs & de ces arts agréables, que la ſagacité Italienne cultivait depuis tant d'années, & que l'induſtrie Françaiſe commençait dès-lors à perfectionner. Les Allemans, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs ; & cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de tems ſous les même étendarts tant de peuples différens, les mettait à-peu-près comme aujourd'hui dans l'impoſſibilité de portér & de ſoûtenir longtems la guerre chez leurs voiſins. Auſſi c'eſt preſque toûjours dans l'Empire que les Français on fait la guerre contre l'empire. La difference du gouvernement & du génie rend les Français plus propres pour l'attaque, & les Allemans pour la défenſe.

DE L'ESPAGNE.

L'Eſpagne, gouvernée par la branche aïnée de la maiſon d'Autriche, avait imprimé après la mort de Charles-quint, plus de terreur que la nation Germanique. Les rois d'Eſpagne étaient incomparablement plus abſolus & plus riches. Les mines du Méxique & du Potoſi ſemblaient leur fournir dequoi acheter la liberté de l'Europe. Ce projet de la monarchie univerſelle de notre continent chrétien, commencé par Charles-quint, fut d'abord ſoûtenu par Philippe II. Il voulut, du fond de l'Eſcurial, aſſervir la chrétienté par les négociation, & par la guerre. Il envahit le Portugal ; il déſola la France ; il menaça l'Angleterre : mais plus propre peut-être à merchander de loin les eſclaves, qu'à combattre de près ſes ennemis, il n'ajoûta aucune conquête à la facile invaſion du Portugal ; il ſacrifia de ſon aveu quinze-cent millions, qui font aujourd'hui plus de trois-mille-millions de notre monoie, pour aſſervir la France, & pour regagner la Hollande. Mais ſes tréſors ne ſervirent qu'à enrichir ces païs qu'il voulut domter.

Philippe III. ſon fils, moins guerrier encore & moins ſage, eut peu de vertus de roi. La ſuperſtition, ce vice des ames faibles, ternit ſon régne, & affaiblit la monarchie Eſpagnole. Son roiaume commencait à s'épuiſer d'habitans, par les nombreuſes colonies que l'avarice tranſplantait dans le nouveau monde ; & ce fut dans ces circonſtances que ce roi chaſſa de ſes états près de huit-cens-milles Maures, lui qui auriat dû au contraire en faire venir davantage, s'il eſt vrai que le nombre des ſujets ſoit le tréſor des monarques. L'Eſpagne fut preſque déſerte depuis ce tems : la fierté oiſive des habitans laiſſa paſſer en d'autres mains les richeſſes du nouveau monde ; l'or du Pérou devint le partage de tous les marchands de l'Europe : en vain une loi ſévere & preſque toûjours exécutée, ferme les ports de l'Amérique Eſpagnole, aux autres Nations ; les négocians de France, d'Angleterre, d'Italie, chargent de leurs marchandiſes les gallions, en rapportent le principal avantage, & c'eſt pour eux que le Pérou & le Méxique ont été conquis.

La grandeur Eſpagnole ne fut donc plus ſous Philippe III, qu'un vaſte corps ſans ſubſtance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faibleſſe de ſon pére, perdit le Portugal par ſa négligence, le Rouſſillon par la faibleſſe de ſes armes,

& la Catalogne par l'abus du deſpotiſme. C'eſt ce même roi, à qui le comte-duc d'Olivarès, ſon favori & ſon miniſtre, fit prendre le nom de grand à ſon avénement à la couronne, peut-être pour l'excitèr à mériter ce titre, dont il fut ſi indigne, que tout roi qu'il était, perſonne n'oſa le lui donner. De tels rois ne pouvaient être longtems heureux dans leurs guerres contre la France. Si nos diviſions & nos fautes leur donnaient quelques avantages, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal-ſervir; les Caſtillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Arragonois diſputaient ſans ceſſe leur liberté contre le conſeil roial; & les Catalans, qui regardoient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces. Ainſi ce beau roiaume était alors peu puiſſant au-dehors & miſérable au-dedans; nulle induſtrie ne ſecondait, dans ces climats heureux, les préſens de la nature; ni les ſoies de la Valence, ni les belles laines de l'Andalouſie & de la Caſtile, n'étaient préparées par les mains Eſpangoles: les toiles fines étaient un luxe très-peu connu: les manufactures Flamandes, reſte des monumens de la maiſon de Bourgogne, fourniſſaient à Madrid ce que l'on connaiſſait alors de magnificence: les étoffes d'or & d'argent étaient défenduës dans cette monarchie, comme elles le ſeraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du nouveau monde, l'Eſpagne était ſi pauvre, que le miniſtére de Philippe IV ſe trouva réduit à la néceſſité de faire de la monoie de cuivre, à laquelle on donna un prix preſque auſſi fort qu'à l'argent; il fallut que le maître du Méxique & du Pérou fit de la fauſſe monoie pour païer les charges de l'état. On n'oſait, ſi on en croit le ſage Gourville, impoſer des taxes perſonnelles; parce que ni les bourgeois, ni les gens de la campagne, n'aiant preſque point de meubles, n'auraient jamais pû être contraints à païer. Tel était l'état de l'Eſpagne, & cependant réunie avec l'Empire, elle mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un roiaume. Jean, duc de Bragance, prince qui paſſait pour faible, avait arraché cette pro-

province à un roi plus faible que lui ; les Portugais cultivaient par néceſſité le commerce que l'Eſpagne négligeait par fierté ; ils venaient de ſe liguèr avec la France & la Hollande en 1641 contre l'Eſpagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'euſſent fait les plus ſignalées victoires. Le miniſtére Français, que n'avait contribué en rien à cet événement, en retira ſans peine le plus grand avantage qu'on puiſſe avoir contre ſon ennemi, celui de le voir attaqué par une puiſſance irréconciliable.

Le Portugal ſecouant le joug de l'Eſpagne, étendant ſon commerce & augmentant ſa puiſſance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouiſſait des mêmes avantages d'un maniére bien différente.

DE LA HOLLANDE.

Ce petit état de ſept provinces unies, païs ſtérile, mal-ſain, & preſque ſubmergé par la mér, était depuis environ un demi-ſiécle, un éxemple preſque unique ſur la terre, de ce que peuvent l'amour de la liberté, & le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices Eſpagnoles, & qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, réſiſtérent a toutes les forces de leur maïtre & de leur tyran Philippe II. éludérent les deſſeins de pluſieurs princes, qui voulaient les ſecourir pour les aſſervir, & fondérent une puiſſance, que nous avons vu balancer le pouvoir de l'Eſpagne même. Le déſeſpoir qu'inſpire la tyrannie les avait d'abord armés ; la liberté avait élevé leur courage, & les princes de la maiſon d'Orange en avaient fait d'excellens ſoldats. A peine vaingueurs de leur maïtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conſerve, autant qu'il eſt poſſible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

La douceur de ce gouvernement, & la tolérance de toutes les maniéres d'adorer Dieu, dangereuſe peut-être ailleurs, mais là néceſſaire, peuplérent la Hollande d'une foule d'étrangers, & ſurtout de Wallons, que l'inquiſition perſecutait dans leur patrie, & qui d'eſclaves devinrent citoiens.

La religion calviniſte, dominant dans la Hollande, ſervit encore à ſa puiſſance. Ce païs, alors ſi pauvre, n'aurait pu ni ſuffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux ; & cette terre où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par ſerment à laiſſer périr, autant qu'il eſt en eux, l'eſpéce humaine.

humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les miniſtres des autels jouiſſaient de la douceur du mariage, & que les eſpérances des familles n'étaient point enſevelies dans le célibat du cloître.

Tandis que les Hollandais établiſſaient, les armes à la main, ce gouvernement nouveau, ils le ſoûtenaient par le négoce. Ils allérent attaquèr au fond de l'Aſie ces mêmes maîtres, que jouiſſaient alors des découvertes des Portugais ; ils leur enlevérent les îles où croiſſent ces épiceries précieuſes, tréſors auſſi réels que ceux du Pérou, & dont la culture eſt auſſi ſalutaire à la ſanté, que le travail des mines eſt mortel aux hommes.

La compagnie des Indes orientales, établie en 1602, gagnait déja près de trois-cent pour cent en 1620. Ce gain augmentait chaque année. Bientôt cette ſociété de marchands, devenuë une puiſſance formidable, bâtit dans l'île de Java, la ville de Batavia, la plus belle de l'Aſie, & le centre du commerce, dans laquelle reſident cinq-mille Chinois, & où abordent toutes les nations de l'univers. La compagnie peut y armer trente vaiſſeaux de guerre de quarante piéces de canon, & mettre au moins vingt-mille hommes ſous les armes. Un ſimple marchand, gouverneur de cette colonie, y paraît avec la pompe des plus grands rois, ſans que ce faſte Aſiatique corrompe la frugale ſimplicité des Hollandais en Europe. Ce commerce & cette frugalité firent la grandeur des Sept-provinces.

Anvers, ſi long tems floriſſante, & qui avait englouti le commerce de Veniſe, ne fut plus qu'un déſert. Amſterdam, malgré les incommodités de ſon port, devint à ſon tour le magaſin du monde. Toute la Hollande s'enrichit & s'embellit par des travaux immenſes. Les eaux de la mèr furent contenuës par de doubles digues. Des canaux creuſés dans tout les villes, furent revétus de pierre ; les ruës devinrent de larges quais, ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandiſes aborderent aux portes des particuliers, & les étrangers ne ſe laſſent point d'admirer ce mélange ſingulier, formé par les faîtes des maiſons, les cimes des arbres, & les banderoles des vaiſſeaux, qui donnent à la fois dans un même lieu, le ſpectacle de la mèr, de la ville, & de la campagne.

Cet état d'une eſpéce ſi nouvelle, était depuis ſa fondation, attaché intimement à la France : l'intérêt les réuniſſait ; ils avaient les

mêmes

mêmes ennemis : Henri le grand & Louis XIII avaient été ſes alliés & ſes protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre beaucoup plus puiſſante, affectait la ſouveraineté des mers, & prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe ; mais Charles I, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir ſoûtenir le poids de cette balance, ſentait le ſceptre échaper déja de ſa main ; il avait voulu rendre ſon pouvoir en Angleterre indépendant des loix, & changer la religion en Ecoſſe. Trop opiniâtre pour ſe déſiſter de ſes deſſeins, & trop faible pour les exécuter ; bon mari, bon maitre, bon pére, honnête-homme, mais monarque mal conſeillé : il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin le trône & la vie ſur un échafaut, par une révolution preſque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV. empécha pour un tems l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ſes voiſins : elle perdit ſa conſidération avec ſon bonheur ; ſon commerce fut interrompu ; les autres nations la crurent enſevelie ſous ſes ruines, juſqu'au tems où elle devint tout-à-coup plus formidable que jamais ſous la domination de Cromwel, qui l'aſſujettit en portant l'évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le maſque de la religion ſur le viſage, & qui dans ſon gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un uſurpateur.

DE ROME.

Cette balance, que l'Angleterre s'était longtems flâtée de maintenir entre les rois par ſa puiſſance, la cour de Rome eſſaïait de la tenir par ſa politique. L'Italie était diviſée, comme aujourd'hui, en pluſieurs ſouverainetés : celle que poſſéde le pape eſt aſſez grande pour le rendre reſpectable comme prince, & trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne ſert pas à peupler ſon païs, qui d'ailleurs a peu d'argent & de commerce ; ſon autorité ſpirituelle, toûjours un peu mélée de temporel, eſt détruite & abhorrée dans la moitié de la chrétienté ; & ſi dans l'autre il eſt regardé comme un pére, il a des enfans qui lui réſiſtent quelquefois avec raiſon & avec ſuccés. La maxime de la France eſt de le regarder comme une perſonne ſacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiſer les pieds, & lier quelquefois les mains. On voit encore

dans

dans tous les païs catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie univerſelle. Tous les princes de la religion catholique envoïent au pape, à leur avénement, des ambaſſades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles de tous les évéchez, & s'exprime dans ſes bulles, comme s'il conférait ces dignitées de ſa ſeule puiſſance. Tous les évêques Italiens, Eſpagnols, Flamans, & même quelques Français, ſe nomment évêques, par la permiſſion divine, & par celle du ſaint ſiége. Il n'y a point de roiaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à ſa nomination ; il reçoit en tribut les revenus de la premiere année des bénéfices conſiſtoriaux.

Les religieux, dont les chefs réſident à Rome, ſont encore autant de ſujets immediats du pape, répandus dans tous les états. La coûtume qui fait tout, & qui eſt cauſe que le monde eſt gouverné par des abus comme par des loix, n'a pas toûjours permis aux princes de remédiér entiérement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choſes utiles & ſacrées. Prêter ſerment à un autre qu'à ſon ſouverain, eſt un crime de léze-majeſté dans un laïque ; c'eſt dans le cloître un acte de religion. La difficulté de ſavoir à quel point on doit obéir à ce ſouverain étranger, la facilité de ſe laiſſer ſéduire, le plaiſir de ſecouèr un joug naturel pour en prendre un qu'on ſe donne à ſoi-même, l'eſprit de trouble, le malheur des tems, n'ont que trop ſouvent porté des ordres entiérs de religieux à ſervir Rome contre leur patrie.

L'eſprit éclairé qui régne en France depuis un ſiécle, & qui s'eſt étendu dans preſque toutes les conditions, a été le meilleur reméde à cet abus. Les bons livers écrits ſur cette matiére ſont de vrais ſervices rendus aux rois & aux peuples : & un des grands changemens qui ſe ſoient fait par ce moien dans nos mœurs ſous Louis XIV ; c'eſt la perſuaſion dans laquelle les religieux commencent tous à être, qu'ils ſont ſujets du roi, avant que d'être ſerviteurs du pape. La juriſdiction, cette marque eſſentielle de la ſouveraineté, eſt encore demeurée au pontife Romain. La France même, malgré toutes ſes libertés de l'égliſe Gallicane, ſouffre que l'on appelle au pape en dernier reſſort dans les cauſes eccléſiaſtiques.

Si on veut diſſoudre un mariage, épouſer ſa couſine ou ſa niéce, ſe faire relever de ſes vœux, c'eſt à Rome, & non à ſon évêque, qu'on

qu'on s'adreſſe; les graces y ſont taxées, & les particuliers de tous les états y achêtent des diſpenſes à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de perſonnes comme la ſuite des plus grands abus, & par d'autres comme les reſtes des droits les plus ſacrés, ſont toûjours ſoûtenus avec art. Rome ménage ſon crédit avec autant de politique, que la république Romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne ſut mieux ſe conduire, ſelon les hommes & ſelon les tems. Les papes ſont preſque toûjours des Italiens, blanchis dans les affaires, ſans paſſions qui les aveuglent; leur conſeil eſt compoſé de cardinaux, qui leur reſſemblent, & qui ſont tous animés du même eſprit. De ce conſeil émanent des ordres, qui vont juſqu'à la Chine & à l'Amérique; il embraſſe en ce ſens l'univers; & on peut dire ce que diſait autrefois un étranger du ſénat de Rome: *j'ai vû un conſiſtoire de rois.* La plûpart de nos écrivains ſe ſont élevés avec raiſon contre l'ambition de cette cour; mais je n'en voi point qui ait rendu aſſez de juſtice à ſa prudence. Je ne ſai ſi une autre nation eût pû conſerver ſi longtems dans l'Europe tant de prérogatives toûjours combattuës: toute autre cour les eût peut-être perduës, ou par ſa fierté, ou par ſa molleſſe, ou par ſa vivacité; mais Rome emploiant preſque toûjours à propos la fermeté & la ſoupleſſe, a conſervé tout ce qu'elle a pû humainement garder. On la vit rampante ſous Charles-quint, terrible à notre roi Henri III, ennemie & amie tour-à-tour de Henri IV, adroit avec Louis XIII, oppoſée ouvertement à Louis XIV, dans le tems qu'il fut à craindre, & ſouvent ennemie ſecrette des empereurs, dont elle ſe defiait plus que du ſultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique, & de la patience, voilà ce qui reſte aujourd'hui à Rome de cette ancienne puiſſance, qui ſix ſiécles auparavant avait voulu ſoumettre l'Empire & l'Europe à la tiâre.

Naples eſt un temoignage ſubſiſtant encore de ce droit que les papes ſurent prendre autrefois avec tant d'art & de grandeur, de créèr & de donner des roiaumes. Mais le roi d'Eſpagne, poſſeſſeur de cet état, ne laiſſait à la cour Romaine que l'honneur & le danger d'avoir un vaſſal trop puiſſant.

DU RESTE DE L'ITALIE.

Au reſte, l'état du pape était dans une paix heureuſe, qui n'avait été altérée que par une petite guerre entre les cardinaux Barberin, neveux du pape Urbain VIII, & le duc de Parme; guerre peu ſanglante & paſſagére, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être néceſſairement conformes à l'eſprit de leur gouvernement. Le cardinal Barberin, auteur de ces troubles, marchait à la tête de ſa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille, qui ſe donna, fut entre quatre ou cinq-cens hommes de chaque parti. La fortereſſe de Piégaia ſe rendit à diſcrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie ; cette artillerie conſiſtait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'hiſtorie, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome & de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finiſſait tout par des victoires.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Veniſe craignait les Turcs & l'Empereur ; elle défendait à peine ſes états de terre-ferme, des prétentions de l'Allemagne, & de l'invaſion du grand-ſeigneur. Ce n'était plus cette Veniſe autrefois la maîteſſe du commerce du monde, qui cent-cinquante ans auparavant avait excité la jalouſie de tant de rois. La ſageſſe de ſon gouvernement ſubſiſtait; mais ſon grand commerce anéanti lui ôtait preſque toute ſa force, & la ville de Veniſe était, par ſa ſituation, incapable d'être domtée, & par ſa faibleſſe, incapable de faire des conquêtes.

L'état de Florence jouiſſait de la tranquillité & de l'abondance, ſous le gouvernement des Médicis ; les lettres, les arts, & la politeſſe, que les Médicis avaient fait naître, floriſſaient encore. La Toſcane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Gréce.

La Savoie déchirée par une guerre civile, & par les troupes Françaiſes & Eſpagnoles, s'était enfin réunie toute entiére en faveur de la France, & contribuait en Italie à l'affaibliſſement de la puiſſance Aûtrichienne.

Les Suiſſes conſervaient, comme aujourd'hui, leur liberté, ſans chercher à opprimer perſonne. Ils vendaient leurs troupes à leurs

voiſins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils ignoraient les ſciences, & tous les arts que le luxe a fait naître; mais ils étaient ſages & heureux.

DES ETATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suéde, le Danemarck, la Moſcovie, étaient comme les autres puiſſances, toûjours en défiance ou en guerre entr'elles. On voiait, comme aujourd'hui, dans la Pologne les mœurs & le gouvernement des Goths & des Francs, un roi électif, des nobles partageans ſa puiſſance, un peuple eſclave, une faible infanterie, une cavalerie compoſée de nobles, point de villes fortifiées, preſque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois, ou par les Moſcovites, & tantôt par les Turcs. Le Suédois, nation plus libre encore par ſa conſtitution, qui admet les païſans même dans les états-généraux, mais alors plus ſoumiſe à ſes rois que la Pologne, furent victorieux preſque par tout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suéde, ne l'était plus à perſonne. La Moſcovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été ſous les Sélims, les Mahomets, & les Solimans; la molleſſe corrompait le ſérail, ſans en bannir la cruauté. Les Sultans étaient en même-tems, & les plus deſpotiques des ſouverains, & les moins aſſurés de leur trône & de leur vie. Oſman & Ibrahim venaient de mourir par le cordeau, Muſtapha avait été deux fois dépoſé. L'empire Turc ébranlé par ces ſecouſſes, était encore attaqué par les Perſans; mais quand les Perſans le laiſſaient reſpirer, & que les revolutions du ſérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté; car depuis l'embouchure du Boriſthene juſqu'aux états de Veniſe, on voiait la Moſcovie, la Hongrie, la Gréce, les îles, tour-à-tour en proïe aux armes des Turcs: & dès l'an 1640, ils faiſaient conſtamment cette guerre de Candie ſi funeſte aux chrétiens. Telles étaient la ſituation, les forces, & l'intérêt des principales nations Européanes, vers le tems de la mort du roi de France Louis XIII.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France alliée à la Suéde, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal,

tugal, & aient pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, ſoûtenat contre l'Empire & l'Eſpagne, une guerre ruineuſe aux deux partis, & funeſte à la maiſon d'Aûtriche. Cette guerre était ſemblable à toutes celles qui ſe font depuis tant de ſiécles entre les princes chrétiens, dans leſquelles des millions d'hommes ſont ſacrifiés, & des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontiéres, dont la poſſeſſion vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Rouſſillon ; les Catalans venaient de ſe donnèr à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois ; mais ces ſuccès n'avaient pas empéché les ennemis de prendre Corbie en 1637, & de venir juſqu'à Pontoiſe. La peur avait chaſſé de Paris la moitié de ſes habitans ; & le cardinal de Richelieu, au milieu de ſes vaſtes projets d'abaiſſer la puiſſance Aûtrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochéres de Paris à fournir chacune un laquais pour allèr à la guerre, & pour repouſſer les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Eſpagnols & aux Allemans, & n'en avaient pas moins eſſuïé.

MOEURS DU TEMS.

Les guerres avaient produit des généraux illuſtres, tels qu'un Guſtave-Adolphe, un Valſtein, un duc de Veimar, Picolomini, Jean de Vert, le maréchal de Guébriant, les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des miniſtres d'état ne s'étaient pas moins ſignalés. Le chancelier Oxenſtiern, le comte duc d'Olivarès, mais ſur-tout le cardinal duc de Richelieu, avaient attiré ſur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun ſiécle qui n'ait eu des hommes d'état & de guerre célébres ; la politique & les armes ſemblent malheureuſement être les deux profeſſions les plus naturelles à l'homme ; il faut toûjours ou négocier, ou ſe battre. Le plus heureux paſſe pour le plus grand, & le public attribuë ſouvent au mérite tous les ſuccès de la fortune.

La guerre ne ſe faiſait pas comme nous l'avons vû faire du tems de Louis XIV ; les armées n'étaient pas ſi nombreuſes : aucun général, depuis le ſiége de Metz par Charles-quint, ne s'était vû à la tête

de cinquainte-mille hommes : on aſſiégeait & on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans ſon enfance ; les piques & les arquebuſes étaient en uſage ; on ſe ſervait beaucoup de l'épée, devenuë inutile aujourd'hui. Il reſtait encore, des anciennes loix des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. Louis XIII fut le dernier qui obſerva cette coûtume. Il envoïa un héraut-d'armes à Bruxelles, déclarer la guerre à l'Eſpagne en 1635.

Rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : la cardinal infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, la Valette, Sourdis archévêque de Bordeaux, avaient endoſſé la cuiraſſe, & fait la guerre eux-mêmes. Les papes menacérent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de la Valette, qu'il le depouillerait du cardinalat, s'il ne quittait les armes ; mais réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambaſſadeurs, non moins miniſtres de paix que les eccléſiaſtiques, ne faiſaient nulle difficulté de ſervir dans les armées des puiſſances alliées, aupres deſquelles ils étaient emploiés. Charnacé, envoié de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637 ; & depuis même, l'ambaſſadeur d'Eſtrade fut colonel à leur ſervice.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt-mille hommes effectifs ſur pied. La marine anéantie depuis des ſiécles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée ſous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-ſix livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ ſoixante & dix millions de ce tems, où la valeur arbitraire du marc d'argent eſt pouſſée juſqu'à quarante-neuf livres idéales ; valeur numéraire éxorbitante, & que l'intérêt public & la juſtice demandent qui ne ſoit jamais augmentée.

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du roiaume était entiérement négligée, preuve certaine d'une adminiſtration peu heureuſe. Le cardinal de Richelieu, occupé de ſa propre grandeur attachée à celle de l'état, avait commencé à rendre la France formidable au-dehors, ſans avoir

encore

encore pû la rendre bien floriſſante au-dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés, ni gardés ; les brigandsles infeſtaient ; les ruës de Paris, étroites, mal pavées, & couvertes d'immondices dégoutantes, étaient remplies de voleurs. On voit par les regiſtres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal païés, & qui même ne ſervaient pas.

Depuis la mort de François II, la France avait été toûjours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une maniére paiſible & volontaire. Les ſeigneurs avaient été élevés dans les conſpirations ; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au ſouverain l'a été depuis.

Cet eſprit de diſcorde & de faction avait paſſé de la cour juſqu'aux moindres villes, & poſſédait toutes les communautés du roiaume ; on ſe diſputait tout, parce qu'il n'y avait rien de régle : il n'y avait pas juſqu'aux paroiſſes de Paris qui n'en vinſſent aux mains ; les proceſſions ſe battaient les unes contre les autres, pour l'honneur de leurs banniéres. On avait vû ſouvent les chanoines de Notre-dame aux priſes avec ceux de la Sainte-chapelle : le parlement & la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas, dans l'égliſe de Notre-dame, le jour que Louis XIII mit ſon roiaume ſous la protection de la vierge Marie.

Preſque toutes les communautés du roiaume étaïent armées ; preſque tous les particuliers reſpiraient la fureur du duël. Cette barbarie gothique, autoriſée autrefois par les rois même, & devenuë le caractére de la nation, contribuait encore autant que les guerres civiles & étrangéres, à dépeupler le païs. Ce n'eſt pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de Français de la main des Français même, que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la maniére dont les arts & les ſciences étaient cultivés ; on trouvera cette partie de l'hiſtoire de nos mœurs à ſa place. On remarquera ſeulement que la nation Françaiſe était plongée dans l'ignorance, ſans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On conſultait les aſtrologues, & on y croiait. Tous les mémoires de ces tems-là, à commencer par l'hiſtoire du préſident de Thou, ſont remplis de prédictions. Le grave & ſévére duc de Sully rapporte

porte ſerieuſement celles qui furent faites à Henri IV : cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était ſi accréditée, qu'on eut ſoin de tenir un aſtrologue caché près de la chambre de la reine Anne d'Aûtriche, au moment de la naiſſance de Louis XIV.

Ce que l'on croira à peine, & ce qui eſt pourtant rapporté par l'abbé Vittorio Siry, auteur contemporain, trés-inſtruit ; c'eſt que Louis XIII eut dès ſon enfance le ſurnom de juſte, parce qu'il était né ſous le ſigne de la Balance.

La même faibleſſe, qui mettait en vogue cette chimére abſurde de l'aſtrologie judiciaire, faiſait croire aux poſſeſſions, & aux ſortiléges : on en faiſait un point de religion ; l'on ne voiait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, compoſés de magiſtrats, qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des ſorciers. On reprochera toûjours à la mémoire du cardinal de Richelieu, la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condanné au feu comme magicien par une commiſſion du conſeil. On s'indigne, que le miniſtre & les juges aïent eû la faibleſſe de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait perir un innocent dans les flâmes. On ſe ſouviendra avec étonnement juſqu'à la derniére poſtérité, que la maréchale d'Ancre fut brûlée en place de Gréve comme ſorciére, & que le conſeiller Courtin, interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel ſortilége elle s'était ſervie pour gouverner l'eſprit de Marie de Médicis ; que la maréchale lui répondit, *je me ſuis ſervie du pouvoir qu'ont les ames fortes ſur les eſprits faibles* ; & qu'enfin cette réponſe ne ſervit qu'à précipiter l'arrêt de ſa mort.

On voit encore dans une copie de quelques regiſtres du Châtelet, un procès commencé en 1601, au ſujet d'un cheval, qu'un maître induſtrieux avait dreſſé à-peu-près de la maniére dont nous avons vû des éxemples à la foire ; on voulait fair brûlèr & le maître & le cheval comme ſorciers.

En voilà aſſez pour faire connaître en général les mœurs & l'eſprit du ſiécle, qui précéda celui de Louis XIV.

Ce défaut de lumiéres dans tous les ordres de l'état, fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques ſuperſtitieuſes, qui déſhonoraient la religion. Les Calviniſtes, confondant avec le culte raiſonnable des catholiques les abus qu'on faiſait de ce culte, n'en étaient

étaient que plus affermis dans leur haine contre notre égliſe. Ils opposaient à nos ſuperſtitions populaires, ſouvent remplies de débauches, une dureté farouche & des mœurs féroces, caractére de preſque tous les réformateurs : ainſi l'eſprit de parti déchirait & aviliſſait la France ; & l'eſprit de ſociété, qui rend aujourd'hui cette nation ſi célébre & ſi aimable, était abſolument inconnu. Point de maiſons où les gens de mérite s'aſſemblaſſent pour ſe communiquer leurs lumiéres ; point d'academies, point de théâtres. Enfin, les mœurs, les loix, les arts, la ſociété, la religion, la paix & la guerre, n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le ſiécle qu'on appelle le ſiécle de Louis XIV.

CHAPITRE SECOND.

Minorité de LOUIS XIV : victoires des Français ſous le grand Condé, alors duc d'Enguien.

LE cardinal de Richelieu, & Louis XIII, venaient de mourir ; l'un admiré & haï, l'autre déja oublié. Ils avaient laiſſé aux Français, alors très inquiets, de l'averſion pour le nom ſeul du miniſtére, & peu de reſpect pour le trône. Louis XIII par ſon teſtament établiſſait un conſeil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant ſa vie, ſe flâta de l'être mieux après ſa mort ; mais la premiére démarche de ſa veuve Anne d'Aûtriche, fut de faire annuller les volontés de ſon mari, par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, longtems oppoſé à la cour, & qui avait à peine conſervé ſous Louis, la liberté de faire des remontrances, caſſa la teſtament de ſon roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la cauſe d'un citoien. Anne d'Aûtriche s'adreſſa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était ſervie du même tribunal aprés la mort de Henri IV ; & Marie de Médicis avait donné cet éxemple, parce que toute autre voie eût été longue & incertaine ; que le parlement entouré de ſes gardes,

18 Août 1643.

gardes, ne pouvait réſiſtèr à ſes volontés ; & qu'un arrêt rendu au parlement & par les pairs, ſemblait aſſurèr un droit inconteſtable *.

L'uſage qui donne la régence aux méres des rois, parut donc alors aux Français une loi preſque auſſi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris, aiant décidé deux fois cette queſtion, c'eſt-à-dire, aiant ſeul déclaré par des arrêts ce droit des méres, paru en effet avoir donné la régence ; il ſe regarda, non ſans quelque vraiſemblance comme le tuteur des rois, & chaque conſeiller crut être une partie de la ſouveraineté. Par le même arrêt Gaſton duc d'Orléans, frére du feu roi, eut le vain titre de lieutenant général du roiaume ſous la régente abſoluë.

Anne d'Aûtriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Eſpagne Philippe IV ſon frere, qu'elle aimait. Il eſt difficile de dire préciſément, pourquoi l'on faiſait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Eſpagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On ſe battait depuis 1635, parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu, & il eſt à croire qu'il l'avait voulu pour ſe rendre néceſſaire. Il s'était lié contre l'Empereur avec la Suéde, & avec le duc Bernard de Saxe-Veimar, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient condottieri, c'eſt-à-dire, qui vendaient des troupes. Il attaquait auſſi la branche Aûtrichienne-Eſpagnole dans ces dix provinces que nous appellons en général du nom de Flandre ; & il avait partagé avec les Hollandais alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre ; les troupes Eſpagnoles ſortirent des frontiéres du Hainaut au nombre de vingt-ſix mille hommes, ſous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé dom Franciſco de Mello. Ils vinrent ravager les frontieres de Champagne : ils attaquérent Rocroi, & ils crurent pénétrer bientôt juſqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort du Louis XIII, la faibleſſe d'une minorité, relevaient leurs eſpérances ; & quand ils virent qu'on ne leur oppoſait qu'une

* Riencourt, dans ſon hiſtoire de Louis XIV, dit que le teſtament de Louis XIII fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'eſt qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente ; ce qui fut confirmé : mais il avait limité ſon autorité, ce qui fut caſſé.

qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de 21 ans, leur eſpérance ſe changea en ſécurité.

Ce jeune homme ſans expérience, qu'ils mépriſaient, était Louis de Bourbon alors duc d'Enguien, connu depuis ſous le nom du grand Condé. La plûpart des grands capitaines ſont devenus tels par dégrez. Ce prince était né général; l'art de la guerre ſemblait en lui un inſtinct naturel: il n'y avait en Europe que lui & le Suédois Torſtenſon, qui eûſſent eû à vingt ans ce génie, qui peut ſe paſſer de l'expérience.

Le duc d'Enguien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de 19 Mai. Louis XIII, l'ordre de ne point hazarder de bataille. Le maréchal de l'Hôpital, qui lui avait été donné pour le conſeiller & pour le conduire, ſecondait par ſa circonſpection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia ſon deſſein qu'à Gaſſion maréchal de camp, digne d'ètre conſulté par lui; ils forcérent le maréchal à trouver la bataille néceſſaire.

On remarque, que le prince aiant tout réglé le ſoir, veille de la bataille, s'endormit ſi profondément, qu'il fallut le réveiller pour la donner. On conte la même choſe d'Aléxandre: il eſt naturel qu'un jeune homme, épuiſé des fatigues que demande l'arrangement d'un ſi grand jour, tombe enſuite dans un ſommeil plein; il l'eſt auſſi, qu'un génie fait pour la guerre, agiſſant ſans inquiétude, laiſſe au corps aſſez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voiait à la fois le danger & la reſſource, par ſon activité éxempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie Eſpagnole juſques-là invincible, auſſi forte, auſſi ſerrée que la phalange ancienne ſi eſtimée, & qui s'ouvrait avec une agilité, que la phalange n'avait pas, pour laiſſer partir la décharge de dix-huit canons, qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura, & l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arréta le carnage. Les officiers Eſpagnols ſe jettaient à ſes genoux, pour trouvèr auprès de lui un azile contre la fureur du ſoldat vainqueur. Le duc d'Enguien eût autant de ſoin de les épargner, qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie Eſpagnole mourut percé de coups. Condé en l'aprenant, dit: *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le reſpect qu'on avait encor en Europe pour les armées Eſpagnoles fut anéanti, & l'on commença à faire cas des armées Françaiſes, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille ſi célebre; car la ſanglante journée de Marignan, diſputée plûtot que gagnée par François premier ſur les Suiſſes, avait été l'ouvrage des bandes noires Allemandes, autant que de troupes Françaiſes.

Les journées de Pavie & de Saint Quentin étaient encor des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eû le malheur de ne remporter des avantages mémorables que ſur ſa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eû de petits ſuccès, mais toûjours balancés par des pertes. Les grandes batailles, qui ébranlent les états, & qui reſtent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été données en ce tems que par Guſtave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire Françaiſe, & de celle de Condé: il ſut vaincre & profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent réſoudre le ſiége de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas oſé hazarder; & ſes couriers revenus trouvérent tout préparé pour cette expédition.

8 Août. 1643 Le prince de Condé paſſa à travers le païs ennemi, trompa la vigilance du général Beck, & prit enfin Thionville. De-là il courut mettre le ſiége devant Cirq, & s'en rendre maître. Il fit repaſſer le Rhin aux Allemans; il le paſſa après eux; il vint réparer les pertes & les défaites que les Français avaient eſſuiées ſur ces frontiéres après la mort du maréchal de Guébriant. Il trouva Fribourg pris, & le général Merci ſous ſes murs avec une armée ſupérieure encor à la ſienne. Condé avait ſous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Grammont, & l'autre ce Turenne, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir ſervi heureuſement en Piémont contre les Eſpagnols. Il jettait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eût depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp

31 Août 1644. de Merci, retranché ſur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours différens. On dit que le duc d'Enguien jetta ſon bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, & marcha pour le reprendre l'épée à la main à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions auſſi hardies pour mener les troupes à des attaques ſi difficiles. Cette bataille

de Fribourg, plus meurtriére que déciſive, fut la ſeconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philipſbourg & Mayence rendus, furent la preuve & le fruit de la victorie.

Le duc d'Enguien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, & demande des récompenſes à la cour ; il laiſſe ſon armée au maréchal de Turenne; mais ce général, tout habile qu'il eſt deja, eſt battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, & joint à la gloire de commandèr encor Turenne, celle de réparer ſa défaite. Il attaque Merci dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complette. Le maréchal de Grammont y eſt pris ; mais le général Gléen, qui commandait ſous Merci, eſt fait priſonnier, & Merci eſt au nombre des morts. Ce général regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré dans le champ de bataille; & on grava ſur ſa tombe; *ſta, viator, heroem calcas:* arrête, voiageur, tu foules un héros. Avril 1645. 3 Août 1645.

Le nom du duc d'Enguien éclipſait alors tous les autres noms. Il aſſiégea enſuite Dunkerque à la vuë de l'armée Eſpangole, & il fut le premier qui donna cette place à la France. 7 Oct. 1646.

Tant de ſuccès & de ſervices, moins récompenſés que ſuſpects à la cour, le faiſaient craindre du miniſtére autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ſes conquêtes & de ſa gloire, & on l'envoia en Catalogne avec de mauvaiſes troupes mal paiées; il aſſiégea Lérida, & fut obligé de lever le ſiége. On l'accuſe dans quelques livres, de fanfaronade, pour avoir ouvert la tranché avec des violons. On ne ſavait pas que c'était l'uſage en Eſpagne. 1647.

Bien-tôt les affaires chancelantes forcérent la cour de rappeller Condé en Flandre. L'archiduc Léopold, frére de l'empereur, aſſiégeait Lens en Artois. Condé rendu à ſes troupes qui avaient toûjours vaincu ſous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troiſiéme fois qu'il donnait bataille avec le déſavantage du nombre. Il dit à ſes ſoldats ces ſeules paroles: *Amis, ſouvenez-vous de Rocroi, de Fribourg, & de Norlingue.* Cette bataille de Lens mit le comble à ſa gloire.

Il dégagea lui-même le maréchal de Grammont, qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck. L'archiduc ſe ſauva à peine avec le comte de Fuenſaldagne. Les Impériaux & les Eſpagnols, qui 20 Août 1648.

qui compoſaient cette armée, furent diſſipés ; ils perdirent plus de cent drapeaux, trente-huit piéces de canons ; ce qui était alors très-conſidérable. On leur fit cinq mille priſonniers ; on leur tua trois mille hommes, le reſte déſerta, & l'archiduc demeura ſans armée.

Juill. 1644. Nov. 1644. Tandis que le prince de Condé * comptait ainſi les années de ſa jeuneſſe par des victoires, & que le duc d'Orleans, frére de Louis XIII, avait auſſi ſoûtenu la réputation d'un fils de Henri IV, & celle de la France, par la priſe de Gravelines, par celle de Courtrai & de Mardik ; le vicomte de Turenne avait pris Landau ; il avait chaſſé les Eſpagnols de Trêves, & rétabli l'électeur.

Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhauſen, & contraignit le duc de Baviére à ſortir de ſes états à l'âge de près de 80 ans. Le comte de Harcourt prit Balaguier, & battit les Eſpagnols. Ils perdirent en Italie Portolongone. Vingt vaiſſeaux & vingt galéres de France, qui compoſaient preſque toute la marine, rétablie par Richelieu, battirent la flote Eſpagnole ſur la côte d'Italie.

Nov. 1647. 1645. 1646.

Ce n'était pas tout ; les armes Françaiſes avaient encore envahi la Lorraine ſur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconſtant, imprudent & malheureux, qui ſe vit à la fois dépouillé de ſon état par la France, & retenu priſonnier par les Eſpagnols. Les alliés de la France preſſaient la puiſſance Aûtrichienne au midi & au nord. Le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna contre l'Eſpagne la bataille de Badajox. Torſtenſon défit les Impériaux prés de Tabor, & remporta une victoire complette. Le prince d'Orange à la tête des Hollandais pénétra juſque dans le Brabant.

Mai 1644. Mars 1745.

Le roi d'Eſpagne, battu de tous côtés, voiait le Rouſſillon & la Catalogne entre les mains des Français. Naples révoltée contre lui, venait de ſe donnèr au duc de Guiſe, dernier prince de cette branche d'une maiſon, ſi féconde en hommes illuſtres & dangereux. Celui-ci qui ne paſſa que pour un avanturier audacieux, parce qu'il ne réuſſit pas, avait eû du moins la gloire d'aborder ſeul dans une barque au milieu de la flote d'Eſpagne, & de défendre Naples, ſans autre ſecours que ſon courage.

1647.

A voir tant de malheurs qui fondaient ſur la maiſon d'Aûtriche,

* Son pére était mort en 1646.

tant

tant de victoires accumulées par les Français, & ſecondées des ſuccès de leurs alliés, on croirait que Vienne & Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, & que l'Empereur & le roi d'Eſpagne étaient preſque ſans états; cependant cinq années de gloire à peine traverſées par quelques revers, ne produiſirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de ſang répandu, & nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à ſa ruine au milieu de ces proſpérités apparentes.

CHAPITRE TROISIEME.

GUERRE CIVILE.

LA reine Anne d'Aûtriche, régente abſoluë, avait fait du cardinal Mazarin, le maître de France, & le ſien. Il avait ſûr elle cet empire, qu'un homme adroit devait avoir ſur une femme née avec aſſez de faibleſſe pour être dominée, & avec aſſez de fermeté pour perſiſter dans ſon choix.

On lit dans quelques mémoires de ces tems-là, que la reine ne donna ſa confiance à Mazarin, qu'au défaut de Potier évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choiſi pour ſon miniſtre. On peind cet évêque comme une homme incapable: il eſt à croire qu'il l'était, & que la reine ne s'en était ſervie quelque tems que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un ſecond cardinal & d'un étranger. Mais ce qu'il ne faut pas croire, c'eſt que Potier eût commencé ſon miniſtére paſſager par déclarèr aux Hollandais : *qu'il fallait qu'ils ſe fiſſent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France.*

Il aurait donc dû faire la même propoſition aux Suédois. Preſque tous les hiſtoriens rapportent cette abſurdité, par ce qu'ils l'ont luë dans les mémoires des courtiſans & des Frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falſifiés par la paſſion, ou rapportés ſur des bruits populaires. Le puérile ne doit pas être cité, & l'abſurde ne peut être cru.

Mazarin uſa d'abord avec modération de ſa puiſſance. Il faudrait avoir vécu longtems avec un miniſtre, pour peindre ſon caractére, pour dire quel dégré de courage ou de faibleſſe il avait dans l'eſprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainſi ſans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira ſeulement ce qu'il fit. Il affecta dans les commencemens de ſa grandeur, autant de ſimplicité que Richelieu avait déploié de hauteur. Loin de prendre des gardes, & de marchèr avec un faſte roial, il eut d'abord le train le plus modeſte ; il mit de l'affabilité & même de la molleſſe par-tout où ſon prédéceſſeur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer ſa régence & ſa perſonne, de la cour & des peuples, & elle y réuſſiſſait. Gaſton, duc d'Orléans, frére de Louis XIII, & le prince de Condé, appuiaient ſon pouvoir, & n'avaient d'émulation, que pour ſervir l'état.

Il fallait des impôts pour ſoûtenir la guerre contre l'Eſpagne & contre l'Empire ; on en établit quelques-uns, bien modérés ſans doute en comparaiſon de ce que nous avons païé depuis, & bien peu ſuffiſans pour les beſoins de la monarchie.

1647. Le parlement en poſſeſſion de vérifier les édits de ces taxes, s'oppoſa vivement à l'édit du tarif ; il acquit la confiance des peuples, par les contradictions, dont il fatigua le miniſtére.

Enfin, douze charges de maîtres des requêtes nouvellement créées, & environ quatre-vingt mille écus de gages des compagnies ſupérieurs, retenus, ſoulevérent toute la robe, & avec la robe tout Paris ; ce qui ferait à peine aujourd'hui dans le roiaume la matiére d'une nouvelle, excita alors une guerre civile.

Brouſſel, conſeiller-clerc de la grand-chambre, homme de nulle capacité, & qui n'avait d'autre mérite, que d'ouvrir toûjours les avis contre la cour, aiant été arrété, le peuple en montra plus de douleur, que la mort d'un bon roi n'en a jamais cauſée. On vit renouveller

les

les barricades de la ligue ; le feu de la ſédition parut allumé dans un inſtant, & difficile à éteindre ; il fut attiſé par la main du coadjuteur, depuis cardinal de Retz : c'eſt le premier évêque, qui ait fait une guerre civile ſans avoir la religion pour prétexte. Cet homme ſingulier s'eſt peint lui-même dans ſes mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuoſité de génie, & une inégalité, qui ſont l'image de ſa conduite. C'était un homme qui du ſein de la débauche, & languiſſant encore des ſuites qu'elle entraîne, prêchait le peuple, & s'en faiſait idolâtrer. Il reſpirait la faction & les complots ; il avait été, à l'âge de 23 ans, l'ame d'une conſpiration contre la vie de Richelieu : il fut l'auteur des barricades ; il précipita le parlement dans les cabales, & le peuple dans les ſéditions. Ce qui paraît ſurprenant, c'eſt que le parlement entraîné par lui, leva l'étendart contre la cour, avant même d'être appuié par aucun prince.

Cette compagnie depuis longtems était regardée bien différemment par la cour & par le peuple. Si l'on en croiait la voix de tous les miniſtres & de la cour, le parlement de Paris était une cour de juſtice, faite pour juger les cauſes des citoiens : il tenait cette prérogative de la ſeule volonté des rois ; il n'avait ſur les autres parlemens du roiaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté, & d'un reſſort plus conſidérable ; il n'était la cour des pairs que parce que la cour réſidait à Paris : il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, & ce droit était encore une pure grace : il avait ſuccédé à ces parlemens qui repréſentaient autrefois la nation Françaiſe ; mais il n'avait de ces anciennes aſſemblées rien que le ſeul nom : & pour preuve inconteſtable, c'eſt qu'en effet les états-généraux étaient ſubſtitués à la place des aſſemblées de la nation ; & le parlement de Paris ne reſſemblait pas plus aux parlemens tenus par nos premiers rois, qu'un conſul de Smyrne ou d'Alep ne reſſemble à un conſul Romain.

Cette ſeule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuſes d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous pour avoir acheté leurs offices de robe, penſaient tenir la place des conquérans des Gaules, & des ſeigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps en tous les tems avait abuſé du pouvoir que s'arroge néceſſairement un

premier

premier tribunal, toûjours ſubſiſtant dans une capitale. Il avait oſé donnèr un arrêt contre Charles VII, & le bannir du roiaume : il avait commencé un procès criminel contre Henri III : il avait en tous les tems réſiſté, autant qu'il l'avait pû, à ſes ſouverains ; & dans cette minorité de Louis XIV, ſous le plus doux des gouvernemens, & ſous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à ſon prince, à l'éxemple de ce parlement d'Angleterre, qui tenait alors ſon roi priſonnier, & qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les diſcours & les penſées du cabinet.

Mais les citoiens de Paris, & tout ce qui tenait à la robe, voiaient dans le parlement un corps auguſte, qui avait rendu la juſtice avec une intégrité reſpectable, qui n'aimait que le bien de l'état, & qui l'aimait au péril de ſa fortune, qui bornait ſon ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, qui marchait d'un pas égal entre le roi & le peuple ; & ſans éxaminer l'origine de ſes droits & de ſon pouvoir, on lui ſuppoſait les droits les plus ſacrés, & le pouvoir le plus inconteſtable, quand on le voiait ſoûtenir la cauſe du peuple contre des miniſtres déteſtés ; on l'appellait, *le pére de l'état*, & on faiſait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, & celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités un milieu juſte était impoſſible à trouver ; car enfin il n'y avait de loi bien reconnuë, que celle de l'occaſion & du tems. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout ſous un roi faible, & l'on pouvait lui appliquer ce que dit monſieur de Guimené, quand cette compagnie ſe plaignit ſous Louis XIII d'avoir été précédée par les députés de la nobleſſe : *Meſſieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

On ne veut point répétèr ici tout ce qui a été écrit ſur ces troubles, & copier des livres, pour remettre ſous les yeux tant de détails alors ſi chers & ſi importans, & aujourd'hui preſque oubliés : mais on doit dire ce qui caractériſe l'eſprit de la nation, & moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui diſtingue celle de la Fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix ; un archévêque & un parlement de Paris aiant commencé les troubles, le peuple crut tous ſes emportemens juſtifiés. La

reine

reine ne pouvait paraître en public ſans être outragée ; on ne l'appellait que *dame Anne* ; & ſi on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de ſacrifier l'état à ſon amitié pour Mazarin ; & ce qu'il y avait de plus inſupportable, elle entendait de tous côtés ces chanſons & ces vaudevilles, monumens de plaiſanterie & de malignité, qui ſemblaient devoir éterniſer le doute où l'on affectait d'être de ſa vertu.

Elle s'enfuit de Paris avec ſes enfans, ſon miniſtre, le duc d'Orléans, frére de Louis XIII, le grand Condé lui-même, & alla à Saint-germain ; on fut obligé de mettre en gage chez des uſuriers les pierreries de la couronne. Le roi manqua ſouvent du néceſſaire. Les pages de ſa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce tems-là même la tante de Louis XIV, fille de Henry le grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté ; & ſa fille, depuis mariée au frére de Louis XIV, reſtait au lit n'aiant pas dequoi ſe chauffer, ſans que le peuple de Paris, enyvré de ſes fureurs, fit ſeulement attention aux afflictions de tant de perſonnes roiales. 6 Janv. 1649.

La reine, les larmes aux yeux, preſſa le prince de Condé de ſervir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens, & de Norlingue, ne put démentir tant de ſervices paſſés : il fut flâté de l'honneur de défendre une cour qu'il croiait ingrate, contre la Fronde qui recherchait ſon appui. Le parlement eût donc le grand Condé à combattre, & il oſa ſoûtenir la guerre.

Le prince de Conti, frére du grand Condé, auſſi jaloux de ſon aîné, qu'incapable de l'égaler ; le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, animés par l'eſprit remuant du coadjuteur, & avides de nouveautés, ſe flâtant d'élever leur grandeur ſur les ruines de l'état, & de faire ſervir à leurs deſſeins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs ſervices. On nomma dans la grand-chambre les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun ſe taxa pour lever des troupes : il y avait vingt conſeillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu. Leurs confréres, par une petiteſſe d'eſprit dont toute ſociété eſt ſuſceptible, ſemblaient pourſuivre ſur eux la mémoire de Richelieu ; ils les accablaient de dégoûts, & ne les regardaient pas

comme membres du parlement: il fallut qu'ils donnaſſent chacun 15000 liv. pour les frais de la guerre, & pour acheter la tolérance de leurs confréres.

La grand'-chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre un impôt faible & néceſſaire, qui n'allait pas à cent mille écus, fournirent un ſomme de prés de dix millions de notre monoie d'aujourd'hui, pour la ſubverſion de la patrie. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement: chaque porte cochére fournit un homme & un cheval. Cette cavalerie fut appellée *la cavalerie des portes cochéres*. Le coadjuteur avait un régiment à lui, qu'on nommait le régiment de Corinthe, parce que le coadjuteur était archévêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms, de roi de France, de grand Condé, de capitale du roiaume, cette guerre de la Fronde eût été auſſi ridicule que celle des Barberins; on ne ſavait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé aſſiégea cinq-cent mille bourgeois avec huit mille ſoldats. Les Pariſiens ſortaient en campagne ornés de plumes & de rubans; leurs évolutions étaient le ſujet de plaiſanterie des gens du métier. Ils fuïaient dés qu'ils rencontraient deux-cens hommes de l'armée roiale. Tout ſe tournait en raillerie; le régiment de *Corinthe* aiant été battu par un petit parti, on appella cet échec, *la premiére aux Corinthiens*.

Ces vingt conſeillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eûrent d'autres honneurs, que d'être appellés les *quinze-vingt*.

Le duc de Beaufort, l'idole du peuple, & l'inſtrument dont on ſe ſervit pour le ſoulever, prince populaire, mais d'un eſprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour & de la Fronde même. On ne parlait jamais de lui, que ſous le nom de roi des Halles. Les troupes Pariſiennes, qui ſortaient de Paris, & qui revenaient toûjours battuës, étaient reçuës avec des huées & des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets & des épigrammes. Les cabarets, & les autres maiſons de débauche, étaient les tentes où l'on tenait les conſeils de guerre, au milieu des plaiſanteries, des chanſons, & de la gaïeté la plus diſſoluë. La licence était ſi effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde, aiant rencontré le ſaint-ſacrement qu'on portait dans les

ruës

ruës à un homme qu'on ſoupçonnait d'être Mazarin, reconduiſirent les prêtres à coups de plat-d'épée.

Enfin on vit le coadjuteur, archévêque de Paris, venir prendre ſéance au parlement avec un poignard dans ſa poche, dont on appercevait la poignée, & on criait : *Voilà le bréviaire de notre archévêque.*

Au milieu de tous ces troubles, la nobleſſe s'aſſembla en corps aux Auguſtins, nomma des ſyndics, tint publiquement des ſéances réglées. On eût crû que c'était pour réformer l'état, & pour aſſembler les états-généraux. C'était uniquement pour un tabouret, que la reine avait accordé à madame de Pons ; peut-être n'y a-t-il jamais eû une preuve plus ſenſible de la legéreté des eſprits qu'on reprochait alors aux Français.

Les diſcordes civiles, qui déſolaient l'Angleterre préciſement en même-tems, ſervent bien à faire voir les caractéres des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils, un acharnement mélancolique & une fureur raiſonée : ils donnaient de ſanglantes batailles ; le fer décidait tout ; les échaffauts étaient dreſſés pour les vaincus ; leur roi pris en combattant fut amené devant une cour de juſtice, interrogé ſur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de ſon pouvoir, condanné à perdre la tête, & éxécuté devant tout ſon peuple, avec autant d'ordre & avec les mêmes formalités de juſtice, que ſi on avait condanné un citoien criminel, ſans que dans le cours de ces troubles horribles, Londres ſe fut reſſenti un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français au contraire ſe précipitaient dans les ſéditions, par caprice & en riant ; les femmes étaient à la tête des factions ; l'amour faiſait & rompait les cabales. La ducheſſe de Longueville engagea 1649.
Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi. Turenne n'y réuſſit pas : il quitta en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui ſe moquait de ſa paſſion : il devint de général du roi de France, lieutenant de dom Eſtevan de Gamarre, avec lequel il fut battu à Retel par les troupes roiales. On connaît ce billet du maréchal d'Hoquincourt à la ducheſſe de Montbazon, *Peronne eſt à la belle des belles.* On ſait ces vers du duc de la Rochefoucault pour la ducheſſe de Longueville, lorſqu'il reçut au combat de Saint Antoine un coup de mouſquet, qui lui fit perdre quelque-tems la vuë :

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux.

La guerre finit & recommença à pluſieurs repriſes ; il n'y eût perſonne qui ne changeât ſouvent de parti. Le prince de Condé, aiant ramené dans Paris la cour triomphante, ſe livra au plaiſir de la mépriſer après l'avoir défenduë ; & ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenſes proportionnées à ſa gloire & ſes ſervices, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine, & à inſulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *à l'illuſtriſſimo ſignor Faquino.* Il lui dit un jour, *Adieu, Mars.* Il encouragea un marquis de Jarſai à faire une déclaration d'amour à la reine, & trouva mauvais qu'elle oſât s'en offenſer. Il ſe ligua avec le prince de Conti ſon frére, & le duc de Longueville, qui abandonnérent le parti de la Fronde. On avait appellé la cabale du duc de Beaufort au commencement de la régence, celle des importans ; on appellait celle de Condé, le parti des petits-maîtres, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'état. Il n'eſt reſté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de petit-maître, qu'on applique aujourd'hui à la jeuneſſe avantageuſe & mal élevée, & le nom de Frondeurs qu'on donne aux cenſeurs du gouvernement.

Le coadjuteur, qui s'était déclaré l'implacable ennemi du miniſtére, ſe réunit ſecrettement avec la cour, pour avoir un chapeau de cardinal, & il ſacrifia le prince de Condé au reſſentiment du miniſtre. Enfin, ce prince, qui avait défendu l'état contre les ennemis, & la cour contre les révoltés ; Condé au comble de la gloire, s'étant toûjours conduit en héros, & jamais en homme habile, ſe vit arrété priſonnier avec le prince de Conti & le duc de Longueville. Il eût pû gouverner l'état, s'il avait ſeulement voulu plaire ; mais il ſe contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conſeiller-clerc preſque imbécile, fit des feux de joie lors-qu'on mena au donjon de Vincennes le défenſeur & le héros de la France.

Le 18 Janv.

Un an après, ces mêmes Frondeurs qui avaient vendu le grand Condé & les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcérent la reine à ouvrir leurs priſons, & à chaſſer du roiaume ſon premier miniſtre.

Condé

Condé revint aux acclamations de ce même peuple, qui l'avait tant haï. Sa préſence renouvella les cabales & les diſſentions.

Le roiaume reſta dans cette combuſtion encore quelques années. Le gouvernement ne prit jamais que des conſeils faibles & incertains : il ſemblait devoir ſuccomber : mais les révoltés furent toûjours déſunis, & c'eſt ce qui ſauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, ſuſcita contre lui une partie du parlement & du peuple : il oſa en même-tems ſervir la reine en tenant tête à ce prince, & l'outragèr en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui ſe retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernemens faibles, fut obligée de recevoir à la fois ſes ſervices & ſes offenſes, & de nommèr au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille roiale à ſortir de la capitale, & à l'aſſiéger.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

Suite de la guerre civile, juſqu'à la fin de la rébellion en 1654.

ENFIN Condé ſe réſolut à une guerre, qu'il eût dû commencer du tems de la Fronde, s'il avait voulu être le maître de l'état, ou qu'il n'aurait dû jamais faire, s'il avait été citoien. Il part de Paris ; il va ſoulever la Guienne, le Poitou & l'Anjou, & mandier contre la France le ſecours des Eſpagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce tems, & le deréglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. On lui envoia un courier de Paris, avec des propoſitions qui devaient l'engagèr au retour & à la paix. Le courier ſe trompa ; & au lieu d'allèr à Angerville, où était le prince, il alla à *Augerville*. La lettre vint trop tard. Condé dit que s'il l'avait reçûë plûtôt,

il

il aurait accepté les propoſitions de paix; mais puiſqu'il était déja aſſez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainſi l'équivoque d'un courier, & le pur caprice de ce prince, replongea la France dans la guerre civile.

Dec. 1651. Alors le cardinal Mazarin, qui du fond de ſon éxil à Cologne avait gouverné la cour, rentra dans le roiaume, moins en miniſtre qui revenait reprendre ſon poſte, qu'en ſouverain qui ſe remettait en poſſeſſion de ſes états; il était conduit par une petite armée de ſept-mille hommés levés à ſes dépens; c'eſt-à-dire, avec l'argent du roiaume, qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi dans une déclaration de ce tems-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de ſon argent; ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit, qu'à ſa premiére ſortie du roiaume, Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de ſa petite armée au maréchal d'Hoquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors ſon écharpe. La blanche était celle du roi; l'iſabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal Mazarin, qui avait juſques alors affecté tant de modeſtie, eût la hardieſſe de faire porter ſes livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de ſon maître; mais il ne put réſiſtèr à cette vanité. La reine l'approuva. Le roi, déja majeur, & ſon frére, vinrent au-devant de lui.

Aux premiéres nouvelles de ſon retour, Gaſton d'Orléans, frére de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, ſans trop ſavoir à quoi elles ſeraient emploiées. Le parlement renouvella ſes arrêts; il proſcrivit Mazarin, & mit ſa tête à prix. Il fallut chercher dans les regiſtres, quel était le prix d'une tête ennemie du roiaume. On trouva que ſous Charles IX, on avait promis par arrêt cinquante-mille écus à celui qui repréſenterait l'amiral Coligni mort ou vif. On crut très-ſérieuſement procéder en régle, en mettant ce même prix à l'aſſaſſinat d'un cardinal premier miniſtre. Cette proſcription ne donna à perſonne la tentation de mériter les cinquante-mille écus, qui après tout n'eûſſent point été paiés. Chez une autre nation, & dans un autre tems, un tel arrêt êut trouvé des éxécuteurs; mais il ne ſervit qu'à faire de nouvelles plaiſanteries. Les Blots & les Marigny, beaux eſprits qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher

dans Paris une répartition de cent cinquante mille livres; tant, pour qui couperait le nez au cardinal; tant, pour une oreille; tant, pour un œil; tant, pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proſcription. Le cardinal de ſon côté, n'emploiait contre ſes ennemis, ni le poiſon, ni l'aſſaſſinat; & malgré l' aigreur & la manie de tant de partis & de tant de haines, on ne commit pas beaucoup de grands crimes. Les chefs de parti furent peu cruels, & les peuples peu furieux; car ce n'était pas une guerre de religion.

L'eſprit de vertige qui régnat en ce tems, poſſéda ſi bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir ſolennellement ordonné un aſſaſſinat dont on ſe moquait, il rendit un arrêt, par lequel pluſieurs conſeillers devaient ſe tranſporter ſur la frontiére, pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin; c'eſt-à dire, contre l'armée roiale. Dec. 1651.

Deux conſeillers furent aſſez imprudens, pour allèr avec quelques paiſans, faire rompre les ponts par où le cardinal devait paſſer: ils furent faits priſonniers par les troupes du roi, relâchés avec indulgence, & moqués de tous les partis.

Préciſément dans le tems que cette compagnie s'abandonait à ces extrémités contre le miniſtre du roi, elle déclarait criminel de leze-majeſté le prince de Condé, qui n'était armé que contre ce miniſtre; & par un renverſement d'eſprit, que toutes les démarches précédentes rendent croiable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaſton duc d'Orléans marcheraient contre Mazarin; & elle défendit en même-tems qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les ſoudoier.

On ne pouvait attendre autre choſe d'une compagnie de magiſtrats, qui jettée hors de ſa ſphére, & ne connaiſſant ni ſes droits, ni ſon pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'aſſemblant & décidant en tumulte, prenait des partis auſquels elle n'avait pas penſé le jour d'auparavant, & dont elle même s'étonnait enſuite.

Le parlement de Bordeaux ſervait alors le prince de Condé; mais il tint une conduite plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions oppoſées.

Mais des objets plus conſidérables intéreſſaient toute la France.

Condé, ligué avec les Eſpagnols, était en campagne contre le roi; & Turenne aiant quitté ces même Eſpagnols, avec leſquels il avait été

été battu à Rétel, venait de faire ſa paix avec la cour, & commandait l'armée roiale. L'épuiſement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis, d'avoir de grandes armées ; mais de petites ne décidaient pas moins du ſort de l'état. Il y a des tems où cent-mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes : il y en a d'autres où une bataille entre ſept ou huit-mille hommes peut renverſèr un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adverſité, allait avec ſa mére, ſon frére, & le cardinal Mazarin, de province en province, n'aiant pas autant de troupes autour de ſa perſonne, à beaucoup-près, qu'il en eut depuis en tems de paix pour ſa ſeule garde. Cinq à ſix-mille hommes, les uns envoiés d'Eſpagne, les autres levés par les partiſans du prince de Condé, le pourſuivaient au cœur de ſon roiaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, & groſſiſſait par-tout ſon parti.

Toute l'eſpérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée roiale ſe trouva auprès de Gien ſur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieuës ſous les ordres du duc de Nemours & du duc de Beaufort. Les diviſions de ces deux généraux allaient être funeſtes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours paſſait pour être plus brave & plus aimable qu'habile. Tous deux enſemble ruinaient leur armée. Les ſoldats ſavaient que le grand Condé était à cent lieuës de-là, & ſe croiaient perdus ; lorſqu'au milieu de la nuit un courier ſe préſenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les ſentinelles reconnurent dans ce courier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen à travers mille avantures, & toûjours déguiſé, ſe mettre à la tête de ſon armée.

Sa préſence faiſait beaucoup, & cette arrivée imprévuë encore davantage. Il ſavait que tout ce qui eſt ſoudain & ineſpéré, tranſporte les hommes. Il profita à l'inſtant de la confiance & de l'audace qu'il venait d'inſpirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un inſtant les réſolutions les plus hardies, & de les éxécutèr avec non moins de prudence que de promptitude.

Avril 1652. L'armée roiale était ſéparée en deux corps. Condé fondit ſur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'Hoquincourt ; & ce corps fut diſſipé en même-tems qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin, effraié, courut à Gien au milieu de

de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut conſternée ; on propoſa de ſauver le roi par la fuite, & de le conduire ſecrettement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de Gien ; la déſolation & la crainte augmentaient. Turenne par ſa fermeté raſſura les eſprits, & ſauva la cour par ſon habileté : il fit, avec le peu qui lui reſtait de troupes, des mouvemens ſi heureux, profita ſi bien du terrein & du tems, qu'il empécha Condé de pourſuivre ſon avantage. Il fut difficile alors de décider, lequel avait acquis plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne, qui lui avait arraché le prix de ſa victoire. Il eſt vrai que dans ce combat de Blenau, ſi longtems célébre en France, il n'y avait pas eû quatre-cens hommes de tués ; mais le prince de Condé n'en fut pas moins ſur le point de ſe rendre maître de toute la famille roiale, & d'avoir entre ſes mains ſon ennemi, le cardinal Mazarin. On ne pouvait guéres voir un plus petit combat, de plus grands intérêts & un danger plus preſſant.

Condé, qui ne ſe flâtait pas de ſurprendre Turenne, comme il avait ſurpris d'Hoquincourt, fit marcher ſon armée vers Paris : il ſe hâta d'aller dans cette ville jouir de ſa gloire, & des diſpoſitions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat, dont on éxagérat encore toutes les circonſtances, la haine qu'on portait à Mazarin, le nom & la préſence du grand Condé, ſemblaient d'abord le rendre maître abſolu de la capitale. Mais dans le fond, tous les eſprits étaient diviſés ; chaque parti était ſubdiviſé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait & dont il ſe défiait, n'était plus le maître du peuple, & ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, & était oppoſé à Condé. Le parlement flotait entre la cour, le duc d'Orléans, & le prince, quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin ; chacun ménageait en ſecret des intérêts particuliers ; le peuple était une mèr orageuſe, dont les vagues étaient pouſſées au hazard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châſſe de Sainte Géneviéve, pour obtenir l'expulſion du cardinal miniſtre ; & la populace ne douta pas que cette Sainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voiait que négociations entre les chefs des parties, députations du parlement, aſſemblées de chambres, ſéditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monaſtéres. Le prince avait appellé les Eſpagnols à ſon ſecours. Charles IV, ce duc de Lorraine chaſſé de ſes états, & à qui il reſtait pour tous biens un armée de huit-mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Eſpagne, vint auprès de Paris, avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner, que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France après l'avoir déſolée ſur ſon paſſage, emportant l'argent des deux partis.

Condé reſta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, & une armée plus faible encore. Turenne mena le roi & ſa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec ſi peu de troupes de ſi grandes choſes, que la réputation de l'un & de l'autre, qui ſemblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé avec un petit nombre de ſeigneurs de ſon parti, ſuivi de peu de ſoldats, ſoûtint & repouſſa l'effort de l'armée roiale. Le roi regardait ce combat du haut d'une éminence avec Mazarin. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, reſtait dans ſon palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans ſon archévéché. Le parlement attendait l'iſſuë de la bataille, pour donner quelque arrêt. Le peuple, qui craignait alors également & les troupes du roi, & celles de monſieur le prince, avait fermé les portes de la ville, & ne laiſſait plus entrer ni ſortir
Juill. 1752. perſonne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France, s'acharnait au combat, & verſait ſon ſang dans le fauxbourg. Ce fut là que le duc de la Rochefoucault, ſi illuſtre par ſon courage & par ſon eſprit, reçut un coup au-deſſous des yeux, qui lui fit perdre la vuë pour quelque-tems. On ne voiait que jeunes ſeigneurs tués ou bleſſés, qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin mademoiſelle, fille de Gaſton, prenant le parti de Condé, que ſon pére n'oſa ſecourir, fit ouvrir les portes aux bleſſés, & eût la hardieſſe de faire tirer ſur les troupes du roi le canon de la Baſtille.

L'armée

L'armée roiale ſe retira : Condé n'acquit que de la gloire ; mais mademoiſelle ſe perdit pour jamais dans l'eſprit du roi ſon couſin par cette action violente ; & le cardinal Mazarin, qui ſavait l'extrême envie qu'avait mademoiſelle d'épouſèr une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer ſon mari.*

La plûpart de nos hiſtoriens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats & ces prodiges de courage & de politique ; mais qui ſaurait quels reſſorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles miſéres on était obligé de plonger les peuples, & à quelles baſſeſſes on était réduit, verrait la gloire des héros de ce tems-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les ſeuls traits que rapporte Gourville, homme attaché à monſieur le prince. Il avouë que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, & qu'il alla prendre dans ſon logis un directeur des poſtes, à qui il fit païèr une rançon ; & il rapporte ces violences comme des choſes ordinaires.

Après le ſanglant & inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, & le prince n'y put demeurer long-tems. Une émotion populaire, & le meurtre de pluſieurs citoiens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait ſa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante, & chaſſée en quelque façon de la capitale, preſſée par les cabales du duc d'Orléans & du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant-général du roiaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Maienne du tems de la ligue. Le prince de Condé fut nommé généraliſſime des armées. La cour irritée ordonna au parlement de ſe transférèr à Pontoiſe ; quelques conſeillers obéirent. On vit ainſi deux parlemens, qui ſe conteſtaient l'un à l'autre leur autorité, qui donnaient des arrêts contrairs, & qui par-là ſe feraient rendus le mépris du peuple, s'ils ne s'étaient toûjours accordés à demander l'expulſion de Mazarin ; tant la haine contre ce miniſtre ſemblait alors le devoir eſſentiel d'un Français. 20 Juill. 1652.

Il ne ſe trouva dans ce tems aucun parti qui ne fut faible ; celui de la cour l'était autant que les autres ; l'argent & les forces manquaient à tous ; les factions ſe multipliaient ; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes & des regrets. La cour ſe vit obligée de ſacrifièr encore Mazarin, que tout le monde appellait la cauſe des troubles, & qui n'en était que le prétexte. Il ſortit une

13 Août 1652. ſeconde fois du roiaume ; pour ſurcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoioit ſon miniſtre, en vantant ſes ſervices, & en ſe plaignant de ſon éxil.

Charles premier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête ſur un échafaut, pour avoir dans le commencement des troubles, abandonné le ſang de Strafford ſon ami, à ſon parlement. Louis XIV, au contraire, devint le maître paiſible de ſon roiaume en ſouffrant l'éxil de Mazarin. Ainſi les mêmes faibleſſes eûrent des ſuccès bien différens. Le roi d'Angleterre, en abandonnant ſon favori, enhardit un peuple qui reſpirait la guerre, & qui haïſſait les rois : & Louis XIV (ou plûtôt la reine mere) en renvoiant le cardinal, ôta tout pretexte de révolte à un peuple las de la guerre, & qui aimait la roiauté.

Le cardinal à peine parti pour allèr à Bouillon, lieu de ſa nouvelle retraite ; les citoiens de Paris, de leur ſeul mouvement, députérent au roi pour le ſupplier de revenir dans ſa capitale. Il y rentra ; & tout y fut ſi paiſible, qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confuſion. Gaſton d'Orléans, malheureux dans ſes entrepriſes qu'il ne ſut jamais ſoûtenir, fut relégué à Blois, où il paſſa le reſte de ſa vie dans le repentir ; & il fut le deuxiéme fils de Henri le grand, qui mourut ſans beaucoup de gloire. Le cardinal de Retz, peut-être auſſi imprudent que ſublime & audacieux, fut arrété dans le Louvre ; & après avoir été conduit de priſon en priſon, il mena long-tems une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que ſon grand courage n'avait pû connaître dans les agitations de ſa fortune.

Quelques conſeillers, qui avaient le plus abuſé de leur miniſtére, païérent leurs démarches par l'éxil ; les autres ſe renfermérent dans les bornes de la magiſtrature, & quelques-uns s'attachérent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq-cens écus, que Fouquet, procureur-général & ſurintendant des finances, leur fit donner ſous-main *.

Le prince de Condé cependant, abandonné en France de preſque tous ſes partiſans, & mal ſecouru des Eſpagnols, continuait ſur les frontiéres de la champagne une guerre malheureuſe. Il reſtait encore des factions dans Bordeaux ; mais elles furent bien-tôt appaiſées.

* Mémoires de Gourville.

Ce

Ce calme du roiaume était l'effet du banniſſement du cardinal Mazarin ; cependant à peine fut-il chaſſé par le cri général des Français, & par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puiſſant & tranquille. Louis XIV le reçut comme un pére, & le peuple comme un maître. On lui fit un feſtin à l'Hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoiens : il jetta de l'argent à la populace ; mais on dit que dans la joie d'un ſi heureux changement, il marqua du mépris pour notre inconſtance. Le parlement, après avoir mis ſa tête à prix, comme celle d'un voleur public, le complimenta par députés ; & ce même parlement peu de tems après condanna par contumace le prince de Condé à perdre la vie ; changement ordinaire dans de pareils tems, & d'autant plus humiliant, que l'on condannait par des arrêts celui dont on avait ſi long-tems partagé les fautes. Mars 1653. 27 Mars 1653.

On vit le cardinal, qui preſſait cette condannation de Condé, marièr au prince de Conti ſon frére l'une de ſes niéces ; preuve que le pouvoir de ce miniſtre allait être ſans bornes.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Etat de la France, juſqu'à la mort du cardinal Mazarin en 1661.

PENDANT que l'état avait été ainſi déchiré au-dedans, il avait été attaqué & affaibli au-dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens, & de Norlingue, fut perdu. Le place importante de Dunkerque fut repriſe par les Eſpagnols : ils chaſſérent les Français de Barcelone ; ils reprirent Caſal en Italie. Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile, & le poids d'une guerre étrangére, Mazarin avait été aſſez heureux pour conclure cette célébre paix de Weſtphalie, par laquelle l'empereur & l'Empire vendirent au roi & à la couronne de France, la ſouveraineté de l'Alſace, pour trois millions 1651. 1648.

millions de livres païables à l'archiduc ; c'eſt-à-dire, pour ſix millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la baſe de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maiſon de Baviére. Les droits de tous les princes & des villes impériales, les priviléges des moindres gentils-hommes Allemans, furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut reſtraint dans des bornes étroites, & les Français joints aux Suédois devinrent légiſlateurs de l'Allemagne. Cette gloire de la France était au moins en partie duë aux armes de la Suéde ; Guſtave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'empire. Ses généraux avaient encor pouſſé aſſez loin leurs conquêtes ſous le gouvernement de ſa fille Chriſtine. Son général Vrangel était prêt d'entrèr en Aûtriche. Le comte de Konigſmark était maître de la moitié de la ville de Prague, & aſſiégait l'autre, lors que cette paix fut concluë. Pour accablèr ainſi l'empereur, il n'en coûta guéres à la France qu'un million par an donné aux Suédois.

Auſſi la Suéde obtint par ces traités de plus grands avantages que le France ; elle eût la Poméranie, beaucoup de places, & de l'argent. Elle força l'empereur de faire paſſèr entre les mains des Luthériens des bénéfices qui appartenaient aux Catholiques Romains. Rome cria à l'impiété, & dit que la cauſe de Dieu était trahie. Les Proteſtans ſe vantérent qu'ils avaient ſanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des Papiſtes. L'intérêt ſeul fit parler tout le monde.

L'Eſpagne n'entra point dans cette paix, & avec aſſez de raiſon ; car voiant la France plongée dans les guerres civiles, le miniſtre Eſpagnol eſpéra profiter de nos diviſions. Les troupes Allemandes licentiées devinrent aux Eſpagnols un nouveau ſecours. L'empereur depuis la paix de Munſter fit paſſèr en Flandre, en quatre ans de tems, près de trente-mille hommes. C'était une violation manifeſte des traités ; mais ils ne ſont jamais éxécutés autrement.

Les miniſtres de Madrid eûrent, dans ce traité de Weſtphalie, l'adreſſe de faire une paix particuliére avec la Hollande. La monarchie Eſpagnole fut enfin trop heureuſe de n'avoir plus pour ennemis, & de reconnaître pour ſouverains, ceux qu'elle avait traité ſi long-tems de rebelles, indignes de pardon. Ces républicains augmentérent leurs richeſſes, & affermirent leur grandeur & leur tranquillité, en traitant avec l'Eſpagne, ſans rompre avec la France.

Ils

Ils étaient ſi puiſſans, que dans une guerre qu'ils eûrent quelque- 1653.
tems après avec l'Angleterre, ils mirent en mèr cent vaiſſeaux de ligne ; & la victoire demeura ſouvent indéciſe entre Blake l'amiral Anglois, & Tromp l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux ſur mèr ce que les Condés & les Turennes étaient ſur terre. La France n'avait pas en ce tems dix vaiſſeaux de cinquante piéces de canon qu'elle pût mettre en mér ; ſa marine s'anéantiſſait de jour en jour.

Louis XIV ſe trouva donc en 1653. maître abſolu d'un roiaume, encor ébranlé des ſecouſſes qu'il avait reçuës ; rempli de déſordres en tout genre d'adminiſtration, mais plein de reſſources ; n'aiant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offenſive, & n'aiant plus d'ennemis étrangers que l'Eſpagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français, qui avaient fait la guerre civile, étaient ſoumis, hors le prince de Condé & quelques-uns de ſes partiſans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidéles, par amitié & par grandeur d'ame, comme le comte de Coligni & Bouteville ; & les autres, parce que la cour ne voulût pas les achetèr aſſez chérement.

Condé, devenu général des armées Eſpagnoles, ne pût relevèr un parti qu'il avait affaibli lui-même par la deſtruction de leur infanterie aux journées de Rocroi & de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régimens Français, qui avaient appris à vaincre ſous lui, & qui étaient commandés par Turenne.

Le ſort de Turenne & de Condé fut d'être toûjours vainqueurs, quand ils combattirent enſemble à la tête des Français, & d'être battus, quand ils commandérent les Eſpagnols. Turenne avait à peine ſauvé les débris de l'armée d'Eſpagne à la bataille de Rétel, lorſque de général du roi de France, il s'était fait le lieutenant de dom Eſtevan de Gamarre.

Le prince de Condé eût le même ſort devant Arras. L'archiduc & lui aſſiégeaient cette ville. Turenne les aſſiégea dans leur camp, 25 Août
& força leurs lignes ; les troupes de l'archiduc furent miſes en fuite. 1654.
Condé, avec deux régimens de Français & de Lorrains, ſoûtint ſeul les efforts de l'armée de Turenne ; & tandis que l'archiduc fuiait, il battit le maréchal d'Hoquincourt, il repouſſa le maréchal de la Ferté, & ſe retira victorieux en couvrant la retraite des Eſpagnols vaincus.

Auſſi le roi d'Eſpagne lui écrivit ces propres paroles : *J'ai ſû que tout était perdu, & que vous avez tout conſervé.*

Il eſt difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles ; mais il eſt certain que Condé était un des grands hommes de guerre qui eûſſent jamais paru, & que l'archiduc & ſon conſeil ne voulurent rien faire à cette journée de ce que Condé avait propoſé.

Arras ſauvé, les lignes forcées, & l'archiduc mis en fuite, comblérent Turenne de gloire ; & on obſerva que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement * ſur cette victoire, on y attribua le ſuccès de toute la campagne au cardinal Mazarin, & qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieuës d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au ſiége de Stenai, que Turenne avait pris avant de ſecourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conſeils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événemens, & cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du miniſtére ne pût effacer.

Le roi ne ſe trouva point à la bataille d'Arras, & aurait pû y être : il était allé à la tranchée au ſiége de Stenai ; mais le cardinal Mazarin ne voulût pas qu'il expoſât davantage ſa perſonne, à laquelle le repos de l'état & la puiſſance du miniſtre ſemblaient attachés.

D'un côté, Mazarin maître abſolu de la France & du jeune roi ; de l'autre, dom Louis de Haro, qui gouvernait l'Eſpagne & Philippe IV, continuaient ſous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement ſoûtenuë. Il n'était pas encor queſtion dans le monde du nom de Louis XIV, & jamais on n'avait parlé du roi d'Eſpagne. Il n'y avait alors aucune tête couronnée en Europe qui eût une gloire perſonnelle. La ſeule Chriſtine, reine de Suéde, gouvernait par elle-même, & ſoûtenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri, ou inconnu dans les autres états.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec ſa mére & ſon frére, y traînait ſes malheurs & ſes eſpérances. Un ſimple citoien avait ſubjugué l'Angleterre, l'Ecoſſe, & l'Irlande. Cromwell, cet uſurpateur digne de régner, avait pris le nom de protecteur, & non celui de roi ; parce que les Anglais ſavaient juſqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, & ne connaiſſaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

* Datée de Vincennes du 11 Septembre 1654.

Il affermit ſon pouvoir en ſachant le réprimèr à propos : il n'entreprit point ſur les priviléges, dont le peuple était jaloux ; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offenſa point les yeux par trop de faſte ; il ne ſe permit aucun plaiſir ; il n'accumula point de tréſors ; il eût ſoin que la juſtice fût obſervée avec cette impartialité impitoiable, qui ne diſtingue point les grands des petits.

Le frére de Pantaléon Sâ ambaſſadeur de Portugal en Angleterre, aiant cru que ſa licence ſerait impunie, parce que la perſonne de ſon frére était ſacrée, inſulta des citoiens de Londres, & en fit aſſaſſinèr un pour ſe vanger de la réſiſtance des autres ; il fut condanné à être pendu. Cromwel, qui pouvait lui faire grace, le laiſſa éxécuter, & ſigna le lendemain un traité avec l'ambaſſadeur.

Jamais le commerce ne fut ſi libre ni ſi floriſſant ; jamais l'Angleterre n'avait été ſi riche. Ses flotes victorieuſes faiſaient reſpecter ſon nom dans toutes les mers ; tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominèr & de s'enrichir, laiſſait languir dans la France la juſtice, le commerce, la marine, & même les finances. Maître de la France, comme Cromwel de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pû faire pour le païs qu'il gouvernait, ce que Cromwel avait fait pour le ſien ; mais il était étranger, & l'ame de Mazarin qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwel, n'en avait pas auſſi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre ſous Jacques premier & ſous Charles, la briguérent ſous le protecteur. La reine Chriſtine elle-même, quoi-qu'elle eût déteſté le meurtre de Charles premier, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle eſtimait.

Mazarin & dom Louis de Haro prodiguérent à l'envi leur politique, pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque-tems la ſatiſfaction de ſe voir courtiſé par les deux plus puiſſans roiaumes de la chrétienté.

Le miniſtre Eſpagnol lui offrait de l'aidèr à prendre Calais ; Mazarin lui propoſait d'aſſiéger Dunkerque, & de lui remettre cette ville. Cromwel avait à choiſir entre les clez de la France & celles de la Flandre. Il fût beaucoup ſollicité auſſi par Condé ; mais il ne voulut point négocièr avec un prince, qui n'avait plus pour lui

que ſon nom, & qui était ſans parti en France, & ſans pouvoir chez les Eſpagnols.

Le protecteur ſe détermina pour la France, mais ſans faire de traité particulier, & ſans partager des conquêtes par avance : il voulait illuſtrer ſon uſurpation par de plus grandes entrepriſes. Son deſſein était d'enlever l'Amérique aux Eſpagnols ; mais ils furent
Mai 1655. avertis à tems. Les amiraux de Cromwel leur prirent du moins la Jamaïque, province que les Anglais poſſédent encor, & qui aſſure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque, que Cromwel ſigna ſon traité avec le roi de France ; mais ſans faire encor mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal ; il força le roi à reconnaître ce titre de protecteur. Son ſecrétaire ſigna avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité, qui reſta en Angleterre ; mais il traita véritablement en ſuperieur, en obligeant le roi de France de faire
8 Nov. 1654. ſortir de ſes états Charles II & le duc d'York, petits-fils de Henri IV, à qui la France devait un azile.

Tandis que Mazarin faiſait ce traité, Charles II lui demandait une de ſes niéces en mariage. Le mauvais état de ſes affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même ſoupçonné le cardinal d'avoir voulu marièr au fils de Cromwel celle qu'il refuſait au roi d'Angleterre. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que lorſqu'il vit enſuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage ; mais il fut refuſé à ſon tour.

La mére de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri le grand, demeurée en France ſans ſecours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de Cromwel qu'on lui païât ſon douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuſes, de demandèr une ſubſiſtance à celui qui avait verſé le ſang de ſon mari ſur un échafaut. Mazarin fit de faibles inſtances en Angleterre au nom de cette reine, & lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle reſta à Paris dans la pauvreté, & dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwel ; tandis que ſes enfans allaient dans l'armée de Condé & de dom Juan d'Aûtriche apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfans de Charles premier chaſſés de France ſe réfugiérent en Eſpagne. Les miniſtres Eſpagnols éclatérent dans toutes les cours, & ſur-tout à Rome, de vive voix & par écrit, contre un cardinal,

qui ſacrifiat, diſaient-ils, les loix divines & humaines, l'honneur & la religion, au meurtrier d'un roi, & qui chaſſait de France Charles II & le duc d'York, couſins de Louis XIV, pour plaire au bourreau de leur pére. Pour toute réponſe aux cris de ces Eſpagnols, on produiſit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toûjours en Flandre avec des ſuccès divers. Turenne aiant aſſiégé Valencienne, avec le maréchal de la Ferté, éprouva le même revers que Condé avait eſſuié devant Arras. Le prince, ſecondé alors de dom Juan d'Aûtriche, plus digne de combattre à ſes côtés, que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de la Ferté, le prit priſonnier, & délivra Valencienne. Turenne fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille. Il ſauva l'armée battuë ; & fit tête par tout à l'ennemi ; il alla même un mois après aſſiégèr & prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la premiere fois qu'une armée battuë avait oſé faire un ſiége. 17 Juill. 1656.

Cette marche de Turenne ſi eſtimée, après laquelle la Capelle fut priſe, fut éclipſée par une marche plus belle encore du prince de Condé. Turenne aſſiégait à peine Cambrai, que Condé, ſuivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des aſſiégeans, & aiant renverſé tout ce qui voulait l'arrêter, il ſe jetta dans la ville. Les citoiens reçurent à genoux leur libérateur. Ainſi ces deux hommes oppoſés l'un à l'autre, déploiaient les reſſources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites, comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite, & dans leurs fautes même qu'ils ſavaient toûjours réparer. Leurs talens arrétaient tour-à-tour les progrès de l'une & de l'autre monarchie ; mais le déſordre des finances en Eſpagne & en France était encore un plus grand obſtacle à leurs ſuccès. 30 Mai. 1658.

La ligue faite avec Cromwel donna enfin à la France une ſupériorité plus marquée ; d'un côté, l'amiral Blake alla brûler les gallions d'Eſpagne auprès des îles Canaries, & leur fit perdre les ſeuls tréſors avec leſquels la guerre pouvait ſe ſoûtenir : de l'autre, vingt vaiſſeaux Anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, & ſix mille vieux ſoldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcérent l'armée de Turenne.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut aſſiégée par mèr & par terre. Condé & dom Juan d'Aûtriche, aiant ramaſſé toutes leurs forces, ſe préſentérent pour la ſecourir. L'Eu-

rope avait les yeux ſur cet événement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, ſans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince ſe tint dans Calais, tandis que ſon armée attaqua celle d'Eſpagne près des Dunes, & qu'elle remporta la plus belle victoire dont on eût entendu parler depuis la journée de Rocroi.

14 Juin 1658.

Le génie du prince de Condé ne put rien ce jour là contre les meilleures troupes de France & d'Angleterre. L'armée Eſpagnole fut détruite. Dunkerque ſe rendit bientôt après. Le roi accourut avec ſon miniſtre pour voir paſſer la garniſon. Le cardinal ne laiſſa paraître Louis XIV. ni comme guerrier, ni comme roi ; il n'avait pas d'argent à diſtribuèr aux ſoldats ; à peine était-il ſervi : il allait manger chez Mazarin, ou chez le vicomte de Turenne, quand il allait à l'armée.

Cet oubli de la dignité roiale, n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faſte, mais celui du dérangement de ſes affaires, & du ſoin que le cardinal avait de réunir pour ſoi-même la ſplendeur & l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque, que pour la rendre au lord Lockhart ambaſſadeur de Cromwel. Mazarin eſſaïa, ſi par quelque fineſſe il pourrait éluder le traité, & ne pas remettre la place. Mais Lockhart menaça, & la fermeté Anglaiſe l'emporta ſur l'habileté Italienne.

Pluſieurs perſonnes ont aſſuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui cédèr encor l'honneur de la bataille des Dunes. Du Bec-crépin comte de Moret vint, dit-on, de la part du miniſtre, proposèr au général d'écrire une lettre, par laquelle il parût, que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces inſinuations, & ne voulut point donnèr un aveu, qui eût produit la honte d'un général d'armée & le ridicule d'un homme d'égliſe. Mazarin, qui avait eu cette faibleſſe, eût celle de reſter brouillé juſqu'à ſa mort avec Turenne.

13 Sept. 1658.

Quelque tems aprés le ſiége de Dunkerque, Cromwel mourut à l'âge de 55 ans, au milieu des projets qu'il faiſait, pour l'affermiſſement de ſa puiſſance, & pour la gloire de ſa nation. Il avait humilié la Hollande, impoſé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Eſpagne, & forcé la France à briguer ſon appui. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ſes amiraux s'étaient conduits à Liſbonne : *Je veux qu'on reſpecte la république Anglaiſe, autant qu'on*

qu'on a reſpecté autrefois la république Romaine. Il eſt faux, qu'il ait fait l'enthouſiaſte & le faux-prophéte à ſa mort, comme l'ont débité quelques écrivains ; mais il eſt ſûr, qu'il mourut avec la fermeté d'ame, qu'il avait montrée toute ſa vie. Il fut enterré en monarque légitime, & laiſſa la réputation d'un grand roi, qui couvrait les crimes d'un uſurpateur.

Le chevalier Temple prétend que Cromwel avait voulu avant ſa mort s'unir avec l'Eſpagne contre la France, & ſe faire donner Calais avec le ſecours des Eſpagnols, comme il avait eû Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans ſon caractére & dans ſa politique. Il eût été l'idole du peuple Anglais, en dépouillant ainſi, l'une après l'autre, deux nations que la ſienne haïſſait également. La mort renverſa ſes grands deſeins, ſa tyrannie, & la grandeur de l'Angleterre.

Il eſt à remarquer qu'on porta le deüil de Cromwel à la cour de France, & que Mademoiſelle fut la ſeule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi ſon parent.

Richard Cromwel ſuccéda paiſiblement & ſans contradiction au protectorat de ſon pére, comme un prince de Galles aurait ſuccédé à un roi d'Angleterre.

Richard fit voir, que du caractére d'un ſeul homme dépend la deſtinée d'un état. Il avait un génie bien contraire à celui d'Olivier Cromwel, toute la douceur des vertus civiles, & rien de cette intrépidité féroce, qui ſacrifie tout à ſes intérêts. Il eût conſervé l'héritage acquis par les travaux de ſon pére, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'oppoſaient à ſon élévation. Il aima mieux ſe démettre du gouvernement, que de régner par des aſſaſſinats ; il vécut particulier, & même ignoré, juſqu'à l'âge de 90 ans, dans le païs, dont il avait été quelques jours le ſouverain. Après ſa démiſſion du protectorat, il voiagea en France: on ſait qu'à Montpélier le prince de Conti, frére du grand Condé, en lui parlant ſans le connaître, lui dit un jour : *Olivier Cromwel était un grand homme, mais ſon fils Richard eſt un miſerable de n'avoir pas ſu jouir du fruit des crimes de ſon pére.* Cependant ce Richard vécut heureux, & ſon pére n'avait jamais connu le bonheur.

Quelque tems auparavant, la France vit un autre éxemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Chriſtine reine de Suéde vint

vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-ſept ans avait renoncé à la ſouveraineté dont elle était digne, pour vivre libre & tranquile. Il eſt honteux aux écrivains Proteſtans, d'avoir oſé dire ſans la moindre preuve, qu'elle ne quitta ſa couronne, que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce deſſein dès l'âge de vingt ans, & l'avait laiſſé meurir ſept années. Cette réſolution, ſi ſupérieure aux idées vulgaires, & ſi longtems méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochérent de la legéreté & une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruiſait l'autre ; mais il faut toûjours que ce qui eſt grand ſoit attaqué par les petits eſprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ſes lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambaſſadeur de France auprès d'elle: " J'ai poſſédé ſans faſte: je quitte " avec facilité. Après cela, ne craignez pas pour moi ; mon bien " n'eſt pas au pouvoir de la fortune." Elle écrivit au prince de Condé : " Je me tiens autant honorée par votre eſtime, que par la " couronne que j'ai portée. Si après l'avoir quittée, vous m'en ju- " gez moins digne, j'avouërai que le repos que j'ai tant ſouhaité, " me coûte chèr ; mais je ne me repentirai pourtant point de l'avoir " acheté au prix d'une couronne; & je ne noircirai jamais une action, " qui m'a ſemblé ſi belle, par un lâche repentir ; & s'il arrive que " vous condanniez cette action, je vous dirai pour toute excuſe, " que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune m'a donnés, ſi " je les eûſſe cru néceſſaires à ma félicité, & que j'aurais prétendu à " l'empire du monde, ſi j'eûſſe été auſſi aſſurée d'y réuſſir, ou de " mourir, que le ferait le grand Condé."

Telle était l'ame de cette perſonne ſi ſinguliére ; tel était ſon ſtile dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle ſavait huit langues ; elle avait été diſciple & amie de Deſcartes, qui mourut à Stockolm dans ſon palais, après n'avoir pû obtenir ſeulement une penſion en France, où ſes ouvrages furent même proſcripts pour les ſeules bonnes choſes qui y fûſſent. Elle avait attiré en Suéde tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ſes ſujets, l'avait dégoûtée de régner ſur un peuple qui n'était que ſoldat. Elle crut, qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui penſent, que de commandèr à des hommes ſans lettres ou ſans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient

alors

alors inconnus. Son deſſein était d'aller ſe retirèr au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France, que pour y paſſer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vuë elle avait quitté la religion Luthérienne pour la Catholique ; indifférente pour l'une & pour l'autre, elle ne fit point ſcrupule de ſe conformèr en apparence aux ſentimens du peuple, chez lequel elle voulut paſſer ſa vie. Elle avait quitté ſon roiaume en 1654, & fait publiquement à Inſpruck la cérémonie de ſon abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne s'y trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au ſien. Le roi la vit, & lui fit de grands honneurs ; mais il lui parla à peine. Elevé dans l'ignorance ; le bon ſens avec lequel il était né, le rendait timide.

La plûpart des femmes & des courtiſans n'obſervérent autre choſe dans cette reine philoſophe, ſinon qu'elle n'était pas coëffée à la Françaiſe, & qu'elle danſait mal. Les ſages ne condannérent dans elle, que le meurtre de Monaldeſchi ſon écuier, qu'elle fit aſſaſſinèr à Fontainebleau dans un ſecond voiage. De quelque faute qu'il fut coupable envers elle, aiant renoncé à la roiauté, elle n'avait plus aucun droit de faire juſtice. Ce n'était pas une reine qui puniſſait un crime d'état ; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre. Cette honte & cette cruauté ternirent la philoſophie, qui lui avait fait quittèr un trône. Elle eût été punie en Angleterre ; mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, & contre l'humanité.

Après la mort de Cromwel, & la dépoſition de ſon fils, l'Angleterre reſta un an dans la confuſion de l'anarchie. Charles-Guſtave, à qui la reine Chriſtine avait donné le roiaume de Suéde, ſe faiſait redouter dans le nord & dans l'Allemagne. L'empereur Ferdinand était mort en 1657 ; ſon fils Léopold âgé de 17 ans, déja roi de Hongrie & de Bohème, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de ſon pére. Mazarin voulut eſſaïer de faire Louis XIV. empereur. Ce deſſein était chimérique ; il eût fallu ou forcer les electeurs, ou les ſéduire. La France n'était ni aſſez forte pour ravir l'Empire, ni aſſez riche pour l'acheter ; auſſi les premiers ouvertures faites à Francfort par le maréchal de Grammont & par Lionne, furent-elles abandonées auſſitôt que propoſés. Leopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin, ce fut de faire une ligue avec les princes Allemans, pour l'obſervation

des

Août 1658. des traités de Munſter, & pour donnèr un frein à l'autorité de l'empereur ſur l'Empire.

La France, après la bataille des Dunes, était puiſſante au dehors, par la gloire de ſes armes, & par l'état où étaient réduites les autres nations: mais le dedans ſouffrait; il était épuiſé d'argent; on avait beſoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont preſque jamais d'intérêt aux guerres de leurs ſouverains. Des armées mercenaires levées par ordre d'un miniſtre, & conduites par un général qui obéit en aveugle à ce miniſtre, font pluſieurs campagnes ruineuſes, ſans que les rois au nom deſquelles elles combattent, aïent l'éſpérance, ou même le deſſein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu: il païe tout; il ſouffre dans la proſpérité des armes, comme dans l'adverſité; & la paix lui eſt preſque auſſi néceſſaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ſes places frontiéres.

Il fallait deux choſes au cardinal, pour conſommèr heureuſement ſon miniſtére; faire la paix, & aſſurer le repos de l'état par le mariage du roi. Ce prince avait été malade dangereuſement, après la campagne de Dunkerque: on avait tremblé pour ſa vie; le cardinal, qui n'était pas aimé de monſieur frére du roi, avait ſongé dans ce péril à mettre à couvert ſes richeſſes immenſes, & à préparer ſa retraite. Toutes ces conſidérations le déterminérent à marier Louis XIV promtement. Deux partis ſe préſentaient, la fille du roi d'Eſpagne, & la princeſſe de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement; il aimait éperdument mademoiſelle Mancini l'une des niéces du cardinal. Né avec un cœur tendre & de la fermeté dans ſes volontés, plein de paſſion, & ſans expérience, il aurait pû ſe réſoudre à épouſer ſa maîtreſſe.

Madame de Motteville, favorite de la reine mére, dont les mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Mazarin fut tenté de laiſſèr agir l'amour du roi, & de mettre ſa niéce ſur le trône. Il avait déja marié une autre niéce au prince de Conti, une au duc de Mercœur: celle que Louis XIV aimait, avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient juſtifièr ſon ambition. Il preſſentit adroitement la reine mére: *Je crains bien*, lui dit-il, *que le roi ne veüille trop fortement épouſer ma niéce.* La reine, qui connaiſſait le miniſtre, comprit qu'il ſouhaitait

ce

ce qu'il faignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princeſſe du ſang d'Aûtriche, fille, femme & mére de rois, & avec l'aigreur que lui inſpirait depuis quelque tems un miniſtre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : *Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon ſecond fils à la tête de toute la nation, contre le roi & contre vous.*

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponſe à la reine : mais il prit le parti ſage de penſer comme elle ; il ſe fit lui-même un honneur & un mérite de s'oppoſer à la paſſion de Louis XIV. ſon pouvoir n'avait pas beſoin d'une reine de ſon ſang pour appui. Il craignait même le caractére de ſa niéce ; & il crut affermir encore la puiſſance de ſon miniſtére, en fuiant la gloire dangereuſe d'élever trop ſa maiſon.

Dès l'année 1656, il avait envoié Lionne en Eſpagne, ſolliciter la paix, & demander l'infante ; mais dom Louis de Haro, perſuadé que quelque faible que fût l'Eſpagne, la France ne l'était pas moins, avait rejetté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était deſtinée au jeune Léopold. Le roi d'Eſpagne n'avait alors de ſon ſecond mariage qu'un fils, dont l'enfance mal-ſaine faiſait craindre pour ſa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritiére de tant d'états, portât ſes droits dans la maiſon d'Aûtriche, & non dans une maiſon ennemie : mais enfin Philippe IV aiant eû un autre fils dom Philippe Proſpèr, & ſa femme étant encor enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, & la bataille des Dunes lui rendit la paix néceſſaire.

Les Eſpagnols promirent l'infante, & demandérent une ſuſpenſion d'armes. Mazarin & dom Louis ſe rendirent ſur les frontiéres d'Eſpagne & de France dans l'Ile des Faiſans. Quoique le mariage d'un roi de France & la paix générale fûſſent l'objet de leurs conférences ; cependant plus d'un mois ſe paſſa à arranger les difficultés ſur la préſéance. & à régler des cérémonies. Les cardinaux ſe diſaient égaux aux rois, & ſupérieurs aux autres ſouverains. La France prétendait avec plus de juſtice la prééminence ſur les autres rois. Cependant dom Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin & lui, entre la France & l'Eſpagne.

Les conférences durérent quatre mois. Mazarin & dom Louis y déploiérent toute leur politique. Celle du cardinal était la fineſſe. Celle de dom Louis la lenteur. Celui-ci ne donnait preſque jamais

de paroles, & celui-là en donnait toûjours d'équivoques. Le génie du miniſtre Italien était de vouloir ſurprendre ; celui de l'Eſpagnol était de s'empécher d'être ſurpris. On prétend qu'il diſait du cardinal : *Il a un grand defaut en politique, c'eſt qu'il veut toûjours tromper.*

Telle eſt la viciſſitude des choſes humaines, que de ce fameux traité des Pirénées, il n'y a pas deux articles qui ſubſiſtent aujourd'hui. Le roi de France garda le Rouſſillon, qu'il eût toûjours conſervé ſans cette paix : mais à l'égard de la Flandre, la monarchie Eſpagnole n'y a plus rien. Nous étions alors les amis néceſſaires du Portugal ; nous ne le ſommes plus : tout eſt changé. Mais ſi dom Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin ſavait tromper, on a dit depuis qu'il ſavait prévoir. Il méditait dès longtems l'alliance de la France & de l'Eſpagne. On cite cette fameuſe lettre de lui, écrite pendant les négociations du Munſter : " Si le roi très-chrétien pouvait avoir les Païs-bas " & la Franche-comté en dot, en éſpouſant l'infante ; alors nous pour- " rions aſpirer à la ſucceſſion d'Eſpagne, quelque rénonciation qu'on " fit faire à l'infante ; & ce ne ſerait pas une attente fort eloignée, " puiſqu'il n'y a que la vie du prince ſon frére qui l'en pût exclure." Ce prince était alors Balthaſar, qui mourut en 1649.

Le cardinal ſe trompait évidemment, en penſant qu'on pourrait donner les Païs-bas & la Franche-comté en mariage à l'infante. On ne ſtipula pas une ſeule ville pour ſa dot. Au contraire on rendit à la monarchie Eſpagnole des villes conſidérables qu'on avait conquiſes, comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde, & d'autres places. On en garda quelques unes. Le cardinal ne ſe trompa pas en croiant que la renonciation ſerait un jour inutile ; mais ceux qui lui font honheur de cette prédiction, lui font donc prévoir que le prince dom Balthaſar mourrait en 1649 ; qu'enſuite les trois enfans du ſecond mariage ſeraient enlevés au berceau ; que Charles, le cinquiéme de tous ces enfans mâles, mourrait ſans poſtérité, & que ce roi Aûtrichien ſerait un jour un teſtament en faveur d'un petitfils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la poſtérité mâle de Philippe IV s'éteignît ; & des événemens étranges l'ont juſtifié, après plus de cinquante années.

Marie Théréſe, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta par ſon contrat de mariage, que cinq-cent mille écus

écus d'or au ſoleil ; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir ſur la frontier. Ces cinq-cent-mille écus, valant alors deux-millions-cinq-cent-mille livres, furent pourtant le ſujet de beaucoup de conteſtations entre les deux miniſtres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent-mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage préſent & réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir ſur aucune des terres de ſon pére ; & Louis XIV ratifia cette renonciation de la maniére la plus ſolennelle, & la fit enſuite enregiſtrèr au parlement.

Ces renonciations & ces cinq-cent-mille écus de dot ſemblaient être les clauſes ordinaires des mariages des infantes d'Eſpagne avec les rois de France. La reine Anne d'Aûtriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions ; & quand on avait marié Iſabelle, fille de Henri le grand, avec Philippe IV roi d'Eſpagne, on n'avait pas ſtipulé plus de cinq-cent-mille écus d'or pour ſa dot, dont même on ne lui païa jamais rien : deſorte qu'il ne paraiſſait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages : on n'y voiait que des filles de rois mariées à des rois, aiant à peine un préſent de nôces.

Le duc de Lorraine Charles IV, de qui la France & l'Eſpagne avaient beaucoup à ſe plaindre, ou plûtôt, qui avait beaucoup à ſe plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux, qu'on puniſſait parce qu'il ne pouvait ſe faire craindre. La France lui rendit ſes états en démoliſſant Nanci, & en lui défendant d'avoir des troupes. Dom Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grace le prince de Condé, en menaçant de lui laiſſèr en ſouveraineté Rocroi, le Câtelet, & d'autres places, dont il était en poſſeſſion. Ainſi la France gagna à la fois ces villes & le grand Condé. Il perdit ſa charge de grand-maître de la maiſon du roi, & ne revint preſque qu'avec ſa gloire.

Charles II roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pirénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le ſecours de dom Louis & de Mazarin. Il ſe flattait que leurs rois, ſes couſins-germains, réunis oſeraient enfin vangèr une cauſe commune à tous les ſouverains, puiſqu'enfin Cromwel n'était plus ; il ne pût ſeulement obtenir une entrevuë, ni avec Mazarin, ni avec dom Louis. Lockhart, cet ambaſſadeur de Cromwel,

était à Saint-Jean de Luz, & ſe faiſait reſpectèr encor même après la mort du protecteur ; & les deux miniſtres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refuſérent de voir Charles II. Ils penſaient que ſon rétabliſſement était impoſſible, & que toutes les factions Anglaiſes, quoique diviſées entre elles, conſpiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils ſe trompérent tous deux : la fortune fit peu de mois après ce que ces deux miniſtres auraient pû avoir la gloire d'entreprendre. Charles fût rappellé dans ſes états par les Anglais, ſans qu'un ſeul potentat de l'Europe ſe fût jamais mis en devoir ni d'empécher le meurtre du pére, ni de ſervir au rétabliſſement du fils. Il fût reçu dans les plaines de Douvres, par vingt-mille citoiens, qui ſe jettérent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit, que preſque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eût peût-être jamais de ſpectacle plus touchant, ni de révolution plus ſubite. Ce changement ſe fit en bien moins de tems, que le traité des Pirénées ne fût conclu ; & Charles II était déja paiſible poſſeſſeur de l'Angleterre, que Louis XIV n'était pas même encore marié par procureur.

Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi & la nouvelle reine à Paris. Un pére qui aurait marié ſon fils ſans lui donner l'adminiſtration de ſon bien, n'en eût pas uſé autrement que Mazarin ; il revint plus puiſſant & plus jaloux de ſa puiſſance & même de ſes honneurs, que jamais ; il ne donna plus la main aux princes du ſang en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité dom Louis de Haro en égal, voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faſte roial, aiant outre ſes gardes une compagnie de mouſquetaires, qui eſt aujourd'hui la ſeconde compagnie des mouſquetaires du roi. On n'eût plus auprès de lui un accés libre : ſi quelqu'un était aſſez mauvais courtiſan, pour demandèr une grace au roi, il était perdu. La reine mére, ſi longtems protectrice obſtinée de Mazarin contre la France, reſta ſans credit, dès qu'il n'eût plus beſoin d'elle. Le roi ſon fils, élevé dans une ſoumiſſion aveugle pour ce miniſtre, ne pouvait ſecoüer le joug qu'elle lui avait impoſé auſſi bien qu'à elle-même ; elle reſpectait ſon ouvrage, & Louis XIV n'oſait pas encor régner du vivant de Mazarin.

Un miniſtre eſt excuſable du mal qu'il fait, lorſque le gouvernail de l'état eſt forcé dans ſa main par les tempétes ; mais dans le calme il eſt coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien

bien qu'à lui, & à ſa famille par rapport à lui. Huit années de puiſſance abſoluë & tranquile depuis ſon dernier retour juſq'à ſa mort, ne furent marquées par aucun établiſſement glorieux ou utile; car le collége des quatre nations ne fût que l'effet de ſon teſtament. Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un ſeigneur obéré.

Le roi demanda quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait: *Sire, il n'y a rien dans les coffres de votre majeſté*; *mais monſieur le cardinal vous en prétera.* Mazarin était riche d'environ deux-cent millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Pluſieurs mémoires diſent, qu'il en amaſſa une partie par des moiens trop au deſſous de la grandeur de ſa place. Ils rapportent, qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courſes: c'eſt ce qui ne fût jamais prouvé; mais les Hollandais l'en ſupçonnérent, & ils n'auraient pas ſoupçonnérent le cardinal de Richelieu.

On dit qu'en mourant il eût des ſcrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ſes biens, & il en fit au roi une donation entiére, croiant que le roi les lui rendrait. Il ne ſe trompa point; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut; & il n'y eût que le roi qui ſemblât le regretter, car ce prince ſavait déja diſſimuler. Le joug commençait à lui peſer; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître ſenſible à une mort, qui le mettait en poſſeſſion de ſon trône.

Louis XIV & la cour portérent le deüil du cardinal Mazarin, honneur peu ordinaire, & que Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Etrée.

On n'entreprendra pas ici d'éxaminer, ſi le cardinal Mazarin a été un grand miniſtre ou non: c'eſt à ſes actions de parler, & à la poſtérité de juger. Mais on ne peut s'empécher de combattre l'opinion, qui ſuppoſe une étenduë d'eſprit prodigieuſe, & un génie preſque divin dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque ſuccès. Ce n'eſt point une pénétration ſupérieure, qui fait les hommes d'état; c'eſt leur caractére. Les hommes, pour peu qu'ils aïent du bon ſens, voient tous à peu-près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amſterdam ou de Berne, en ſait ſur ce point, autant que Séjan, Ximenés, Boukingham, Richelieu, ou Mazarin: mais notre conduite & nos entrepriſes dépendent uniquement de la trempe de notre ame, & nos ſuccès dépendent de la fortune.

Par éxemple: ſi un génie, tel que le pape Aléxandre VI, ou Borgia ſon fils, avait eû la Rochelle à prendre, il aurait invité dans ſon camp les principaux chefs ſous un ſerment ſacré, & ſe ſerait défait d'eux. Mazarin ſerait entré dans la ville deux ou trois ans plus-tard, en gagnant & en diviſant les bourgeois. Dom Louis de Haro n'eût pas hazardé l'entrepriſe. Richelieu fit une digue ſur la mèr à l'exemple d'Aléxandre, & entra dans la Rochelle en conquérant; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, & faiſaient paſſer Richelieu pour un téméraire.

On peut juger du caractére des hommes par leurs entrepriſes. On peut bien aſſurer que l'ame de Richelieu reſpirait la hauteur & la vengeance; que Mazarin était ſage, ſouple, & avide de biens. Mais pour connaître à quel point un miniſtre a de l'eſprit, il faut ou l'entendre ſouvent parler, ou lire ce qu'il écrit. Il arrive ſouvent parmi les hommes d'état, ce qu'on voit tous les jours parmi les courtiſans; celui qui a le plus d'eſprit échouë, & celui qui a dans le caractére plus de patience, de force, de ſoupleſſe, & de ſuite, réuſſit.

En liſant les lettres du cardinal Mazarin, & les mémoires du cardinal de Retz, on voit aiſément que Retz était le génie ſupérieur. Cependant Mazarin fût tout-puiſſant, & Retz fût proſcrit. Enfin il eſt très-vrai, que pour faire un puiſſant miniſtre, il ne faut ſouvent qu'un eſprit médiocre, du bon ſens, & de la fortune; mais pour être un bon miniſtre, il faut avoir pour paſſion dominante, l'amour du bien public. Le grand homme d'état eſt celui dont il reſte de grands monumens utiles à la patrie.

CHA-

CHAPITRE SIXIE'ME.

LOUIS XIV gouverne pàr lui même. Il force la branche d'Aûtriche Eſpagnole à lui céder partout la préſéance, & la cour de Rome à lui faire ſatisfaction. Il achette Dunkerque. Il donne des ſecours à l'empereur, au Portugal, aux états généraux, & rend ſon roiaume floriſſant & redoutable.

JAmais il n'y eût dans une cour plus d'intrigues & d'eſpérances, que durant l'agonie du cardinal Mazarin. Les femmes, qui prétendaient à la beauté, ſe flattaient de gouvernèr un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déja ſéduit juſqu'à offrir ſa couronne à ſa maitreſſe. Les jeunes courtiſans croiaient renouveller le régne des favoris. Chaque miniſtre eſpérait la premiére place. Aucun d'eux ne penſait, qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires, oſât prendre ſur lui le fardeau du gouvernement. Mazarin avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il l'avait pû. Il ne l'inſtruiſait que depuis fort peu de tems, & parce que le roi avait voulu être inſtruit.

On était ſi loin d'eſpérer d'être gouverné par ſon ſouverain, que de tous ceux qui avaient travaillé juſqu' alors avec le premier miniſtre, il n'y en eût aucun, qui demandât au roi, quand il voudrait les entendre. Ils lui demandérent tous : *A qui nous adreſſerons-nous ?* & Louis XIV leur répondit : *A moi.* On fut encor plus ſurpris de le voir perſévérer. Il y avait quelque tems qu'il conſultait ſes forces, & qu'il eſſaïait en ſecret ſon génie pour régner. Sa réſolution priſe une fois, il la maintint juſqu'au dernier moment de ſa vie. Il fixa à chacun de ſes miniſtres les bornes de ſon pouvoir, ſe faiſant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur

donnant

donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur miniſtére, & veillant ſur eux pour les empécher d'en trop abuſer. Il commença par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par une long brigandage.

La diſcipline fût rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence & la décence embellirent ſa cour. Les plaiſirs même eurent de l'éclat & de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, & tous emploiés à la gloire du roi & de la France.

Ce n'eſt pas ici le lieu de le repréſenter dans ſa vie privée, ni dans l'intérieur de ſon gouvernement ; c'eſt ce que nous ferons à part. Il ſuffit de dire que ſes peuples, qui depuis la mort de Henri le grand n'avaient point vû de veritable roi, & qui déteſtaient l'empire d'un premier miniſtre, furent remplis d'admiration & d'eſpérance, quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans, ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eû un premier miniſtre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puiſſantes. Si Louis XIII n'en avait pas eû, ce prince, dont un corps faible & malade énervait l'ame, eût ſuccombé ſous le poids. Louis XIV pouvait, ſans péril, avoir ou n'avoir pas de premier miniſtre. Il ne reſtait pas la moindre trace des anciennes factions ; il n'y avait plus en France qu'un maître, & des ſujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute ſorte de gloire, & qu'il voulait être auſſi conſidéré au dehors qu'abſolu au dedans.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entiére égalité, ce qui eſt très-naturel ; mais les rois de France ont toûjours réclamé la préſéance, que mérite l'antiquité de leur race & de leur roiaume : & s'ils ont cédé aux empereurs, c'eſt parce que les hommes ne ſont preſque jamais aſſez hardis pour renverſer un long uſage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif & peu puiſſant par lui-même, a le pas ſans contredit ſur tous les ſouverains, à cauſe de ce titre de Céſar & d'héritier de Charlemagne. Sa chancellerie Allemande ne traitait pas même les autres rois de majeſté. Les rois de France pouvaient diſputer la préſéance aux empereurs, puiſque la France avait fondé le véritable empire d'occident, dont le nom ſeul ſubſiſte en Allemagne. Ils avaient pour eux, non ſeulement la ſupériorité d'une couronne héréditaire ſur une dignité élective, mais l'avantage d'être iſſus, par une ſuite non interrompuë, de ſouverains qui régnaient ſur une grande monarchie, pluſieurs ſiécles avant que

dans

dans le monde entier aucune des maiſons qui poſſédent aujourd'hui des couronnes, fût parvenuë à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puiſſances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de très-chrétien. Les rois d'Eſpagne oppoſaient le titre de catholique ; & depuis que Charles-quint avait eû un roi de France priſonnier à Madrid, la fierté Eſpagnole était bien-lo in de céder ce rang. Les Anglais & les Suédois, qui n'alléguent aujourd'hui aucun de ces ſurnoms, reconnaiſſent, le moins qu'ils peuvent, cette ſupériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattuës : les papes, qui donnaient les états avec une bulle, ſe croiaient à plus forte raiſon en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout ſe paſſe en cérémonies, était le tribunal où ſe jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eû toûjours la ſupériorité, quand elle était plus puiſſante que l'Eſpagne ; mais depuis le régne de Charles-quint, l'Eſpagne n'avait négligé aucune occaſion de ſe donner l'égalité. La diſpute reſtait indéciſe ; un pas de plus ou de moins dans une proceſſion, un fauteüil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, & établiſſaient des titres pour cette prééminence. La chimére du point d'honneur était extréme alors ſur cet article entre les couronnes, comme les duëls entre les particuliers.

Il arriva qu'à l'entrée d'un ambaſſadeur de Suéde à Londres, le 1661.
comte d'Eſtrade ambaſſadeur de France, & le baron de Watteville ambaſſadeur d'Eſpagne, ſe diſputérent le pas. L'Eſpagnol, avec plus d'argent & une plus nombreuſe ſuite, avait gagné la populace Anglaiſe : il fait d'abord tuer les chevaux des caroſſes Français, & bientôt les gens du comte d'Eſtrade, bleſſés & diſperſés, laiſſérent les Eſpagnols marcher l'épée nuë comme en triomphe.

Louis XIV, informé de cette inſulte, rappella l'ambaſſadeur qu'il avait à Madrid, fit ſortir de France celui d'Eſpagne, rompit les conférences qui ſe tenaient encor en Flandre au ſujet des limites, & fit dire au roi Philippe IV ſon beau-pére, que s'il ne reconnaiſſait la ſupériorité de la couronne de France, & ne réparait cet affront par une ſatisfaction ſolennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger ſon roiaume dans une guerre nouvelle, pour la préſéance d'un ambaſſadeur : il envoia la comte de Fuentes

24 Mars 1662. déclarèr au roi à Fontainebleau, en préſence de tous les miniſtres étrangers, qui étaient en France : *Que les miniſtres Eſpagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France.* Ce n'en était pas aſſez pour reconnaître nettement la prééminence du roi ; mais c'en était aſſez pour un aveu authentique de la faibleſſe Eſpagnole. Cette cour encor fiére, murmura longtems de ſon humiliation. Depuis, pluſieurs miniſtres Eſpagnols ont renouvellé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimégue ; mais Lewis XIV acquit alors, par ſa fermeté, une ſupériorité réelle dans l'Europe, en faiſant voir combien il était à craindre.

A peine ſorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encor davantage dans une occaſion, où ſa gloire ſemblait moins intéreſſée. Les jeunes Français, dans les guerres faites depuis longtems en Italie contre l'Eſpagne, avaient donné aux Italiens circonſpects & jaloux, l'idée d'une nation impétueuſe. L'Italie regardait toutes les nations, dont elle était inondée, comme des barbares, & les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maiſons les plaiſirs avec le mépris, & la débauche avec l'inſulte. Ils étaient craints partout, & ſurtout à Rome.

Le duc de Créqui, ambaſſadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par ſa hauteur : ſes domeſtiques, gens qui pouſſent toûjours à l'extrémité les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes déſordres que la jeuneſſe indiſciplinable de Paris, qui ſe faiſait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

Quelques laquais du duc de Créqui s'aviſérent de charger l'épée à la main une eſcouade des Corſes (ce ſont les archers de Rome) & mirent en fuite ces miſérables. Tout le corps des Corſes, offenſé & ſecrettement animé par dom Mario Chigi frére du pape Aléxandre VII, qui haïſſait le duc de Créqui, vint en armes aſſiéger la maiſon de l'ambaſſadeur. Ils tirérent ſur le caroſſe de l'ambaſſadrice qui 20 Août 1662. rentrait alors dans ſon palais ; ils lui tuérent un page, & bleſſérent pluſieurs domeſtiques. Le duc de Créqui ſortit de Rome, accuſant les parens du pape & le pape lui-même, d'avoir favoriſé cet aſſaſſinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, perſuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiſer, & que tout s'oublie. Il fit pendre un Corſe & un Sbire au bout de quatre mois, & il fit ſortir de Rome le

le gouverneur, ſoupçonné d'avoir autoriſé l'attentat : mais il fût conſterné d'apprendre, que le roi menaçait de faire aſſiéger Rome, qu'il faiſait déja paſſer des troupes en Italie, & que le maréchal Dupleſſis-pralin était nommé pour les commander. L'affaire était devenuë une querelle de nation à nation, & le roi voulait faire reſpecter la ſienne. Le pape, avant de faire la ſatisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques ; il fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV ; mais les circonſtances n'étaient pas favorables au pape. L'Empire était attaqué par les Turcs : l'Eſpagne était embaraſſée dans une guerre peu heureuſe contre le Portugal.

La cour Romaine ne fit qu'irriter le roi ſans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, & fit ſaiſir le comtat d'Avignon. Dans d'autres tems les excommunications de Rome auraient ſuivi ces outrages ; mais c'était des armes uſés, & devenuës ridicules : il fallut que le pape pliât, il fût forcé d'éxiler de Rome ſon propre frére, d'envoier ſon neveu le cardinal Chigi, en qualité de légat *d latere*, faire ſatisfaction au roi, de caſſer la garde Corſe, & d'élever dans Rome une piramide, avec une inſcription qui contenait l'injure & la réparation. Le cardinal Chigi fût le premier légat de la cour Romaine, qui fût jamais envoié pour demander pardon. Les légats auparavant venaient donner des loix, & impoſer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparèr un outrage par des cérémonies paſſagéres, & par des monumens qui le ſont auſſi (car il permit quelques années après la deſtruction de la piramide) ; mais il força la cour de Rome à rendre Caſtro & Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modéne de ſes droits ſur Comacchio ; & il tira ainſi d'une inſulte, l'honneur ſolide d'être le protecteur des princes d'Italie.

En ſoûtenant ainſi ſa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter ſon pouvoir. Ses finances bien adminiſtrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque & Mardik du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-ſix livres dix ſols le marc. Charles II, prodigue & pauvre, eût la honte de vendre le prix du ſang des Anglais. Son chancelier Hide, accuſé d'avoir ou conſeillé ou ſouffert cette faibleſſe, fût banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit ſouvent les fautes des favoris, & qui quelquefois même juge ſes rois. 17 Oct. 1662.

1663. Louis fit travailler trente-mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre & de la mèr. On creuſa, entre la ville & la citadelle, un baſſin capable de contenir trente vaiſſeaux de guerre, de ſorte qu'à peine les Anglais eûrent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

30 Août 1663. Quelque tems après, le roi força le duc de Lorrain à lui donner la forte ville de Marſal. Ce malheureux Charles IV, guerrier aſſez illuſtre, mais prince faible, inconſtant & imprudent, venait de faire un traité, par lequel il donnait la Lorraine à la France après ſa mort, à condition que le roi lui permettrait de levèr un million ſur l'état qu'il abandonnait, & que les princes du ſang de Lorraine ſeraient réputés princes du ſang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne ſervit qu'à produire de nouvelles inconſtances dans le duc de Lorraine ; trop heureux enſuite de donner Marſal, & de ſe remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ſes états même pendant la paix, & ſe tenait toûjours prêt pour la guerre, faiſant fortifier ſes frontiéres, tenant ſes troupes dans la diſcipline, augmentant leur nombre, faiſant des revuës fréquentes.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe ; ils attaquaient à la fois l'Empereur d'Allemagne, & les Vénitiens. La politique des rois de France a toûjours été, depuis François premier, d'être alliés des empereurs Turcs, non ſeulement pour les avantages du commerce, mais pour empécher la maiſon d'Aûtriche de trop prévaloir. Cependant un roi chrétien ne pouvait refuſer du ſecours à l'empereur trop en danger, & l'intérêt de la France était bien, que les Turcs inquiétaſſent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahiſſent ; & enfin ſes traités avec l'empire lui faiſaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoia donc ſix-mille hommes en Hongrie, ſous les ordres du comte de Coligni, ſeul reſte de la maiſon de ce Coligni autrefois ſi célébre dans nos guerres civiles, & qui mérite peut-être une auſſi grande renommée que cet amiral, par ſon courage & par ſa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, & toutes les offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engagèr à manquèr à ſon ami. Il mena avec lui l'élite de la nobleſſe de France, & entre autres le jeune La Feüillade, homme entreprenant, & avide de gloire & de fortune. Ces Français allérent ſervir en Hongrie ſous le général Montécuculi, qui tenait tête alors au grand-viſir Kiuperli, & qui depuis en ſervant contre la France, balança

Août 1664.

la

la réputation de Turenne. Il y eût un grand combat à Saint-Gothard au bord du Raab, entre les Turcs & l'armeé de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur ; les Allemans même, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice. Mais ce n'eſt pas la rendre aux Allemans, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eûrent ſeuls l'honneur de la victoire.

Le roi, en mettant ſa grandeur à ſecourir ouvertement l'empereur, & à donner de l'éclat aux armes Françaiſes, mettait ſa politique à ſoûtenir ſecrettement le Portugal contre l'Eſpagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais par le traité des Pirénées ; mais l'Eſpagnol avait fait pluſieurs petites infractions tacites à la paix. Les Français en fit une hardie & déciſive : le maréchal de Schomberg, étranger & hugenot, paſſa en Portugal avec quatre-mille ſoldats Français, qu'il païait de l'argent de Louis XIV, & qu'il feignait de ſoudoièr au nom du roi Portugais. Ces quatre-mille ſoldats Français, joints aux troupes Portugaiſes, remportérent à Villa-vicioſa une victoire complette, qui affermit le trône dans la maiſon de Bragance. Ainſi Louis XIV paſſait déja pour un prince guerrier & politique, & l'Europe le redoutait même avant qu'il eût encor fait la guerre. Juin 1665.

Ce fût par cette politique, qu'il évita malgré ſes promeſſes, de joindre le peu de vaiſſeaux qu'il avait alors, aux flottes Hollandaiſes. Il s'était allié avec la Hollande en 1662. Cette république, environ ce tems-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au ſujet du vain & bizarre honneur du pavillon, & du droit réel de ſon commerce dans les Indes. Louis voiait avec plaiſir ces deux puiſſances maritimes, mettre en mèr tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaiſſeaux, & ſe détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtrés qui ſe ſoient jamais données, dont tout le fruit était l'affaibliſſement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers. Ce fût dans ces combats, que le Hollandais Ruiter acquit la réputation du plus grand homme de mèr qu'on eût vu encor. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaiſſeaux d'Angleterre juſques dans ſes ports à quatre lieuës de Londres. Il fit triompher la Hollande ſur les mers, dont les Anglais avaient toûjours eû l'empire, & où Louis XIV n'était rien encore. 11, 12, 13 Juin 1666.

La domination de l'océan était partagée depuis quelque tems entre ces deux nations. L'art de conſtruire les vaiſſeaux, & de s'en ſervir pour le commerce & pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, ſous le miniſtére de Richelieu, ſe croiait puiſſante ſur mèr, parce que d'environ ſoixante vaiſſeaux ronds que l'on comptait dans ſes ports, elle pouvait en mettre en mèr environ trente, dont un ſeul portait ſoixante & dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaiſſeaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures, pour la conſtruction & pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, & de donnèr à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroiable; mais en 1664 & 1665, tandis que les Anglais & les Hollandais couvraient l'océan de près de trois-cent gros vaiſſeaux de guerre, il n'en avait encor que quinze ou ſeize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait contre les pirates de Barbarie; & lorſque les états-généraux preſſérent Louis XIV de joindre ſa flotte à la leur, il ne ſe trouva dans le port de Breſt qu'un ſeul brûlot, qu'on eût honte de faire partir, & qu'il fallut pourtant leur envoier ſur leurs inſtances réitérées. Ce fût une honte, que Louis XIV s'empreſſa bien vîte d'effacer.

Il donna aux états un ſecours de ſes forces de terre, plus eſſentiel & plus honorable. Il leur envoia ſix-mille Français, pour les défendre contre l'évêque de Munſter, Chriſtofle-Bernard de Gaalen, prélat guerrier & ennemi implacable, ſoudoié par l'Angleterre pour déſoler la Hollande; mais il leur fit païer chérement ce ſecours, & les traita comme un homme puiſſant, qui vend ſa protection à des marchands opulens. Colbert mit ſur leur compte, non ſeulement la ſolde de ces troupes, mais juſqu'aux frais d'une ambaſſade, envoiée en Angleterre, pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais ſecours ne fût donné de ſi mauvaiſe grace, ni reçu avec moins de reconnaiſſance.

Le roi aiant ainſi aguerri ſes troupes, & formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, reſpecté & vangé dans Rome, ne voiait pas un ſeul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peſte, Londres réduite en cendres par un incendie attribué injuſtement aux Catholiques; la prodigalité & l'indigence continuelle de Charles ſecond, auſſi dangereuſes pour ſes affaires

affaires que la contagion & l'incendie, mettaient la France en ſureté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuiſement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Eſpagne Philippe IV mourant, & ſa monarchie auſſi faible que lui, laiſſaient Louis XIV le ſeul puiſſant & le ſeul redoutable. Il était jeune, riche, bien ſervi, obéi aveuglément, & marquait l'impatience de ſe ſignalèr & d'être conquérant.

CHAPITRE SEPTIEME.

Conquéte de la Flandre.

L'Occaſion ſe préſenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV ſon beau-pére mourut: il avait eû de ſa premiére femme, ſœur de Louis XIII, cette princeſſe Marie-Théréſe mariée à ſon couſin Louis XIV; mariage, par lequel la monarchie Eſpagnole eſt enfin tombée dans la maiſon de Bourbon, ſi longtems ſon ennemie. De ſon ſecond mariage avec Marie-Anne d'Aûtriche, il avait eû Charles ſecond, enfant faible & malſain, héritier de ſa couronne, & ſeul reſte de trois enfans mâles, dont deux étaient morts en bas âge. Louis XIV prétendit, que la Flandre & la Franche-comté, provinces du roiaume d'Eſpagne, devaient, ſelon la juriſprudence de ces provinces, revenir à ſa femme, malgré ſa renonciation. Si les cauſes des rois pouvaient ſe juger par les loix des nations à un tribunal déſintéreſſé, l'affaire eût été un peu douteuſe.

Louis

Louis fit éxaminer ſes droits par ſon conſeil & par des théologiens, qui les jugérent inconteſtables; mais le conſeil & le confeſſeur de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puiſſante raiſon, la loi expreſſe de Charles-quint; mais les loix de Charles-quint n'étaient guéres ſuivies par la cour de France.

Un de ces prétextes, que prenait le conſeil du roi, était, que les cinq-cent-mille écus donnés en dot à ſa femme, n'avaient point été païés; mais on oubliait, que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France & l'Eſpagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier & des raiſons d'avocat; mais la ſeule raiſon d'état était écoutée.

1667. Le roi, comptant encor plus ſur ſes forces que ſur ſes raiſons, marcha en Flandre à des conquêtes aſſurées. Il était à la tête de trente-cinq-mille hommes: un autre corps de huit-mille fut envoié vers Dunkerque; un de quatre-mille vers Luxembourg. Turenne était ſous lui le général de cette armée. Colbert avait multiplié les reſſources de l'état, pour fournir à ces dépenſes. Louvois, nouveau miniſtre de la guerre, avait fait des préparatifs immenſes pour la campagne. Des magazins de toute eſpéce étaient diſtribués ſur la frontiére. Il introduiſit le premier cette méthode avantageuſe, que la faibleſſe du gouvernement avait juſqu'alors renduë impraticable, de faire ſubſiſtèr les armées par magazin: quelque ſiége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ſes armes, les ſecours & les ſubſiſtances étaient prêtes, les logemens des troupes marqués, leurs marches réglées. La diſcipline, renduë plus ſévére de jour en jour par l'auſtérité infléxible du miniſtre, enchainait tous les officiers à leur devoir. La préſence d'un jeune roi, l'idole de ſon armée, leur rendait la dureté de ce devoir aiſée & chére. Le grade militaire commença à être un droit beaucoup au deſſus de celui de la naiſſance. Les ſervices, & non les aieux, furent comptés, ce qui ne s'était guéres vu encore. Par là l'officier de la plus médiocre naiſſance fût encouragé, ſans que ceux de la plus haute eûſſent à ſe plaindre. L'infanterie, ſur qui tombait tout le poids de la guerre depuis l'inutilité reconnuë des lances, partagea les récompenſes, dont la cavalerie était en poſſeſſion. Des maximes nouvelles dans le gouvernement inſpiraient un nouveau courage.

Le

Le roi, entre un chef & un miniſtre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, & ne l'en ſervant que mieux, ſuivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait avec tous ces avantages une province mal défenduë d'un roiaume ruiné & déchiré. Il n'avait à faire qu'à ſa belle-mére, femme faible dont le gouvernement malheureux laiſſait la monarchie Eſpagnole ſans défenſe. La veuve de Philippe IV avait pris pour ſon premier miniſtre, un jeſuite Allemand ſon confeſſeur, nommé le pére Nitard, homme auſſi capable de dominer ſur ſa pénitente, qu'incapable de gouvernèr un état, n'aiant rien d'un miniſtre & d'un prêtre, que la hauteur & l'ambition. Il oſa dire un jour au duc de Lerme, même avant de gouvernèr : *C'eſt vous qui me devez du reſpect, puiſque j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre reine à mes pieds.* Avec cette fierté ſi contraire à la vraie grandeur d'eſprit, il laiſſait le tréſor ſans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports ſans vaiſſeaux, les armées ſans diſcipline, deſtituées de chefs, mal païées, & plus mal conduites devant un ennemi, qui avait tout ce qui manquait à l'Eſpagne.

L'art d'attaquer les places comme aujourd'hui, n'était pas encor perfectionné, parce que celui de les bien fortifièr, & de les bien défendre, était plus ignoré. Les frontiéres de Flandre Eſpagnole étaient preſque ſans fortifications & ſans garniſons.

Louis n'eût qu'à ſe préſenter devant elles. Il entra dans Charleroi, comme dans Paris ; Ath, Tournai, furent priſes en deux jours; Furnes, Armentiéres, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il deſcendit dans la tranchée devant Douai, & elle ſe rendit le lendemain. Lille, la plus floriſſante ville de ces païs, la ſeule bien fortifiée, & qui avait une garniſon de ſix-mille hommes, capitula après neuf jours de ſiége. Les Eſpagnols n'avaient que huit mille hommes à oppoſèr à l'armée victorieuſe ; encore l'arriére-garde de cette petite armée fût-elle taillée en piéces par le marquis, depuis maréchal de Créqui. Le reſte ſe cacha ſous Bruxelles, & ſous Mons, laiſſant le roi vaincre ſans combattre.

6 Juill. 27 Août 1667. 27 Août. 31 Août.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des ſuccès ſi faciles, parut le voiage d'une cour. La bonne chére, le luxe, & les plaiſirs, s'introduiſirent alors dans nos armées, dans le tems même que la diſcipline s'affermiſſait. Les officiers faiſaient

ſaient le devoir militaire beaucoup plus éxactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de Turenne n'avait eû longtems que des aſſiettes de fèr en campagne. Le marquis d'Humiéres fût le premier, au ſiége d'Arras en 1658, qui ſe fit ſervir en vaiſſelles d'argent à la tranchée, & qui y fit manger des ragoûts & des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi aimant la magnificence, étalait celle de ſa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde ſe piqua de ſomptuoſité & de goût dans la bonne chére, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe là marque certaine de la richeſſe d'un grand état, & ſouvent la cauſe de la décadence d'un petit, était cependant encor très peu de choſe, auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ſes généraux & ſes miniſtres, allaient au rendez-vous de l'armée à cheval, aulieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de ſecrétaire d'un officier général, qui ne faſſe ce voiage en chaiſe de poſte avec des glaces & des reſſorts, plus commodément & plus tranquilement, qu'on ne faiſait alors une viſite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicateſſe des officiers ne les empéchait point alors d'allèr à la tranchée, avec le pot en tête & la cuiraſſe ſur le dos. Le roi en donnait l'exemple: il alla ainſi à la tranchée devant Douai & devant Lille. Cette conduite ſage conſerva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes-gens peu robuſtes, pleins de valeur, mais de molleſſe, & qui ſemblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'allarmes Bruxelles; les citoiens tranſportaient déja leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entiére pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes aſſez nombreuſes, pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ſes armes. Louvois lui conſeilla de mettre de groſſes garniſons dans les villes priſes, & de les fortifier. Vauban, l'un de ces grands hommes & de ces geniçs qui parurent dans ce ſiécle pour le ſervice de Louis XIV, fût chargé de ces fortifications. Il les fit ſuivant ſa méthode nouvelle, devenuë aujourd'hui la regle de tous les bons ingénieurs. On fût étonné de ne voir plus les places revétuës, que d'ouvrages preſque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes & menaçantes n'en étaient que plus expoſées

poſées à être foudroiées par l'artillerie: plus il les rendit razantes, moins elles étaient en priſe. Il conſtruiſit la citadelle de Lille ſur ces principes. On n'avait point encor en France détaché la gouvernement d'une ville de celui de la fortereſſe. L'éxemple commença en faveur de Vauban; il fût le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encor obſerver, que le premier de ces plans en relief qu'on voit dans la galerie du Louvre, fût celui des fortifications de Lille. 1668.

Le roi ſe hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ſes courtiſans & de ſes maîtreſſes, & des fêtes qu'il donna à ſa cour.

CHAPITRE HUITIEME.

Conquête de la Franche-comté: paix d'Aix la Chapelle.

ON était plongé dans les divertiſſemens à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hivèr au mois de Janvier, on fût étonneé de voir des troupes marcher de tous côtés, allèr & revenir ſur les chemins de la champagne, dans les trois évêchez: des trains d'artillerie, des chariots de munitions, s'arrétaient ſous divers prétextes, dans la route qui méne de champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvemens dont on ignorait la cauſe. Les étrangers par intérêt, & les courtiſans par curioſité, s'épuiſaient en conjectures: l'Allemagne était allarmé: l'objet de ces préparatifs & de ces marches irréguliers, était inconnu à tout le monde. Le ſecret dans les conſpirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le 1668.

fût dans cette entrepriſe de Louis XIV. Enfin le 2 de Février il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enguien fils du grand Condé, & quelques courtiſans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, & arrive à Dijon. Vingt-mille hommes, aſſemblés de vingt routes différentes, ſe trouvent le même jour en Franche-comté à quelques lieuës de Beſançon ; & le grand Condé paraît à leur tête, aiant pour ſon principal lieutenant-général, Bouteville-Montmorenci ſon ami, devenu duc de Luxembourg, toûjours attaché à lui dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune. Luxembourgh était l'éléve de Condé dans l'art de la guerre; & il obligea à force de mérite, le roi qui ne l'aimait pas, à l'emploier.

Tel était le nœud de cette entrepriſe imprévuë : le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, & Louvois de ſa faveur auprès du maître ; Condé était jaloux en héros, & Louvois en miniſtre. Le prince, gouverneur de la Bourgogne qui touche à la Franche-comté, avait formé le deſſein de s'en rendre maître en hivèr, en moins de tems que Turenne n'en avait mis l'été dernier à conquérir la Flandre Françaiſe. Il communiqua d'abord ſon projet à Louvois, qui l'embraſſa avidement, pour éloignèr & rendre inutile Turenne, & pour ſervir en même-tems ſon maître.

Cette province aſſez pauvre alors en argent, mais très fertile, bien peuplée, etenduë en long de quarante lieuës, & large de vingt, avait le nom de Franche, & l'était en effet. Les rois d'Eſpagne en étaient plus-tôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce païs fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'adminiſtration était partagée & diſputée, entre lè parlement & le gouverneur de la Franche-comté. Le peuple jouiſſait de grands priviléges, toûjours reſpectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouſe de ſes droits, & voiſine de la France. Jamais peuple ne vécut ſous un gouvernement plus doux, & ne fût ſi attaché à ſes ſouverains. Leur amour pour la maiſon d'Aûtriche s'eſt conſervé pendant deux générations. Mais cet amour était plus-tôt celui de leur liberté.

Enfin la Franche-comté était heureuſe, mais pauvre; & puiſqu'elle était une eſpéce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en diſe Péliſſon, on ne ſe borna pas à emploier la force.

On

On gagna d'abord quelques citoiens par des préſens & des eſpérances. On s'aſſura l'abbé Jean de Batteville, frére de celui qui aiant inſulté à Londres l'ambaſſadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Aûtriche Eſpagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis Chartreux, puis Turc, & enfin eccléſiaſtique, eût parole d'être grand-doien & d'avoir d'autres bénéfices. On corrompit le comte de Saint-amour neveu du gouverneur ; & le gouverneur lui-même, à la fin, ne fût pas infléxible. Quelques conſeillers de ce parlement furent achetés peu chèr. Ces intrigues ſecrettes, à peine commencées, furent ſoûtenuës par vingt-mille hommes. Beſançon, la capitale de la province, eſt inveſtie par le prince de Condé : Luxembourg court à Salins : le lendemain Beſançon & Salins ſe rendirent. Beſançon ne demanda pour capitulation, que la conſervation d'un ſaint ſuaire, fort révéré dans cette ville ; ce qu'on leur accorda très aiſément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé ſur la frontiére pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre, que ces deux villes ſont aſſiégées & priſes. Le roi courut auſſitôt ſe montrèr à la fortune, qui faiſait tout pour lui.

Il alla aſſiéger Dole en perſonne. Cette place était réputée forte : elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme de grand courage, fidéle par grandeur d'ame aux Eſpagnols qu'il haïſſait, & au parlement qu'il mépriſait. Il n'avait pour garniſon, que quatre-cent ſoldats & les citoiens, & il oſa ſe défendre. La tranchée ne fût point pouſſée dans les formes. A peine l'eût-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui ſuivaient le roi, courut attaquer la contreſcarpe, & s'y logea. Le prince de Condé, à qui l'âge & l'expérience avaient donné un courage tranquile, les fit ſoûtenir à propos, & partagea leur péril, pour les en tirèr. Ce prince était partout avec ſon fils, & venait enſuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eû ſa fortune à faire. Le roi, dans ſon quartier, montrait plus-tôt la dignité d'un monarque dans ſa cour, qu'une ardeur impétueuſe, qui n'était pas néceſſaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était obſervé. Il avait ſon petit coucher, ſes grandes, ſes petits entrées, une ſalle des audiances dans ſa tente. Il ne tempérait le faſte du trône qu'en faiſant mangèr à ſa table:

table ſes officiers-généraux & ſes aides de camp. On ne lui voiait point dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François premier & de Henri IV, qui cherchaient toutes les eſpéces de dangers. Il ſe contentait de ne les pas craindre, & d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dole aubout de quatre jours de ſiége, douze jours après ſon départ de Saint-Germain ; & enfin en moins de trois ſemaines, toute la Franche-comté lui fût ſoûmiſe. Le conſeil d'Eſpagne, étonné & indigné du peu de réſiſtance, écrivit au gouverneur : " que le roi de France aurait dû " envoier ſes laquais, prendre poſſeſſion de ce païs, au lieu d'y " aller en perſonne."

14 Fevr. 1668.

Tant de fortune & tant d'ambition réveillérent l'Europe aſſoupie ; l'Empire commença à ſe remuer, & l'empereur à lever des troupes. Les Suiſſes, voiſins des Francs-comtois, & qui n'ont de bien que leur liberté, tremblérent pour elle. Le reſte de la Flandre pouvait être envahi au printems prochain. Les Hollandais, à qui il avait toûjours importé d'avoir les Français pour amis, frémiſſaient de les avoir pour voiſins. L'Eſpagne alors eût recours à ces mêmes Hollandais, & fût en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraiſſait auparavant que mépriſable & rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de With, qui dès l'âge de vingt-cinq ans avait été élu grand-penſionnaire ; homme amoureux de la liberté de ſon païs, autant que de ſa grandeur perſonelle : aſſujetti à la frugalité & à la modeſtie de ſa république, il n'avait qu'un laquais & une ſervante, & allait à pied dans la Haie, tandis que dans les négociations de l'Europe, ſon nom était compté avec les noms des plus puiſſans rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de ſageſſe, d'induſtrie dans les affaires, excellent citoien, grand politique, & qui cependant fût depuis très-malheureux.

Il avait contracté avec le chevalier Temple, ambaſſadeur d'Angleterre à la Haie, une amitié bien rare entre des miniſtres. Temple était un philoſophe, qui joignait les lettres aux affaires ; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque Burnet lui a faits d'athéiſme ; né avec le génie d'un ſage républicain, aimant la Hollande, comme ſon propre païs, parce qu'elle était libre, & auſſi jaloux de cette liberté que le grand penſionnaire lui-même. Ces deux citoiens s'unirent

nirent avec le comte de Dhona ambaſſadeur de Suéde, pour arréter les progrès du roi de France.

Ce tems était marqué pour les événemens rapides. La Flandre, qu'on nomme *Flandre Francoiſe*, avait été priſe en trois mois ; la Franche-comté en trois ſemaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre & la Suéde, pour tenir la balance de l'Europe, & réprimer l'ambition de Louis XIV, fût propoſé & conclu en cinq jours.

Louis XIV fût indigné, qu'un petit état, tel que la Hollande, conçût l'idée de borner ſes conquêtes, & d'être l'arbitre des rois, & plus encor qu'elle en fût capable. Cette entrepriſe des Provinces-unies lui fût un outrage ſenſible, qu'il fallût dévorer, & dont il médita dès-lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puiſſant & tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il propoſa lui-même la paix. La France & l'Eſpagne choiſirent Aix la Chapelle pour le lieu des conférences, & le nouveau pape Roſpigliosi, Clément neuf, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer ſa faibleſſe d'un crédit apparent, rechercha par toute ſorte de moiens, l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pirénées ; elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix la Chapelle. Un nonce fût envoié à ce congrès, pour être un fantôme d'arbitre, entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déja jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout ſe traitait en effet à Saint-Germain, par le miniſtére de leur ambaſſadeur Vanbeuning. Ce qui avait été accordé en ſecret par lui, était envoié à Aix la Chapelle, pour être ſigné avec appareil par les miniſtres aſſemblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant, qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France & l'Eſpagne à recevoir ſa médiation ?

Ce Van-beuning, bourguemeſtre d'Amſterdam, avait la vivacité d'un Français, & la fierté d'un Eſpagnol. Il ſe plaiſait à choquer, dans toutes les occaſions, la hauteur impérieuſe du roi ; & oppoſait une infléxibilité républicaine au ton de ſupériorité, que les miniſtres de France commençaient à prendre. *Ne vous fiez-vous pas à la*

parole du roi? lui disait monsieur de Lionne dans une conférence. *J'ignore ce que veut le roi*, dit Van-beuning; *je considére ce qu'il peut.* Enfin à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourguemestre conclut avec autorité une paix, par laquelle le roi fût obligé de rendre la Franche-comté. Les Hollandais eûssent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, & être delivrés d'un voisin si redoutable. Mais toutes les nations trouvérent, que le roi marquait assez de modération, en se privant de la Franche-comté. Cependant il gagnait davantage, en retenant les villes de Flandre; & il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le tems qu'il lui cédait.

2 Mai 1668.

CHAPITRE NEUVIEME.

Magnificence de LOUIS XIV. Conquête de la Hollande.

LOUIS XIV, forcé de rester quelque tems en paix, continua, comme il avait commencé, à regler, à fortifièr & embellir son roiaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander; & les succès dans l'administration étaient aussi rapides, que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable, de voir les ports de mèr, auparavant déserts & ruinés, maintenant entourés d'ouvrages, qui faisaient leur ornement & leur défense, couverts de na-

navires & de matelots, & contenant déja près de ſoixante grands vaiſſeaux, qu'il pouvait armer en guerre, de nouvelles colonies, protégées par ſon pavillon, partaient de tous côtés, pour l'Amérique, pour les Indes Orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, & ſous ſes yeux, des édifices immenſes occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraine après elle ; & dans l'intérieur de ſa cour & de ſa capitale, des arts plus nobles & plus ingénieux donnaient à la France des plaiſirs & une gloire, dont les ſiécles précédens n'avaient pas eû même l'idée. Les lettres floriſſaient. Le bon goût & la raiſon pénétraient dans les écoles de la Barbarie. Tous ces détails de la gloire & de la félicité de la nation, trouveront leur véritable place dans cette hiſtoire ; il ne s'agit ici que des affaires générales & militaires.

Le Portugal donnait en ce tems un ſpectacle étrange à l'Europe. Dom Alphonſe, fils indigne de l'heureux dom Jean de Bragance, y régnait. Il était furieux & imbécile. Sa femme, fille du duc de Nemours, amoureuſe de dom Pédre frere d'Alphonſe, oſa concevoir le projet de détroner ſon Mari & d'épouſer ſon amant. L'abrutiſſement de ſon mari juſtifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-deſſus de l'ordinaire. Il avait eû publiquement d'une courtiſane, un enfant qu'il avait reconnu. Enfin il avait couché très-longtems avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accuſa d'impuiſſance ; & aiant acquis dans le roiaume par ſon habileté, l'autorité que ſon mari avait perduë par ſes fureurs, elle le fit enfermer. Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouſer ſon beau-frére. Il n'eſt pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle ; mais il l'eſt, que des perſonnes toutes puiſſantes en aïent beſoin. Cet événement, qui ne fit une révolution que dans la famille roiale & non dans le roiaume de Portugal, n'aiant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par ſa ſingularité. Nov. 1667.

La France reçut bientôt après, un roi qui deſcendait du trône d'une autre maniére. Jean Caſimir roi de Pologne renouvela l'éxemple de la reine Chriſtine. Fatigué des embarras du gouvernement, & voulant vivre heureux, il choiſit ſa retraite à Paris, dans l'abbaïe de Saint-Germain dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le ſéjour de tous les arts, était une demeure délicieuſe pour un roi, qui cherchait les douceurs de la ſociété, & qui aimait les lettres. Sept. 1668.

Il avait été jéſuite & cardinal, avant d'être roi; & dégouté également de la roiauté & de l'égliſe, il ne cherchait qu'à vivre en particulier & en ſage, & ne voulut jamais ſouffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majeſté.

Mais une affaire plus intéreſſante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du tems des Mahomets, des Sélims & des Solimans, mais dangereux encor & forts de nos diviſions, aſſiégeaient depuis deux ans Candie, avec toutes les forces de leur empire. On ne ſait s'il était plus étonnant, que les Vénitiens ſe fuſſent défendus ſi longtems, ou que les rois de l'Europe les eûſſent abandonnés.

Les tems étaient bien changés. Autrefois, lorſque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine, envoiait des millions de chrétiens combattre les Mahométans dans leur empire: nos états s'épuiſaient d'hommes & d'argent, pour aller conquérir la miſérable & ſtérile province de Judée : & maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevard de la chrétienté, était inondée de ſoixante-mille Turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galéres de Malte & du pape, étaient le ſeul ſecours, qui défendait cette république contre l'empire Ottoman. Le ſénat de Veniſe, auſſi impuiſſant que ſage, ne pouvait, avec ſes ſoldats mercenaires & des ſecours ſi faibles, reſiſtèr au grand-viſir Kiuperli, bon miniſtre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, ſuivi de troupes formidables, & qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'éxemple de ſecourir Candie. Ses galéres, & les vaiſſeaux nouvellement conſtruits dans le port de Toulon, y portérent ſept-mille hommes, commandés par le duc de Beaufort : ſecours devenu trop faible dans un ſi grand danger, parce que la généroſité Françaiſe ne fut imitée de perſonne.

La Feuillade, ſimple gentilhomme Français, fit une action qui n'avait d'éxemple que dans les anciens tems de la chevalerie. Il mena près de trois cent gentilshommes à Candie, à ſes depens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelqu'autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de la Feüillade, il eſt à croire que Candie eût été délivrée. Ce ſecours ne ſervit qu'à retarder la priſe de quelques jours, & à verſer du ſang inutilement. Le duc de Beaufort périt dans une ſortie ;

tie; & Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. 16 Sept. 1669.

Les Turcs dans ce ſiége s'étaient montrés ſupérieurs aux chrétiens même dans la connaiſſance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eut vus encor en Europe, furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la premiére fois, des lignes paralléles dans les tranchées. C'eſt d'eux, que nous avons appris cet uſage ; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur Italien. Il eſt certain que des vainqueurs, tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richeſſes, & cette conſtance dans le travail qui faiſait alors leur caractére, devaient conquérir l'Italie & prendre Rome en bien peu de tems. Mais les lâches empereurs qu'ils ont eûs depuis, leurs mauvais généraux, & le vice de leur gouvernement, ont été le ſalut de la chrétienté.

Le roi, peu touché de ces événemens éloignés, laiſſait meurir ſon grand deſſein de conquérir tous les Païs-Bas, & de commencer par la Hollande. L'occaſion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait ſur les mers; mais ſur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Eſpagne & avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle ſe repoſait avec trop de ſécurité ſur les traités, & ſur les avantages d'un commerce immenſe. Autant que ſes armées navales étaient diſciplinées & invincibles; autant ſes troupes de terre étaient mal tenuës & mépriſables. Leur cavalerie n'était compoſée que de bourgeois, qui ne ſortaient jamais de leurs maiſons, & qui païaient des gens de la lie du peuple pour faire le ſervice en leur place. L'infanterie était à-peu-près ſur le même pied ; les officiers, les commandans même des places de guerre, étaient les enfans, ou les parens des bourguemeſtres, nourris dans l'inexpérience & dans l'oiſiveté, regardant leurs emplois, comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le penſionnaire Jean de With avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas aſſez voulu, & ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Holiande. Cet appui venant à manquèr aux provinces-unies, leur ruine paraiſſait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ſes deſſeins. Le monarque Anglais n'était pas à la vérité fort ſenſible à la honte que ſon régne & ſa nation avaient reçuë, lorſque ſes vaiſſeaux furent brulés juſques dans la riviére de la Tamiſe, par la flotte Hol-

landaiſe. Il ne reſpirait, ni la vengeance, ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaiſirs, & régnèr avec un pouvoir moins géné. C'eſt par là qu'on le pouvait ſéduire. Louis, qui n'avait qu'à parlèr alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui
1670. n'en pouvait avoir ſans ſon parlement. Cette liaiſon ſecrette entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à *Madame*, ſœur de Charles ſecond & épouſe de *Monſieur* frére unique du roi, à Turenne & à Louvois.

Une princeſſe de vingt-ſix ans fut le plénipotentiaire, qui devait conſommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du paſſage de madame en Angleterre, un voiage que le roi voulut faire dans ſes conquêtes nouvelles vers Dunkerque & vers Lille. La pompe & la grandeur des anciens rois de l'Aſie n'approchaient pas de l'éclat de ce voiage. Trente-mille hommes précédérent ou ſuivirent la marche du roi ; les uns deſtinés à renforcer les garniſons des païs-conquis, les autres à travaillèr aux fortifications, quelques-uns à applanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine ſa femme, toutes les princeſſes & les plus belles femmes de ſa cour. Madame brillait au milieu d'elles, & goûtait dans le fond de ſon cœur le plaiſir & la gloire de tout cet appareil, qui n'était que pour elle. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain juſqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ſes nouveaux ſujets, & éblouïer ſes voiſins, répandait par-tout ſes libéralités avec profuſion, l'or & les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princeſſe Henriette s'embarqua à Calais, poûr voir ſon frére, qui s'était avancé juſqu'à Cantorberi. Charles, ſéduit par l'amitié qu'il avait pour ſa ſœur & par l'argent de la France, ſigna tout ce que Louis XIV voulait, & prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaiſirs & des fêtes.

La perte de madame, morte à ſon retour d'une maniére ſoudaine & affreuſe, jetta des ſoupçons ſur monſieur, & ne changea rien aux réſolutions des deux rois. Les dépoüilles de la république, qu'on devait détruire, étaient déja partagées par le traité ſecret, entre les cours de France & d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainſi on change de vuës, d'alliés & d'ennemis, & on eſt ſouvent trompé dans tous ſes projets. Les bruits de cette entrepriſe prochaine commençaient à ſe répandre, mais

l'Europe

l'Europe les écoutait en ſilence. L'empereur occupé des ſéditions de la Hongrie, la Suéde endormie par des négociations, l'Eſpagne toûjours irréſolûë & toûjours lente, laiſſaient une libre carriére à l'ambition de Louis XIV.

La Hollande, pour comble de malheur, était diviſée en deux factions ; l'une, des républicians rigides, à qui toute ombre d'autorité deſpotique ſemblait un monſtre contraire aux loix de l'humanité ; l'autre, des républicians mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ſes ancêtres le jeune prince d'Orange, ſi célébre depuis ſous le nom de Guillaume trois. Le grand-penſionnaire Jeau De With & Corneille ſon frére étaient à la tête des partiſans auſtéres de la liberté : mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ſes diſſentions domeſtiques que de ſon danger, contribuait elle-même à ſa ruine.

Louis avait non ſeulement acheté le roi d'Angleterre, il gagna encor l'électeur de Cologne, & ce Van Gaalen évêque de Munſter, avide de guerres & de butin, ennemi naturel des Hollandais. Il les avait ſecourus contre cet évêque, & maintenant il s'uniſſait à lui pour les perdre. La Suéde, après s'être unie aux Hollandais pour arrêtèr en 1668 des progrès qui ne les menaçaient pas, les abandonna quand ils furent menacés de leur ruine, & rentra avec la France dans ſes anciennes liaiſons, moiennant les anciens ſubſides.

Il eſt ſingulier & digne de remarque, que de tous les ennemis, qui allaient fondre ſur ce petit état, il n'y en eut pas un qui pût alléguèr un prétexte de guerre. C'était une entrepriſe à-peu-prés ſemblable à cette ligue de Louis douze, de l'empereur Maximilien & du roi d'Eſpagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Veniſe, parce qu'elle était riche & fiére.

Les états-généraux conſternés écrivirent au roi, lui demandant humblement, ſi les grands préparatifs qu'il faiſait, étaient en effet deſtinés contre eux, ſes anciens & fidéles alliés ? en quoi ils l'avaient offenſé ? quelle réparation il éxigeait ? Il répondit, " qu'il ferait de " ſes troupes l'uſage que demanderait ſa dignité, dont il ne devait " compte à perſonne." Ses miniſtres alléguaient pour toute raiſon, que le gazetier de Hollande avait été trop inſolent, & qu'on diſait que Van-Beuning avait fait frapèr une médaille injurieuſe à Louis XIV. Van-Beuning avait pour nom de batême, *joſué* : le goût des deviſes

deviſes régnait alors en France. On avait donné à Louis XIV. la deviſe du ſoleil avec cette légende, *nec pluribus impar*. On prétendait, que Van-Beuning s'était fait repréſentèr avec un ſoleil, & ces mots pour ame, *in conſpectu meo ſtetit ſol. A mon aſpect le ſoleil s'eſt arrété.* Cette médaille n'éxiſta jamais. Il eſt vrai que les états avaient fait frapèr une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux ; *aſſertis legibus, emendatis ſacris, adjutis, defenſis, conciliatis regibus, vindicata marium libertate, ſtabilita orbis Europæ quiete. Les loix affermies, la religion épurée, les rois ſecourus, défendus & réunis, la liberté des mers vangée, lEurope pacifiée.*

Ils ne ſe vantaient en effet de rien qu'ils n'euſſent fait : cependant ils firent briſer le coin de cette médaille, pour appaiſer Louis XIV.

Le roi d'Angleterre de ſon côté leur reprochait, que leur flote n'avait pas baiſſé ſon pavillon devant un bateau Anglais, & alléguait encor un certain tableau, où Corneille De With frére du penſionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voiait des vaiſſeaux pris & brulés dans le fond du tableau. Ce Corneille De With, qui en effet avait eû beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait ſouffert ce faible monument de ſa gloire ; mais ce tableau preſque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait preſque jamais. Les miniſtres Anglais, qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y ſpécifiérent des tableaux injurieux, *abuſive pictures*. Les états, qui traduiſaient toûjours les memoires des miniſtres en Français, aiant traduit *abuſive*, par le mot *fautifs, trompeurs*, répondirent qu'ils ne ſavaient ce que c'était que *ces tableaux trompeurs*. En effet ils ne devinérent jamais, qu'il était queſtion de ce portrait d'un de leurs concitoiens, & ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Tout ce que les efforts de l'ambition & de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV. l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'éxemple d'une petite entrepriſe formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérans, qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ſes conquêtes avec autant de troupes réglées, & autant d'argent, que Louis en emploia pour ſubjuguer le petit état des provinces-unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-dix-

dix-ſept, furent conſommés à cet appareil. Trente vaiſſeaux de cinquante piéces de canon joignirent la flote Anglaiſe forte de cent voiles. Le roi avec ſon frére alla ſur les frontiéres de la Flandre Eſpagnole & de la Hollande, vers Maſtricht & Charleroi, avec plus de cent-douze mille hommes. L'évêque de Munſter & l'électeur de Cologne en avaient environ vingt-mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé & Turenne. Luxembourg commandait ſous eux. Vauban devait conduire les ſiéges. Louvois était partout avec ſa vigilance ordinaire. Jamais on n'avait vu une armée ſi magnifique, & en même-tems mieux diſciplinée. C'était ſur-tout un ſpectacle admirable, que la maiſon du roi nouvellement réformée. On y voiat quatre compagnies des gardes du corps, chacune compoſée de trois-cent gentils-hommes, entre leſquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* ſans païe, aſſujettis comme les autres à la régularitê du ſervice ; deux-cent gendarmes de la garde, deux-cent chevaux-legers, cinq-cent mouſquetaires, tous gentils-hommes choiſis, parés de leur jeuneſſe & de leur bonne-mine ; douze compagnies de la gendarmerie depuis augmentées juſqu'au nombre de ſeize ; les cent-ſuiſſes même accompagnaient le roi, & ſes régimens des gardes-Françaiſes & Suiſſes montaient la garde devant ſa maiſon, ou devant ſa tente. Ces troupes, pour la pluſpart couvertes d'or & d'argent, étaient en même-tems un objet de terreur & d'admiration, pour des peuples chez qui toute eſpéce de magnificence était inconnuë Une diſcipline, devenuë encor plus éxacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encor d'inſpecteurs de cavalerie & d'infanterie, comme nous en avons vu depuis. Mais deux hommes, uniques en leur genre, en faiſaient les fonctions. Martinet mettait alors l'infantérie ſur le pied de diſcipline où elle eſt aujourd'hui. Le chevalier de Fourilles faiſait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la baïonette en uſage dans quelques régimens. Avant lui on ne s'en ſervait pas d'une maniére conſtante & uniforme. Ce dernièr effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des bateaux de cuivre, qu'on portait aiſément ſur des charettes ou à dos de mulet. Le roi avec tant d'avantages ſûr de ſa fortune & de ſa gloire, menait avec lui un hiſtorien, qui devait écrire ſes victoires : C'était

péliſſon ;

péliſſon, homme dont il ſera parlé dans l'article des beaux arts; plus capable de bien écrire, que de ne pas flatter.

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent-trente-mille combattans, une artillerie prodigieuſe, & de l'argent avec lequel on attaquait encor la fidélité des commandans des places ennemies; la Hollande n'avait à oppoſer qu'un jeune prince d'une conſtitution faible, qui n'avait vu ni ſiéges ni combats, & environ vingt-cinq-mille mauvais ſoldats en quoi conſiſtait toute la garde du païs. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de 22 ans, venait d'être élu capitaine général des forces de terre, par les vœux de la nation: Jean De With y avait conſenti par néceſſité. Ce prince nourriſſait ſous le flegme Hollandais, une ardeur d'ambition & de gloire, qui éclata toûjours depuis dans ſa conduite, ſans s'échaper jamais dans ſes diſcours. Son humeur était froide & ſévére, ſon génie actif & perçant: ſon courage, qui ne ſe rebutait jamais, fit ſupportèr à ſon corps faible & languiſſant, des fatigues au deſſus de ſes forces. Il était valeureux ſans oſtentation, ambitieux, mais ennemi du faſte, né avec une opiniâtrêté flegmatique faite pour combattre l'adverſité, aimant les affaires & la guerre, ne connaiſſant ni les plaiſirs attachés á la grandeur ni ceux de l'humanité, enfin preſque en tout l'oppoſé de Louis XIV.

Il ne put d'abord rien oppoſèr au torrent qui ſe débordait ſur ſa patrie. Ses forces étaient trop peu de choſe; ſon pouvoir même était limité par les états. Les armes Françaiſes venaient fondre tout à coup ſur la Hollande, que rien ne ſecourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre ſa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine ſaiſie par les troupes Françaiſes, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon, quand on eſt mécontent du pape.

Cependant le roi faiſait avancer ſes armées vers le Rhin, dans ces païs qui confinent à la Hollande, à Cologne & à la Flandre. Il faiſait diſtribuer de l'argent dans tous les villages, pour païer le dommage que ſes troupes y pouvaient faire. Si quelque gentil-homme des environs venait ſe plaindre, il était ſûr d'avoir un préſent. Un envoié du gouverneur des Païs-Bas, étant venu faire une répreſentation au roi ſur quelques dégats commis par les troupes, reçut de la main du roi ſon portrait enrichi de diamans, eſtimé plus de douze-

mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, & augmentait la crainte de ſa puiſſance.

Le roi était à la tête de ſa maiſon, & de ſes plus belles troupes, qui compoſaient trente-mille hommes. Turenne les commandait ſous lui. Le prince de Condé avait une armée auſſi forte. Les autres corps conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilli, faiſaient dans l'occaſion des armées ſéparées, ou ſe rejoignaient ſelon le beſoin. On commença par aſſiégèr à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'hiſtoire que par cet événement; Rhinberg, Orſoi, Wéſel, Burick. Elles furent priſes preſque auſſitôt qu'elles furent inveſties. Celle de Rhinberg, que le roi voulut aſſiégèr en perſonne, n'eſſuia pas un coup de canon; & pour aſſurèr encor mieux ſa priſe, on eut ſoin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Doſſeri, qui eut la lâcheté de ſe vendre, & l'imprudence de ſe retirèr enſuite à Maſtricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin & l'Iſſel, ſe rendirent. Quelques gouverneurs envoiérent leurs clez, dès qu'ils virent ſeulement paſſer de loin un ou deux eſcadrons Français: pluſieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garniſon, avant que l'ennemi fût dans leur territoire: la conſternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point aſſez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à paſſer ſous le joug, dès que le roi ſerait au de-là du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au de-là de ce fleuve; & après les avoir faites, il connut l'impuiſſance de les garder. Il ne s'agiſſait plus que de ſavoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, & de s'oppoſer, ſi on pouvait, à ce paſſage. En effet l'intention du roi était de paſſer le fleuve ſur un pont de ces petits bateaux de cuivre inventés par Martinet. Des gens du païs informérent alors le prince de Condé, que la ſéchereſſe de la ſaiſon avait formé un gué ſur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tour qui ſert de bureau de péage, qu'on nomme *toll-huis*, *la maiſon du péage*. Le roi fit ſonder ce gué par le comte de Guiche. Il n'y avait que quarante à cinquante pas à nagèr au milieu de ce bras du fleuve, à ce que dit dans ſes lettres péliſſon témoin oculaire. Cet eſpace n'était rien, parce que pluſieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aiſé:

il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq-cent cavaliers, & deux faibles régimens d'infanterie ſans canon. L'artillerie Françaiſe les foudroiait en flanc. Tandis que la maiſon du roi & les meilleures troupes decavalerie paſſérent ſans riſque au nombre d'environ quinze-mille hommes, le prince de Condé les côtoiait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers Hollandais entrérent dans la riviére pour faire ſemblant de combattre. Ils s'enfuirent l'inſtant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit auſſitôt bas les armes, & demanda la vie. Perſonne ne périt
12 Juin, 1672. dans le paſſage, que quelques cavalieres ivres, qui s'écartérent du gué; & il n'y aurait eû perſonne de tué dans cette journée, ſans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'aiant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de piſtolet ſur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant, *point de quartier pour cette canaille.* Il tua du coup, un de leurs officiers. L'infanterie Hollandaiſe déſepérée reprit à l'inſtant ſes armes, & fit une décharge, dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé Oſſembrouk, qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé, qui montait alors à cheval en ſortant de la riviére, & lui appuie ſon piſtolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracaſſa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette bleſſure dans toutes ſes campagnes. Les Français irrités firent main-baſſe ſur cette infanterie, qui ſe mit à fuir de tous côtés. Louis XIV. paſſa ſur un pont de bateaux avec l'armée.

Tel fut ce paſſage du Rhin, action éclatante & unique, célébrée alors comme un des grands événemens qui duſſent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur, dont le roi revelait toutes ſes actions, le bonheur rapide de ſes conquêtes, la ſplendeur de ſon régne, l'idolatrie de ſes courtiſans, enfin le goût que les peuples, & ſurtout les Pariſiens, ont pour l'éxagération, joint à l'ignorance de la guerre, où l'on eſt dans l'oiſiveté des grandes villes; tout cela fit regardèr à Paris le paſſage du Rhin comme un prodige. L'opinion commune était, que toute l'armée avait paſſé ce fleuve à la nage, en préſence d'une armée retranchée, & malgré l'artillerie d'un fortereſſe imprenable, appellée le *tholus*. Il était très vrai, que rien n'était plus impoſant pour les ennemis que ce paſſage, & que s'ils avaient eû un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entrepriſe était très périlleuſe.

Dés

Dés qu'on eût passé le Rhin, on prit Doesbourgh, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimégue, Skenk, Bommel, Crevecoeur, &c. Il n'y avait guéres d'heures dans la journée, où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier, nommé Mazel, mandait à monsieur de Turenne : " si vous voulez m'envoier cinquante che-" vaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places.

Utrecht envoia ses clez, & capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville, me- 20 Juin. nant avec lui son grand aumônier, son confesseur & l'évêque titulaire 1672. d'Utrecht. On rendit avec solennité la grand église aux catholiques. L'évêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque tems établi dans une dignité réelle. La religion de Louis XIV. faisait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande, dans l'esprit des catholiques.

Les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldres, étaient soumises; Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les juifs, qui y sont établis, s'empressérent d'offrir à Gourville, intendant & ami du prince de Condé, deux-millions de florins, pour se racheter du pillage.

Déja Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers, allant à la marude, s'avancérent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le païs, & qui n'est qu'à une lieüe d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de fraïeur, vinrent présenter leurs clez à ces quatre soldats ; mais enfin, voiant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clez & fermérent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation Hollandaise, & bientôt la terre même de ce païs allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, & à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voiage, & le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva, que cinquante-mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus éxisté qu'au bout des Indes Orientales ; ses provinces d'Europe, qui n'achettent leur bled qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, & si on l'ose dire, de leur liberté, auraient

été preſque tout à-coup ruinées & dépeuplées. Amſterdam, l'entrepôt & le magazin de l'Europe, où trois-cent-mille hommes cultivent le commerce & les arts, ſerait devenuë bientôt un vaſte marais. Toutes les terres voiſines demandent des frais immenſes & des milliers d'hommes pour élever leurs digues: elles eûſſent probablement à la fois manqué d'habitans & de richeſſes, & auraient été enfin ſubmergées, ne laiſſant à Louis XIV. que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus ſingulier & le plus beau monument de l'induſtrie humaine.

La déſolation de l'état était augmentée par les diviſions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand penſionnaire De With ne croiait pouvoir ſauver ce qui reſtait de ſa patrie, qu'en demandant la paix au vainqueur. Son eſprit, à la fois tout républicain & jaloux de ſon autorité particuliére, craignait toûjours l'élevation du prince d'Orange encor plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurèr à ce prince même l'obſervation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclus de la charge de Stathouder. L'honneur, l'autorité, l'eſprit de parti, l'intérêt, liérent De With à ce ſerment. Il amait mieux voir ſa république ſubjuguée par un roi vainqueur, que ſoumiſe à un Stathouder.

Le prince d'Orange de ſon côté plus ambitieux que De With, auſſi attaché a ſa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du tems & de l'opiniâtreté de ſa conſtance, briguait le ſtathoudérat, & s'oppoſait à la paix avec la même ardeur. Les états réſolurent, qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élévé au ſtathoudérat malgré les De-With.

1672. Quatre députés vinrent au camp du roi, implorer ſa clémence au nom d'une république, qui ſix mois auparavant ſe croiait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des miniſtres de Louis XIV. avec cette politeſſe Françaiſe qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs même du gouvernement. Louvois dur & altier, né pour bien ſervir, pluſtôt que pour faire aimer ſon maître, reçut les ſupplians avec hauteur, & même avec l'inſulte de la raillerie. On les obligea de revenir pluſieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ſes volontés. Il voulait, que les états lui cédaſſent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin, Nimégue, des villes & des forts dans le ſein de leur païs; qu'on lui païât vingt-millions: que les Français fuſſent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande

par,

par terre & par eau, ſans qu'ils païaſſent jamais aucun droit; que la religion catholique fût par-tout rétablie; que la république lui envoiât tous les ans une ambaſſade extraordinaire, avec une médaille d'or ſur laquelle il fût gravé, qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin qu'à ces ſatisfactions ils joigniſſent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre & aux princes de l'empire, tels que ceux de Cologne & de Munſter, par qui la Hollande était encor déſolée.

Ces conditions d'une paix, qui tenait tant de la ſervitude, parurent intolérables; & la fierté du vainqueur inſpira un courage de déſeſpoir aux vaincus. On réſolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs & toutes les eſpérances ſe tournérent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand-penſionaire, qui avait demandé la paix. A' ces ſéditions ſe joignit la politique du prince & l'animoſité de ſon parti. On attente d'abord à la vie du grand-penſionnaire Jean De With. Enſuite on accuſe Corneille ſon frére d'avoir attenté à celle du prince. Corneille eſt appliqué à la queſtion. Il récita dans les tourmens le commencement de cette ode d'Horace: *juſtum & tenacem*, convenable à ſon état & à ſon courage, & qu'on peut traduire ainſi pour ceux qui ignorent le Latin:

La mèr qui gronde & s'élance,
Les cris des ſéditieux,
Des fièrs tyrans l'inſolence,
N'ébranlent pas la conſtance
D'un cœur ferme & vertueux:

Enfin la populace effrénée maſſacra dans la Haie les deux fréres De With; l'un, qui avait gouverné l'état pendant dix-neuf ans avec vertu; & l'autre, qui l'avait ſervi de ſon épée. On éxerça ſur leurs corps ſanglans toutes les fureurs dont le peuple eſt capable: horreurs communes à toutes les nations, & que les Français avaient fait éprouvèr au maréchal d'Encre, à l'amiral Coligni, &c. car la populace eſt preſque par-tout la même. On pourſuivit les amis du penſionnaire. Ruiter même l'amiral de la république, & qui ſeul combattait alors pour elle avec ſuccès, ſe vit environné d'aſſaſſins dans Amſterdam. 20 Août. 1672.

Au milieu de ces déſordres & de ces déſolations, les magiſtrats montrérent des vertus, qu'on ne voit guères que dans les républiques. Les par-

particuliers, qui avaient des billets de banque, coururent en foule à la banque d'Amſterdam; on craignait que l'on n'eût touché au tréſor public. Chacun s'empreſſait de ſe faire païer du peu d'argent, qu'on croiait qui pouvait y être encor. Les magiſtrats firent ouvrir les caves, où ce tréſor ſe conſerve. On le trouva tout entier, tel qu'il avait été dépoſé depuis ſoixante ans; l'argent même était encor noirci de l'impreſſion du feu, qui avait longtems auparavant comſumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toûjours négociés juſqu'à ce tems, ſans que jamais on eût touché au tréſor. On païa alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi & tant de reſſources étaient d'autant plus admirables, que Charles ſecond roi d'Angleterre, pour avoir dequoi faire la guerre aux Hollandais & fournir à ſes plaiſirs, non content de l'argent de France, venait de faire banqueroute à ſes ſujets. Autant il était honteux à ce roi de violèr ainſi la foi publique, autant il était glorieux aux magiſtrats d'Amſterdam de la garder, dans un tems où il ſemblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine, ils joignirent ce courage d'eſprit, qui prend les partis extrêmes dans les maux ſans reméde. Ils firent percer les digues, qui retiennent les eaux de la mèr. Les maiſons de campagne, qui ſont innombrables autour d'Amſterdam, les villages, les villes voiſines, Leide, Delft, furent inondées. Le païſan ne murmura pas de voir ſes troupeaux noiés dans les campagnes. Amſterdam fut comme une vaſte fortereſſe au milieu des eaux, entourée de vaiſſeaux de guerre, qui eûrent aſſez d'eau pour ſe rangèr autour de la ville. La diſette fut grande chez ces peuples; ils manquérent ſurtout d'eau douce; elle ſe vendit ſix ſous la pinte: mais ces extrémités parurent moindres que l'eſclavage. C'eſt une choſe digne de l'obſervation de la poſtérité, que la Hollande ainſi accablée ſur terre, & n'étant plus un état, demeura encor redoutable ſur la mèr. C'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV paſſait le Rhin & prenait trois provinces, l'amiral Ruiter avec environ cent vaiſſeaux de guerre & plus de cinquante brulots, alla chercher près des côtes d'Angleterre les flotes des deux rois. Leur puiſſance réunie n'avait pu mettre en mèr une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais & les Hollandais combattirent comme des nations accoûtumées à ſe diſputer l'empire de l'Océan. Cette bataille, qu'on nomme de *Solbaie*,

dura un jour entier. Ruiter, qui en donna le ſignal, attaqua le vaiſſeau amiral d'Angleterre, où était le duc d'Yorck, frére du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruiter. Le duc d'Yorck, obligé de changer de vaiſſeau, ne reparut plus devant l'amiral Hollandais. Les trente vaiſſeaux Français eurent peu de part à l'action. Et tel fut le ſort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en ſureté. 7 Juin. 1672.

Après cette bataille, Ruiter, malgré les craintes & les contradictions de ſes compatriotes, fit entrer la flote marchande des Indes dans le Téxel ; defendant ainſi & enrichiſſant ſa patrie d'un côté, lorſqu'elle périſſait de l'autre. Le commerce même des Hollandais ſe ſoûtenait ; on ne voiait que leurs pavillons dans les mers des Indes. Un jour qu'un conſul de France diſait au roi de Perſe, que Louis XIV avait conquis preſque toute la Hollande : *comment cela peut-il être ?* répondit le monarque Perſan, *puiſqu'il y a toûjours au port d'Ormus vingt vaiſſeaux Hollandais pour un Français.*

Le prince d'Orange cependant avait l'ambition d'être bon citoien. Il offrit à l'état le revenu de ſes charges, & tout ſon bien pour ſoûtenir la liberté. Il couvrit d'inondations les paſſages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reſte du païs. Ses négociations promtes & ſecrettes réveillérent de leur aſſoupiſſement, l'empereur, l'empire, le conſeil d'Eſpagne, le gouverneur de Flandre. Il diſpoſa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de Mai en Hollande, & dès le mois de Juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de Flandre, fit paſſer ſecrettement quelques régimens au ſecours des Provinces-unies. Le conſeil de l'empereur Léopold envoia Montécuculi à la téte de près de vingt-mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à ſa ſolde vingt-cinq-mille ſoldats, ſe mit en marche.

Alors le roi quitta ſon armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un païs inondé. La garde des provinces conquiſes devenait difficile. Louis voulait une gloire ſûre. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été : & laiſſant Turenne & Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monumens de ſa conquête, tandis que les puiſſances de l'Europe travaillaient à la lui ravir. Juil. 1672.

CHAP.

CHAPITRE DIXIÉME.

Evacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.

ON croit néceſſaire de dire à ceux qui pouront lire cet ouvrage, qu'ils doivent ſe ſouvenir, que ce n'eſt point ici une ſimple relation de campagnes, mais pluſtôt une hiſtoire des mœurs des hommes. Aſſez de livres ſont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, & de ces détails de la fureur & de la miſére humaine. Le deſſein de cet eſſai eſt de peindre les principaux caractéres de ces révolutions, & d'écarter la multitude des petits faits, pour laiſſer voir les ſeuls conſidérables, (& s'il ſe peut) l'eſprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de ſa gloire. Le nom de ſes généraux imprimait la véneration. Ses miniſtres étaient regardés comme des génies ſupérieurs aux conſeillers des autres princes ; & Louis était en Europe comme le ſeul roi. En effet l'empereur Léopold ne paraiſſait pas dans ſes armées. Charles ſecond roi d'Eſpagne, fils de Philippe IV, ſortait à peine de l'enfance. Celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans ſa vie, que celle des plaiſirs.

Tous ces princes & leurs miniſtres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raiſon d'état en s'uniſſant avec la France, pour élevér une puiſſance que ſon intérêt était d'affaiblir.

L'empereur, l'empire, le conſeil Eſpagnol, firent encor plus mal, de ne pas s'oppoſer d'abord à ce torrent. Enfin Louis lui-même commit une auſſi grande faute qu'eux tous, en ne pourſuivant pas avec aſſez de rapidité, des conquêtes ſi faciles. Condé & Turenne voulaient qu'on démolit la pluspart des places Hollandaiſes. Ils diſaient que ce n'était point avec des garniſons que l'on prend des états, mais avec des armées ; & qu'en conſervant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entiére. Louvois au contraire

traire voulait que tout fût place & garniſon. C'était là ſon génie, & c'était auſſi le goût du roi. Louvois avait par-là plus d'emplois à ſa diſpoſition; il étendait le pouvoir de ſon miniſtére; il s'applaudiſſait de contredire les deux plus grands capitaines du ſiécle. Louis le crut, & ſe trompa comme il l'avoua depuis ; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande; il affaiblit ſon armée en la diviſant dans trop de places; il laiſſa à ſon ennemi le tems de reſpirer. L'hiſtoire des plus grands princes eſt ſouvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changérent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Weſtphalie, pour s'oppoſèr aux impériaux. Le gouverneur de Flandre Monterey, ſans être avoué du conſeil timide d'Eſpagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix-mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français juſqu'à l'hivèr. C'était déja beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hivèr vint. Les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, & mit la Hollande dans un nouveau danger, auſſi terrible que les précédens.

Il aſſemble une nuit prés de douze-mille fantaſſins tirés des garniſons voiſines. On leur avait préparé des patins. Il ſe met à leur tête, & marche ſur la glace, vers Leide & vers la Haïe. Un dégel ſurvint. La Haïe fut ſauvée. Son armée entourée d'eau, n'aiant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retournèr à Utrecht, marcher ſur une digue étroite & fangeuſe, où l'on pouvait à peine ſe trainer quatre de front. On ne pouvait arrivèr à cette digue, qu'en attaquant un fort, qui ſemblait imprenable ſans artillerie. Quand ce fort n'eût arrété l'armée qu'un ſeul jour, elle ſerait morte de faim & de fatigue. Luxembourg était ſans reſſource. Mais la fortune, qui avait ſauvé la Haïe, ſauva ſon armée, par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna ſon poſte ſans aucune raiſon. Il y a mille événemens dans la guerre, comme dans la vie civile, qui ſont incompréhenſibles: celui-là eſt de ce nombre. Tout le fruit de cette entrepriſe fut une cruauté, qui acheva de rendre le nom Français odieux dans ces païs. Bodegrave & Suvamerdam, deux bourgs conſidérables, riches & bien peuplés, ſemblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnès au pillage des ſoldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; & à la lueur

des flammes, ils ſe livrérent à la débauche & la cruauté. Il eſt étonnant que le ſoldat Français ſoit ſi barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont avec juſtice la réputation d'être auſſi humains que courageux. Ce pillage fut ſi éxagéré, que plus de quarante ans après, j'ai vu les livres Hollandais, dans leſquels on apprenait à lire aux enfans, retracer cette avanture, & inſpirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ſes né-
1673. gociations. Il gagna le duc de Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne, où Louis n'eût des penſionnaires. Ses émiſſaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province ſévérement traitée par le conſeil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encor la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation Anglaiſe, indignée de ſervir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu réprimer. L'Europe était troublée par les armes & par les négociations de Louis. Enfin il ne put empécher, que l'empereur, l'empire & l'Eſpagne ne s'alliaſſent avec la Hollande, & ne lui déclaraſſent ſolennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choſes, que les Hollandais, ſes alliés naturels, étaient devenus les amis de l'Eſpagne. L'empereur Léopold envoiait des ſecours lents, mais il montrait une grande animoſité. Il eſt rapporté, qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y raſſemblait, il communia en chemin; & qu'après la communion, il prit en main un crucifix, & appella Dieu à témoin de la juſtice de ſa cauſe. Cette action eût été à ſa place du tems des croiſades: & la priére de Léopold n'empécha point le progrès des armes du roi de France.

Il parut d'abord combien ſa marine était déja perfectionnée. Au lieu de trente vaiſſeaux qu'on avait joints l'année d'auparavant à la flote Anglaiſe, on en joignit quarante ſans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres ſavantes des Anglais, avec leſquels ils avaient combattu celles des Hollandais leurs ennemis. C'était le duc d'Yorck, depuis Jacques ſecond, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres ſur mèr par les mouvemens divers des pavillons. Avant ce tems, les Français ne ſavaient pas rangèr une armée en bataille. Leur expérience conſiſtait à faire battre un vaiſſeau contre un vaiſſeau, non à en faire mouvoir pluſieurs de concert, & à imiter ſur

la mèr les évolutions des armées de terre, dont les corps ſéparés ſe ſoûtiennent & ſe ſecourent mutuellement. Ils firent à-peu-près comme les Romains, qui en une année apprirent des Carthaginois l'art de combattre ſur mèr, & égalérent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'Etrée & ſon lieutenant Martel, firent honneur à l'induſtrie militaire de la nation Françaiſe, dans trois batailles navales conſécutives, qui ſe donnérent au mois de juin entre la flote Hollandaiſe & celle de France & d'Angleterre. L'amiral Ruiter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Etrée écrivit à Colbert : " Je voudrais avoir païé de ma vie la gloire que Ruiter vient d'ac- " quérir." D'Etrée méritait que Ruiter eût ainſi parlé de lui. La valeur & la conduite furent ſi égales de tous côtés, que la victoire reſta toûjours indéciſe. les 7, 14 et 21 Juin 1673.

Louis, aiant fait des hommes de mèr de ſes Français par les ſoins de Colbert, perfectionna encor l'art de la guerre ſur terre par l'induſtrie de Vauban. Il vint en perſonne aſſiéger Maſtricht dans le même tems que ces trois batailles navales ſe donnaient. Maſtricht était pour lui une clé des païs-bas & des provinces-unies, c'était une place forte défenduë par un gouverneur intrépide nommé Farjaux, né Français, qui avait paſſé au ſervice d'Eſpagne & depuis à celui de Hollande. La garniſon était de cinq-mille hommes. Vauban, qui conduiſit ce ſiége, ſe ſervit pour la premiére fois des paralléles, inventées par des ingénieurs Italiens au ſervice des Turcs devant Candie. Il y ajoûta les places d'armes, que l'on fait dans les tranchées, pour y mettre les troupes en bataille & pour les mieux rallièr en cas de ſorties. Louis ſe montra dans ce ſiége plus éxact & plus laborieux qu'il ne l'avait été encor. Il accoûtumait, par ſon éxemple, à la patience dans le travail, ſa nation accuſée juſqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant, que la fatigue épuiſe bientôt. Maſtricht ſe rendit au bout de huit jours. 29 Juin, 1673.

Pour mieux affermir encor la diſcipline militaire, il uſa d'une ſévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eû, pour oppoſèr à ces conquêtes rapides, que des officiers ſans émulation & des ſoldats ſans courage, les avait formés à force de rigueurs, en faiſant paſſer par la main du bourreau, ceux qui avaient abandonné leur poſte. Le roi emploia auſſi les châtimens, la premiére fois qu'il perdit une place. Un très brave officier, nommé Du-pas, rendit Naerden au prince d'Orange. Il ne tint à la vérité que quatre jours ;

14 Sept. 1673. mais il ne remit ſa ville qu'après un combat de cinq heures, donné ſur de mauvais ouvrages, & pour évitèr un aſſaut général, qu'une garniſon faible & rebutée n'aurait point ſoûtenu. Le roi, irrité du premièr affront que recevaient ſes armes, fit condanner Du-pas à être trainé par le bourreau dans Utrecht, une pelle à la main, & ſon épée fut rompuë : ignominie peut-être inutile pour les officiers Français, qui ſont aſſez ſenſibles à la gloire, pour qu'on ne les gouverne pas par la crainte de la honte. Il faut ſavoir, qu'à la vérité les proviſions des commandans des places les obligent à ſoûtenir trois aſſauts ; mais ce ſont de ces loix qui ne ſont jamais éxécutées.

Les ſoins du roi, le génie de Vauban, la vigilance ſévére de Louvois, l'expérience & le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé ; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée & de manquèr Amſterdam.

Le prince de Condé voulut envain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put, ni mettre obſtacle à la jonction de Montécuculi & du prince d'Orange, ni empécher le prince d'Orange Nov. 1673. de prendre Bonn. L'évêque de Munſter, qui avait juré la ruine des états-généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força ſon roi d'entrer ſérieuſement dans des négociations de paix, & de ceſſer d'être l'inſtrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces Hollandaiſes, avec autant de promtitude qu'on les avait conquiſes. Ce ne fut pas ſans les avoir rançonnées ; l'intendant Robert tira de la ſeule province d'Utrecht en un an ſeize-cent-ſoixante & huit-mille florins. On était ſi preſſé d'évacuer le païs qu'on avait pris avec tant de rapidité, que vingt-huit-mille priſonniers Hollandais furent rendus pour un écu par ſoldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-denis, & les autres monumens de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déja abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invaſion, eûrent la gloire de diſputer l'empire de la mèr, & l'adreſſe de tranſporter ſur terre le théâtre de la guerre hors de leur païs. Louis XIV paſſa dans l'Europe pour avoir joui, avec trop de précipitation & trop de fierté, de l'éclat d'un triomphe paſſager. Le fruit de cette entrepriſe fut d'avoir une guerre ſanglante à ſoûtenir contre l'Eſpagne, l'empire & la Hollande réunies, d'être abandonné de l'Angleterre, & enfin de Munſter, de

Cologne

Cologne même, & de laiſſer dans les païs qu'il avait envahis & quittés, plus de haine que d'admiration pour lui.

Le roi tint ſeul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoiance de ſon gouvernement & la force de ſon état, parurent bien davantage encor, lorſqu'il fallut ſe défendre contre tant de puiſſances liguées & contre de grands généraux, que quand il avait pris en voiageant la Flandre Françaiſe, la Franche-comté & la moitié de la Hollande, ſur des ennemis ſans défenſe.

On vit ſurtout quel avantage un roi abſolu, dont les finances ſont bien adminiſtrées, a ſur les autres rois; il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois-mille hommes à Turenne contre les impériaux, une de quarante-mille à Condé contre le prince d'Orange: un corps de troupes était ſur la frontiére du Rouſſillon: une flote chargée de ſoldats alla porter la guerre aux Eſpagnols juſques dans Meſſine: lui-même marcha pour ſe rendre maître une ſeconde fois de la Franche-comté. Il ſe défendait, & il attaqait par-tout en même-tems.

D'abord, dans ſon enterpriſe ſur la Franche-comté, la ſupériorité de ſon gouvernement parut toute entiére. Il s'agiſſait de mettre dans ſon parti, ou du moins d'endormir les Suiſſes, nation auſſi redoutable que pauvre, toûjours armée, toûjours jalouſe à l'excès de ſa liberté, invincible ſur ſes frontiéres, murmurant déja & s'effarouchant de voir Louis XIV une ſeconde fois dans leur voiſinage. L'empereur & l'Eſpagne ſollicitaient les treize cantons, de permettre au moins un paſſage libre à leurs troupes, pour ſecourir la Franche-comté, demeurée ſans défenſe par la négligence du miniſtére Eſpagnol. Le roi de ſon côté preſſait les Suiſſes de refuſer ce paſſage; mais l'empire & l'Eſpagne ne prodiguaient que des raiſons & des priéres. Le roi, avec un million d'argent comptant & une aſſurance de ſix-cent-mille livres, détermina les Suiſſes à ce qu'il voulut. Le paſſage fut refuſé. Louis, accompagné de ſon frére & du fils du grande Condé, aſſiégea Beſançon. Il aimait la guerre de ſiéges, & l'entendait bien; il laiſſait à Condé & à Turenne celle de campagne. D'ailleurs il n'aſſiégéa jamais une ville, ſans être moralement ſûr de la prendre. Louvois faiſait ſi bien les préparatifs; les troupes étaient ſi bien fournies; Vauban, qui conduiſit preſque tous les ſiéges, était un ſi grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en ſûreté. Vauban dirigea les attaques de Beſançon: elle fut priſe en neuf jours; & au bout de

ſix

15 Mai. 1674. ſix ſemaines, toute la Franche-comté fut ſoumiſe au roi. Elle eſt reſtée à la France, & ſemble y être pour jamais annéxée: monument de la faibleſſe du miniſtére Aûtrichien-eſpagnol, & de la force de celui de Louis XIV.

CHAPITRE ONZIÉME.

Belle campagne, & mort du maréchal de Turenne.

TANDIS que le roi prenait rapidement la Franche-comté, avec cette facilité & cet éclat attaché encor à ſa deſtinée; Turenne, qui ne faiſait que défendre les frontiéres du côté du Rhin, déploiait ce que l'art de la guerre a de plus grand & de plus conſommé. L'eſtime des hommes ſe meſure par les difficultés ſurmontées; & c'eſt ce qui a donné une ſi grande réputation à cette campagne de Turenne.

Juin, 1674. D'abord il fait une marche longue & vive, paſſe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville, & en même-tems il attaque & met en fuite Caprara général de l'empereur, & le vieux duc de Lorraine Charles IV, ce prince qui paſſa toute ſa vie à à perdre ſes états & à lever des troupes, & qui venait de réunir ſa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après Juil. 1674. l'avoir battu, le pourſuit & bat encor ſa cavalerie à Ladimbourg; delà, il court à un autre général des impériaux le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alſace; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque & lui Oct. 1674. fait quitter le champ de bataille.

L'empire

L'empire raſſemble contre lui toutes ſes forces; ſoixante & dix-mille Allemans ſont dans l'Alſace : Briſac & Philipſbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt-mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de Condé lui envoia de Flandre quelque ſecours de cavalerie; alors il traverſe des montagnes pleines de neige, par Tanne & par Bedfort; il ſe trouve tout d'un coup dans la haute Alſace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croiaient en repos en Lorraine, & qui penſaient que la campagne était finie. Il bat à Mulhauſen les quartiers qui réſiſtent ; il en fait deux priſonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand electeur, alors général des armées de l'empire, avait ſon quartier. Il arrive dans le tems que ces princes & les autres généraux ſe mettaient à table : ils n'eûrent que le tems de s'echaper ; la campagne était couverte de fuiards. Dec. 1674.

Turenne, croiant n'avoir rien fait tant qu'il reſtait quelque choſe à faire, attend encor auprès de Turckheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poſte qu'il avait choiſi, rendait ſa victoire ſûre : il défait cette infanterie. Enfin une armée de ſoixante & dix-mille hommes ſe trouve vaincuë & diſperſée preſque ſans grand combat. L'Alſace reſte au roi, & les généraux de l'empire ſont obligées de repaſſer le Rhin.

Toutes ces actions conſécutives, conduites avec tant d'art, ſi patiemment digérées, éxécutées avec tant de promtitude, furent également admirées des Français & des ennemis. La gloire de Turenne reçut un nouvel accroiſſement, quand on ſût, que tout ce qu'il avait fait dans cette compagne, il l'avait fait malgré la cour, & malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Réſiſtèr à Louvois tout-puiſſant, & ſe charger de l'événement, malgré les cris de la cour, les ordres du maître & la haine du miniſtre, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avoüer, que ceux qui ont plus d'humanité que d'eſtime pour les exploits de guerre, gémirent de cette campagne ſi glorieuſe. Elle fut célébre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu & à ſang le Palatinat, païs uni & fertile, couvert de villes & de bourgs opulens. L'électeur Palatin vit du haut de ſon château de Manheim,

deux villes & vingt-cinq villages enflammés. Ce prince déſeſpéré défia Turenne à un combat ſingulier, par une lettre pleine de reproches. Turenne, aiant envoié la lettre au roi qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes & au défi de l'électeur, que par un compliment vague & qui ne ſignifiait rien. C'était aſſez le ſtile & l'uſage de Turenne, de s'exprimer toûjours avec modération & ambiguité.

Il brula, avec le même ſang-froid, les fours & une partie des campagnes de l'Alſace, pour empécher les ennemis de ſubſiſter. Il permit enſuite à ſa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de déſordre, que l'intendant, qui de ſon côté déſolait la Lorraine avec ſa plume, lui écrivit & lui parla ſouvent, pour arréter ces excès. Il répondait froidement ; *je le ferai dire à l'ordre.* Il aimait mieux être appellé le pére des ſoldats qui lui étaient confiés, que des peuples qui, ſelon les loix de la guerre, ſont toûjours ſacrifiés. Tout le mal qu'il faiſait, paraiſſait néceſſaire ; ſa gloire couvrait tout ; & d'ailleurs, les ſoixante & dix-mille Allemans qu'il empécha de pénétrèr en France, y auraient fait beaucoup plus de mal, qu'il n'en fit à l'Alſace, à la Lorraine & au Palatinat.

Le prince de Condé, de ſon côté, donnait en Flandre une bataille beaucoup plus ſanglante que toutes ces actions du vicomte de Turenne, mais moins heureuſe & moins déciſive, ſoit que les circonſtances des lieux lui fûſſent moins favourables, ſoit qu'il eût pris des meſures moins juſtes, ſoit plustôt qu'il eût des généraux plus habiles & de meilleures troupes à combattre. Cette bataille fut celle de Sénef. Le marquis de Feuquiéres veut qu'on ne lui donne que le nom de combat, parce que l'action ne ſe paſſa pas entre deux armées rangées, & que tous les corps n'agirent point : mais il paraît, qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée ſi vive & ſi meurtriére. Le choc de trois-mille hommes rangées, dont tous les petits corps agiraient, ne ſerait qu'un combat. C'eſt toûjours l'importance qui déſide du nom.

Le prince de Condé avait à tenir la campagne avec environ quarante-cinq-mille hommes contre le prince d'Orange, qui en avait ſoixante-mille. Il attendit que l'armée ennemie paſſât un défilé à
11 Août 1674. Sénef près de Mons. Il attaqua une partie de l'arriére-garde compoſée d'Eſpagnols, & y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange

d'Orange de n'avoir pas pris aſſez de précaution dans le paſſage du defilé; mais on admira la maniére dont il rétablit le déſordre, & on n'approuva pas que Condé voulût enſuite recommencer le combat, contre des ennemis trop bien retranchés. On ſe battit à trois repriſes. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes & de grandes actions, ſignalérent également leur préſence d'eſprit & leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus ſa vie & celle de ſes ſoldats. Il eut trois chevaux tués ſous lui. Il voulait, après trois attaques meurtriéres, en hazardèr encor une quatriéme. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de Condé qui eût envie de ſe battre. Ce que cette action eut de plus ſingulier, c'eſt que les troupes de part & d'autre, après les mélées, les plus ſinglantes & les plus acharnées, prirent la fuite le ſoir, par une terreur panique. Le lendemain les deux armées ſe retirérent chacune de ſon côté, aucune n'aiant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plustôt également affaiblies & vaincuës. Il y eut près de ſept-mille morts & cinq-mille priſonniers du côté des Français ; les ennemis firent une perte égale. Tant de ſang inutilement répandu, empécha l'une & l'autre armée de rien entreprendre de conſidérable. Il importe tant de donner de la réputation à ſes armes, que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eû la victoire, aſſiégea Oudenarde ; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en faiſant auſſitôt lever le ſiége, & en pourſuivant le prince d'Orange.

On obſerva également en France & chez les alliés, la vaine cérémonie de rendre graces à dieu d'une victoire qu'on n'avait point remportée : uſage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toûjours tromper.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de ſon génie. Le conſeil de Vienne, n'oſant plus confier la fortune de l'empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ſes armées le général Montécuculi ; celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-gothard, & qui malgré Turenne & Condé, avait joint le prince d'Orange, & avait arrêté la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué, que les plus grands généraux de l'empire ont ſouvent été tirés d'Italie. Ce païs, dans ſa décadence & dans ſon eſcla-

vage, porte encor des hommes, qui font ſouvenir de ce qu'il était autrefois. Montécuculi était ſeul digne d'être oppoſé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils paſſérent quatre mois à ſe ſuivre, à s'obſerver dans des marches & dans des campemens, plus eſtimés que des victoires par les officiers Allemans & Français. L'un & l'autre jugeait de ce que ſon adverſaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à ſa place, & ils ne ſe trompérent jamais. Ils oppoſaient l'un à l'autre la patience, la ruſe & l'activité ; enfin ils étaient prêts d'en venir aux mains, & de commettre leur réputation au ſort d'une bataille auprès du village de Saltzbach, lorſque Turenne, en allant choiſir une place pour dreſſer une batterie, fut tué d'un coup de canon. Il n'y a perſonne qui ne ſache les circonſtances de cette mort; mais on ne peut ſe défendre d'en retracer les principales, par le même eſprit qui fait qu'on en parle encor tous les jours. Il ſemble qu'on ne puiſſe trop redire, que le même boulet qui le tua, aiant emporté le bras de Saint-Hilaire lieutenant-général de l'artillerie, ſon fils ſe jettant en larmes auprès de lui. *Ce n'eſt pas moi*, lui dit Saint-Hilaire, *c'eſt ce grand homme qu'il faut pleurer :* paroles comparables à tout ce que l'hiſtoire a conſacré de plus héroique, & le plus digne éloge de Turenne. Il eſt très rare, que ſous un gouvernement deſpotique, où les hommes ne ſont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont ſervi la patrie meurent regrettés du public. Cependant Turenne fut pleuré des ſoldats & des peuples. Louvois fut le ſeul, qui ſe réjouit de ſa mort. On ſait les honneurs que le roi fit rendre à ſa mémoire, & qu'il fut enterré à Saint-denis comme le connêtable du Gueſclin, au deſſus duquel la voix publique l'éléve, autant que le ſiécle du Turenne eſt ſupérieur au ſiécle du connétable.

27 Juil. 1675.

Turenne n'avait pas eû toûjours des ſuccès heureux à la guerre ; il avait été battu à Mariendal, à Rétel, à Cambrai ; auſſi diſait-il, qu'il avait fait des fautes, & il était aſſez grand homme pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, & ne donna point de ces grandes batailles rangées, dont la déciſion rend une nation maîtreſſe de l'autre ; mais aient toûjours réparé ſes défaites, & fait beaucoup avec peu, il paſſa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un tems où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché ſa défection dans les guerres de la

fronde ; quoiqu'à l'âge de près de ſoixante ans, l'amour lui eût fait révéler le ſecret de l'état ; quoiqu'il eût éxercé dans le Palatinat des cruautés qui ne ſemblaient pas néceſſaires ; il eut toûjours le bonheur de garder la réputation d'un homme de bien, ſage & modéré, parce que ſes vertus & ſes grands talens, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faibleſſes & des fautes, qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparèr à quelqu'un, on oſerait dire, que de tous les généraux des ſiécles paſſés, Gonzalve de Cordouë ſurnommé le grand capitaine, eſt celui auquel il reſſemblait davantage.

Né calviniſte, il s'était fait catholique l'an 1668, ſans qu'on eût pu jamais ſavoir le motif de ſon changement ; car au rapport de ceux qui l'ont connu, il avait beaucoup d'obſcurités dans ſa conduite, comme dans ſes diſcours. Tout ce qu'on ſavait, c'eſt que lorſqu'il quitta ſa religion, il avait encor des maitreſſes, & qu'il n'était pas aſſurément ſans ambition. Pour peu qu'on ait de connaiſſance des hommes, on ſait bien que c'eſt rarement par conviction d'eſprit, que l'on quitte à cinquante ans une religion pour une autre. Le roi, en le faiſant maréchal général, lui avait dit: *je voudrais que vous m'obligeaſſiez à faire quelque choſe de plus pour vous.* Ces paroles ſont capables d'opérèr une abjuration. Il eſt vrai-ſemblable que celui qui avait voulu commander les maréchaux, aurait voulu être connétable.

Ce qui arriva en Alſace immédiatement après la mort de Turenne, rendit ſa perte encor plus ſenſible. Montécuculi, retenu par l'habilité du général Français trois mois entiers au de-là du Rhin, paſſa ce fleuve dés qu'il ſut qu'il n'avait plus Turenne à craindre. Il tomba ſur une partie de l'armée, qui demeurait éperduë entre les mains de Lorges & deVaubrun, deux lieutenans généraux déſunis & incertains. Cette armée, ſe défendant avec courage, ne put empécher les impériaux de pénétrer dans l'Alſace, dont Turenne les avait tenus ecartés. Elle avait non ſeulement beſoin d'un chef pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du marechal de Créqui, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles & les plus téméraires, dangereux à ſa patrie autant qu'aux ennemis. Il venait d'être vaincu par ſa faute à Conſarbruck. Un corps de vingt-mille Allemans, qui aſſiégeait Tréves, tailla en piéces & mit en fuite 11 Août 1675.

la petite armée de Créqui. Il échape à peine lui quatriéme. Il court, à travers de nouveaux périls, ſe jetter dans Tréves, qu'il aurait dû ſecourir avec prudence, & qu'il défendit avec courage. Il voulait s'enſevelir ſous les ruines de la place; la brêche était praticable: il s'obſtine à tenir encore. La garniſon murmure. Le capitaine Bois-jourdan, à la téte des ſéditieux, va capituler ſur la brêche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer, s'il ne ſigne. Créqui ſe retire, avec quelques officiers fidéles, dans une égliſe ; & il aima mieux être pris à diſcrétion, que de capituler.

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de ſiéges & de combats, Louis XIV fut conſeillé de ne ſe point tenir aux recruës de milices comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban & l'arriére-ban.

Par une ancienne coûtume, aujourd'hui hors d'uſage, les poſſeſſeurs des fiefs étaient dans l'obligation d'allèr à leurs dépens à la guerre pour le ſervice de leur ſeigneur ſouverain, & de reſtèr armés un certain nombre de jours. Ce ſervice compoſait la plus grande partie des loix de nos nations barbares. Tout eſt changé aujourd'hui en Europe; il n'y a aucun état qui ne léve des ſoldats, qu'on retient toûjours ſous le drapeau, & qui forment des corps diſciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la nobleſſe de ſon roiaume. Louis XIV ſuivit alors cet éxemple. Le corps de la nobleſſe marcha, ſous les ordres du marquis depuis maréchal de Rochefort, ſur les frontiéres de Flandre, & après ſur celles d'Allemagne; mais ce corps ne fut ni conſidérable ni utile, & ne pouvait l'être. Les gentils-hommes, aimant la guerre & capables de bien ſervir, étaient officiers dans les troupes; ceux que l'âge ou le mécontentement tenaient renfermés, ne ſortirent point de chez eux; les autres qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre-mille. Rien ne reſſemblait moins à une troupe guerriére. Tous montés & armés inégalement, ſans expérience & ſans éxercice, ne pouvant ni ne voulant un ſervice régulier, ils ne cauſérent que de l'embarras, & on fut dégouté d'eux pour jamais. Ce fut la derniére trace dans nos armées réglées, qu'on ait vuë de l'ancienne chevalerie, qui compoſait autrefois ces armées, & qui avec le courage naturel à la nation, ne fit jamais bien la guerre.

Turenne

Turenne mort, Créqui battu & priſonnier, Tréves priſe, Montécuculi faiſant contribuer l'Alſace, le roi crut que le prince de Condé pouvait ſeul ranimer la confiance des troupes, que décourageait la mort de Turenne. Condé laiſſa le maréchal de Luxembourg ſoûtenir en Flandre la fortune de la France, & alla arréter les progrès de Montécuculi. Autant il venait de montrer d'impétuoſité à Sénef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui ſe pliait à tout, déploia le même art que Turenne. Deux ſeuls campemens arrétérent les progrès de l'armée Allemande, & firent levèr à Montécuculi les ſiéges d'Haguenau & de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Sénef & plus eſtimée, ce prince ceſſa de paraître à la guerre. Il eût voulu que ſon fils commandât ; il offrait de lui ſervir de conſeil ; mais le roi ne voulait pour généraux, ni de jeunes-gens ni de princes ; c'était même avec quelque peine, qu'il s'était ſervi de Condé lui-même. La jalouſie de Louvois contre Turenne avait contribué, autant que le nom de Condé, à le mettre à la tête des armées.

Ce prince ſe retira à Chantilli, d'où il vint très rarement à Verſailles voir ſa gloire éclipſée, dans un lieu où le courtiſan ne conſidére que la faveur. Il paſſa le reſte de ſa vie tourmenté de la goute, ſe conſolant de ſes douleurs & de ſa retraite, dans la converſation des hommes de génie en tout genre, dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, & n'était étranger dans aucune des ſciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encor dans ſa retraite : mais enfin ce feu dévorant, qui en avait fait dans ſa jeuneſſe un héros impétueux & plein de paſſions, aiant conſumé les forces de ſon corps né plus agile que robuſte, il éprouva la caducité avant le tems ; & ſon eſprit s'affaibliſſant avec ſon corps, il ne reſta rien du grand Condé les deux derniéres années de ſa vie : il mourut en 1680. Montécuculi ſe retira du ſervice de l'empereur, en même tems que le prince de Conde ceſſa de commander les armées de France.

CHA-

CHAPITRE DOUZIÉME.

Depuis la mort de Turenne, juſqu'à la paix de Nimégue en 1678.

APRE'S la mort de Turenne & la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage, contre l'Empire, l'Eſpagne & la Hollande. Il auait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait Louvois, qui lui valait plus qu'un général, parce que ſa prévoiance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, longtems victorieuſes, étaient animées du même eſprit, qu'excitait encor la préſence d'un roi toûjours heureux.

[a] 26 Avril 1676. Il prit en perſonne, dans le cours de cette guerre, [a] Condé, [b] Bouchain, [c] Valenciennes, [d] Cambrai. On l'accuſa, au ſiége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint ſe préſenter devant lui avec cinquante-mille hommes, pour tenter de jetter du ſecours dans ſa place. On reprocha auſſi au prince d'Orange, d'avoir pu donner bataille à Louis XIV & de ne l'avoir pas fait. Car tel eſt le ſort des rois & des généraux, qu'on les blâme toûjours de ce qu'ils font & de ce qu'ils ne font pas ; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille quoiqu'il le voulût, parce que Monterey gouverneur des païs-bas, qui était dans ſon armée, ne voulut point expoſer ſon gouvernement au hazard d'un événement déciſif ; & la gloire de la campagne demeura au roi, puiſqu'il fit ce qu'il voulut, & qu'il prit une ville en preſence de ſon ennemi.

[b] 11 Mai 1676.

[c] 17 Mars 1677.

[d] 5 Avril 1677.

A l'égard de Valenciennes, elle fut priſe d'aſſaut, par un de ces événemens ſinguliers qui caractériſent le courage impétueux de la nation.

Le roi faiſait ce ſiége, aiant avec lui ſon frére & cinq maréchaux de France, d'Humiéres, Schomberg, la Feüillade, Luxembourg & de

de Lorges. Les maréchaux, commandaient chacun leur jour, l'un après l'autre. Vauban dirigeait toutes les opérations.

On n'avait pris encor aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derriére ces demi-lunes, était un grand ouvrage couronné, paliſſadé & fraiſé, entouré d'un foſſé coupé de pluſieurs traverſes. Dans cet ouvrage couronné, était encor un autre ouvrage, entouré d'un autre foſſé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchemens, franchir un bras de l'eſcaut. Ce bras franchi, on trouvait encor un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derriére ce pâté, coulait le grand cours de l'eſcaut, profond & rapide, qui ſert de foſſé à la muraille. Enfin la muraille était ſoûtenuë par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canons. Une garniſon de trois mille hommes préparait une longue réſiſtance.

Le roi tint conſeil de guerre, pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'uſage, que ces attaques ſe fiſſent toûjours pendant la nuit, afin de marchèr aux ennemis ſans être apperçu, & d'épargner le ſang du ſoldat. Vauban propoſa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France ſe récriérent contre cette propoſition. Louvois la condanna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. " Vous voulez, dit-il, ménager le ſang „ du ſoldat : vous l'épargnerez bien davantage, quand il combattra „ de jour, ſans confuſion & ſans tumulte, ſans craindre qu'une partie „ de nos gens tire ſur l'autre, comme il n'arrive que trop ſouvent. „ Il s'agit de ſurprendre l'ennemi; il s'attend toûjours aux attaques „ de nuit: nous le ſurprendrons en effet, lorſqu'il faudra qu'épuiſé „ des fatigues d'une veille, il ſoûtienne les efforts de nos troupes „ fraîches. Ajoûtez à cette raiſon, que s'il y a dans cette armée des „ ſoldats de peu de courage, la nuit favoriſe leur timidité ; mais que „ pendant le jour, l'œil du maître inſpire la valeur & éléve les hommes au deſſus d'eux-mêmes."

Le roi ſe rendit aux raiſons de Vauban, malgré Louvois & cinq maréchaux de France.

A neuf heures du matin, les deux compagnies de mouſquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés ſur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était ſimplement de s'y loger, & c'était beaucoup.

Mais

Mais quelques mouſquetaires noirs, aiant pénétré par un petit ſentier, juſqu'au retranchement intérieur qui était dans cet ouvrage, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même tems, les mouſquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les ſuivent. On tuë & on pourſuit les aſſiégés. Les mouſquetaires baiſſent le pont-levis, qui joind cet ouvrage aux autres. Ils ſuivent l'ennemi de retranchement en retranchement, ſur le petit bras de l'eſcaut & ſur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mouſquetaires ſont déja dans la ville, avant que le roi ſache que le premièr ouvrage attaqué eſt emporté.

Ce n'était pas encor ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraiſemblable que de jeunes mouſquetaires, emportés par l'ardeur du ſuccès, ſe jetteraient aveuglément ſur les troupes & ſur les bourgeois, qui venaient à eux dans la ruë; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée : mais ces jeunes-gens, conduits par un cornette nommé Moiſſac, ſe mirent en bataille derriére des charrettes; & tandis que les troupes qui venaïent, ſe formaient ſans précipitation, d'autres mouſquetaires s'emparaient des maiſons voiſines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la ruë : on donnait des ôtages de part & d'autre : le conſeil de ville s'aſſemblait : on députait vers le roi : tout cela ſe faiſait, ſans qu'il y eût rien de pillé, ſans confuſion, ſans faire de fautes d'aucune eſpéce. Le roi fit la garniſon priſonniére de guerre, & entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La ſingularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

[e] 9 Mars 1678. [f] 25 Mars 1678. Il eut encore la gloire de prendre [e] Gand en quatre jours & [f] Ypres en Sept. voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses ſuccès furent encor plus grands par ſes généraux.

Sept. 1676. Le maréchal duc de Luxembourg laiſſa d'abord, à la vérité, prendre Philipſbourg à ſa vuë, eſſaiant en vain de la ſecourir avec une armée de cinquante-mille hommes. Le général, qui prit Philipſbourg, était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de ſon oncle Charles IV, & dépouillé comme lui de ſes états. Il avait toutes les qualités de ſon malheureux oncle, ſans en avoir les défauts. Il commanda longtems les armées de l'empire avec gloire. Mais malgré la priſe de Philipſbourg, & quoiqu'il fût à la tête de ſoixante-mille combattans, il ne put jamais rentrer dans ſes états. En vain il mit ſur ſes étendarts, *aut nunc*, *aut nunquam*, ou maintenant, ou jamais. Le maréchal

maréchal de Créqui, racheté de ſa priſon & devenu plus prudent par ſa défaite de Conſarbruck, lui ferma toûjours l'entrée de la Lorraine. Il le battit dans le petit combat de Kokerſberg en Alſace. Il le harcela & le fatigua ſans relâche. Il prit Fribourg à ſa vuë ; & quelque tems après, il battit encor un détachement de ſon armée à Rheinfeld. Il paſſa la riviére de Kins en ſa préſence, le pourſuivit vers Offembourg, le chargea dans ſa retraite ; & aiant immédiatement après emporté le fort de Kehl l'épée à la Main, il alla brûler le pont de Straſbourg, par lequel cette ville, qui était libre encor, avait donné tant de fois paſſage aux armées impériales. Ainſi le maréchal de Créqui répara un jour de témérité, par une ſuite de ſuccès dûs à ſa prudence, & il eût peut-étre acquis une réputation égale à celle de Turenne, s'il eût vécu.

7 Oct. 1677.

14 Nov. 1677.

Juil. 1678.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux que le duc de Lorraine: non ſeulement il fut obligé, de lever le ſiége de Maſtricht & de Charleroi ; mais après avoir laiſſé Tomber Condé, Bouchain & Valenciennes, ſous la puiſſance de Louis XIV, il perdit la bataille de Montcaſſel contre Monſieur, en voulant ſecourir Saint-Omèr. Les maréchaux de Luxembourg & d'Humiéres commandaient l'armée ſous Monſieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange, & un mouvement habile de Luxembourg, décidérent du gain de la bataille. Monſieur chargea avec une valeur & une préſence d'eſprit, qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand éxemple, que le courage n'eſt point incompatible avec la molleſſe. Ce prince, qui s'habillait preſque toûjours en femme, qui en avait les inclinations, qui couchait coëffé en cornette, qui mettait du rouge & des mouches, agit en capitaine & en ſoldat. Le roi ſon frére fut, dit-on, un peu jaloux de ſa gloire. Il parla peu à monſieur de ſa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il ſe trouvât tout auprès. Quelques ſerviteurs de Monſieur, plus pénétrans que les autres, lui prédirent alors, qu'il ne commanderait plus d'armée, & ils ne ſe trompérent pas.

11 Mars 1677.

Tant de villes priſes, tant de combats gagnés en Flandre & en Allemagne, n'étaient pas les ſeuls ſuccès de Louis XIV dans cette guerre. Le maréchal de Navailles battait les Eſpagnols dans le Lampourdan au pied des Pirénées. On les attaquait juſques dans la Sicile.

La Sicile, depuis le tems des tyrans de Syracuſe, ſous leſquels au moins elle avait été comptée pour quelque choſe dans le monde, a

toûjours été ſubjuguée par des étrangers; aſſervie ſucceſſivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normans ſous le vaſſelage des Papes, aux Français, aux Allemans, aux Eſpagnols; haïſſant preſque toûjours ſes maîtres, ſe revoltant contre eux, ſans faire de véritables efforts dignes de la liberté, & excitant continuellement des ſéditions pour changer de chaînes.

Les magiſtrats de Meſſine venaient d'allumèr une guerre civile contre leurs gouverneurs, & d'appeller la France à leur ſecours. Une flote Eſpagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de Valbelle vint avec quelques frégates à travers la flote Eſpagnole. Il apporta à Meſſine des vivres, des armes & des ſoldats. Enſuite le duc de Vivonne arrive avec ſept vaiſſeaux de guerre de ſoixante piéces de canon, deux de quatre-vingt, & pluſieurs brûlots; il bat la flote ennemie, & rentre victorieux dans Meſſine.

9 Fevr. 1675.

L'Eſpagne eſt obligée d'implorer, pour la defenſe de la Sicile, les Hollandais ſes anciens ennemis, qu'on regardait toûjours comme les maîtres de la mèr. Ruiter vient à ſon ſecours du fond du Zuiderſée, paſſe le détroit, & joind à vingt vaiſſeaux Eſpagnols, vingt-trois grands vaiſſeaux de guerre.

Alors les Français, qui joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flotes de Hollande, l'emportérent ſeuls ſur les Hollandais & les Eſpagnols réunis. Le duc de Vivonne, obligé de reſter dans Meſſine pour contenir le peuple déja mécontent de ſes défenſeurs, laiſſa donner cette bataille par Duquêne, lieutenant-général des armées navales; homme auſſi ſingulier que Ruiter, parvenu comme lui au commandement à force de mérite, mais n'aiant encor jamais commandé d'armée navale, & plus ſignalé juſqu'à ce moment dans l'art d'un armateur, que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de ſon art & du commandement, paſſe bien vîte & ſans effort du petit au grand. Duquêne ſe montra grand général de mèr contre Ruiter. C'était l'être que de remporter ſur ce Hollandais un faible avantage. Il livra encor une ſeconde bataille navale aux deux flotes ennemies près d'Agouſte. Ruiter, bleſſé dans cette bataille, y termina ſa glorieuſe vie. C'eſt un des hommes, dont la mémoire eſt encor dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet & mouſſe de vaiſſeau; il n'en fut que plus reſpectable. Le

8 Janv. 1676.

12 Mars, 1676.

nom des princes de Naſſau n'eſt pas au deſſus du ſien. Le conſeil d'Eſpagne lui donna le titre & les patentes de duc ; dignité étrangére & frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après ſa mort. Les enfans de Ruiter, dignes de leur pére, refuſérent ce titre ſi brigué dans nos monarchies, mais qui n'eſt pas préférable au nom de bon citoien.

Duquêne, le Ruiter de la France, attaqua une troiſiéme fois les deux flotes, après la mort du général Hollandais. Il leur coula à fond, brûla & prit pluſieurs vaiſſeaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille ; mais ce n'en fut pas moins Duquêne qui remporta la victoire. L'Europe était étonnée, que le France fût devenuë en ſi peu de tems auſſi redoutable ſur mèr, que ſur terre. Il eſt vrai, que ces armemens & ces batailles gagnées, ne ſervirent qu'à répandre l'allarme dans tous les états. Le roi d'Angleterre, aiant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de ſe liguèr avec le prince d'Orange, qui venait d'épouſer ſa niéce. De plus la gloire acquiſe en Sicile coûtait trop de tréſors. Enfin les Français évacuérent Meſſine, dans le tems qu'on croiait qu'ils ſe rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup Louis XIV, d'avoir fait dans cette guerre des entrepriſes qu'il ne ſoûtint pas, & d'avoir abandonné Meſſine, ainſi que la Hollande, après des victoires inutiles. 8 Avril, 1678.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur, que de ne pas conſerver toutes ſes conquêtes. Il preſſait ſes ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins, qu'à l'Eſpagne épuiſée & battuë en tous lieux. Il ſuſcitait encor de nouveaux ennemis à la maiſon d'Aûtriche. Il fomentait les troubles de Hongrie ; & ſes ambaſſadeurs à la porte Ottomane la preſſaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoièr encor, par bienſéance, quelque ſecours contre les Turcs, appellés par ſa politique. Il accablait ſeul tous ſes ennemis. Car alors la Suéde, ſon unique alliée, ne faiſait qu'une guerre malheureuſe contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, pére du premier roi de Pruſſe, commençait à donnèr à ſon païs une conſidération qui s'eſt bien augmentée depuis : il enlevait alors la Poméranie aux Suédois. Il eſt remarquable, que dans le cours de cette guerre, il y eut preſque toûjours des conférences ouvertes pour la paix ; d'abord à

Cologne, par la médiation inutile de la Suéde; enſuite à Nimégue, par celle de l'Angleterre. La médiation Anglaiſe fut une cérémonie preſque auſſi vaine, que l'avait été l'arbitrage du pape au traité d'Aix la Chapelle. Louis XIV fut en effet le ſeul arbitre. Il fit ſes propoſitions le neuf d'Avril 1678, au milieu de ſes conquêtes, & donna à ſes ennemis juſqu'au dix de mai pour les accepter. Il accorda enſuite un délai de ſix ſemaines aux états-généraux, qui le demandérent avec ſoumiſſion.

Son ambition ne ſe tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été aſſez heureuſe ou aſſez adroite, pour ne paraître plus qu'auxiliaire, dans une guerre entrepriſe pour ſa ruine. L'Empire & l'Eſpagne, d'abord auxiliaires, etaient devenuës les principales parties.

Le roi, dans les conditions qu'il impoſa, favoriſait le commerce des Hollandais; il leur rendait Maſtricht, & remettait aux Eſpagnols quelques villes, qui devaient ſervir de barriére aux provinces-unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg. Mais il ſe réſervait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omèr, Caſſel, Charlemont, Popering, Bailleul, &c. ce qui faiſait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoûtait la Franche-comté, qu'il avait deux fois conquiſe; & ces deux provinces étaient un aſſez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait de l'Empire, que Fribourg ou Philipſbourg, & laiſſait le choix à l'empereur. Il rétabliſſait dans l'évéché de Straſbourg & dans leurs terres, les deux fréres Furſtemberg, que l'empereur avait dépouillés, & dont l'un était en priſon. La Suéde, fidelle à la France, devait avoir par ce traité de grands avantages : une partie de la Poméranie qu'elle avait perduë, devait être cédée par l'électeur de Brandebourg au roi de Suéde.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc Charles V; mais il voulait reſter maître de Nanci, & de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant; cependant elles n'étaient pas ſi outrées, qu'elles dûſſent déſeſpérer ſes ennemis, & les obligèr à ſe réunir contre lui, par un dernièr effort : il parlait à l'Europe en maître, & agiſſait en même tems en politique.

Il ſut aux conférences de Nimégue ſemer la jalouſie parmi les alliés. Les Hollandais s'empreſſérent de ſigner, malgré le prince d'Orange qui,

qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir, s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols, voiant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'empire ne faisait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemans, abandonnés de la Hollande & de l'Espagne, signérent les derniers, en laissant Fribourg au roi, & confirmant les traités de Westphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis XIV. L'Europe reçut de lui des loix & la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine, qui osa refuser l'acceptation d'un traité, qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'empire, qu'un souverain sans pouvoir & sans honneur dans ses états; il attendit sa fortune du tems & de son courage.

Dans le tems des conférences de Nimégue, & quatre jours après que les plénipotentiaires de France & de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquile dans le village de Saint-Denis, & dînait chez l'intendant de l'armée. Le prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, & engage un combat sanglant, long & opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée; car non-seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister: & s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terraine, où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose de sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement, ou que la paix était signée, ou qu'elle l'allait être: il savait, que cette paix était avantageuse à son païs; cependant il prodiguait sa vie & celle de plusieurs milliers d'hommes, pour prémices d'une paix générale, qu'il n'aurait pu empécher, même en battant les Français, tant elle était avancée. Cette action, pleine d'inhumanité mais de grandeur, & plus admirée alors que blámée,

ne produiſit pas un nouvel article de paix, & coûta ſans aucun fruit la vie à deux mille Français, & à autant d'ennemis. On vit dans cette paix, combien les événemens contrediſent les projets. La Hollande, contre qui ſeule la guerre avait été entrepriſe & qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien; au contraire elle y gagna une barriére: & toutes les autres puiſſances, qui l'avaient garantie de la deſtruction, y perdirent.

Le roi fut en ce tems au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'aiant aſſiégé aucune place qu'il n'eût priſe, ſupérieur en tout genre à ſes ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant ſix années de ſuite, enfin ſon arbitre & ſon pacificateur, ajoûtant à ſes états la Franche-Comté, Dunkerque, & la moitié de la Flandre; & ce qu'il devait compter pour le plus grand de ſes avantages, roi d'une nation alors heureuſe, & alors de modéle des autres nations. L'Hôtel de ville de Paris lui déféra quelque tems après, en 1680, le nom de *grand* avec ſolennité, & ordonna que dorénavant ce titre ſeul ſerait emploié dans tous les monumens publics. On avait dès 1673 frapé quelques médailles chargées de ce ſurnom. L'Europe, quoique jalouſe, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de Louis XIV à prévalu dans le public ſur celui de grand. L'uſage eſt le maître de tout. Henri, qui fut ſurnommé le grand à ſi juſte titre après ſa mort, eſt appellé communément Henri quatre; & ce nom ſeul en dit aſſez. Monſieur le prince eſt toûjours appellé le grand Condé, non ſeulement à cauſe de ſes actions héroïques, mais par la facilité qui ſe trouve à le diſtinguer, par ce ſurnom, des autres princes de Condé. Si on l'avait nommé Condé le grand, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit le grand Corneille, pour le diſtinguer de ſon frére. On ne dit pas le grand Virgile, ni le grand Homére, ni le grand Taſſe. Aléxandre le grand n'eſt plus connu que ſous le nom d'Aléxandre. Charles quint, dont la fortune fut plus éclatante que celle de Louis XIV, n'a jamais eû le nom de grand. Il n'eſt reſté à Charlemagne que comme un nom propre. Les titres ne ſervent de rien pour la poſtérité; le nom d'un homme, qui a fait de grandes choſes, impoſe plus de reſpect que toutes les épithétes.

CHAPITRE TREIZIÉME.

Priſe de Strasbourg : bombardement d'Algér : ſoumiſſion de Génes : ambaſſade de Siam : Pape humilié : électorat de Cologne diſputé.

L'Ambition de Louis XIV ne fut point retenuë par cette paix générale. L'Empire, L'Eſpagne, la Hollande, licenciérent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les ſiennes. Il fit de la paix, un tems même de conquêtes. Il était ſi ſûr alors de ſon pouvoir, qu'il établit dans Mètz & dans Briſac des juridictions, pour réunir à ſa couronne toutes les terres, qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alſace ou des trois évéchés, mais qui depuis un tems immémorial avaient paſſé ſous d'autres maîtres. Beaucoup de ſouverains de l'Empire, l'électeur Palatin, le roi d'Eſpagne même, qui avait quelques bailliages dans ces païs, furent cités devant ces chambres, pour rendre hommage au roi de France, ou pour ſubir la confiſcation de leurs biens. On n'avait vû depuis Charlemagne, aucun prince agir ainſi en maître & en juge des ſouverains, & conquérir des païs par des arrêts.

L'électeur Palatin & celui de Tréves furent dépouillés des ſeigneuries de Falkembourg, de Germerſheim, de Veldentz, &c. Ils portérent en vain leurs plaintes à l'Empire aſſemblé à Ratisbonne, qui ſe contenta de faire des proteſtations.

Ce n'était pas aſſez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alſace, au même titre que l'avaient eûe les empereurs. Déja dans aucune de ces villes, on n'oſait plus parler de liberté. Reſtait Strasbourg, ville grande & riche, maîtreſſe du Rhin par le pont qu'elle avait ſur ce fleuve, & qui formait ſeule une puiſſante république, fameuſe par ſon arſenal, qui renfermait neuf-cent piéces d'artillerie.

Louvois

Louvois avait formé dès long-tems le deſſein de la donnèr à ſon maître. L'or, l'intrigue & la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparérent l'entrée de Louvois dans Strasbourg. Les magiſtrats furent gagnés. Le peuple fut conſterné de voir à la fois vingt-mille Français autour de leurs remparts ; les forts, qui les défendaient près du Rhin, inſultés & pris dans un moment ; Louvois à leurs portes, & leurs bourguemeſtres parlant de ſe rendre. Les pleurs & le déſeſpoir des citoiens amoureux de la liberté, n'empéchérent
1681. 3 Sept. point, qu'en un même jour le traité de reddition ne fût propoſé par les magiſtrats, & que Louvois ne prît poſſeſſion de la ville. Vauban l'a renduë depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barriére la plus forte de la France.

Le roi ne ménageait pas plus l'Eſpagne, il demandait dans les païs-bas la ville d'Aloſt & tout ſon bailliage, que les miniſtres avaient oublié, diſaient-ils, d'inſérer dans les conditions de la paix ; & ſur les délais de l'Eſpagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg.

En même tems il achetait la forte ville de Caſal d'un petit prince duc de Mantouë, qui aurait vendu tout ſon état pour fournir à ſes plaiſirs.

En voiant cette puiſſance, qui s'étendait ainſi de tous côtés, & qui acquérait pendant la paix, plus que dix rois prédéceſſeurs de Louis XIV n'avaient acquis par leurs guerres, les allarmes de l'Europe recommencérent. L'Empire, la Hollande, la Suéde même mécontente du roi, firent un traité d'aſſociation. Les Anglais menacérent ; les Eſpagnols voulurent la guerre ; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer : mais aucune puiſſance n'oſait alors porter les premiers coups.

Le roi, craint par tout, ne ſongea qu'à ſe faire craindre davantage. Il portait enfin ſa marine au de-là des eſpérances des Français & des
1680. craintes de l'Europe. Il eut ſoixante mille matelots. Des loix, auſſi ſé-
1681. véres que celles de la diſcipline des armées de terre, retenaient tous
1682. ces hommes groſſiers dans le devoir. L'Angleterre & la Hollande, ces puiſſances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mèr, ni de ſi bonnes loix. Des compagnies de cadets dans les places frontiéres, & des gardes-marines dans les ports, furent inſtituées & compoſées de jeunes-gens, qui apprenaient tous les arts convenables à leur profeſſion, ſous des maîtres païés du tréſor public.

Le

Le port de Toulon ſur la Méditerranée fut conſtruit à frais immenſes, pour contenir cent vaiſſeaux de guerre, avec un arſenal, & des magazins magnifiques. Sur l'océan, le port de Breſt ſe formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre de Grace, ſe rempliſſaient de vaiſſeaux. La nature était forcée a Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent gros vaiſſeaux de ligne, dont pluſieurs portaient cent canons, & quelques-uns d'avantage. Ils ne reſtaient pas oiſifs dans les ports. Ses eſcadres, ſous le commandement de Duquêne, nettoiaient les mers infeſtées par les corſaires de Tripoli & d'Algèr. Il ſe vangea d'Algèr avec le ſecours d'un art nouveau, dont la découverte fut duë à cette attention qu'il avait, d'exciter tous les génies de ſon ſiécle. Cet art funeſte, mais admirable, eſt celui des galiotes à bombes, avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme nommé Bernard Renaud, connu ſous le nom du petit Renaud, qui ſans avoir jamais ſervi ſur les vaiſſeaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, qui déterrait le mérite dans l'obſcurité, l'avait ſouvent appellé au conſeil de marine, même en préſence du roi. C'était par les ſoins & ſur les lumiéres de Renaud, que l'on ſuivait depuis peu une méthode plus réguliére & plus facile, pour la conſtruction des vaiſſeaux. Il oſa propoſer dans le conſeil, de bombardèr Algèr avec une flote. On n'avait pas d'idée, que les mortiers à bombes pûſſent n'être pas poſés ſur un terrain ſolide. La propoſition révolta. Il eſſuia les contradictions & les railleries, que tout inventeur doit attendre ; mais ſa fermeté, & cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frapés de leurs inventions, détermina le roi, à permettre l'eſſai de cette nouveauté.

Renaud fit conſtruire cinq vaiſſeaux, plus petits que les vaiſſeaux ordinaires, mais plus forts de bois, ſans ponts, avec un faux-tillac à fond de cale, ſur lequel on maçonna des creux, où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage, ſous les ordres du vieux Duquêne, qui était chargé de l'entrepriſe, & qui n'en attendait aucun ſuccès. Duquêne & les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. Une partie de la ville fut écraſée & conſumée. Mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne ſervit qu'à multiplier les calamités humaines, & fut plus d'une fois redoutable à la France, où il fut inventé. 28 Oct. 1681.

La marine, ainſi perfectionnée en peu d'années, était le fruit des ſoins de Colbert. Louvois faiſait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus on bâtiſſait Huningue, Sar-Louis, les fortereſſes de Strasbourg, Mont Roial, &c. Et pendant que le roiaume acquérait tant de forces au dehors, on ne voiait au dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaiſirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de Louis XIV. ſon nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Son bonheur & ſa gloire étaient encor relevés par la faibleſſe de la plupart des autres rois, & par le malheur de leurs peuples. L'empereur Léopold avait alors à craindre les Hongrois révoltés, & ſurtout les Turcs qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de Louis perſécutait les proteſtans en France, parce qu'il croiait devoir les mettre hors d'état de lui nuire, mais protégeait ſous main les proteſtans de Hongrie, qui pouvaient le ſervir. Son ambaſſadeur à la Porte avait preſſé l'armement des Turcs. L'armée Ottomane, forte de deux-cent-mille combattans, augmentée encor des troupes Hongroiſes, ne trouvant ſur ſon paſſage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capable de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renverſé ſur ſon paſſage.

L'empereur Léopold quitta d'abord Vienne avec précipitation, & ſe retira jusqu'à Lintz, à l'approche des Turcs; & quand il ſut qu'ils avaient inveſti Vienne, il ne prit d'autre parti que d'allèr encor plus loin jusqu'à Paſſau, laiſſant le duc de Lorraine, à la tête d'une petite armée déja entamée en chemin par les Turcs, ſoûtenir, comme il pourrait, la fortune de l'Empire.

Perſonne ne doutait, que le grand-viſir Cara Muſtapha, qui commandait l'armée Ottomane, ne ſe rendît bientôt maître de la faible & petite capitale de l'Allemagne, que les impériaux regardent comme la capitale du monde chrétien. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV eſpéra avec beaucoup de vraiſemblance, que l'Allemagne, déſolée par les Turcs, & n'aiant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, ſerait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée ſur les frontiéres de l'Empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs, que ſes négo-

ciations y avaient amenés. Il pouvait ainſi devenir le protecteur de l'Empire & faire ſon fils roi des Romains.

Le chef-d'œuvre de ſa politique fut d'être encor généreux, en ménageant de ſi grands intérêts. Il leva le blocus de Luxembourg, quand les Turcs furent auprès de Vienne. „ Je ne veux que le bien „ de la chrétienté (fit-il dire aux Eſpagnols) je ne veux point atta- „ quèr un prince chrétien, quand les Turcs ſont dans l'Empire, ni „ empécher l'Eſpagne de ſecourir l'Empereur." Il ménageait ainſi ſa politique & ſa gloire. Mais contre toute attente, Vienne fut délivrée. La préſomption du grand-viſir, & le mépris brutal qu'il avait pour les chrétiens, le perdirent. Il ne preſſa pas aſſez le ſiége. Jean Sobieſki eut le tems d'arriver; & avec le ſecours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à ſe préſenter devant la multitude Ottomane, pour la mettre en déroute. L'Empereur revint dans ſa capitale, avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra, lorsque ſon libérateur ſortait de l'égliſe, où l'on avait chanté le *te deum*, & où le prédicateur avait pris pour ſon texte, *Il fut un homme envoié de Dieu nommé Jean.* Jamais monarque ne fut plus heureux ni plus humilié que Léopold. 12 Sept. 1682.

Alors le roi de France, n'aiant plus rien à ménager, reprit ſes prétentions, & recommença ſes hoſtilités. Il fit bombarder, aſſiégèr & prendre Luxembourg, Courtrai, Dixmude, en Flandre. Il s'empara de Tréves, & en démolit les fortifications; tout cela, pour remplir, diſait-on, l'eſprit des traités de Nimégue. Les Impériaux & les Eſpagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes; & la paix de Nimégue enfrainte fut changée en une Tréve de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg & ſa principauté.

Il était encor plus redouté ſur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus avant lui, que par les eſclaves que faiſaient les barbares. Avril 1684.

Algèr, deux fois bombardée, envoia des députés lui demander pardon, & recevoir la paix; ils rendirent tous les eſclaves chrétiens, & païérent encor de l'argent, ce qui eſt la plus grande punition des Corſaires.

Tunis, Tripoli, firent les mêmes ſoumiſſions. Il n'eſt pas inutile de dire, que lorsque Damfreville, capitaine de vaiſſeau, vint délivrer dans Algèr tous les eſclaves chrétiens au nom du roi de France, il ſe trouva parmi eux beaucoup d'Anglais, qui étant déja à bord, ſoûtinrent à Damfreville, que c'était en conſidération du roi d'Angleterre, qu'ils

étaient mis en liberté. Alors le capitaine Français fit appeller les Algériens, & remettant les Anglais à terre ; *ces gens-ci*, dit-il, *prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi ; le mien ne prend pas la liberté de leur offrir ſa protection : je vous les remets ; c'eſt à vous à montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre.* Tous les Anglais furent remis aux fers. La fierté Anglaiſe, la faibleſſe du gouvernement de Charles ſecond, & le reſpect des nations pour Louis XIV, ſe font connaître par ce trait.

Tel était ce reſpect univerſel, qu'on accordait de nouveaux honneurs à ſon ambaſſadeur à la Porte Ottomane, tels que celui du ſopha ; tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique, qui ſont ſous la protection du grand-ſeigneur.

La république de Génes s'abaiſſa encor plus devant lui, que celle d'Algèr. Génes avait vendu de la poudre & des bombes aux Algériens. Elle conſtruiſait quatre galéres pour le ſervice de l'Eſpagne. Le roi lui défendit, par ſon envoié Saint olon ſon gentil-homme ordinaire, de lancèr à l'eau les galéres, & la menaça d'un châtiment prompt, ſi elle ne ſe ſoumettait à ſes volontés. Les Génois, irrités de cette entrepriſe ſur leur liberté & comptant trop ſur le ſecours de l'Eſpagne, ne firent aucune ſatisfaction. Auſſitôt quatorze gros vaiſſeaux, vingt galéres, dix galiotes à bombes, pluſieurs frégates, ſortent du port de Toulon. Seignelai, nouveau ſecretaire de la marine, & à qui le fameux Colbert ſon pére avait déja fait éxercer cet emploi avant ſa mort, était lui-même ſur la flote. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'eſprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier & miniſtre ; avide de toute eſpéce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, & mélant les plaiſirs aux affaires, ſans qu'elles en ſouffriſſent. Le vieux Duquêne commandait les vaiſſeaux, le duc de Mortemar les galéres ; mais tous deux étaient les courtiſans du ſecretaire d'état. On arrive devant Génes ; les dix galiotes y jettent quatorze-mille bombes, & réduiſent en cendres une partie de ces
17 Mars 1684. édifices de Marbre, qui ont fait donnèr à la ville le nom de Génes *la ſuperbe*. Quatre-mille ſoldats débarqués s'avancent juſqu'aux portes, & brûlent le Faubourg de Saint-Pierre d'Aréne. Alors il fallut s'humilier, pour prévenir une ruine totale. Le roi éxigea, que le doge de Génes & quatre principaux ſénateurs, vinſſent implorer ſa clémence dans ſon palais de Verſailles ; & de peur que les Génois n'éludaſſent

la

la ſatisfaction, & ne dérobaſſent quelque choſe à ſa gloire, il voulut que le doge, qui viendrait lui demander pardon, fût continué dans ſa principauté, malgré la loi perpétuelle de Génes, qui ôte cette dignité à tout doge abſent un moment de la ville.

Impérialé Leſcaro doge de Génes, avec les ſénateurs Lomelino, Garebardi, Durazzo, Salvago, vinrent à Verſailles faire tout ce que le roi éxigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtoit ſouvent: ſon diſcours & ſes marques de ſoumiſſion étaient dictés par Seignelai. Le roi l'écouta, aſſis & couvert; mais comme, dans toutes les actions de ſa vie, il joignait la politeſſe à la dignité, il traita Leſcaro & les ſénateurs, avec autant de bonté que de faſté. Les miniſtres Louvois, Croiſſi & Seignelai, leur firent ſentir plus de fierte. Auſſi le doge diſait: *le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la maniére dont il nous reçoit; mais ſes miniſtres nous la rendent.* Ce doge était un homme de beaucoup d'eſprit. Tout le monde ſait, que le marquis de Seignelai, lui aiant demandé ce qu'il trouvait de plus ſingulier à Verſailles; il rèpondit: *c'eſt de m'y voir.* 22 Févr. 1685.

L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choſes d'éclat, fut encor bïen plus flaté, par l'ambaſſade qu'il reçut de Siam, païs où l'on avait ignoré juſqu'alors que la France éxiſtât. Il était arrivé, par une de ces ſingularités qui prouvent la ſupériorité des Européans ſur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Conſtance, était devenu *barcalon*, c'eſt à dire, premier miniſtre ou grand-viſir du roiaume de Siam. Cet homme, dans le deſſein de ſe faire roi, & dans le beſoin qu'il avait de ſecours étrangers, n'avait oſé ſe confier ni aux Anglais ni aux Hollandais; ce ſont des voiſins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs ſur les côtes de Coromandel, & avaient porté dans ces extrémités de l'Aſie, la réputation de leur roi. Conſtance crut Louis XIV propre à être flaté par un hommage, qui viendrait de ſi loin ſans être attendu. La religion, dont les reſſorts font joüer la politique du monde depuis Siam juſqu'à Paris, ſervit encor à ſes deſſeins. Il envoia, au nom du roi de Siam ſon maître, une ſolennelle ambaſſade, avec de grands préſens à Louis XIV, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de ſa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation Françaiſe, & qu'il n'était pas même 1684.

même éloigné de ſe faire chrétien. La grandeur du roi flatée & ſa religion trompée, l'engagérent à envoièr au roi de Siam deux ambaſſadeurs, ſix jéſuites ; & depuis il y joignit des officiers avec huit-cent ſoldats. Mais l'éclat de cette ambaſſade Siamoiſe fut le ſeul fruit qu'on en retira. Conſtance périt, victime de ſon ambition : quelque peu des Français qui reſtérent auprès de lui, furent maſſacrés ; d'autres obligés de fuïr ; & ſa veuve, après avoir été ſur le point d'être reine, fut condannée par le ſucceſſeur du roi de Siam, à ſervir dans la cuiſine, emploi pour lequel elle était née.

Cette ſoif de gloire, qui portait Louis XIV à ſe diſtinguèr en tout des autres rois, paraiſſait encor dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. Odeſcalchi, fils d'un banquier du Milanais, était alors ſur le trône de l'égliſe, ſous le nom d'Innocent XI. C'était un homme vertueux, un pontife ſage, peu théologien ; mais prince courageux, ferme & magnifique. Il ſecourut, contre les Turcs, l'empire & la Pologne de ſon argent, & les Vénitiens de ſes galéres. Il condamnait avec hauteur la conduite de Louis XIV, uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait, qu'un pape prît ſi vivement le parti des empereurs, qui ſe diſent rois des Romains, & qui (s'ils le pouvaient) régneraient dans Rome. Mais Odeſcalchi était né ſous la domination Aûtrichienne. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude & l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi, qui de ſon côté lui donnait toutes les mortifications, qu'un roi de France peut donnèr à un pape, ſans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis longtems dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé ſur un point d'honneur, dont ſe piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambaſ-
1685. ſadeurs à Rome étendaient le droit de franchiſe & d'aſile affecté à
1686. leurs maiſons, juſqu'à une très grand diſtance, qu'on nomme *quar-*
1687.
1688. *tier*. Ces prétentions, toûjours ſoûtenuës, rendaient la moitié de Rome un aſile ſûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome ſous le nom des ambaſſadeurs, ne païait jamais d'entrée. Le commerce en ſouffrait, & l'état en était appauvri.

Le pape Innocent XI obtint enfin de l'Empereur, du roi d'Eſpagne, de celui de Pologne, & du nouveau roi d'Angleterre Jacques ſecond prince catholique, qu'ils renonçaſſent à ces droits odieux. Le nonce Ranucci propoſa à Louis XIV de concourir, comme les autres rois, à la

à la tranquilité & au bon ordre de Rome. Louis, très mécontent du pape, répondit : „ qu'il ne s'était jamais réglé ſur l'éxemple d'autrui, „ & que c'était à lui à ſervir d'éxemple.„ Il envoia à Rome le marquis de Lavardin en embaſſade, pour braver le pape. Lavardin entra dans Rome, malgré les défenſes du pontife, eſcorté de quatre-cent gardes de la marine, de quatre-cent officiers volontaires, & de deux-cent hommes de livrée, tous armés. Il prit poſſeſſion de ſon palais, de ſes quartiers & de l'égliſe de Saint-Louis, autour deſquels il fit poſter des ſentinelles & faire la ronde, comme dans une place de guerre. Le pape eſt le ſeul ſouverain, à qui on pût envoiér une telle ambaſſade : car la ſupériorité, qu'il affecte ſur les têtes couronnées, leur donne toûjours envie de l'humilier ; & la faibleſſe de ſon état fait qu'on l'outrage toûjours impunément. Tout ce qu'Innocent XI put faire, fut de ſe ſervir, contre le marquis de Lavardin, des armes uſées de l'excommunication ; armes, dont on ne fait pas même plus de cas à Rome qu'ailleurs, mais qu'on ne laiſſe pas d'emploier comme une ancienne formule, ainſi que les ſoldats du pape ſont armés ſeulement pour la forme.

Le cardinal d'Etrée, homme d'eſprit, mais négociateur ſouvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'Etrée, aiant été obligé de voir ſouvent le marquis de Lavardin, ne put être enſuite admis à l'audiance du pape, ſans recevoir l'abſolution : envain il s'en défendit : Innocent XI s'obſtina à la lui donner, pour conſerver toûjours cette puiſſance imaginaire, par les uſages ſur leſquels elle eſt fondée.

Louis, avec la même hauteur, mais toûjours ſoûtenuë par les ſoûterrains de la politique, voulut donnér un électeur à Cologne. Occupé du ſoin de diviſèr ou de combattre l'empire, il prétendait élevèr à cet électorat, le cardinal de Furſtemberg évêque de Straſbourg, ſa créature & la victime de ſes intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait empriſonner dans la derniére guerre, comme un Allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer ſon évêque, qui parlà devient électeur. Celui qui rempliſſait ce ſiége, était Ferdinand de Baviére, autrefois l'allié & depuis l'ennemi du roi, comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi répandu à propos parmi les

chanoines,

chanoines, les intrigues & les promeſſes, firent élire le cardinal de Furſtemberg comme coadjuteur ; & après la mort du prince, il fut élu une ſeconde fois par la pluralité des ſuffrages. Le pape, par le concordat Germanique, a le droit de conferer l'évéché à l'élu, & l'empereur a celui de confirmèr à l'électorat. L'empereur & le pape Innocent XI, perſuadés que c'était preſque la même choſe, de laiſſer Furſtemberg ſur ce trône électoral & d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté au jeune Baviére, frére du dernier mort.
Oct. 1688. Le roi ſe vangea du pape en lui ôtant Avignon, & prépara la guerre à l'empereur. Il inquiettait en même-tems l'électeur Palatin, au ſujet des droits de la princeſſe Palatine, *Madame*, ſeconde femme de *Monſieur* ; droits auſquels elle avait renoncé par ſon contrat de mariage. La guerre, faite à l'Eſpagne en 1667 pour les droits de Marie Theréſe malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats ſont faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de ſa grandeur, indiſpoſa, ou dépoüilla, ou humilia preſque tous les princes ; mais auſſi, preſque tous ſe réuniſſaient contre lui.

CHAPITRE QUATORZIÉME.

Le roi Jacques détrôné par ſon gendre Guillaume trois, & protégé par LOUIS XIV.

Le prince d'Orange, plus ambitieux que Louis XIV, avait conçu des projets vaſtes, qui pouvaient paraître chimériques dans un ſtadhouder de Hollande, mais qu'il juſtifia par ſon habileté & par ſon courage. Il voulait abaiſſer le roi de France, & détrôner le roi d'Angleterre Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'Empereur, une partie de l'Empire, la Hollande, le duc
en 1686. de Lorraine, s'étaient d'abord ſecrettement unis à Auſbourg ; enſuite l'Eſpagne & la Savoie s'unirent à ces puiſſances. Le pape, ſans être expreſſément

expreſſément un des confédérés, les animait tous par ſes intrigues. Veniſe les favoriſait, ſans ſe déclarèr ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le nord, la Suéde était alors du parti des impériaux, & le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de ſix-cent-mille proteſtans, fuiant la perſécution de Louis, & emportant avec eux hors de France leur argent, leur induſtrie & leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis, qui allaient dans toute l'Europe exciter les puiſſances déja animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion.) Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, & n'avait d'ami que le roi Jacques.

Jacques roi d'Angleterre, ſucceſſeur de Charles ſecond ſon frére, était catholique comme lui ; mais Charles n'avait bien voulu ſuffrir qu'on le fit catholique ſur la fin de ſa vie, que par complaiſance pour ſes maîtreſſes & pour ſon frére : il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déiſme. Son extrême indifférence ſur toutes les diſputes qui partagent les hommes, n'avait pas peu contribué à le faire régner paiſiblement en Angleterre. Jacques au contraire, attaché depuis ſa jeuneſſe à la communion Romaine par perſuaſion, joignait à ſa Créance l'eſprit de parti & le zéle. S'il eût été Mahométan, ou de la religion de Confucius, les Anglais n'eûſſent jamais troublé ſon régne. Mais il avait formé le deſſein d'établir dans ſon roiaume le catholiciſme, regardé avec horreur par ces roialiſtes-républicains, comme la religion de l'Eſclavage. C'eſt une entrepriſe quelquefois très aiſée, de rendre une religion dominante dans un païs. Conſtantin, Clovis, Guſtave-Vaza, la reine Eliſabeth, firent recevoir ſans danger, chacun par des moiens différens, une religion nouvelle : mais pour de pareils changemens, deux choſes ſont abſolument néceſſaires ; une profonde politique & des circonſtances heureuſes ; l'une & l'autre manquait à Jacques.

Il était indigné de voir, que tant de rois dans l'Europe étaient deſpotiques ; que ceux de Suéde & de Danemarck le devenaient alors ; qu'enfin il ne reſtait plus dans le monde que la Pologne & l'Angleterre, où la liberté des peuples ſubſiſtât avec la roiauté. Louis XIV l'encourageait à devenir abſolu chez lui, & les jéſuites à rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit ſi malheureuſement, qu'il ne fit que révolter tous les eſprits. Il agit d'abord, comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire ; aiant publiquement à ſa cour

un nonce du pape, des jéſuites, des capucins; mettant en priſon ſept évêques Anglicans, qu'il eût fallu gagner; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait pluſtôt en accorder de nouveaux; renverſant avec hauteur des loix qu'il fallait ſapèr en ſilence; enfin ſe conduiſant avec ſi peu de ménagement, que les cardinaux de Rome diſaient en plaiſantant: " qu'il fallait l'excommunier, comme „ un homme qui allait perdre le peu de catholiciſme, qui reſtait en „ Angleterre.„ Le pape Innocent XI n'éſpérait rien des entrepriſes de Jacques, & refuſait conſtamment un chapeau de cardinal, que ce roi demandait pour ſon confeſſeur le jéſuite Peters. Ce jéſuite était un intrigant impétueux, qui dévoré de l'ambition d'être cardinal & primat d'Angleterre, pouſſait ſon maître au précipice. Les principales têtes de l'état ſe réunirent en ſecret contre les deſſeins du roi. Ils députérent vers le prince d'Orange. Leur conſpiration fut tramée avec une prudence & un ſecret, qui endormirent la confiance de la cour.

Le prince d'Orange équipa une flote, qui devait porter quatorze à quinze-mille hommes. Ce prince n'était rien autre choſe qu'un particulier illuſtre, qui jouiſſait à peine de cinq-cent-mille livres de rente: mais telle était ſa politique heureuſe, que l'argent, la flote, les cœurs des états-généraux, étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par ſa conduite habile, & Jacques ceſſait de l'être en Angleterre par ſa précipitation. On publia d'abord, que cet armement était deſtiné contre la France. Le ſecret fut gardé par plus de deux-cent perſonnes. Barillon ambaſſadeur de France à Londres, homme de plaiſir, plus inſtruit des intrigues des maîtreſſes de Jacques que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. Louis XIV ne le fut pas; il offrit des ſecours à ſon allié, qui les refuſa d'abord avec ſécurité, & qui les demanda enſuite, lorſqu'il n'était plus tems & que la flote du prince ſon gendre était à la voile. Tout lui manqua à la fois, comme il ſe manqua à lui-même. Ses vaiſſeaux laiſſérent paſſer ceux de ſon ennemi. Il pouvait au moins ſe défendre ſur terre: Il avait une armée de vingt-mille hommes; & s'il les avait menés au combat, ſans leur donner le tems de la réfléxion, il eſt à croire qu'ils eûſſent combattu; mais il leur laiſſa le loiſir de ſe déterminer.
1688. Pluſieurs officiers généraux l'abandonnérent; entre autres, ce fameux Churchil, auſſi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, & ſi illuſtre

ſous

ſous le nom de duc de Marleborough. Il était favori de Jacques, ſa créature, le frére de ſa maîtreſſe, ſon lieutenant-général dans l'armée; cependant il le quitta, & paſſa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de Jacques, enfin ſa propre fille la princeſſe Anne, l'abandonnérent.

Alors ſe voiant attaqué & pourſuivi par un de ſes gendres, quitté par l'autre; aiant contre lui ſes deux filles, ſes propres amis; haï des ſujets même qui étaient encor dans ſon parti, il déſeſpéra de ſa fortune. La fuite, derniére reſſource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit ſans combattre. Enfin après avoir été arrété dans ſa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres; après avoir reçu paiſiblement les ordres du prince d'Orange dans ſon propre palais; après avoir vu ſa garde relevée ſans coup-férir par celle du prince; chaſſé de ſa maiſon, priſonnier à Rocheſter, il profita de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner ſon roiaume; il alla cherchèr un aſile en France.

Ce fut là l'époque de la vraie liberté d'Angleterre. La nation, repréſentée par ſon parlement, fixa les bornes, ſi longtems conteſtées, des droits du roi & de ceux du peuple; & aiant preſcrit au prince d'Orange les conditions auſquelles il devait régner, elle le choiſit pour ſon roi, conjointement avec ſa femme Marie, fille du roi Jacques. Dès-lors ce prince ne fut plus connu dans la plus grande partie de l'Europe, que ſous le nom de Guillaume III, roi légitime d'Angleterre, & libérateur de la nation. Mais en France, il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, uſurpateur des états de ſon beau-pére.

Le roi fugitif vint, avec ſa femme fille d'un duc de Modêne, & le prince de Galles encor enfant, implorer la protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant ſon mari, fut étonné de la ſplendeur qui environnait le roi de France, de cette profuſion de magnificence qu'on voiait à Verſailles, & ſur-tout de la maniére dont elle fut reçuë. Le roi alla au devant d'elle juſqu'à chatou. *Je vous rends, Madame*, lui dit-il, *un triſte ſervice; mais j'eſpére vous en rendre bientôt de plus grands & de plus heureux.* Ce furent ſes propres paroles. Il la conduiſit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même ſervice qu'aurait eû la reine de France; tout ce qui ſert à la commodité & au luxe, des préſens de toute eſpéce, en argent, en or, en vaiſſelle, en bijoux, en étoffes. Janv. 1689.

Il y avait parmi tous ces préſens, une bourſe de dix-mille Louis d'or ſur ſa toilette. Les mêmes attentions furent obſervées pour ſon mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla ſix-cent-mille francs par an pour l'entretien de ſa maiſon, outre les préſens ſans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi, & ſes gardes. Toute cette réception était bien peu de choſe, auprès des préparatifs qu'on faiſait pour le rétablir ſur ſon trône. Jamais le roi ne parut ſi grand ; mais Jacques parut petit. Ceux, qui à la cour & à la ville décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'eſtime. Il ne voiait guéres que des jéſuites. Il alla deſcendre chez eux à Paris, dans la ruë Saint-Antoine. Il leur dit, qu'il était jéſuite lui-méme ; & ce qui eſt de plus ſingulier, c'eſt que la choſe était vraie. Il s'était fait aſſocièr à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jéſuites Anglais, étant encor duc d'Yorck. Cette puſillanimité dans un prince, jointe à la maniére dont il avait perdu ſa couronne, l'avilit au point, que les courtiſans s'égaïaient tous les jours à faire des chanſons ſur lui. Chaſſé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui ſavait nul gré d'être catholique. L'archévêque de Reims, frére de Louvois, dit tout haut à Saint-Germain dans ſon antichambre: *voilà un bon homme, qui a quitté trois roiaumes pour une meſſe.* Il ne recevait de Rome que des indulgences & des paſquinades. Enfin, dans toute cette révolution, ſa religion lui rendit ſi peu de ſervices, que lorſque le prince d'Orange, le chef du calviniſme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi ſon beau-pére, l'ambaſſadeur du roi catholique à la Haie, avait fait dire des meſſes pour l'heureux ſuccès de ce voiage.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, & des libéralités de Louis XIV envers lui, c'était un ſpectacle digne de quelque attention, de voir Jacques toucher les écroüelles au petit couvent des Anglaiſes ; ſoit que les rois Anglais ſe ſoient attribué ce ſingulier privilége, comme prétendans à la couronne de France ; ſoit que cette cérémonie ſoit établie chez eux depuis le tems du premier Edouard.

Le roi le fit bientôt conduire en Irelande, où les catholiques formaient encor un parti, qui paraiſſait conſidérable. Une eſcadre, de treize vaiſſeaux du premier rang, était à la rade de Breſt pour le tranſport. Tous les officiers, les courtiſans, les prêtres même, qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain, furent défraïés juſqu'à Breſt aux dépens du roi de France. Un ambaſſadeur (c'était monſieur d'Avaux)

d'Avaux) était nommé auprès du roi détrôné, & le ſuivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute eſpéce, furent embarquées ſur la flote ; on y porta juſqu'aux meubles les plus vils, & juſqu'aux plus recherchés. Le roi alla lui dire adieu à Saint-Germaine. La, pour dernier préſent, il lui donna ſa cuiraſſe, & lui dit en l'embraſſant : *tout ce que je peux vous ſouhaiter de mieux, eſt de ne vous jamais revoir.* A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irelande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaiſſeaux de guerre, ſous les ordres de Château-Renaud, & une infinité de navires de tranſport le ſuivirent. Cette flote, aiant mis en fuite & diſperſé la flote Anglaiſe qui s'oppoſait à ſon paſſage, débarqua heureuſement, & aiant pris dans ſons retour ſept vaiſſeaux marchands Hollandais, revint à Breſt, victorieuſe de l'Angleterre, & chargée des dépouilles de la Hollande. 12 Mai 1689.

Bientôt après, un troiſiéme ſecours partit encor de Breſt, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Ireland & la mer de la manche étaient couverts de vaiſſeaux Français. Enfin Tourville vice-amiral de France, avec ſoixante & douze grands vaiſſeaux, rencontra une flote Anglaiſe & Hollandaiſe d'environ ſoixante voiles. On ſe battit pendant dix heures; Tourville, Château-Renaud, d'Etrée, Nemond, y ſignalérent leur courage & une habileté, qui donnérent à la France un honneur, auquel elle n'était pas accoûtumée. Les Anglais & les Hollandais, juſqu'alors maîtres de l'océan, & de qui les Français avaient appris depuis ſi peu de tems à donner des batailles rangées, furent entiérement vaincus. Dix-ſept de leurs vaiſſeaux briſés & demâtés, allérent échouer & ſe brûler ſur les côtes. Le reſte alla ſe cacher vers la Tamiſe, ou entre les bancs de la Hollande. Il n'en coûta pas une ſeule chaloupe aux Français. Alors, ce que Louis XIV ſouhaitait depuis vingt années, & ce qui avait paru ſi peu vraiſemblable, arriva ; il eut l'empire de la mèr : empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaiſſeaux de guerre ennemis ſe cachaient devant ces flotes. Seignelai, qui oſait tout, fit venir les galéres de Marſeille ſur l'océan. Les côtes d'Angleterre virent des galéres pour la premiére fois. On fit, par leur moien, une deſcente aiſée à Tinmouth. On brûla dans cette baie plus de trente vaiſſeaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo & du nouveau port de Dunkerque s'enrichiſſaient, eux & l'état, de priſes continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaiſſait plus ſur les mèrs que les vaiſſeaux Français. Mars 1690. Juil. 1690.

Le

Le roi Jacques ne ſeconda pas en Irlande ces ſecours de Louis XIV. Il avait avec lui près de ſix-mille Français & quinze-mille Irlandais. La riviére de Boine était entre ſon armée & celle du roi Guillaume. Cette riviére était guéable ; on n'avait de l'eau, que juſques ſous les épaules. Mais, après l'avoir paſſée, pour venir attaquer l'armée Irlandaiſe, il fallait encor traverſer un marais : enſuite on trouvait un
Juil. 1690. terrain eſcarpé, qui formait un retranchement naturel. Le roi Guillaume fit paſſer ſon armée en trois endroits, engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vu de ſi bons ſoldats en France & en Eſpagne, ont toûjours mal combattu chez eux. Il y a des nations, dont l'une ſemble faite pour être ſoûmiſe à l'autre. Les Anglais ont toûjours eû ſur les Irlandais, la ſupériorité du génie, des richeſſes & des armes. Jamais l'Irlande n'a pu ſecouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un ſimple ſeigneur Anglais la ſubjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boine : les Irlandais s'enfuirent. Leur roi Jacques, n'aiant paru dans l'engagement ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, ſe retira le premier. Il avait toûjours cependant montré beaucoup de valeur ; mais il y a des occaſions, où l'abattement d'eſprit l'emporte ſur le courage. Le roi Guiliaume, qui avait eû l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, paſſa pour mort en France. Cette fauſſe nouvelle fut reçuë a Paris avec une joie indécénte & honteuſe. Quelques magiſtrats ſubalternes encouragérent les bourgeois & le peuple à faire des illuminations : on ſonna les cloches. On brûla dans pluſieurs quartiers des figures d'oſier, qui repréſentaient le prince d'Orange, comme on brûle le pape dans Londres. On tira le canon de la Baſtille, non point par ordre du roi, mais par le zéle inconſidéré d'un commandant ſubalterne. On croirait, ſur ces marques d'alegreſſe, & ſur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétenduë d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inſpirait. Tous ceux qui ont écrit, & Français & étrangers, ont dit, que ces réjouiſſances étaient le plus grand éloge du roi Guillaume. Cependant, ſi on veut faire attention aux circonſtances du tems & à l'eſprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produiſit pas ces tranſports de joie. Les bourgeois & la peuple ne ſavent guéres craindre un ennemi, que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de Guillaume, le commun des Français avoit alors l'injuſtice de le mépriſer.

Il avait preſque toûjours été battu par les généraux Français. Le vulgaire ignorait, combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ſes défaites. Guillaume, vainqueur de Jacques en Irlande, ne paraiſſait pas encor aux yeux des Français, un ennemi digne de Louis XIV. Paris, idolâtre de ſon roi, le croiait réellement invincible. Les réjouiſſances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La pluspart des Pariſiens, nés ſous le régne de Louis & façonnés au joug deſpotique, regardaient alors un roi comme une divinité, & un uſurpateur comme un ſacrilége. Le petit peuple, qui avait vû Jacques aller tous les jours à la meſſe, déteſtait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre & d'une fille aiant chaſſé leur pére, d'un proteſtant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de Louis XIV, tranſportaient les Pariſiens d'une eſpéce de fureur ; mais les gens ſages penſaient modérément.

Jacques revint en France, laiſſant ſon rival gagnèr en Irlande de nouvelles batailles, & s'affermir ſur le trône. Les flotes Françaiſes furent occupées alors à ramener les Français, qui avaient inutilement combattu ; & les familles Irlandaiſes catholiques, qui étant très pauvres dans leur patrie, voulurent aller ſubſiſtèr en France des libéralités du roi.

Il eſt à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution, depuis ſon commencement juſqu'à ſa fin. Les caractéres de Guillaume & de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les cauſes des événemens, remarqueront, que le roi Guillaume après ſa victoire, fit publièr un pardon général, & que le roi Jacques vaincu, en paſſant par une petite ville nommée Gallowai, fit pendre quelques citoiens, qui avaient été d'avis de lui fermer les portes. De deux hommes, qui ſe conduiſaient ainſi, il était bien aiſé de voir, qui devait l'emporter.

Il reſtait à Jacques quelques villes en Irlande, entre autres Limerick, où il y avait plus de douze-mille ſoldats. Le roi de France, ſoûtenant toûjours la fortune de Jacques, fit paſſèr encor trois-mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour ſurcroît de libéralité, il envoia tout ce qui peut ſervir aux beſoins d'un grand peuple, & à ceux des ſoldats. Quarante vaiſſeaux de tranſport, eſcortés de douze vaiſſeaux de guerre, apportérent tous les ſecours poſſibles en hommes, en uſtenſiles, en équipages ; des ingénieurs, des canoniers,

des

des bombardiers, deux-cent maçons ; des ſelles, des brides, des houſſes, pour plus de vingt-mille chevaux ; des canons avec leurs affûts ; des fuſils, des piſtolets, des épées, pour armer vingt-ſix-mille hommes ; des vivres, des habits & juſqu'a vingt-ſix-mille paires de ſouliers. Limerick aſſiégée, mais munie de tant de ſecours, eſpérait de voir ſon roi combattre pour ſa défenſe. Jacques ne vint point : Limerick ſe rendit : les vaiſſeaux Français revinrent encor, & ne ramenérent en France qu'environ vingt-mille Irlandais, tant ſoldats que citoiens fugitifs.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'eſt que Louis XIV ne ſe rebuta pas. Il ſoûtenait alors une guerre difficile contre preſque toute l'Europe. Cependant il tenta encor de changer la fortune de Jacques par une entrepriſe déciſive, & de faire une deſcente en Angleterre avec vingt-mille hommes. Ils etaient aſſemblés entre Cherbourg & la Hogue. Plus de trois-cent navires de tranſport étaient
29 Juil, 1692. prêts à Breſt. Tourville, avec quarante-quatre grands vaiſſeaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Etrée arrivait du port de Toulon avec trente autres vaiſſeaux. S'il y a des malheurs cauſés par la mauvaiſe conduite, il y en a qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'eſcadre de d'Etrée, changea ; il ne put joindre Tourville. Ses quarante-quatre vaiſſeaux furent attaqués par les flotes d'Angleterre & de Hollande, fortes de près de cent voiles. La ſupériorité du nombre l'emporta. Les Français cédérent, après un combat de dix heures. Ruſſel amiral Anglais les pourſuivit deux jours. Quatorze grands vaiſſeaux, dont deux portaient cent-quatre piéces de canon, échouérent ſur la côte, & les capitaines y firent mettre le feu, pour ne les pas laiſſer brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage avait vu ce déſaſtre, perdit toutes ſes eſpérances.

Ce fut le premièr échec, que reçut ſur la mèr la puiſſance de Louis XIV. Seignelai, qui après Colbert ſon pére avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. Pontchartrain, élevé de la premiére préſidence de Bretagne à l'emploi de ſecretaire d'état de la marine, ne la laiſſa point périr. Le même eſprit régnait toûjours dans le gouvernement. La France eut, dès l'an née qui ſuivit la diſgrace de la Hogue, des flotes auſſi nombreuſes qu'elle en avait eû déja ; car Tourville ſe trouva à la tête de ſoixante vaiſſeaux de ligne, & d'étrée

en

en avait trente, ſans compter ceux qui étaient dans les ports ; & même quatre ans aprés, le roi fit encor un armement plus conſidérable que tous les précédens, pour conduire Jacques en Angleterre à la tête de vingt-mille Français. Mais cette flote ne fit que ſe montrer ; les meſures du parti de Jacques, aiant été auſſi mal concertées a Londres, que celles de ſon protecteur avaient été bien priſes en France. 1696.

Il ne reſta de reſſource au parti du roi détrôné, que dans quelques conſpirations contre la vie de ſon rival, ceux qui les tramérent, périrent preſque tous du dernier ſupplice ; & il eſt à croire, que quand même elles eûſſent réuſſi, il n'eût jamais recouvré ſon roiaume. Il paſſa le reſte de ſes jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de Louis, & d'une penſion de ſoixante & dix-mille francs, qu'il eut la faibleſſe de recevoir en ſecret de ſa fille Marie, par laquelle il avait été détrôné. Il mourut en 1700 à Saint-Germain. Quelques jéſuites Irlandais prétendirent, qu'il ſe faiſait des miracles à ſon tombeau. On parla même de faire canonizèr à Rome, après ſa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant ſa vie.

Peu de rois furent plus malheureux que lui ; & il n'y a aucun éxemple dans l'hiſtoire, d'une maiſon ſi long-tems infortunée. Le premier de rois d'Ecoſſe ſes ayeux, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans priſonnier en Angleterre, mourut aſſaſſiné avec ſa femme, par la main de ſes ſujets. Jacques II, ſon fils, fut tué à vingt-neuf ans en combattant contre les Anglais. Jacques III, mis en priſon par ſon peuple, fut tué enſuite par les révoltés dans une bataille. Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit. Marie Stuart ſa petite fille chaſſée de ſon trône, fugitive en Angleterre, aiant langui dix-huit ans en priſon, ſe vit condannée à mort par des juges Anglais, & eut la tête tranchée. Charles premier petit-fils de Marie, roi d'Ecoſſe & d'Angleterre, vendu par les Ecoſſais, & jugé à mort par les Anglais, mourut ſur un échafaut dans la place publique. Jacques ſon fils, ſeptiéme du nom & deuxiéme en Angleterre, dont il eſt ici queſtion, fut chaſſé de ſes trois roiaumes ; & pour comble de malheur, on conteſta à ſon fils juſqu'à ſa naiſſance. Ce fils ne tenta de remonter ſur le trône de ſes péres, que pour faire périr ſes amis par des bourreaux ; & nous avons vu le prince Charles-Edouard, réuniſſant en vain les vertus de ſes péres & le courage du roi Jean Sobieſky ſon aieul maternel, éxécuter les exploits & eſſuier les malheurs les plus

incroiables. Si quelque choſe juſtifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut ſe ſouſtraire, c'eſt cette ſuite continuelle de malheurs, qui perſécuta la maiſon de Stuart pendant plus de trois-cent années.

CHAPITRE QUINZIÉME.

De ce qui ſe paſſait dans le continent, tandis que Guillaume trois envahiſſait l'Ecoſſe, l'Angleterre & l'Irlande, juſqu'en 1697.

NAiant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me raméne à ce qui ſe paſſait dans le continent.

Le roi, en formant ainſi une puiſſance maritime, telle qu'aucun état n'en a jamais eû de ſupérieure, avait à combattre l'Empereur & l'Empire, l'Eſpagne, les deux puiſſances maritimes l'Angleterre & la Hollande, devenuës toutes deux plus terribles ſous un ſeul chef, la Savoie, & preſque toute l'Italie. Un ſeul de ces ennemis, tel que l'Anglais & l'Eſpagnol, avait ſuffi autrefois pour déſoler la France ; & tous enſemble ne purent alors l'entamer. Louis XIV eut preſque toûjours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois ſix, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne & en Flandre ſe montérent plus d'une fois à cent-mille combattans. Les places frontiéres ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre-cent-cinquante-mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. Ni l'empire Turc ſi puiſſant en Europe, en Aſie & en Afrique, ni l'empire Romain plus puiſſant encore, n'en eut jamais d'avantage,

d'avantage, & n'eut en aucun tems autant de guerres à ſoûtenir à la fois. Ceux qui blâmaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis, l'admiraient d'avoir pris tant de meſures pour s'en défendre, & même pour les prévenir.

Ils n'étaient encor ni entiérement déclarés, ni tous réunis. Le prince d'Orange n'était pas encor ſorti du Téxel, pour aller chaſſer le roi ſon beau-pére; & déja la France avait des armées ſur les frontiéres de la Hollande & ſur le Rhin. Le roi avait envoié en Allemagne, à la tête d'une armée de cent-mille hommes, ſon fils le dauphin, qu'on nommait *Monſeigneur*; prince doux dans ſes mœurs, modeſte dans ſa conduite, qui paraiſſait tenir en tout de ſa mére. Il était âgé de vingtſept ans. C'était pour la premiére fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien aſſûré par ſon caractére, qu'il n'en abuſerait pas. Le roi lui dit publiquement à ſon départ: *mon fils, en vous envoiant commander mes armées, je vous donne les occaſions de faire connaître votre mérite: allez le montrèr à toute l'Europe, afin que quand je viendrai à mourir, on ne s'apperçoive pas que le roi ſoit mort.* 22 Sept. 1688.

Ce prince eut une commiſſion ſpéciale pour commander, comme s'il eût été ſimplement l'un des généraux, que le roi eût choiſi. Son pére lui écrivait: *à mon fils le dauphin, mon lieutenant-général, commandant mes armées en Allemagne.*

On avait tout prévu & tout diſpoſé, pour que le fils de Louis XIV, contribuant à cette expédition de ſon nom & de ſa préſence, ne reçût pas un affront. Le maréchal de Duras commandait réellement l'armée. Bouflers avait un corps de troupes en deça du Rhin; le maréchal d'Humiéres un autre vers Cologne, pour obſerver les ennemis. Heidelberg, Maience, étaient pris. Le ſiege de Philipſbourg, préalable toûjours néceſſaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. Vauban conduiſait le ſiége. Tous les détails qui n'étaient point de ſon reſſort, roulaient ſur Catinat alors lieutenant général, homme capable de tout, & fait pour tous les emplois. Monſeigneur arriva, après ſix jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de ſon pére; s'expoſant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire; affable à tout le monde, libéral envers les ſoldats. Le roi goûtait une joie pure, d'avoir un fils qui l'imitait ſans l'effacer, & qui ſe faiſait aimer de tout le monde, ſans ſe faire craindre de ſon pére.

11 Nov. 1688. Philipſbourg fut pris en dix-neuf jours : on prit Manheim en trois
15 Nov. 1688. jours ; Franckendal en deux ; Spire, Tréves, Worms et Oppenheim ſe rendirent, des que les Français furent à leurs portes.

Le roi avait réſolu de faire un déſert du Palatinat, dès que ces villes ſeraient priſes. Il avait la vuë d'empécher les ennemis d'y ſubſiſter, plus que celle de ſe vanger de lélecteur Palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait ſon devoir, en s'uniſſant au reſte de l'Allemagne contre la France. Il vint à l'armée un ordre de Louis ſigné Louvois, de tout réduire en cendres. Les généraux Français, qui ne pouvaient qu'obéïr, firent donc ſignifier, dans le cœur de l'Hivèr, aux citoiens de toutes ces villes ſi floriſſantes & ſi bien réparées, aux habitans des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, & qu'on allait les dé-
Fevr. 1689. truire par le fèr & par les flâmes. Hommes, femmes, vieillards, enfans, ſortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes ; une autre ſe réfugia dans les païs voiſins ; pendant que le ſoldat, qui paſſe toûjours les ordres de rigueur, & qui n'éxécute jamais ceux de clémence, brûlait & ſaccageait leur patrie. On commença par Manheim, ſéjour des électeurs : leurs palais furent détruits, comme les maiſons des citoiens ; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du ſoldat, qui croiait y trouver des tréſors ; leurs cendres furent diſperſées. C'était pour la ſeconde fois, que ce beau païs était déſolé ſous Louis XIV : mais les flâmes, dont Turenne avait brûlé deux villes & vingt villages du Palatinat, n'étaient que des étencelles, en comparaiſon de ce dernièr incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers, qui l'éxécutérent, étaient honteux d'être les inſtrumens de ces duretés. On les rejettait ſur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet endurciſſement de cœur, que produit un long miniſtére. Il avait en effet donné ces conſeils ; mais Louis avait été le maitre de ne les pas ſuivre. Si le roi avait été témoin de ce ſpectacle, il aurait lui-même éteint les flâmes. Il ſigna, du fond de ſon palais de Verſailles & au milieu des plaiſirs, la deſtruction de tout un païs, parce qu'il ne voiait dans cet ordre que ſon pouvoir & le malheureux droit de la guerre ; mais de plus-près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui juſques-là n'avaient blâmé que ſon ambition en l'admirant, criérent alors contre ſa dureté, & blâmérent même ſa politique. Car ſi les ennemis avaient pénétre dans ſes

états,

états, comme lui chez les ennemis, ils eûſſent mis ſes villes en cendres.

Ce danger était à craindre: Louis, en couvrant ſes frontiéres de cent-mille ſoldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut auſſi fournir de plus grandes armées. On les léve, on les aſſemble, on les païe plus difficilement: elles paraiſſent plus tard en campagne; mais la diſcipline, la patience dans les fatigues, les rendent ſur la fin d'une campagne, auſſi redoutables que les Français le ſont au commençement. Le duc de Lorraine Charles V. les commandait. Ce prince toûjours dépouillé de ſon état par Louis XIV, ne pouvant y rentrer, avait conſervé l'empire à l'empereur Léopold; il l'avait rendu vainqueur des Turcs & des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonne & Maience, mauvaiſes places, mais défenduës d'une maniére qui fut regardée comme un modéle de défenſe de places. Bonne ne ſe rendit qu'au bout de trois mois & demi de ſiége, après que la baron d'Asfeld, qui y commandait, eut été bleſſé à mort dans un aſſaut général. 12 Oct. 1689.

Le marquis d'Uxelles depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus ſages & les plus prévoians, fit, pour défendre Maience, des diſpoſitions ſi bien entenduës, que ſa garniſon n'était preſque point fatiguée en ſervant beaucoup. Outre les ſoins qu'il eut au dedans, il fit vingt & une ſorties ſur les ennemis, & leur tua plus de cinq-mille hommes. Il fit même quelquefois deux ſorties en plein jour; enfin il fallut ſe rendre faute de poudre, au bout de ſept ſemaines. Cette défenſe mérite place dans l'hiſtoire, & par elle-même & par la maniére dont elle fut reçuë dans le public. Paris, cette ville immenſe pleine d'un peuple oiſif qui veut juger de tout, & qui a tant d'oreilles & tant de langues avec ſi peu d'yeux, regarda d'Uxelles comme un homme timide & ſans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de juſtes éloges, étant au retour de la campagne à la comédie ſur le théatre, reçut des huées du public: on lui cria, *Maience.* Il fut obligée de ſe retirer, non ſans mépriſer, avec les gens ſages, un peuple ſi mauvais eſtimateur du mérite, dont cependant on ambitionne les loüanges.

Environ ce tems-là, le maréchal d'Humiéres fut battu à valcour ſur la Sambre aux Païs-Bas, par le prince de Waldeck; mais cet échec, Juin, 1689.

échec, qui fit tort à ſa réputation, en fit peu aux armes de la France. Louvois, dont il était la créature & l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Le roi & Louvois, qui n'aimaient pas le maréchal de Luxembourg, mais qui aimaient l'état, ſe ſervirent de lui malgré leur répugnance. Il commanda les armées aux Païs-Bas. Louvois ou corrigeait des choix trop hazardés, ou en faiſait de bons. Catinat alla commandèr en Italie. On ſe défendit bien en Allemagne ſous le maréchal de Lorges. Le duc de Noailles avait quelque ſuccès en Catalogne ; mais en Flandre ſous Luxembourg, & en Italie ſous Catinat, ce ne fut qu'une ſuite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus eſtimés en Europe.

Le maréchal duc de Luxembourg avait dans le caractére des traits du grand Condé, dont il était l'éléve ; un génie ardent, une éxécution promte, un coup d'œuil juſte, un eſprit avide de connoiſſances, mais vaſte & peu réglé ; plongé dans les intrigues des femmes, toûjours amoureux, & même ſouvent aimé quique contrefait & d'un viſage peu agréable ; aiant plus de qualités d'un héros, que d'un ſage.

Catinat avait dans l'eſprit une application & une agilité, qui le rendaient capable de tout, ſans qu'il ſe piquât de rien. Il eût été bon miniſtre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat, & avait quitté cette profeſſion à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cauſe, qui était juſte. Il prit le parti des armes, & fut d'abord enſeigne aux Gardes-Fançaiſes. En 1667 il fit aux yeux du roi, à l'attaque de la contreſcarpe de Lille, une action qui demandait de la tête & du courage. Le roi la remarqua, & ce fut le commencement de ſa fortune. Il s'éleva par dégrez, ſans aucune brigue ; philoſophe au milieu de la grandeur & de le guerre, les deux plus grands écueils de la modération ; libre de tous préjugés, & n'aiant point l'affectation de paraître trop les mépriſer. La galanterie & le métier de courtiſan furent ignorés de lui ; il ne cultiva plus l'amitié, & en fut plus honnête-homme. Il vécut, auſſi ennemi de l'intérêt que du faſte ; philoſophe en tout, à ſa mort comme dans ſa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor Amédée, prince alors ſage, politique, & encor plus malheureux ; guerrier plein de courage, conduiſant lui-même ſes armées,

mées, s'expoſant en ſoldat, entendant, auſſi bien que perſonne, cette guerre de chicane qui ſe fait ſur des terrains coupés & montagneux, tels que ſon païs ; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais faiſant des fautes & comme prince & comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en diſpoſant mal ſon armée devant celle de Catinat. Le général Français en profita, & gagna une pleine victoire à la vuë de Saluces, auprès de l'abbaïe de Stafarde, dont cette bataille a eû le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté & presque point de l'autre, c'eſt un preuve inconteſtable que l'armée battuë était dans un terrain, où elle devait être neceſſairement accablée. L'armée Françaiſe n'eut que trois cent hommes de tués ; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre-mille. Après cette bataille, toute le Savoie, excepté Monmélian, fut ſoumiſe au roi. Catinat paſſe dans le Piémont, force les lignes des ennemis rétranchés prés de Suze, prend Suze, Ville-Franche, Montalban, Nice reputée imprenable, Veillane, Carmagnole, & revient enfin à Monmélian, dont il ſe rend maître par un ſiége opiniâtre.

18 Août 1690.

1691.

Après tant de ſuccès, le miniſtére diminua l'armée qu'il commandait ; & le duc de Savoie augmenta la ſienne. Catinat, moins fort que l'ennemi vaincu, fut longtems ſur la défenſive ; mais enfin, aiant reçu des renforts, il deſcendit des Alpes vers la Marſaille, & là il gagna une ſeconde bataille rangée d'autant plus glorieuſe, que le prince Eugéne de Savoie était un des généraux ennemis.

4 Oct. 1691.

A l'autre bout de la France, vers les Païs-Bas, le maréchal de Luxembourg gagnait la bataille de Fleurus ; & de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était duë à la ſupériorité de génie que le général Français avait ſur le prince de Waldeck, alors général de l'armée des alliés. Huit-mille priſonniers, ſix-mille morts, deux-cent étendarts, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi Guillaume, victorieux de ſon beau-pére, venait de repaſſar la mèr. Ce génie, fécond en reſſources, tirait plus d'avantage d'une défaite de ſon parti, que ſouvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait emploier les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes & de l'argent, contre un roi qui n'avait qu'à dire, *Je veux*. Cependant après la défaite de Fleurus, il vint oppo-

19 Sept. 1691. ſèr au maréchal de Luxembourg une armée, auſſi forte que la Françaiſe.

Elles étaient compoſées chacune d'environ quatre-vingt-mille
9 Avril 1691. hommes: mais Mons était déja inveſti par le maréchal de Luxembourg; & le roi Guillaume ne croiait pas les troupes Françaiſes ſorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au ſiége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en préſence de l'armée ennemie. Auſſitôt il reprit le chemin de Verſailles, & il laiſſa Luxembourg diſputer le terrain, pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuze, action très ſinguliére, où vingt-
19 Sept. 1691. huit eſcadrons de la maiſon du roi & de la gendarmerie, défirent ſoixante & quinze eſcadrons de l'armée ennemie.

Le roi reparut encor au ſiége de Namur, la plus forte place des Païs-Bas, par ſa ſituation au confluent de la Sambre & de la Meuſe, & par une citadelle bâtie ſur des rochers. Il prit la ville en huit
Juin. 1692. jours, & les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empéchait le roi Guillaume de paſſer la Méhaigne à la tête de quatre vingt-mille hommes, & de venir faire lever le ſiége Le roi retourna encor à Verſailles après cette conquête ; & Luxembourg tint encor tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que ſe donna la bataille de Steinkerque, célébre par l'artifice & la valeur. Un eſpion, que le général Français avait auprès du roi Guillaume, eſt decouvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg. Sur ce faux avis, Luxembourg prend avec raiſon des meſures, qui le devaient faire battre. Son armée endormie eſt attaquée à la pointe du jour : une brigade eſt déja miſe en fuite, & le général le ſait à peine. Sans un excés de diligence & de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas aſſez d'être grand général, pour n'être pas mis en déroute : il fallait avoir des troupes aguerries, capables de ſa rallier ; des officiers généraux, aſſez habiles pour rétablir le déſordre, & qui eûſſent la bonne volonté de la faire ; car un ſeul officier ſupérieur, qui eût voulu profiter de la confuſion pour faire battre ſon général, le pouvait aiſément ſans ſe commettre.

3 Août. 1692. Luxembourg était malade ; circonſtance funeſte, dans un moment qui demande une activité nouvelle : le danger lui rendit ſes forces : il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, & il en fit.

Changer

Changer de terrain, donnèr un champ de bataille à ſon armée qui n'en avait point, rétablir la droite toute en déſordre, rallier trois fois ſes troupes, charger trois fois à la tête de la maiſon du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans ſon armée le duc de Chartres, depuis régent du roiaume, petit-fils de France, qui n'avait pas alors quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup déciſif; mais c'était beaucoup pour animer les ſoldats, qu'un petit-fils de France encor enfant, chargeant avec la maiſon du roi, bleſſé dans le combat, & revenant encor à la charge malgré ſa bleſſure.

Un petit-fils & un petit-neveu du grand Condé ſervaient tous deux de lieutenans-généraux : l'un était Louis de Bourbon, nommé monſieur le Duc ; l'autre, armand prince de Conti ; rivaux de courage, d'eſprit, d'ambition, de réputation ; monſieur le Duc, d'un naturel plus auſtére, aiant peut-être des qualités plus ſolides, & le prince de Conti de plus brillantes : appellés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils déſiraient paſſionnément cette gloire ; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que Louis, qui connaiſſait leur ambition comme leur mérite, ſe ſouvenait toûjours que le prince de Condé lui avait faite la guerre.

Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le déſordre, ralliant des brigades, en faiſant avancer d'autres. Monſieur le duc faiſait la même manœuvre, ſans avoir beſoin d'émulation. Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était auſſi lieutenant-général dans cette armée. Il ſervait depuis l'âge de douze ans; & quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encor commandé en chef. Son frére le grand prieur était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes ſe miſſent à la tête de la maiſon du roi, pour chaſſèr un corps d'Anglais, qui gardait un poſte avantageux, dont le ſuccès de la bataille dépendait. La maiſon du roi & les Anglais étaient les meilleures troupes qui fuſſent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes & de jeunes ſeigneurs qui combattaient autour du général, l'emportérent enfin ; & quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reſte cédât.

Bouflers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même, de quelques lieuës du champ de bataille, avec des dragons, & acheva la victoire. Le roi Guillaume, aiant perdu environ ſept-

mille hommes, ſe retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué ; & toûjours vaincu, mais toûjours à craindre, il tint encor la campagne. La victoire, duë à la valeur de tous ces jeunes princes & de la plus floriſſante nobleſſe du roiaume, fit à la cour, à Paris & dans les provinces, un effet, qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

Monſieur le Duc, le prince de Conti, meſſieurs de Vendôme & leurs amis, trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Leurs acclamations & la joie allaient juſqu'à la démence. Toutes les femmes s'empreſſaient d'attrier leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec aſſez de peine & de tems. Les princes, s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient paſſé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portérent des ornemens faits ſur ce modéle ; on les appella des *Steinkerques*. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la Steinkerque. Un jeune homme, qui s'était trouvé à cette bataille, était regardé avec empreſſement. Le peuple s'attroupait par-tout autour des princes : & on les aimait d'autant plus, que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Le même général, avec les mêmes princes & ces mêmes troupes ſurpriſes & victorieuſes à Steinkerque, alla ſurprendre, la campagne ſuivante, le roi Guillaume par une marche de ſept lieuës, & le battit à Nerwinde. Nerwinde eſt un village près de la Guette, à quelques lieuës de Bruxelles. Guillaume eut le tems de ſe mettre en bataille. Luxembourg & les princes emportérent le village deux fois l'épée à la main ; l'ennemi le reprenait, dès que Luxembourg tournait d'un autre côté ; enfin le général & les princes l'empor érent une troiſiéme fois, & la bataille fut gagnée. Peu de journées furent plus meurtriéres ; il y eut environ vingt-mille morts, douze-mille des alliés & huit-mille Français. C'eſt à cette occaſion qu'on diſait, qu'il fallait chanter plus de *de profundis*, que de *te deum*.

Toutes ces victoires produiſaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nerwinde, ne l'avaient jamais été d'une maniére complette. Le roi Guillaume fit toûjours de belles retraites ; & quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrèr une autre, pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de Conti appellait le maréchal de Luxembourg,

le

le tapiſſier de Notre-dame. On ne parlait que de victoires. Cependant Louis XIV avait autrefois conquis la moitié de la Hollande & de la Flandre, toute la Franche-Comté, ſans donnèr un ſeul combat; & maintenant, après les plus grands efforts & les victoires les plus ſanglantes, on ne pouvait entamer les provinces-unies. On ne pouvait même faire le ſiége de Bruxelles.

Le maréchal de Lorges avait auſſi, de ſon côté, gagné un grand combat près de Spirebach : il avait même pris le vieux duc de Wirtemberg : il avait pénétré dans ſon païs ; mais après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en ſortir. Monſeigneur vint prendre une ſeconde fois & ſaccager Heidelberg, que les ennemis avaient repris ; & enſuite il fallut ſe tenir ſur la défenſive contre les impériaux. 1 et 2 Sept. 1692.

Le maréchal de Catinat ne put, après ſa victoire de Stafarde & la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie ; ni après ſa victoire de la Marſaille, ſauver l'importante ville de Caſal.

En Eſpagne, le maréchal de Noailles gagna auſſi une bataille ſur le bord du Tèr. Il prit Girone & quelques petites places : mais il n'avait qu'une armée faible ; & il fut obligé, après ſa victoire, de ſe retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés & affaiblis par leur ſuccés, combattaient dans les Alliés une hydre toûjours renaiſſante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recruës, encor plus de trouver de l'argent. La rigueur de la ſaiſon, qui détruiſit les biens de la la terre en ce tems, apporta la famine. On périſſait de miſére, au bruit des *te deum* & parmi les réjouiſſances. Cet eſprit de confiance & de ſupériorité, l'ame des troupes Françaiſes, diminuait déja un peu. Louis XIV ceſſa de paraître à leur tête. Louvois était mort : on était très mécontent de Barbéſieux ſon fils. Enfin la mort du maréchal de Luxembourg, ſous qui les ſoldats ſe croiaient invincibles, ſembla mettre un terme à la ſuite rapide des victoires de la France. 27 Mai 1694. 1694. 1691. Janv. 1695.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaiſſeaux, retomba alors ſur ſes inventeurs. Ce n'eſt pas que la machine infernale, avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo & qui echoua ſans faire d'effet, dût ſon origine à l'induſtrie des Français. Il y avait déja longtems, qu'on avait hazardé de pareilles machines en Europe.

C'était l'art de faire partir les bombes, auſſi juſte d'une affiette mouvante que d'un terrain ſolide, que les Français avaient
Juil. 1694. et 1695. inventé; & ce fut par cet art, que Dieppe, le Havre de Grace, Saint-Malo, Dunkerque & Calais, furent bombardés par les flotes Anglaiſes. Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la ſeule qui ſouffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ſes maiſons réguliéres & qui doit ſes embelliſſemens à ſon malheur, fut preſque toute réduite en cendres. Vingt maiſons ſeulement au Havre de Grace furent écraſées & brûlées par les bombes; mais les fortifications du port furent renverſées. C'eſt en ce ſens, que la médaille frappée en Hollande eſt vraie, quoique tant d'auteurs Français ſe ſoient récriés ſur ſa fauſſeté. On lit dans l'exergue en Latin: *le port du Havre brûlé & renverſé, &c.* Cette inſcription ne dit pas que la ville fut conſumée, ce qui eût été faux; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui etait vrai.

Quelque tems après, la conquête de Namur fut perduë. On avait en France prodigué des éloges à Louis XIV, pour l'avoir priſe; & des railleries & des ſatires indécentes contre le roi Guillaume, pour ne l'avoir pu ſecourir avec une armée de quatre-vingt-mille hommes.

Guillaume s'en rendit maître, de la même maniére qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua, aux yeux d'une armée encor plus forte, que n'avait été la ſienne quand Louis XIV l'aſſiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications, que Vauban avait faites. La garniſon Françaiſe, qui la défendit, était une armée; car dans le tems qu'il en forma l'inveſtiſſement, le maréchal de Bouflers ſe jetta dans la place avec ſept régimens de dragons. Ainſi Namur était défenduë par ſeize-mille hommes, & prête à tout moment d'être ſecouruë par près de cent-mille. Le maréchal de Bouflers était un homme de beaucoup de mérite, un général actif & appliqué, un bon citoien, ne ſongeant qu'au bien du ſervice, ne ménageant pas plus ſes ſoins que ſa vie.

Les mémoires du marquis de Feuquiéres lui reprochent pluſieurs fautes, dans la défenſe de la place & de la citadelle; il lui en reproche encor dans la défenſe de Lille, qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'hiſtoire de Louis XIV, ont copié ſervilement le marquis de Feuquiéres pour la guerre, ainſi que l'abbé de choiſi pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas ſavoir que Feuquiéres, d'ailleurs excellent

excellent officier & connaiſſant la guerre par principes & par expérience, était un eſprit non moins chagrin qu'éclairé, l'Ariſtarque des généraux & quelquefois le Zoïle. Il altere des faits, pour avoir le plaiſir de cenſurer des fautes. Il ſe plaignait de tout le monde, & tout le monde ſe plaignait de lui. On diſait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent-mille de ſes ennemis. Sa capacité n'aiant pas été récompenſée par le bâton de maréchal de France; il emploia trop, contre ceux qui ſervaient l'état, des lumiéres qui eûſſent été très utiles, s'il eût eû l'eſprit auſſi conciliant, que pénétrant, appliqué & hardi.

Il reprocha au marechal de Villeroi, plus de fautes & de plus eſſentielles, qu'à Bouflers. Villeroi, à la tête d'environ quatre-vingt-mille hommes, devait ſecourir Namur: mais quand même les marechaux de Villeroi & de Bouflers eûſſent fait géneralement tout ce qui ſe pouvait faire (ce qui eſt bien rare); il fallait, par la ſituation du terrain, que Namur ne fût point ſecouruë & ſe rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'obſervation qui avait arrété les ſecours du roi Guillaume, arrétérent alors néceſſairement ceux du maréchal de Villeroi.

Le maréchal de Bouflers, le comte de Guiſcard gouverneur de la ville, le comte de Laumont du Châtelet commandant de l'infanterie, tous les officiers & les ſoldats, défendirent la ville avec une opiniâtreté & une bravoure admirable, mais qui ne recula pas la priſe de deux jours. Quand une ville eſt aſſiégée par une armée ſupérieure, que les ouvrages ſont bien conduits, & que la ſaiſon eſt favorable; on ſait à-peu-près en combien de tems elle ſera priſe, quelque vigoureuſe que la défenſe puiſſe être. Le roi Guillaume ſe rendit maître de la ville & de la citadelle, qui lui coûtérent plus de tems qu'à Louis XIV.

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles: vengeance inutile, qu'il prenait ſur le roi d'Eſpagne, de ſes villes bombardées par les Anglais. Tout cela faiſait une guerre ruineuſe & funeſte aux deux partis. Sept. 1695.

C'eſt, depuis deux ſiécles, un des effets de l'induſtrie & de la fureur des hommes, que les déſolations de nos guerres ne ſe bornent pas à notre Europe. Nous nous épuiſons d'hommes & d'argent, pour aller nous détruire aux extrémités d'l'Aſie & de l'Amérique. Les

Indiens, que nous avons obligés par force & par adreſſe à recevoir nos établiſſemens, & les Amériquains dont nous avons enſanglanté & ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorgèr & pour ſe détruire enſuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonies dans les grandes Indes, que celle de Pontichéri, formée par les ſoins de Colbert avec des dépenſes immenſes, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de pluſieurs années. Les Hollandais s'en ſaiſirent aiſément, & ruinérent aux Indes le commerce de France à peine établi.

1695. Les Anglais détruiſirent les plantations de la France à Saint-Do-
1696. mingue. Un armateur de Breſt ravagea celles qu'ils avaient en Afrique dans l'île de Gambie. Les armateurs de Saint-Malo portérent le fèr & le feu à Terre-Neuve ſur la côte orientale qu'ils poſſédent. Leur île de la Jamaïque fut inſultée par nos eſcadres, leurs vaiſſeaux pris & bru'és, leurs côtes ſaccagées.

1695. Pointis chef d'eſcadre, à la tête de pluſieurs vaiſſeaux du roi & de
Mai quelques corſaires de l'Amérique, alla ſurprendre, au-delà de la Ligne,
1697. la ville de Carthagéne, magazin & entrepôt des tréſors que l'Eſpagne tire du Méxique. Le dommage qu'il y cauſa, fut eſtimé vingt-millions de nos livres, & le gain dix-millions. Il y a toûjours quelque choſe à rabbattre de ces calculs, mais rien des calamités extrémes qu cauſent ces expéditions glorieuſes.

Les vaiſſeaux marchands de Hollande & d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, & ſurtout de Dugué-Trouin, homme unique en ſon genre, auquel il ne manquait que de grandes flotes, pour avoir la réputation de Dragut ou de Barberouſſe. Les ennemis prenaient moins de vaiſſeaux marchands Français, parce quil y en avait moins. La mort de Colbert & la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Le réſultat des expéditions de terre & de mèr, était donc le malheur univerſel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique, remarqueront, que dans cette guerre Louis XIV. était armé contre ſon neveu le roi d'Eſpagne, contre l'electeur de Baviére dont il avait donné la ſœur à ſon fils le dauphin, contre l'électeur Palatin dont il brûla les états après avoir marié monſieur à la princeſſe Palatine. Le roi Jacques fut chaſſé du trône par ſon gendre & par ſa fille. De-

puis

puis même, on a vû le duc de Savoie ligué encor contre la France où l'une de ſes filles était dauphine, & contre l'Eſpagne où l'autre était reine. La pluſpart des guerres entre les princes chrétiens, ſont des eſpéces de guerres civiles.

L'entrepriſe la plus criminelle de toute cette guerre, fut la ſeule véritablement heureuſe. Guillaume réuſſit toûjours pleinement en Angleterre & en Irlande. Ailleurs les ſuccès furent balancés. Quand j'appelle cette entrepriſe criminelle, je n'éxamine pas ſi la nation, après avoir répandu le ſang du pére, avait tort ou raiſon de proſcrire le fils, & de défendre ſa religion & ſes droits : je dis ſeulement, que s'il y a quelque juſtice ſur la terre, il n'appartenait pas à la fille & au gendre du roi Jacques, de le chaſſer de ſa maiſon.

CHA-

CHAPITRE SEIZIÉME.

Paix de Riſwick: état de la France & de l'Europe: mort & teſtament de Charles ſecond, roi d'Eſpagne.

LA France conſervait encor ſa ſupériorité ſur tous ſes ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie & le Palatinat. Elle faiſait la guerre ſur les frontiéres des autres. C'était un corps puiſſant & robuſte, fatigué d'une longue réſiſtance, & épuiſé par ſes victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a pluſieurs ennemis à la fois, ne peut avoir, à la longue, de ſalut que dans leur diviſion ou dans la paix: Louis XIV. obtint bientôt l'un & ~~l'autre~~ l'autre

Victor-Amédée duc de Savoie était celui de tous les princes, qui prenait le pluſtôt ſon parti, quand il s'agiſſait de rompre ſes engagemens pour ſes intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adreſſa. Le comte de Teſſé, depuis maréchal de France, homme habile & aimable, d'un génie fait pour plaire, qui eſt le premier talent des négociateurs, agit d'abord ſourdement à Turin. Le maréchal de Catinat, auſſi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'etait pas néceſſaire de deux hommes habiles, pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ſes avantages. On lui rendait ſon païs: on lui donnait de l'argent: On propoſait le mariage du jeune duc de Bourgogne, fils de Monſeigneur héritier de la couronne de France, avec ſa fille. On fut bientôt d'accord: le duc de Catinat conclûrent le traité à Notre-Dame de Lorette, où ils allérent ſous prêtexte d'un pélerinage de dévotion, qui ne fit prendre le change à perſonne. Le pape (c'était alors Innocent XII) entrait ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrèr à la fois l'Italie, & des invaſions des Français, & des taxes continuelles que l'empereur éxigeait pour païer ſes armées. On voulait que les impé-

29 Juil, 1693.

riaux laiſſaſſent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus ; car la cour de Vienne ne ſe déterminait guéres qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ſes troupes à l'armée Françaiſe. Ce prince devint en moins d'un mois, de généraliſſime de l'empereur, généraliſſime de Louis XIV. On amena ſa fille en France, pour épouſer à onze ans le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimégue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les Hollandais propoſérent le château de Riſwick près de la Haïe, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées, que le roi avait ſur pied, ſervirent à hâter les concluſions. Il avait quatre-vingt-mille hommes en Flandre ſous Villeroi. Le maréchal de Choiſeul en avait quarante-mille ſur les bords du Rhin. Catinat en avait encor autant en Piémont. Le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat, après avoir paſſé par tous les dégrez depuis celui de garde du roi comme un ſoldat de fortune, commandait en catalogne, où il gagna un combat, où il prit Barcelone. Ces nouveaux efforts & ces nouveaux ſuccès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encor ſon arbitrage, & fut refuſée comme à Nimégue. Le roi de Suéde Charles XI fut le médiateur. Enfin la paix ſe fit, non plus avec cette hauteur & ces conditions avantageuſes qui avaient ſignalé la grandeur de Louis XIV ; mais avec une facilité & un relâchement de ſes droits, qui furent l'effet de ſa politique, & qui devaient le mettre en état d'être plus grand & plus puiſſant que jamais.

Août 1697.

Le roi d'Eſpagne, uſé de maladies & caſſé avant quarante ans, tendait vers ſa fin. La poſterité de Charles-quint allait s'éteindre en lui. Il n'avait plus d'enfans. La nature donnait des droits à Louis XIV. ſur la couronne d'Eſpagne, comme au petit-fils de Philippe III. par la reine Anne d'Autriche ; & au dauphin, comme au petit-fils de Philippe IV. par Marie-Théréſe.

Le grand projet de Louis XIV. était, & devait être, de ne pas laiſſer tomber toute la ſucceſſion de la vaſte monarchie de ſon grand-pére & du grand-pére de ſon fils, dans l'autre branche de la maiſon d'Aûtriche. Il eſpérait que la maiſon de Bourbon en arracherait au moins quelque démembrement, & que peut-être un jour elle l'aurait

toute entiére. Les renonciations autentiques de la femme & de la mére de Louis XIV. ne paraiſſaient que de vaines ſignatures, que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce deſſein qui aggrandiſſait ou la France ou la maiſon de Bourbon, il était néceſſaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effaroucher tant de puiſſances toûjours ſoupçonneuſes. La paix donnait le tems de ſe faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait beſoin, & de laiſſer former dans l'état de nouvelles milices. Il fallait céder quelque choſe, dans l'eſpérance d'obtenir beaucoup plus.

Le roi rendit donc aux Eſpagnols tout ce qu'il leur avait pris vers les Pirénées, & ce qu'il venait de leur prendre en Flandre dans cette derniére guerre; Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut, pour roi légitime d'Angleterre, le roi Guillaume, traité juſqu'alors de prince d'Orange, d'uſurpateur & de tyran. Il promit de ne donnèr aucun ſecours à ſes ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut ômis dans le traité, reſta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, & des penſions de Louis XIV. Il ne fit plus que des manifeſtes; ſacrifié par ſon protecteur à la néceſſité, & déja oublié de l'Europe.

Les jugemens rendus par les chambres de Briſac & de Mètz contre tant de ſouverains, & les réunions faites à l'Alſace, monumens d'une puiſſance & d'une fierté dangereuſe, furent abolis; & les bailliages juridiquement ſaiſis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces déſiſtemens, on reſtitua à l'Empire Fribourg, Briſac, Kehl, Philipsbourg. On ſe ſoumit à raſer les fortereſſes de Strasbourg ſur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbach, le Mont-Roial; ouvrages, où Vauban avait épuiſé ſon art, & le roi ſes finances. On fut étonné dans l'Europe, & indigné en France, que Louis XIV. eût fait la paix, comme s'il eût été vaincu. Harlai, Créci & Calliéres, qui avaient ſigné cette paix, n'oſaient ſe montrer, ni à la cour, ni à la ville; on les accablait de reproches & de ridicules, comme s'ils avaient fait un ſeul pas qui n'eût été ordonné par le miniſtére. La cour de Louis XIV. leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France. Les courtiſans, plus empreſſés qu'éclairés, ne ſavaient pas que, ſur ce traité honteux en apparence, Louis voulait fonder ſa grandeur.

Ce fut enfin par cette paix, que la France rendit la Lorraine à la maiſon qui la poſſédait depuis ſept-cent années. Le duc Charles V. appui de l'empire & vainqueur des Turcs, était mort. Son fils Léopold prit, à la paix de Riſwick, poſſeſſion de ſa ſouveraineté; dépouillé à la vérité de ſes droits réels, car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à ſa capitale: mais on ne put lui ôtèr un droit plus beau, celui de faire du bien à ſes ſujets; droit, dont jamais aucun prince n'a ſi bien uſé que lui.

Il eſt à ſouhaiter, que la derniére poſtérité apprenne, qu'un des plus petits ſouverains de l'Europe, a été celui qui a fait le plus de bien à ſon peuple. Il trouva la Lorraine déſolée & déſerte: il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conſervée toûjours en paix, pendant que le reſte de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eû la prudence d'être toûjours bien avec la France, & d'être aimé dans l'Empire: tenant heureuſement ce juſte milieu, qu'un prince ſans pouvoir n'a preſque jamais pu gardèr entre deux grandes puiſſances. Il a procuré à ſes peuples l'abondance, qu'ils ne connaiſſaient plus. Sa nobleſſe, réduite à la derniére miſére, a été miſe dans l'opulence par ſes ſeuls bienfaits. Voiait-il la maiſon d'un gentil-homme en ruine, il la faiſait rebatir à ſes dépens: il païait leurs dettes; il mariait leurs filles; il prodiguait des préſens, avec cet art de donner, qui eſt encor au-deſſus des bienfaits; il mettait dans ſes dons la magnificence d'un prince & la politeſſe d'un ami. Les arts en honneur dans ſa petite province, produiſaient une circulation nouvelle, qui fait la richeſſe des états. Sa cour était formée ſur le modéle de celle de France. On ne croiait preſque pas avoir changé de lieu, quand on paſſait de Verſailles à Lunéville. A l'éxemple de Louis XIV. il faiſait fleurir les belles lettres. Il a établi dans Lunéville une eſpéce d'univerſité ſans pédantiſme, où la jeune nobleſſe d'Allemagne venait ſe former. On y apprenait de véritables ſciences, dans des écoles où la phyſique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talens juſques dans les boutiques & dans les forêts, pour les mettre au jour & les encourager. Enfin, pendant tout ſon régne, il ne s'eſt occupé, que du ſoin de procurèr à ſa nation de la tranquilité, des richeſſes, des connaiſſances & des plaiſirs. *Je quitterais demain ma ſouveraineté*, diſait-il, *ſi je ne pouvais faire du bien.* Auſſi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; & j'ai vu, longtems après ſa mort, ſes ſu-

jets verſer des larmes en prononçant ſon nom. Il a laiſſé, en mourant, ſon éxemple à ſuivre aux plus grands rois ; & il n'a pas peu ſervi à préparèr à ſon fils le chemin du trône de l'Empire.

Dans le tems que Louis XIV. ménageait la paix de Riſwick pour partager la ſucceſſion d'Eſpagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. Cette couronne était alors la ſeule élective au monde. Citoiens & étrangers y peuvent prétendre. Il faut deux choſes pour y parvenir, ou un mérite aſſez éclatant & aſſez ſoûtenu par les intrigues pour entraîner les ſuffrages, (comme il était arrivé à Jean Sobieſki dernier roi); ou bien des tréſors aſſez grands pour acheter ce roiaume, qui eſt preſque toûjours à l'enchére.

L'abbé de Polignac, depuis cardinal, eut d'abord aſſez d'adreſſe, pour diſpoſer les ſuffrages en faveur de ce prince de Conti, connu par les actions de valeur, qu'il avait faites à Steinkerque & à Nerwinde. Il n'avait jamais commandé en chef ; il n'entrait point dans les conſeils du roi ; monſieur le duc avait autant de réputation que lui à la guerre ; monſieur de Vendôme en avait davantage : cependant ſa renommée effaçait alors les autres noms, par le grand art de plaire & de ſe faire valoir, que jamais on ne poſſéda mieux que lui. Polignac, qui avait celui de perſuader, détermina d'abord les eſprits en ſa faveur. Il balança, avec de l'éloquence & des promeſſes, l'argent qu'auguſte électeur de Saxe prodiguait. Le prince de Conti fut élu roi par le plus grand parti, & proclamé par le primat du roiaume. Auguſte fut élu deux heures après, par un parti beaucoup moins nombreux : mais il était prince ſouverain & puiſſant ; il avait des troupes prêtes ſur les frontiéres de Pologne. Le prince de Conti était abſent, ſans argent, ſans troupes, ſans pouvoir ; il n'avait pour lui, que ſon nom & le cardinal de Polignac. Il fallait, ou que Louis XIV. l'empéchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât dequoi l'emporter ſur ſon rival. Le miniſtére Français paſſa pour en avoir fait trop, en envoiant le prince de Conti ; & trop peu, en ne lui donnant qu'une faible eſcadre & quelques lettres de change, avec leſquelles il arriva à la rade de Dantzig. Le miniſtére Français s'eſt ſouvent conduit avec cette politique mitigée, qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas ſeulement reçu à Dantzig. Ses lettres de change y furent proteſtées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent & les troupes de Saxe,

27 Juin. 1697.

aſſûraient

assûraient déja la couronne à son rival. Il revint, avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire voir, qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrace du prince de Conti ne troubla point la paix du nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquile bientôt après par la paix de Riswick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs faisaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise & à la Moscovie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés & divisés entre eux, avaient dans cette guerre la supériorité. La bataille de Zanta, où le 1697.
prince Eugéne battit le grand-seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand-visir, de dix-sept Bachas, & de plus de vingt-mille Turcs, abaissa l'orgueil Ottoman, & procura la paix de Carlovitz, où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée, les 1699.
Moscovites Asoph, les Polonais Caminiek, l'empereur la Transilvanie. La chrétienté fut alors tranquile & heureuse, on n'entendait parler de guerre, ni en Asie, ni en Afrique. Toute la terre était en paix vers les deux derniéres années du dix-septiéme siécle, époque singuliére & d'une trop courte durée.

Les malheurs publics recommencérent bientôt. Le nord fut troublé dès l'an 1700 par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le Czar Pierre Aléxiovitz, empereur de Russie; & l'autre le jeune Charles XII, roi de Suéde. Le Czar Pierre, né barbare, devenu un grand homme, a été à force de gènie & de travaux, le réformateur ou plustôt le fondateur de son empire. Charles XII plus vertueux que le Czar, & cependant moins utile à ses sujets, fait pour commandèr à des soldats & non à des peuples, a été le premier des héros de son tems; mais il est mort avec la réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du Czar, du roi de Danemarck & du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de Charles XII, pour lui ravir une partie de ses états. Le roi Charles, à l'âge de seize ans, les vainquit tous trois. Il fut la 1700.
terreur du Nord, & passa déja pour un grand homme, dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encor toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, & neuf autres anneés le plus malheureux.

Les

Les troubles du midi de l'Europe ont eû une autre origine. Il s'agiſſait de recüeiller les dépoüilles du roi d'Eſpagne, dont la mort s'approchait. Les puiſſances qui dévoraient déja en idée cette ſucceſſion immenſe, faiſaient ce que nous voions ſouvent dans la maladie d'un riche vieillard ſans enfans: ſa femme, ſes parens, des prêtres, des officiers prépoſés pour recevoir les derniéres volontés des mourans, l'aſſiégent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable. Quelques héritiers conſentent à partager ſes dépoüilles; d'autres s'apprêtent à les diſputer.

Louis XIV & l'empereur Léopold étaient au même dégré: tous deux petitsfils de Philippe trois: tous deux avaient épouſé des filles de Philippe IV: ainſi *Monſeigneur* fils du roi, & Joſeph roi des Romains, fils de l'empereur, étaient encor doublement au même dégré. Le droit d'aîneſſe était dans la maiſon de Bourbon, puiſque le roi & monſeigneur avaient les aînées pour méres: mais la maiſon de l'empereur comptait pour ſes droits, premiérement les renonciations autentiques & artifiées de Louis XIII & de Louis XIV à la couronne d'Eſpagne; enſuite le nom d'Aûtriche; le ſang de Maximilien, dont Léopold & Charles II deſcendaient; l'union preſque toûjours conſtante des deux branches Aûtrichiennes; la haine encor plus conſtante de ces deux branches contre les Bourbons; l'averſion, que la nation Eſpagnole avait alors pour la nation Françaiſe; enfin les reſſorts d'une politique en poſſeſſion de gouverner le conſeil d'Eſpagne.

Non ſeulement ces deux concurrens ſe craignaient mutuellement, mais ils avaient encor l'Europe à craindre. Les puiſſances & ſurtout l'Angleterre & la Hollande, dont l'intérêt eſt de tenir la balance entre les ſouverains, ne pouvaient ſouffrir que la même tête pût portèr avec la couronne d'Eſpagne, ou celle de l'Empire, ou celle de France. Guillaume, roi d'Angleterre, imagina de faire, du vivant même du roi Charles II, un partage de la monarchie Eſpagnole, & d'en donner la principale partie à un prince qui ne ſerait ni du ſang de Bourbon, ni du ſang d'Aûtriche. Il y avait un jeune prince de Baviére, enfant de huit ans, deſcendant d'une fille cadette de Philippe IV, femme de l'empereur Léopold. Une fille de ce Léopold & de cette cadette, mariée à l'electeur de Baviére Maximilien, avait été mére de cet enfant. Ce fut ſur lui qu'on jetta les yeux. Le roi de France y conſentit; il ſe donnait à lui-même par ce partage, la Sicile, Naples, la province

de

de Guipuſcoa & beaucoup de villes. L'Archiduc Charles devait avoir Milan. Tout le reſte de la monarchie était abandonné à ce jeune prince de Baviére, qui de longtems ne ſerait à craindre. La France, l'Angleterre & la Hollande firent ce traité. * La France croiait gag- 11 Oct. 1698.
ner des états ; l'Angleterre & la Hollande croiaient affermir le repos d'une partie de l'Europe ; toute cette politique fut vaine. Le roi Moribond, apprenant qu'on déchirait ſa monarchie de ſon vivant, fut indigné. On s'attendait, qu'à cette nouvelle, il déclarerait pour ſon ſuceſſeur, ou l'empereur, ou un fils de l'empereur ; qu'il lui donnerait cette récompenſe, de n'avoir point trempé dans ce partage ; que la grandeur & l'intérêt de la maiſon d'Autriche lui dicteraient un teſtament. Il en fit un en effet ; mais il déclara ce même prince de Baviére unique héritier de tous ſes états. La nation Eſpagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de la monarchie, applaudiſſait à cette diſpoſition. La paix ſemblait devoir en être le fruit. Cette eſpérance fut encor auſſi vaine que le traité de partage. Févr. 1699.
Le prince de Baviére, déſigné roi, mourut à Bruxelles.

On accuſa injuſtement de cette mort précipitée la maiſon d'Aûtriche, ſur cette ſeule vraiſemblance, que ceux-là commettent le crime, à qui le crime eſt utile. Alors recommencérent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Verſailles, à Londres, à la Haie & à Rome.

Louis XIV, le roi Guillaume & les états-généraux, diſpoſérent encor une fois en ideé de la monarchie Eſpagnole. Ils aſſignaient Mars 1700.
à l'Archiduc Charles, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir.

On donnait Milan au duc de Lorraine ; & la Lorraine, ſi ſouvent envahie & ſi ſouvent renduë par la France, devait y être annéxée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverſer ou pour le ſoûtenir, fut tout auſſi inutile que le premier. L'Europe fut encor trompée dans ſon attente, comme il arrive preſque toûjours.

L'empereur, à qui on propoſait ce traité de partage à ſigner, n'en voulait point, parce qu'il eſpérait avoir toute la ſucceſſion. Le roi de France, qui en avait preſſé la ſignature, attendait les événemens avec incertitude.

* Larrey & Limiers ſemblent ignorer ce premier traité de partage.

Alors

Alors le roi d'Eſpagne, qui ſe voiait mourir à la fleur de ſon âge, voulut donner tous ſes états à l'archiduc Charles, neveu de ſa femme, ſecond fils de l'empereur Léopold. Il n'oſait les laiſſèr au fils aîné ; tant le ſiſtéme de l'équilibre prévalait dans les eſprits, & tant il était ſûr que la crainte de voir l'Eſpagne, les Indes, l'Empire, la Hongrie, la Bohéme, la Lombardie, dans les mêmes mains, armerait le reſte de l'Europe. Il demandait que l'empereur Léopold envoiât ſon ſecond fils Charles à Madrid, à la tête de dix-mille hommes ; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie, ne l'auraient alors ſouffert : toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoier ſon fils ſeul à la merci du conſeil d'Eſpagne, & ne pouvait y faire paſſer dix-mille hommes. Il voulait ſeulement faire marcher des troupes en Italie, pour s'aſſurer cette partie des états de la monarchie Aûtrichienne-Eſpagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires legéres. On diſputa, on s'aigrit : la fierté Allemande révoltait la hauteur Caſtillane. La comteſſe de Perlitz, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les eſprits qu'elle eût dû gagnèr à Madrid ; & le conſeil de Vienne les éloignait encor davantage par ſes hauteurs.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur Charles VI, appellait toûjours les Eſpagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peſer leurs paroles. Un évêque de Lérida ambaſſadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemans, releva ces diſcours, les envenima dans ſes dépéches, & écrivit lui-même des choſes plus injurieuſes pour le conſeil d'Aûtriche, que l'archiduc n'en avait prononcées contre les Eſpagnols. „ Les miniſtres de Léopold, „ écrivait-il, ont l'eſprit fait comme les cornes des chévres de mon „ païs, petit, dur & tortu.„

Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappellé, & à ſon retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'averſion des Eſpagnols contre les Aûtrichiens.

Pluſieurs petiteſſes, qui ſe mélent toûjours aux affaires importantes, contribuérent au grand changement qui arriva en Europe, & préparérent la révolution qui fit perdre pour jamais à la maiſon d'Aûtriche les Eſpagnes & les Indes. Le cardinal Portocaréro & les grands d'Eſpagne les plus accrédités, ſe réuniſſant pour prévenir le

démembrement de la monarchie, perſuadérent à Charles II, de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, & hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations ſolennelles de la mére & de la femme de Louis XIV à la couronne d'Eſpagne, puiſqu'elles n'avaient été faites que pour empécher les aînés de leurs deſcendans de réunir ſous leur domination les deux roiaumes, & qu'on ne choiſiſſait point un aîné. C'était en même tems rendre juſtice aux droits du ſang; c'était conſerver la monarchie Eſpagnole ſans partage. Le roi ſcrupuleux fit conſulter des théologiens, qui furent de l'avis de ſon conſeil; enſuite tout malade qu'il était, il écrivit de ſa main au pape Innocent XII, & lui fit la même conſultation. Le pape, qui croiait voir dans l'affaibliſſement de la maiſon d'Aûtriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi: „ que „ les loix d'Eſpagne & le bien de la chrétienté éxigeaient de lui, „ qu'il donnât la préférence à la maiſon de France." La lettre du pape était du 16 Juillet 1700. Il traita ce cas de conſcience, d'un ſouverain, comme un affaire d'état, tandis que le roi d'Eſpagne faiſait de cette grande affaire d'état, un cas de conſcience.

Louis XIV en fut informé: c'eſt toute la part que le cabinet de Verſailles eut à cet événement. On n'avait pas même alors d'ambaſſadeur à Madrid; & le maréchal d'Harcourt avait été rappellé depuis ſix mois de cette cour, parce que le traité de partage, que la France voulait ſoûtenir par les armes, n'y rendait plus ſon miniſtére agréable. Il n'y avait plus à Madrid qu'un ſecretaire de l'ambaſſade du maréchal, chargé des affaires. On le qualifie d'envoié, dans tous les journaux du tems & dans les hiſtoires qui en ſont les copies; mais il y a une grande différence entre les titres qu'on a, & ceux qu'on ſe donne.

Tou e l'Europe a penſé que le teſtament de Charles ſecond avait éte dicté à Verſailles. Le roi mourant n'avait conſulté que l'intérêt de ſon roiaume, les vœux de ſes ſujets, & même leurs craintes; car le roi de France faiſait avancer des troupes ſur la frontiére: c'était même le maréchal d'Harcourt qui les devait commander. Rien n'eſt plus vrai, que la réputation de Louis XIV & l'idée de ſa puiſſance furent les ſeuls négociateurs qui opérérent cette révolution. Charles d'Aûtriche, après avoir ſigné la ruine de ſa maiſon & la grandeur de celle de Bourbon, languit encor un mois, & acheva enfin à l'âge de trente-neuf ans, la vie obſcure qu'il avait menée ſur le trône.

1 Oct. 1700. Peut-être n'eſt-il pas inutile, pour faire connaître l'eſprit humain, de dire que quelques mois avant ſa mort, ce monarque fit ouvrir à l'eſcurial les tombeau de ſon pére, de ſa mére & de ſa premiére femme, Marie-Louiſe d'Orleans, dont il était ſoupçonné d'avoir permis l'empoiſonnement. (Voiez le chapitre des anecdotes.) Il baiſa ce qui reſtait de ces cadavres ; ſoit qu'en cela il ſuivît l'éxemple de quelques anciens rois d'Eſpagne ; ſoit qu'il voulût s'accoûtumèr aux horreurs de la mort ; ſoit qu'une ſecrette ſuperſtition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure, où il devait être porté dans la ſienne.

Son teſtament fut ſi ſecret, que le comte de Harrac, ambaſſadeur de l'empereur, ſe flattait encor que l'archiduc était reconnu ſucceſſeur. Il attendit long-tems l'iſſuë du grand conſeil, qui ſe tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'Abrantes vint à lui les bras ouverts : l'ambaſſadeur ne douta plus dans ce moment que l'archiduc ne fût roi ; quand le duc d'Abrantes lui dit en l'embraſſant, *vengo ad expedir me de la caſa de Auſtria. Je viens prendre congé de la maiſon d'Aûtriche.*

Ainſi, après deux-cent ans de guerres & de négociations pour quelques frontiéres des états Eſpagnols, la maiſon de France eut d'un trait de plume la monarchie entiére, ſans traités, ſans intrigues, & ſans même avoir eû l'eſpérance de cette ſucceſſion. On s'eſt cru obligé de faire connaître la ſimple vérité d'un fait juſqu'à préſent obſcurci par tant de miniſtres & d'hiſtoriens, ſeduits par leurs préjugés & par les apparences qui ſéduiſent preſque toûjours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt, & des miniſtres Eſpagnols gagnés pour parvenir à ce teſtament, eſt au rang des menſonges politiques, & des erreurs populaires. Le marquis de Torci, qui gouvernait alors les affaires étrangéres en France, a rendu un témoignage autentique à cette vérité, par un écrit que j'ai de ſa main. Mais le roi d'Eſpagne, en choiſiſſant pour ſon héritier le petit-fils d'un roi ſi long-tems ſon ennemi, penſait toûjours aux ſuites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appellé à la ſucceſſion d'Eſpagne, que parce qu'il ne devait pas eſpérer celle de France ; & le même teſtament, qui au défaut des puînés du ſang de Louis XIV rappellait l'archiduc Charles (depuis

l'empereur

l'empereur Charles VI), portait expreſſément que l'Empire & l'Eſpagne ne ſeraient jamais réunis ſous un même ſouverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encor au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le teſtament qui était un avantage pour ſa maiſon. Il eſt certain que la matiére fut miſe en délibération. Il n'y eut de toutes les têtes du conſeil, que le ſeul chancelier Pontchartrain, qui fut d'avis de s'en tenir au traité. Il voiait les dangers d'une nouvelle guerre à ſoûtenir. Louis les voiait auſſi ; mais il était accoûtumé à ne les pas craindre. Il accepta le teſtament ; & rencontrant, au ſortir du conſeil, les princeſſes de Conti avec madame la ducheſſe : *eh-bien*, leur dit-il en ſouriant, *quel parti prendriez-vous ?* puis ſans attendre leur reponſe : *quelque parti que je prenne*, ajouta-t-il, *je ſai bien que je ſerai blâmé.*

Les actiones des rois, tout flattés qu'ils ſont, éprouvent toûjours tant de critiques, que le roi d'Angleterre lui-même eſſuia des reproches dans ſon parlement ; & ſes miniſtres furent pourſuivis, pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raiſonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'eſprit de parti éteint quelquefois la raiſon, criaient à la fois, & contre Guillaume qui avait fait le traité, & contre Louis XIV qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdiſſement de la ſurpriſe & de l'impuiſſance, quand elle vit la monarchie d'Eſpagne ſoûmiſe à la France, dont elle avait été trois-cent ans la rivale. Louis XIV ſemblait le monarque le plus heureux & le plus puiſſant de la terre. Il ſe voiait à ſoixante & deux ans, entouré d'une nombreuſe poſtérité ; un de ſes petits-fils allait gouverner ſous ſes ordres l'Eſpagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie, & les pais-bas. L'empereur n'oſait encor que ſe plaindre.

Le roi Guillaume, à l'âge de cinquante & deux ans devenu infirme & faible, ne paraiſſait plus un ennemi dangereux, il lui fallait le conſentément de ſon parlement, pour faire la guerre ; & Louis avait fait paſſer ſix-millions de livres en Angleterre, avec leſquels il eſpérait diſpoſer de pluſieurs voix de ce parlement. Guillaume & la Hollande, n'étant pas aſſez forts pour ſe déclarer, écrivirent à Philippe V comme au roi légitime d'Eſpagne. Louis XIV était aſſuré de l'électeur de Baviére, pére du jeune prince qui était mort deſigné roi d'Eſpagne. Cet électeur, gouverneur des Païs-Bas au nom du dernier Fevr. 1701.

roi Charles II, assurait tout d'un coup à Philippe la possession de la Flandre, & ouvrait dans son électorat le chemin de Vienne aux armées Françaises, en cas que l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frére de l'électeur de Baviére, était aussi intimement lié à la France que son frére; & ces deux princes semblaient avoir raison, le parti de la maison de Bourbon étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déja beau-pére du duc de Bourgonge, allait l'être encor du roi d'Espagne; il devait commander les armées Françaises en Italie. On ne s'attendait pas, que le pére de la duchesse de Bourgogne & de la reine d'Espagne, dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Le duc de Mantouë, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-méme, & reçut garnison Française dans Mantouë. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin de Lisbonne à Anvers, & du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons. Le roi était si fièr de sa prospérité, qu'en parlant au duc de la Rochefoucault au sujet des propositions que l'empereur lui failait alors, il se servit de ces termes: *vous les trouverez encor plus insolentes, qu'on ne vous l'a dit.*

Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit a l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre & la Hollande; il mit encor le Danemarck dans ses intérêts; enfin il signa
Sept. 1701. à la Haïe la ligue déja tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu; & comptant sur les divisions que son argent devait jetter dans le parlement Anglais, & plus encor sur les forces réunies de la France & de l'Espagne, il mépriſa ses ennemis.

Jacques mourut alors à Saint-Germain. Le premier pas, que fit
Sept. 1701. Louis XIV, ce fut de reconnaître le prince de Galles pour roi légitime d'Angleterre. Peut-être sans cette démarche, le parlement Anglais n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon & d'Aûtriche; du moins des membres de ce parlement me l'ont assuré. Mais reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux, leur parut un outrage à la nation, & un despotisme qu'on voulait éxercer dans l'Europe. Cet esprit de liberté qui regnait en Angleterre, nourri par la haine du pouvoir de Louis XIV, disposa la nation à donner tous les subsides que demandait Guillaume.

L'empereur

L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie, dès le printems de l'année 1701. l'italie a toûjours été le païs le plus chèr à l'ambition des empereurs. C'était celui, où ſes armes pouvaient le plus aiſément pénétrer par le Tirol & par l'état de Veniſe; car Veniſe, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maiſon d'Aûtriche, que pour celle de Bourbon. Obligée d'ailleurs par des traités de donner paſſage aux troupes Allemandes, elle accompliſſait ces traités ſans peine.

L'empereur, pour attaquer Louis XIV du côté de l'Allemagne, attendait que le corps Germanique ſe fut ébranlé en ſa faveur. Il avait des intelligences & un parti en Eſpagne: mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, ſi l'un des fils de l'empereur ne ſe préſentait pour les recueillir: & ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre, qu'à l'aide des flotes d'Angleterre & de Hollande. Le roi Guillaume hâtait les préparatifs. Son eſprit, plus agiſſant que jamais dans un corps ſans force & preſque ſans vie, remuait tout, moins pour ſervir la maiſon d'Aûtriche, que pour abaiſſer Louis XIV.

Il devait au commencement de 1702 ſe mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce deſſein. Une chûte de cheval acheva de déranger ſes organes affaiblis; une petite fiévre l'emporta. Il mourat, ne répondant rien à ce que des prêtres Anglais, qui étaient auprès de ſon lit, lui dirent ſur leur religion, & ne marquant d'autre inquiétude, que celle que lui donnaient les affaires de l'Europe. 19 Mars. 1702.

Il laiſſa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire; & d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toûjours meſuré dans ſa conduite & jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paiſiblement en Angleterre, que parce qu'il ne voulut pas y être abſolu. On l'appellait, comme on ſait, le Stathouder des Anglais, & le roi des Hollandais. Il ſavait toutes les langues de l'Europe, & n'en parlait aucune avec agrément, aiant beaucoup plus de réfléxion dans l'eſprit que d'imagination. Il affectait de fuir les éloges & les flatteries, peut-être parce que Louis XIV ſemblait trop les aimer. Sa gloire fut d'un autre genre, que celle du monarque Français. Ceux qui eſtiment plus l'avantage d'avoir acquis un roiaume ſans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu ſans être aimé, d'avoir gouverné deſpotiquement la Hollande ſans la ſubjuguer, d'avoir été l'ame & le chef de la moitié de l'Europe,

d'avoir eû les reſſources d'un général & la valeur d'un ſoldat, de n'avoir jamais perſécuté perſonne pour la religion, d'avoir mépriſé toutes les ſuperſtitions des hommes, d'avoir été ſimple & modeſte dans ſes mœurs; ceux la ſans doute donneront le nom de grand à Guillaume pluſtôt qu'à Louis. Ceux qui ſont plus touchés des plaiſirs d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zéle pour le bien public, de la paſſion pour la gloire, du talent de régner; qui ſont plus fraprés de cette hauteur, avec laquelle des miniſtres & des généraux ont ajoûté des provinces à la France, ſur un ordre de leur roi; qu' s'étonnent davantage d'avoir vû un ſeul état réſiſtèr à tant de puiſſances; enfin qui admirent plus un roi de France, qui ſait donner l'Eſpagne à ſon petit-fils, qu'un gendre qui détrône ſon beau-pére; ceux-là donneront à Louis XIV. la préférence.

A Guillaume trois ſuccéda la princeſſe Anne fille du roi Jacques & de la fille d'Hide avocat devenu chancelier, & l'un des grands hommes d'Angleterre. Elle était mariée au prince de Danemarck, qui ne fut que ſon premier ſujet. Dès qu'elle fut ſur le trône, elle entra dans toutes les meſures du roi Guillaume, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces meſures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrèr aveuglément ſes peuples dans toutes ſes vuës; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de ſon peuple.

Ces diſpoſitions de l'Angleterre & de la Hollande, pour mettre, s'il ſe pouvait, ſur le trône d'Eſpagne l'archiduc Charles fils de l'empereur, ou du moins pour réſiſtèr aux Bourbons, méritent peut-être l'attention de tous les ſiécles. La Hollande devait, pour ſa part, entretenir cent-deux-mille hommes de troupes, ſoit dans les garniſons, ſoit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaſte monarchie Eſpagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands, preſque toute ſubjuguée en deux mois trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Eſpagne, de Naples, de la Flandre, du Pérou & du Mexique. L'Angleterre promettait quarante-mille hommes. Il arrive dans toutes les alliances, que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre au contraire donna cinquante-mille hommes, dans la ſeconde année, au lieu de quarante; & vers la fin de la guerre elle entretint, tant de ſes troupes que de celles des alliés, ſur les frontiéres de France, en Eſpagne, en Italie, en Irlande, en Amérique, &

ſur

ſur ſes flotes, deux-cent vingt-mille ſoldats & matelots combattans: dépenſe preſqu'incroiable, pour qui conſidérera que l'Angleterre, proprement dite, n'eſt que le tiers de la France, & qu'elle n'a pas la moitié tant d'argent monnoié; mais dépenſe vraiſemblable, aux yeux de ceux qui ſavent ce que peuvent le commerce & le crédit. Les Anglais ont porté toûjours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont inſenſiblement diminué le leur: car après tout, la république des états-généraux n'eſt qu'une illuſtre compagnie de commerce; & l'Angleterre eſt un païs fertile, rempli de négocians & de guerriers.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix-mille hommes, ſans compter les ſecours de l'empire & des alliés qu'il eſpérait détacher de la maiſon de Bourbon: & cependant le petit-fils de Louis XIV. regnait déja paiſiblement dans Madrid: & Louis, au commencement du ſiécle, était au comble de ſa puiſſance & de ſa gloire. Mais ceux, qui pénétraient dans les reſſorts des cours de l'Europe & ſurtout dans celle de France, commençaient à craindre quelques revers. L'Eſpagne, affaiblie ſous les derniers rois du ſang de Charles-quint, l'était encor davantage dans les premiers jours d'un régne d'un Bourbon. La maiſon d'Aûtriche avait des partiſans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne ſemblait prête à ſecoüer le nouveau joug, à ſe donnèr à l'archiduc Charles. Il était impoſſible, que le Portugal ne ſe rangeât, tôt ou tard, du côté de la maiſon d'Aûtriche. Son intérêt viſible était de nourir chez les Eſpagnols, ſes ennemis naturels, une guerre civile, dont Liſbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-pére du nouveau roi d'Eſpagne, & lié aux Bourbons par le ſang & par les traités, paraiſſait déja mécontent de ſes gendres. Cinquante-mille écus par mois, pouſſés depuis juſqu'à deux-cent-mille francs, ne paraiſſaient pas un avantage aſſez grand, pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Monſerrat & une partie du Milanais. Les hauteurs, qu'il eſſuiait des généraux Français & du miniſtére de Verſailles, lui faiſaient craindre avec raiſon d'être bientôt compté pour rien par ſes deux gendres, qui tenaient reſſerrés ſes états de tous côtés. Il avait déja quitté bruſquement le parti de l'empire, pour la France. Il était vraiſemblable, qu'étant ſi peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la premiére occaſion.

Quant

Quant à la cour de Louis XIV. & à ſon roiaume, les eſprits fins y appercevaient déja un changement, que les groſſiers ne voient que quand la décadence eſt arrivée. Le roi âgé de plus de ſoixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus ſi bien connaître les hommes ; il voiait les choſes dans un trop grand éloignement, avec des yeux moine appliqués & faſcinés par une longue proſpérité. Madame de Maintenon, avec toutes les qualités eſtimables qu'elle poſſédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'eſprit, néceſſaires pour ſoûtenir la gloire d'un état. Elle contribua à faire donner le miniſtére des finances en 1698, & celui de la guerre en 1701, à ſa créature Chamillard, plus honnête homme que miniſtere, & qui avait plû au roi par la modeſtie de ſa conduite, lors qu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modeſtie extérieure, il eut le malheur de ſe croire la force de ſupporter ces deux fardeaux, que Colbert & Louvois avaient à peine ſoûtenus. Le roi, comptant ſur ſa propre expérience, croiait pouvoir dirigèr heureuſement ſes miniſtres. Il avait dit, après la mort de Louvois, au roi Jacques : *j'ai perdu un bon miniſtre ; mais vos affaires & les miennes n'en iront pas plus mal.* Lorſqu'il choiſit Barbéſieux, pour ſuccédèr à Louvois dans le miniſtére de la guerre ; *j'ai formé votre pére*, lui dit-il, *je vous formerai de même.* Il en dit à peu-prés autant à Chamillard. Un roi, qui avait travaillé ſi long-tems & ſi heureuſement, ſemblait avoir droit de parlèr ainſi.

A l'égard des généraux qu'il emploiait, ils étaient ſouvent génés par des ordres précis, comme des ambaſſadeurs, qui ne devaient pas s'écarter de leurs inſtructions. Il dirigeait avec Chamillard, dans le cabinet de madame de Maintenon, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entrepriſe, il fallait ſouvent qu'il en demandât la permiſſion par un courrier, qui trouvait à ſon retour, ou l'occaſion manquée, ou le général battu.

Les dignités & les récompenſes militaires furent prodiguées ſous le miniſtére de Chamillard. On donna la permiſſion à trop de jeunes gens d'acheter des régimens, preſque au ſortir de l'enfance ; tandis que chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de ſervice. Cette difference ne fut enſuite que trop ſenſible, dans plus d'une occaſion, où un colonel expérimenté eût pu empéchèr une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompenſe inventée par

par le roi en 1693, & qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, ſe vendirent dès le commencement du miniſtére de Chamillard. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La diſcipline militaire, l'ame du ſervice, ſi rigidement ſoûtenüe par Louvois, tomba dans relâchement funeſte : ni le nombre des ſoldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régimens. La facilité de s'entendre avec les commiſſaires, & l'inattention du miniſtre produiſaient ce déſordre. De-là naiſſait un inconvénient qui devait, toutes choſes égales d'ailleurs, faire perdre néceſſairement des batailles. Car, pour avoir un front auſſi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'oppoſer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magazins ne furent plus ni aſſez grands, ni aſſez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une aſſez bonne trempe. Ceux donc, qui voiaient ces défauts du gouvernement, & qui ſavaient à quels généraux la France aurait à faire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages, qui promettaient à la France de plus grandes proſpérités que jamais.

CHAPITRE DIXSEPTIE'ME.

Guerre de 1701 : *conduite du prince Eugéne, du maréchal de Villeroi, du duc de Vendôme, du duc de Marleborough, du maréchal de Villars, juſqu'en* 1703.

LE premier général, qui balança la ſupériorité de la France, fut un Français ; car on doit appeller de ce nom le prince Eugéne, quoiqu'il fût petit-fils de Charles-Emanuel duc de Savoie. Son pére, le comte de Soiſſons, établi en France, lieutenant-général des armées & gouverneur de Champagne, avait épouſé Olimpe Mancini,

l'une des niéces du cardinal mazarin. De ce Mariage, d'ailleurs
Oct. malheureux, naquit à Paris ce prince ſi dangereux depuis à Louis
1693. XIV. & ſi peu connu de lui dans ſa jeuneſſe. On l'appellait d'abord en France le chevalier de Carignan. Il demanda au roi une ſimple compagnie de cavalerie, qui lui fut refuſée, parce qu'il était trop lié avec les princes de Conti alors en diſgrace. Il prit le petit collet & le nom d'abbé de Savoie: il demanda une abbaïe, & il fut refuſé encore. Enfin ne pouvant réuſſir auprès de Louis XIV. ni dans l'Egliſe, ni dans l'Epée, il alla ſervir l'empereur contre les Turcs en Hongrie en 1684, avec les princes de Conti, qui y avaient déja fait une campagne glorieuſe. Le roi fit ordonnèr aux princes de Conti, & à tous ceux qui faiſaient avec eux le voiage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le ſeul qui n'obéit point. Il continua ſa route, déclarant qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ſes courtiſans: *ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte?* & les courtiſans aſſurérent, que l'abbé de Savoie ſerait toûjours un eſprit dérangé & un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportemens de jeuneſſe, ſur leſquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop mépriſé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre & un grand homme dans la paix; un eſprit plein de juſteſſe & de hauteur, aiant le courage néceſſaire, & dans les armées & dans le cabinet. Il a fait des fautes, comme tous les généraux; mais elles ont été cachées ſous le nombre de ſes grandes actions. Il eſt parvenu à humilier la grandeur de Louis XIV. & à gouverner l'empire: & dans le cours de ſes victoires & de ſon miniſtére, il a mépriſé également le faſte & les richeſſes. Il a même cultivé les lettres & les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-ſept ans, il avait l'expérience de ſes victoires remportées ſur les Turcs, & des fautes commiſes par les impériaux dans les derniéres guerres, où il avait ſervi contre la France. Il deſcendit en Italie par le Trentin ſur les terres de Veniſe avec trente-mille hommes, & la liberté entiére de s'en ſervir comme il le voudrait. La cour défendit d'abord au maréchal de Catinat de s'oppoſèr au paſſage du prince Eugéne; ſoit pour ne point commettre le premièr acte d'hoſtilité, ce qui eſt une mauvaiſe politique quand on a les armes à la main; ſoit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée Allemande.

lemande. Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à Catinat. Rarement réuſſit-on, quand on ſuit un plan qui n'eſt pas le ſien. On ſait d'ailleurs, combien il eſt difficile dans ce païs, tout coupé de riviéres & de ruiſſeaux, d'empéchèr un ennemi habile de les paſſer. Le prince Eugéne joignait à une grande profondeur de deſſeins, une vivacité promte d'éxécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige faiſait encor, que l'armée ennemie était plus ramaſſée, & la Françaiſe plus etenduë. Catinat voulait allèr à l'ennemi ; mais quelques lieutenans-généraux firent des difficultés, & formérent des cabales contre lui. Il eut la faibleſſe de ne ſe pas faire obéir. La modération de ſon eſprit lui fit faire cette grande faute. Eugéne força d'abord le poſte de Carpi, auprès du canal blanc, défendu par Saint-Fremont, qui ne ſuivit pas en tout les ordres du général, & qui ſe fit battre. Après ce ſuccès, l'armée Allemande fut maîtreſſe du païs entre l'Adige & l'Adda ; elle pénétra dans le Breſſan, & Catinat recula juſques derriére l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraiſſait ſage ; & il faut encor ajoûter, que le défaut des munitions promiſes par le miniſtre, la rendait néceſſaire. Les courtiſans, & ſurtout ceux qui eſpéraient de commandèr à la place de Catinat, firent regarder ſa conduite comme l'opprobre du nom Français. Le maréchal de Villeroi perſuada, qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, & le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de Catinat, malgré les victoires de Stafarde & de la Marſaille, fut obligé de ſervir ſous lui.

Le maréchal duc de Villeroi, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait eû toûjours ſa faveur : il avait été de toutes ſes campagnes & de tous ſes plaiſirs : c'était un homme d'une figure agréable & impoſante, très brave, très honnête homme, bon ami, vrai dans la ſociété, magnifique en tout. Mais ſes ennemis diſaient, qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur & du plaiſir de commander, que des deſſeins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ſes opinions, qui ne déférait aux avis de perſonne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, & des dégoûts au duc de Savoie. Il faiſait ſentir, qu'il penſait en effet qu'un favori de Louis XIV. à la tête d'une puiſſante armée, était fort audeſſus d'un prince : il ne l'appellait que Mons. de Savoie : il le trai-

tait comme un général à la ſolde de France, & non comme un ſouverain, maître des barriéres que la nature a miſes entre la France & l'Italie. L'amitié de ce ſouverain ne fut pas auſſi ménagée, qu'elle était néceſſaire. La cour penſa, que la crainte ſerait le ſeul nœud qui le retiendrait ; & qu'une armée Françaiſe, dont environ ſix à ſept-mille ſoldats Piémontais étaient ſans ceſſe environnés, répondrait de ſa fidélité. Le maréchal de Villeroi agit avec lui comme ſon égal dans le commerce ordinaire, & comme ſon ſupérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de généraliſſime ; mais le maréchal de Villeroi l'était. Il ordonna d'abord, que l'on attaquât le prince Eugéne au poſte de chiari près de l'Oglio. Les officiers généraux jugeaient, qu'il était contre toutes les régles de la guerre d'attaquer ce poſte, pour des raiſons déciſives ; c'eſt qu'il n'était d'aucune conſéquence, & que les retranchemens en étaient inabordables, qu'on ne gagnait rien en le prenant, & que, ſi on le manquait, on perdait la réputation de la campagne. Villeroi dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, & envoia un aide de camp ordonner de ſa part au maréchal de Catinat d'attaquer. Catinat ſe fit répéter l'ordre trois fois, & ſe tournant vers les officiers qu'il com-
11 Sept. 1701. mandait: *allons donc*, dit-il, *meſſieurs*, *il faut obéir*. On marcha aux retranchemens. Le duc de Savoie, à la tête de ſes troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. Catinat chercha à ſe faire tuer. Il fut bleſſé ; mais tout bleſſé qu'il était, voiant les troupes du roi rebutées, & le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il fit la retraite ; après quoi il quitta l'armée, & vint à Verſailles rendre compte de ſa conduite au roi, ſans ſe plaindre de perſonne.

Le prince Eugéne conſerva toûjours ſa ſupériorité ſur le maréchal de Villeroi. Enfin au cœur de l'hiver 1702, un jour que ce maré-
2 Fevr. 1702. chal dormait avec ſécurité dans Crémone, ville aſſez forte & munie d'une très grande garniſon, il eſt réveillé au bruit des décharges de mouſqueterie. Il ſe léve en hâte, monte à cheval ; la premiére choſe qu'il rencontre, c'eſt un eſcadron ennemi. Le maréchal auſſi-tôt eſt fait priſonnier & conduit hors de la ville, ſans ſavoir ce qui s'y paſſait, & ſans pouvoir imaginer la cauſe d'un événement ſi étrange. Le prince Eugéne était déja dans Crémone. Un prêtre, nommé Bozzoli, prévôt de Sainte-Marie la neuve, avait introduit les troupes

Alle-

Allemandes par un égoût. Quatre-cent ſoldats, entrés par cet égoût dans la maiſon du prêtre, avaient ſur le champ égorgé la garde des deux portes ; les deux portes ouvertes, le prince Eugéne entre avec quatre-mille hommes. Tout cela s'était fait, avant que le gouverneur, qui etait Eſpagnol, s'en fût douté, & avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le ſecret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions poſſibles avaient préparé l'entrepriſe. Le gouverneur Eſpagnol ſe montre d'abord dans les ruës avec quelques ſoldats ; il eſt tué d'un coup de fuſil : tous les officiers généraux ſont ou tués ou pris, à la réſerve du comte de Revel lieutenant-général & du marquis de Prâlin. Le hazard confondit la prudence du prince Eugéne.

Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour là dans la ville une revuë du régiment des vaiſſeaux, dont il était colonel ; & déja les ſoldats s'aſſemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, préciſément dans le tems que le prince Eugéne entrait par l'autre. D'Entragues commence à courir par les ruës avec ſes ſoldats. Il réſiſte aux Allemans qu'il rencontre. Il donne le tems au reſte de la garniſon d'accourir. Les officiers, les ſoldats pêle-mêle, les uns mal armés, les autres preſque nuds, ſans commandant, ſans ordre, rempliſſent les ruës, les places publiques. On combat en confuſion ; on ſe retranche de ruë en ruë, de place en place. Deux régimens Irlandais, qui faiſaient partie de la garniſon, arrêtent les efforts des impériaux. Jamais ville n'avait été ſurpriſe avec plus de ſageſſe, ni défenduë avec tant de valeur. La garniſon était d'environ cinq-mille hommes. Le prince Eugéne n'en avait pas encor introduit plus de quatre-mille. Un gros détachement de ſon armée devait arriver par le pont du Pô : les meſures étaient bien priſes. Un autre hazard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent ſoldats Français, devait d'abord être ſaiſi par les cuiraſſiers Allemans, qui dans l'inſtant que le prince Eugéne entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer : il fallait pour cet effet, qu'étant entrés par la porte du midi voiſine de l'égoût, ils ſortiſſent ſur le champ de Cremone du côté du Nord par la porte du Pô, & qu'ils couruſſent au pont. Ils y allaient ; le guide qui les conduiſait, eſt tué d'un coup de fuſil tiré d'une fenêtre : les cuiraſſiers prennent une ruë pour une autre : ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de tems, les Irlandais ſe jettent à la porte du Pô ; ils combattent & repouſſent

les

les cuiraſſiers : le marquis de Prâlin profite du moment ; il fait couper le pont : alors le ſecours, que l'ennemi attendait, ne put arriver, & la ville eſt ſauvée.

Le prince Eugéne, après avoir combattu tout le jour, toûjours maître de la porte par la quelle il était entré, ſe retire enfin, emmenant le maréchal de Villeroi & pluſieurs officiers généraux priſonniers, mais aiant manqué Crémone, que ſon activité & ſa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donnée, & que le hazard & la valeur des Français & des Irlandais lui ôtérent.

Le maréchal de Villeroi, extrémement malheureux en cette occaſion, fut condanné à Verſailles par les courtiſans, avec toute la rigueur & l'amertume qu'inſpiraient ſa faveur & ſon caractére, dont l'élévation leur paraiſſait approchait de la vanité. Le roi, qui le plaignait ſans le condanner, irrité qu'on blâmât ſi hautement ſon choix, s'échappa à dire : *on ſe déchaîne contre lui, parce qu'il eſt mon favori :* terme, dont il ne ſe ſervit pour perſonne, que cette ſeule fois en ſa vie. Le duc de Vendôme fut auſſitôt nommé pour aller commandèr en Italie.

Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri quatre, était intrépide comme lui, doux, bienfaiſant, ſans faſte, ne connaiſſant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fièr qu'avec des princes : il ſe rendait l'égal de tout le reſte. C'était le ſeul général, ſous lequel le devoir du ſervice, & cet inſtinct de fureur purement animal & mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menaſſent point les ſoldats au combat : ils combattaient pour le duc de Vendôme : ils auraient donné leur vie, pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de ſon génie l'engageait quelquefois. Il ne paſſait pas pour méditer ſes deſſeins, avec la même profondeur que le prince Eugéne, & pour entendre comme lui l'art de faire ſubſiſter les armées Il négligeait trop les détails ; il laiſſait périr la diſcipline militaire ; la table et le ſommeil lui dérobeaient trop de tems, auſſi bien qu'à ſon frére. Cette molleſſe le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé ; mais un jour d'action, il réparait tout par une préſence d'eſprit & par des lumiéres que le péril rendait plus vives : & ces jours d'action il les cherchait toûjours, moins fait, à ce qu'on diſait, pour une guerre défenſive, & auſſi propre à l'offenſive que le prince Eugéne.

Ce

Ce déſordre & cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès ſurprenant dans ſa maiſon, & même ſur ſa perſonne: à force de haïr le faſte, il en vint à une malpropreté cinique, dont il n'y a point d'éxemple ; & ſon déſintéreſſement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut, qui lui fit perdre par ſon dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépenſé en bienfaits. On l'a vu manquer ſouvent du néceſſaire. Son frére le grand prieur, qui commanda ſous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il pouſſait encor plus loin, & qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne ſortir ſouvent de leur lit qu'à quatre heures aprés midi, & deux princes, petits-fils de Henri quatre, plongés dans une négligence de leurs perſonnes, dont les plus vils des hommes auraient eû honte.

Ce qui eſt plus ſurprenant encore, c'eſt ce mélange d'activité & d'indolence, avec lequel Vendôme fit contre Eugéne une guerre vive d'artifice, de ſurpriſes, de marches, de paſſages de riviéres, de petits combats ſouvent auſſi inutiles que meurtriers, de batailles ſanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire: telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne & à Paris. Vendôme était vainqueur, toutes les fois qu'il n'avait pas à faire au prince Eugéne en perſonne ; mais dès qu'il le retrouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage. 15 Août 1702.

Au milieu de ces combats, & des ſiéges de tant de châteaux & de petites villes, des nouvelles ſecrettes arrivent à Verſailles, que le duc de Savoie, petit-fils d'une ſœur de Louis XIII, beau- pére du duc de Bourgogne, beau-pére de Philippe V, va quitter les Bourbons, & marchande l'appui de l'empereur. On s'indigne & on s'étonne qu'il abandonne à la fois ſes deux gendres, & même, à ce qu'on croit, ſes véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ſes gendres lui avaient refuſé, le Monférat Mantouan, Aléxandria, Valence, les païs entre le Pô & le Tanaro, & plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre : car l'empereur en avait à peine pour ſoudoier ſes armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous, pour la cauſe commune. Si le duc de Savoie viola les loix des nations & celles de la nature, c'eſt une queſtion de morale, laquelle ſe mêle peu de la conduite des ſouverains. L'événement ſeul a fait voir à la 5 Janv. 1703.

fin,

fin, qu'il ne manqua pas, au moins dans ſon traité, aux loix de la politique. Mais il y manqua dans un autre point bien eſſentiel ; ce fut en laiſſant ſes troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. Le duc de Vendôme les fit déſarmer. Elles n'étaient, à la vérité, que de cinq-mille hommes ; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

19 Août. 1701.

A peine la maiſon de Bourbon a-t-elle perdu cet allié, qu'elle apprend, que le Portugal eſt déclaré contre elle. Pierre, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Eſpagne. Le conſeil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de Pierre ſecond, une monarchie, dans laquelle il n'avait pas encor une ville : il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eû d'éxécution, Vigo, Baionne, Alcantara, Badajox, une partie de l'Eſtramadoure, tous les païs ſitués à l'occident de la riviére d'argent en Amérique ; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Eſpagne.

Le roi de Portugal, le prince de Darmſtadt miniſtre de l'archiduc, l'amirante de Caſtille ſon partiſan, implorérent même le ſecours du roi de Maroc. Non ſeulement ils firent des traités avec ces Barbares, pour avoir des chevaux & du bled ; mais ils demandérent des troupes. L'Empereur de Maroc, Muley Iſmaël, le tyran le plus guerrier & le plus politique qui fut alors chez les nations Mahométanes, ne voulut envoier ſes troupes, qu'à des conditions dangereuſes pour la chrétienté, & honteuſes pour le roi de Portugal : il demandait en ôtage un fils de ce roi, & des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens ſe déchirérent de leurs propres mains, ſans y joindre les mains des Barbares. Ce ſecours d'Afrique ne valait pas, pour la maiſon d'Aûtriche, celui d'Angleterre & de Hollande.

Churchil, comte & enſuite duc de Marleborough, déclaré général des troupes Anglaiſes & Hollandaiſes dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France, qu'on eût vu depuis pluſieurs ſiécles. Il n'était pas comme ces généraux, auſquels un miniſtre donne par écrit le projet d'une campagne, & qui, après avoir ſuivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de ſervir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, & par le beſoin qu'on avait de lui, & par l'autorité que ſa femme avait ſur l'eſprit de cette reine. Il menait le parlement par ſon crédit, & par celui de

de Godolphin grand tréſorier, dont le fils épouſa ſa fille. Ainſi maître de ſa cour, du parlement, de la guerre & des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, auſſi politique que lui, & beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'oſaient eſpérer. Il avait, par deſſus tous les généraux de ſon tems, cette tranquilité de courage au milieu du tumulte, & cette ſérénité d'ame dans le peril, que les Anglais appellent *cool head*, *tête froide*. C'eſt peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantages aux Anglais ſur les Français, dans les plaines de Poitiers, de Créci & d'Azincourt.

Marleborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur auſſi agiſſant pendant l'hiver. Il allait à la Haie, & dans toutes les cours d'Allemagne. Il perſuadait les Hollandais de s'épuiſer, pour abaiſſer la France. Il excitait les reſſentimens de l'électeur Palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorſque ce prince voulut être roi. Il lui préſentait la ſerviette à table, pour en tirèr un ſecours de ſept à huit-mille ſoldats. Le prince Eugéne, de ſon côté, ne finiſſait une campagne, que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On ſait ſi les armées en ſont mieux pourvuës, quand le général eſt le miniſtre. Ces deux hommes, tantôt commandant enſemble, tantôt ſéparément, furent toûjours d'intelligence : ils conféraient ſouvent à la Haie avec le grand penſionnaire Heinſius, miniſtre qui gouverna la Hollande conjointement avec le greffier Fagel, avec autant de lumiéres que les Barnevelt & les De With, & avec plus de bonheur. Ils faiſaient tous trois de concert mouvoir les reſſorts de la moitié de l'Europe, contre la maiſon de Bourbon ; & le miniſtére de France était alors bien faible, pour réſiſter long-tems à ces forces réunies. Le ſecret de leur projet de campagne, fut toûjours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs deſſeins, & ne les confiaient à ceux qui les devaient ſeconder, qu'au point de l'éxécution. Chamillard au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, & joüant cependant le rôle d'un premier miniſtre, dans l'impuiſſance où il était de faire des arrangemens par lui-même, les recevait de pluſieurs mains ſubalternes. Son ſecret était quelquefois divulgué, avant même qu'il eût préciſément ce qu'on devait faire.

Dès que Marleborough eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir, qu'il avait appris l'art de la guerre ſous Turenne. Il avait fait autrefois ſes premiéres campagnes, volontaire ſous ce général. On ne l'appelait dans l'armée, que le bel Anglais. Mais le vicomte de Turenne avait jugé, que le bel Anglais ſerait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers ſubalternes & juſqu'à lors inconnus, dont il démélait le mêrite, ſans s'aſſujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'ordre du tableau. Il ſavait que, quand les grades ne ſont que la ſuite de l'ancienneté, l'émulation périt; & qu'un officier, pour être plus ancien, n'eſt pas toûjours meilleur. Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain ſur les Français ſans combattre. Le premier mois,
1702. le comte d'Atlone général Hollandais lui diſputa le commandement; & dès le ſecond, il fut obligé de lui déférèr en tout. Le roi de France avait envoié contre lui ſon petit-fils le duc de Bourgogne, prince ſage & juſte, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de Bouflers, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée ſous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir voulu prendre pluſieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches ſavantes de l'Anglais, revint à Verſailles au milieu de la campagne. Bouflers reſta ſeul temoin des ſuccès de Marleborough, qui
Sept. et Oct. 1702. prit Venlo, Ruremonde, Liége, avançant toûjours, & ne perdant pas un moment la ſupériorité.

Marleborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie & dans une république; créé duc par la reine, &, ce qui eſt plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement, dont les députés vinrent le complimenter dans ſa maiſon.

Il s'élevait cependant un homme, qui ſemblait devoir raſſûrer la fortune de la France: c'était le maréchal duc de Villars, alors ſimple lieutenant-général, & que nous avons vu depuis généraliſſime des armées de France, d'Eſpagne & de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans: homme plein d'audace & de confiance: il avait été l'artiſan de ſa fortune, par ſon opiniâtreté à faire au de-là de ſon devoir. Il deplut quelquefois à Louis XIV. &, ce qui était plus dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardieſſe qu'il ſervait. On lui reprochait de n'avoir pas une modeſtie digne de ſa valeur.

leur. Mais enfin on s'était apperçu, qu'il avait un génie fait pour la guerre, & fait pour conduire des Français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laiſſé languir long-tems.

Il n'y a guéres eû d'hommes, dont la fortune ait fait plus de jaloux, & qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc & pair, gouverneur de Provence. Mais auſſi il a ſuavé l'état: & d'autres, qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtiſans, ont eû à-peu-près les mêmes récompenſes. On lui a reproché juſqu'à ſes richeſſes, acquiſes par des contributions dans le païs ennemi, prix légitime & mediocre de ſa valeur & de ſa conduite; pendant que ceux, qui ont élevé des fortunes dix fois plus conſidérables par des voies honteuſes, les ont poſſédées avec l'approbation univerſelle. Il n'a guéres commencé à jouir de ſa rénommée que vers l'âge de quatre-vingt ans. Il fallait qu'il ſurvécût à toute la cour, pour goûter pleinement ſa gloire.

Il n'eſt pas inutile qu'on ſache, quelle a été la raiſon de cette injuſtice dans les hommes: c'eſt que le maréchal de Villars n'avait point d'art. Il n'avait, ni celui de ſe faire des amis avec de la probité & de l'eſprit, ni celui de ſe faire valoir en parlant de lui-même comme il méritait que les autres en parlaſſent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorſqu'il prenait congé pour aller commander l'armée: *ſire, je vais combattre les ennemis de votre majeſté, & je vous laiſſe au milieu des miens.* Il dit aux courtiſans du duc d'Orléans, régent du roiaume, devenus riches par ce bouleverſement de l'état appellé ſyſtéme: *pour moi, je n'ai jamais rien gagné que ſur les ennemis.* Ces diſcours, où il mettait le même courage que dans ſes actions, rabaiſſaient trop les autres hommes, déja aſſez irrités par ſon bonheur.

Il était, en ces commencemens de la guerre, l'un des lieutenans-généraux, qui commandaient des détachemens dans l'Alſace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défenduë par Mélac pendant quatre mois. Ce prince faiſait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain & d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Briſgau, qui touchent à la forêt noire; & cette forêt immenſe ſéparait les troupes Bavaroiſes des Françaiſes. Catinat commandait dans Straſbourg. Sa circonſpection l'empécha d'entrepren-

dre d'alièr attaquer le prince de Bade, avec tant de déſavantage. L'armée de France eût été perduë ſans reſſource, & l'Alſace eût été ouverte par un mauvais ſuccès. Villars, qui avait réſolu d'être maréchal de France ou de périr, hazarda ce que Catinat n'oſait faire. Il en obtint permiſſion de la cour. Il marcha aux impériaux avec une armée inférieure vers Friedlingen, & donna la bataille qui porte ce nom.

14 Oct. 1702. La cavalerie ſe battait dans la plaine : l'infanterie Françaiſe gravit au haut de la montagne, & attaque l'infanterie Allemande retranchée dans des bois.

J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de Villars, que la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de ſon infanterie, une voix cria : *nous ſommes coupés*. A ce mot, tous ſes régimens s'enfuirent. Il court à eux, & leur crie : *allons, mes amis, la victoire eſt à nous* ; *vive le roi*. Les ſoldats répondent *vive le roi*, en tremblant, & recommencent à fuïr encor. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régimens ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide ſouvent du gain des batailles.

Le prince de Bade, après avoir perdu trois-mille-hommes, ſon canon, ſon champ de bataille, après avoir été pourſuivi deux lieuës à travers les bois & les défilés, tandis que pour preuve de ſa défaite, le fort de Friedlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, & fit chantèr un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perduë.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamérent Villars maréchal de France ſur le champ de bataille ; & le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des ſoldats lui avait donné.

Le maréchal de Villars joind enfin l'électeur de Baviére avec ſes troupes victoreuſes : il le trouve vainqueur de ſon côté, gagnant du terrain, & maître de la ville imperiale de Ratisbone, où l'empire aſſemblé venait de conjurer ſa perte.

Avril 1703.

Villars était plus fait pour bien ſervir l'état en ne ſuivant que ſon génie, que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou pluſtôt il entraîna l'électeur au de-là du Danube ; & quand le fleuve fut paſſé, l'électeur ſe repentit, voiant que le moindre échec laiſſerait ſes états à la merci de l'empereur. Le comte de Styrum, à la tête d'un corps d'environ vingt-mille hommes, allait ſe joindre à la grande armée du

prince

prince de Bade, auprès de Donavert. *Il faut les prévenir*, dit les maréchal au prince : *il faut tomber ſur Styrum, & marcher tout à l'heure.* L'électeur temporiſait : il répondait qu'il en devait conférèr avec ſes généraux & ſes miniſtres. *C'eſt moi, qui ſuis votre miniſtre & votre général*, lui répliquait Villars. *Vous faut-il d'autre conſeil que moi, quand il s'agit de donner bataille?* le prince, occupé du danger de ſes états, reculait encore ; il ſe fâchait contre le général. *Eh-bien*, lui dit Villars, *ſi votre alteſſe électorale ne veut pas ſaiſir l'occaſion avec ſes Bavarois, je vais combattre avec les Français* ; & auſſitôt il donne ordre pour l'attaque. Le prince indigné, * & ne voiant dans ce Français qu'un téméraire, fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochſtet auprès de Donavert.

Après la premiere charge, on vit encor un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie & la Françaiſe, ſaiſies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même tems, & le maréchal de Villars ſe vit preſque ſeul, quelques minutes, ſur le champ de bataille : il rallia les troupes, les remena au combat, & gagna la victoire. On tua trois-mille impériaux : on en prit quatre-mille : ils perdirent leur canon & leur bagage. L'électeur ſe rendit maître d'Ausbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conſeil de l'empereur, s'il ſortirait de ſa capitale. 20 Sept. 1703.

La terreur de l'empereur était excuſable : il était alors battu partout. Le duc de Bourgogne, aiant ſous lui les maréchaux de Tallard & de Vauban, venait de prendre le vieux Briſac. Tallard venait non ſeulement de reprendre Landau ; mais il avait encor défait auprès de Spire, le prince de Heſſe, depuis le roi de Suede, qui voulait ſecourir la ville. Si l'on en croit le marquis de Feuquiéres, (cet officier & ce juge ſi inſtruit dans l'art militaire, mais ſi ſévére dans ſes jugemens) le maréchal de Tallard ne gagna cette bataille, que par une faute & par une mépriſe. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi ; *ſire, votre armée à pris plus d'étendarts & de drapeaux, qu'elle n'a perdu de ſimples ſoldats.* 6 Sept. 14 Nov. 1703.

La fortune de la France étant en cet état du côté de l'Allemagne. Il était à préſumer que Villars la pouſſerait encor plus loin, avec cette

* Tout ceci doit ſe trouver dans les mémoires du maréchal de Villars manuſcrits ; j'y ai lû ces détails. Le premier tome imprimé de ces mémoires eſt abſolument de lui ; les deux autres ſont d'une main étrangére & un peu différente.

impé-

impétuoſité, qui déconcertait la lenteur Allemande. Mais ce même caractére, qui en faiſait un chef redoutable, le rendait incompatible avec l'électeur de Baviére. Le roi voulait, qu'un général ne fût fièr qu'avec l'ennemi ; & l'électeur de Baviére fut aſſez malheureux, pour demandèr un autre maréchal de France.

Villars néceſſaire en Allemagne, où il avait gagné deux batailles, & où il pouvait accabler l'empereur, fut envoié alors dans les Cévennes, faire la paix avec des païſans rebelles. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion. Louis XIV avait en ce tems des ennemis plus terribles, plus heureux & plus irréconciliables, que ces habitans des Cévennes.

CHAPITRE DIXHUITIÉME.

Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochſtet, & ſes ſuites.

LE duc de Marleborough était revenu vers les Païs-Bas au commencement de 1703, avec la même conduite & la même fortune. Il avait pris Bonne, réſidence de l'électeur de Cologne. De-là il avait repris la ville d'Hui, Limbourg ; & s'était rendu maître de tout le Bas-Rhin. Le maréchal de Villeroi, au ſortir de ſa priſon, commandait en Flandre, & n'était pas plus heureux contre Marleborough, qu'il l'avait été contre le prince Eugéne. Envain le maréchal de Bouflers venait de remportèr avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckern, contre Obdam général Hollandais. Un ſuccès qui n'a point de ſuite, n'eſt rien.

Cependant, ſi le général Anglais ne marchait pas au ſecours de l'empereur, la maiſon d'Aûtriche ſemblait perduë. L'électeur de

Baviéer

Baviére était maître de Paſſau. Trente-mille Français, ſous les ordres du maréchal de Marſin qui avait ſuccédé à Villars, inondaient le païs au de-là du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté, par les Français & les Bavarois ; de l'autre, par le prince Ragotſki, à la tête des Hongrois combattant pour leur liberté, & ſecourus de l'argent de la France & de celui des Turcs. Alors le prince Eugéne accourt d'Italie : il vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit à Heilbron le duc de Marleborough, Ce général Anglais, que rien ne génait dans ſa conduite, & que ſa reine & les Hollandais laiſſaient maître de ſes deſſeins, marche au ſecours du centre de l'empire. Il prend d'abord avec lui dix-mille Anglais d'infanterie & vingt-trois eſcadrons. Il hâte ſa marche : il arrive vers le Danube auprès de Donavert vis-à-vis les lignes de l'électeur de Baviére, dans leſquelles environ huit-mille Français & autant de Bavarois retranchés, gardaient les païs conquis par eux. Après deux heures de combat, Marleborough perce à la tête de trois bataillons Anglais, renverſe les Bavarois & les Français. On dit qu'il tua ſix-mille hommes, & qu'il en perdit preſque autant. Peu importe à un général le nombre des morts, quand il vient à bout de ſon entrepriſe. Il prend Donavert : il paſſe le Danube : il met la Baviére à contribution. 2 Juil, 1704.

Le maréchal de Villeroi, qui l'avait voulu ſuivre dans ſes premiéres marches, l'avait tout d'un coup perdu de vuë, & n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert. Le maréchal de Tallard, avec un corps d'environ trente-mille hommes, vient pour s'oppoſer à Marleborough par un autre chemin, & ſe joind à l'électeur.

Dans le même tems, le prince Eugéne arrive, & ſe joind à Marleborough. Enfin les deux armées ſe rencontrent aſſez près de ce même Donavert, & à-peu-près dans les mêmes campagnes, où le maréchal de Villars avait gagné une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévennes. Je ſai, qu'aiant reçu une lettre de l'armée de Tallard, écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la diſpotiſion des deux armées, & la maniére dont le maréchal de Tallard voulait combattre, il écrivit au préſident de maiſons ſon beaufrére, que, ſi le maréchal de Tallard donnait bataille en gardant cette poſition, il ſerait infailliblement défait. On montra la lettre à Louis XIV.

L'armée

L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de 82 bataillons & de 160 eſcadrons ; ce qui faiſait à-peu-près ſoixante-mille combattans, parce que les corps n'étaient pas complets. 64 bataillons & 152 eſcadrons compoſaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux-mille hommes ; car on fait toûjours les armées plus nombreuſes qu'elles ne le ſont. Cette journée, ſi ſanglante & ſi deciſive, mérite une attention particuliére. On a reproché bien des fautes aux généraux Français; la premiére était, de s'être mis dans la néceſſité de recevoir la bataille, au lieu de laiſſer l'armée ennemie ſe conſumer faute de fourrage, & de donnèr au maréchal de Villeroi le tems de tomber ſur les Païs-Bas dégarnis, ou de s'avancèr en Allemagne. Mais il faut conſidérer, pour réponſe à ce reproche, que l'armée Françaiſe, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait eſpérer de la battre, & que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de Feuquiéres compte douze fautes capitales, que firent l'electeur, Marſin & Tallard, avant & après la bataille. Une des plus conſidérables était, de n'avoir point mis un gros corps d'infanterie à leur centre, & d'avoir ſéparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu ſouvent de la bouche du maréchal de Villars, que cette diſpoſition était inexcuſable.

Le maréchal de Tallard était à l'aîle droite ; l'électeur avec Marſin à la gauche. Le maréchal de Tallard avait dans le courage toute l'ardeur & la vivacité Françaiſe, un eſprit actif, perçant, fécond en expédiens & en reſſources. C'était lui, qui avait fait les traités de partage. Il était allé à la gloire & à la fortune par toutes les voies d'une homme d'eſprit & de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très grand honneur, malgré les critiques de Feuquiéres ; car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public, de même que le général bàttu a toûjours tort, quelque ſage conduite qu'il ait euë.

Mais Tallard avait un malheur bien dangereux pour un général : ſa vuë était ſi faible, qu'il ne diſtinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux, qui l'ont bien connu, m'ont dit encor que ſon courage ardent, tout contraire à celui de Marleborough, s'enflâmant dans la chaleur de l'action, ne laiſſait pas à ſon eſprit une liberté aſſez entiére. Ce défaut lui venait d'un ſang ſec & allumé. On ſait aſſez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre ame.

Le

Le maréchal de Marſin n'avait juſques-là jamais commandé en chef ; & avec beaucoup d'eſprit & un ſens droit, il avait, diſait-on, l'expérience d'un bon officier, plus que d'un général.

Pour l'électeur de Baviére, on le regardait moins comme un grand capitaine, que comme un prince vaillant, aimable, chéri de ſes ſujets, aiant dans l'eſprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi & une heure : Marleborough & ſes Anglais, aiant paſſé un ruiſſeau, chargeaient déja la cavalerie de Tallard. Ce général, un peu avant ce tems là, venait de paſſer à la gauche, pour voir comment elle était diſpoſée. C'était déja un aſſez grand déſavantage, que l'armée de Tallard combattît, ſans que ſon général fût à ſa tête. L'armeé de l'électeur & de Marſin n'était point encor attaquée par le prince Eugéne. Marleborough entama notre droite, près d'une heure avant qu'Eugéne eût pu arriver vers l'électeur à notre gauche.

Sitôt que le maréchal de Tallard apprend que Marleborough attaque ſon aîle, il y court : il trouve une action furieuſe engagée ; la cavalerie Françaiſe trois fois ralliée, & trois fois pouſſeé. Il va vers le village de Blenheim, où il avait poſté vingt-ſept bataillons & douze eſcadrons. C'était une petite armée ſéparée : elle faiſait un feu continuel ſur celle de Marleborough. De ce village, où il donne ſes ordres. il revole à l'endroit où Marleborough, avec de la cavalerie & des bataillons entre les eſcadrons, pouſſait la cavalerie Françaiſe.

Monſieur de Feuquiéres ſe trompe aſſûrément, quand il dit que le maréchal de Tallard n'y était pas, & qu'il fut pris priſonnier en revenant de l'aîle de Marſin à la ſienne. Toutes les relations conviennent, & il ne fut que trop vrai pour lui, qu'il y était préſent. Il y fut bleſſé : ſon fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute ſa cavalerie eſt miſe en déroute en ſa préſence. Marleborough vainqueur perce d'un côté entre les deux armées Françaiſes ; de l'autre, ſes officiers généraux percent auſſi entre ce village de Blenheim & l'armée de Tallard, ſéparée encor de la petite armée qui eſt dans Blenheim.

Le maréchal de Tallard, dans cette cruelle ſituation, court pour rallier quelques eſcadrons. La faibleſſe de ſa vuë lui fait prendre un eſcadron ennemi pour un Françaiſe. Il eſt fait priſonnier par les troupes de Heſſe, qui étaient à la ſolde de l'Angleterre. Au moment

que le général était pris, le prince Eugéne, trois fois repouſſé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déja totale & la fuite précipitée, dans le corps d'armée du maréchal de Tallard. La conſternation & l'aveuglement de toute cette droite étaient au point, qu'officiers & ſoldats ſe jettaient dans le Danube, ſans ſavoir où ils allaient. Aucun officier général ne donnait d'ordre pour la retraite ; aucun ne penſait ou à ſauver ces vingt-ſept bataillons & ces douze eſcadrons des meilleures troupes de France, enfermés ſi malheureuſement dans Blenheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de Marſin fit alors la retraite. Le comte du Bourg, depuis maréchal de Erance, ſauva une petite partie de l'infanterie, en ſe retirant par les marais d'Hochſtet ; mais ni lui, ni Marſin, ni perſonne, ne ſongea à cette armée, qui reſtait encor dans Blenheim, attendant des ordres & n'en recevant point. Elle était d'onze-mille hommes effectifs ; c'étaient les plus anciens corps. Il y a vingt éxemples de moindres armées, qui ont battu des armées de cinquante-mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuſes ; mais l'endroit, où on ſe trouve poſté, décide de tout. Ils ne pouvaient ſortir des ruës étroites d'un village, pour ſe mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille, devant un armée victorieuſe qui les eût à chaque inſtant accablés par un plus grand front, par ſon artillerie, & par les canons même de l'armée vaincuë, qui étaient déja au pouvoir du vainqueur. L'officier général qui devait les commander, le marquis de Clérambaut fils du maréchal de Clérambaut, courut demander les ordres au maréchal de Tallard : il apprend qu'il eſt pris : il ne voit que des fuiards : il fuit avec eux, & va ſe noier dans le Danube.

Siviéres, brigadier qui était poſté dans ce village, tente alors un coup hardi : il crie aux officiers d'Artois & de Provence, de marchèr avec lui : pluſieurs officiers, même des autres régimens, y accourent : ils fondent ſur l'ennemi, comme on fait une ſortie d'une place aſſiégée ; mais après la ſortie, il faut rentrer dans la place. Un de leurs officiers, nommé Deſnonvilles, revint à cheval un moment après dans le village, avec mylord Orknay d'Hamilton. *Eſt-ce un Anglais priſonnier que vous nous amenez ?* lui dirent les officiers en l'entourant. *Non, meſſieurs, je ſuis priſonnier moi-même, & je viens vous dire, qu'il n'y a d'autre parti pour vous, que de vous rendre priſonniers de guerre. Voilà le comte d'Orknay, qui vous offre la capitulation.*

Toutes ces vieilles bandes frémirent: Navarre déchira & enterra ſes drapeaux. Mais enfin il fallut plier ſous la néceſſité ; & cette armée ſe rendit ſans combattre. Mylord Orknay m'a dit, que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans ſa ſituation génée. L'Europe fut étonnée, que les meilleures troupes Françaiſes eûſſent ſubi en corps cette ignominie. On imputait leur malheur à lâcheté: mais quelques années après, quatorze-mille Suédois, ſe rendant à diſcrétion aux Moſcovites en raſe campagne, ont juſtifié les Français.

Telle fut la célébre bataille, qui en France a le nom d'*Hochſtet*, en Allemagne de *Pleintheim*, & en Angleterre de *Blenheim*. Les vainqueurs y eûrent près de cinq-mille morts, & près de huit-mille bleſſés, & le plus grand nombre du côté du prince Eugéne. L'armée Françaiſe y fut preſque entiérement détruite. De ſoixante-mille hommes, ſi longtems victorieux, on n'en raſſembla pas plus de vingt-mille effectifs.

Environ douze-mille morts, quatorze-mille priſonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendarts & de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée, & douze-cent officiers de marque au pouvoir du vainqueur, ſignalérent cette journée. Les fuiards ſe diſperſérent ; près de cent lieuës de païs furent perduës en moins d'un mois. La Baviére entiére, paſſée ſous le joug le l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement Aûtrichien irrité avait de rigueur, & ce que le ſoldat vainqueur a de rapacité & de barbarie. L'electeur, ſe réfugiant à Bruxelles, rencontra ſur le chemin ſon frére l'électeur de Cologne, chaſſé comme lui de ſes états: ils s'embraſſérent en verſant des larmes. L'étonnement & la conſternation ſaiſirent la cour de Verſailles, accoûtumée à la proſpérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouiſſances pour la naiſſance d'un arriére-petit-fils de Louis XIV. Perſonne n'oſait apprendre au roi une vérité ſi cruelle. Il fallut que madame de Maintenon ſe chargeât de lui dire, qu'il n'était plus invincible. On a dit & on a écrit, & toutes les hiſtoires ont répété, que l'empereur fit ériger dans les plaines de Blenheim, un monument de cette défaite, avec une inſcription flétriſſante pour le roi de France ; mais ce monument n'éxiſta jamais. Il n'y a eû que l'Angleterre, qui en ait érigé un à la gloire du duc de Marleborough. La reine & le parlement lui ont fait bâtir dans ſa principale terre, un palais immenſe, qui porte le nom de *Blenheim*.

Cette bataille y eſt répréſentée dans les tableaux & ſur les tapiſſeries. Les remercimens des chambres du parlement, ceux des villes & des bourgades, les acclamations de l'Angleterre furent le premier prix qu'il reçut de ſa victoire. Le poëme du célébre Adiſſon, monument plus durable que le palais de Blenheim, eſt compté, par cette nation guerriére & ſavante, parmi les récompenſes les plus honorables du duc de Marleborough. L'Empereur le fit prince de l'empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis échangée contre une autre; mais il n'a jamais été connu ſous ce tire, le nom de Marleborough étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France diſperſée laiſſe aux alliés une carriére ouverte du Danube au Rhin. Ils paſſent le Rhin: ils entrent en Alſace. Le prince Louis de Bade, général célébre pour les campemens & pour les marches, inveſtit Landau. Le roi des Romains Joſeph, fils aîné
19 et 23 Nov. de l'empereur Léopold, vient à ce ſiége. On prend Landau: on prend Trarbach.

Cent lieuës de païs perduës n'empéchaient pas, que les frontiéres de la France ne fuſſent encor reculées. Louis XIV ſoûtenait ſon petit-fils en Eſpagne, & était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne, pour réſiſtèr a Marleborough victorieux; & on les fit. On raſſembla les débris de l'armée: on épuiſa les garniſons: on fit marcher des milices. Le miniſtére emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée; & on rappella, du fond des Cévennes, le maréchal de Villars pour la commander. Il vint, & ſe trouva près de Tréves avec des forces inférieures, vis-à-vis le général Anglais. Tous deux voulaient donnèr une nouvelle bataille. Mais le prince de Bade n'étant pas venu aſſez tôt joindre ſes troupes aux Anglais, Villars eut au moins l'honneur de faire décamper Marleborough. C'était beaucoup alors. Le duc de Marleborough, qui eſti-
Mai. 1705. mait aſſez le maréchal de Villars pour vouloir en être eſtimé, lui écrivit en décampant; „ rendez moi la juſtice de croire, que ma „ retraite eſt la faute du prince de Bade; & que je vous eſtime encor „ plus, que je ne ſuis fâché contre lui.„

Les Français avaient donc encor des barriéres en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi délivré de ſa priſon, n'etait pas entamée. En Eſpagne, le roi Philippe cinq & l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne; le premier, de la puiſ-

ſance

ſance de ſon grand-pére, & de la bonne volonté de la pluſpart des Eſpagnols ; le ſecond, du ſecours des Anglais, & des partiſans qu'il avait en Catalogne & en Arragon. Cet archiduc, depuis empereur & alors ſecond fils de l'empereur Léopold, n'aiant rien que ce titre, alla preſque ſans ſuite à Londres, implorer l'appui de la reine Anne.

Alors parut toute la puiſſance Anglaiſe. Cette nation, ſi étrangére dans cette querelle, fournit au prince Aûtrichien deux-cent vaiſſeaux de tranſport, trente-vaiſſeaux de guerre joints à dix vaiſſeaux Hollandais, neuf-mille hommes de troupes, & de l'argent pour aller conquérir un roiaume. Mais cette ſupériorité, que donnent le pouvoir & les bienfaits, n'empéchait pas que l'empereur, dans ſa lettre à la reine Anne, préſentée par l'archiduc, ne refuſât à cette ſouveraine ſa bienfaictrice le titre de majeſté : on ne la traitait que de ſérénité, ſelon le ſtile de la cour de Vienne, que l'uſage ſeul peut juſtifier.

CHA-

CHAPITRE DIXNEUVIÉME.

Pertes en Eſpagne: pertes des batailles de Ramillies & de Turin, & leurs ſuites.

UN des premiers exploits de ces troupes Anglaiſes, fut de prendre Gibraltar, qui paſſait avec raiſon pour imprenable. Une longue chaîne de rochers eſcarpés en défendent toute approche du côté de terre: l'entrée de la mèr eſt inacceſſible aux grands navires. Une baye longue, mal ſûre & orageuſe, y laiſſe les vaiſſeaux expoſés aux tempêtes & à l'artillerie de la fortereſſe & du mole: les bourgeois ſeuls de cette ville la défendraient contre mille vaiſſeaux & cent-mille hommes. Mais cette force même fut la cauſe de ſa priſe. Il n'y avait que cent hommes de garniſon; c'en était aſſez: mais ils négligeaient un ſervice qu'ils croïaient inutile. Le prince de Heſſe avait débarqué avec dix huit-cent ſoldats dans l'iſthme qui eſt au nord derriére la ville; mais de ce côté-là, un rocher eſcarpé rend la ville inattaquable. La flote tira envain quinze-mille coups de canon. Enfin des matelots, dans une de leurs réjouiſſances, s'approchérent dans des barques ſous le mole, dont l'artillerie devait les foudroier;
4 Août. elle ne joua point. Ils montent ſur le mole; ils s'en rendent maîtres: les troupes y accourent; il falut que cette ville imprenable ſe rendît. Elle eſt encor aux Anglais dans le tems que j'écris. L'Eſpagne, redevenuë une puiſſance ſous le gouvernement de la princeſſe de Parme, ſeconde femme de Philippe cinq & victorieuſe depuis en Afrique & en Italie, voit encor, avec une douleur impuiſſante, Gibraltar aux mains d'une nation ſeptentrionale, dont les vaiſſeaux fréquentaient à peine, il y a deux ſiécles, la mèr mediterranée.

Immédiatement après la priſe de Gibraltar, les Anglais, maîtres de cette mèr, donnérent, à la vuë de Malaga, une bataille navale

vale au comte de Toulouſe amiral de France: bataille indéciſe á la vèrité; mais derniére époque de la puiſſance maritime de Louis XIV. Son fils naturel, le comte de Toulouſe, amiral du roiaume, y commandait cinquante vaiſſeaux de ligne & vingt-quatre galéres. Il ſe retira avec gloire, & ſans perte. Mais depuis, le roi aiant envoié treize vaiſſeaux pour attaquer Gibraltar tandis que le maréchal de Teſſé l'aſſiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois & l'armée & la flote. Une partie des vaiſſeaux fut briſée par la tempête: une autre, priſe par les Anglais à l'abordage, après une réſiſtance admirable; une autre brûlée ſur les côtes d'Eſpagne. Depuis ce jour on ne vit plus de grandes flotes Françaiſes, ni dans l'océan, ni dans la méditerranée. La marine rentra preſque dans l'état dont Louis XIV. l'avait tirée, ainſi que tant d'autres choſes éclatantes, qui ont eû ſous lui leur orient & leur couchant.

26 Août 1704.

Mars 1705.

Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en ſix ſemaines, le roïaume de Valence & de Catalogne pour l'archiduc Charles. Ils prirent Barcelone, par un hazard qui fut l'effet de la témérité des aſſiégeans.

Les Anglais étaient ſous les ordres d'un des plus ſinguliers hommes, qu'ait jamais porté ce païs ſi fertile en eſprits fièrs, courageux & bizarres. C'était le comte de Péterborough, homme qui reſſemblait en tout à ces héros, dont l'imagination des Eſpagnols a rempli tant de livres. A quinze ans, il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Mores en Afrique. Il avait, à vingt-ans, commencé la révolution d'Angleterre, & s'était rendu le premier en Hollande auprès du prince d'Orange: mais de peur qu'on ne ſoupçonnât la raiſon de ſon voiage, il s'était embarqué pour l'Amérique; & de-là il était allé à la Haie ſur un vaiſſeau Hollandais. Il donna tout ſon bien plus d'une fois. Il faiſait alors la guerre en Eſpagne preſque à ſes dépens, & nourriſſait l'archiduc & toute ſa mai on. C'était lui, qui aſſiégeait Barcelone avec le prince de * Darmſtadt. Il lui propoſe d'emporter, l'épée à la main, les retranchemens qui couvrent le fort Mont-Joui & la ville. Ces retranchemens, où le prince de Darmſtadt périt, ſont emportés l'épée à la main. Une bombe créve dans le fort ſur le magazin des poudres, & le fait ſauter: le fort eſt

* L'hiſtoire de Réboulet appelle ce prince chef des factieux, comme s'il eût été un Eſpagnol révolté contre Philippe V.

pris: la ville capitule. Le vice-roi parle à Péterborough à la porte de la ville. Les articles n'étaient pas encor ſignés, quand on entend tout à coup des cris & des hurlemens. *Vous nous trahiſſez*, dit le vice-roi à Péterborough: *nous capitulons avec bonne foi, & voilà vos Anglais, qui ſont entrés dans la ville par les remparts. Ils égorgent; ils pillent, & ils violent.* " Vous vous méprenez, répondit mylord " Péterborough; il faut que ce ſoit des troupes du prince de Darm- " ſtadt. Il n'y a qu'un moien de ſauver votre ville, c'eſt de me " laiſſer entrer ſur le champ avec mes Anglais: j'appaiſerai tout, & " je reviendrai à la porte achever la capitulation." Il parlait d'un ton de vérité & de grandeur, qui joint au danger préſent, perſuada le gouverneur: on le laiſſa entrer. Il court avec ſes officiers: il trouve des Allemans & des Catalans, qui ſaccageaient les maiſons des principaux citoiens; il les chaſſe; il leur fait quitter le butin qu'ils enlevaient: il rencontre la ducheſſe de Popoli entre les mains des ſoldats, prête à être déſhonorée; il la rend à ſon mari. Enfin, aiant tout appaiſé, il retourne à cette porte, & ſigne la capitulation. Les Eſpagnols étaient confondus de voir tant de magnanimité dans des Anglais, que la populace avait pris pour des barbares impitoiables, parce qu'ils étaient hérétiques.

A la perte de Barcelone ſe joignit encor l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Eſpagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni preſque de ſoldats. La France fourniſſait toût. Le comte Toulouſe revient bloquer le port, avec vingt cinq vaiſſeaux qui reſtaient à la France. Le maréchal de Teſſé forme le ſiége, avec trente & un eſcadrons & trente-ſept bataillons. Mais la flote Anglaiſe arrive: la Françaiſe ſe retire: le maréchal de Teſſé léve le ſiége avec précipitation. Il laiſſe dans ſon camp des proviſions immenſes: il fuit & abandonne quinze-cent bleſſés à l'humanité du comte Pêterborough. Toutes ces pertes étaient grandes: on ne ſavait, s'il en avait plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Eſpagne, qu'il lui en coûtait alors pour la ſecourir. Toute fois le petit-fils de Louis XIV. ſe ſoûtenait, par l'affection de la nation Caſtillane, qui met ſon orgueil à être fidéle, & qui perſiſtait dans ſon choix. Les affaires allaient bien en Italie. Louis XIV était vangé du duc de Savoie. Le duc

12 Mai 1706.

de

de Vendôme avait d'abord repouſſé avec gloire le prince Eugéne, à la journée de Caſſano près de l'Adda : journée ſanglante, & l'une de ces batailles indéciſes pour leſquelles on chante des deux côtés des *Te Deum* ; mais qui ne ſervent qu'à la déſtruction des hommes, ſans avancer les affaires d'aucun parti. Après la bataille de Caſſano, il avait gagné pleinement celle de Caſſinato, en l'abſence du prince Eugéne ; & ce prince, étant arrivé le lendemain de la bataille, avait vu encor un détachement de ſes troupes entiérement défait. Enfin les alliés étaient obligés de céder tout le terrain au duc de Vendôme. Il ne reſtait plus guéres que Turin à prendre. On allait l'inveſtir : il ne paraiſſait pas poſſible qu'on le ſecourût. Le maréchal de Villars, vers l'Allemagne, pouſſait le prince de Bade. Villeroi commandait en Flandre une armée de quatre-vingt-mille hommes ; & il ſe flattait de réparer contre Marleborough, le malheur qu'il avait eſſuié en combattant le prince Eugéne. Son trop de confiance en ſes propres lumiéres, fut plus que jamais funeſte à la France. Près de la Méhaigne & vers les ſources de la petite Ghette, le maréchal de Villeroi avait campé ſon armée. Le centre etait à Ramillies, village devenu auſſi fameux qu'Hochſtet.

16 Août 1705.

19 Avril 1706.

Villeroi eût pu éviter la bataille. Les officiers généraux lui conſeillaient ce parti ; mais le déſir aveugle de la gloire l'emporta. Il fit, à ce qu'on prétend, la diſpoſition, de maniére qu'il n'y avait pas un homme d'expérience, qui ne prévît le mauvais ſuccès. Des troupes de recruë, ni diſciplinées, ni complettes, étaient au centre : il laiſſa les bagages entre les lignes de ſon armée ; il poſta ſa gauche derriére un marais, comme s'il eût voulu l'empécher d'allèr à l'ennemi.

Marleborough, qui remarquait toutes ces fautes, arrange ſon armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'armée Françaiſe ne peut allèr attaquer ſa droite : il dégarnit auſſitôt cette droite, pour fondre vers Ramillies avec un nombre ſupérieur. Monſieur de Gaſſion lieutenant-général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au maréchal : " Vous êtes perdu, ſi vous ne changez votre ordre „ de bataille. Dégarniſſez votre gauche, pour vous oppoſer à l'en- „ nemi à nombre egal. Faites rapprocher vos lignes davantage. „ Si vous tardez un moment, il n'y a plus de reſſource." Pluſieurs officiers appuiérent ce conſeil ſalutaire. Le maréchal ne les crut pas. Marleborough attaque. Il avait à faire à des ennemis, rangés en bataille comme il les eût voulu poſter lui-même pour les vaincre.

Voilà ce que toute le France a dit ; & l'hiſtoire eſt en partie le récit des opinions des hommes : mais ne devait-on pas dire auſſi, que les troupes des alliés étaient mieux diſciplinées ; que leur confiance en leurs chefs & en leurs ſuccès paſſés, leur inſpirait plus d'audace ? n'y eut-il pas des régimens Français, qui firent mal leur devoir ? & les bataillons les plus inébranlables au feu, ne font-ils pas la deſtinée des états ? l'armée Françaiſe ne reſiſta pas une demi-heure. On s'était battu près de huit heures à Hochſtet, & on avait tué près de huit-mille hommes aux vainqueurs ; mais à la journée de Ramillies, on ne leur en tua pas deux-mille-cinq-cent : ce fut une déroute totale : les Français y perdirent vingt-mille hommes, & la gloire de la nation, & l'eſpérance de reprendre l'avantage. La Baviére, Cologne, avaient été perduës par la bataille d'Hochſtet : toute la Flandre Eſpagnole le fut par celle de Ramillies. Marleborough entra victorieux dans anvers, dans Bruxelles : il prit oſtende : Menin ſe rendit à lui.

Le maréchal de Villeroi, au déſeſpoir, n'oſait écrire au roi cette défaite. Il reſta cinq jours ſans envoier de couriers. Enfin il écrivit la confirmation de cette nouvelle, qui conſternait déja la cour de France. Et quand il reparut devant le roi ; ce monarque, au lieu de lui faire des reproches, lui dit : *Monſieur le maréchal, on n'eſt pas heureux à notre âge.*

Le roi tire auſſitôt le duc de Vendôme d'Italie, où il ne le croiait pas néceſſaire, pour l'envoièr en Flandre réparer, s'il eſt poſſible, ce malheur. Il eſpérait du moins avec apparence de raiſon, que la priſe de Turin le conſolerait de tant de pertes. Le prince Eugéne n'était pas à portée de paraître, pour ſecourir cette ville. Il était au de-là de l'Adige ; & ce fleuve, bordé en deçà d'une longue chaîne de retranchemens, ſemblait rendre le paſſage impraticable. Cette grande ville était aſſiégée par quarante-ſix eſcadrons & cent bataillons.

Le duc de la Feuillade, qui les commandait, était l'homme le plus brillant & le plus aimable du roiaume : & quoique gendre du miniſtre, il avait pour lui la faveur publique. Il était fils de ce maréchal de la Feuillade, qui érigea la ſtatuë de Louis XIV dans la place des victoires. On voiait en lui le courage de ſon pére, la même ambition, le même éclat, avec plus d'eſprit. Il attendait, pour récompenſe de la conquête de Turin, le bâton de maréchal de France. Chamillard ſon beau-pére, qui l'aimait tendrement,

avait

avait tout prodigué pour lui assûrer le succès. L'imagination est effraiée du détail des préparatifs de ce siége. Les lecteurs, qui ne sont point à portée d'entrer dans ces discussions, seront peut-être bien aises de trouvêr ici quel fut cet immense & inutile appareil.

On avait fait venir cent-quarante piéces de canon ; & il est à remarquer, que chaque canon monté revient à environ deux-mille écus. Il y avait cent-dix-mille boulets, cent-six-mille cartouches d'une façon & trois-cent-mille d'une autre, vingt & un mille bombes, vingt-sept-mille-sept-cent grenades, quinze-mille sacs à terre, trente-mille instrumens pour le pionnage, douze-cent-mille livres de poudre. Ajoûtez à ces munitions, le plomb, le fèr & le fèr-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpétre, les oûtils de toute espéce. Il est certain, que les frais de tous ces préparatifs de déstruction, suffiraient pour fondèr & pour faire fleurir la plus nombreuse colonie.

Le duc de la Feuillade, plein d'ardeur & d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du courage, mais incapable de celles qui demandaient de l'art, de la méditation & du tems, pressait ce siége contre toutes les régles. Le maréchal de Vauban, le seul général peut-être qui aimât mieux l'état que soi-même, avait proposé au duc de la Feuillade, de venir diriger le siége comme un ingénieur, & de servir dans son armée comme volontaire ; mais la fierté de la Feuillade prit les offres de Vauban, pour de l'orgueil caché sous de la modestie. Il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui volût donner des avis. Il lui manda, dans une lettre que j'ai vuë : *J'espére prendre Turin à la Cohorn.* Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, & qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. Après une telle lettre, il fallait prendre Turin : mais l'aiant attaqué par la citadelle, qui était le côté le plus fort, & n'aiant pas même entouré toute la ville ; des secours, des vivres pouvaient y entrer : le duc de Savoie pouvait en sortir : & plus le duc de la Feuillade mettait son impétuosité dans des attaques réitérées & infructueuses, plus le siége traînait en longueur.

Le duc de Savoie sortit de la ville avec quelques troupes de cavalerie, pour donner le change au duc de la Feuillade. Celui-ci se détache du siége pour courir après le prince, qui, connaissant mieux le

terrain, échape à ſes pourſuites. La Feuillade manque le duc de Savoie, & la conduite du ſiége en ſouffre.

Tous les officiers ſubalternes, étonnés des manœuvres de leur général, croiaient, qu'il ne voulait point prendre Turin. Ils prétendaient que la Feuillade, qui avait oſé (diſaient-ils) jetter des regards paſſionnés ſur madame la ducheſſe de Bourgogne, lui avait juré de reſpecter la capitale de ſon pére. Cette erreur populaire s'accrédita tellement, que je n'ai vu aucun officier de cette armée, qui n'en fût encor perſuadé plus de vingt ans après. On débita même que la ducheſſe de Bourgogne, pour ſauvir Turin, avait engagé madame de Maintenon à faire prendre toutes les mauvaiſes meſures qui furent le ſalut de cette ville. Ces bruits ridicules s'accréditent, & les écrivains en déshonorent leurs hiſtoires. †

Depuis le treize mai juſqu'au vingt Juin, le duc de Vendôme au bord de l'Adige favoriſait ce ſiége; & il comptait, avec ſoixante & dix bataillons & ſoixante eſcradrons, fermer tous les paſſages au prince Eugéne.

Le général des Impériaux manquait d'hommes & d'argent. Les merciers de Londres lui prétérent environ ſix-millions de nos livres: il fit enfin venir des troupes des cercles de l'empire. La lenteur de ces ſecours eût dû perdre l'Italie ; mais la lenteur du ſiége de Turin était encor plus grande.

Vendôme était déja nommé, pour aller réparer les pertes de la Flandre. Mais avant de quitter l'Italie, il ſouffre que le prince Eugéne paſſe l'Adige: il lui laiſſe traverſer le canal blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large & en quelques endroits plus difficile que le Rhone. Le général Français ne quitta les bords du Pô, qu'après avoir vu le prince Eugéne en état de pénétrer juſqu'auprès de Turin. Ainſi il laiſſa les affaires dans une grande criſe en Italie ; tandis qu'elles paraiſſaient déſeſpérées en Flandre, en Allemagne & en Eſpagne.

Le duc de Vendôme va donc raſſembler vers Mons les débris de l'armée de Villeroi ; & le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, vient commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme. Ces troupes étaient en désordre, comme ſi elles avaient été battuës. Eugéne avait paſſe le Pô à la vuë de Vendôme : il paſſe le Tanaro aux yeux du duc d'Orléans; il prend Carpi, Corregio, Reggio ; il dérobe une marche aux Français ; enfin il joind le duc de Savoie auprès d'Aſti.

Tout

† Voiez Réboulet.

Tout ce que put faire le duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le duc de la Feuillade au camp devant Turin. Le prince Eugéne le ſuit en diligence. Il y avait alors deux partis à prendre : celui d'attendre le prince Eugéne dans les lignes de circonvallation ; ou celui de marchèr à lui, lorſqu'il était encor auprès de Veillane. Le duc d'Orléans aſſemble un conſeil de guerre : ceux qui le compoſaient, étaient le maréchal de Marſin, celui-là même qui avait perdu la bataille d'Hochſtet, le duc de la Feuillade, Albergoti, Saint-frémont & d'autres lieutenans-généraux. " Meſſieurs, leur „ dit le duc d'Orléans, ſi nous reſtons dans nos lignes, nous per- „ dons la bataille. Notre circonvallation eſt de cinq lieuës d'éten- „ duë : nous ne pouvons border tous ces retranchemens. Vous „ voiez ici le régiment de la marine, qui n'eſt que ſur deux „ hommes de hauteur : là, vous voiez des endroits entiérement „ dégarnis. La Doire, qui paſſe dans notre camp, empéchera nos „ troupes de ſe porter mutuellement de prompts ſecours. Quand „ le Français attend qu'on l'attaque, il perd le plus grand de ſes „ avantages ; cette impétuoſité & ces premiers momens d'ardeur, „ qui décident ſi ſouvent du gain des batailles. Croiez moi, „ il faut marchèr à l'ennemi." Tous les lieutenans-généraux répondirent, *Il faut marcher*. Alors le maréchal de Marſin tire de ſa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférèr à ſon avis en cas d'action ; & ſon avis fut de reſter dans les lignes.

Le duc d'Orléans indigné vit qu'on ne l'avait envoié à l'armée, que comme un prince du ſang, & non comme un général ; & forcé de ſuivre le conſeil du maréchal de Marſin, il ſe prépara à ce combat ſi désavantageux.

Les ennemis paraiſſaient vouloir formèr à la fois pluſieurs attaques. Leurs mouvemens jettaient l'incertitude dans le camp des Français. Monſieur le duc d'Orléans voulait une choſe ; Marſin & la Feuillade une autre : on diſputait ; on ne concluait rien. Enfin on laiſſe les ennemis paſſer la Doire. Ils avancent ſur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'inſtant leur oppoſer des bataillons d'une épaiſſeur aſſez forte.

Albergoti, placé loin de l'armée ſur la montagne des capucins, avait avec lui vingt-mille hommes, & n'avait en tête que des milices, qui n'oſaient l'attaquer. On lui envoie demander douze-mille hommes. Il répond qu'il ne peut ſe dégarnir : il donne des raiſons ſpécieuſes.

7 Sept. 1706. ſpécieuſes. On les écoute : le tems ſe perd. Le prince Eugéne attaque les retranchemens, & au bout de deux heures il les force. Le duc d'Orléans bleſſé s'était retiré pour ſe faire panſer. A peine était-il entre les mains des chirurgiens, qu'on lui apprend que tout eſt perdu ; que les ennemis ſont maîtres du camp ; & que la déroute eſt générale. Auſſitôt il faut fuir : les lignes, les tranchées ſont abandonnées ; l'armée diſperſée. Tous les bagages, les proviſions, les munitions, la caiſſe militaire, tombent dans les mains du vainqueur. Le maréchal de Marſin bleſſé à la cuiſſe eſt fait priſonnier. Un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuiſſe ; & le maréchal mourut quelques momens après l'opération. Le chevalier Méthuen, ambaſſadeur d'Angleterre auprès du duc de Savoie, le plus généreux, le plus franc & le plus brave homme de ſon païs, qu'on ait jamais emploié dans les ambaſſades, avait toûjours combattu à côté de ce ſouverain. Il avait vu prendre le maréchal de Marſin, & il fut témoin de ſes derniers momens. Il m'a raconté que Marſin lui dit ces propres mots : *Croiez au moins, monſieur, que ça été contre mon avis, que nous vous avons attendu dans nos lignes.* Ces paroles ſemblaient contredire formellement ce qui s'était paſſé dans le conſeil de guerre, & elles étaient pourtant vraies ; c'eſt que le maréchal de Marſin, en prenant congé à Verſailles, avait repréſenté au roi qu'il fallait aller aux ennemis, en cas qu'ils paruſſent pour ſecourir Turin : mais Chamillard, intimidé par les défaites précédentes, avait fait décider qu'on devait attendre & non préſenter la bataille ; & cet ordre, donné dans Verſailles, fut cauſe que ſoixante mille hommes furent diſperſés. Les Français n'avaient pas eû plus de deux-mille hommes tués dans cette bataille. Mais on a déja vu que le carnage fait moins que la conſternation. L'impoſſibilitié de ſubſiſter, qui ferait retirer une armée après la victoire, ramena vers le Dauphiné les troupes après la defaite. Tout était ſi en désordre, que le comte de Médavy-grancey, qui était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes, & qui battit à Caſtiglione les Impériaux, commandés par le landgrave de Heſſe, depuis roi de Suéde, ne remporta qu'une victoire inutile quoique complette. On perdit en peu de tems le Milanais, le Mantouan, le Piémont, & enfin le roiaume de Naples.

9 Sept. 1706.

CHA-

CHAPITRE VINGTIÉME.

Suite des diſgraces de la France & de l'Eſpagne : humiliation, conſtance & reſſources de Louis XIV : bataille de Malplaquet.

LA bataille de Hochſtet avait coûté a Louis XIV la plus floriſſante armée, & tout le païs du Danube au Rhin ; elle avait coûté à la maiſon de Baviére tous ſes états. La journée dé Ramillies avait fait perdre tout la Flandre jusqu'aux portes de Lille. La déroute de Turin avait chaſſé les Français d'Italie, ainſi qu'ils l'ont toûjours été dans toutes les guerres depuis Charlemagne. Il reſtait des troupes dans le Milanais, & cette petite armée victorieuſe ſous le comte de Médavy. On occupait encor quelques places. On propoſa de céder tout à l'empereur, pour vû qu'il laiſſât retirer ces troupes, qui montaient à près de quinze-mille hommes. L'empereur accepta cette capitulation. Le duc de Savoie y conſentit. Ainſi l'empereur, d'un trait de plume, devint le maître paiſable en Italie. La conquête du roiaume de Naples & de Sicile lui fut aſſûrée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire, fut traité comme ſujet. Il taxa la Toſcane à cent-cinquante-mille piſtoles, Mantouë à quarante-mille. Parme, Modene, Luques, Génes, malgré leur liberté, furent compriſes dans ces impoſitions.

L'empereur, qui jouit de tous ces avantages, n'était pas ce Léopold, ancien rival de Louis XIV, qui, ſous les apparences de la modération, avait nourri ſans éclat une ambition profonde. C'était ſon fils aîné Joſeph, vif, fièr, emporté, & qui cependant ne fut pas plus grande guerrier que ſon pére. Si jamais empereur parut fait pour aſſervir l'Allemagne & l'Italie, c'était Joſeph. Il domina de-là les monts : il rançonna le pape : il fit mettre de ſa ſeule autorité, en 1706, les électeurs de Baviére & de Cologne

au

au ban de l'empire : il les dépouilla de leur électorat : il retint en priſon les enfans du Bavarois & leur ôta juſqu'à leur nom. Leur pére n'eut d'autre reſſource, que d'aller traîner ſa diſgrace en France & dans le païs bas. Philippe V lui céda depuis toute la Flandre Eſpagnole en 1712. * S'il avait gardé cette province, c'était un établiſſement, qui valait mieux que la Baviére, & qui le délivrait de l'aſſujettiſſement à la maiſon d'Aûtriche : mais il ne put jouir que des villes de Luxembourg, de Namur, & de Charleroi ; le reſte était aux vainqueurs. Tout ſemblait déja menacer ce Louis XIV, qui avait auparavant menacé l'Europe. Le duc de Savoie pouvait entrèr en France. L'Angleterre & l'Ecoſſe ſe reuniſſaient, pour ne plus compoſer qu'un ſeul roiaume ; ou plustôt l'Ecoſſe, devenuë province de l'Angleterre, contribuait à la puiſſance de ſon ancienne rivale. Tous les ennemis de la France ſemblaient, vers la fin de 1706 & au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, & la France touchèr à ſa ruine. Elle était preſſée de tous côtés, & ſur mèr & ſur terre. De ces flotes formidables que Louis XIV avait formées, il reſtait à peine trente-cinq vaiſſeaux. En Allemagne, Strasbourg était encor frontiére; mais Landau perdu laiſſait toûjours l'Alſace expoſée. La Provence était menacée d'une invaſion par terre & par mèr. Ce qu'on avait perdu en Flandre faiſait craindre pour le reſte. Cependant, malgré tant de déſaſtres, le corps de la France n'était point encor entamé ; & dans une guerre ſi malheureuſe, elle n'avait encor perdu que des conquêtes.

Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il réſiſtait, ou protégeait, ou attaquait encor de tous côtés. Mais on fut auſſi malheureux en Eſpagne, qu'en Italie, en Allemagne & en Flandre. On prétend, que le ſiége de Barcelone avait été encor plus mal conduit que celui de Turin.

Le comte de Toulouſe n'avait paru que pour ramener ſa flote à Toulon. Barcelonë ſecouruë, le ſiége abandonné, l'armée Françaiſe diminuée de moitié s'était retirée ſans munitions dans la Navarre, petit roiaume qu'on conſervait aux Eſpagnols, & dont nos rois ajoûtent encor le tître à celui de France, par un uſage qui ſemble au deſſous de leur grandeur.

A ces

* Dans l'hiſtoire de Réboulet, il eſt dit qu'il eut cette ſouveraineté dès l'an 1700 : mais alors il n'avait que la vice-roiauté.

A ces désaſtres s'en joignait un autre, qui parut déciſif. Les Portugais, avec quelques Anglais, prirent toutes les places devant lesquelles ils ſe préſentérent, & s'avancérent jusques dans l'Eſtramadoure. C'était un Français devenu pair d'Angleterre, qui les commandait, mylord Galowai autrefois comte de Ruvigni ; tandis que le duc de Barwick Anglais était à la tête des troupes de France & d'Eſpagne, qui ne pouvaient plus arréter les victorieux.

Philippe V, incertain de ſa deſtinée, était dans Pampelune. Charles, ſon compétiteur, groſſissait ſon parti & ſes forces en Catalogne.

Il était maître de l'Aragon, de la province de Valence, de Carthagéne, d'une partie de la province de Grenade. Les Anglais avaient pris Gibraltar pour eux, & lui avaient donné Minorque, Ivica, & Alicante. Les chemins d'ailleurs lui étaient ouverts jusqu'à Madrid. Gallowai y entra ſans réſiſtance, & fit proclaimer roi l'archiduc Charles. Un ſimple détachement le fit auſſi proclamèr à Toléde. Tout parut alors ſi déſeſpéré pour Philippe V, que le maréchal de Vauban, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoiens, homme toûjours occupé de projets, les uns utiles, les autres peu praticables, & tous ſinguliers, propoſa à la cour de France d'envoier Philippe V régnèr en Amérique. On l'eût fait embarquèr avec les Eſpagnols attachés à ſon parti. L'Eſpagne eût été abandonnée aux factions civiles. Le commerce du Pérou & du Méxique n'eût plus été que pour les Français ; & dans ce revers de la famille de Louis XIV, la France eût encor trouvé ſa grandeur. On délibéra ſur ce projet à Verſailles ; mais la conſtance des Caſtillans & les fautes des ennemis conſervérent la couronne à Philippe V. Les peuples aimaient dans Philippe le choix qu'ils avaient fait, & dans ſa femme, fille du duc de Savoie, le ſoin qu'elle prenait de leur plaire, une intrépidité au deſſus de ſon ſéxe, & une conſtance agiſſante dans le malheur. Elle allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zéle, & recevoir les dons que lui apportaient les peuples. Elle fournit ainſi à ſon mari plus de deux-cent-mille écus en trois ſemaines. Aucun des grands, qui avaient juré d'être fideles, ne fut traître. Quand Gallowai fit proclamer l'archiduc dans Madrid, on cria *Vive Philippe* ; & à Toléde, le peuple émû chaſſa ceux qui avaient proclamé l'archiduc.

26 Juin 1706.

Les Eſpagnols avaient juſques-là fait peu d'efforts pour ſoûtenir leur roi ; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu, & montrérent en cette occaſion une eſpéce de courage contraire à celui des autres peuples, qui commencent par de grands efforts, & qui ſe rebutent. Il eſt difficile de donnèr un roi à une nation malgré elle. Les Portugais, les Anglais, les Aûtrichiens, qui étaient en Eſpagne, furent harcelés partout, manquérent de vivres, firent des fautes preſque toûjours inévitables dans un païs étranger, & furent
22 Sept. 1706. battus en détail. Enfin Philippe V, trois mois après être ſorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant, & fut reçu avec autant d'acclamations que ſon rival avait éprouvé de froideur & de répugnance.

Louis XIV redoubla ſes efforts, quand il vit que les Eſpagnols en faiſaient ; & tandis qu'il veillait à la ſureté de toutes les côtés ſur l'océan & ſur la Méditerranée, en y plaçant des milices ; tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Straſbourg, un corps dans la Navarre, un dans le Rouſſillon ; il envoiait encor de nouvelles troupes au maréchal de Barwick dans la Caſtille.

Ce fut avec ces troupes, ſecondées des Eſpagnols, que Barwick
25 Avril 1707. gagna la bataille importante d'Almanza, ſur Gallowai. Ni Philippe V, ni l'archiduc, ne furent préſens à cette journée ; & c'eſt ſurquoi le fameux comte de Péterborough, ſingulier en tout, s'écria, *Qu'on était bien bon de ſe battre pour eux.* Le duc d'Orléans, qui voulait y être & qui devait commandèr en Eſpagne, n'arriva que le lendemain. Mais il profita de la victoire : il prit pluſieurs places & entre autres, Lérida, l'écueil du grande Condé.

D'un autre côté, le maréchal de Villars, remis à la tête des armées uniquement parce qu'on avait beſoin de lui, réparait en Allemagne
22 Mai 1707. le malheur de la journée d'Hochſtet. Il avait forcé les lignes de Stolhoffen au de-là du Rhin, diſſipé toutes les troupes ennemis, étendu les contributions à cinquante lieuës à la Ronde, pénétré juſqu'au Danube. Ce ſuccès paſſager faiſait reſpirer ſur les frontiéres de l'Allemagne. Mais en Italie tout était perdu. Le roiaume de Naples, ſans défenſe & accoûtumé à changer de maître, était ſous le joug des victorieux ; & le pape, qui n'avait pu empécher que les troupes Allemandes paſſaſſent par ſon territorie, voiait, ſans oſer murmurer, que l'empereur ſe fit ſon vaſſal malgré lui. C'eſt un grand éxemple de la force des opinions reçuës & du pouvoir de la coûtume, qu'on puiſſe toûjours s'emparer de Naples ſans con-

conſulter le pape, & qu'on n'oſe jamais lui en refuſer l'hommage.

Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aieul était ſur le point de perdre la Provence & le Dauphiné. Déja le duc de Savoie & le prince Eugéne y étaient entrés par le col de tende. Louis XIV voiait, avec une indignation douloureuſe, que ce même duc de Savoie, qui un an auparavant n'avait preſque plus que capitale, & le prince Eugéne, qui avait été élevé dans ſa cour, fuſſent prêts de lui enlever Toulon & Marſeille.

Toulon était aſſiégé & preſſé : une flote Anglaiſe, maîtreſſe de la mèr, était devant le port & le bombardait. Un peu plus de diligence, de précautions & de concert auraient fait tomber Toulon. Marſeille ſans défenſe n'aurait pas tenu ; & il était vraiſemblable que la France allait perdre deux provinces. Mais rarement le vraiſemblable arrive. On eut le tems d'envoier des ſecours. On avait détaché des troupes de l'armée du maréchal de Villars, dès que ces provinces avaient été menacées ; & on ſacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne, pour ſauvèr un partie de la France. Le païs, par où les ennemis pénétraient, eſt ſec, ſtérile, hériſſé de montagnes ; les vivres rares ; la retraite difficile. Les maladies, qui déſolérent l'armée ennemie, combattirent encor pour Louis XIV. Le ſiége de Toulon fut levé, & bientôt la Provence délivrée, & le Dauphiné hors de danger. Tant le ſuccès d'une invaſion eſt rare, quand on n'a pas de grandes intelligences dans le païs. Charles-quint y avait échoué ; & de nos jours les troupes de la reine de Hongrie y échouérent encore.

Août 1707.

22 Août 1707.

Cependant cette irruption, qui avait coûté beaucoup aux alliés, ne coûtait pas moins aux Français : elle avait ravagé une grande etenduë de terrain, & diviſé les forces.

L'Europe ne s'attendait pas, que dans un tems d'épuiſement & lorsque la France comptait pour un grand ſuccès d'être échapée à une invaſion, Louis XIV aurait aſſez de grandeur & de reſſources pour tenter lui-même une invaſion dans la Grande-Bretagne, malgré le dépériſſement de ſes forces maritimes, & malgré les flotes des Anglais, qui couvraient la mèr. Ce projet fut propoſé par des Ecoſſais attachés au fils de Jacques II. Le ſuccès était douteux ; mais Louis XIV enviſagea une gloire certaine dans la ſeule entrepriſe. Il a dit lui-même, que ce motif l'avait déterminé autant que l'intérêt politique.

Porter la guerre dans la Grande-Bretagne, tandis qu'on en ſoûtenait le fardeau ſi difficilement en tant d'autres endroits ; & tenter de rétablir du moins ſur le trône d'Ecoſſe le fils de Jacques II, pendant qu'on pouvait à peine maintenir Philippe V ſur celui d'Eſpagne; c'était une idée pleine de grandeur, & qui après tout n'était pas deſtituée de vraiſemblance.

Parmi les Ecoſſais, tous ceux qui ne s'étaient pas vendus à la cour de Londres, gémiſſaient d'être dans la dépendance des Anglais. Leurs vœux ſecrets appellaient unanimement le deſcendant de leurs anciens rois, chaſſé au berceau des trônes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, & à qui on avait diſputé jusqu'à ſa naiſſance. On lui promit, qu'il trouverait trente-mille hommes en armes, qui combattraient pour lui, s'il pouvait ſeulement débarquer vers Edimbourg, avec quelque ſecours de la France.

Louis XIV, qui dans ſes proſpérités paſſées avait fait tant d'efforts pour le pére, en fit autant pour le fils, dans le tems même de ſes revers. Huit vaiſſeaux de guerre, ſoixante & dix bâtimens de transport, furent préparés à Dunkerque. Six mille hommes furent embarqués. Le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon, commandait les troupes. Le chevalier de Forbin-janſon, l'un des plus grands hommes de mèr, conduiſait la flote. La conjoncture paraiſſait favorable ; il n'y avait en Ecoſſe que trois-mille hommes de troupes réglées. L'Angleterre était dégarnie. Ses ſoldats étaient occupés en Flandre ſous le duc de Marleborough. Mais il fallait arriver ; & les Anglais avaient en mèr une flote de près de cinquante vaiſſeaux de guerre. Cette enterpriſe fut entiérement ſemblable à celle que nous avons vuë en 1744, en faveur du petit-fils de Jacques ſecond. Elle fut prévenuë par les Anglais. Des contretems la dérangérent. Le miniſtére de Londres eut même le tems de faire revenir douze bataillons de Flandre. On ſe ſaiſit dans Edimbourg des hommes les plus ſuſpects. Enfin, le prétendant s'étant préſenté aux côtés d'Ecoſſe & n'aiant point vu les ſignaux convenus ; tout ce que put faire le chevalier de Forbin, ce fut de le ramenér à Dunkerque. Il ſauva la flote ; mais tout le fruit de l'entrepriſe fut perdu. Il n'y eut que Matignon, qui gagna à cette entrepriſe. Aiant ouvert les ordres de la cour en pleine mèr, il y vit les proviſions de maréchal de France ; récompenſe de ce qu'il ne put faire.

Mars 1708.

Si

Si jamais il y eut une viſion abſurde, c'eſt celle de quelques hiſtoriens, qui ont prétendu que la reine Anne était d'intelligence avec ſon frére. il y a de l'imbécillité à ſuppoſer, qu'elle invitât ſon compétiteur à la venir détrôner. On a confondu les tems. On a cru qu'elle le favoriſait alors, parce que depuis elle le regarda en ſecret comme ſon héritier. Mais qui peut jamais vouloir être chaſſé par ſon ſucceſſeur ?

Tandis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaiſes, le roi crut qu'en faiſant paraître le duc de Bourgogne ſon petit-fils à la tête des armées de Flandre, la préſence de l'héritier préſomptif de la couronne ranimerait l'émulation, qui commençait trop à ſe perdre. Ce prince d'un eſprit ferme & intrépide, était pieux, juſte & philoſophe. Il était fait pour commandèr à des ſages. Eléve de l'archévêque de Cambrai, il aimait ſes devoirs: il aimait les hommes; il voulait les rendre heureux. Inſtruit dans l'art de la guerre, il regardait cet art plustôt comme le fléau du genre humain & comme une néceſſité malheureuſe, que comme une ſource de véritable gloire. On oppoſa ce prince philoſophe au duc de Marleborough : on lui donna pour l'aider le duc de Vendôme. Il arriva ce qu'on ne voit que trop ſouvent : le grand capitaine ne fut pas aſſez écouté, & le conſeil du prince balança ſouvent les raiſons du général. Il ſe forma deux partis : & dans l'armée des alliés, il n'y en avait qu'un; celui de la cauſe commune. Le prince Eugéne était alors ſur le Rhin; mais toutes les fois qu'il fut avec Marleborough, ils n'eûrent jamais qu'un ſentiment.

Le duc de Bourgogne était ſupérieur en forces : la France, que l'Europe croiait épuiſée, lui avait fourni une armée de près de cent-mille hommes ; & les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt-mille. Il avait encor l'avantage des négociations, dans un païs ſi long-tems Eſpagnol, fatigué de garniſons Hollandaiſes, & où beaucoup de citoiens penchaient pour Philippe V. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand & d'Ypres. Mais les manœuvres de guerre firent évanoüir le fruit des manœuvres de politique. La diviſion, qui mettait de l'incertitude dans le conſeil de guerre, fit que d'abord on marcha vers la Dendre, & que deux heures après on rebrouſſa vers l'Escaut, à Oudenarde. Ainſi on perdit du tems. On trouva le prince Eugéne & Marleborough qui n'en perdaient point, & qui étaient unis. On fut mis en déroute vers Oudenarde. Ce n'était 11 Juil. 1708.

pas

pas une grande bataille ; mais ce fut une fatale retraite. Les fautes ſe multipliérent. Les régimens allaient où ils pouvaient, ſans recevoir aucun ordre. Il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie, à quelques milles du champ de bataille.

L'armée découragée ſe retira ſans ordre, ſous Gand, ſous Tournai, ſous Ypres, & laiſſa tranquilement le prince Eugéne, revenu du Rhin, aſſiéger Lille avec une armée moins nombreuſe.

Mettre le ſiége devant une ville auſſi grande & auſſi fortifiée que Lille, ſans être maître de Gand, ſans pouvoir tirer ſes convois que d'Oſtende, ſans les pouvoir conduire que par une chauſſée étroite au hazard d'être à tout moment ſurpris ; c'eſt ce que l'Europe appella une action téméraire, mais que la mésintelligence & l'eſprit d'incertitude, qui régnaient dans l'armée Francaiſe, rendirent excuſable. C'eſt enfin ce que le ſuccès juſtifia. Leurs grands convois, qui pouvaient être enlevés, ne le furent point. Les troupes qui les eſcortaient, & qui devaient être battuës par un nombre ſupérieur, furent victorieuſes. L'armée du duc de Bourgogne, qui pouvait attaquer les retranchemens de l'armée ennemie encor imparfaits, ne les attaqua pas. Lille fut priſe, au grand étonnement de toute l'Europe, qui croiait le duc de Bourgogne plus en état d'aſſiégèr Eugéne & Marleborough, que ces généraux en état d'aſſiégèr Lille. Le maréchal de Bouflers la défendit pendant près de quatre mois.

Les habitans s'accoûtumérent tellement au fracas du canon, & à toutes les horreurs qui ſuivent un ſiége, qu'on donnait dans la ville des ſpectacles auſſi fréquentés qu'en tems de paix ; & qu'une bombe, qui tomba près de la ſale de la comédie, n'interrompit point le ſpectacle.

Le maréchal de Bouflers avait mis ſi bon ordre à tout, que les habitans de cette grande ville étaient tranquiles ſur la foi de ſes fatigues. Sa défenſe lui merita l'eſtime des ennemis, les cœurs des citoiens, & les récompenſes du roi. † Les hiſtoriens, ou plustôt les écrivains de Hollande, qui ont affecté de la blâmer, auraient dû ſe ſouvenir, que quand on contredit la voix publique, il faut avoir

† Telle eſt l'hiſtoire qu'un libraire, nommé Vanduren, fit écrire par le jéſuite la Motte réfugié en Hollande ſous le nom de la Hode, continuée par le Martiniére, le tout ſur les prétendus mémoires d'un comte de . . . ſecrétaire d'état.

avoir été témoin & témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance.

Cependant l'armée, qui avait regardé faire le ſiége de Lille, ſe fondait peu à peu ; elle laiſſa prendre enſuite Gand, Bruges, & tous ſes poſtes l'un après l'autre. Peu de campagnes furent auſſi fatales. Les officiers, attachés au duc de Vendôme, reprochaient toutes ces fautes au conſeil du duc de Bourgogne ; & ce conſeil rejettait tout ſur le duc de Vendôme. Les eſprits s'aigriſſaient par le malheur. Un courtiſan du duc de Bourgogne dit un jour au duc de Vendôme : *Voilá ce que c'eſt, que de n'aller jamais à la meſſe ; auſſi vous voiez quelles ſont nos disgraces.* " Croiez-vous, lui répondit le duc de „ Vendôme, que Marleborough y aille plus ſouvent que moi ?" Les ſuccès rapides des alliés enflaient le cœur de l'empereur Joſeph. Despotique dans l'empire, maître de Landau, il voiait le chemin de Paris presque ouvert par la priſe de Lille. Déja même un parti Hollandais avait eû la hardieſſe de pénétrer de Courtrai jusqu'à Verſailles, & avait, ſous les fenêtres du Château, enlevé le premier écuier du roi, croiant ſe ſaiſir de la perſonne du Dauphin, pére du duc de Bourgogne. La terreur était dans Paris. L'empereur avait autant d'espérance au moins d'établir ſon frére Charles en Eſpagne, que Louis XIV d'y conſerver ſon petit-fils.

Déja cette ſucceſſion, que les Eſpagnols avaient voulu rendre indiviſible, était partagée entre trois têtes. L'empereur avait pris pour lui la Lombardie & le roiaume de Naples. Charles ſon frére avait encor la Catalogne & une partie de l'Aragon. L'empereur força alors le pape Clément XI à reconnaître l'archiduc pour roi d'Eſpagne. Ce pape, dont on diſait qu'il reſſemblait à ſaint-pierre, parce qu'il affirmait, niait, ſe repentait & pleurait, avait toûjours reconnu Philippe V, à l'éxemple de ſon prédéceſſeur; & il était attaché à la maiſon de Bourbon. L'empereur l'en punit ; en déclarant dépendans de l'empire, beaucoup de fiéfs qui relevaient jusqu'alors des papes, & ſurtout Parme & Plaiſance ; en ravageant quelques terres eccléſiaſtiques ; en ſe ſaiſiſſant de la ville de Comacchio. Autrefois un pape eût excommunié tout empereur, qui lui aurait diſputé le droit le plus leger ; & cette excommunication eût fait tomber l'empereur du trône. Mais la puiſſance des clez étant réduite au point où elle doit l'être, Clement XI animé par le France, avait oſé un moment ſe ſervir de la puiſſance du Glaive. Il arma & s'en repentit bientôt.

tôt. Il vit que les Romains, ſous un gouvernement tout ſacerdotal, n'étaient pas faits pour manier l'épée. Il désarma ; il laiſſa Comacchio en dépôt à l'empereur ; il conſentit à écrire à l'archiduc, *à notre très chèr fils roi Catholique en Eſpagne.* Une flote Anglaiſe dans la Méditerranée, & les troupes Allemandes ſur ſes terres, le forcérent bientôt d'écrire, *à notre tres chèr fils Charles roi des Eſpagnes.* Ce ſuffrage du pape, qui n'était rien dans l'empire d'Allemagne, pouvait quelque choſe ſur le peuple Eſpagnol, à qui on avait fait accroire, que l'archiduc était indigne de régner, parce qu'il était protégé par des hérétiques qui s'étaient emparés de Gibraltar.

Août 1708. Reſtait à la monarchie Eſpagnole, au de-là du continent, l'île de Sardaigne avec celle de Sicile. Une flote Anglaiſe donna la Sardaigne à l'empereur ; car les Anglais voulaient que l'archiduc n'eût que l'Eſpagne. Leurs armes faiſaient alors les traités de partage. Ils réſervérent la conquête de la Sicile pour un autre tems, & aimérent mieux emploier leurs vaiſſeaux à chercher ſur les mèrs les galions de l'Amérique, dont ils prirent quelques uns, qu'à donnèr à l'empereur de nouvelles terres.

La France était auſſi humiliée que Rome & plus en danger : les reſſources s'épuiſaient ; le crédit était anéanti ; les peuples, qui avaient idolâtré leur roi dans ſes proſpérités, murmuraient contre Louis XIV malheureux.

Des partiſans, à qui le miniſtére avait vendu la nation pour quelque argent comptant dans ſes beſoins preſſans, s'engraiſſaient du malheur public, & inſultaient à ce malheur par leur luxe. Ce qu'ils avaient prété était diſſipé. Sans l'induſtrie hardie de quelques négocians, & ſurtout de ceux de Saint-malo, qui allérent au Pérou, & rapportérent trente millions dont ils prétérent la moitié à l'état, Louis XIV n'aurait pas eû dequoi païer ſes troupes. La guerre avait ruiné l'état ; & des marchands le ſauvérent. Il en fut de même en Eſpagne. Les galions, qui ne furent pas pris par les Anglais, ſervirent à défendre Philippe. Mais cette reſſource de quelques mois ne rendait pas les recruës de ſoldats plus faciles. Chamillard, élevé au miniſtére des finances & de la guerre, remit le dernier entre les mains de monſieur Voiſin, depuis chancelier, qui avait été intendant de frontiére. Les armées n'en furent guères mieux pourvuës, ni plus encouragées. Le même Chamillard, aiant enſuite renoncé

Fevr. 1708.

noncé aux finances, * ſon ſucceſſeur Des-marêts ne pouvait rétablir un crédit anéanti. Le cruel hivèr de 1709 acheva de déſeſpérer la nation. Les oliviers, qui ſont une grande reſſource dans le midi de la France, périrent. Preſque tous les arbres fruitiers gelérent. Il n'y eut point d'eſpérance de recolte. On avait très peu de magaſins. Les grains, qu'on pouvait faire venir à grands frais des échelles du Levant & de l'Afrique, pouvaient être pris par les flotes ennemies, ausquelles on n'avait presque plus de vaiſſeaux de guerre à oppoſer. Le fléau de cet hivèr cruel était général dans l'Europe : mais les ennemis avaient plus de reſſources. Les Hollandais ſur tout, qui ont été ſi long-tems les facteurs des nations, avaient aſſez de magaſins pour mettre les armées floriſſantes des alliés dans l'abondance ; tandis que les troupes de France, diminuées & découragées, ſemblaient devoir périr de miſére.

Louis XIV, qui avait déja fait quelques avances pour la paix, ſe détermina, dans ces circonſtances funeſtes, à envoièr à la Haie ſon principal miniſtre, le marquis de Torci-colbert, aſſiſté du préſident Rouillé. La démarche était humiliante. Ils virent d'abord à Anvers deux bourguemeſtres d'Amſterdam, l'un nommé Buis, l'autre Venderduſſen, qui parlérent en vainqueurs, & qui rendirent aux miniſtres du plus fièr de tous les rois, toutes les hauteurs dont ils avaient été accablés en 1672.

Les Etats Généraux n'avaient plus de ſtathouder depuis la mort du roi Guillaume ; & les magiſtrats hollandais, qui appellaient déja leurs familles *les familles patriciennes*, étaient autant de rois. Les quatre commiſſaires hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur ſolde. *Qu'on faſſe venir Holſtein*, diſaient-ils : *qu'on diſe à Heſſe de nous venir parler*. Ainſi s'expliquaient des marchands, qui dans la ſimplicité de leurs vétemens & dans la frugalité de leurs repas, ſe plaiſaient à écrasèr à la fois l'orgueil Allemand qui était à leurs gages, & la fierté d'un grand roi autrefois leur vainqueur. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par ces démonſtrations de ſupériorité, qu'il n'y à de vraie grandeur que la puiſſance : ils voulaient, que leur

* L'hiſtoire de l'ex jéſuite la Motte, rédigée par la Martiniére, dit que monſieur de Chamillard fut déſtitué du miniſtére des finances en 1703 ; & que la voix publique y appella le maréchal d'Harcourt. Les fautes de cet hiſtorien ſont ſans nombre.

état eût en ſouveraineté dix villes en Flandre, entre autres, Lille qui était entre leurs mains, & Tournai qui n'y était pas encore. Ainſi les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non ſeulement aux dépens de la France, mais encor aux dépens de l'Aûtriche, pour laquelle ils combattaient ; comme Veniſe avait autrefois augmenté ſon territoire des terres de tous ſes voiſins. L'eſprit républicain eſt au fond auſſi ambitieux que l'eſprit monarchique.

Il y parut bien quelques mois après : car, lorsque ce fantôme de négociation fut évannoui ; lorsque les armes des alliés eûrent encor de nouveaux avantages, le duc de Marleborough, plus maître alors que ſa ſouveraine en Angleterre & gagné par la Hollande, fit conclure avec les Etats Généraux en 1709; un traité, par lequel ils reſteraient maîtres de toutes les villes frontiéres qu'on prendrait ſur la France, auraient garniſon dans vingt places de la Flandre aux dépens du païs, dans Hui, dans Liege & dans Bonne, & auraient en toute ſouveraineté la haute Gueldre. Ils ſeraient devenus en effet ſouverains des dix-ſept provinces des Païs-Bas ; ils auraient dominé dans Liege & dans Cologne. C'eſt ainſi qu'ils voulaient s'aggrandir ſur les ruines même de leurs alliés. Ils nourriſſaient déja ces projets élevés, quand le principal miniſtre de France vint leur demander la paix. Il ne faut pas être ſurpris, s'il fut reçu avec Dédain.

De ces préliminaires d'abaiſſement, le miniſtre de Louis XIV alla à la Haie recevoir, au nom de ſon maître, le comble de l'outrage. Il y vit le prince Eugéne, le duc de Marleborough, & le penſionnaire Heinſius. Tous trois voulaient la continuation de la guerre. Le prince y trouvait ſa grandeur & ſa vangeance ; le ſecond, ſa gloire & une fortune immenſe, qu'il aimait également ; le troiſiéme, gouverné par les deux autres, ſe regardait comme un Spartiate, qui abaiſſait un roi de Perſe. Ils propoſérent, non pas une paix, mais une trève ; & pendant cette trève, une ſatisfaction entiére pour tous leurs alliés, & aucune pour les alliés du roi ; à condition que le roi ſe joindrait à eux pour chaſſer d'Eſpagne ſon propre petit-fils dans l'eſpace de deux mois, & que pour ſûreté il commencerait par céder à jamais dix villes aux Hollandais dans la Flandre, par
22 Mai. 1709. rendre Straſbourg & Briſac, & par renoncer à la ſouveraineté de l'Alſace. Louis XIV ne s'était pas attendu, quand il refuſait autrefois une compagnie de cavalerie au prince Eugéne, quand Churchil

Churchil n'était pas encor colonel en Angleterre, & qu'à peine le nom de Heinſius lui était connu, qu'un jour ces trois hommes lui impoſeraient de pareilles loix. Le marquis de Torci repartit ſans avoir même négocié, & rapporta au roi les ordres de ſes ennemis. Louis XIV fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ſes ſujets. Il ſe juſtifia devant eux ; il adreſſa une lettre circulaire, par laquelle, en rendant compte à ſes peuples de fardeau qu'il était obligé de leur faire encor ſoûtenir, ill excitait leur indignation, leur honneur, & même leur pitié. Les politiques dirent, que Torci n'était allé s'humiliér à la Haie, que pour mettre les ennemis dans leur tort, pour juſtifier Louis XIV aux yeux de l'Europe, & pour animer les Français par une juſte reſſentiment ; mais le fait eſt, qu'il n'y était allé que pour demander la paix. On laiſſa même encor quelques jours le préſident Rouillé à la Haie, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes : & pour toute réponſe, les états ordonnérent à Rouillé de partir dans vingt-quatre heures.

Louis XIV, à qui l'on rapporta des réponſes ſi dures, dit à Rouillé : *Puiſqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* Il ſe prépara donc à tentèr encor la fortune en Flandre. La famine, qui déſolait les campagnes, fut une reſſource pour la guerre. Ceux qui manquaient de pain, ſe firent ſoldats. Beaucoup de terres reſtérent en friche ; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars, qu'on avait envoié commander l'année précédente en Savoie quelques troupes dont il avait réveillé l'ardeur, & qui avait eû quelques petits ſuccès, fut rappellé en Flandre, comme celui en qui l'état mettait ſon eſpérance.

Déja Marleborough avait pris Tournai, dont Eugéne avait couvert le ſiége. Déja ces deux généraux marchaient pour inveſtir Mons. Le maréchal de Villars s'avança pour les empécher. Il avait avec lui le maréchal de Bouflers, ſon ancien, qui avait demandé à ſervir ſous lui. Bouflers aimait véritablement le roi & la patrie. Il prouva en cette occaſion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'eſprit) que dans un état monarchique, & ſurtout ſous un bon maître, il y a des vertus. Il y en à ſans doute tout autant que dans les républiques, avec moins d'enthouſiaſme peut-être, mais avec plus de ce qu'on appelle honneur.

Dès que les Français s'avancérent pour s'oppoſer à l'inveſtiſſe-

ment de Mons, les alliés vinrent les attaquer près des bois de blangies & du village de Malplaquet.

Les deux armées étaient chacune d'environ quatre-vingt-mille combattans ; mais celle des alliés était ſupérieure de quarante-deux bataillons. Les Français traînaient avec eux quatre-vingt piéces de canon ; les alliés cent-quarante. Le duc de Marleborough commandait l'aîle droite, où étaient les Anglais & les troupes Allemandes à la ſolde d'Angleterre : le prince Eugéne était au centre : Tilli & un comte de Naſſau, à la gauche avec les Hollandais.

11 Sept. 1709. Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, & laiſſa la droite au maréchal de Bouflers. Il avait retranché ſon armée à la hâte, manœvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, longtems malheureuſes, dont la moitié était compoſée de nouvelles recruës, & convenable encor à la ſituation de la France, qu'une défaite entiére eût miſe aux derniers abois. Quelques hiſtoriens ont blâmé le général dans ſa diſpoſition ; *Il devait*, diſaient-ils, *paſſer une large trouée, au lieu de la laiſſer devant lui.* Ceux, qui de leur cabinet jugent ainſi ce qui ſe paſſe ſur un champ de bataille, ne ſont-ils pas trop habiles ?

Tout ce que je ſai, c'eſt ce que le maréchal dit lui-même, que les ſoldats, qui aiant manqué de pain un jour entier venaient de le recevoir, en jettérent une partie pour courir plus legérement au combat. Il y a eû depuis pluſieurs ſiécles peu de batailles plus diſputées & plus longues ; aucune plus meurtriére. Je ne dirai autre choſe de cette bataille, que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, ou combattaient les Hollandais, fut preſque toute détruite & même pourſuivie la baionette au bout du fuſil. Marleborough à la droite, faiſait ſoûtenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu ſon centre, pour s'oppoſer à Marleborough ; & alors même ce centre fut attaqué. Les retranchemens, qui le couvraient, furent emportés. Le régiment des gardes, qui les défendait, ne réſiſta pas. Le maréchal, en accourant de ſa gauche à ſon centre, fut bleſſé, & la bataille fut perduë. Le champ était jonché de près de trente-mille morts ou mourans.

On marchait ſur les cadavres entaſſés ſurtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guéres plus de huit-mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laiſſerent environ vingt & un mille tués ou bleſſés. Mais le centre étant forcé, les deux aîles

aîles coupées ; ceux, qui avaient fait le plus grand carnage, furent les vaincus.

Le maréchal de Bouflers † fit la retraite en bon ordre, aidé du prince de Tingri-montmorenci, depuis maréchal de Luxembourg, héritier du courage de ſes péres. L'armée ſe retira entre le Quênoi & Valenciennes, emportant pluſieurs drapeaux & étendarts pris ſur les ennemis. Ces dépouilles conſolérent Louis XIV : & on compta pour une victoire, l'honneur de l'avoir diſputée ſi longtems, & de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le maréchal de Villars, en revenant à la cour, aſſûra le roi, que ſans ſa bleſſure il aurait remporté la victoire. J'en ai vu ce général perſuadé ; mais j'ai vu peu de perſonnes qui le cruſſent.

On peut s'étonner qu'une armée, qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu, n'eſſaïat pas d'empécher, que ceux qui n'avaient eû d'autre avantage que celui de couchèr au milieu de leurs morts, allaſſent faire le ſiége de Mons. Les Hollandais craignirent pour cette entrepriſe. Ils héſitérent. Mais le nom de bataille perduë impoſe aux vaincus, & les décourage. Les hommes ne ſont jamais tout ce qu'ils peuvent faire ; & le ſoldat, à qui on dit qu'il a été battu, craind de l'être encore. Ainſi Mons fut aſſiégé & pris, & toûjours pour les Hollandais qui le gardérent, ainſi que Tournai & Lille. 11 Oct. 1709.

† Dans le livre intitulé, *Mémoires du maréchal de Barwick*, il eſt dit que le maréchal de Barwick fit cette retraite. C'eſt ainſi que tant de mémoires ſont écrits.

CHA-

CHAPITRE VINGT-UNIÉME.

LOUIS XIV continuê à demander la paix & à ſe défendre : le duc de Vendôme affermit le roi d'Eſpagne ſur le trône.

NOn ſeulement les ennemis avançaient ainſi pié-à-pié, & faiſaient tomber de ce côté toutes les barriéres de la France ; mais ils prétendaient, aidés du duc de Savoie, aller ſurprendre la Franche-comté, & pénétrer par les deux boutes dans le cœur du roiaume. Le général Merci, chargé de faciliter cette entrepriſe en entrant dans la Haute-alſace par Bâle, fut heureuſement arrété près de l'île de Neubourg ſur le Rhin, par le comte, depuis maréchal du
26 Août Bourg. Je ne ſai par quelle fatalité ceux, qui ont porté le nom de
1709. Merci, ont toûjours été auſſi malheureux qu'eſtimés. celui-ci fut vaincu de la maniére la plus complette. Rien ne fut entrepris du côte dé la Savoie : mais on n'en craignait pas moins du côté de la Flandre ; & l'intérieur du roiaume était dans un état ſi languiſſant, que le roi demanda encor la paix en ſuppliant. Il offrait de reconnaître l'archiduc pour roi d'Eſpagne, de ne donnèr aucun ſecours à ſon petit-fils, & de l'abandonnèr à ſa fortune ; de donner quatre places en ôtage ; de rendre Strasbourg & Briſac ; de renoncèr à la ſouveraineté de l'Alſace, & de n'en garder que la préfecture ; de raſer toutes ces places depuis Bâle juſqu'à Philipsbourg ; de combler le port, ſi longtems redoutable, de Dunkerque, & d'en raſer les fortifications ; de laiſſèr aux Etats Généraux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge. Voilà, en partie, les points qui devaient ſervir de fondemens à la paix qu'il implorait.

Les alliés voulurent encor avoir le triomphe de diſcuter les ſoumiſſions de Louis XIV. On permit à ſes plénipotentiaires de venir,

au

au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gertrudenberg, les priéres de ce monarque. Il choiſit le maréchal d'Uxelles, homme froid, taciturne, d'un eſprit plus ſage qu'élevé & hardi ; & l'abbé, depuis cardinal de Polignac, l'un des plus beaux eſprits & des plus éloquens de ſon ſiécle, qui impoſait par ſa figure & par ſes graces. L'eſprit, la ſageſſe, l'éloquence, ne ſont rien dans des miniſtres, lorſque le prince n'eſt pas heureux. Ce ſont les victoires qui font les traités. Les ambaſſadeurs de Louis XIV furent plustôt confinés qu'admis à Gertrudenberg. Les députés venaient entendre leurs offres & les rapportaient à la Haie au prince Eugéne, au duc de Marleborough, au comte de Zinzendorf ambaſſadeur de l'empereur ; & ces offres étaient toûjours reçuës avec mépris. On leur inſultait par des libelles outrageans, tous compoſés par des réfugiés Français, devenus plus ennemis de la gloire de Louis XIV, que Marleborough & Eugéne.

Les plénipotentiaires de France pouſſérent l'humiliation juſqu'à promettre que le roi donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V, & ne furent point écoutés. On éxigea que Louis XIV, pour preliminaires, s'engageât ſeul à chaſſer d'Eſpagne ſon petit-fils dans deux mois par la voie des armes. Cette inhumanité abſurde, beaucoup plus outrageante qu'un refus, était inſpirée par de nouveaux ſuccès.

Tandis que les alliés parlaient ainſi en maîtres irrités contre la grandeur & la fierté de Louis XIV, ils prenaient la ville de Douai. Ils s'emparérent bientôt aprés de Béthune, d'Aire, de Saint-venant ; & le lord Stairs propoſa d'envoier des partis juſqu'à Paris.

Preſque dans le même tems, l'armée de l'archiduc commandée par Gui de Staremberg, le général Allemand qui avait le plus de réputation après le prince Eugéne, remporta près de Saragoſſe une victoire complette, ſur l'armée en qui le parti de Philippe V avait mis ſon eſpérance, & à la tête de laquelle était le marquis de Bay, général malheureux. On remarqua encore, que les deux princes qui ſe diſputaient l'Eſpagne, & qui étaient l'un & l'autre à portée de leur armée, ne ſe trouvérent pas à cette bataille. De tous les princes, pour qui on combattait en Europe, il n'y avait alors que le duc de Savoie qui fît la guerre par lui-même. Il était triſte, qu'il n'acquît cette gloire qu'en combattant contre ſes deux filles, dont il voulait détrôner l'une pour acquérir en Lombardie un peu

20 Aoû 1710.

peu de terrain, ſur lequel l'empereur Joſeph lui faiſait déja des difficultiés, & dont on l'aurait dépouillé à la premiére occaſion.

Cet empereur était heureux par-tout, & n'était nulle-part modéré dans ſon bonheur. Il démembrait de ſa ſeule autorité la Baviére ; il en donnait les fiéfs à ſes parens & à ſes créatures. Il dépouillait le jeune duc de la Mirandole en Italie ; & les princes de l'Empire lui entretenaient une armée vers le Rhin, ſans penſer qu'ils travaillaient à cimentèr un pouvoir qu'ils craignaient : tant était encor dominante dans les eſprits, la vieille haine contre le nom de Louis XIV, qui ſemblait le premier des intérêts. La fortune de Joſeph le fit encor triompher des mécontens de Hongrie. La France avait ſuſcité contre lui le prince Ragotſki, armé pour ſes prétenſions & pour celles de ſon païs. Ragotſki fut battu ; ſes villes priſes ; ſon parti ruiné. Ainſi Louis XIV était également malheureux au-dehors, au-dedans, ſur mèr & ſur terre, dans les négociations publiques, & dans les intrigues ſecrettes.

Toute l'Europe croiait alors, que l'archiduc Charles frére de l'heureux Joſeph, régnerait ſans concurrent en Eſpagne. L'Europe était menacée d'une puiſſance plus terrible que celle de Charles-quint ; & c'était l'Angleterre longtems ennemie de la branche d'Aûtriche-Eſpagnole, & la Hollande ſon eſclave révoltée, qui s'épuiſaient pour l'établir. Philippe V, réfugié à Madrid, en ſortit encor, & ſe retira à Valladolid ; tandis que l'archidue Charles fit ſon entrée en vainqueur dans la capitale.

Le roi de France ne pouvait plus ſecourir ſon petit-fils ; il avait été obligé de faire en partie ce que ſes ennemis éxigeaient à Gertrudenberg ; d'abondonner la cauſe de Philippe, en faiſant revenir, pour ſa propre défenſe, quelques troupes demeurées én Eſpagne. Lui-même à peine pouvait réſiſter vers la Savoie, vers le Rhin, & ſur-tout en Flandre, où ſe portaient les plus grands coups.

L'Eſpagne était encor bien plus à plaindre que la France. Preſque toutes ſes provinces avaient été ravagées par leurs ennemis & par leurs défenſeurs. Elle était attaquée par le Portugal. Son commerce périſſait. La diſette était générale. Mais cette diſette fut plus funeſte aux vainqueurs qu'aux vaincus, parce que dans une grande étenduë de païs l'affection des peuples refuſait tout aux Aûtrichiens, & donnait tout à Philippe. Ce monarque n'avait plus, ni troupes, ni général

de

de la part de la France. Le duc d'Orléans, par qui s'était un peu rétablie ſa fortune chancelante, loin de continuer de commander ſes armées, était devenu ſon ennemi. Il eſt certain, que malgré l'affection de la ville de Madrid pour Philippe, malgré la fidélité de beaucoup de grands & de toute la Caſtille, il y avait contre lui un grand parti en Eſpagne. Tous les Catalans, nation belliqueuſe & opiniâtre, tenaient obſtinément pour ſon concurrent. La moitié de l'Aragon était auſſi gagnée. Une partie des peuples attendait alors l'événement : une autre haïſſait plus l'archiduc, qu'elle n'aimait Philippe. Le duc d'Orléans, du même nom de Philippe, mécontent d'ailleurs des miniſtres Eſpagnols, & plus mécontent de la princeſſe des Urſins qui gouvernait, crut entrevoir qu'il pouvait gagner pour lui le païs qu'il était venu défendre ; & lorſque Louis XIV avait propoſé lui même d'abandonner ſon petit-fils, & qu'on parlait déja en Eſpagne d'une abdication, le duc d'Orléans ſe crut digne de remplir la place, que Philippe V ſemblait devoir quitter. Il avait à cette place des droits, que le teſtament du feu roi d'Eſpagne avait négligés, & que ſon pére avait maintenus par une proteſtation.

Il fit par ſes agens une ligue avec quelques grands d'Eſpagne, par laquelle ils s'engageaient à le mettre ſur le trône, en cas que Philippe V en deſcendît. Il aurait en ce cas trouvé beaucoup d'Eſpagnols, empreſſés à ſe ranger ſous les drapeaux d'un prince qui ſavait combattre. Cette entrepriſe, ſi elle eût réuſſi, pouvait ne pas déplaire aux puiſſances maritimes, qui auraient moins redouté alors de voir l'Eſpagne & la France réunies dans une même main ; & elle aurait apporté moins d'obſtacles à la paix. Le projet fut découvert à Madrid, vers le commencement de 1709, tandis que le duc d'Orléans était à Verſailles. Ses agens furent empriſonnés en Eſpagne. Philippe V ne pardonna pas à ſon parent, d'avoir cru qu'il pouvait abdiquer, & d'avoir eû la penſée de lui ſuccéder. La France cria contre le duc d'Orléans. Monſeigneur, pére de Philippe V, opina dans le conſeil, qu'on fît le procès à celui qu'il regardait comme coupable : mais le roi aima mieux enſevelir dans le ſilence un projet informe & excuſable, que de punir ſon neveu dans le tems qu'il voiait ſon petit-fils touchèr à ſa ruine.

Enfin, vers le tems de la bataille de Saragoſſe, le conſeil du roi d'Eſpagne & la pluspart des grands, voiant qu'ils n'avaient aucun

capitaine à oppoſer à Staremberg qu'on regardait comme un autre Eugéne, écrivirent en corps à Louis XIV, pour lui demander le duc de Vendôme. Ce prince, retiré dans Anet, partit alors ; & ſa préſence valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, & que la malheureuſe campagne de Lille n'avait pu lui faire perdre, frappait les Eſpagnols. Sa popularité, ſa libéralité qui allait juſqu'à la profuſion, ſa franchiſe, ſon amour pour les ſoldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Eſpagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand du Guesclin. Son nom ſeul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent ; les communautés des villes, des villages & des religieux, en donnérent.

Août 1710. Un eſprit d'enthouſiaſme ſaiſit la nation. Les débris de la bataille de Saragoſſe ſe rejoignirent ſous lui à Valladolid. Tout s'empreſſa de fournir des recruës. Le duc de Vendôme, ſans laiſſer ralentir un moment cette nouvelle ardeur, pourſuit les vainqueurs, raméne le roi à Madrid, oblige l'ennemi de ſe retirer vers le Portugal, le ſuit,

9 Dec. 1710. paſſe le Tage à la Nage, fait priſonnier dans Brihuega. Stanhope avec cinq-mille Anglais, atteind le général Staremberg, & le lendemain lui livre la bataille de Villavicioſa. Philippe V, qui n'avait point encor combattu avec ſes autres généraux, animé de l'eſprit du duc de Vendôme, ſe met à la tête de l'aîle droite. Le général prend la gauche. Il remporte une victoire entiére, de ſorte qu'en quatre mois de tems, ce prince, qui était arrivé quand tout était déſeſpéré, rétablit tout, & affermit pour jamais la couronne d'Eſpagne ſur la tête de Philippe.

Tandis que cette révolution éclatante étonnait les alliés, une autre plus ſourde & non moins déciſive ſe préparait en Angleterre. Sara Jennings, ducheſſe de Marleborough, gouvernait la reine Anne ; & le duc gouvernait l'état. Il avait en ſes mains les finances, par le grand tréſorier Godolphin, beaupére d'une de ſes filles. Sunderland ſecretaire d'état, ſon gendre, lui ſoûmettait le cabinet. Toute la maiſon de la reine, où commandait ſa femme, était à ſes ordres. Il était maître de l'armée, dont il donnait tous les emplois. Si deux partis, les Whigs & les Toris, diviſaient l'Angleterre ; les Whigs, à la tête deſquels il était, faiſaient tout pour ſa grandeur ; & les Toris avaient été forcés à l'admirer & à ſe taire. Il n'eſt pas indigne de l'hiſtoire, d'ajoûter que le duc & la ducheſſe étaient les plus belles perſonnes de leur tems ; & que cet avantage ſéduit encor la multitude, quand il eſt joint aux dignités & à la gloire.

Il

Il avait plus de crédit à la Haie que le grand penſionnaire ; & il influait beaucoup en Allemagne. Négociateur & général toûjours heureux ; nul particulier n'eut jamais une puiſſance & une gloire ſi étenduës. Il pouvait encor affermir ſon pouvoir par ſes richeſſes immenſes, acquiſes dans le commandement. J'ai entendu dire à ſa veuve, qu'après les partages faits à quatre enfans, il lui reſtait ſans aucune grace de la cour, ſoixante & dix-mille piéces de revenu, qui ſont environ quinze-cent-mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. S'il n'avait pas eû autant d'œconomie que de grandeur, il pouvait ſe faire un parti, que la reine Anne n'aurait pu détruire ; & ſi ſa femme avait eû plus de complaiſance, jamais la reine n'eût briſé ſes liens. Mais le duc ne put jamais triompher de ſon goût pour les richeſſes, ni la ducheſſe de ſon humeur. La reine l'avait aimée avec une tendreſſe, qui allait juſqu'à la ſoûmiſſion & à la abandonnement de toute volonté. Dans de pareilles liaiſons, c'eſt d'ordinaire du côté des ſouverains que vient le dégoût. Le caprice, la hauteur, l'abus de ſupériorité ; ce ſont eux qui font ſentir le joug, & c'était la ducheſſe de Marleborough, qui l'appeſantiſſait. Il fallait une favorite à la reine Anne ; elle ſe tourna du côté de myladi Maſham, ſa dame d'atour. Les jalouſies de la ducheſſe éclatérent. Quelques paires de gands d'une façon ſinguliére qu'elle refuſa à la reine, une jatte d'eau qu'elle laiſſa tomber en ſa préſence par une mépriſe affectée ſur la robe de madame Maſham, changérent la face de l'Europe. Les eſprits s'aigrirent. Le frére de la nouvelle favorite demanda au duc un régiment ; le duc le refuſa, & la reine le donna. Les Toris ſaiſirent cette conjoncture, pour tirer la reine de cet eſclavage domeſtique, pour abaiſſer la puiſſance du duc de Marleborough, changer le miniſtére, faire la paix, & rappeller, s'il ſe pouvait, la maiſon de Stuart ſur le trône d'Angleterre. Si le caractére de la ducheſſe eût pu admettre quelque ſoupleſſe, elle eût régné encore. La reine & elle étaient dans l'habitude de s'ecrire tous les jours ſous des noms empruntés. Ce myſtére & cette familiarité laiſſaient toûjours la voie ouverte à la réconciliation; mais la ducheſſe n'emploia cette reſſource, que pour tout gâter. Elle écrivit impérieuſement. Elle diſait dans ſa lettre : *Rendez-moi juſtice, & ne me faites point de réponſe.* Elle s'en repentit enſuite : elle vint demander pardon ; elle pleura : & la reine ne lui répondit autre choſe, ſinon ; *Vous m'avez ordonné de ne*

vous point répondre, & je ne vous répondrai pas. Alors la rupture fut ſans retour. La ducheſſe ne parut plus à la cour ; & quelque tems après, on commença par ôter le miniſtére au gendre de Marleborough Sunderland, pour dépoſſédèr enſuite Godolphin, & le duc lui-même. Dans d'autres états, cela s'appelle une diſgrace : en Angleterre, c'eſt une révolution dans les affaires ; & la révolution était encor très difficile à opérer. Les Toris, maîtres alors de la reine, ne l'étaient pas du roiaume. Ils furent obligés d'avoir recours à la religion. Il n'y en a guéres aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, que le peu qu'il en faut pour diſtinguer les factions. Les Whigs penchaient pour le preſbitérianiſme. C'était la faction qui avait détrôné Jaques ſecond, perſécuté Charles deux, & immolé Charles premier. Les Toris étaient pour les épiſcopaux, qui favoriſaient la maiſon de Stuart, & qui voulaient établir l'obéiſſance paſſive envers les rois, parce que les évêques en eſpéraient plus d'obéiſſance pour eux-mêmes. Ils excitérent un prédicateur à précher dans la cathédrale de Saint-Paul cette doctrine, & à déſigner d'une maniére odieuſe l'adminiſtration de Marleborough, & le parti qui avait donné la couronne au roi Guillaume. Mais la reine, qui favoriſait ce prêtre, ne fut pas aſſez puiſſante pour empécher, qu'il ne fût interdit pour trois ans par les deux chambres dans la ſale de Weſtminſter, & que ſon ſermon ne fût brûlé. Elle ſentit encor plus ſa faibleſſe, en n'oſant jamais, malgré ſes ſecrettes inclinations pour ſon ſang, r'ouvrir le chemin du trône, fermé à ſon frére par le parti des Whigs. Les écrivains, qui diſent que Marleborough & ſon parti tombérent quand la faveur de la reine ne les ſoûtint plus, ne connaiſſent pas l'Angleterre. La reine, qui dèslors voulait la paix, n'oſait pas même ôtèr à Marleborough le commandement des armées ; & au printems de 1711, Marleborough preſſait encor la France, tandis qu'il était diſgracié dans ſa cour. Un agent ſecret de la France propoſait ſous-main des conditions de paix à Londres ; mais le miniſtére nouveau de la reine n'oſait encor les accepter.

Un nouvel événement, auſſi imprévu que les autres, acheva ce grand ouvrage. L'empereur Joſeph mourut, & laiſſa les états de la maiſon d'Aûtriche, l'empire d'Allemagne, & les prétentions ſur l'Eſpagne & ſur l'Amérique, à ſon frére Charle, qui fut élu empereur quelques mois après.

Au

Au premier bruit de cette mort, les préjugés, qui armaient tant de nations, commencérent à ſe diſſipèr en Angleterre, par les ſoins du nouveau miniſtére. On avait voulu empécher que Louis XIV ne gouvernât l'Eſpagne, l'Amérique, la Lombardie, le roiaume de Naples & la Sicile ſous le nom de ſon petit-fils. Pourquoi vouloir réunir tant d'états dans la maiſon de Charles VI ? pourquoi la nation Anglaiſe aurait-elle épuiſé ſes tréſors ? elle paiait plus que l'Allemagne & la Hollande enſemble. Les frais de la préſente année allaient à ſept-millions de livres ſterling. Fallait-il qu'elle ſe ruinât, pour une cauſe qui lui était étrangére, & pour donnèr une partie de la Flandre auxProvinces-unies rivales de ſon commerce? toutes ces raiſons, qui enhardiſſaient la reine, ouvrirent les yeux à une grande partie de la nation ; & un nouveau parlement étant convoqué, la reine eut la liberté de préparer la paix de l'Europe.

Mais, en la préparant en ſecret, elle ne pouvait pas encor ſe ſéparer publiquement de ſes alliés ; & quand le cabinet négociait, Marleborough était en campagne. Il avançait toûjours en Flandre; il forçait les lignes, que le maréchal de Villars avait tirées de Montreüil juſqu'à Valenciennes ; il prenait Bouchain ; il s'avançait au Quênoi, & de-là vers Paris il y avait à peine encore un rampart à lui oppoſer. Sept. 1711.

Ce fut dans ce tems malheureux, que le célébre du Gué-trouin, aidé de ſon courage & de l'argent de quelques marchands, n'aiant encor aucun grade dans la marine & devant tout à lui-même, équipa une petite flote, & alla prendre une des principales villes du Bréſil, Saint-Sébaſtien de Rio-Janéiro. Son équipage revint chargé de richeſſes ; & les Portugais perdirent beaucoup plus qu'il ne gagna. Mais le mal qu'on faiſait au Bréſil, ne ſoulageait pas les maux de la France. Sept. & Oct. 1711.

CHA-

CHAPITRE VINGT-DEUXIÉME.

Victoire du maréchal de Villars à Dénain : rétabliſſement des affaires : paix générale.

LES négociations, qu'on entama enfin ouvertement à Londres, furent plus ſalutaires. La reine envoia le comte de Strafford, ambaſſadeur en Hollande, communiquer les propoſitions de Louis XIV. Ce n'était plus alors à Marleborough qu'on demandait grace. Le comte de Strafford obligea les Hollandais à nommer des plénipotentiaires, & à recevoir ceux de la France.

Trois particuliers s'oppoſaient toûjours à cette paix. Marleborough, le prince Eugene & Heinſius, perſiſtaient à vouloir accabler Louis XIV. Mais quand le général Anglais retourna dans Londres à la fin de 1711, on lui ôta tous ſes emplois. Il trouva une nouvelle chambre-baſſe, & n'eut pas pour lui la pluralité de la haute. La reine, en créant de nouveaux pairs, avait affaibli le parti du duc, & fortifié celui de la couronne. Il fut accuſé, comme Scipion, d'avoir malverſé ; mais il ſe tira d'affaire, à-peu-près de même, par ſa gloire & par ſa retraite. Il était encor puiſſant dans ſa diſgrace. Le prince Eugéne n'héſita pas à paſſer à Londres, pour ſeconder ſa faction. Ce prince reçut l'accueil qu'on devait à ſon nom & à ſa renommée, & les refus qu'on devait à ſes propoſitions. La cour prévalut : le prince Eugéne retourna ſeul achever la guerre ; & c'était encor un nouvel aiguillon pour lui, d'eſpérer de nouvelles victoires, ſans compagnon qui en partageât l'honneur.

Tandis qu'on s'aſſemble à Utrecht ; tandis que les miniſtres de France, tant maltraités à Gertrudenberg, viennent négociér avec plus d'égalité ; le maréchal de Villars, retiré derriére des lignes, couvrait encor Arras & Cambrai. Le prince Eugéne prenait la ville

du

du Quênoi, & il étendait dans le païs une armée d'environ cent-mille combattans. Les Hollandais avaient fait un effort ; & n'aiant jamais encor fourni à toutes les dépenſes qu'ils étaient obligés de faire pour la guerre, ils avaient été au de-là de leur contingent cette année. La reine Anne ne pouvait encor ſe dégagèr ouvertement ; elle avait envoié à l'armée du prince Eugéne le duc d'Ormond avec douze-mille Anglais, & païait encor beaucoup de troupes Allemandes. Le prince Eugéne, aiant brûlé le faubourg d'Arras, s'avançait ſur l'armée Françaiſe. Il propoſa au duc d'Ormond de livrer bataille. Le général Anglais avait été envoié pour ne point combattre. Les négociations particuliéres entre l'Angleterre & la France avançaient. Une ſuſpenſion d'armes fut publiée entre les deux couronnes. Louis XIV fit remettre aux Anglais la ville de Dunkerque, pour ſûreté de ſes engagemens. Le duc d'Ormond ſe retira vers Gand. Il voulut emmenèr avec les troupes de ſa nation, celles qui étaient à la ſolde de ſa reine ; mais il ne put ſe faire ſuivre, que de quatre eſcadrons de Holſtein & d'un régiment Liégeois. Les troupes du Brandebourg, du Palatinat, de Saxe, de Heſſe, de Danemarck, reſtérent ſous les drapeaux du prince Eugéne, & furent païés par les Hollandais. L'électeur de Hanovre même, qui devait ſuccédèr à la reine Anne, laiſſa malgré elle ſes troupes aux alliés, & fit voir que ſi ſa famille attendait la couronne d'Angleterre, ce n'était pas ſur la faveur de la reine Anne qu'elle comptait.

19 Juil. 1712.

Le prince Eugéne, privé des Anglais, était encor ſupérieur de vingt-mille hommes à l'armée Françaiſe ; il l'était par ſa poſition, par l'abondance de ſes magaſins, & par neuf ans de victoires.

Le maréchal de Villars ne put l'empécher de faire le ſiége de Landrecy. La France, épuiſée d'hommes & d'argent, était dans la conſternation. Les eſprits ne ſe raſſûraient point par les conférences d'Utrecht, que les ſuccès du prince Eugéne pouvaient rendre infructueuſes. Déja même des détachemens conſidérables avaient ravagé une partie de la Champagne, & pénétré jusqu'aux portes de Reims.

Déja l'alarme était à Verſailles, comme dans le reſte du roiaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an ; le duc de Bourgogne, la ducheſſe de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement depuis quelques mois, & portés au tombeau dans le même char ; le dernier de leurs enfans moribond ; toutes ces infortunes

fortunes domeſtiques, jointes aux étrangéres & à la miſére publique, faiſaient regarder la fin du régne de Louis XIV, comme un tems marqué pour la calamité ; & l'on s'attendait à plus de désaſtres, que l'on n'avait vu auparavant de grandeur & de gloire.

Préciſément dans ce tems-là, mourut en Eſpagne le duc de Vendôme. L'eſprit de découragement, généralement répandu en France & que je me ſouviens d'avoir vu, faiſait encor redouter que l'Eſpagne, ſoûtenuë par le duc de Vendôme, ne retombât par ſa perte.

Landrecy ne pouvait pas tenir long-tems. Il fut agité dans Verſailles, ſi le roi ſe retirerait à Chambort. Il dit au maréchal d'Harcourt, qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la nobleſſe de ſon roiaume, qu'il la conduirait à l'ennemi malgré ſon âge de ſoixante & quatorze ans, & qu'il périrait à la tête.

Une faute, que fit le prince Eugéne, délivra le roi & la France de tant d'inquiétudes. On prétend que ſes lignes étaient trop étenduës ; que le dépôt de ſes magaſins dans Marchiennes était trop éloigné ; que le général Albemarle, poſté à Dénain entre Marchiennes & le camp du prince, n'était pas à portée d'être ſecouru aſſez tôt, s'il était attaqué. On m'a aſſûré qu'une Italienne fort belle, que je vis quelque tems après à la Haie, & qui était alors entretenuë par le prince Eugéne, était dans Marchiennes ; & qu'elle avait été cauſe, qu'on avait choiſi ce lieu pour ſervir d'entrepôt. Ce n'était pas rendre juſtice au prince Eugéne, de penſer qu'une femme pût avoir part à ſes arrangemens de guerre. Ceux qui ſavent qu'un curé & un conſeiller de Douai nommé le Févre d'Orval, ſe promenant enſemble vers ces quartiers, imaginérent les premiers qu'on pouvait aiſément attaquer Dénain & Marchiennes, ſerviront mieux à prouver, par quels ſecrets & faibles reſſorts les grandes affaires de ce monde ſont ſouvent dirigées. Le Févre donna ſon avis à l'intendant de la province ; celui-ci, au maréchal de Montesquiou qui commandait ſous le maréchal de Villars ; le général l'approuva, & l'éxécuta. Cette action fut en effet le ſalut de la France, plus encor que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugéne. Un corps de dragons s'avança à la vuë du camp ennemi, comme ſi on ſe préparait à l'attaquer ; & tandis que ces dragons ſe retirent enſuite vers Guiſe, le maréchal marche à Dénain avec ſon armée ſur cinq colonnes. On

force

force les retranchemens du général Albemarle, défendus par dix-ſept bataillons : tout eſt tué, ou pris. Le général ſe rend priſonnier avec deux princes de Naſſau, un prince de Holſtein, un prince d'Anhalt, & tous les officiers. Le prince Eugéne arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes ; il veut attaquèr un pont qui conduiſat à Dénain, & dont les Français étaient maîtres ; il y perd du monde, & retourne à ſon camp, après avoir été témoin de cette défaite. 24 Juil. 1712.

Tous les poſtes, vers Marchiennes le long de la ſcarpe, ſont emportés l'un après l'autre avec rapidité. On pouſſe Marchiennes défenduë par quatre-mille hommes ; on en preſſe le ſiége avec tant de vivacité, qu'au bout de trois jours on les fait priſonniers, & qu'on ſe rend maître de toutes les munitions de guerre & de bouche, amaſſées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la ſupériorité eſt du côté du maréchal de Villars. L'ennemi déconcerté léve le ſiége de Landrecy, & voit reprendre Douai, le Quênoi, Bouchain. Les frontiéres ſont en ſûreté. L'armée du prince Eugéne ſe retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris, depuis le combat de Dénain jusqu'à la fin de la campagne. La victoire la plus ſignalée n'aurait pas produit de plus grands avantages. 30 Juil. 1712. Sept. & Oct. 1712.

Si le maréchal de Villars avait eû cette faveur populaire qu'ont eû quelques autres généraux, on l'eût appellé à haute voix le reſtaurateur de la France : mais on avouait à peine les obligations qu'on lui avait ; & dans la joie publique d'un ſuccès ineſpéré, l'envie prédominait encore.

Chaque progrès du maréchal de Villars hâtait la paix d'Utrecht. Le miniſtére de la reine Anne, reſponſable à ſa patrie & à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux de alliés, ni la ſûreté publique. Il éxigea d'abord, que Philippe V, affermi en Eſpagne, renonçât à ſes droits ſur la couronne de France, qu'il avait toûjours conſervés ; & que le duc de Berri ſon frére, héritier préſomptif de la France, après l'unique arriére-petit-fils preſque mourant encor qui reſtait à Louis XIV, renonçât auſſi à la couronne d'Eſpagne, en cas qu'il devînt roi de France. On voulut que le duc d'Orléans fît la même renonciation. On venait d'éprouver, par douze ans de guerre, combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encor de loi reconnuë, qui oblige les deſcendans

ſcendans à ſe priver du droit de régner, auquel auront renoncé les péres. Ces renonciations ne ſont efficaces, que lorsque l'intérêt commun continuë de s'accordèr avec elles. Mais enfin elles calmaient pour le moment préſent une tempête de douze années : & il était probable, qu'un jour plus d'une nation réunie foûtiendrait ces renonciations, devenuës la baſe de l'équilibre & de la tranquilité de l'Europe.

On donnait par ce traité au duc de Savoie l'île de Sicile avec le tître de roi ; & dans le continent, Féneſtrelles, Exilles & la vallée de Pragelas. Ainſi on prenait, pour l'aggrandir, ſur la maiſon de Bourbon.

On donnait aux Hollandais une barriére conſidérable, qu'ils avaient toûjours déſirée ; & ſi l'on dépouillait la maiſon de Bourbon de quelques domaines en faveur du duc de Savoie, on prenait en effet ſur la maiſon d'Aûtriche dequoi ſatisfaire les Hollandais, qui devaient devenir, à ſes dépens, les conſervateurs & les maîtres des plus fortes villes de la Flandre. On avait égard aux intérêts de la Hollande dans le commerce. On ſtipulait ceux du Portugal.

On réſervait à l'empereur la ſouveraineté des dix provinces de la Flandre Eſpagnole, & le domaine utile des villes de la barriére. On lui aſſûrait le roiaume de Naples & la Sardaigne, avec tout ce qu'il poſſédait en Lombardie, & les quatre ports ſur les côtés de la Toſcane. Mais le conſeil de Vienne ſe croiait trop léſé, & ne pouvait ſouscrire à ces conditions.

A l'égard de l'Angleterre, ſa gloire & ſes intérêts étaient en ſûreté. Elle faiſait démolir & combler le port de Dunkerque, objet de tant de jalouſies. L'Eſpagne la laiſſait en poſſeſſion de Gibraltar & de l'île de Minorque. La France lui abandonnait la baïe d'Hudſon, l'île de Terre-neuve & l'Acadie. Elle obtenait, pour le commerce en Amérique, des droits qu'on ne donnait pas aux Français, qui avaient placé Philippe V ſur le trône. Il faut encor compter, parmi les articles glorieux au miniſtére Anglais, d'avoir fait conſentir Louis XIV à faire ſortir de priſon, ceux de ſes propres ſujets, qui étaient retenus pour leur religion. C'était dicter des loix, mais des loix bien reſpectables.

Enfin la reine Anne, ſacrifiant à ſa patrie les droits de ſon ſang & les ſecrettes inclinations de ſon cœur, faiſait aſſûrèr & garantir ſa ſucceſſion à la maiſon de Hanovre.

Quant aux électeurs de Baviére & de Cologne, le duc de Baviére devait

devait retenir le duché de Luxembourg & le comté de Namur, jūsqu'à ce que ſon frére & lui fuſſent rétablis dans leurs électorats; car l'Eſpagne avait cédé ces deux ſouverainetés au Bavarois, en dédommagement de ſes pertes ; & les alliés n'avaient pris ni Namur ni Luxembourg.

Pour la France, qui démoliſſait Dunkerque, & qui abandonnait tant de places en Flandre, autrefois conquiſes par ſes armes, & aſſûrées par les traités de Nimégue & de Riswick, on lui rendait Lille, Aire, Béthune, & Saint-venant.

Ainſi il paraiſſait, que le miniſtére Anglais rendait juſtice à tout le monde. Mais les Whigs ne la lui rendirent pas ; & la moitié de la nation perſécuta bientôt la mémoire de la reine Anne, pour avoir fait le plus grand bien qu'un ſouverain puiſſe jamais faire, pour avoir donneé le repos à tant de nations. On lui reprocha d'avoir pu démembrer la France, & de ne l'avoir pas fait.

Tous ces traités furent ſignés l'un après l'autre, dans le cours de l'année 1713. Soit opiniâtreté du prince Eugéne, ſoit mauvaiſe politique du conſeil de l'empereur ; ce monarque n'entra dans aucune de ces négociations. Il aurait eû certainement Landau & peut-être Strasbourg, s'il s'était prété d'abord aux vuës de la reine Anne. Il s'obſtina à la guerre, & il n'eut rien. Le maréchal de Villars, aiant mis ce qui reſtait de la Flandre Françaiſe en ſûreté, paſſa vers le Rhin, & après s'être rendu maître de Spire, de Worms, 20 Aout. 1713.
de tous les païs d'Alentour, il prend ce même Landau que l'empereur eût pu conſerver par la paix ; il force les lignes que le prince 20 Sept.
Eugéne avait fait tirer dans le Brisgau ; défait dans ſes lignes le 30 Oct.
maréchal Vaubonne ; aſſiége & prend Fribourg, la capitale de l'Aûtriche antérieure.

Le conſeil de Vienne preſſait de tous côtés les ſecours qu'avaient promis les cercles de l'empire ; & ces ſecours ne venaient point. Il comprit alors que l'empereur, ſans l'Angleterre & la Hollande, ne pouvait prévaloir contre la France ; & il ſe réſolut trop tard à la paix.

Le maréchal de Villars, après avoir ainſi terminé la guerre, eut encor la gloire de conclure cette paix à Raſtat avec le prince Eugéne. C'était peut-être la premiére fois, qu'on avait vu deux généraux oppoſés, au ſortir d'une campagne, traitèr au nom de leurs maîtres. Ils y portérent tous deux la franchiſe de leur caractére. J'ai oui contèr au maréchal de Villars, qu'un des premiers diſcours qu'il tint au prince Eugéne, fut celui-ci : *Monſieur, nous ne ſommes*

point ennemis ; vos ennemis ſont à Vienne, & les miens à Verſailles. En effet, l'un & l'autre eûrent toûjours dans leurs cours des cabales à combattre.

Il ne fut point queſtion dans ce traité, des droits que l'empereur réclamait toûjours, ſur la monarchie d'Eſpagne, ni du vain tître de roi catholique que Charles VI prit toûjours, tandis que le roiaume reſtait aſſûré à Philippe V. Louis XIV garda Strasbourg & Landau qu'il avait offert de cédèr auparavant, Huningue & le Nouveau Briſac qu'il avait propoſé lui-méme de raſer, la ſouveraineté de l'Alſace à laquelle il avait offert de renoncer. Mais ce qu'il y eut de plus honorable ; il fit rétablir dans leurs états & dans leurs rangs, les électeurs de Cologne & de Baviére.

C'eſt une choſe très remarquable, que la France, dans tous ſes traités avec les empereurs, a toûjours protégé les droits des princes & des états de l'empire. Elle poſa les fondemens de la liberté Germanique à Munſter, & fit érigèr un huitiéme électorat pour cette même maiſon de Baviére. Le traité de Nimégue confirma celui de Weſtphalie. Elle fit rendre par le traité de Riswick, tous les biens du cardinal de Furſtemberg. Enfin par la paix d'Utrecht, elle rétablit deux électeurs. Il faut avoüer, que dans toute la négociation qui termina cette longue querelle, la France reçut la loi de l'angleterre, & la fit à l'empire.

Les mémoires hiſtoriques du tems, ſur lesquels on a formé les compilations de tant d'hiſtoires de Louis XIV, diſent que le prince Eugéne, en finiſſant les conférences, pria le duc de Villars d'embraſſer pour lui les genoux de Louis XIV, & de préſentèr à ce monarque les aſſûrances du plus profond reſpect *d'un ſujet envers ſon ſouverain.* Premiérement, il n'eſt pas-vrai, qu'un prince, petit-fils d'un ſouverain, ſoit le ſujet d'un autre prince, pour être né dans ſes états. Secondement, il eſt encor moins vrai, que le prince Eugéne, vicaire-général de l'empire, pût ſe dire ſujet du roi de France.

Cependant chaque état ſe mit en poſſeſſion de ſes nouveaux droits. Le duc de Savoie ſe fit reconnaître en Sicile, ſans conſulter l'empereur qui s'en plaignit en vain. Louis XIV fit recevoir ſes troupes dans Lille. Les Hollandais ſe ſaiſirent des villes de leur barriére ; & les états du païs leur donnérent douze-cent-cinquante-mille florins par an, pour être les maîtres en Flandre. Louis XIV fit com-

combler le port de Dunkerque, raſer la citadelle, & démolir toutes les fortifications du côté de la mèr, ſous les yeux d'un commiſſaire Anglais. Les Dunkerquois, qui voiaient par là tout leur commerce périr, députérent à Londres pour implorer la clémence de la reine Anne. Il était triſte pour Louis XIV, que ſes ſujets allaſſent demander grace à une reine d'Angleterre ; mais il fut encor plus triſte pour eux, que la reine Anne fût obligée de les refuſer.

Le roi, quelque-tems après, fit élargir le canal de Mardick ; & au moien des écluſes, on fit un port qu'on diſait déja égaler celui de Dunkerque. Le comte de Stairs, ambaſſadeur d'Angleterre, s'en plaignit vivement à ce monarque. Il eſt dit dans un des meilleurs livres que nous aions, que Louis XIV répondit au lord Stairs : *Monſieur l'ambaſſadeur, j'ai toûjours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas ſouvenir.* Je ſai de ſcience certaine, que jamais Louis XIV ne fit une réponſe ſi peu convenable. Il n'avait jamais été le maître chez les Anglais : il s'en fallait beaucoup. Il l'était chez lui ; mais il s'agiſſait de ſavoir, s'il était le maître d'éludèr un traité, auquel il devait ſon repos & peut-être une grande partie de ſon roiaume. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'il fit interrompre les travaux de Mardick, & qu'ainſi il céda aux repréſentations de l'ambaſſadeur, loin de les braver. Les ouvrages du canal de Mardick furent démolis bientôt après dans la régence, & le traité accompli dans tous ſes points. Avril 1714.

Après cette paix d'Utrecht & de Raſtat, Philippe V ne joüit pas encor de toute l'Eſpagne ; il lui reſta la Catalogne à ſoûmettre, ainſi que les îles de Majorque & d'Ivica.

Il faut ſavoir que l'empereur Charles, aiant laiſſé ſa femme à Barcelone, ne pouvant ſoûtenir la guerre d'Eſpagne, & ne voulant ni céder ſes droits ni accepter la paix d'Utrecht, était cependant convenu alors avec la reine Anne, que l'impératrice & ſes troupes, devenuës inutiles en Catalogne, ſeraient tranſportées ſur des vaiſſeaux Anglais. En effet la Catalogne avait été évacuée ; & Staremberg en partant s'était démis de ſon tître de vice-roi. Mais il laiſſa toutes les ſemences d'une guerre civile, & l'eſpérance d'un promt ſecours de la part de l'empereur & même de l'Angleterre. Ceux qui avaient alors le plus de crédit dans cette province, imaginérent qu'ils pourraient formèr une république ſous une protection étrangére, & que le roi d'Eſpagne ne ſerait pas aſſez fort pour

les

les conquérir. Ils déploiérent alors ce caractére que Tacite leur attribuait il y a ſi long-tems. „ Nation intrépide, dit-il, qui compte „ la vie pour rien, quand ils ne l'emploient pas à combattre.

S'ils avaient fait pour Philippe V leur roi, autant d'efforts qu'ils en firent alors contre lui ; jamais l'archiduc n'eût diſputé l'Eſpagne. Ils prouvérent par leur opiniâtre réſiſtance, que Philippe V, délivré même de ſon compétiteur, ne pouvait ſeul les réduire. Louis XIV, qui dans les derniers tems de la guerre n'avait pu fournir ni ſoldats ni vaiſſeaux à ſon petit-fils contre Charles ſon concurrent, lui en envoia alors contre ſes ſujets révoltés. Une eſcadre Françaiſe bloqua le port de Barcelone, & le maréchal de Barwick l'aſſiégea par terre.

La reine d'Angleterre, fidéle à ſes traités, ne ſecourut point cette ville. L'empereur d'Allemagne promit de vains ſecours. Les aſſiégés ſe défendirent avec un courage fortifié par le fanatisme. Les prêtres, les moines, coururent aux armes & ſur les bréches, comme s'il s'était agi d'une guerre de religion. Un fantôme de liberté les rendit ſourds à toutes les avances qu'ils reçurent de leur maître. Plus de cinq-cent eccléſiaſtiques moururent dans ce ſiége les armes à la main. On peut juger, ſi leurs diſcours & leurs exémples avaient animé les peuples.

Ils arborérent ſur la bréche un drapeau noir, & ſoûtinrent plus d'un aſſaut. Enfin les aſſiégeans aiant pénétré, les aſſiégés ſe battirent encor de ruë en ruë ; & retirés dans la ville neuve tandis
12 Sept. 1714. que l'ancienne était priſe, ils démandérent encor en capitulant, qu'on leur conſervât tous leurs priviléges. Ils n'obtinrent que la vie & leurs biens. La plûpart de leurs priviléges leur furent ôtés. Soixante moines, condannés aux galéres, furent la ſeule vangeance que l'on prit. Philippe V avait traité plus rudement la petite ville de Xativa dans le cours de la guerre : on l'avait détruite de fond en comble, pour faire un éxemple. Mais ſi on raſe une petite ville de peu d'importance, on n'en raſe point une grande, qui a un beau port de mèr, & dont le maintien eſt utile à l'état.

Cette fureur des Catalans, qui ne les avait pas animés quand Charles VI était parmi eux, & qui les tranſporta quand ils furent ſans ſecours, fut la derniére flamme de l'incendie, qui avait ravagé ſi long-tems la plus belle partie de l'Europe, par le teſtament de Charles II roi d'Eſpagne.

CHA-

CHAPITRE VINGT-TROISIÉME.

Tableau de l'Europe, depuix la paix d'Utrecht jusqu'en 1750.

J'OSE appellèr encor cette longue guerre, une guerre civile. Le duc de Savoie y fut armé contre ſes deux filles. Le prince de Vaudemont, qui avait pris le parti de l'archiduc Charles, avait été ſur le point de faire priſonnier dans la Lombardie, ſon propre pére qui tenait pour Philip V. L'Eſpagne avait été réellement partagée en factions. Des régimens entiers de Calviniſtes Français avaient ſervi contre leur patrie. C'était enfin pour une ſucceſſion entre parens, que la guerre générale avait commencé: & l'on peut ajoûter, que la reine d'Angleterre excluait du trône ſon frére, que Louis XIV protégeait, & qu'elle fut obligée de la proſcrire.

Les eſpérances & la prudence humaine furent trompées dans cette guerre, comme elles le ſont toûjours. Charles VI, deux fois reconnu dans Madrid, fut chaſſé d'Eſpagne. Louis XIV, près de ſuccomber, ſe releva par le brouilleries imprévuës de l'Angleterre. Le conſeil d'Eſpagne, qui n'avait appellé le duc d'Anjou au trône que dans le deſſein de ne jamais démembrer la monarchie, en vit beaucoup de parties ſéparées. La Lombardie, la Flandre, reſtérent à la maiſon d'Aûtriche: la maiſon de Pruſſe eut une petite partie de cette même Flandre; & les Hollandais dominérent dans une autre; une quatriéme partie demeura à la France. Ainſi l'héritage de la maiſon de Bourgogne reſta partagé entre quatre puiſſances; & celle qui ſemblait y avoir le plus de droit, n'y conſerva pas une métairie. La Sardaigne, inutile à l'empereur, lui reſta pour un tems. Il jouit quelques années de Naples, ce grand fiéf de Rome, qu'on s'eſt arraché ſi ſouvent & ſi aiſément. Le duc de Savoie eut quatre ans la Sicile, & ne l'eut que pour ſoûtenir contre le pape, le droit ſingulier mais ancien, d'être pape lui-même dans cette île; c'eſt

c'eſt à dire, d'être, au dogme près, ſouverain abſolu en matiére de religion.

La vanité de la politique parut encor plus après la paix d'Utrecht, que pendant la guerre. Il eſt indubitable, que le nouveau miniſtére de la reine Anne voulait préparèr en ſecret le rétabliſſement du fils de Jacques II ſur le trône. La reine Anne elle-même commençait à écouter la voix de la nature, par celle de ſes miniſtres ; & elle était dans le deſſein de laiſſer ſa ſucceſſion à ce frére, dont elle avait mis la tête à prix malgré elle. Sa mort prévint tous ces deſſeins. La maiſon de Hanovre, qu'elle regardait comme étrangére & qu'elle n'aimait pas, lui ſuccéda ; ſes miniſtres furent perſécutés ; & le parti du prétendant aiant tenté de ſoûtenir ſes droits en 1715, ce parti fut défait ; la rébellion, qui, ſi la reine Anne eût vécu plus long-tems, eût été une révolution legitime, fut punie par le ſang qui coula ſur les échafauds.

L'intelligence & l'union de la France & de l'Eſpagne, qu'on avait tant redoutée & qui avait alarmé tant d'états, fut rompuë dès que Louis XIV eut les yeux fermes. Le duc d'Orléans régent de France, quoiqu' irréprochable ſur les ſoins de la conſervation de ſon pupile, ſe conduiſit comme s'il eût dû lui ſuccéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France; & rompit ouvertement avec la branche de Bourbon qui régnait à Madrid : & Philippe V, qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita ou plustôt préta ſon nom pour exciter des ſéditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un païs, où il ne pouvait régner. Ainſi, après la mort de Louis XIV, toutes les vuës, toutes les négociations, toute la politique, changérent & dans ſa famille & chez tous les princes.

Le régent de France, uni avec les Anglais, attaqua l'Eſpagne ; de ſorte que la premiére guerre de Louis XV fut entrepriſe contre ſon oncle, que Louis XIV avait établi au prix de tant de ſang.

Dans le tems de cette courte guerre, le miniſtére d'Eſpagne voulut tromper le duc de Savoie ; & le duc de Savoie voulut tromper l'empereur : & il réſulta de ce cahos d'intrigues, que les Eſpagnols dépouillérent l'empereur de la Sardaigne, & le duc de Savoie de la Sicile en 1718. Mais forcés par la France qui les battait ſur terre, & par les Anglais qui les battaient ſur mèr, ils rendirent alors la Sicile à la maiſon d'Aûtriche ; & la Sardaigne de vint le partage

des

des ducs de Savoie, qui la poſſédent encore, & qui prennent le tître de rois de Sardaigne.

Pour mieux ſentir, par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde ſont gouvernées ; il faut remarquer que l'empire Ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la concluſion totale de la paix générale, pour faire la guerre à l'empereur, contre des troupes aguerries commandées par le prince Eugéne, qui vainquit les Turcs dans deux journées mémorables, & qui les réduiſit à demandèr une paix humiliante : & pour comble de ces contradictions, dont toutes les affaires ſont remplies ; ce même empereur, vainqueur des Turcs, ne put avoir la Sicile, que par le ſecours de Anglais & du régent de France.

Mais, ce qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque-tems après en 1724 & 1725, Philippe V & Charles VI, autrefois ſi acharnés l'un contra l'autre, maintenant étroitement unis ; & les affaires ſorties de leur route naturelle, au point que le miniſtére de Madrid gouverna une année entiére la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eû d'autre intention que de fermèr à la maiſon Françaiſe d'Eſpagne tout accès dans l'Italie, ſe laiſſa entraîner loin de ſes propres ſentimens, au point de recevoir un fils de PhilippeV & d'Eliſabeth de Parme ſa ſeconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout Français & tout Eſpagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de ſon concurrent, l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance & du grand-duché de Toſcane. Quoique la ſucceſſion de ces états ne fût point ouverte, dom Carlos y fut introduit avec ſix-mille Eſpagnols ; & il n'en coûta à l'Eſpagne, que deux-cent-mille piſtoles données à Vienne.

Cette faute du conſeil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuſes ; elle lui coûta plus chèr dans la ſuite. Tout était étrange dans cet accord ; c'était deux maiſons ennemies, qui s'uniſſaient ſans ſe fier l'une à l'autre ; c'était les Anglais, qui aiant tout fait pour détrôner Philippe V, & lui aiant arraché Minorque & Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité ; c'était un Hollandais, Ripperda devenu duc & tout-puiſſant en Eſpagne, qui le ſignait, qui fut disgracié après l'avoir ſingé, & qui alla mourir enſuite dans le roiaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France, la régence du duc d'Orléans, que ſes ennemis ſecrets & le bouleverſement général des finances devaient

rendre la plus orageuſe des régences, avait été la plus paiſible & la plus fortunée. L'habitude, que les Français avaient priſe, d'obéir ſous Louis XIV, fit la ſûreté du régent & la tranquilité publique. Une conſpiration, dirigée de loin par le cardinal Albéroni & mal trâmée en France, fut découverte & diſſipée auſſitôt que formée. Le parlement, qui dans la régence de la reine Anne avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, & qui avait caſſé les teſtamens de Louis XIII & de Louis XIV avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances, lorsqu'on eut augmenté la valeur numéraire des eſpéces trois fois au de-là du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'-chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un roiaume d'avoir chez ſoi plus de cinq-cent francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entiére des eſpéces dans le public ; tout un peuple en foule ſe preſſant, pour aller recevoir à un bureau quelque monnoie néceſſaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée ; pluſieurs citoiens écraſés dans cette foule, & leurs cadavres portés par le peuple au palais roial, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin ce fameux ſyſtéme de Laws, qui ſemblait devoir ruiner la régence & l'état, ſoûtint en effet l'un & l'autre par des conſequences, que perſonne n'avait prévuës.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux magiſtrats, aux évêques & aux princes, détourna tous les eſprits de toute attention au bien public & de toute vuë politique ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoiens pariaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva par un preſtige dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus éxercés & les plus fins, qu'un ſyſtéme tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célébre Colbert, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particuliéres détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce ſyſtéme éclaira les eſprits, comme les guerres civiles aiguiſent les courages.

Après

Après que la confuſion des finances eut ceſſé avec la régence, celle des affaires politiques ceſſa auſſi, lorsque le cardinal de Fleury fut à la tête du miniſtére. S'il y a jamais eû quelqu'un d'heureux ſur la terre, c'était ſans doute le cardinal de Fleury. On le regarda comme un homme des plus aimables & de la ſociété la plus délicieuſe, jusqu'à l'âge de ſoixante & treize ans ; & lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards ſe retirent du monde, il fut regardé comme un des plus ſages. Depuis 1726 jusqu'à 1742, tout lui proſpéra. Il conſerva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête ſaine, libre, & capable d'affaires.

Quand on ſonge, que de mille contemporains il y en a très rarement un ſeul qui parvienne à cet âge, on eſt obligé d'avouer, que le cardinal de Fleury eut une deſtinée unique. Si ſa grandeur fut ſinguliére, en ce qu'aiant commencé ſi tard, elle dura ſi long-tems ſans aucun nuage, ſa modération & la douceur de ſes mœurs ne le furent pas moins. On ſait quelles étaient les richeſſes & la magnificence du cardinal d'Amboiſe, qui aſpirait à la tiare ; & la ſimplicité arrogante de Ximénès, qui levait des armées à ſes dépens, & qui, vétu en moine, diſait qu'avec ſon cordon il conduiſait les grands d'Eſpagne. On connait le faſte roial de Richelieu, les richeſſes prodigieuſes accumulées par Mazarin. Il reſtait au cardinal de Fleury la diſtinction de la modeſtie. Il fut ſimple & œconome en tout, ſans jamais ſe démentir. L'élévation manquait à ſon caractére. Ce défaut tenait à des vertus, qui ſont la doceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix : il prouva, que les eſprits doux & concilians ſont faits pour gouverner les autres.

Il laiſſa tranquilement la France réparer ſes pertes & s'enrichir par un commerce immenſe, ſans faire aucune innovation, & traitant l'état comme un corps puiſſant & robuſte, qui ſe rétablit de lui-même.

Les affaires politiques rentrérent inſenſiblement dans leur ordre naturel. Heureuſement pour l'Europe, le premier miniſtre d'Angleterre, Robert Walpole, était d'un caractére auſſi pacifique ; & ces deux hommes continuérent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos, qu'elle goûta depuis la paix d'Utretcht juſqu'en 1733 ; repos, qui n'avait été troublé qu'une fois par la guerre paſſagére de 1718. Ce fut un tems heureux pour toutes les nations, qui cultivant à l'envi le commerce & les arts, oubliérent toutes leurs calamités paſſées.

En ces tems-là ſe formaient deux puiſſances, dont l'Europe n'avait point entendu parlèr avant ce ſiécle. La premiére était la Ruſſie, que le czar Pierre le grand avait tirée de la barbarie. Cette puiſſance ne conſiſtait avant lui, que dans des déſerts immenſes, & dans un peuple ſans loix, ſans diſcipline, ſans connaiſſances, tel que de tout tems ont été les Tartares. Il était ſi étranger à la France & ſi peu connu, que lorſqu'en 1668 Louis XIV avait reçu une ambaſſade Moſcovite, on célébra par une médaille cet événement, comme l'ambaſſade des Siamois.

Cet empire nouveau commença à influer ſur toutes les affaires, & à donner des loix au Nord, après avoir abattu la Suéde. La ſeconde puiſſance, établie à force d'art & ſur des fondemens moins vaſtes, était la Pruſſe. Ses forces ſe préparaient & ne ſe déploiaient pas encore.

La maiſon d'Aûtriche était reſtée à-peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait miſe. L'Angleterre conſervait ſa puiſſance ſur mèr, & la Hollande perdait inſenſiblement la ſienne. Ce petit état, puiſſant par le peu d'induſtrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ſes voiſins faiſaient eux-mêmes le commerce, dont il avait été le maître. La Suéde languiſſait. Le Danemarck était floriſſant. L'Eſpagne & le Portugal ſubſiſtaient par l'Amérique. L'Italie, toûjours faible, était diviſée en autant d'états qu'au commencement du ſiécle, ſi on excepte Mantouë, devenuë patrimoine Aûtrichien.

La Savoie donna alors un grande ſpectacle au monde, & une grande leçon aux ſouverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce Victor-Amédée, tantôt allié, tantôt ennemi de la France & de l'Aûtriche, & dont l'incertitude avait paſſé pour politique, laſſé des affaires & de lui-même, abdiqua par un caprice en 1730, à l'âge de ſoixante-quatre ans, la couronne qu'il avait portée le premier de ſa famille, & ſe repentit par un autre caprice, un an après. La ſociété de ſa maîtreſſe devenuë ſa femme, la dévotion & le repos, ne pûrent ſatisfaire une ame occupée pendant cinquante ans des affaires de l'Europe. Il fit voir, quelle eſt la faibleſſe humaine, & combien il eſt difficile de remplir ſon cœur ſur le trône & hors du trône. Quatre ſouverains dans ce ſiécle renoncérent à la couronne ; Chriſtine, Caſimir, Philippe V, & Victor-Amedée. Philippe V ne reprit le gouvernement que malgré lui. Caſimir n'y penſa jamais.

Chriſ-

Chriſtine en fut tentée quelque tems, par un dégoût qu'elle eut à Rome. Amédée ſeul voulut remonter par la force, ſur le trône que ſon inquiétude lui avait fait quitter. La ſuite de cette tentative eſt connuë. Son fils, Charles-Emanuel, aurait acquis une gloire au deſſus des couronnes, en remettant à ſon pére celle qu'il tenait de lui, ſi ce pére ſeul l'eût redemandée, & ſi la conjoncture des tems l'eût éxigé ; mais c'était une maîtreſſe ambitieuſe qui voulait régner, & tout le conſeil fut forcé d'en prévenir les ſuites funeſtes, & de faire arréter celui qui avait été ſon ſouverain. Il mourut depuis en priſon. Il eſt très faux, que la cour de France voulut envoier vingt-mille hommes, pour défendre le pére contre le fils, comme on l'a dit dans des mémoires de ce tems-là. Ni l'abdication de ce roi, ni ſa tentative pour reprendre le ſceptre, ni ſa priſon, ni ſa mort, ne cauſérent le moindre mouvement chez les nations voiſines.

Tout était paiſible depuis la Ruſſie juſqu'à l'Eſpagne, lorſque la mort d'Auguſte ſecond replongea l'Europe dans les diſſenſions & dans les malheurs, dont elle eſt ſi rarement éxemte.

Le roi Stanislas, beau-pére de Louis XV, déja nommé roi de Pologne en 1704, fut élu roi en 1733, de la maniére la plus légitime & la plus ſolennelle. Mais l'empereur Charles VI fit procédèr à une autre élection appuiée par ſes armes & par celles de la Ruſſie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épouſé une niéce de Charles VI, l'emporta ſur ſon concurrent. Ainſi la maiſon d'Aûtriche, qui n'avait pas eû le pouvoir de ſe conſerver l'Eſpagne & les Indes Occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avait pu établir une compagnie de commerce à Oſtende, eut le crédit d'ôter la couronne au beau-pére de Louis XV. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince Armand de Conti, qui ſolennellement élu, mais n'aiant ni argent ni troupes, & plus recommandé que ſoûtenu, perdit le roiaume où il avait été appellé.

Le roi Stanislas alla à Dantzig ſoûtenir ſon élection. Le grand nombre, qui l'avait choiſi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce païs, où le peuple eſt eſclave, où la nobleſſe vend ſes ſuffrages, où il n'y a jamais dans le tréſor public de quoi entretenir les armées, où les loix ſont ſans vigueur, où la liberté ne produit que des diviſions ; ce païs, dis-je, ſe vantait en vain d'une nobleſſe belliqueuſe, qui peut montèr à cheval au nombre de cent

cent-mille-hommes. Dix-mille Ruſſes firent d'abord diſparaître tout ce qui était aſſemblé en faveur de Stanislas. La nation Polonaiſe, qui un ſiécle auparavant regardait les Ruſſes avec mépris, était alors intimidée & conduite par eux. L'empire de Ruſſie était devenu formidable, depuis que Pierre le grand l'avait formé. Dix-mille eſclaves Ruſſes diſciplinés diſperſérent toute la nobleſſe de Pologne ; & le roi Stanislas, renfermé dans la ville de Dantzig, y fut bientôt aſſiégé par une armée de trente-mille hommes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Ruſſie, était ſûr du ſuccès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoié par mèr une nombreuſe armée : mais Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenſes, ſans ſe déclarer. Le cardinal de Fleury, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonnèr entiérement le roi Stanislas, ni hazarder de grandes forces pour le ſecourir. Il fit partir une eſcadre avec quinze-cent hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que ſa commiſſion fût ſérieuſe ; il jugea, quand il fut près de Dantzig, qu'il ſacrifierait ſans fruit ſes ſoldats ; & il alla relâchèr en Danemarck. Le comte de Plélo, ambaſſadeur de France auprès du roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraiſſait humiliante. C'était un jeune homme, qui joignait à l'étude des belles lettres & de la philoſophie des ſentimens héroïques, dignes d'une meilleure fortune. Il réſolut de ſecourir Dantzig contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des ſecretaires d'état, laquelle finiſſait par ces mots : " Je ſuis ſûr que je n'en reviendrai pas ; je vous re-
„ commande ma femme & mes enfans. „ Il arriva à la rade de Dantzig, débarqua & attaqua l'armée Ruſſe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévû ; & ce qui ne fut pas tué de ſa troupe, fut priſonnier de guerre. Sa lettre arriva avec la nouvelle de ſa mort. Dantzig fut pris ; l'ambaſſadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut priſonnier de guerre, malgré les priviléges de ſon caractére. Le roi Stanislas n'échapa qu'à travers beaucoup de dangers & à la faveur de plus d'un déguiſement, après avoir vu ſa tête miſe à prix par le général des Moſcovites, dans un païs libre, dans ſa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu ſuivant toutes les loix.

Le miniſtére de France eût entiérement perdu cette réputation né-

néceſſaire au maintien de la grandeur, ſi elle n'eût tiré vangeance d'un tel outrage ; mais cette vangeance n'était rien, ſi elle n'était pas utile.

L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on ſe portât ſur les Moſcovites ; & de la politique voulait que la vangeance tombât ſur l'empereur. On l'éxécuta efficacement en Allemagne & en Italie. La France s'unit avec l'Eſpagne & la Sardaigne. Ces trois puiſſances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but, d'affaiblir l'Aûtriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis longtems accrû petit-à-petit leurs états, tantôt en vendant leur ſecours aux empereurs, tantôt en ſe déclarant contre eux. Le roi Charles-Emanuel eſpérait le Milanais ; & il lui fut promis par les miniſtres de Verſailles & de Madrid. Le roi d'Eſpagne Philippe V, ou plustôt la reine Eliſabeth de Parme ſon épouſe, eſpérait pour ſes enfans de plus grands établiſſemens que Parme & Plaiſance. Le roi de France n'enviſageait aucun avantage pour lui que ſa propre gloire, l'abaiſſement de ſes ennemis & le ſuccès de ſes alliés.

Perſonne ne prévoiait alors, que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre. On eſt preſque toûjours mené par le événemens, & rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promtement terminée, que celle qui uniſſait ces trois monarques.

L'Angleterre & la Hollande, accoûtumées depuis longtems à ſe déclarer pour l'Aûtriche contre la France, l'abandonnérent en cette occaſion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité & de modération, que la cour da France avait acquiſe. L'idée de ſes vuës pacifiques & dépouillées d'ambition, enchaînait encor ſes ennemis naturels, lors même qu'elle faiſait la guerre ; & rien ne fit plus d'honneur au miniſtére, que d'être parvenu à faire comprendre à ces puiſſances, que la France pouvait faire la guerre à l'empereur, ſans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardérent donc tranquilement ſes ſuccès rapides. Une armée de Français fut maîtreſſe de la campagne ſur le Rhin, & les troupes de France, d'Eſpagne & de Savoie jointes enſemble, furent les maîtreſſes d'Italie. Le maréchal de Villars finit ſa glorieuſe carriére à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de Cogni, ſon ſucceſſeur, gagna deux batailles ; tandis que le duc de Montémar, général des Eſpagnols, remporta une victoire dans le roiaume de

Naples,

Naples, à Bitonto, dont il eut le ſurnom. C'eſt une récompenſe que la cour d'Eſpagne donne ſouvent, à l'éxemple des anciens Romains. Dom Carlos, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toſcane, fut bientôt roi de Naples & de Sicile. Ainſi l'empereur Charles VI perdit preſque toute l'Italie, pour avoir donné un roi à la Pologne : & un fils du roi d'Eſpagne eut en deux campagnes, ces deux Siciles, priſes & repriſes tant de fois auparavant, & l'objet continuel de l'attention de la maiſon d'Aûtriche pendant plus de deux ſiécles.

Cette guerre d'Italie eſt la ſeule, qui ſe ſoit terminée avec un ſuccès ſolide pour les Français depuis Charlemagne. La raiſon en eſt, qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puiſſant prince de ces contrées ; qu'ils étaient ſecondés des meilleures troupes d'Eſpagne ; & que les armées furent toûjours dans l'abondance.

L'empereur fut alors trop heureux, de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuſe. Le cardinal de Fleury miniſtre de France, qui avait eû la ſageſſe d'empécher l'Angleterre & la Hollande de prendre part à cette guerre, eut auſſi celle de la terminèr heureuſement ſans leur intervention.

Par cette paix, dom Carlos fut reconnu roi de Naples & de Sicile. L'Europe était déja accoûtumée à voir donnèr & changer des états. On aſſigna à François duc de Lorraine, déſigné gendre de l'empereur, l héritage des Médicis qu'on avait auparavant accordé à dom Carlos ; & le dernier grand-duc de Toſcane, près de ſa fin, demandait, *Si on ne lui donnerait pas un troiſiéme héritier, & quel enfant l'empire & la France voulaient lui faire.* Ce n'eſt pas, que le grand-duché de Toſcane ſe regardât comme un fiéf de l'empire ; mais l'empereur le regardait comme tel, auſſi bien que Parme & Plaiſance, révendiqué toûjours par le ſaint-ſiége, & dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape : tant le droits changent ſelon les tems. Par cette paix, ces duchez de Parme & Plaiſance, que les droits du ſang donnaient à dom Carlos fils de Philippe V & d'une princeſſe de Parme, furent cédés à l'empereur Charles VI en propriété.

Le roi de Sardaigne duc de Savoie, qui avait compté ſur le Milanais auquel ſa maiſon toûjours aggrandie par dégrez avait depuis longtems des prétenſions, n'en obtint qu'une petite partie, comme

le

le Novarois, le Tortonois, les fiéfs des Langhes. Il tirait ſes droits ſur le Milanais, d'une fille de Philippe deux roi d'Eſpagne, dont il deſcendait. La France avait auſſi ſes anciennes prétenſions, par Louis XII, héritier naturel de ce duché. Philippe V avait les ſiennes, par les inféodations renouvelées à quatre rois d'Eſpagne ſes prédéceſſeurs. Mais toutes ces prétenſions cédérent à la convenance & au bien public. L'empereur garda la Milanais, malgré la loi générale des fiéfs de l'empire, qui veut que l'empereur ſeigneur Suſerain en donne toûjours l'inveſtiture ; ſans quoi les empereurs pourraient engloutir à la longue toutes les mouvances de leur couronne. Mais cette loi ſouffre tant d'exceptions ; il y a tant d'éxemples pour & contre, qu'il faut avouer qu'en matiére d'état l'intérêt préſent eſt la premiére des loix.

Par ce traité, le roi Stanislas renonçait au roiaume qu'il avait eû deux fois, & qu'on n'avait pu lui conſerver ; il gardait le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement, & ce dédommagement fut pour la France encor plus que pour lui. Le cardinal de Fleury ſe contenta d'abord du Barrois, que le duc de Lorraine devait donnèr au roi Stanislas, avec la réverſion à la couronne de France ; & la Lorraine ne devait être cédée, que lorſque ſon duc ſerait en pleine poſſeſſion de la Toſcane. C'était faire dépendre cette ceſſion de la Lorraine de beaucoup de hazards. C'était peu profiter des plus grands ſuccès & des conjonctures les plus favorables. On encouragea le cardinal de Fleury à ſervir de ſes avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, & il l'obtint.

Il n'en coûta que quelque argent comptant & une penſion de quatre-millions-cinq-cent-mille livres, faite au duc François jusqu'à ce que la Toſcane lui fût échuë.

Ainſi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement ; réunion tant de fois inutilement tentée. Par là un roi Polonais fut tranſplanté en Lorraine ; & cette province eut pour la derniére fois un ſouverain réſident chez elle, & il la rendit heureuſe. La maiſon régnante des princes Lorrains devint ſouveraine de la Toſcane. Le ſecond fils du roi d'Eſpagne fut transféré à Naples. On aurait pu renouveler la médaille de Trajan, *regna aſſignata*, *les trônes donnés*.

La maiſon de France, à la fin de cette courte guerre, ſe trouva élevée à un point de grandeur qu'on n'eût pas oſé prévoir, dans le tems des plus brillantes proſpérités de Louis XIV. Preſque tout

l'héritage de la maiſon de Charles-quint, l'Eſpagne, les deux Siciles, le Méxique, le Pérou, étaient dans ſes mains : & enfin la maiſon d'Aûtriche finit dans la perſonne de Charles VI en 1740. Ce qui reſtait de ſes dépouilles fut près d'être enlevé à ſa fille, & partagé entre pluſieurs puiſſances. La France fit élire un empereur, avec la même facilité que les empereurs avaient auparavant fait élire des électeurs de Cologne & des évêques de Liége. La fameuſe pragmatique ſanction du dernier empereur Aûtrichien, qui aſſûrait à ſa fille la poſſeſſion indiviſible de tous ſes états pragmatique, garantie par l'empire, par l'Angleterre, par la Hollande, par la France elle-même, ne fut d'abord ſoûtenuë de perſonne. L'électeur de Baviére, fils de celui qui avait été mis au ban de l'empire, fut couronné ſans obſtacle duc d'Aûtriche à Lintz, roi de Bohéme à Prague, empereur à Francfort, par les armes des Louis XV. On alla jusqu'aux portes de Vienne. La fille de tant d'empereurs ſe vit une année entiére ſans ſecours, & ſans autre eſpérance que dans ſon courage. A peine avait-elle fermé les yeux à ſon pére, qu'elle avait perdu la Siléſie par l'irruption d'un jeune roi de Pruſſe, dont la poſtérité parlera long-tems. Il profita le premier de la conjoncture, & fit ſervir à ſa grandeur une armée diſciplinée comme celles des anciens Romains, que ſon pére ſemblait n'avoir formée que pour la parade & la montre. La France, la Pruſſe, la Saxe, la Baviére, attaquaient les reſtes de la maiſon d'Aûtriche. Ses alliés demeuraient dans le ſilence : le partage de ſes états paraiſſait aſſuré. Mais on vit bientôt, combien il eſt difficile à un faible prince tel qu'etait l'électeur de Baviére, empereur ſans pouvoir ſous le nom de Charles VII, général preſque ſans troupes nationales, de conquérir des états par les mains d'autrui. Jamais de ſi grands avantages ne furent plus rapidement ſuivis de tant de déſaſtres. Tout ce qui devait faire ſa grandeur, fit ſa ruine ; & ce qui devait accabler la reine de Hongrie, ſervit à l'élever. La maiſon d'Aûtriche renâquit de ſes cendres. La reine de Hongrie trouva un puiſſant allié dans George II roi Angleterre ; elle eut enſuite pour elle le roi de Sardaigne, la Hollande, & enfin jusqu'à l'empire de Ruſſie, qui envoia la derniére année de la guerre, environ trente-cinq-mille hommes à ſon ſecours. Elle fit des paix particuliéres avec la Pruſſe & la Saxe. Mais ſurtout ſon courage d'eſprit la ſecourut autant que ſes alliés. La Hongrie, qui n'avait été pour ſes péres qu'un éternel objet de guerres civiles, de réſiſtan-

ces

ces & de punitions, devint pour elle un roiaume uni, affectionné, peuplé de ſes défenſeurs. On combattit dans le cœur de l'Allemagne, en Italie, en Flandre, & ſur les frontiéres même de la France, & ſur les mèrs de l'Inde & de l'Amérique, à peu-près comme dans la guerre de 1701. Le cardinal de Fleury, trop âgé pour ſoûtenir un ſi peſant fardeau, prodigua à regret les tréſors de la France dans cette guerre entrepriſe malgré lui, & mourut après n'avoir vû que des malheurs cauſés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir beſoin d'une marine. Ce qui reſtait à la France de forces maritimes, fut abſolument détruit par les Anglais ; & les provinces de France furent expoſées. L'empereur, que la France avait fait, fut chaſſé trois fois de ſes propres états. Il mourut l'un des plus malheureux princes de la terre, pour avoir été élevé au faîte des grandeurs humaines. La reine de Hongrie goûta le plaiſir & la gloire de faire élire empereur ſon époux, & de recommencèr une nouvelle maiſon impériale.

Louis XV, après avoir vu mourir en 1743 le cardinal de Fleury, & après l'avoir pleuré, gouverna par lui-même, & répara les déſaſtres qu'avaient produit les derniéres années du gouvernement de ſon miniſtre. Il fut heureux partout, excepté en Italie, parce qu'il avait contre lui le roi de Sardaigne, que le cardinal de Fleury avait aliéné.

Une choſe remarquable dans cette guerre, c'eſt que jamais on ne vit tant de ſouverains à la téte de leurs armées. François de Lorraine, grand-duc de Toſcane, depuis empereur, fut pluſieurs fois à la tête des troupes Aûtrichiennes. Dom Carlos roi de Naples, fils de Philippe V, commandait ſon armée à Vélétri. Le roi d'Angleterre George II gagna une bataille vers le Mein.

Le roi de Sardaigne fut partout où étaient ſes troupes, & toûjours avec ſuccès. Le roi de Pruſſe remporta cinq victoires. Louis XV rendit la gloire & la ſupériorité à ſa nation à la bataille de Fontenoi, & les conſerva à celle de Laufeld. Enfin, après avoir ſubjugué en perſonne toute de Flandre, & pris Maſtricht par les mains du maréchal de Saxe ; après avoir chaſſé les ennemis de Provence, par celles du maréchal de Belle-île ; après avoir ſauvé Génes, par le maréchal de Richelieu ; aiant affermi le roi de Naples ſur ſon trône, il fit une paix auſſi glorieuſe que ſes campagnes, montrant dans le traité d'Aix-la-chapelle une modération inouie qu'on n'avait pas at-

tenduë, ne voulant rien pour lui de ce qu'avaient conquis ſes armes. Il eut la gloire de protéger tous ſes alliés, de remettre les Génois dans tous leurs droits, de faire rendre au duc de Modéne ſes états, d'établir l'infant dom Philippe dans Parme & Plaiſance, l'héritage de ſa mére. C'était en effet acquérir beaucoup, que d'étre ainſi le protecteur de tous ſes alliés. La réputation, chez les rois puiſſans, vaut des conquêtes. Après cette heureuſe paix, la France ſe rétablit comme après la paix d'Utrecht, & fut encor plus floriſſante.

Alors l'Europe chrétienne ſe trouva partagée entre deux grands partis, qui ſe ménageaient l'un l'autre, & qui ſoûtenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait aſſûrèr une éternelle paix. Les états de l'impératrice reine de Hongrie, & une partie de l'Allemagne, la Ruſſie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne, compoſaient une de ces grandes factions. La France, l'Eſpagne, les deux Siciles, la Pruſſe, la Suéde, formérent l'autre. Toutes les puiſſances reſtérent armées ; & on eſpéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe ſemblaient inſpirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuſes armées, qui forcérent les autres princes à faire les mêmes efforts ; deſorte qu'après la paix d'Aix-la-chapelle, les puiſſances chrétiennes de l'Europe ont eû environ un million d'hommes ſous les armes ; & on s'eſt flatté que de long-tems il n'y aurait aucun aggreſſeur, parce que tous les états étaient armés pour ſe défendre.

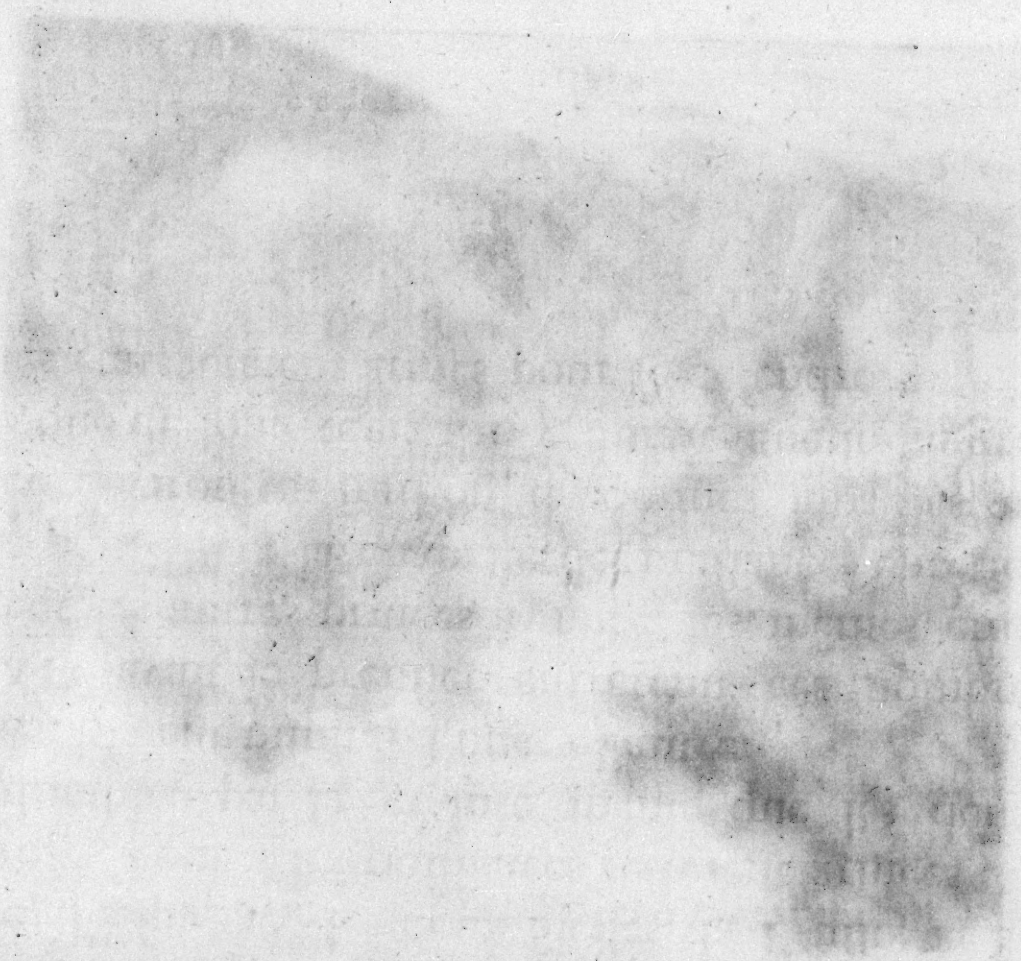

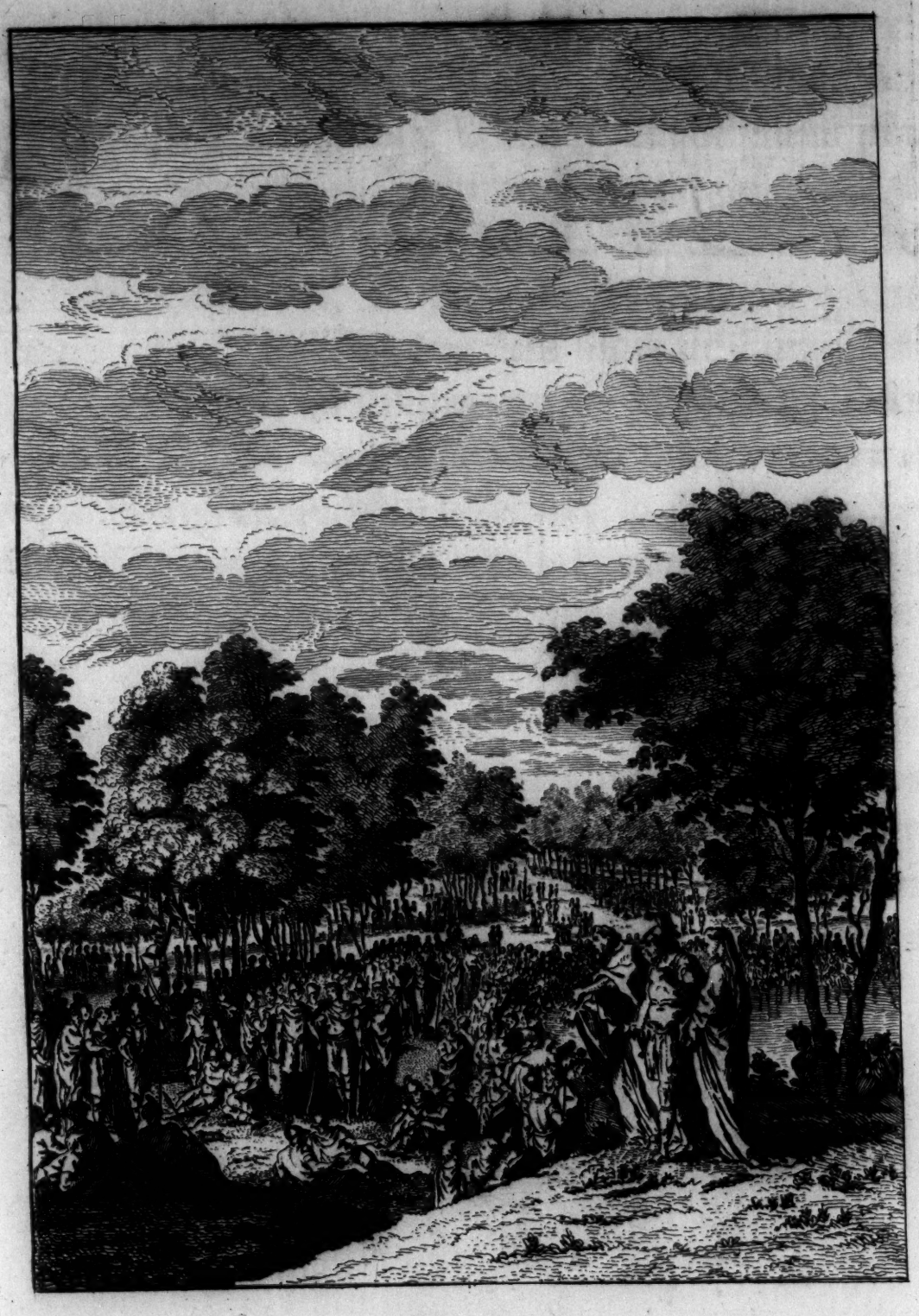

Projice tela manu, Sanguis meus. Æneid Lib. VI.

LE

SIECLE

DE

LOUIS XIV.

PUBLIÉ

Par M. DE FRANCHEVILLE *conſeiller aulique da ſa Majeſté, & membre de l'académie royale des ſciences & belles lettres de Pruſſe.*

TOME SECONDE.

A LONDRES,

Chez R. DODSLEY, a là Tête de Tully en Pall-mall.

M. DCC. LII.

FONIS XIA

DE

SIECLE

CHAPITRE VINGT-QUATRIÉME.

Particularités & anecdotes du régne de Louis XIV.

LOUIS XIV mit dans ſa cour, comme dans ſon régne, tant d'éclat & de magnificence, que les moindres détails de ſa vie ſemblent intéreſſer la poſtérité, ainſi qu'ils étaient l'objet de la curioſité de toutes les cours de l'Europe & de tous les contemporains.

La ſplendeur de ſon gouvernement s'eſt répanduë ſur ſes moindres actions. On eſt plus avide, ſurtout en France, de ſavoir les particularités de ſa cour, que les révolutions de quelques autres états. Tel eſt l'effet de la grande réputation. On aime mieux apprendre ce qui ſe paſſait dans le cabinet & dans la cour d'Auguſte, que le détail des conquêtes d'Attila ou de Tamerlan.

Voilà pourquoi il n'y a guéres d'hiſtoriens, qui n'aient publié les premiers goûts de Louis XIV pour la baronne de Beauvais, pour mademoiſelle d'Argenſon, pour la niece du cardinal Mazarin, qui fut mariée au comte de Soiſſons pére du prince Eugéne, ſurtout pour marie Mancini ſa ſœur, qui épouſa enſuite le connêtable Colonne.

Il ne régnait pas encore, quand ces amuſemens occupaient l'oiſiveté où le cardinal Mazarin, qui gouvernait deſpotiquement, le laiſſait languir. L'attachement ſeul pour marie Mancini fut une affaire importante, parce qu'il l'aima aſſez pour être tenté de l'épouſer, & fut aſſez maître de lui-même pour s'en ſéparer. Cette victoire, qu'il remporta ſur ſa paſſion, commença à faire connaître qu'il était né avec une grande ame. Il en remporta une plus forte & plus difficile, en laiſſant le cardinal Mazarin maître abſolu.

La reconnaiſſance l'empécha de ſecouer le joug qui commençait à lui peſer. C'était une anecdote très connuë à la cour, qu'il avait dit après la mort du cardinal : " Je ne ſai pas ce que j'aurais fait, „ s'il avait vécu plus longtems.

Il s'occupa à lire des livres d'agrément dans ce loiſir ; & ſurtout il en liſait avec la connêtable, qui avait de l'eſprit ainſi que toutes ſes ſœurs. Il ſe plaiſait aux vers & aux Romans, qui, en peignant la glanterie & héroïſme, flattaient en ſecret ſon caractére. Il liſait les tragédies de Corneille, & ſe formait le goût, qui n'eſt que la ſuite d'un ſens droit & le ſentiment prompt d'un eſprit bienfait. La converſation de ſa mére & des dames de ſa cour ne contribuérent pas peu à lui faire goûter cette fleur d'eſprit, & à le formèr à cette politeſſe ſinguliére, qui commençait dèslors à caractériſer la cour. Anne d'Aûtriche y avait apporté une certaine galanterie noble & fiére, qui tenait du génie Eſpagnol de ces tems-là ; & y avait joint les graces, la douceur & une liberté decente, qui n'étaient qu'en France. Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agrémens depuis dix-huit ans juſqu'à vingt, qu'il n'en avait fait dans les ſciences, ſous ſes précepteurs, l'abbé de Beaumont & le préſident de Périgni. On ne lui avait preſque rien appris. Il eût été à déſirer, qu'au moins on l'eût inſtruit de l'hiſtoire, & ſurtout de l'hiſtoire moderne ; mais ce qu'on en avait alors était trop mal écrit. Il était triſte, qu'on n'eût encor réuſſi que dans des Romans inutiles ; & que ce qui était néceſſaire fût rebutant. On fit imprimer ſous ſon nom une traduction des commentaires de Céſar, & une de Florus ſous le nom de ſon frére. Mais ces princes n'y eurent d'autre part, que celle d'avoir eû inutilement pour leurs thémes quelques endroits de ces auteurs.

Les deux hommes, qui préſidaient à l'éducation du roi ſous le maréchal de Villeroi ſon gouverneur, étaient tels qu'il les fallait, ſavans & aimables. Périgni était un des plus beaux eſprits de France. C'eſt de lui que ſont ces vers, mis depuis en muſique par Lulli.

Dans vos concerts nouveaux, muſes, faites entendre
A l'empire Français ce qu'il doit eſpérer,
Au monde entier ce qu'il doit admirer,
Aux rois ce qu'ils doivent apprendre.

Cependant

Cependant leur diſciple n'apprit preſque rien ſous eux. Les guerres civiles en furent la cauſe ; & le cardinal Mazarin ſouffrait volontiers, qu'on donnât au roi peu de lumiéres. Lorſqu'il s'attacha à marie Mancini, il apprit aiſément l'Italien pour elle ; & dans le tems de ſon mariage il s'appliqua à l'Eſpagnol moins heureuſement. L'étude qu'il avait trop négligée avec ſes précepteurs au ſortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de ſe compromettre, & l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin, firent penſer à toute la cour, qu'il ſerait toûjours gouverné comme Louis XIII ſon pére.

Il n'y eut qu'une occaſion, où ceux qui ſavent juger de loin, prévirent ce qu'il devait être ; ce fut lorſqu'en 1655 après l'extinction des guerres civiles, après ſa premiére campagne & ſon ſacre, le parlement voulut encor s'aſſemblèr au ſujet de quelques édits ; le roi, qui n'avait pas dix-ſept ans, partit de Vincennes en habit de chaſſe, ſuivi de toute ſa cour ; entra au parlement en groſſes bottes & le fouet à la main ; & prononça ces propres mots : " On ſait „ les malheurs qu'ont produit vos aſſemblées ; j'ordonne qu'on „ ceſſe celles qui ſont commencées ſur mes édits. Monſieur le „ premier préſident, je vous défens de ſouffrir des aſſemblées, & à „ pas un de vous de les demander.

Sa taille déja majeſtueuſe, la nobleſſe de ſes traits, le ton & l'air de maître dont il parla, impoſérent plus que l'autorité de ſon rang, qu'on avait juſques-là peu reſpectée. Mais ces prémices de ſa grandeur ſemblérent ſe perdre le moment d'après ; & les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal.

La cour, depuis le retour triomphant de Mazarin, s'occupait de jeu, de ballets, de la comédie qui à peine née en France n'était pas encor un art, & de la tragédie qui était devenuë un art ſublime entre les mains de Pierre Corneille. Un curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui panchait vers les idées rigoureuſes des Janſéniſtes, avait écrit ſouvent à la reine contre ces ſpectacles, dès les premiéres années de la régence. Il prétendit que l'on était danné pour y aſſiſter ; il fit même ſigner cet anathéme par ſept docteurs de Sorbonne : mais l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, ſe munit de plus d'approbations de docteurs, que le rigoureux curé n'avait apporté de condannations. Il calma ainſi les ſcrupules de la reine ; & quand il fut archévêque de Paris, il autoriſa le ſentiment qu'il avait défendu étant abbé.

Il faut obſerver, que depuis que le cardinal de Richelieu avait introduit à la cour les ſpectacles réguliers, qui ont enfin rendu Paris la rivale d'Athénes ; non ſeulement il y eut toûjours un banc pour l'académie, qui poſſédait pluſieurs eccléſiaſtiques dans ſon corps, mais qu'il y en eut un particulier pour les évêques.

Le cardinal mazarin, en 1646 & en 1654, fit repréſenter ſur le théatre du palais roial & du petit Bourbon près du Louvre, des opéra Italiens, éxécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie. Ce ſpectacle nouveau était né depuis peu à Florence, contrée alors favoriſée de la fortune comme de la nature, & à laquelle on doit la réproduction de pluſieurs arts anéantis pendant des ſiécles, & la création de quelques uns. C'était en France un reſte de l'ancienne barbarie, de s'oppoſer à l'établiſſement de ces arts.

Les Janſéniſtes, que les cardinaux de Richelieu & de Mazarin voulurent réprimer, s'en vangérent contre les plaiſirs que ces deux miniſtres procuraient à la nation. Les Luthériens & les Calviniſtes en avaient uſé ainſi du tems du pape Leon X. Il ſuffit d'ailleurs d'être novateur, pour être auſtére. Les mêmes eſprits, qui bouleverſeraient un état pour établir une opinion ſouvent abſurde, anathématiſent les plaiſirs innocens néceſſaires à une grande ville, & des arts qui contribuent à la ſplendeur d'une nation. L'abolition des ſpectacles ſerait une idée plus digne du ſiécle d'Attila, que du ſiécle de Louis XIV.

La danſe qu'on peut encor compter parmi les arts, parce qu'elle eſt aſſervie à des régles & qu'elle donne de la grace au corps, était un des plus grands amuſemens de la cour. Louis XIII n'avait danſé qu'une fois dans un ballet en 1625 ; & ce ballet était d'un goût groſſier, qui n'annonçait pas ce que les arts furent en France trente ans après. Louis XIV excellait dans les danſes graves, qui convenaient à la majeſté de ſa figure, & qui ne bleſſaient pas celles de ſon rang. Les courſes de bagues, qu'on faiſait quelquefois & où l'on étalait déja une grande magnificence, faiſaient paraître avec éclat l'adreſſe qu'il avait à tous les éxercices. Tout reſpirait les plaiſirs & la magnificence qu'on connaiſſait alors. C'était peu de choſe en comparaiſon de ce qu'on vit, quand le roi régna par lui même ; mais c'était dequoi étonner, après les horreurs d'une guerre civile, & après la triſteſſe de la vie ſombre & retirée de

Louis

Louis XIII. Ce prince, malade & chagrin, n'avait été ni ſervi, ni logé, ni meublé en roi. Il n'y avait pas pour cente-mille écus de pierreries appartenantes à la couronne. Le cardinal Mazarin n'en laiſſa que pour douze-cent-mille ; & aujourd'hui il y en a pour plus de vingt-millions de livres.

Tout prit, au mariage de Louis XIV, un caractére plus grand de magnificence & de goût, qui augmenta toûjours depuis. Quand il fit ſon entrée avec la reine ſon épouſe, tout Paris vit avec une admiration reſpectueuſe & tendre, cette jeune reine qui avait de la beauté, portée dans un char ſuperbe d'une invention nouvelle ; le roi à cheval à côté d'elle, paré de tout ce que l'art avait pu ajoûtèr à ſa beauté mâle & héroïque, qui arrétait tous les regards.

On prépara au bout des allées de Vincennes, un arc de triomphe dont la baſe était de pierre ; mais le tems qui preſſait, ne permit pas qu'on l'achevât d'une matiére durable : il ne fut élevé qu'en plâtre ; & il a été depuis totalement démoli. Claude Perrault en avait donné le deſſein. La port Saint-Antonie fut rebâtie pour la même cérémonie ; monument d'un goût moins noble, mais orné d'aſſez beaux morceaux de ſculpture. Tous ceux qui avaient vu, le jour de la bataille de Saint-Antoine, rapportèr à Paris par cette porte alors garnie d'une herſe, les corps morts ou mourans de tant de citoiens, & qui voiaient cette entrée différente, béniſſaient le ciel, & rendaient grace d'un ſi heureux changement.

Le cardinal Mazarin, pour ſolenniſer ce mariage, fit repréſentèr au Louvre l'opéra Italien intitulé *Ercolé Amanté*. Il ne plut pas aux Français. Ils n'y virent avec plaiſir, que le roi & la reine qui y danſérent. Le cardinal voulut ſe ſignaler par un ſpectacle plus au goût de la nation. Le ſecretaire d'état de Lionne ſe chargea de faire compoſèr une eſpéce de tragédie allégorique, dans le goût de celle de *l'Europe*, à laquelle le cardinal de Richelieu avait travaillé. Ce fut un bonheur pour le grande Corneille, qu'il ne fut pas choiſi pour remplir ce mauvais canevas. Le ſujet était *Liſis & Heſperie*. Liſis ſignifiait la France, & Heſpérie l'Eſpagne. Quinaut fut chargé d'y travailler. Il venait de ſe faire une grande réputation par la piéce du *Faux Tibérinus*, qui quoique mauvaiſe, avait eû un prodigieux ſuccès. Il n'en fut pas de même de Liſis. On l'exécuta au Louvre. Il n'y eut de beau que les machines. Le marquis de Sourdiac du nom de Rieux, à qui l'on dut depuis l'établiſſement de l'opéra en France,

France, fit éxécuter dans ce tems-là même à ſes depens, dans ſon château de Neubourg, *La toiſon d'or* de Pierre Corneille, avec des machines. Quinaut, jeune & d'une figure agréable, avait pour lui la cour. Corneille avait ſon nom & la France.

Ce ne fut qu'un enchaînement de fêtes, de plaiſirs, de galanterie depuis le mariage du roi. Elles redoublérent à celui de monſieur frére du roi, avec Henriette d'Angleterre ſœur de Charles ſecond; & elles n'avaient été interrompuës qu'en 1661, par la mort du cardinal Mazarin.

Quelques mois après la mort de ce miniſtre, il arriva un événément qui n'a point d'éxemple; & ce qui eſt non moins étrange, c'eſt que tous les hiſtoriens l'ont ignoré. On envoia dans le plus grand ſecret au château de l'île Sainte-Marguerite dans la mèr de Provence, un priſonnier inconnu, d'une taille au deſſus de l'ordinaire, jeune & de la figure la plus belle & la plus noble. Ce priſonnier dans la route portait un maſque, dont la mentonniére avait des reſſorts d'acier, qui lui laiſſaient la liberté de mangèr avec le maſque ſur le viſage. On avait ordre de la tuer, s'il ſe découvrait. Il reſta dans l'île, jusqu'à ce qu'un officier de confiance nommé Saint-Mars gouverneur de Pignerol, aiant été fait gouverneur de la Baſtille l'an 1690, l'alla prendre à l'île de Sainte-Marguerite, & le conduiſit à la Baſtille tôujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la tranſlation, & lui parla debout & avec une conſidération qui tenait du reſpect. Cet inconnu fut mené à la Baſtille, où il fut logé auſſi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refuſait rien de ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une fineſſe extraordinaire, & pour les dentelles. On lui faiſait la plus grande chére, & le gouverneur s'aſſéiait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Baſtille qui avait ſouvent traité cet homme ſingulier dans ſes maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu ſon viſage, quoiqu'il eût ſouvent éxaminé ſa langue & le reſte de ſon corps. Il était admirablement bien fait, diſait ce médecin; ſa peau était un peu brune; il intéreſſait par le ſeul ſon de ſa voix, ne ſe plaignant jamais de ſon état, & ne laiſſant point entrevoir ce qu'il pouvait être. Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, eſt témoin de ce que j'avance; & monſieur de Bernaville, ſucceſſeur de Saint-Mars, l'a ſouvent confirmé.

Cet

Cet inconnu mourut en 1704, & fut enterré la nuit à la paroiſſe Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'eſt que quand on l'envoia aux îles Sainte-Marguerite, il ne diſparut dans l'Europe aucun homme conſidérable. Monſieur de Chamillard fut le dernier miniſtre, qui eut cet étrange ſecret. Le ſecond maréchal de la Feuillade ſon gendre, m'a dit qu'à la mort de ſon beaupére, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme, qu'on ne connut jamais que ſous le nom de *l'homme au maſque de fèr*. Chamillard lui répondit, que c'était le ſecret de l'état, & qu'il avait fait ſerment de ne le révéler jamais.

Louis XIV cependant partageait ſon tems, entre les plaiſirs qui étaient de ſon âge, & les affaires qui étaient de ſon devoir. Il tenait conſeil tous les jours, & travaillait enſuite ſecrettement avec Colbert. Ce travail ſecret fut l'origine de la cataſtrophe du célébre Fouquet, dans laquelle furent enveloppés le ſecrétaire d'état Guénégaud, Péliſſon, Gourville, & tant d'autres. La chûte de ce miniſtre, à qui on avait peut-être moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin, fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes. Sa perte était déja réſoluë, quand le roi accepta la fête magnifique, que ce miniſtre lui donna dans ſa maiſon de Vaux. Ce palais & les jardins lui avaient coûté dix-huit-millions de livres, qui en valent près de trente-ſix d'aujourd'hui. Il avait bâti le palais deux fois, & acheté trois villages entiers, dont le terrain fut enfermé dans ces jardins immenſes, plantés en partie par *Le nôtre*, & regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jailliſſantes de Vaux, qui parurent depuis au deſſous du médiocre après celles de Verſailles, de Marly & de Saint-Clou, étaient alors des prodiges. Mais, quelque belle que ſoit cette maiſon, cette dépenſe de dix-huit-millions, dont les comptes éxiſtent encore, prouve qu'il avait été ſervi avec auſſi peu d'œconomie qu'il ſervait le roi. Il eſt vrai, qu'il s'en falait beaucoup que Saint-Germain & Fontainebleau, les ſeules maiſons de plaiſance habitées par le roi, approchaſſent de la beauté de Vaux. Louis XIV le ſentit & en fut irrité. On voit partout dans cette maiſon les armes & la deviſe de Fouquet. C'eſt un écureuil avec ces paroles : *Quò non aſcendam ? Où ne monterai-je point ?* Le roi ſe les fit expliquer. L'ambition de cette deviſe ne ſervit pas à appaiſer le monarque. Les courtiſans remarquérent, que l'écureuil était peint partout pourſuivi par une couleuvre,

qui

qui était les armés de Colbert. La fête fut au deſſus de celles que le cardinal Mazarin avait données, non ſeulement pour la magnificence, mais pour le goût. On y repréſenta pour la premiére fois, *les Facheux* de Moliére. Péliſſon avait fait le prologue, qu'on admira. Les plaiſirs publics cachent ou préparent ſi ſouvent à la cour des déſaſtres particuliers, que ſans la reine mére, Péliſſon & lui auraient été arrétés dans Vaux le jour de la fête. Ce qui augmentait le reſſentiment du maître, c'eſt que mademoiſelle de la Valliére, pour qui le roi commençait à ſentir une vraie paſſion, avait été un des objets des goûts paſſagers du ſurintendant, qui ne ménageait rien pour les ſatisfaire. Il avait offert à mademoiſelle de la Valliére deux-cent-mille livres; & cette offre avait été reçuë avec indignation, avant qu'elle eût aucun deſſein ſur le cœur du roi. Le ſurintendant, s'etant apperçu depuis quel puiſſant rival il avait, voulut être le confident de celle dont il n'avait pu être le poſſeſſeur; & cela même irritait encore.

Le roi, qui dans un premier mouvement d'indignation avait été tenté de faire arréter le ſurintendant au milieu même de la fête qu'il en recevait, uſa enſuite d'une diſſimulation peu néceſſaire. On eût dit, que le monarque déja tout puiſſant eût craint le parti que Fouquet s'était fait.

Il était procureur général du parlement; & cette charge lui donnait le privilége d'être jugé par les chambres aſſemblées. Mais après que tant de princes, de maréchaux & de ducs, avaient été jugés par des commiſſaires, on eût pu traiter comme eux un magiſtrat, puisqu'on voulait ſe ſervir de ces voies extraordinaires, qui, ſans être injuſtes, laiſſent toûjours un ſoupçon d'injuſtice.

Colbert l'engagea par un artifice peu honorable, à vendre ſa charge. Il s'en défit pour douze-cent-mille livres, qui reviennent aujourd'hui à plus de deux millions. Le prix exceſſif des places au parlement, ſi diminué depuis, prouve quel reſte de conſidération ce corps avait conſervé dans ſon abaiſſement même. Le duc de Guiſe, grand-chambellan du roi, n'avait vendu cette charge de la couronne au duc de Bouillon, que huit-cent-mille livres.

Fouquet, pour avoir diſſipé les finances de l'état, & pour en avoir uſé comme des ſiennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'ame. Ses déprédations n'avaient été que des

mag-

magnificences & des libéralités. Il fit portèr à l'épargne le prix de ſa charge ; & cette belle action ne le ſauva pas. On attira avec adreſſe à Nantes un homme, qu'un éxemt & deux gardes pouvaient arrétèr à Paris. Le roi lui fit des careſſes avant ſa diſgrace. Je ne ſai pourquoi la plus part des princes affectent d'ordinaire de tromper par de fauſſes bontés, ceux de leurs ſujets qu'ils veulent perdre. La diſſimulation alors eſt l'oppoſé de la grandeur. Elle n'eſt jamais une vertu, & ne peut devenir un talent eſtimable, que quand elle eſt abſolument néceſſaire. Louis XIV parut ſortir de ſon caractére ; mais on lui avait fait entendre, que Fouquet faiſait faire de grandes fortifications à Belle-île, & qu'il pouvait avoir trop de liaiſons au dehors & au dedans du roiaume. Il parut bien, quand il fut arrété & conduit à la Baſtille & à Vincennes, que ſon parti n'était autre choſe que l'avidité de quelques courtiſans & de quelques femmes, qui recevaient de lui des penſions, & qui l'oubliérent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il ne lui reſta d'amis que Péliſſon, Gourville, mademoiſelle Scudéri, ceux qui eurent part à ſa diſgrace & quelques gens de lettres. On connaît ces vers de Hainault le traducteur de Lucréce, contre Colbert le perſécuteur de Fouquet :

Miniſtre avare & lâche, eſclave malheureux,
Qui gémis ſous le poids des affaires publiques,
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré ſous un titre onéreux.

Voi combien des grandeurs le comble eſt dangereux ;
Contemple de Fouquet les funeſtes reliques ;
Et tandis qu'à ſa perte en ſecret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un deſtin plus affreux.

Sa chûte quelque jour te peut être commune.
Crains ton poſte, ton rang, la cour & la fortune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Ceſſe donc d'animer ton prince à ſon ſuplice,
Et prêt d'avoir beſoin de toute ſa bonté,
Ne le fais pas uſer de toute ſa juſtice.

Monſieur Colbert, à qui l'on parla de ce ſonnet injurieux, demanda ſi le roi y était offenſé. On lui dit que non : " Je ne le „ ſuis donc pas," repondit le miniſtre.

Il eſt vrai que faire le procès au ſurintendant, c'était accuſer la mémoire du cardinal Mazarin. Les plus grandes déprédations dans les finances, étaient ſon ouvrage. Il s'était approprié en ſouverain pluſieurs branches des revenus de l'état. Il avait traité en ſon nom & à ſon profit des munitions des armées. " Il impoſait, (dit Fou- „ quet dans ſes défenſes) par lettres de cachet, des ſommes extra- „ ordinaires ſur les généralités ; ce qui ne s'était jamais fait que „ par lui & pour lui, & ce qui eſt puniſſable de mort par les or- „ donnances." C'eſt ainſi que le cardinal avait amaſſé des biens immenſes, que lui-même ne connaiſſait plus.

J'ai entendu contèr à feu monſieur de Caumartin intendant des finances, que dans ſa jeuneſſe quelques années après la mort du cardinal, il avait été au palais Mazarin, où logeaient le duc ſon héritier & la ducheſſe Hortenſe ; qu'il y vit une grande armoire de marquetterie, fort profonde, qui tenait du haut jusqu'en bas tout le fond d'un cabinet. Les clez en avaient été perduës depuis long-tems, & on avait négligé d'ouvrir les tiroirs. Monſieur de Caumartin, étonné de cette négligence, dit à la ducheſſe de Mazarin qu'on trouverait peut-être des curioſités dans cette armoire. On l'ouvrit : elle était toute remplie de quadruples, de jettons d'or, & de médailles d'or. Madame de Mazarin en jetta au peuple des poignées par les fenêtres, pendant plus de huit jours.

L'abus, que le cardinal Mazarin avait fait de ſa puiſſance deſpotique, ne juſtifiait pas le ſurintendant ; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de ſon procès, le tems qui éteint l'envie publique & qui inſpire la compaſſion pour les malheureux, enfin les ſollicitations toûjours plus vives en faveur d'un infortuné, que les manœuvres pour le perdre ne ſont preſſantes ; tout cela lui ſauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans en 1664. De vingt-deux juges qui opinérent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort ; & les treize autres, parmi leſquels il y en avait à qui Gourville avait fait accepter des préſens, opinérent à un banniſſement perpétuel. Le roi commua la peine en une plus dure. Il fut enfermé au château de Pignerol. Tous les hiſtoriens diſent, qu'il y mourut en 1680 ; mais il eſt conſtant, qu'avant

vant ſa mort il eut permiſſion de ſe retirer dans une terre de ſa femme. C'eſt ce que m'aſſûra, il y a long-tems, la comteſſe de Vaux ſa belle-fille, & ce que depuis les mémoires de Gourville ont confirmè.

Le ſécretaire d'état Guénégaud, qui vendit ſa charge à Colbert, n'en fut pas moins pourſuivi par le chambre de juſtice, qui lui ôta la plus grande partie de ſa fortune.

Saint-Evremond, attaché au ſurintendant, fut enveloppé dans ſa diſgrace. Colbert, qui cherchait par tout des preuves contre celui qu'il voulait perdre, fit ſaiſir des papiers confiés à madame du Pleſſis-belliévre ; & dans ces papiers on trouva la lettre manuſcrite de Saint-Evremond ſur la paix des Pirénées. On lut au roi cette plaiſanterie, qu'on fit paſſer pour un crime d'état. Colbert, qui dédaignait de ſe vanger de Hainault homme obſcur, perſécuta dans Saint-Evremond l'ami de Fouquet qu'il haïſſait, & le bel eſprit qu'il craignait. Le roi eut l'extréme ſévérité de punir une raillerie innocente faite, il y avait longtems, contre le cardinal Mazarin qu'il ne regrettait pas, & que toute la cour avait outragé, calomnié & proſcrit impunément pendant pluſieurs années. De mille écrits faits contre ce miniſtre, le moins mordant fut le ſeul puni, & le fut après ſa mort.

Saint-Evremond, retiré en Angleterre, vécut chez une nation libre & philoſophe. Le marquis de Miremont, ſon ami, me diſait autrefois à Londres, qu'il y avai tune autre cauſe de ſa diſgrace, & que Saint-Evremond n'avait jamais voulu s'en expliquer.

Le nouveau miniſtre des finances, ſous le ſimple titre de contrôleur-général, juſtifia la ſévérité de ſes pourſuites, en rétabliſſant l'ordre que ſes prédéceſſeurs avaient troublé, & en travaillant ſans relâche à la grandeur de l'état.

La cour devint le centre des plaiſirs & le modéle des autres cours. Le roi ſe piqua de donner des fêtes, qui fiſſent oublier celle de Vaux. Il ſemblait, que la nature prît plaiſir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts, & à raſſemblèr à la cour ce qu'il y avait jamais eû de plus beau & de mieux fait en hommes & en femmes.

Le roi l'emportait ſur tous ſes courtiſans, par la richeſſe de ſa taille & par la beauté majeſtueuſe de ſes traits. Le ſon de ſa voix, noble & touchant, gagnait les cœurs qu' intimidait ſa préſence. Il avait une démarche, qui ne pouvait convenir qu'à

lui & à ſon rang, & qui eût été ridicule en tout autre. L'embarras, qu'il inſpirait à ceux qui lui parlaient, flattait en ſecret la complaiſance avec laquelle il ſentait ſa ſupériorité. Ce vieil officier, qui ſe troublait, qui béguéiait en lui demandant une grace, & qui ne pouvant achever ſon diſcours, lui dit : " Sire, que votre „ majeſté daigne croire, que je ne tremble pas ainſi devant vos en„ nemis :" n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

Le goût de la ſociété n'avait pas encor reçu toute ſa perfection à la cour. La reine mére, Anne d'Aûtriche, commençait à aimer la retraite. La reine régnante ſavait à peine le français, & la bonté faiſait ſon ſeul mérite. La princeſſe d'Angleterre, belle-ſœur du roi, apporta à la cour les agrémens d'une converſation douce & animée, ſoûtenuë bientôt par la lecture des bons ouvrages & par un goût ſûr & délicat. Elle ſe perfectionna dans la connaiſſance de la langue, qu'elle écrivait mal encor au tems de ſon mariage. Elle inſpira une émulation d'eſprit nouvelle, & introduiſit à la cour une politeſſe & des graces, dont à peine le reſte de l'Europe avait l'idée. Madame avait tout l'eſprit de Charles ſecond ſon frére, embelli par les charmes de ſon ſéxe, par le don & par le déſir de plaire. La cour de Louis XIV reſpirait une galanterie pleine de décence. Celle qui régnait à la cour de Charles ſecond, était plus hardie ; & trop de groſſiéreté en déshonorait les plaiſirs.

Il y eut d'abord entre madame & le roi beaucoup de ces coquetteries d'eſprit & de cette intelligence ſecrette, qui ſe remarquérent dans de petites fêtes ſouvent répétées. Le roi lui envoiait des vers ; elle y répondait. Il arriva que le même homme fut à la fois le confident du roi & de madame dans ce commerce ingénieux. C'était le marquis de Dangeau. Le roi le chargeait d'écrire pour lui ; & la princeſſe l'engageait à répondre au roi. Il les ſervit ainſi tous deux, ſans laiſſer ſoupçonnèr à l'un, qu'il fût emploié par l'autre ; & ce fut une des cauſes de ſa fortune.

Cette intelligence jetta des alarmes dans la famille roiale. Le roi réduiſit l'éclat de ce commerce à un fonds d'eſtime & d'amitié, qui ne s'altéra jamais. Lorſque madame fit depuis travailler Racine & Corneille à la tragedie de *Bérénice*, elle avait en vuë non ſeulement la rupture du roi avec la connêtable Colonne, mais le frein qu'elle-même avait mis à ſon propre penchant, de peur qu'il ne devînt

dange-

dangereux. Louis XIV eſt aſſez déſigné dans ces deux vers de la *Bérénice* de Racine :

Qu'en quelque obſcuriét, que le ciel l'eût fait naître,
Le monde en le voiant eût reconnu ſon maître.

Ces amuſemens firent place à la paſſion plus ſérieuſe & plus ſuivie, qu'il eut pour mademoiſelle de la Valiére, fille d'honneur de Madame. Il goûta avec elle le bonheur rare d'être aimé uniquement pour lui-même. Elle fut deux ans l'objet caché de tous les amuſemens galans, & de toutes les fêtes que le roi donnait. Un jeune valet de chambre du roi, nommé Belloc, compoſa pluſieurs récits qu'on mélait à des danſes, tantôt chez la reine, tantôt chez madame ; & ces récits exprimaient avec miſtére le ſecret de leurs cœurs, qui ceſſa bientôt d'être un ſecret.

Tous les divertiſſemens publics, que le roi donnait, étaient autant d'hommages à ſa maîtreſſe. On fit en 1662 un carrouſel, non pas dans la place roiale (comme le dit l'hiſtoire de la Hode ou la Motte ſous le nom de la Martiniére : cette place n'y eſt pas propre ;) mais vis-à-vis les Tuileries, dans une vaſte enceinte, qui en a retenu le nom de la place du carrouſel. Il y eut cinq quadrilles. Le roi était à la tête des Romains ; ſon frére, des Perſans ; le prince de Condé, des Turcs ; les duc d'Enguien ſon fils, des Indiens ; le duc de Guiſe, des Américains. Ce duc de Guiſe était petit-fils du Balafré. Il s'était rendu célébre dans le monde, par l'audace malheureuſe avec laquelle il avait entrepris de ſe rendre maître de Naples. Sa priſon, ſes duels, ſes amours romaneſques, ſes profuſions, ſes aventures, le rendaient ſingulier en tout. Il ſemblait être d'un autre ſiécle. On diſait de lui, en le voiant courir avec le grand Condé : *Voilà les héros de l'hiſtoire & de la fable.*

La reine mére, la reine régnante, la reine d'Angleterre veuve de Charles II, oubliant alors ſe malheurs, étaient ſous un dais à ce ſpectacle. Le comte de Sault, fils du duc de Lesdiguiéres, remporta le prix, & le reçut des mains de la reine mére. Ces fêtes ranimérent plus que jamais le goût des deviſes & des emblémes, que les Tournois avaient mis autrefois à la mode, & qui avaient ſubſiſté après eux.

Un

Un antiquaire, nommé d'Ouvrier, imagina alors pour Louis XIV, l'embléme d'un ſoleil dardant ſes raions ſur un globe avec ces mots, *Nec pluribus impar*. L'idée était un peu imitée d'une deviſe eſpagnole, faite pour Philippe ſecond, & plus convenable à ce roi qui poſſédait la plus belle partie du nouveau monde & tant d'états dans l'ancien, qu'à un jeune roi de France qui ne donnait encor que des eſpérances. Cette deviſe eut un ſuccès prodigieux. Les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapiſſeries, les ſculptures, en furent ornées. Le roi ne la porta jamais dans ſes carrouſels. On a réproché injuſtement à Louis XIV le faſte de cette deviſe, comme s'il l'avait choiſie lui-même; & elle a été peut-être plus juſtement critiquée pour le fond. Le corps ne repréſente pas ce que la légende ſignifie; & cette légende n'a pas un ſens aſſez clair & aſſez déterminé. Ce qu'on peut expliquer de pluſieurs maniéres, ne mérite d'être expliqué d'aucune. Les deviſes, ce reſte de l'ancienne chevalerie, peuvent convenir à des fêtes, & ont de l'agrément, quand les alluſions ſont juſtes, nouvelles & piquantes. Il vaut mieux n'en point avoir, que d'en ſouffrir de mauvaiſes & de baſſes, comme celle de Louis douze; c'était un porcépic avec ces paroles: *Qui s'y frotte, s'y pique*. Les deviſes ſont par rapport aux inſcriptions, ce que ſont des maſcarades en comparaiſon des cérémonies auguſtes.

La fête de Verſailles en 1664 ſurpaſſa celle du carrouſel, par ſa ſingularité, par ſa magnificence, & par les plaiſirs de l'eſprit, qui ſe mélant à la ſplendeur de ces divertiſſemens, y ajoûtaient un goût & des graces dont aucune fête n'avait encor été embellie. Verſailles commençait à être un ſéjour délicieux, ſans approcher de la grandeur dont il fut depuis.

Le cinq Mai, le roi y vint avec une cour compoſée de ſix-cent perſonnes, qui furent défraiées avec leur ſuite, auſſi bien que tous ceux qui ſervirent aux apprêts de ces enchantemens. Il ne manqua jamais à ces fêtes, que des monumens conſtruits exprès pour les donner, tels qu'en élevérent les Grecs & les Romains. Mais la promtitude, avec laquelle on conſtruiſit des théatres, des amphithéatres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoûtait à l'illuſion, & qui diverſifiée depuis en mille maniéres, augmentait encor le charme de ces ſpectacles.

Il

Il y eut d'abord une eſpéce de carrouſel. Ceux qui devaient courir, parurent le premier jour comme dans un revuë ; ils étaient précédés de hérauts-d'armes, de pages, d'écuiers, qui portaient leurs deviſes & leurs boucliers ; & ſur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers compoſés par Périgni & par Benſerade. Ce dernier ſurtout avait un talent ſingulier pour ces piéces galantes, dans leſquelles il faiſait toûjours des alluſions délicates & piquantes, aux caractéres des perſonnes, aux perſonnages d'antiquité ou de la fable qu'on repréſentait, & aux paſſions qui animaient la cour. Le roi repréſentait Roger : tous les diamans de la couronne brillaient ſur ſon habit & ſur le cheval qu'il montait. Les reines & trois-cent dames, ſous des arcs de triomphe, voiaient cette entrée.

Le roi, parmi tous les regards attachés ſur lui, ne diſtinguait que ceux de mademoiſelle de la Valiére. La fête était pour elle ſeule ; elle en jouiſſait, confonduë dans la foule.

La cavalcade était ſuivie d'un char Doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, repréſentant le char du Soleil. Les quatre âges d'or, d'argent, d'airain & de fèr, les ſignes céleſtes, les ſaiſons, les heures, ſuivaient à pied ce char. Tout était caractériſé. Des bergers portaient les piéces de la barriére, qu'on ajuſtait au ſon des trompettes, ausquelles ſuccédaient par intervalles les muſettes & les violons. Quelques perſonnages qui ſuivaient le char d'Apollon, vinrent d'abord récitèr aux reines, des vers convenables au lieu, au tems & aux perſonnes. Les courſes finies, & la nuit venuë, quatre-mille gros flambeaux éclairérent l'eſpace, où ſe donnairent les fêtes. Des tables y furent ſervies par deux-cent perſonnages, qui repréſentaient les ſaiſons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, avec des paſteurs, des vendangeurs, des moiſſonneurs. Pan & Diane avançaient ſur une montagne mouvante, & en deſcendirent pour faire poſer ſur les tables ce que les campagnes & les forêts produiſent de plus délicieux. Derriére les tables en demi cercle, s'éleva tout d'un coup un théatre chargé de concertans. Les arcades, qui entouraient la table & le théatre, étaient ornées de cinq-cent girandoles vertes & argent, qui portaient des bougies ; & une baluſtrade dorée fermait cette vaſte enceinte.

Ces fêtes, ſi ſupérieures à celles qu'on invente dans les Romans, durérent ſept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, & laiſſa

& laiſſa diſputer enſuite aux autres chevaliers, les prix qu'il avait gagnés, & qu'il leur abandonnait.

La comédie de la *Princeſſe d'Elide*, quoiqu'elle ne ſoit pas une des meilleures de Moliére, fut un des plus agréables ornemens de ces jeux, par une infinité d'allégories fines ſur les mœurs du tems, & par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui ſont perdus pour la poſtérité. On était encor très entêté à la cour de l'aſtrologie judiciaire. Pluſieurs princes penſaient par une ſuperſtition orgueilleuſe, que la nature les diſtinguait jusqu'à écrire leur deſtinée dans les aſtres. Le duc de Savoie Victor Amédée, pére de la ducheſſe de Bourgogne, eut un aſtrologue auprès de lui, même après ſon abdication. Moliere oſa attaquer cette illuſion dans ſon ouvrage.

On y voit auſſi un fou de cour. Ces miſérables étaient encor fort à la mode. C'était un reſte de barbarie, qui a duré plus longtems en Allemagne qu'ailleurs. Le beſoin des amuſemens, l'impuiſſance de s'en procurer d'agréables & d'honnêtes dans les tems d'ignorance & de mauvais goût, avaient fait imaginer ce triſte plaiſir, qui dégrade l'eſprit humain. Le fou, qui était alors auprès de Louis XIV, avait appartenu au prince de Condé. Il s'appellait l'Angeli. Le comte de Grammont diſait, que de tous les fous qui avaient ſuivi monſieur le prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'eſprit. C'eſt lui qui dit, *Quil n'allait pas au ſermon, parce qu'il n'aimait pas le brailler, & qu'il n'entendait pas le raiſonner.*

La farce du *Mariage forcé* fut auſſi jouée à cette fête. Mais ce qu'il y eut de véritablement admirable, ce fut la premiére repréſentation des trois premiers actes du *Tartuffe*. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre, avant même qu'il fût achevé. Il le protégea depuis contre les faux dévots, qui voulurent intéreſſer la terre & le ciel pour le ſupprimer ; & il ſubſiſtera, comme on l'a déja dit aillieurs, tant qu'il y aura en France du goût & des hypocrites.

La pluspart de ces ſolennités brillantes ne ſont ſouvent que pour les yeux & les oreilles. Ce qui n'eſt que pompe & magnificence paſſe en un jour ; mais quand des chef-d'œuvres de l'art, comme le Tartuffe, font l'ornement de ces fetes, elles laiſſent après elles une éternelle mémoire.

On

On ſe ſouvient encor de pluſieurs traits de ces allégories de Benſerade, qui ornaient les ballets de ce tems-là. Je ne citerai que ces vers pour le roi repréſentant le ſoleil.

Je doute qu'on le prenne avec vous ſur le ton
De Daphné ni de Phaëton.
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine :
Il n'eſt point là de piége, où vous puiſſiez donner ;
Le moien de s'imaginer,
Qu'une femme vous fuïe, & qu'un homme vous méne ?

La principale gloire de ces amuſemens, qui perfectionnaient en France le goût, la politeſſe & les talens, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux aſſidus du monarque. Sans ces travaux, il n'aurait fû que tenir une cour : il n'aurait pas fû régner ; & ſi les plaiſirs magnifiques de cette cour avaient inſulté à la miſére du peuple, ils n'euſſent été qu'odieux. Mais le même homme qui avait donné ces fêtes, avait donné du pain au peuple dans la diſette de 1662 ; il avait fait venir des grains, que les riches achetérent à vil prix, & dont il fit des dons aux pauvres familles à la porte du Louvre: il avait remis au peuple trois-millions de tailles : nulle partie de l'adminiſtration intérieure n'était négligée ; ſon gouvernement était reſpecté au dehors. Le roi d'Eſpagne obligé de lui céder la préſéance, le pape forcé de lui faire ſatisfaction, Dunkerque ajoûté à la France par un marché glorieux à l'acquéreur & honteux pour le vendeur ; enfin toutes ſes démarches depuis qu'il tenait les rênes, avaient été ou nobles ou utiles : il était beau après cela de donner des fêtes.

Le légat *à latere*, Chigi, neveu du pape Aléxandre VII, venant au milieu de toutes les réjouiſſances de Verſailles faire ſatisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un ſpectacle nouveau. Ces grandes cérémonies ſont des fêtes pour le public. Les honneurs qu'on lui fit, rendaient la ſatisfaction plus éclatante. Il reçut ſous un dais les reſpects des cours ſupérieures, du corps de ville, du clergé. Il entra dans Paris au bruit du canon, aiant le grand Condé à ſa droite & le fils de ce prince à ſa gauche, & vint dans cet appareil s'humilier, lui, Rome & le pape, devant un roi qui n'avait pas encor tiré l'épée. Il dîna avec le roi après l'audiance ; & on ne fut occupé que de le traitèr avec magnificence, &

de lui procurer des plaiſirs. On traita depuis le doge de Génes avec moins d'honneurs, mais avec ce même empreſſement de plaire, que le roi concilia toûjours avec ſes démarches altiéres.

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV, un air de grandeur qui éclipſait toutes les autres cours de l'Europe. Il voulait que cet éclat, attaché à ſa perſonne, rejaillît ſur tout ce qui l'environnait ; que tous les grands fuſſent honorés, & qu'aucun ne fût puiſſant, à commencer par ſon frére & par monſieur le prince. C'eſt dans cette vuë, qu'il jugea en faveur des pairs leur ancienne querelle avec les préſidens du parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opinèr avant les pairs, & s'étaient mis en poſſeſſion de ce droit. Il régla dans un conſeil extraordinaire, que les pairs opineraient aux lits de juſtice, en préſence du roi, avant les préſidens, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à ſa préſence ; & il laiſſa ſubſiſter l'ancien uſage dans les aſſemblées qui ne ſont pas des lits de juſtice.

Pour diſtinguer ſes principaux courtiſans, il avait inventé des caſaques bleuës, brodées d'or & d'argent. La permiſſion de les portèr était une grande grace pour des hommes que la vanite méne. On les demandait presque comme le colier de l'ordre. On peut remarquer, puis-qu'il eſt ici queſtion de petits détails, qu'on portait alors des caſaques par deſſus un pourpoint orné de Rubans ; & ſur cette caſaque paſſait un baudrier, auquel pendait l'épée. On avait une eſpéce de rabat à dentelles, & un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode, qui dura jusqu'à l'année 1684, devint celle de toute l'Europe, excepté de l'Eſpagne & de la Pologne. On ſe piquait déja d'imiter preſque partout la cour de Louis XIV.

Il établit dans ſa maiſon un ordre qui dure encore ; régla les rangs & les fonctions ; créa des charges nouvelles auprès de ſa perſonne, comme celle de grand-maître de ſa garderobe. Il rétablit les tables inſtituées par François premier, & les augmenta. Il y en eut douze pour les officiers commençaux, ſervies avec autant de propreté & de profuſion que celles de beaucoup de ſouverains : il voulait que les étrangers y fuſſent tous invités : cette attention dura pendant tout ſon régne. Il en eut une autre plus recherchée & plus polie encore. Lorſqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marli en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complette ; rien de ce qui appartient à un luxe com-

commode n'était oublié ; quiconque était du voiage, pouvait donner des repas dans ſon appartement : on y était ſervi avec la même délicateſſe que le maître. Ces petites choſes n'acquiérent du prix, que quand elle ſont ſoûtenuës par les grandes. Dans tout ce qu'il faiſait, on voiait de la ſplendeur & de la généroſité. Il faiſait préſent de deux-cent-mille francs aux filles de ſes miniſtres à leur mariage.

Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'éxemple. L'idée lui en vint d'un diſcours du duc de Saint-Aignan, qui lui conta que le cardinal de Richelieu avait envoié des préſens à quelques ſavans étrangers, qui avaient fait ſon éloge. Le roi n'attendit pas qu'il fût loué ; mais ſûr de mériter de l'être, il recommanda à ſes miniſtres, Lionne & Colbert, de choiſir un nombre de Français & d'étrangers diſtingués dans la littérature, ausquels il donnerait des marques de ſa généroſité. Lionne aiant écrit dans les païs étrangers, & s'étant fait inſtruire autant qu'on le peut dans cette matiére ſi délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liſte de ſoixante perſonnes : les uns eurent des préſens, les autres des penſions, ſelon leur rang, leurs beſoins, & leur mérite. Le bibliothécaire du Vatican, Allati, le comte Graziani ſecretaire d'état du duc de Modéne, le célébre Viviani mathématicien du grand-duc de Florence, Voſſius l'hiſtoriographe des Provinces-unies, l'illuſtre mathématicien Huygens, un réſident Hollandais en Suéde ; enfin juſqu'à des profeſſeurs d'Altorf & de Helmſtadt, villes preſque inconnuës des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de monſieur Colbert, par leſquelles il leur mandait, que ſi le roi n'était pas leur ſouverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expreſſions de ces lettres étaient meſurées ſur la dignité des perſonnes ; & toutes étaient accompagnées, ou de gratifications conſidérables, ou de penſions.

Parmi les Français, on ſut diſtinguer Racine, Quinaut, Fléchier depuis évêque de Nîmes, encor fort jeunes ; ils eurent des préſens. Il eſt vrai que Chapelain & Cotin eurent des penſions ; mais c'était principalement Chapelain que le miniſtre Colbert avait conſulté. Ces deux hommes, d'ailleurs ſi décriés pour la poëſie, n'étaient pas ſans mérite. Chapelain avait une litterature immenſe ; & ce qui peut ſurprendre, c'eſt qu'il avait du goût, & qu'il était un des critiques des plus éclairés. Il y a une diſtance immenſe de tout cela

au génie. La ſcience & l'eſprit conduiſent un artiſte, mais ne le forment en aucun genre. Perſonne en France n'eut plus de réputation de ſon tems, que Ronſard & Chapelain. C'eſt qu'on était barbare dans le tems de Ronſard, & qu'à peine on ſortait de la barbarie dans celui de Chapelain. Coſtar, le compagnon d'étude de Balſac & de Voiture, appelle Chapelain le premier des poëtes héroïques.

Boileau n'eut point de part à ces libéralités ; il n'avait encor fait que des ſatires ; & l'on ſait que ces ſatires attaquaient les mêmes ſavans que le miniſtre avait conſultés. Le roi le diſtingua quelques années après, ſans conſulter perſonne.

Les préſens, faits dans les païs étrangers, furent ſi conſidérables, que Viviani fit bâtir à Florence une maiſon, des libéralités de Louis XIV. Il mit en lettres d'or ſur le frontiſpice, *Ædes à Deo datæ :* alluſion au ſurnom de *Dieu-donné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à ſa naiſſance.

On ſe figure aiſément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire ; & ſi on conſidére tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les eſprits les plus ſévéres & les plus difficiles doivent ſouffrir les éloges immodérés, qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les ſeuls qui le louérent. On prononça douze panégyriques de Louis XIV en diverſes villes d'Italie ; & le marquis Zampieri les lui envoia reliés avec des filigrames d'or.

Il continua toûjours à répandre ſes bienfaits ſur les lettres & ſur les arts. Des gratifications particuliéres d'environ quatre-mille louis d'or à Racine, la fortune de Deſpréaux, celle de Quinaut, ſur-tout celle de Lulli & de tous les artiſtes qui lui conſacrérent leurs travaux, en ſont des preuves. Il donna même mille louis à Benſerade, pour faire graver les tailles douces de ſes métamorphoſes d'Ovide en rondeaux : libéralité mal appliquée, qui prouve ſeulement la généroſité du ſouverain. Il récompenſait dans Benſerade, le petit mérite qu'il avait eû dans ſes ballets.

On ne voit pas après cela, ſur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce monarque. Un prince, qui a des domaines abſolument ſéparés des revenus de l'état, peut être avare comme un particulier ; mais un roi de France, qui n'eſt réellement que le diſpenſateur de l'argent de ſes ſujets, ne peut guères être atteint de ce vice. L'attention & la volonté de récompenſer peuvent lui

lui manquer ; mais c'eſt ce qu'on ne peut reprochèr à Louis XIV.

Dans le tems même qu'il commençait à encourager les talens par tant de bienfaits, l'uſage que le comte de Buſſi fit des ſiens, fut rigoureuſement puni. On le mit à la Baſtille en 1665. Les amours des Gaules furent le prétexte de ſa priſon. La véritable cauſe était cette chanſon, où le roi était trop compromis, & dont on renouvela alors le ſouvenir, pour perdre Buſſi à qui on l'imputait.

Que deodatus eſt heureux,
De baiſer ce bec amoureux,
Qui d'une oreille à l'autre va!

Ses ouvrages n'étaient pas aſſez bons, pour compenſer le mal qu'ils lui firent. Il parlait purement ſa langue ; il avait du mérite, mais plus d'amour-propre encore ; & il ne ſe ſervit guères de ce mérite, que pour ſe faire des ennemis. Louis XIV aurait agi généreuſment, s'il lui avait pardonné : il vengea ſon injure perſonelle, en paraiſſant cédèr au cri public. Cependant le comte de Buſſi fut relâché au bout de dix-huit mois ; mais il fut dans la diſgrace tout le reſte de ſa vie, proteſtant envain à Louis XIV une tendreſſe, que ni le roi, ni perſonne ne croiait ſincére.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÉME.

Suite des particularités & anecdotes.

A La gloire, aux plaiſirs, à la grandeur, à la galanterie, qui occupaient les premiéres années de ce gouvernement, Louis XIV voulut joindre les douceurs de l'amitié ; mais il eſt difficile à un roi, de faire des choix heureux. De deux hommes auſquels il marqua le plus de confiance, l'un le trahit indignement, l'autre abuſa de ſa faveur. Le premièr était le marquis de Vardes, confident du goût du roi pour madame de la Valiére. On ſait que des intrigues de cour le

firent

firent cherchèr à perdre madame de la Valiére, qui par ſa place devait avoir des jalouſes, & qui par ſon caractére ne devait point avoir d'ennemis. On ſait qu'il oſa, de concert avec le comte de Guiche & la comteſſe de Soiſſons, écrire à la reine régnante une lettre contrefaite, au nom du roi d'Eſpagne ſon pére. Cette lettre apprenait à la reine ce qu'elle devait ignorer, & ce qui ne pouvait que troubler la paix de la maiſon roiale. Il ajoûta à cette perfidie le méchanceté de faire tomber les ſoupçons ſur les plus honnêtes gens de la cour, le duc & la ducheſſe de Navailles. Ces deux perſonnes innocentes furent ſacrifiées aux reſſentiment du monarque trompé. L'atrocité de la conduite de Vardes fut trop tard connuë; & Vardes, tout criminel qu'il était, ne fut guères plus puni que les innocens qu'il avait accuſés, & qui furent obligés de ſe défaire de leurs charges, & de quitter la cour.

L'autre favori était le comte depuis duc de Lauſun, tantôt rival du roi dans ſes amours paſſagers, tantôt ſon confident, & ſi connu depuis par ce mariage qu'il voulut faire trop publiquement avec mademoiſelle, & qu'il fit enſuite ſecrettement malgré ſa parole donnée à ſon maître.

Le roi, trompé dans ſes choix, dit qu'il avait cherché des amis, & qu'il n'avait trouvé que des intrigans. Cette connaiſſance malheureuſe des hommes, qu'on acquiert trop tard, lui faiſait dire auſſi: *Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens & un ingrat.*

Ni les plaiſirs, ni les embelliſſemens de maiſons roiales & de Paris, ni les ſoins de le police du roiaume, ne diſcontinuérent pendant la guerre de 1666.

Le roi danſa dans les ballets juſqu'en 1670. Il avait alors trente-deux ans. On joua devant lui à Saint-Germain, la tragédie de *Britannicus*; il fut frappé de ces vers:

Pour mérite premier, pour vertu ſinguliére,
Il excelle à trainèr un char dans la carriére.
A diſputer des prix indignes de ſes mains,
A ſe donner lui-même en ſpectacle aux Romains.

Dès-lors il ne danſa plus en public: & le poëte réforma le monarque. Son union avec madame de la Valiére ſubſiſtait toûjours, malgré les infidélités fréquentes qu'il lui faiſait. Ces infidélités lui coûtaient peu

peu de ſoins. Il ne trouvait guères de femmes qui lui réſiſtaſſent ; & revenait toûjours à celle, qui par la douceur & par la bonté de ſon caractére, par un amour vrai & même par les chaînes de l'habitude, l'avait ſubjugué ſans art. Mais dès l'an 1669, elle s'apperçut que madame de Monteſpan prenait de l'aſcendant ; elle combattit avec ſa douceur ordinaire ; elle ſupporta le chagrin d'être témoin long-tems du triomphe de ſa rivale, & ſans presque ſe plaindre; elle ſe crut encor heureuſe dans ſa douleur, d'être conſiderée du roi qu'elle aimait toûjours, & de le voir ſans en être aimée.

Enfin, en 1675 elle embraſſa la reſſource des ames tendres, auſquelles il faut des ſentimens profonds qui les ſubjuguent. Elle crut que Dieu ſeul pouvait ſuccéder dans ſon cœur à ſon amant. Sa converſion fut auſſi célébre que ſa tendreſſe. Elle ſe fit Carmélite à Paris, & perſévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nuds, jeuner rigoureuſement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnuë ; tout cela ne rebuta point la délicateſſe d'une femme accoûtumée à tant de gloire, de molleſſe & de plaiſirs. Elle vécut dans ces auſtérités depuis 1675 juſqu'en 1710, ſous le nom de ſœur Louiſe de la Miſéricorde. Un roi, qui punirait ainſi la perſonne la plus coupable, ſerait un tyran ; & c'eſt ainſi que tant de femmes ſe ſont punies d'avoir aimé. Il n'y a preſque point d'éxemples de politiques qui aïent pris ce parti rigoureux. Les crimes de la politique ſembleraient cependant éxiger plus d'expiations que les faibleſſes de l'amour ; maix ceux qui gouvernent les ames, n'ont guères d'empire que ſur les faibles.

On ſait que quand on annonça à ſœur Louiſe de la Miſéricorde la mort du duc de Vermandois qu'elle avait eû du roi, elle dit ; *Je dois pleurer ſa naiſſance encor plus que ſa mort*. Il lui reſta une fille, qui fut de tous les enfans du roi la plus reſſemblante à ſon pére, & qui épouſa le prince Armand de Conti petit-neveu du grand Condé.

Cependant la marquiſe de Monteſpan jouiſſait de ſa faveur, avec autant d'éclat & d'empire que madame de la Valiére avait eû de modeſtie.

Tandis que madame de la Valiére & madame de Monteſpan ſe diſputaient encor la premiére place dans le cœur du roi, toute la cour était occupée d'intrigues d'amour. Louvois même était ſenſible. Parmi pluſieurs maîtreſſes qu'eut ce miniſtre, dont le caractére dur ſemblait ſi peu fait pour l'amour, il y eut une madame du Frénoi, femme d'un de ſes commis, pour laquelle il eut depuis

le

le crédit de faire érigèr une charge chez la reine : on la fit dame du lit : elle eut les grandes entrées. Le roi, en favoriſant ainſi juſqu'aux goûts de ſes miniſtres, voulait juſtifier les ſiens.

C'eſt un grand éxemple du pouvoir des préjugés & de la coûtume, qu'il fût permis à toutes les femmes mariées d'avoir des amans, & qu'il ne le fût pas à la petite-fille de Henri quatre, d'avoir un mari. Mademoiſelle, après avoir refuſé tant de ſouverains, après avoir eû l'eſpérance d'épouſer Louis XIV, voulut faire à quarante-trois ans la fortune d'un gentilhomme. Elle obtint la permiſſion d'épouſer Peguilin du nom de Caumont, comte de Lauſun, capitaine d'une des deux compagnies des cent gentilshommes au Bec-de-corbin qui ne ſubſiſtent plus, & pour qui le roi avait créé la charge de colonel-général des dragons. Il y avait cent éxemples de princeſſes, qui avaient épouſé des gentilhommes : les empereurs Romains donnaient leurs filles à des ſénateurs : les filles des ſouverains de l'Aſie, plus puiſſans & plus deſpotiques qu'un roi de France, n'épouſent jamais que des eſclaves de leurs péres.

Mademoiſelle donnait tous ſes biens, eſtimés vingt-millions, au comte de Lauſun ; quatre duchez, la ſouveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans qu'on nomme le Luxembourg. Elle ne ſe réſervait rien, abandonnée toute entiére à l'idée flatteuſe de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune, qu'aucun roi n'en a fait à aucun ſujet. Le contrat était dreſſé. Lauſun fut un jour duc de Montpenſier. Il ne manquait plus que la ſignature. Tout était prêt, lorſque le roi, aſſailli par les repréſentations des princes, des miniſtres, des ennemis d'un homme trop heureux, retira ſa parole & défendit cette alliance. Il avait écrit aux cours étrangéres pour annoncer le mariage ; il écrivit la rupture. On le blâma de l'avoir permis ; on le blâma de l'avoir défendu. Il pleura de rendre mademoiſelle malheureuſe. Mais ce même prince, qui s'était attendri en lui manquant de parole, fit enfermer Lauſun, en Novembre 1670, au château de Pignerol, pour avoir épouſé en ſecret la princeſſe, qu'il lui avait permis quelques mois auparavant d'épouſer en public. Il fut enfermé dix années entiéres. Il y a plus d'un roiaume, où un monarque n'a pas cette puiſſance : ceux qui l'ont, ſont plus chéris quand ils n'en font pas d'uſage. Le citoien, qui n'offenſe point les loix de l'état, doit-il être puni ſi ſévérement par celui qui repréſente l'état ? n'y a-t-il pas une très

grande

grande différence entre déplaire à ſon ſouverain, & trahir ſon ſouverain ? un roi doit-il traiter un homme plus durement que la loi le traiterait ?

Ceux qui ont écrit * que madame de Monteſpan, après avoir empêché le mariage, irritée contre le comte de Lauſun qui éclatait en reproches violens, éxigea de Louis XIV cette vangeance, ont fait bien plus de tort à ce monarque. Il y aurait eû à la fois de la tyrannie & de la puſillanimité, à ſacrifier à la colére d'une femme, un brave homme, un favori, qui privé par lui de la plus grande fortune, n'aurait fait d'autre faute que de s'être trop plaint de madame de Monteſpan. Qu'on pardonne ces réfléxions : les droits de l'humanité les arrachent. Mais en méme tems l'équité veut que Louis XIV, n'aient fait dans tout ſon régne aucune action de cette nature, on ne l'accuſe pas d'une injuſtice ſi cruelle. C'eſt bien aſſez qu'il ait puni avec tant de ſévérité, un mariage clandeſtin, une liaiſon innocente, qu'il eût mieux fait d'ignorer. Retirer ſa faveur était très juſte. La priſon était bien cruelle.

Ceux qui ont douté de ce mariage ſecret, n'ont qu'à lire attentivement les mémoires de mademoiſelle. Ces mémoires apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même princeſſe, qui s'était plaint ſi amérement au roi de la rupture de ſon mariage, n'oſa ſe plaindre de la priſon de ſon mari. Elle avouë qu'on la croiait mariée ; elle ne dit point qu'elle ne l'était pas : & quand il n'y aurait que ces paroles : *Je ne peux ni ne dois changer pour lui :* elles ſeraient déciſives.

Lanſun & Fouquet furent étonnés de rencontrer dans la même priſon ; mais Fouquet ſurtout, qui dans ſa gloire & dans ſa puiſſance avait vu de loin Péguilin dans la foule comme un gentilhomme de province ſans fortune, le crut fou, quand celui-ci lui conta qu'il avait été le favori du roi, & qu'il avait eû la permiſſion d'épouſer la petite-fille de Henri IV, avec tous les biens & les tîtres de la maiſon de Montpenſier.

Après avoir langui dix ans en priſon, il en ſortit enfin. Mais ce ne fut qu'après que madame de Monteſpan eut engagé mademoi-

*L'origine de cette imputation, qu'on trouve dans tant d'hiſtoriens, vient du *Segraiſiana* C'eſt un recueil poſthume de quelques converſations de Ségrais, preſque toutes falſifiées. Il eſt plein de contradictions ; & l'on ſait qu'aucun de ces *ana* ne mérite de créance.

ſelle à donner la ſouveraineté de Dombes & le comté d'Eu, au duc du Maine encor enfant, qui les poſſéda après la mort de cette princeſſe. Elle ne fit cette donation, que dans l'eſpérance que monſieur de Lauſun ſerait reconnu pour ſon époux ; elle ſe trompa : le roi lui permit ſeulement de donnèr à ce mari ſecret & infortuné les terres de Saint-Fargeau & de Thiers, avec d'autres revenus conſidérables que Lauſun ne trouva pas ſuffiſans. Elle fut réduite à être ſecrettement ſa femme & à n'en être pas bien traitée en public. Malheureuſe à la cour, malheureuſe chez elle, ordinaire effet des paſſions ; elle mourut en 1693. *

Pour le comte Lauſun, il paſſa enſuite en Angleterre en 1688. Toûjours deſtiné aux aventures extraordinaires, il conduiſit en France la reine épouſe de Jacques ſecond, & ſon fils au Berceau. Il fut fait duc. Il commanda en Irlande avec plus de réputation attachée à ſes aventures, que de conſidération perſonelle. Nous l'avons vu mourir fort âgé, & oublié comme il arrive à tous ceux qui n'ont eû que de grands événemens ſans avoir fait de grandes choſes.

Cependant madame de Monteſpan était tout puiſſante dès le commencement des intrigues dont on vient de parler.

Athénaïs de Mortemar femme du marquis de Montespan, ſa ſœur aînée la marquiſe de Thiange, & ſa cadette pour qui elle obtint l'abbaïe de Fontévraud, étaient les plus belles femmes de leur tems; & toutes trois joignaient à cet avantage, des agrémens ſinguliers dans l'eſprit. Le duc de Vivonne leur frére, maréchal de France, était auſſi un des hommes de la cour, qui avait le plus de goût & de lecture. C'était lui à qui le roi diſait un jour : *Mais à quoi ſert de lire ?* Le duc de Vivonne répondit : " La lecture fait „ à l'eſprit, ce que vous perdrix font à mes jouës." C'eſt qu'il avait de l'embonpoint & de belles couleurs.

Ces quatre perſonnes plaiſaient univerſellement par un tour ſingulier de converſation mélé de plaiſanterie, de naïveté & de fineſſe, qu'on appellait l'eſprit des Mortemar. Elles écrivaient toutes avec une legéreté & une grace particuliére. On voit par-là combien eſt ridicule ce conte que j'ai entendu encor renouveler, que madame

* On a imprimé à la fin des ſes mémoires, une hiſtoire des amours de mademoiſelle & de monſieur de Lauſun. C'eſt l'ouvrage de quelque valet de chambre. On y a joint des vers, dignes de l'hiſtoire & de toutes les inepties qu'on était en poſſeſſion d'imprimèr en Hollande.

madame de Monteſpan était obligée de faire écrire ſes lettres au roi par madame Scarron ; & que c'eſt là ce qui en fit ſa rivale, & ſa rivale heureuſe.

Madame Scarron, depuis madame de Maintenon, avait à la vérité plus de lumiéres acquiſes par la lecture ; ſa converſation était plus douce, plus inſinuante. Il y a des lettres d'elle, écrites d'une élégance qui étonne. Mais madame de Monteſpan n'avait beſoin d'emprunter l'eſprit de perſonne ; & elle fut long-tems favorite avant que madame de Maintenon lui fût préſentée.

Le triomphe de madame de Monteſpan éclata au voiage que le roi fit en Flandre en 1670. La ruine des Hollandais fut préparée dans ce voiage, au milieu des plaiſirs. Ce fut une fête continuelle dans l'appareil le plus pompeux.

Le roi, qui fit tous ſes voiages de guerre à cheval, fit celui-ci pour la premiére fois dans un caroſſe à glaces. Les chaiſes de poſte n'étaient point encor inventées. La reine, *madame* ſa belle-ſœur, la marquiſe de Monteſpan, étaient dans cet équipage ſuperbe, ſuivi de beaucoup d'autres ; & quand madame de Monteſpan allait ſeule, elle avait quatre gardes du corps aux portiéres de ſon caroſſe. Le dauphin arriva enſuite avec ſa cour, mademoiſelle avec la ſienne : c'était avant la fatale aventure de ſon mariage : elle partageait en paix tous ces triomphes, & voiait avec complaiſance ſon amant favori du roi, à la tête de ſa compagnie des gardes. On faiſait porter dans les villes où l'on couchait, les plus beaux meubles de la couronne. On trouvait dans chaque ville un bal maſqué ou paré, ou des fex artifice. Toute la maiſon de guerre accompagnait le roi, & toute la maiſon de ſervice précédait ou ſuivait. Les tables étaient tenuës comme à Saint-Germain. La cour viſita dans cette pompe toutes les villes conquiſes. Les principales dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence. Le roi les invitait à ſa table ; il leur faiſait des préſens pleins de galanterie. Tous les officiers des troupes en garniſon recevaient des gratifications. Il en coûta pluſieurs fois quinze-cent louis d'or par jour en libéralités.

Tous les honneurs, tous les hommages, étaient pour madame de Monteſpan, excepté ce que le devoir donnait à la reine. Cependant cette dame n'était pas du ſecret. Le roi ſavait diſtinguer les affaires d'état, des plaiſirs.

Madame, ſeule chargée de l'union des deux rois & de la deſtruction de la Hollande, s'embarqua à Dunkerque ſur la flote du roi d'Angleterre, Charles ſecond ſon frére, avec une partie de la cour de France. Elle menait avec elle mademoiſelle de Kerowal, depuis ducheſſe de Portſmouth, dont la beauté égalait celle de madame de Monteſpan. Elle fut depuis en Angleterre, ce que madame de Monteſpan était en France, mais avec plus de crédit. Le roi Charles fut gouverné par elle, jusqu'au dernier moment de ſa vie ; & quoique ſouvent infidéle, il fut toûjours maîtriſé. Jamais femme n'a conſervé plus long-tems ſa beauté ; nous lui avons vu à l'âge de près de ſoixante & dix ans, une figure encor noble & agréable, que les années n'avaient point flétrie.

Madame alla voir ſon frére à Cantorbéri, & revint avec la gloire du ſuccès. Elle en jouiſſait, lorſqu'une mort ſubite & douloureuſe l'enleva à l'âge de vingt-ſix ans, le 30 Juin 1672. La cour fut dans une douleur & dans une conſternation que le genre de mort augmentait. Cette princeſſe s'était cru empoiſonnée. L'ambaſſadeur d'Angleterre, Montaigu, en était perſuadé ; la cour n'en doutait pas ; & toute l'Europe le diſait. Un des anciens domeſtiques de la maiſon de ſon mari, m'a nommé celui, qui (ſelon lui) donna le poiſon. " Cet homme, me diſait-il, qui n'était pas riche, „ ſe retira immédiatement après en Normandie, où il acheta une „ terre dans laquelle il vécut long-tems avec opulence. Ce poiſon „ (ajoutait-il) était de la poudre de diamant miſe au lieu de ſucre „ dans des fraiſes." La cour & la ville penſérent que madame avait été empoiſonnée dans un verre d'eau de chicorée, après lequel elle éprouva d'horribles douleurs, & bientôt les convulſions de la mort. Mais la malignité humaine & l'amour de l'extraordinaire furent les ſeules raiſons de cette perſuaſion générale. Le verre d'eau ne pouvait être empoiſonné, puisque madame de la Faïette & une autre perſonne burent le reſte ſans reſſentir la plus legére incommodité. La poudre de diamant n'eſt pas plus un venin, que la poudre de corail. Il y avait long-tems que madame était malade d'un abſcès qui ſe formait dans le foie. Elle était très malſaine, & même avait accouché d'un enfant abſolument pourri. Son mari, trop ſoupçonné dans l'Europe, ne fut ni avant ni après cet événement accuſé d'aucune action qui eût de la noirceur : & on trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime.

Le

Le genre humain ſerait trop malheureux, s'il était auſſi commun de commettre des choſes atroces, que de les croire.

On prétendit, que le chevalier de Lorraine favori de monſieur, pour ſe vanger d'un éxil & d'une priſon que ſa conduite coupable auprès de madame lui avait attiré, s'était porté à cette horrible vangéance. On ne fait pas attention, que le chevalier de Lorraine était alors à Rome, & qu'il eſt bien difficile à un chevalier de Malthe de vingt ans, qui eſt à Rome, d'achéter à Paris la mort d'une grande princeſſe.

Il n'eſt que trop vrai, qu'une faibleſſe & une indiſcrétion du vicomte de Turenne avaient été la premiére cauſe de toutes ces rumeurs odieuſes, qu'on ſe plaît encor à réveiller. Il était à ſoixante ans l'amant de madame de Coatquen & ſa dupe, comme il l'avait été de madame de Longueville. Il révéla à cette dame le ſecret de l'état, qu'on cachait au frére du roi. Madame de Coatquen, qui aimait le chevalier de Lorraine, le dit à ſon amant : celui-ci en avertit monſieur. L'intérieur de la maiſon de ce prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amèr les reproches & les jalouſies. Ces troubles éclatérent avant le voiage de madame. L'amertume redoubla à ſon retour. Les emportemens de monſieur, les querelles de ſes favoris avec les amis de madame, remplirent la maiſon de confuſion & de douleur. Madame, quelque tems avant ſa mort, reprochait avec des plaintes douces & attendriſſantes, à la marquiſe de Coatquen, les malheurs dont elle était cauſe. Cette dame, à genoux auprès de ſon lit & arroſant ſes mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de Venceſlas :

J'allais . . . j'étais . . . l'amour a ſur moi tant d'empire ;
Je m'égare, madame, & ne puis que vous dire . . .

Le chevalier de Lorraine, auteur de ces diſſenſions, fut d'abord envoié par le roi à Pierre-enciſe ; le comte de Marſan de la maiſon de Lorraine, & le marquis depuis maréchal de Villeroi, furent éxilés. Enfin on regarda comme la ſuite coupable de ces démélés, la mort naturelle de cette malheureuſe princeſſe.

Ce qui confirma le public dans le ſoupçon de poiſon, c'eſt que vers ce tems on commença à connaître ce crime en France. On n'avait point emploié cette vangeance les lâches dans des horreurs

de

de la guerre civile. Ce crime, par une fatalité ſinguliére, infecta la France dans la tems de la gloire & des plaiſirs qui adouciſſaient les mœurs, ainſi qu'il ſe gliſſa dans l'ancienne Rome aux plus beaux jours de la république.

Deux Italiens, dont l'un ſe nommait Exili, travaillérent longtems avec un apoticaire Allemand nommé Glaſèr, à chercher ce qu'on appelle *la Pierre philoſophale.* Les deux Italiens y perdirent le peu qu'ils avaient, & voulurent par le crime réparer le tort de leur folie. Ils vendirent ſecrettement des poiſons. La confeſſion, le plus grand frein de la méchanceté humaine, mais dont on abuſe en croiant pouvoir faire des crimes qu'on croit pouvoir expier ; la confeſſion, dis-je, fit connaître au grand-pénitencier deParis, que quelques perſonnes étaient mortes empoiſonnées. Il en donna avis au gouvernement. Les deux Italiens ſoupçonnés furent mis à la Baſtille : l'un des deux y mourut. Exili y reſta ſans être convaincu ; & du fond de ſa priſon, il répandit dans Paris ces funeſtes ſecrets, qui coûtérent la vie au lieutenant-civil d'Aubrai & à ſa famille, & qui firent en fin ériger la chambre des poiſons, qu'on nomma *la chambre ardente.*

L'amour fut la premiére ſource de ces horribles aventures. Le marquis de Brinvilliers, gendre du lieutenant-civil d'Aubrai, logea chez lui Sainte-Croix, * capitaine de ſon régiment, d'une trop belle figure. Sa femme lui en fit craindre les conſéquences. Le mari s'obſtina à faire demeurer ce jeune homme avec ſa femme, jeune, belle & ſenſible. Ce qui devait arriver, arriva : ils s'aimérent. Le lieutenant-civil, pére de la marquiſe, fut aſſez ſévére & aſſez imprudent, pour ſollicitèr une lettre de cachet, & pour faire envoièr à la Baſtille le capitaine, qu'il ne fallait envoier qu'à ſon régiment. Sainte-Croix fut mis malheureuſement dans la chambre où était Exili. Cet Italien lui apprit à ſe vanger. On en ſait les ſuites qui font frémir. La marquiſe n'attenta point à la vie de ſon mari, qui avait eû de l'indulgence pour un amour dont lui-même était la cauſe ; mais la fureur de la vangeance la porta à empoiſonner ſon pére, ſes deux fréres & ſa ſœur. Au milieu de tant de crimes, elle avait de la religion : elle allait ſouvent à confeſſe : & même, lorſqu'on l'arrêta dans Liége, on trouva une confeſſion géné-

rale

* L'hiſtoire de Louis XIV, ſous le nom de la Martiniére, le nomme l'abbé de la Croix. Cette hiſtoire, fautive en tout, confond les noms, les dates & les événemens.

rale écrite de ſa main, qui ſervit non pas de preuve contre elle, mais de préſomption. Il eſt faux, qu'elle eût eſſaïe ſes poiſons dans les hôpitaux, comme le diſait le peuple, & comme il eſt écrit dans les *Cauſes célébres*, ouvrage d'un avocat ſans cauſe, & fait pour le peuple. Mais il eſt vrai qu'elle eut, ainſi que Sainte-Croix, des liaiſons ſecrettes avec des perſonnes accuſées depuis des mêmes crimes. Elle fut brûlée en 1679, après avoir eû la tête tranchée. Mais depuis 1670, qu'Exili avait commencé à faire des poiſons juſqu'en 1680, ce crime infecta Paris. On ne peut diſſimuler, que Pennautier le receveur-général du clergé, ami de cette femme, fut accuſé quelque tems après d'avoir mis ſes ſecrets en uſage; & qu'il lui en coûta la moitié de ſon bien pour ſupprimer les preuves.

La Voiſin, la Vigoureux, un prêtre nommé le Sage, & d'autres, trafiquérent des ſecrets d'Exili, ſous prétexte d'amuſer les ames curieuſes & faibles par des prédictions & par des apparitions d'eſprits. On crut le crime plus répandu qu'il n'était en effet. La chambre ardente fut établie à l'arſenal près de la Baſtille en 1680. Les plus grands ſeigneurs y furent cités: entre autres, deux niéces du cardinal Mazarin, la ducheſſe de Bouillon, & la comteſſe de Soiſſons mére du prince Eugéne. Elles ne furent point décrétées de priſe de corps, comme le dit l'hiſtoire de Réboulet. Il ne ſe trompe pas moins en diſant, que la ducheſſe de Bouillon parut devant les juges avec tant d'amis, qu'elle n'avait rien à craindre, quand même elle eût été coupable. Quels amis dans ce tems-là euſſent pu ſouſtraire quelqu'un à la juſtice? la ducheſſe de Bouillon ne fut accuſée que d'avoir eû des curioſités ridicules. On imputait des choſes plus ſérieuſes à la comteſſe de Soiſſons, qui ſe retira à Bruxelles. Le maréchal de Luxembourg fut mis à la Baſtille, & ſubit un long interrogatoire, après lequel il reſta encor quatorze mois en priſon. On peut juger quelles rumeurs affreuſes toutes ces accuſations excitaient dans Paris Le ſupplice du feu, dont la Voiſin & ſes complices furent punis, mirent fin aux recherches & aux crimes. Cette abomination ne fut que le partage de quelques particuliers, & ne corrompit point les mœurs douces de la nation; mais elle laiſſa dans les eſprits un penchant funeſte à ſoupçonner des morts naturelles, d'avoir été violentes.

Ce qu'on avait cru de la deſtinée malheureuſe de madame Henriette d'Angleterre, on le crut enſuite de ſa fille Marie-Louiſe, qu'on maria en 1679 au roi d'Eſpagne Charles ſecond. Cette jeune princeſſe partit à regret pour Madrid. Mademoiſelle avait ſouvent dit à monſieur, frére du roi : *Ne menez pas ſi ſouvent votre fille à la cour ; elle ſera trop malheureuſe ailleurs.* Cette jeune princeſſe voulait épouſer monſeigneur. *Je vous fais reine d'Eſpagne*, lui dit le roi, *que pourrais-je de plus pour ma fille ?* " Ah ! répondit-elle, vous pourriez plus pour votre niéce." Elle fut enlevée au monde en 1689, au même âge que ſa mére. Il paſſa pour conſtant, que le conſeil Aûtrichien de Charles ſecond voulait ſe défaire d'elle, parce qu'elle aimait ſon païs, & qu'elle pouvait empécher le roi ſon mari de ſe déclarer pour les alliés contre la France. On lui envoia même de Verſailles de ce qu'on croit du contrepoiſon, précaution très incertaine, puiſque ce qui peut guérir une eſpéce de mal peut envenimer l'autre, & qu'il n'y a point d'antidote général. Le contrepoiſon prétendu arriva après ſa mort. Ceux qui ont lû les mémoires compilés par le marquis de Dangeau, trouveront que le roi dit en ſoupant : " La reine d'Eſpagne eſt „ morte empoiſonnée dans une tourte d'anguille : la comteſſe de „ Pernits, les camériſtes Zapata & Nina, qui en ont mangé après „ elle, ſont mortes du même poiſon.

Après avoir lû cette étrange anecdote dans ces mémoires manuſcrits, qu'on dit faits avec ſoin par un courtiſan, qui n'avait preſque point quitté Louis XIV pendant quarante ans ; je ne laiſſai pas d'être encor en doute : je m'informai à d'anciens domeſtiques du roi, s'il était vrai que ce monarque, toûjours retenu dans ſes diſcours, eût jamais prononcé des paroles ſi imprudentes. Ils m'aſſûrérent tous, que rien n'était plus faux. Je demandai à des perſonnes conſidérables qui arrivaient d'Eſpagne, s'il était vrai que ces trois perſonnes fuſſent mortes avec la reine ; elles me donnérent des atteſtations, que toutes trois avaient ſurvécu longtems à leur maîtreſſe. Enfin je ſus que ces mémoires du marquis de Dangeau, qu'on regarde comme un monument précieux, n'étaient que *des nouvelles à la main*, écrites tous les jours par un de ſes domeſtiques ; & je puis répondre qu'on s'en apperçoit aſſez au ſtile, aux inutilités & aux fauſſetés dont ce recueil eſt rempli. Après toutes ces idées funeſtes, où la mort de Henriette d'Angleterre

terre nous a conduits, il faut revenir aux événemens de la cour qui ſuivirent ſa perte.

La princeſſe Palatine lui ſuccéda un an après, & fut mére du duc d'Orléans, régent du roiaume. Il fallut qu'elle renonçât au Calviniſme pour épouſer monſieur ; mais elle conſerva toûjours pour ſon ancienne religion, un reſpect ſecret qu'il eſt difficile de ſecouer, quand l'enfance l'a imprimé dans le cœur.

L'avanture infortunée d'une fille d'honneur de la reine en 1673, donna lieu à un nouvel établiſſement. Ce malheur eſt connu par le ſonnet de l'Avorton, dont les vers ont été tant cités :

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait pas un crime à ſon tour,
Funeſte ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeſte victime . . . &c.

Les dangers, attachés à l'état de fille dans une cour galante & voluptueuſe, déterminérent à ſubſtituèr aux douze filles d'honneur qui embeliſſaient la cour de la reine, douze dames du palais ; & depuis la maiſon des reines fut ainſi compoſée. Cet établiſſement rendait la cour plus nombreuſe & plus magnifique, en y fixant les maris & les parens de ces dames, ce qui augmentait la ſociété & répandait plus d'opulence.

La princeſſe de Baviére, épouſe de monſeigneur, adjoûta dans les commencemens, de l'éclat & de la vivacité à cette cour. La marquiſe de Monteſpan attirait toûjours l'attention principale : mais enfin elle ceſſait de plaire : & les importemens altiers de ſa douleur ne ramenaient pas un cœur qui s'éloignait. Cependant elle tenait toûjours à la cour par une grande charge, étant ſurintendante de la maiſon de la reine ; & au roi, par ſes enfans, par l'habitude & par ſon aſcendant.

On lui conſervait tout l'extérieur de la conſidération & de l'amitié, qui ne la conſolait pas ; & le roi, affligé de lui cauſer des chagrins violens & entraîné par d'autres goûts, trouvait déja dans la converſation de madame de Maintenon, une douceur qu'il ne goûtait plus auprès de ſon ancienne maîtreſſe. Il ſe ſentait à la fois partagé, entre madame de Monteſpan qu'il ne pouvait quitter, mademoiſelle de Fontagne qu'il aimait, & madame de Maintenon

de qui l'entretien devenait néceſſaire à ſon ame tourmentée. Ce trois rivales de faveur tenaient toute la cour en ſuſpens. Il paraît aſſez honorable pour Louis XIV, qu'aucune de ces intrigues n'influât ſur les affaires générales, & que l'amour, qui troublait la cour, n'ait jamais mis le moindre trouble dans le gouvernement. Rien ne prouve mieux, ce me ſemble, que Louis XIV avait une ame auſſi grande que ſenſible.

Je croirais même que ces intrigues de cour, étrangéres à l'état, ne devraient point entrer dans l'hiſtoire, ſi le nom de Louis XIV ne rendait tout intéreſſant ; & ſi le voile de ces miſtéres n'avait été levé par tant d'hiſtoriens, qui pour la plus part les ont défigurés.

CHAPITRE VINGT-SIXIÉME.

Suite des particularités & anecdotes.

MADAME de Fontagne, devint groſſe en 1680. On la fit ducheſſe. Elle ne jouit pas long-tems de ſa fortune : elle mourut un an après, des ſuites de ſa couche ; & le fils qu'elle avait eû du roi, ne ſurvécut pas à ſa mére.

La marquiſe de Monteſpan, n'aiant plus de rivale déclarée n'en poſſeda pas plus un cœur fatigué d'elle & de ſes murmures. Quand les hommes ne ſont plus dans leur jeuneſſe, ils ont preſque tous beſoin de la ſociété d'une femme complaiſante. Le poids des affaires rend ſurtout cette conſolation néceſſaire. La nouvelle favorite, madame de Maintenon, qui ſentait le pouvoir ſecret qu'elle acquérait tous les jours, ſe conduiſait avec cet art, qui eſt ſi naturel aux femmes & qui ne déplaît pas aux hommes.

Elle écrivait un jour à madame de Frontenac ſa couſine, en qui

qui elle avait une entiére confiance : " Je le renvoie toûjours „ affligé & jamais déſeſpéré." Dans ce tems, où ſa faveur croiſſait & où madame de Monteſpan touchait à ſa chûte, ces deux rivales ſe voiaient tous les jours, tantôt avec une aigreur ſecrette, tantôt avec une confiance paſſagére, que la néceſſité de ſe parler & la laſſitude de la contrainte mettaient quelquefois dans leurs entretiens. Elles convinrent de faire, chaucune de leur côté, des mémoires de tout ce qui ſe paſſait à la cour. L'ouvrage ne fut pas pouſſé fort loin. Madame de Monteſpan ſe plaiſait à lire quelque choſe de ces mémoires à ſes amis, dans les derniéres années de ſa vie. La dévotion, qui ſe mélait à toutes ces intrigues ſecrettes, affermiſſait encor la faveur de madame de Maintenon, & éloignait madame de Monteſpan. Le roi ſe reprochait ſon attachement pour une femme mariée, & ſentait ſurtout ce ſcrupule, depuis qu'il ne ſentait plus d'amour. Cette ſituation embaraſſante ſubſiſta juſqu'en 1685, année mémorable par la révocation de l'édit de Nantes. On voiait alors des ſcénes bien différentes : d'un côté, le déſeſpoir & la ſuite d'une partie de la nation ; de l'autre, de nouvelles fêtes à Verſailles, Trianon & Marli bâtis, la nature forcée dans tous ces lieux de délices, & des jardins où l'art était épuiſé. Le mariage du petit-fils du grand Condé, & de mademoiſelle de Nantes fille du roi & de madame de Monteſpan, fut le dernier triomphe de cette maîtreſſe, qui commençait à ſe retirer de la cour.

Le roi maria depuis deux enfans qu'il avait eûs d'elle, mademoiſelle de Blois avec le duc de Chartres que nous avons vu régent du roiaume, & le duc du Maine à Louiſe Bénédicte de Bourbon petite-fille du grand Condé & ſœur de monſieur le duc, princeſſe célébre par ſon eſprit & par le goût des arts. Ceux qui ont ſeulement approché du palais roial & de ſceaux, ſavent combien ſont faux tous les bruits populaires, recueilles dans tant d'hiſtoires concernant ces mariages. Il y a plus de vingt volumes, dans leſquels vous verrez que la maiſon d'Orléans & la maiſon de Condé s'indignérent de ces propoſitions ; vous lirez que la princeſſe mére du duc de Chartres menaça ſon fils ; vous lirez même qu'elle le frapa. Les anecdotes de la conſtitution rapportent ſerieuſement, que le roi s'étant ſervi de l'abbé du Bois ſous-précepteur du duc de Chartres, pour faire réuſſir la négociation, cet abbé n'en vint à

bout qu'avec peine, & qu'il demanda pour récompenſe le chapeau de cardinal. Tout ce qui regarde la cour eſt écrit ainſi dans beaucoup d'hiſtoires.

Avant la célébration du mariage de monſieur le duc avec mademoiſelle de Nantes, la marquis de Seignelai, à cette occaſion, donna au roi une fête digne de ce monarque, dans les jardins de ſceaux plantés par *Le notre* avec autant de goût que ceux de Verſailles. On y éxécuta l'idylle de *la paix*, compoſée par Racine. Il y eut dans Verſailles un nouveau carrouſel ; & après le mariage, le roi étala une magnificence ſinguliére, dont le cardinal Mazarin avait donné la premiére idée en 1656. On établit dans le ſalon de Marli quatre boutiques, remplies de ce que l'induſtrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche & de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations ſuperbes, qui repréſentaient les quatre ſaiſons de l'année. Madame de Monteſpan en tenait une avec monſeigneur. Sa rivale en tenait une autre avec le duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur ; monſieur le duc avec madame de Thiange ; & madame la ducheſſe, à qui la bienſéance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme à cauſe de ſa grande jeuneſſe, était avec la ducheſſe de Chévreuſe. Les dames & les hommes nommés du voiage tiraient au ſort les bijoux dont ces boutiques étaient garnies. Ainſi le roi fit des préſens à toute la cour, d'une maniére digne de lui. La lotterie du cardinal Mazarin fut moins ingénieuſe & moins brillante. Ces lotteries avaient été miſes en uſage autrefois par les empereur Romains ; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Après le mariage de ſa fille, madame de Monteſpan ne raparut plus à la cour. Elle vécut à Paris avec beaucoup de dignité. Elle avait un grand revenu, mais viager ; & le roi lui fit païer toûjours une penſion de mille louis d'or par mois. Elle allait prendre tous les ans les eaux à Bourbon, & y mariait des filles du Voiſinage qu'elle dotait. Elle n'était plus dans l'âge où l'imagination frapée par de vives impreſſions, envoie aux Carmélites. Elle mourut à Bourbon en 1707.

L'année même du mariage de mademoiſelle de Nantes avec monſieur le duc, mourut à Chantilli le prince de Condé à l'âge de ſoixante-

ante-ſix ans, d'une maladie qui empira par l'effort qu'il fit d'aller voir madame la ducheſſe, qui avait la petite vérole. On peut juger par cet empreſſement qui lui coûta la vie, s'il avait eû de la répugnance au mariage de ſon petit-fils, avec cette fille du roi & de madame de Monteſpan, comme l'ont écrit tous ces gazetiers de Menſonges, dont la Hollande était alors infectée. On trouve encor dans une hiſtoire du prince de Condé, ſortie de ces mêmes bureaux d'ignorance & d'impoſture, que le roi ſe plaiſait en toute occaſion à mortifier ce prince ; & qu'au mariage de la princeſſe de Conti fille de madame de la Valiére, le ſecretaire d'état *lui refuſa le tître de haut & puiſſant ſeigneur*, comme ſi ce tître était celui qu'on donne aux princes du ſang. L'écrivain, qui a compoſé l'hiſtoire de Louis XIV dans Avignon en partie ſur ces malheureux mémoires, pouvait-il aſſez ignorer le monde & les uſages de notre cour, pour rapporter des fauſſetés pareilles ?

Cependant, après le mariage de madame la ducheſſe, après l'éclipſe totale de la mére, madame de Maintenon victorieuſe prit un tel aſcendant, & inſpira à Louis XIV tant de tendreſſe & de ſcrupules, que le roi, par le conſeil du pére de la Chaiſe, l'épouſa ſecrettement en 1686, dans une petite chapelle qui était au bout de l'aparteſment occupé depuis par le duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat aucune ſtipulation. L'archévêque de Paris, Harlai de Chamvalon, leur donna la bénédiction ; le confeſſeur y aſſiſta ; Montchevreuil & Bontems premier valet de chambre y furent comme témoins. Il n'eſt plus permis de ſupprimer ce fait, rapporté dans tous les auteurs, qui d'ailleurs ſe ſont trompés ſur les noms, ſur le lieu & ſur les dates. Louis XIV était alors dans ſa quarante-huitiéme année, & la perſonne qu'il épouſait, dans ſa cinquante-deuxiéme. Ce prince, comblé de gloire, voulait mélèr aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée. Ce mariage ne l'engageait à rien d'indigne de ſon rang. Il fut toûjours problématique à la cour, ſi madame de Maintenon était mariée. On reſpectait en elle le choix du roi, ſans la traitèr en reine.

La deſtinée de cette dame paraît parmi nous fort étrange, quoique l'hiſtoire fourniſſe beaucoup d'éxemples de fortunes plus grandes & plus marquées, qui ont eû des commencemens plus petits. La marquiſe de Saint-Sebaſtien, que le roi de Sardaigne Victor-Amédée

Amédée épouſa, n'était pas au deſſus de madame de Maintenon ; & l'impératrice Catherine était fort au deſſous.

Elle était d'une très ancienne maiſon, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri quatre. Son pére, Conſtant d'Aubigné, aiant voulu faire un établiſſement à la Caroline & s'étant adreſſé aux Anglais, fut mis en priſon au château trompette, & en fut délivré par la fille du gouverneur nommé de Cardillac, gentilhomme Bourdelois. Conſtant d'Aubigné épouſa ſa Bienfaictrice en 1627, & la mena à la Caroline. De retour en France avec elle au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou par ordre de la cour. Ce fut dans cette priſon de Niort, que nâquit en 1635 Françoiſe d'Aubigné, deſtinée à éprouver toutes les rigueurs & toutes les faveurs de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laiſſée par la négligence d'un domeſtique ſur le rivage, prête à y être dévorée d'un ſerpent, ramenée Orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez madame de Neuillant, mére de la ducheſſe de Navailles ſa parente, elle fut trop heureuſe d'épouſer en 1651 Paul Scarron, qui logeait auprès d'elle dans la ruë d'Enfer. Scarron était d'une ancienne famille du parlement, illuſtrée par de grandes alliances ; mais le burleſque, dont il faiſait profeſſion, l'aviliſſait en le faiſant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour mademoiſelle d'Aubigné, d'épouſer cet homme diſgracié de la nature, impotent, & qui n'avait qu'un bien très médiocre. Elle fit avant ce mariage abjuration de la religion Calviniſte, qui était la ſienne comme celle de ſes ancêtres. Sa beauté & ſon eſprit la firent bientôt diſtinguer. Elle fut recherchée avec empreſſement de la meilleure compagnie de Paris ; & ce tems de ſa jeuneſſe fut ſans doute le plus heureux de ſa vie. Après la mort de ſon mari arrivée en 1660, elle fit long-tems ſollicitèr auprès du roi une petite penſion de quinze-cent livres, dont Scarron avait joui. Enfin au bout de quelques années, le roi lui en donna une de deux-mille, en lui diſant ; " Madame, je vous ai fait atten-
„ dre long-tems ; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir
„ ſeul ce mérite auprès de vous.

Ce fait m'a été conté par le cardinal de Fleury, qui ſe plaiſait à le rapporter ſouvent, parce qu'il diſait que Louis XIV lui avait fait le même compliment, en lui donnant l'évéché de Fréjus.

En

En 1671 la naiſſance du duc du Maine était encor un ſecret. Ce prince, âga d'un an, avait un pied difforme. Le premier médecin d'Aquin, qui était dans la confidence, jugea qu'il fallait envoier l'enfant aux eaux de Barége. On chercha une perſonne de confiance, qui pût ſe charger de ce dépôt. Le roi ſe ſouvint de madame Scarron. Monſieur de Louvois alla ſecrettement à Paris lui propoſer ce voiage. Elle eut ſoin depuis ce tems-là de l'éducation du duc du Maine, nommée à cet emploi par le roi, & non point par madame de Monteſpan, comme on l'a dit. Elle écrivait au roi directement ; ſes lettres plûrent beaucoup. Voilà l'origine de ſa fortune : ſon mérite fit tout le reſte. Le roi lui acheta la terre de Maintenon en 1679. Ce fut le ſeul bien-fonds quelle eut jamais.

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans ſon appartement qui était de plein-pied à celui du roi, elle ſe bornait à une ſociété de deux ou trois dames retirées comme elle ; encor les voiait-elle rarement. Le roi venait tous les jours chez elle après ſon dîner, avant & après le ſouper, & y demeurait jusqu'à minuit. Il y travaillait avec ſes miniſtres, pendant que madame de Maintenon s'occupait à la lecture, oà a quelque ouvrage des mains ; ne s'empreſſant jamais de parler d'affaires d'état, paraiſſant ſouvent les ignorer, rejettant bien loin tout ce qui avait la plus legére apparence d'intrigue & de cabale, beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, & ménageant ſon crédit en ne l'employant qu'avec une circonſpection extrême. Elle ne profita point de ſa place, pour faire tomber toutes les dignités & tous les grands emplois dans ſa famille. Son frére, le comte d'Aubigné ancien lieutenant-général, ne fut pas même maréchal de France. Un cordon bleu & quelques parts ſecrettes dans les fermes générales furent ſa ſeule fortune ; auſſi diſait-il au maréchal de Vivonne, frére de madame de Monteſpan, *Qu'il avait eû ſon bâton de maréchal en argent comptant*. Ce fut une fortune pour la fille de ce comte, d'épouſer le duc de Noailles, plustôt que pour le duc. Deux autres niéces de madame de Maintenon, l'une mariée au marquis de Caylus, l'autre au marquis de Villette, n'eurent preſque point de bien. Une penſion modique, donnée par Louis XIV, fut preſque la ſeule dot de madame de Caylus. Madame de Villette n'eut guères que des eſpérances. C'eſt elle qui épouſa en ſecondes nôces le vicomte

de

de Billingbrock, célébre par ſon miniſtére, ſa diſgrace & ſon éloquence. Elle m'a conté ſouvent, qu'elle avait reproché à ſa tante le peu qu'elle faiſait pour ſa famille, & qu'elle lui avait dit en colére : " Vous voulez jouir de votre modération, & que votre fa-" mille en ſoit la victime." Madame de Maintenon oubliait tout, quand elle craignait de choquer les ſentimens de Louis XIV. Elle n'oſa pas même ſoûtenir le cardinal Noailles contre le pére le Tellier. Elle avait beaucoup d'amitié pour Racine ; mais cette amitié ne fut pas aſſez courageuſe, pour le protéger contre un leger reſſentiment du roi. Un jour touchée de l'éloquence avec laquelle il lui avait parlé de la miſére du peuple en 1698, miſére toûjours éxagérée, mais qui fut portée réellement depuis juſqu'à une extrémité déplorable, elle engagea ſon ami à faire un mémoire, qui montrât le mal & le reméde. Le roi le lut : & en aiant témoigné du chagrin, elle eut la faibleſſe d'en nommer l'auteur & celle de ne le pas défendre. Racine, plus faible encor, fut pénétré d'une douleur qui le mit au tombeau.

Du même fond de caractére, dont elle était incapable de rendre ſervice, elle l'était auſſi de nuire. L'abbé de Choiſi rapporte, que le miniſtre Louvois s'était jetté aux pieds de Louis XIV, pour l'empécher d'épouſer la veuve Scarron. Si l'abbé de Choiſi ſavait ce fait, madame de Maintenon en était inſtruite ; & non ſeulemeut elle pardonna à ce miniſtre, mais elle appaiſa le roi dans les mouvemens de colére, que l'humeur bruſque du marquis de Louvois inſpirait quelquefois à ſon maître.

Louis XIV, en épouſant madame de Maintenon, ne ſe donna donc qu'une compagne agréable & ſoûmiſe. La ſeule diſtinction publique qui faiſait ſentir ſon élévation ſecrette, c'était qu'à la meſſe elle occupait une de ces deux petites tribunes ou lanternes dorées, qui ne ſemblaient faites que pour le roi & la reine. D'ailleurs, nul extérieur de grandeur. La dévotion qu'elle avait inſpirée au roi, & qui avait ſervi à ſon mariage, devint peu-à-peu un ſentiment vrai & profond, que l'âge & l'ennui fortifiérent. Elle s'était déja donnée à la cour & auprès du roi la conſidération d'une fondatrice, en raſſemblant à voiſi pluſieurs filles de qualité ; & le roi avait affecté déja les revenus de l'abbaïe de Saint-Denis à cette communauté naiſſante. Saint-Cyr fut bâti au bout du parc de Verſailles en 1686. Elle donna alors à cet établiſſement toute ſa forme,

forme, en fit les réglemens avec Godet Deſmarêts évêque de Chartres, & fut elle-même ſupérieure de ce couvent. Elle y allait ſouvent paſſer quelques heures ; & quand je dis que l'ennui la déterminait à ces occupations, je ne parle que d'après elle. Qu'on liſe ce qu'elle écrivait à madame de la Maiſonfort, dont il eſt parlé dans le chapitre du quiétiſme :

„ Que ne puis-je vous donner mon expérience ! que ne puis-je „ vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, & la peine qu'ils „ ont à remplir leurs journées ! ne voiez-vous pas que je meurs „ de triſteſſe, dans une fortune qu'on aurait eû peine à imaginer ? „ j'ai été jeune & jolie ; j'ai goûté des plaiſirs ; j'ai été aimée „ partout. Dans un âge plus avancé, j'ai paſſé des années dans „ le commerce de l'eſprit ; je ſuis venuë à la faveur ; & je vous „ proteſte, ma chére fille, que tous les états laiſſent un vuide „ affreux."

Si quelque choſe pouvait détromper de l'ambition, ce ſerait aſſûrément cette lettre. Madame de Maintenon, qui pourtant n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de ſa vie auprès d'un grand roi, diſait un jour au comte d'Aubigné, ſon frére : " Je n'y peux „ plus tenir ; je voudrais être morte." On ſait quelle réponſe il lui fit : *Vous avez donc parole d'épouſer Dieu le pére.*

A la mort du roi, elle ſe retira entiérement à Saint-Cyr. Ce qui peut ſurprendre, c'eſt que Louis XIV ne lui avait rien aſſûré. Il le recommanda ſeulement au duc d'Orléans. Elle ne voulut qu'une penſion de quatre-vingt-mille livres, qui lui fut éxactement païée juſqu'à ſa mort, arrivée en 1719 le 15 d'Avril. On a trop affecté d'oublier dans ſon épitaphe le nom de Scarron : ce nom n'eſt point aviliſſant, & l'omiſſion ne ſert qu'à faire penſer qu'il peut l'être.

La cour fut moins vive & plus ſérieuſe, depuis que le roi commença à menèr avec madame de Maintenon une vie plus rétirée ; & la maladie conſidérable, qu'il eut en 1686, contribua encor à lui ôter le goût de ces fêtes galantes, qui avaient juſques-là ſignalé preſque toutes ſes années. Il fut attaqué d'une fiſtule dans le dernier des inteſtins. L'art de la chirurgie, qui fit ſous ce régne plus de progrès que dans tout le reſte de l'Europe, n'était pas encor familiariſé avec cette maladie. Le cardinal de Richelieu en était morte, faute d'avoir été bien traité. Le danger du roi

émut toute la France. Les égliſes furent remplies d'un peuple innombrable, qui demandait la guériſon de ſon roi, les larmes aux yeux. Ce mouvement d'un attendriſſement général fut preſque ſemblable à ce qui s'eſt paſſé de nos jours, lorſque ſon ſucceſſeur fut en danger de mort à Metz en 1744. Ces deux époques apprendront à jamais aux rois, ce qu'ils doivent à une nation qui ſait aimèr ainſi.

Dès que Louis XIV reſſentit les premiéres atteintes de ce mal, ſon premier chirurgien Félix alla dans les hôpitaux chercher des malades, qui fuſſent dans le même péril ; il conſulta les meilleurs chirurgiens : il inventa avec eux des inſtrumens, qui abrégeaient l'opération, & qui la rendaient moins douloureuſe. Le roi la ſouffrit ſans ſe plaindre. Il fit travailler ſes miniſtres auprès de ſon lit le jour méme ; & afin que la nouvelle de ſon danger ne fit aucun changement dans les cours de l'Europe, il donna audiance le lendemain aux ambaſſadeurs. A ce courage d'eſprit ſe joignait la magnanimité avec laquelle il recompenſa Félix : il lui donna une terre, qui valait alors plus de cinquante-mille écus.

Depuis ce tems, le roi n'alla plus aux ſpectacles. La dauphine de Baviére, devenuë mélancholique & attaquée d'une maladie de langueur qui la fit enfin mourir en 1690, ſe refuſa à tous les plaiſirs & reſta obſtinément dans ſon apartement. Elle aimait les lettres ; elle avait même fait des vers ; mais dans ſa mélancolie, elle n'aimait plus que la ſolitude.

Ce fut le couvent de Saint-Cyr, qui ranima le goût des choſes d'eſprit. Madame de Maintenon pria Racine, qui avait renoncé au théatre pour le Janſéniſme & pour la cour, de faire une tragédie qui pût être repréſentée par ſes éléves. Elle voulait un ſujet tiré de la bible. Racine compoſa Eſthèr. Cette piéce, aiant d'abord été jouée dans la maiſon de Saint-Cyr, le fut enſuite pluſieurs fois à Verſailles devant le roi dans l'hivèr de 1689. Des prélats, des jéſuites, s'empreſſaient d'obtenir la permiſſion de voir ce ſingulier ſpectacle. Il me paraît remarquable, que cette piéce eut alors un ſuccès univerſel ; & que deux ans après, Athalie jouée par les mêmes perſonnes, n'en eut aucun. Ce fut tout le contraire, quand on joua ces piéces à Paris, long-tems après la mort de l'auteur & apres le tems des partialitées. Athalie repréſentée en 1717, fut reçuë comme elle devait l'être, avec

tranſport ; & Eſthèr en 1721 n'inſpira que de la froideur & ne reparut plus. Mais alors il n'y avait plus de courtiſans, qui reconnuſſent avec flatterie Eſthèr dans madame de Maintenon, & avec malignité Vaſthi dans madame de Monteſpan, aman dans monſieur de Louvois, & ſurtout les Huguenots perſécutés par ce miniſtre, dans la proſcription des Hébreux. Le public impartial ne vit qu'une aventure ſans intérêt & ſans vraiſemblance ; un roi inſenſé, qui a paſſé ſix mois avec ſa femme ſans ſavoir qui elle eſt, & qui aiant ſans le moindre prétexte donné ordre de faire égorger toute une nation, fait enſuite pendre ſon favori tout auſſi legérement. Mais malgré le vice du ſujet, trente vers d'Eſthèr valent mieux que beaucoup de tragédies, qui ont eû de grand ſuccès.

Ces amuſemens ingénieux recommencérent, pour l'éducation d'Adelaïde de Savoie ducheſſe de Bourgogne, amenée en France à l'âge de onze ans.

C'eſt une des contradictions de nos mœurs, que d'un côté on ait laiſſé un reſte d'infamie attaché aux ſpectacles publics, & que de l'autre on ait regardé ces repréſentations comme l'éxercice le plus noble & le plus digne des perſonnes roiales. On éleva un petit théatre dans l'apartement de madame de Maintenon. La ducheſſe de Bourgogne, le duc d'Orléans, y jouaient avec les perſonnes de la cour qui avaient le plus de talens. Le fameux acteur Baron leur donnait des leçons, & jouait avec eux. La pluspart des tragédies de Duché, valet de chambre du roi, furent compoſées pour ce théatre ; & l'abbé Genêt, aumônier de la ducheſſe du Maine, que cette princeſſe & ſa cour repréſentaient.

Ces occupations formaient l'eſprit & animaient la ſociété. Comment le marquis de la Fare peut-il dire dans ſes mémoires, que *depuis la mort de madame, ce ne fut que jeu, confuſion & impoliteſſe ?* On jouait beaucoup dans les voiages de Marli & de Fontainebleau, mais jamais chez madame de Maintenon ; & la cour fut en tout tems le modéle de la plus parfaite politeſſe. La ducheſſe d'Orléans alors ducheſſe de Chartres, la ducheſſe du Maine, la princeſſe de Conti, madame la ducheſſe, démentaient bien ce que le marquis de la Fare avance. Cet homme, qui dans le commerce était de la plus grande indulgence, n'a preſque écrit qu'une ſatire. Il était mécontent du gouvernement : il paſſait ſa vie dans une ſociété qui ſe faiſait un mérite de condanner la cour ; & cette ſoci-

été fit d'un homme très aimable, un hiſtorien quelquefois injuſte.

Ni lui, ni aucun de ceux qui ont trop cenſuré Louis XIV, ne peuvent diſconvenir, qu'il ne fût juſqu'à la journée d'Hochſtet, le ſeul puiſſant, le ſeul magnifique, le ſeul grand preſque en tout genre. Car quoiqu'il y eût des héros comme Jean Sobieſki & des rois de Suéde, qui effaçaſſent en lui le guerrier, perſonne n'effaça le monarque. Il faut avouèr encor, qu'il ſoûtint ſes malheurs & qu'il les répara. Il a eû des défauts ; il a fait des fautes : mais ceux qui le condannent, l'auraient-ils égalé, s'ils avaient été à ſa place ?

La ducheſſe de Bourgogne croiſſait en graces & en merite. Les éloges, qu'on donnait à ſa ſœur en Eſpagne, lui inſpirérent une émulation qui redoubla en elle le talent de plaire. Ce n'était pas une beauté parfaite ; mais elle avait le regard tel que ſon fils, un grand air, une taille noble. Ces avantages étaient embellis par ſon eſprit, & plus encor par l'envie extrême de mériter les ſuffrages de tout le monde. Elle était, comme Henriette d'Angleterre, l'idole & le modéle de la cour, avec un plus haut rang : elle touchait au trône : la France attendait du duc de Bourgogne un gouvernement, tel que les ſages de l'antiquité en imaginérent, mais dont l'auſtérité ſerait tempérée par les graces de cette princeſſe, plus faites encor pour être ſenties que la philoſophie de ſon époux. Le monde ſait, comme toutes ces eſpérances furent trompées. Ce fut le ſort de Louis XIV, de voir périr en France toute ſa famille par des morts prématurées ; ſa femme à quarante-cinq ans, ſon fils unique à cinquante ; & un an après que nous eûmes perdu ſon fils, nous vîmes ſon petit-fils le dauphin duc de Bourgogne, la dauphine ſa femme, leur fils aîné le duc de Bretagne, portés à Saint-Denis dans le même char, au mois d'avril 1712 ; tandis que le dernier de leurs enfans, monté depuis ſur le trône, était dans ſon berceau aux portes de la mort. Le duc de Berri, frére du duc de Bourgogne, les ſuivit deux ans après ; & ſa fille, dans le même tems, paſſa du berceau au cercueil.

Ce tems de déſolation laiſſa dans les cœurs une impreſſion ſi profonde, que dans la minorité de Louis XV j'ai vu pluſieurs perſonnes, qui ne parlaient de ces pertes qu'en verſant des larmes. Le plus à plaindre de tous les hommes, au milieu de tant de morts précipitées, était celui qui ſemblait devoir hériter bientôt du roiaume.

Ces

Ces mêmes ſoupçons, qu'on avait eûs à la mort de madame & à celle de Marie-Louiſe reine d'Eſpagne, ſe réveillérent avec une fureur qui n'a point d'éxemple. L'excès de la douleur publique aurait preſque excuſé la calomnie, ſi elle avait été excuſable. Il y avait du délire à penſer, qu'on eût pu faire périr par un crime tant de perſonnes roiales, en laiſſant vivre le ſeul qui pouvait les vanger. La maladie, qui emporta le dauphin de Bourgogne, ſa femme & ſon fils, était une rougeole pourprée épidémique. Ce mal fit périr à Paris en moins d'un mois plus de cinq-cent perſonnes. Monſieur le duc de Bourbon petit-fils du prince de Condé, le duc de la Trimouille, madame de la Vrilliére, madame de Liſtenai, en furent attaqués à la cour. Le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours. Sa femme, depuis comteſſe de Toulouſe, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France. Elle fit périr en Lorraine les aînés de ce duc de Lorraine François, deſtiné à être un jour empereur & à relever la maiſon d'Aûtriche.

Cependant, ce fut aſſez qu'un médecin nommé Boudin, homme de plaiſir, hardi & ignorant, eût proféré ces paroles : " Nous n'en-„ tendons rien à de pareilles maladies." C'en fut aſſez, dis-je, pour que la calomnie n'eût point de frein.

Un prince avait un laboratoire, & étudiait la chimie ainſi que beaucoup d'autres arts : c'était une preuve ſans replique. Le cri public était affreux. Il faut en avoir été témoin pour le croire. Pluſieurs écrits & quelques malheureuſes hiſtoires de Louis XIV éterniſeraient les ſoupçons, ſi des hommes inſtruits ne prenaient ſoin de les détruire. J'oſe dire, que frapé de tout tems de l'injuſtice des hommes, j'ai fait bien des recherches pour ſavoir la vérité. Voici ce que m'a répété pluſieurs fois le marquis de Canillac, l'un des plus honnêtes hommes du roiaume, intimement attaché à ce prince ſoupconné, dont il eut depuis beaucoup à ſe plaindre. Le marquis de Canillac, au milieu de cette clameur publique, va le voir dans ſon palais. Il le trouve étendu à terre, verſant des larmes, aliéné par le déſeſpoir. Son chimiſte Homberg court ſe rendre à la Baſtille, pour ſe conſtituer priſonnier : mais on n'avait point d'ordre de le recevoir ; on le refuſe. Le prince (qui le croirait !) demande lui-même, dans l'excès de ſa douleur, à être mis en priſon ; il veut que des formes juridiques éclairciſſent ſon innocence ; ſa mére demande avec lui cette juſtification cruelle. La lettre de cachet

chet s'expédie ; mais elle n'eſt point ſignée ; & le marquis de Canillac, dans cette émotion d'eſprit, conſerva ſeul aſſez de ſang-froid, pour ſentir les conſéquences d'une démarche ſi déſpérée. Il fit que la mére du prince s'oppoſa à cette lettre de cachet ignominieuſe. Le monarque qui l'accordait, & ſon neveu qui la demandait, étaient également malheureux.

Louis XIV dévorait ſa douleur en public : il ſe laiſſa voir à l'ordinaire. Mais en ſecret les reſſentimens de tant de malheurs le pénétraient & lui donnaient des convulſions. Il éprouvait toutes ces pertes domeſtiques à la ſuite d'une guerre malheureuſe, avant qu'il fût aſſûré de la paix, & dans un tems où la miſére deſolait le le roiaume. On ne le vit pas ſuccombèr un moment à ſes afflictions.

Le reſte de ſa vie fut triſte. Le dérangement des finances, auquel il ne put remédier, aliéna les cœurs. Sa confiance entiére pour le pére le Tellier, homme trop violent, acheva de les révolter. C'eſt une choſe très remarquable, que le public, qui lui pardonna toutes ſes maîtreſſes, ne lui pardonna pas ſon confeſſeur. Il perdit les trois derniéres années de ſa vie, dans l'eſprit de la pluspart de ſes ſujets, tout ce qu'il avait fait de grand & de mémorable.

Privé de preſque tous ſes enfans, ſa tendreſſe, qui redoublait pour le duc du Maine & pour le comte de Toulouſe ſes fils légitimés, le porta à leur donnèr en 1715, les droits, les honneurs, le rang, le nom de princes du ſang, par un édit, qui fut enregiſtré ſans aucune remonſtrance. Il aſſûrait par cet édit, la couronne à leur maiſon, au défaut de tous les princes du ſang de France ; & tempérait ainſi par la loi naturelle, la ſévérité des lois poſitives, qui privent les enfans nés hors du mariage, de tous droits à la ſucceſſion paternelle. Les rois diſpenſent de cette loi. Il crut pouvoir faire pour ſon ſang, ce qu'il avait fait en faveur de pluſieurs de ſes ſujets. Il crut ſurtout pouvoir établir pour deux de ſes enfans ce qu'il avait fait paſſér au parlement ſans oppoſition, pour les princes de la maiſon de Lorraine. Cependant on murmura. Le procès, que les princes du ſang intentérent depuis aux princes légitimés, eſt connu. Ceux-ci ont conſervé pour leurs perſonnes & pour leurs enfans les honneurs donnés par Louis XIV. Ce qui regarde leur poſtérité dépendra du tems, du mérite & de la fortune.

Louis XIV fut attaqué vers le milieu du mois d'Août 1715, au retour de Marli, de la maladie qui termina ſes jours. Ses jambes s'enflérent ; la gangréne commença à ſe manifeſter. Le comte de Stairs ambaſſadeur d'Angleterre paria, ſelon le génie de ſa nation, que le roi ne paſſerait pas le mois de Septembre. Le duc d'Orléans, qui au voiage de Marli avait été abſolument ſeul, eut alors toute la cour auprès de ſa perſonne. Un empirique, dans les derniers jours de la maladie du roi, lui donna un élixir qui ranima ſes forces. Il mangea, & l'empirique aſſûra qu'il guérirait. La foule, qui entourait le duc d'Orléans, diminua dans le moment. " Si „ le roi mange une ſeconde fois, dit le duc d'Orléans, nous n'au- „ rons plus perſonne." Mais la maladie était mortelle. Les meſures étaient priſes, pour donner la régence abſoluë au duc d'Orléans. Le roi ne la lui avait laiſſée que très limitée par ſon teſtament dépoſé au parlement ; ou plustôt, il ne l'avait établi que chef d'un conſeil de régence, dans lequel il n'aurait que la voix prépondérante. Cependant il lui dit : *Je vous ai conſervé tous les droits que vous donne votre naiſſance.* C'eſt qu'il ne croiait pas, qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât dans une minorité un pouvoir ſans bornes à l'héritier préſomptif du roiaume. Cette autorité ſuprême, dont on peut abuſer, eſt dangereuſe ; mais l'autorité partagée l'eſt encor davantage. Il crut qu'aiant été ſi bien obéi pendant ſa vie, il le ſerait après ſa mort, & ne ſe ſouvenait pas qu'on avait caſſé le teſtament de ſon pére.

D'ailleurs perſonne n'ignore avec quelle grandeur d'ame il vit approcher la mort, diſant à madame de Maintenon : *J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir* ; diſant à ſes domeſtiques : *Pourquoi plurez-vous ? m'avez vous cru immortel ?* Donnant tranquilement ſes ordres ſur beaucoup de choſes & même ſur ſa pompe funébre. Quiconque a beaucoup de témoins de ſa mort, meurt toûjours avec courage. Louis XIII, dans ſa derniére maladie, avait mis en muſique le *De profundis*, qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'eſprit avec lequel Louis XIV vit ſa fin, fut dépouillé de cette oſtentation répanduë ſur toute ſa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ſes fautes. Son ſucceſſeur a toûjours conſervé écrites au chevet de ſon lit, les paroles remarquables que ce monarque lui dit, en le tenant ſur ſon lit entre ſes bras : ces paroles ne ſont point telles, qu'elles ſont rapportées dans toutes les hiſtoires. Les voici fidé-

fidélement copiées : " Vous allez être bientôt roi d'un grand roiau-
„ me. Ce qui je vous recommande plus fortement, eſt de n'ou-
„ blier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-
„ vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de con-
„ ſerver la paix avec vous voiſins. J'ai trop aimé la guerre : ne
„ m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépen-
„ ſes que j'ai faites. Prenez conſeil en toutes choſes, & cherchez
„ à connaître le meilleur pour le ſuivre toûjours. Soulagez vos
„ peuples le plustôt que vous le pourrez, & faites ce que j'ai eû le
„ malheur de ne pouvoir faire moi-même.

Il eſt à croire que ces paroles n'ont pas peu contribüé, trente ans après, à cette paix que Louis XV a donnée à ſes ennemis ; dans laquelle on a vu un roi victorieux rendre toutes ſes conquêtes pour tenir ſa parole, rétablir tous ſes alliés, & devenir l'arbitre de l'Europe par ſon déſintéreſſement plus encor que par ſes victoires.

Quoique la vie & la mort de Louis XIV euſſent été glorieuſes, il ne fut pas auſſi regretté qu'il le méritait. L'amour de la noveauté, l'approche d'un tems de minorité où chacun ſe figurait une fortune, l'affaire de la *conſtitution* qui aigriſſait les eſprits ; tout fit recevoir la nouvelle de ſa mort avec un ſentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple, qui en 1686 avait demandé au ciel avec larmes la guériſon de ſon roi malade, ſuivre ſon convoi funébre avec des démonſtrations bien différentes. On prétend que la reine ſa mére lui avait dit un jour dans ſa grande jeuneſſe : *Mon fils, reſſemblez à votre grand-pére & non pas à votre pére.* Le roi en aiant demandé la raiſon : *C'eſt*, dit-elle, *qu'à la mort de Henri* IV *on pleurait, & qu'on a ri à celle de Louis* XIII. Quoiqu'il en ſoit, il paraît que le tems, qui meurit les opinions des hommes, a mis le ſceau à ſa réputation ; & malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point ſon nom ſans reſpect, & ſans avoir l'idée d'un ſiécle à jamais mémorable.

Si on le conſidére dans ſa vie privée, on le voit bon fils ſans vouloir que ſa mére gouverne, bon mari même ſans être jamais fidéle, bon pére, bon maître, & toûjours aimable avec dignité.

J'ai deja remarqué * ailleurs, qu'il ne prononça jamais les paroles qu'on lui fait dire, lorſque le premier gentil-homme de

* Tout cela eſt tiré des anecdotes imprimées parmi les mélanges du même auteur, & onduës dans cette hiſtoire.

de la chambre & le grand maître de la garderobe ſe diſputaient l'honneur de le ſervir: *qu'importe lequel de mes valets me ſerve.* Un diſcours ſi groſſier ne pouvait partir d'un homme auſſi poli & auſſi attentif qu'il l'était, & ne s'accordait guères avec ce qu'il lui dit un jour en effet, au ſujet de ſes dettes: *que ne parlez-vous à vos amis?* mot bien différent, qui par lui même valait beaucoup, & qui fut accompagné d'un don de cinquante-mille écus.

Il n'eſt pas même vrai, qu'il ait écrit au duc de la Rochefoucault: „ je vous fais mon compliment comme votre ami, ſur la charge de „ grand-maître de la garderobe, que je vous donne comme votre „ roi.“ Les hiſtoriens lui font honneur de cette lettre. C'eſt ne pas ſentir combien il eſt peu délicat, combien même il eſt dur de dire à celui dont on eſt le maître, qu'on eſt ſon maître. Cela ſerait à ſa place, ſi on écrivait à un ſujet qui aurait été rebelle: c'eſt ce que Henri quatre aurait pu dire au duc de Maienne avant l'entiére réconciliation. Le ſecretaire du cabinet *Roſe* écrivit cette lettre: & le roi avait trop de bon goût pour l'envoier. C'eſt ce bon goût qui lui fit ſupprimer les inſcriptions faſtueuſes, dont Charpentier de l'académie françaiſe avait chargé les tableaux de *le Brun* dans la galerie de Verſailles: *l'incroiable paſſage du Rhin, la merveilleuſe priſe de Valenciennes*, &c. Le roi ſentit que la priſe de Valenciennes, le paſſage du Rhin, diſaient davantage. Charpentier avait eû raiſon d'orner d'inſcriptions en notre langue les monumens de notre patrie; la flatterie ſeule avait nui à l'éxécution.

On a recueilli quelques réponſes, quelques mots de ce prince, qui ſe réduiſent à très peu de choſe. On prétend, que quand il réſolut d'abolir en France le calviniſme, il dit: „ mon grand-pére aimait „ les Huguenots & ne les craignait pas; mon pére ne les aimait „ point & les craignait: moi je ne les aime ni ne les crainds.

Il s'exprimait toûjours noblement & avec préciſion, s'étudiant en public à parler comme à agir en ſouverain. Lorſque le duc d'Anjou partit pour aller régnèr en Eſpagne, il lui dit, pour marquer l'union qui allait déſormais joindre les deux nations: *il n'y a plus de pirénées.*

Louis XIV avait dans l'eſprit plus de juſteſſe & de dignité, que de ſaillies; & d'ailleurs on n'éxige pas qu'un roi diſe des choſes mémorables, mais qu'il en faſſe.

Ce qui eſt néceſſaire à tout homme en place, c'eſt de ne laiſſer ſortir perſonne mécontent de ſa préſence, & de ſe rendre agréable à tous ceux qui l'approchent. On ne peut faire du bien à tout moment. Mais on peut toûjours dire des choſes qui plaiſent. Il s'en était fait une heureuſe habitude. C'était entre lui & ſa cour un commerce continuel, de tout ce que la majeſté peut avoir de graces ſans jamais ſe dégrader, & de tout ce que l'empreſſement de ſervir & de plaire peut avoir de fineſſe, ſans l'air de la baſſeſſe. Il était, ſurtout avec les femmes, d'une attention & d'une politeſſe qui augmentait encor celle de ſes courtiſans; & il ne perdit jamais l'occaſion de dire aux hommes de ces choſes, qui flattent l'amour propre en excitant l'émulation, & qui laiſſent un long ſouvenir.

Un jour madame la ducheſſe de Bourgogne encor fort jeune, voiant à ſon ſouper un officier qui était très laid, plaiſanta beaucoup & très haut ſur ſa laideur : „ je le trouve, madame, (dit le roi encor „ plus haut) un des plus beaux hommes de mon roiaume; car c'eſt „ un des plus braves.

Le comte de Marivaux lieutenant-général, homme un peu brutal & qui n'avait pas adouci ſon caractére dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, & ſe plaignait au roi qui l'avait pourtant récompenſé, autant qu'on le peut faire pour un bras caſſé : „ je voudrais avoir perdu auſſi l'autre, dit-il, & ne plus „ ſervir votre majeſté. „ *j'en ſerais bien fâché pour vous & pour moi*, lui répondit Louis XIV : & ce diſcours fut ſuivi d'une grace qu'il lui accorda. Il était ſi éloigné de dire des choſes déſagréables, qui ſont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne ſe permettait pas même les plus innocentes & les plus douces railleries; tandis que des particuliers en font tous les jours de ſi cruelles & de ſi funeſtes.

Il ſe plaiſait & ſe connaiſſait à ces choſes ingénieuſes, aux impromptus, aux chanſons agréables; & quelquefois même il faiſait ſur le champ de petites parodies ſur les airs qui étaient en vogue, comme celle-ci:

Chez mon cadet de frére,
Le chancelier ſerrant
N'eſt pas trop néceſſaire;
Et le ſage boifrand
Eſt celui qui ſait plaire. &

& cette autre, qu'il fit en congédiant un jour le conseil:

Le conseil à ces yeux a beau se présenter ;
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle :
Rien ne peut l'arrêter,
Quand la chasse l'appelle.

Ces bagatelles servent au moins à faire voir, que les agrémens de l'esprit faisaient un des plaisirs de sa cour, qu'il entrait dans ces plaisirs ; & qu'il savait dans le particulier vivre en homme, aussi bien que représentèr en monarque sur le théatre du monde.

Sa lettre à l'archévêque de Rheims au sujet du marquis de Barbésieux, quoiqu'écrite d'un stile extrémement négligé, fait plus d'honneur à son caractére, que les pensées les plus ingénieuses n'en auraient fait à son esprit. Il avait donné à ce jenne homme la place de secretaire d'état de la guerre, qu'avait eû le marquis de Louvois son pére. Bientôt mécontent de la conduite de son nouveau secretaire d'état, il veut le corriger sans le trop mortifier. Dans cette vuë il s'adresse à son oncle l'archévêque de Rheims ; il le prie d'avertir son neveu. C'est un maître instruit de tout, c'est un pére qui parle.

„ Je sai, dit-il, ce que je dois à la mémoire de monsieur de Lou-
„ vois ; mais si votre neveu ne change de conduite, je serai forcé
„ de prendre un parti. J'en serai fâché ; mais il en faudra prendre
„ un. Il a des talens ; mais il n'en fait pas un bon usage. Il donne
„ trop souvent à souper aux princes, au lieu de travailler ; il nég-
„ lige les affaires pour ses plaisirs ; il fait attendre trop long-tems
„ les officiers dans son antichambre ; il leur parle avec hauteur, &
„ quelquefois avec dureté.

Voilà ce que ma mémoire me fournit de cette lettre, que j'ai vuë autrefois en original. Elle fait bien voir, que Louis XIV n'était pas gouverné par ses ministres comme on l'a cru, & qu'il savait gouverner ses ministres.

Il aimait les louanges ; & il est à souhaiter qu'un roi les aime, parce qu'alors il s'efforce de les mériter. Mais Louis XIV ne les recevait pas toûjours, quand elles étaient trop fortes. Lorsque notre académie, qui lui rendait toûjours compte des sujets qu'elle proposait pour ses prix, lui fit voir celui ci: *quelle est de toutes les vertus du roi, celle qui mérite la préférence?* Le roi rougit, & ne voulut

pas qu'un tel ſujet fût traité. Il ſouffrit les prologues de quinaut; mais c'était dans les plus beaux jours de ſa gloire, dans le tems où l'ivreſſe de la nation excuſait la ſienne. Virgile & Horace par reconnaiſſance, & Ovide par une indigne faibleſſe, prodiguérent à auguſte des éloges plus forts, & (ſi on ſonge aux proſcriptions) bien moins mérités.

Le duc d'Antin ſe diſtingua dans ce ſiécle par un art ſingulier, non pas de dire des choſes flatteuſes, mais d'en faire. Le roi va couchèr à petit-bourg; il y critique une grande allée d'arbres, qui cachait la vuë de la riviére. Le duc d'Antin la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à ſon réveil, eſt étonné de ne plus voir ces arbres qu'il avait condannés. *C'eſt parce que votre majeſté les a condannés, qu'elle ne les voit plus*, répond le duc.

Nous avons auſſi rapporté ailleurs, que le même homme aiant remarqué qu'un bois aſſez grand au bout du canal de Fontainebleau déplaiſait au roi, il prit le moment d'une promenade, & tout étant préparé, il ſe fit donnèr un ordre de couper ce bois, & on le vit dans l'inſtant abattu tout entier. Ces traits ſont d'un courtiſan ingénieux, & non pas d'un flatteur.

On a accuſé Louis XIV d'un orgueil inſupportable, parce que les baſes de ſes ſtatuës, à la place des victoires & à celle de Vendôme, ſont entourées d'eſclaves enchaînés. Mais ce n'eſt point lui qui fit ériger ces ſtatués. Celle de la place des victoires eſt le monument de la grandeur d'ame & de la reconnaiſſance du premier maréchal de la Feuillade pour ſon maître. Il y dépenſa cinq-cent-mille livres, qui ſont près d'un million aujourd'hui; & la ville en ajoûta autant pour rendre la place réguliére. J'ai toûjours été révolté, contre l'injuſtice qui imputait à Louis XIV le faſte de cette ſtatuë, & contre l'indifférence qui ne rend pas aſſez de juſtice à la magnanimité du maréchal.

On ne parlait que de ces quatre eſclaves; mais ils figurent des vices domtés, encor plus que des nations vaincuës. Le duël aboli, l'héréſie détruite. Les inſcriptions le témoignent aſſez. Elles célébrent auſſi la jonction des mèrs, la paix de nimégue. Et ne parlent que de bienfaits: & aucun de ces eſclaves n'a rien qui caractériſé les peuples vaincus par Louis XIV. D'ailleurs c'eſt un ancien uſage des

des ſculpteurs, de mettre des eſclaves aux pieds des ſtatués des rois. Il vaudrait mieux y repréſenter des citoiens libres & heureux. Mais enfin on voit des eſclaves aux pieds du clément Henri quatre, & de Louis XIII à Paris; on en voit à livourne ſous la ſtatuë de Ferdinand de médicis, qui n'enchaîna aſſûrément aucune nation; on en voit à Berlin ſous la ſtatuë d'un électeur, qui repouſſa les ſuédois, mais qui ne fit point de conquêtes.

Les voiſins de la France, & les français eux-mêmes, ont rendu très injuſtement Louis XIV reſponſable de cet uſage. L'inſcription, *viro immortali, à l'homme immortel*, a été traitée d'idolâtrie; comme ſi ce mot ſignifiait autre choſe, que l'immortalité de ſa gloire. L'inſcription de Viviani, à ſa maiſon de Florence.

Ædes à deo datæ,
Maiſon donnée par un dieu,

ſerait bien plus idolâtre: elle n'eſt pourtant qu'une alluſion, au ſurnom de *dieu donné*, & au vers de virgile, *deus nobis hæc otia fecit.*

A l'égard de la ſtatuë de la place Vendôme, c'eſt la ville qui l'a érigée. Le roi avait deſtiné les bâtiments de cette place, pour ſa bibliothéque publique. La place était plus vaſte; elle avait d'abord trois faces, qui étaient celles d'un palais immenſe, dont les murs étaient déja élevés, lorſque le malheur des tems, en 1701, força la ville de bâtir des maiſons de particuliers ſur les ruines de ce palais commencé. Ainſi le louvre n'a point été fini; ainſi la fontaine & l'obéliſque, que colbert voulait faire élever vis-à-vis le portail de perrault, n'ont paru que dans les deſſeins; ainſi le beau portail de Saint-Gervais eſt demeuré offuſqué; & la pluſpart des monumens de paris laiſſent des regrets.

La nation déſirait, que Louis XIV eût préféré ſon louvre & ſa capitale au palais de verſailles, que le duc de Créqui appelait un favori ſans mérite. La poſtérité admire avec reconnaiſſance, ce qu'on a fait de grand pour le public; mais la critique ſe joind à l'admiration, quand on voit ce que Louis XIV a fait de ſuperbe & de défectueux pour ſa maiſon de campagne.

Il réſulte de tout ce qu'on vient de rapporter, que Louis XIV aimait en tout la grandeur & la gloire. Un prince, qui aiant fait

d'auſſi grandes choſes que lui, ſerait encor ſimple & modeſte, ſerait le premier des rois, & Louis XIV le ſecond, *

S'il ſe repentit en mourant, d'avoir entrepris legérement des guerres, il faut convenir, qu'il ne jugeait pas par les événemens; car de toutes ſes guerres, la plus juſte & la plus indiſpenſable, celle de 1701, fut la ſeule malheureuſe.

Il eut de ſon mariage, outre *Monſeigneur*, deux fils & trois filles morts dans l'enfance. Ses amours furent plus heureux: il n'y eut que deux de ſes enfans naturels qui moururent au berceau; huit autres vécurent, furent légitimés, & cinq eurent poſtérité. Il eut encor d'une demoiſelle attachée à madame de Monteſpan, une fille non reconnuë, qu'il maria à un gentilhomme d'auprès de verſailles, nommé de la Queuë.

On ſoupçonna avec beaucoup de vraiſemblance, une religieuſe de l'abbaïe de Moret, d'être ſa fille. Elle était extrémement baſannée, & d'ailleurs lui reſſemblait. Le roi lui donna vingt-mille écus de dot, en la plaçant dans ce couvent. L'opinion qu'elle avait de ſa naiſſance, lui donnait un orgueil dont ſes ſupérieures ſe plaignirent. Madame de Maintenon, dans un voiage de fontainebleau, alla au couvent de Moret; & voulant inſpirer plus de modeſtie à cette religieuſe, elle fit ce qu'elle put pour lui ôter l'idée qui nourriſſait ſa fierté. „ Madame, (lui dit cette perſonne) la peine que „ prend une dame de votre élévation, de venir exprès ici me dire „ que je ne ſuis pas fille du roi, me perſuade que je le ſuis." Le couvent de Moret ſe ſouvient encor de cette anecdote.

Tant de détails pourraient rebutér un philoſophe. Mais la curioſité, cette faibleſſe ſi commune aux hommes, ceſſe preſque d'en être une, quand elle a pour objet des tems & des hommes qui attirent les regards de la poſtérité.

* Paroles tirées des anecdotes ſur Louis XIV refonduës dans cette hiſtoire.

Chapitre vingt-septiéme.

Gouvernement intérieur : commerce : police : loix : diſcipline militaire : marine, &c.

On doit cette juſtice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur ſiécle, de regarder le point dont ils ſont partis, pour mieux voir les changemens qu'ils ont faits dans leur patrie. La poſtérité leur doit une éternelle reconnaiſſance des éxemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils ſont ſurpaſſés. Cette juſte gloire eſt leur unique récompenſe. Il eſt certain que l'amour de cette gloire anima Louis XIV, lorſque, commençant à gouverner par luimême, il voulut réformer ſon roiaume, embellir ſa cour, & perfectionner les arts.

Non ſeulement il s'impoſa la loi de travailler réguliérement avec chacun de ſes miniſtres; mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audiance particuliére, & tout citoien avait la liberté de lui préſenter des requêtes & des projets. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes, qui les rendait apoſtillés: Ils furent dans la ſuite renvoiés aux bureaux des miniſtres. Les projets étaient éxaminés dans le conſeil, quand ils méritaient de l'être; & leurs auteurs furent admis plus d'une fois à diſcuter leurs propoſitions avec les miniſtres, en préſence du maître. Ainſi on vit entre le trône & la nation une correſpondance qui ſubſiſta, malgré le pouvoir abſolu.

Louis XIV ſe forma & s'accoûtuma lui-même au travail; & ce travail était d'autant plus pénible, qu'il était nouveau pour lui, & que la ſéduction des plaiſirs pouvait aiſément le diſtraire. Il écrivit les premiéres dépêches à ſes ambaſſadeurs. Les lettres les plus inportantes furent ſouvent depuis minutées de ſa main; & il n'y en eut aucune écrite en ſon nom, qu'il ne ſe fit lire.

A peine Colbert, après la chûte de Fouquet, eut-il retablié l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts, depuis 1647 juſqu'en 1656, & ſurtout trois millions de tailles. On abolit pour cinq-cent-mille écus par an de droits onéreux. Ainſi l'abbé de choiſi paraît, ou bien mal inſtruit, ou bien injuſte, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il eſt certain, qu'elle fut diminuée par ces remiſes & augmentée par le bon ordre.

Les ſoins du premier préſident de Belliévre, aidés des libéralités de la ducheſſe d'aiguillon & de pluſieurs citoiens, avaient établi l'hôpital-général. Le roi l'augmenta, & en fit élever dans toutes les villes principales du roiaume.

Les grands chemins, juſqu'alors impraticables, ne furent plus négligés; & peu-à-peu ils devinrent ce qu'ils ſont aujourd'hui ſous Louis XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on ſorte de Paris, on voiage à préſent environ quarante lieuës, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins conſtruits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas plus ſpacieux & plus beaux.

Le génie de Colbert ſe tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, & dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, & encor plus les Hollandais, faiſaient par leurs vaiſſeaux preſque tout le commerce de la France. Les Hollandais ſurtout chargeaient dans nos ports nos denrées, & les diſtribuaient dans l'Europe. Le roi commença, dès 1662, à éxempter ſes ſujets d'une impoſition nommée le droit de fret, que païaient tous les vaiſſeaux étrangers; & il donna aux Français toutes les facilités de tranſportèr eux-mêmes leurs marchandiſes à moins de frais. Alors le commerce maritime nâquit. Le conſeil de commerce, qui ſubſiſte aujourd'hui, fut établi; & le roi y préſidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque & de Marſeille furent déclarés francs; & bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marſeille, & celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes Occidentales en 1664; & celle des grandes Indes fut établie la même année. Avant ce tems, il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'induſtrie Hollandaiſe.

landaiſe. Les partiſans de l'ancienne œconomie, timide, ignorante & reſſerrée, déclamérent envain contre un commerce, dans lequel on échange ſans ceſſe de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui ce conſomment. Ils ne faiſaient pas réfléction, que ces marchandiſes de l'Inde devenuës néceſſaires auraient été païés plus chérement à l'étranger. Il eſt vrai, qu'on porte aux Indes orientales, plus d'eſpéces qu'on n'en retire & que parlà l'Europe s'appauvrit. Mais ces eſpéces viennent du Pérou & du Méxique; elles ſont le prix de nos denrées portées à Cadix; & il reſte plus de cet argent en France, que les Indes orientales n'en abſorbent.

Le roi donna plus de ſix-millions de notre monnoie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les perſonnes riches à s'y intéreſſer. Les reines, les princes & toute la cour fournirent deux-millions numéraires de ce tems-là. Les cours ſupérieures donnérent douze-cent-mille livres, les financiers deux-millions, le corps des marchans ſix-cent-cinquante-mille livres. Toute la nation ſecondait ſon maître.

Cette compagnie a toûjours ſubſiſté. Car encor que les Hollandais euſſent pris Pontichéri en 1694, & que le commerce des indes languît depuis ce tems, il a repris de nos jours une force nouvelle. Pontichéri eſt devenuë la rivale de Batavia; & cette compagnie des indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, reproduite de nos jours par des ſecouſſes ſinguliéres, eſt devenuë une des plus grandes reſſources du roiaume. Le roi forma encor une compagnie du nord en 1669: il y mit des fonds comme dans celle des indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puiſque les plus grandes maiſons s'intéreſſaient à ces établiſſemens, à l'éxemple du monarque.

La compagnie des indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres: le roi fournit le dixiéme de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, & quarante d'importation. Tous ceux qui firent conſtruire des vaiſſeaux dans les ports du roiaume, reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encor trop s'étonner, que l'abbé de choiſi ait cenſuré ces établiſſemens, dans ſes mémoires qu'il faut lire avec défiance. Nous ſentons aujourd'hui tout ce que le miniſtre Colbert fit pour le

bien du roiaume; mais alors on ne le ſentait pas: il travaillaît pour des ingrats. On lui ſut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la ſuppreſſion de quelques rentes ſur l'hôtel-de-ville acquiſes à vil prix depuis 1656, & du décri où tombérent les billets de l'épargne prodigués ſous le précédent miniſtére, qu'on ne fut ſenſible au bien général qu'il faiſait. Il y avait plus de bourgeois que de citoiens. Peu de perſonnes portaient leurs vuës ſur l'avantage public. On ſait combien l'intérêt particulier faſcine les yeux, rétrécit l'eſprit & l'intérêt non ſeulement d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponſe groſſiére d'un marchand nommé Hazon (qui conſulté par ce miniſtre, lui dit: *vous avez trouvé la voiture renverſée d'un côté, & vous l'avez renverſée de l'autre.)* était encor citée avec complaiſance dans ma jeuneſſe; & cette anecdote ſe retrouve dans le Moréri. Il a falu, que l'eſprit philoſophique introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une juſtice entiére à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même éxactitude que le duc de Sulli, & des vuës beaucoup plus étenduës. L'un ne ſavait que ménager; l'autre ſavait faire de grands établiſſemens.

Preſque tout fut, ou réparé, ou créé de ſon tems. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi & des particuliers, fut la preuve ſenſible, en 1665, d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France & la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés, par une éxemption de tailles pendant cinq années, pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; & tout pére de famille qui avait dix enfans, était éxempt pour toute ſa vie, parce qu'il donnait plus à l'état par le travail de ſes enfans, qu'il n'eût pu donnèr en paiant la taille. Ce réglement aurait dû être à jamais ſans atteinte.

Depuis l'an 1663 chaque année de ce miniſtére, juſqu'en 1672, fut marquée par l'établiſſement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux-mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications conſidérables. On compta dans l'année 1669, quarante-quatre-mille-deux-cent métiers en laine dans le roiaume. Les manufactures de ſoie perfectionnées produiſirent un commerce de plus de cinquante-

millions

millions de ce tems-là; & non ſeulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au deſſus de l'achat des ſoies neceſſaires, mais la culture des meuriers mit les fabriquans en état de ſe paſſer des ſoies étrangéres pour la chaîne des étoffes.

On commença, dès 1666, à faire d'auſſi belles glaces qu'à Veniſe, qui en avait toûjours fourni toute l'Europe; & bientôt on en fit, dont la grandeur & la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie & de Perſe furent ſurpaſſes à la Savonnerie. Les tappiſſeries de Flandre cédérent à celle des gobelins. Ce vaſte enclos des gobelins était rempli alors de plus de huit-cent ouvriers; il y en avait trois-cent qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou ſur leurs propres deſſeins, ou ſur ceux des anciens maîtres d'Italie. Outre les tapiſſeries, on y fabriqua des ouvrages de rapport, eſpéce de moſaïque admirable; & l'art de la marquéterie fut pouſſé à ſa perfection.

Outre cette belle manufacture des tapiſſeries aux gobelins, on en établit une autre à Beauvois. Le premier manufacturier eut ſix-cent ouvriers dans cette ville; & le roi lui fit préſent de ſoixante-mille livres.

Seize-cent filles furent occupées aux ouvrages de dentelles: on fit venir trente principales ouvriéres de Veniſe & deux-cent de Flandre; & on leur donna trente ſix-mille livres pour les encourager.

Les fabriques des draps de Sédan, celles des tapiſſeries d'Aubuſſon, dégénérées & tombées, furent rétablies.

On ſait que le miniſtére acheta en Angleterre le ſecret de cette machine ingénieuſe, avec laquelle on fait les bas dix fois plus promtement qu'à l'aiguille. Le fèrblanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés qu'on avait toûjours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des calviniſtes, qui avaient le ſecret du fèr-blanc & de l'acier, emportérent en 1686 ce ſecret avec eux; & firent partager cet avantage à des nations étrangéres.

Le roi achetait tous les ans pour environ quatre cent-mille livres de tous les ouvrages de goût, qu'on fabriquait dans ſon roiaume; & il en faiſait des préſens.

Il s'en fallait beaucoup, que la ville de Paris fût ce qu'elle eſt aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni ſûreté, ni propreté. Il falut pourvoir à ce nétoiement continuel des ruës, à cette illumina-

tion que cinq-mille faneux forment toutes les nuits; paver la ville toute entiére; y conſtruire deux nouveaux ports; rétablir les anciens; faire veillèr une garde continuelle à pied & à cheval, pour la ſûreté des citoiens. Le roi ſe chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenſes néceſſaires. Il créa en 1667 un magiſtrat, uniquement pour veillèr à la police. La pluſpart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces éxemples longtems après; mais aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; & Rome même n'eſt pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le ſecond lieutenant de Police, qu'eut Paris, acquit dans cette place une réputation, qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce ſiécle; auſſi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le miniſtére; & il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au deſſous de ſa naiſſance & de ſon mérite; & cependant cette place lui fit un bien plus grand nom, que le miniſtére géné & paſſager, qu'il obtint ſur la fin de ſa vie.

On doit obſervèr ici, que Monſieur d'Argenſon ne fut pas le ſeul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie, qui eût éxercé la magiſtrature. La France eſt preſque l'unique païs de l'Europe, où l'ancienne nobleſſe ait pris ſouvent le parti de la robe. Preſque tous les autres états, par un reſte de barbarie gothique, ignorent encor qu'il y ait de la grandeur dans cette profeſſion.

Le roi ne ceſſa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, à Verſailles, depuis 1661. Les particuliers, à ſon éxemple, élevérent dans Paris mille édifices ſuperbes & commodes. Le nombre s'en eſt accru tellement, que depuis les environs du palais roial & ceux de Saint-Sulpice, il ſe forma dans Paris deux villes nouvelles, fort ſupérieurs à l'ancienne. Ce fut en ce tems-là, qu'on inventa la commodité magnifique de ces caroſſes ornés de glaces & ſuſpendus par des reſſorts; de ſorte qu'un citoien de Paris ſe promenait dans cette grande ville avec plus de luxe, que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au capitole. Cet uſage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe; & devenu commun, il n'eſt plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la ſculpture; & ce goût était en tout dans le grand & dans le noble. Dès que le controleur-général Colbert eût, en 1664, la direction

rection des bâtimens, qui eſt proprement le miniſtère des arts, il s'appliqua à ſeconder les projets de ſon maître. Il falut d'abord travaillèr à achever le Louvre. François Manſard, l'un des plus grands architectes qu'ait eû la France, fut choiſi pour conſtruire les vaſtes édifices qu'on projettait. Il ne voulut pas s'en charger, ſans avoir la liberté de refaire ce qui lui paraîtrait défectueux dans l'éxécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de de dépenſes, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier Bernini, dont le nom était célébre par la colonade qui entoure le parvis de ſaint-pierre, par la ſtatuë équeſtre de Conſtantin, par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour ſon voiage. Il fut conduit à Paris, en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq Louis par jour pendant huit mois qu'il y reſta, un préſent de cinquante-mille écus, avec une penſion de deux-mille écus, & une de cinq-cent pour ſon fils. Cette généroſité de Louis XIV envers le Bernin, fut encor plus grande que la magnificence de François premier pour Raphaël. Le Bernin par reconnaiſſance fit depuis à Rome la ſtatuë équeſtre du roi, qu'on voit à Verſailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le ſeul homme digne de travailler pour Louis XIV. il fut bien ſurpris de voir le deſſein de la façade du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'éxécution un des plus Auguſtes monumens d'architecture, qui ſoient au monde Claude Perrault avait donné ce deſſein, éxécuté par Louis le vau & d'orbay. Il inventa les machines, avec leſquelles on tranſporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le frontiſpice de ce majéſtueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez ſoi Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on eſt redevable à ce Perrault, que Boileau oſa vouloir rendre ridicule. Ces vignes ſi renommées ne ſont pas, de l'aveu des voiageurs, ſupérieures au ſeul château de *maiſons*, qu'avait bâti François Manſard à ſi peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompenſé & ne mérita pas ces récompenſes: il donna ſeulement des deſſeins, qui ne furent pas éxécutés.

Le roi, en faiſant bâtir ce Louvre dont l'achévement eſt tant déſiré, en faiſant une ville à Verſailles près de ce château qui a coûté tant de millions, en bâtiſſant Trianon, Marli, & en faiſant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'obſervatoire, commencé en 1666,

dès

dès le tems qu'il établit l'académie des Sciences. Mais le monument le plus glorieux par ſon utilité, par ſa grandeur & par ſes difficultés, fut ce canal de Languedoc, qui joind les deux mèrs, & qui tombe dans le port de *Cette*, conſtruit pour recevoir ſes eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664; & on le continua ſans interruption juſqu'en 1681. La fondation des invalides & la chapelle de ce bâtiment la plus belle de Paris, l'établiſſement de ſaint-cyr le dernier de tant d'ouvrages conſtruits par ce monarque, ſuffiraient ſeuls pour faire benir ſa mémoire. Quatre-mille ſoldats & un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands aſiles une conſolation dans leur vieilleſſe & des ſecours pour leurs bleſſures & pour leurs beſoins; deux-cent-cinquante filles nobles, qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, ſont autant de voix qui célébrent Louis XIV. L'établiſſement de ſaint-cyr ſera ſurpaſſé par celui que Louis XV vient de former, pour élever cinq-cens-gentils-hommes; mais loin de faire oublier ſaint-cyr, il en fait ſouvenir. C'eſt l'art de faire du bien, qui s'eſt perfectionné.

Louis XIV voulut en même tems faire des choſes plus grandes & d'une utilité plus générale, mais d'une éxécution plus difficile; c'était de réformer les loix. Il y fit travailler le chancelier Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, & ſurtout le conſeiller d'état Puſſort. Il aſſiſtait quelquefois à leurs aſſemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ſes premiéres loix & de ſes premierés conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord; enſuite le code des eaux & forêts; puis des ſtatuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle; le code du commerce; celui de la marine: tout cela ſe ſuivit preſque d'année en année. Il y eut même une juriſprudence nouvelle, établie en faveur des négres de nos colonies; eſpéce d'hommes, qui n'avait pas encor joui des droits de l'humanité.

Une connaiſſance approfondie de la juriſprudence n'eſt pas le partage d'un ſouverain. Mais le roi était inſtruit des loix principales; il en poſſédait l'eſprit, & ſavait ou les ſoûtenir ou les mitigèr à propos. Il jugeait ſouvent les cauſes de ſes ſujets, non ſeulement dans le conſeil des ſecretaires d'état, mais dans celui qu'on appelle le conſeil des parties. Il y a de lui deux jugemens célébres, dans leſquels ſa voix décida contre lui-même.

Dans le premier en 1680, il s'agiſſait d'un procès entre lui & des particuliers de paris qui avaient bâti ſur ſon fonds. Il voulut que les

maiſons

maiſons leur demeuraſſent, avec le fonds qui lui appartenait & qu'il leur céda.

L'autre regardait un perſan nomme *roupli*, dont les marchandiſes avaient été ſaiſies par les commis de ſes fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu & y ajoûta un préſent de trois mille écus. *Roupli* porta dans ſa patrie ſon admiration & ſa reconnaiſſance. Lorſque nous avons vu depuis à Paris l'ambaſſadeur Perſan *Mehemet Rizabeg*, nous l'avons trouvé inſtruit dès long-tems de ce fait par la renommée.

L'abolition des duëls fut un des plus grands ſervices rendus à la patrie. Ces combats avaient été autoriſés autrefois par les rois, par les parlemens même & par l'égliſe ; & quoiqu'ils fuſſent défendus depuis Henri quatre, cette funeſte coûtume ſubſiſtat plus que jamais. Le fameux combat des *la frette*, de quatre contre quatre en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuſe ſévérité corrigea peu à peu notre nation, & même les nations voiſines, qui ſe conformérent à nos ſages coûtumes après avoir pris nos mauvaiſes. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duëls aujourd'hui, que du tems de Louis XIII.

Légiſlateur de ſes peuples il le fut de ſes armées. Il eſt étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui, qui la premiére année de ſon adminiſtration ordonna, que chaque régiment fût diſtingué par la couleur des habits ou par différentes marques. Réglement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui, qui inſtitua les Brigadiers, & qui mit les corps dont la maiſon du roi eſt formée, ſur le pied où ils ſont aujourd'hui. Il fit une compagnie de mouſquetaires, des gardes du cardinal Mazarin, & fix à cinq-cent hommes le nombre des deux compagnies, auſquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui plus de connétable, & après la Mort du duc d'épernon, plus de colonel-général de l'infanterie ; ils étaient trop maîtres : il voulait l'être, & le devait. Le maréchal de Grammont, ſimple meſtre-de-camp des gardes-françaiſes ſous le duc d'Epernon & prenant l'ordre de ce colonel-général, ne le prit plus que du roi, & fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il inſtalait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de ſa main un hauſſe-col doré avec une pique, & enſuite un eſponton quand l'uſage des pique fut aboli. Il inſtitua les grenadiers, d'abord

au

au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du roi qui eſt de ſa création ; enſuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie ; il en donna deux aux gardes-françaiſes, qui maintenant en ont trois. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, & leur donna un colonel-général. Il ne faut pas oublier l'établiſſement des haras en 1667. Ils étaient abſolument abandonnés auparavant ; & ils furent d'une grande reſſource, pour remonter la cavalerie.

L'uſage de la baionette au bout du fuſil, eſt de ſon inſtitution. Avant lui on s'en ſervait quelquefois ; mais il n'y avait que quelques compagnies, qui combattiſſent avec cette arme. Point d'uſage uniforme, point d'éxercice : tout était abandonné à la volonté du général. Les piques paſſaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment, qui eut des baionettes & qu'on forma à cet éxercice, fut celui des fuſiliers, établi en 1671.

La maniére dont l'artillerie eſt ſervie aujourd'hui, lui eſt duë toute entiére, il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz & à Straſbourg ; & le régiment d'artillerie s'eſt vu enfin rempli d'officiers, preſque tous capables de bien conduire un ſiége. Tous les magazins du roiaume étaient pourvus, & on y diſtribuait tous les ans hui-cent milliers de poudre. Il forma un régiment de bombardiers & un de houſards : avant lui on ne connaiſſait les houſards que chez les ennemis.

Il établit en 1688 trente régimens de milice, fournis & équipés par les communautés. Ces milices s'éxerçaient à la guerre, ſans abandonnèr la culture des campagnes.

Des compagnies de cadets furent entretenuës dans la pluſpart des places frontiéres : ils y apprenaient les mathématiques, le deſſéin & tous les éxerciſes, & faiſaient les fonctions de ſoldats. Cette inſtitution dura dix années. On ſe laſſa enfin de cette jeuneſſe, trop difficile à diſcipliner. Mais le corps des ingénieurs, que le roi forma & auquel il donna les réglemens qu'il ſuit encore, eſt un établiſſement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection, par le maréchal de Vauban & ſes éléves, qui ſurpaſſérent le comte de Pagan. Il conſtruiſit ou répara cent-cinquante places de guerre.

Pour ſoûtenir la diſcipline militaire, il créa des inſpecteurs-généraux, enſuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes ;

troupes ; & on voiait par leur rapport, ſi les commiſſaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il inſtitua l'ordre de ſaint-louis, récompenſe honorable, plus briguée ſouvent que la fortune. L'hôtel des invalides mit le comble aux ſoins qu'il prit, pour mériter d'être bien ſervi.

C'eſt par de tels ſoins, que dès l'an 1672 il eut cent-quatre-vingt-mille hommes de troupes réglées, & qu'augmentant ſes forces à meſure que le nombre & la puiſſance de ſes ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu' à quatre-cent cinquante-mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vû de ſi fortes armées. Ses ennemis lui en oppoſérent à peine d'auſſi conſidérables ; mais il falait qu'ils fuſſent réunis, il montra ce que la France ſeule pouvait ; & il eut toûjours, ou de grands ſuccès, ou de grandes reſſources.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuſes & bien diſciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à ſe donner l'empire de la mèr. D'abord le peu de vaiſſeaux que le cardinal Mazarin avait laiſſé pourrir dans les ports, ſont réparés. On en fait achetèr en Hollande, en Suéde ; & dès la troiſiéme année de ſon gouvernement, il envoie ſes forces maritimes s'eſſaièr à gigeri ſur la côte d'Afrique. Le duc de Beaufort purge les mèrs de pirates dès l'an 1665 ; & deux ans après, la France a dans ſes ports ſoixante vaiſſeaux de guerre. Ce n'eſt là qu'un commencement. Mais tandis qu'on fait de nouveaux réglemens & de nouveaux efforts, il ſent déja toute ſa force. Il ne veut pas conſentir que ſes vaiſſeaux baiſſent leur pavillon devant celui d'Angleterre. Envain le conſeil du roi Charles ſecond inſiſte ſur ce droit, que la force, l'induſtrie & le tems avaient donné aux Anglais. Louis XIV, écrit au comte d'eſtrade ſon ambaſſadeur : " le roi d'angleterre & ſon chancelier peuvent " voir quelles ſont mes forces ; mais ils ne voient pas mon cœur. " Tout ne m'eſt rien à l'égard de l'honneur.

Il ne diſait que ce qu'il était rèſolu de ſoùtenir : & en effet l'uſurpation des Anglais céda au droit naturel & à la fermeté de Louis XIV. Tout fut égal entre les deux nations ſur la mèr. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il ſoûtient ſa ſupériorité avec l'Eſpagne. Il fait baiſſer le pavillon aux amiraux eſpagnols devant le ſien en vertu de cette préſéance ſolennelle accordée en 1662.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établiſſement d'une marine, capable de juſtifier ces ſentimens de hauteur. On bâtit la ville & le port de Rochefort à l'embouchure de la charente. On enrôle, on enclaſſe des matelots, qui doivent ſervir, tantôt ſur les vaiſſeaux marchands, tantôt ſur les flotes roiales. Il s'en trouve bientôt ſoixante-mille d'enclaſſés.

Des conſeils de conſtruction ſont établis dans les ports, pour donnèr aux vaiſſeaux la forme la plus avantageuſe. Cinq arſenaux de marine ſont bâtis à Breſt, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre de grace. Dans l'année 1672, on a ſoixante vaiſſeaux de ligne & quarante frégates. Dans l'année 1681, il ſe trouve cent-quatre-vingt-dix-huit vaiſſeaux de guerre, en comptant les alléges; & trente galéres ſont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze-mille hommes de troupes réglées ſervent ſur les vaiſſeaux : les galéres en ont trois-mille. Il y a cent-ſoixante & ſix-mille hommes d'enclaſſés, pour tous les ſervices divers de la marine. On compta les années ſuivantes dans ce ſervice, mille gentils-hommes, ou enfans de famille, faiſant la fonction de ſoldats ſur les vaiſſeaux & apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation & à la manœuvre: ce ſont les gardes marines: ils étaient ſur mèr ce que les cadets étaient ſur terre. On les avait inſtitués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école, d'où ſont ſortis les meilleurs officiers de vaiſſeaux.

Il n'y avait point eû encor de maréchaux de France dans le corps de la marine ; & c'eſt une preuve, combien cette partie eſſentielle des forces de la France avait éte negligée. Jean d'Etrée fut le premier maréchal en 1681. Il paraît, qu'une des grandes attentions de Louis XIV. était d'animer dans tous les genres cette émulation ſans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales, que les flotes Françaiſes livrérent, l'avantage leur demeura toûjours, jusqu'à la journée de la Hogue en 1692 ; lorsque le comte de Tourville, ſuivant les ordres de la cour, attaqua, avec quarante-quatre voiles, une flote de quatre-vingt-dix vaiſſeaux Anglais & Hollandais: il falut cédèr au nombre : on perdit quatorze vaiſſeaux du premier rang, qui échouérent & qu'on brûla pour ne les pas laiſſer au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes ſe ſoûtinrent ; mais elles déclinérent toûjours dans la guerre de la ſucceſſion. Elles n'ont

commencé

commencé à ſe bien rétablir qu'en 1751, dans le tems d'une heureuſe paix, ſeul tems propre à établir une bonne marine, qu'on n'a ni le loiſir ni le pouvoir d'établir pendant la guerre.

Ces forces navales ſervaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de Saint Domingue, du Canada, auparavant languiſſantes, fleurirent ; non pas ou point où on les voit prospérèr aujourd'hui, mais avec un avantage qu'on n'avait point eſpére juſqu' alors ; car depuis 1635 juſqu'à 1665, ces établiſſemens avaient été à charge.

En 1664 le roi envoie une colonie à la Caienne ; bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort & le malheur, qu'avait eû ſi long-tems la France, de négliger la mèr, tandis que ſes voiſins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit par ce ſeul coup d'œil, quels changemens Louis XIV. fit dans l'état ; changemens utiles, puisqu'ils ſubſiſtent. Ses miniſtres le ſecondérent à l'envi. On leur doit ſans doute tout le détail, toute l'éxécution ; mais on lui doit l'arrangement général. Il eſt certain, que les magiſtrats n'euſſent pas réformé les loix ; que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la diſcipline introduite dans les armées, la police générale dans le roiaume ; qu'on n'eût point eû de flotes ; que les arts n'euſſent point été encouragés, & tout cela de concert, & en même tems, & avec perſévérance, & ſous différens miniſtres, s'il ne ſe fût trouvé un maître, qui eût en général toutes ces grandes vuës, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne ſépara point ſa propre gloire de l'avantage de la France, & il regarda pas le roiaume du même œil dont un ſeigneur regarde ſa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaiſirs. Tout roi qui aime la gloire, aime le bien public. Il n'avait plus ni Colbert ni Louvois, lorſque vers l'an 1698 il ordonna, pour l'inſtruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une deſcription détaillée de ſa Province. Par là on pouvait avoir une notice éxacte du roiaume, & un dénombrement juſte des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les intendans n'euſſent pas la capacité & l'attention de monſieur de Lamoignon de bâville. Si on avait rempli les vuës du roi ſur chaque province, comme elles le furent par ce magiſtrat dans le dénombrement du Languedoc,

ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monumens du ſiécle. Il y en a quelques-uns de bien faits; mais on manqua le plan en n'aſſujettiſſant pas tous les intendans au même ordre. Il eût été à déſirer, que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitans de chaque élection, des nobles, des citoiens, des labourers, des artiſans, des manœuvres, des beſtiaux de toute eſpéce, des bonnes, des médiocres & des mauvaiſes terres, de tout le clergé régulier & ſéculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets ſont confundus dans la pluſpart des mémoires qu'on a donnés: les matiéres y ſont peu approfondies & peu éxactes: il faut y chercher ſouvent avec peine les connaiſſances dont on a beſoin, & qu'un miniſtre doit trouver ſous ſa main & embraſſer d'un coup d'œil, pour découvrir aiſément les forces, les beſoins, & les reſſources. Le projet était excellent; & une éxécution uniforme ſerait de la plus grande utilité.

Voilà en général ce que Louis XIV fit & eſſaïa, pour rendre ſa nation plus floriſſante. Il me ſemble, qu'on on ne peut guères voir tous ces travaux & tous ces efforts, ſans quelque reconnaiſſance & ſans être animé de l'amour du bien public, qui les inſpira. Qu'on ſe repréſente ce qu'était le roiaume du tems de la fronde, & ce qu'il eſt de nos jours. Louis XIV fit plus de bien à ſa nation, que vingt de ſes prédéceſſeurs enſemble; & il s'en faut beaucoup, qu'il fît ce qu'il aurait pu. Le guerre, qui finit par la paix de Riſwick, commença la ruine de ce grand commerce, que ſon miniſtre Colbert avait établi; & la guerre de la ſucceſſion l'acheva.

S'il avait emploié à embellir Paris, à finir le Louvre, les ſommes immenſes que coûtérent les aquéducs & les travaux de Maintenon, pour conduire des eaux à Verſailles; travaux interrompus & devenus inutiles; s'il avait dépenſé à Paris la cinquiéme partie de ce qu'il en a coûté, pour forcer la nature à Verſailles; Paris ſerait dans toute ſon étenduë auſſi beau qu'il l'eſt du côté des Tuileries & du Pont-roial, & ſerait devenu la plus magnifique ville de l'univers.

C'eſt beaucoup, d'avoir réformé les loix: mais la chicane n'a peû être écraſée par la juſtice. On penſa à rendre la juriſprudence uniforme; elle l'eſt dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure; elle pourrait l'être dans les loix qui réglent

glent les fortunes des citoiens. C'eſt un très grand inconvénient, qu'un même tribunal ait à prononcer ſur plus de cent coûtumes différentes. Dés droits de terres, ou équivoques ou onéreux ou qui génent la ſociété, ſubſiſtent encore, comme des reſtes du gouvernement féodal, qui ne ſubſiſte plus. Ce ſont des décombres d'un bâtiment gotique ruiné. L'uniformité en tout genre d'adminiſtration eſt une vertu; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effraïé.

Louis XIV aurait pu ſe paſſer plus aiſément de la reſſource dangereuſe des traitans, où le réduiſit l'anticipation qu'il fit preſque toûjours ſur ſes revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru, qu'il ſuffiſait de ſa volonté pour faire changer de religion un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoiens. * Ce païs cependant, malgré ſes ſecouſſes & ſes pertes, eſt aujourd'hui le païs le plus floriſſant de la terre, parce que tout le bien qu'a fait Louis XIV ſubſiſte, & que le mal qu'il était difficile de ne pas faire dans des tems orageux, a été réparé. Enfin la poſtérité, qui juge les rois & dont ils doivent avoir toûjours le jugement devant les yeux, avouera en peſant les vertus & les faibleſſes de ce monarque, que quoiqu'il eût été trop loué pendant ſa vie, il mérita de l'être à jamais; & qu'il fut digne de la ſtatuë qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inſcription latine, dont le ſens eſt: *à Louis le grand après ſa mort.*

Tous les changemens, qu'on vient de voir dans le gouvernement & dans tous les ordres de l'état, en produiſirent néceſſairement un très grand dans les mœurs. L'eſprit de faction, de fureur & de rébellion, qui poſſédait les citoiens depuis le tems de François ſecond, devint une émulation de ſervir le prince. Les ſeigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux; les gouverneurs des Provinces n'aiant plus de poſtes importans à donner; chacun ſongea à ne mériter de graces, que celles du ſoverain; & l'état devint un tout régulier, dont chaque ligne aboutit au centre.

C'eſt là ce qui délivra la cour des factions & des conſpirations, qui avaient toûjours troublé l'état pendant tant d'années. Il n'y eût ſous l'adminiſtration de Louis XIV qu'une ſeule conjuration en 1674,

* Voiez le chapitre du Calviniſme.

imaginée

imaginée par la Truamont, gentil-homme Normand perdu de débauches & de dettes, & embraſſée par un homme de la maiſon de Rohan, réduit par la même conduite à la méme indigence. Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de Préaux, neveu de la Truaumont, qui ſéduit par ſon oncle, ſéduiſit ſa maitreſſe madame de Villiers. Leur but & leur eſpérance n'étaient pas & ne pouvaient être de ſe faire un parti dans le roiaume. Ils prétendaient ſeulement vendre & livrer Quillebeuf aux Hollandais, & introduire les ennemis en Normandie. Ce fut pluſtôt une lâche trahiſon mal ourdie, qu'une conſpiration. Le ſupplice de tous les coupables fut le ſeul événement, que produiſit ce crime inſenſé & inutile, dont à peine on ſe ſouvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques ſéditions dans les Provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aiſément réprimées. Les Huguenots même furent toûjours tranquiles, juſqu'au tems où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire, d'une nation juſques-là turbulente, un peuple paiſible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent, ſans faire tort au courage.

Les maiſons, que tous les Seigneurs bâtirent ou achetérent dans Paris, & leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formérent des écoles de politeſſe, qui retirérent peu-à-peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encor long-tems à la mode, & qui n'inſpirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à ſi peu de choſe, que la coûtume d'allèr à cheval dans Paris entretenait une diſpoſition aux querelles fréquentes, qui ceſſérent quand cet uſage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui raſſemblérent la ſociété, chez elles, rendit les eſprits plus agréables ; & la lecture les rendit à la longue plus ſolides. Les trahiſons & les grands crimes, qui ne déſhonorent point les hommes dans les tems de faction & de trouble, ne furent preſque plus connus. Les horreurs des Brinvilliers & des Voiſins ne furent que des orages paſſagers, ſous un ciel d'ailleurs ſerein ; & il ſerait auſſi déraiſonnable de condannèr une nation ſur les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniſer ſur la réforme de la trappe.

Tous les différens états de la vie étaient auparavant reconnaiſſables, par des défauts qui les caractériſaient. Les militaires & les jeunes

jeunes gens qui ſe deſtinaient à la profeſſion des armes, avaient une vivacité emportée ; les gens de juſtice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'uſage d'aller toûjours en robe, même à la cour. Il en était de même des univerſités & des médecins. Les marchands portaient encor de petites robes, lorſqu'ils s'aſſemblaient & qu'ils allaient chez les miniſtres ; & les plus grands commerçans étaient alors des hommes groſſiers. Mais les maiſons, les ſpectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à ſe raſſemblir pour goûtèr une vie plus douce, rendirent peu-à-peu l'extérieur de tous les citoiens preſque ſemblable. On s'apperçoit aujourd'hui juſques dans le fond d'une boutique, que la politeſſe a gagné toutes les conditions. Les Provinces ſe ſont reſſenties avec le tems de tous ces changemens.

On eſt parvenu enfin à ne plus mettre le luxe, que dans le goût & dans la commodité. La foule de pages & de domeſtiques de livrée a diſparu, pour mettre plus d'aiſance dans l'intérieur des maiſons. On a laiſſé la vaine pompe & le faſte extérieur aux nations, chez leſquelles on ne ſait encor que ſe montrèr en public, & où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la ſimplicité, la culture de l'eſprit, ont fait de Paris une ville, qui pour la douceur de la vie l'emporte probablement de beaucoup ſur Rome & ſur Athénes, dans le tems de leur ſplendeur.

On s'eſt plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les eſprits, qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du tems de la fronde & ſous Louis XIII & dans les ſiécles précédens. Mais la veritable grandeur s'eſt retrouvée dans cette foule de nobleſſe, ſi longtems avilie à ſervir auparavant des ſujets trop puiſſans. On voit des gentils-hommes, des citoiens, qui ſe ſeraient cru honorés autrefois d'être domeſtiques de ces ſeigneurs, devenus leurs égaux & très ſouvent leurs ſupérieurs dans le ſervice militaire ; & plus le ſervice en tout genre prévaut ſur les tîtres, plus un état eſt floriſſant.

On a comparé le ſiécle de Louis XIV à celui d'Auguſte. Ce n'eſt pas que la puiſſance & les événemens perſonnels ſoient comparables. Rome & Auguſte étaient dix fois plus conſidérables dans le monde, que Louis XIV & Paris. Mais il faut ſe ſouvenir, qu'Athénes

thénes a été égale à l'empire Romain, dans toutes les choſes qui ne tirent pas leur prix de la force & de la puiſſance. Il faut encor ſonger, que s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome & qu'Auguſte, cependant toute l'Europe enſemble eſt très ſupérieure à tout l'empire Romain. Il n'y avait du tems d'Auguſte qu'ne ſeule nation, & il y en a aujourd'hui pluſieurs, policées, guerriéres, éclairées, qui poſſédent des arts que les Grecs & les Romains ignorérent; & de ces nations il n'y en a aucune, qui ait eû plus d'éclat en tout genre depuis environ un ſiécle, que la nation formée en quelque forte par Louis XIV.

CHAPITRE VINGT-HUITIE'ME.

FINANCES.

Si on compare l'adminiſtration de Colbert à toutes les adminiſtrations précédentes, la poſtérité chérira cet homme, dont le peuple inſenſé voulut déchirer le corps, après ſa mort. Les Français lui doivent certainement leur induſtrie & leur commerce, & par conſéquent cette opulence, dont les ſources diminuent quelquefois dans la guerre. Mais qui ſe rouvrent toûjours avec abondance dans la prix. Cependant en 1702, on avait encor l'ingratitude de rejetter ſur Colbert, la langueur, qui commençait à ſe faire ſentir dans les nerfs de l'état. Un financier de Normandie fit imprimer dans ce tems-là le détail de la France en deux petits volumes, & prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était préciſément le contraire. La France n'avait jamais été ſi floriſſante, que depuis la mort

mort du cardinal Mazarin juſqu'à la guerre de 1689 ; & même dans cette guerre le corps de l'état, commençant à être malade, ſe ſoûtint par la vigueur que Colbert avait répanduë dans tous ſes membres. L'auteur du détail prétendit, que depuis 1660 les biens fonds du roiaume avaient été diminués de quinze-cent-millions. Rien n'était, ni plus faux, ni moins vraiſemblable. Cependant ſes argumens captieux perſuadérent ce paradoxe ridicule, à ceux qui voulurent être perſuadés. C'eſt ainſi qu'en Angleterre, dans les tems les plus floriſſans, on voit cent papiers publics, qui démontrent que l'état eſt ruïné.

Il était plus aiſé en France qu'ailleurs, de décrier le miniſtére des finances dans l'eſprit des peuples. Ce miniſtére eſt le plus odieux, parce que les impôts le ſont toûjours : il régnait d'ailleurs en général dans la finance, autant de préjugés & d'ignorance, que dans la philoſophie.

On s'eſt inſtruit ſi tard, que de nos jours même, on a entendu en 1718 le parlement en corps dire au duc d'orléans, que *la valeur intrinſéque du marc d'argent eſt de vingt cinq livres* ; comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinſéque, que celle du poids & du tître ; & le duc d'orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas aſſez, pour relever cette mépriſe du parlement.

Il eſt vrai, que Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encor moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors aſſez éclairés ; & dans un grand roiaume il y a toûjours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de Province à Province qui rendent une partie de la France étrangére à l'autre & même ennemie, l'inégalité des meſures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries.

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenſes des guerres, des bâtimens & des plaiſirs, fut obligé de rétablir vers l'an 1672, ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais ; impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages ; enfin ce qui ſoûtient l'état quelque tems, & l'oberre pour pluſieurs années.

Il fut emporté hors de ſes meſures ; car, par toutes les inſtructions qui reſtent de lui, on voit qu'il était perſuadé que la richeſſe d'un païs ne conſiſte que dans le nombre des habitans, la culture des terres, le travail induſtrieux & le commerce : on voit, que le roi

poſſédant très peu de domains particuliers, & n'étant que l'adminiſtrateur des biens de ſes ſujets, ne peut être véritablement riche, que par des impôts aiſés à percevoir & également répartis.

Il craignait tellement de livrer l'état aux traitans, que quelquetems après la diſſolution de la chambre de juſtice, qu'il avait fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt du conſeil, qui établiſſait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent ſur de nouveax impôts. Il voulait par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effraier la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de ſe ſervir d'eux, ſans même révoquer l'arrêt: le roi preſſait, & il falait des moiens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par Catherine de Médicis, avait tellement corrompu le gouvernement, par la facilité funeſte qu'elle donne, qu'après avoir été ſupprimée dans les belles années de Henri quatre, elle reparut dans tout le régne de Louis XIII, & infecta ſurtout les derniers tems de Louis XIV.

Six ans après la mort de Colbert en 1689, on fut tout d'un coup précipité dans une guerre, qu'il falut ſoûtenir contre toute l'Europe, ſans avoir de fonds en réſerve. Le miniſtre le Pelletier crut, qu'il ſuffiſait de diminuer le luxe. Il fut ordonné que tous les meubles d'argent maſſif, qu'on voiait alors en aſſez grand nombre chez les grands ſeignieurs & qui étaient une preuve de l'abondance, ſeraient portés à la monoie. Le roi donna l'éxemple; il ſe priva de toutes ces tables d'argent, de ces grands guéridons, de ces conſoles, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent maſtif, & de tous ces autres meubles qui étaient des chefs d'œuvre de ciſelure des mains de *Balin* homme unique en ſon genre, & tous éxécutés ſur les deſſeins de *Le brun*. Ils avaient coûté dix-millions; on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri des particuliers produiſirent trois autres millions. La reſſource était faîble

Vers les années 1691 & 1692, les finances de l'état parurent ſenſiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaibliſſement des ſources de l'abondance aux profuſions de Louis XIV dans ſes bâtimens, dans les arts & dans les plaiſirs, ne ſavaient pas, qu'au contraire les dépenſes qui encouragent l'induſtrie, enrichiſſent un état. C'eſt la guerre, qui appauvrit néceſſairement le tréſor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le rempliſſent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation, qui ſe ſoit enrichie

chie par des victories. L'Italie au XVI ſiécle n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas ſubſiſté longtems, ſi elle ſe fût bornée à enlever la flote d'argent des Eſpagnols, & ſi les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de ſa puiſſance. L'Angleterre s'eſt toûjours appauvrie par la guerre, même en détruiſant les flotes Françaiſes; & le commerce ſeul l'a ſoûtenuë. Les Algériens, qui n'ont guères que ce qu'ils gagnent par les pirateries, ſont un peuple très miſérable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainquer preſqu'auſſi malheureux que le vaincu. C'eſt un gouffre, où tous les canaux de l'abondance s'engloutiſſent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens & de tous les maux, levé avec tant de peine dans les Provinces, ſe rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partiſans qui avancent les fonds, & qui achettent par ces avances le droit de dépouiller la nation au nom du ſouverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouiſſent leur argent; & le défaut de la circulation fait languir le roiaume.

Nul reméde précipité ne peut ſuppléèr à un arrangement fixe & ſtable, établi de longue main, & qui pourvoit de loin aux beſoins imprévus. Le contrôleur-général de Pontchartrain vendit des lettres de nobleſſe pour deux-mille écus en 1696: cinq-cent particuliers en achetérent: mais la reſſource fut paſſagére, & la honte durable. On obligea tous les nobles, anciens & nouveaux, de faire enregiſtrer leurs armoiries, & de paier la permiſſion de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traitérent de cette affaire, & avancérent l'argent. Le miniſtére n'eut preſque jamais recours qu'à ces petites reſſources, dans un païs qui en eût pu fournir de plus grandes.

On n'oſa impoſer le dixiéme, que dans l'année 1710. Mais ce dixiéme, levé à la ſuite de tant d'autres impôts onéreux, parut ſi dur, qu'on n'oſa pas l'éxigèr avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq-millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monoies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent & l'or, ces gages d'échange, doivent être des meſures invariables. Il n'avait pouſſé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-ſix francs où il

l'avait trouvée, qu'à vingt-ſept; & après lui, dans les derniéres années de Louis XIV on étendit cette dénomination juſqu'à quarante livres idéales; reſſource fatale, par laquelle le roi était ſoulagé un moment pour être ruiné enſuite: car au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait preſque plus que la moitié. Celui qui devait vingt-ſept livres en 1683, donnait un marc; & qui devait quarante livres en 1710, ne donnait qu'à peu-près ce même marc. Les diminutions qui ſuivirent, dérangérent le peu qui reſtait de commerce, autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une vraie reſſource dans un papier de crédit; mais ce papier doit être établi dans un tems de proſpérité, pour ſe ſoûtenir dans un tems malheureux.

Le miniſtre Chamillard commença en 1706 à paièr en billets de monoie, en billets de ſubſiſtance, d'uſtencile; & comme cette monoie de papier n'était pas reçuë dans les coffres du roi, elle fut decriée preſqu' auſſitôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à conſommer d'avance quatre années des revenus de la couronne.

Le contrôleur-général Deſmarêts neveu de l'illuſtre Colbert, aiant en 1708 ſuccédé à Chamillard, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conſpira avec la fortune, pour accabler l'état. Le cruel hivèr de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf-millions de tailles, dans le tems qu'il n'avait pas dequoi païer ſes ſoldats. La diſette des denrées fut ſi exceſſive, qu'il en coûta quarante-cinq-millions pour les vivres de l'armée. La dépenſe de cette année 1709 montait à deux-cent-vingt & un millions; & le revenu ordinaire du roi n'en produiſit pas quarante-neuf. Il falut donc ruïner l'état, pour que les ennemis ne s'en rendiſſent pas les maîtres. Le déſordre s'accrut tellement & fut ſi peu réparé, que long-tems après la paix, au commencement de l'année 1715, le roi fut obligé de faire négocier trente-deux-millions de billets, pour en avoir huit en eſpéces. Enfin il laiſſa à ſa mort deux-milliars-ſix-cent-millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les eſpéces ſe trouvérent alors réduites: ce qui fait environ quatre-milliars-cinq-cent-millions de notre monoie courante en 1750.

Il eſt étonnant, mais il eſt vrai, que cette immenſe dette n'aurait point été un fardeau impoſſible à ſoûtenir, s'il y avait eû alors

en France un commerce floriſſant, un papier de crédit établi, & des compagnies ſolides qui eûſſent répondu de ce papier, comme en Suéde, en Angleterre, à Veniſe & en Hollande. Car lors qu'un état puiſſant ne doit qu'à lui-même, la confiance & la circulation ſuffiſent pour païer. Mais il s'en falait beaucoup, que la France eût alors aſſez de reſſorts, pour faire mouvoir une machine ſi vaſte & ſi compliquée, dont le poids l'écraſait.

Louis XIV, dans ſon régne, dépenſa dix-huit-milliars; ce qui revient, année commune, à trois-cent-trente-millions d'aujourd'hui, en compenſant, l'une par l'autre, les augmentations & les diminutions numéraires des monoies.

Sous l'adminiſtration du grand Colbert, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent-dix-ſept-millions, à vingt ſept livres le marc d'argent. Ainſi tout le ſurplus fut toûjours fourni en affaires extraordinaires. Colbert fut obligé, par éxemple, d'en faire pour quatre cent-millions en ſix années de tems, dans la guerre de 1672.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de Louis XIV. avec ceux de Louis XV, ont trouvé, en ne s'arrétant qu'au revenu fixe & courant, que Louis XIV était beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de Colbert, avec cent-dix-ſept-millions de revenu, que ſon ſucceſſeur ne l'était en 1730, avec près de deux-cent-millions: & cela eſt très vrai, en ne conſidérant que les rentes fixes & ordinaires de la couronne. Car cent-dix-ſept-millions numéraires, au marc de vingt-ſept livres, ſont une ſomme plus forte que deux-cent-millions, à quarante-neuf livres; à quoi ſe montait le revenu du roi en 1730: & de plus, il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la couronne. Mais auſſi les revenus du roi, c'eſt-à-dire de l'état, ſont accrûs depuis; & l'intelligence des finances s'eſt perfectionnée au point, que dans la guerre ruineuſe de 1741 il n'y a pas eû un moment de discrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortiſſement, comme chez les Anglais: il a falu adoptèr une partie de leur ſiſtème de finance, ainſi que leur philoſophie; & ſi, dans un état purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulans, qui doublent au moins la richeſſe de l'Angleterre, la puiſſance de la France acquerrait ſon dernier dégré de perfection.

Il y avait environ cinq-cent millions numéraires d'argent monoie dans le roiaume en 1683; & il y en a environ douze-cent, de la maniére dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire de notre tems eſt preſque le double du numéraire du tems de Colbert. Il paraît donc, que la France n'eſt environ que d'un ſixiéme plus riche en eſpéces circulantes, depuis la mort de ce miniſtre. Elle l'eſt beaucoup davantage en matiéres d'argent & d'or, travaillées & miſes en œuvre pour le ſervice & pour le luxe. Il n'y en avait pas pour quatre-cent-millions de notre monoie d'aujourd'hui en 1690; & à préſent on en poſſéde autant qu'il y a d'eſpéces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment, combien le commerce, dont Colbert ouvrit les ſources, s'eſt accrû, lorſque ſes canaux fermés par les guerres ont éte débouchés. L'induſtrie s'eſt perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artiſtes, que diſperſa la révocation de l'édit de Nantes; & cette induſtrie augmente encor tous les jours. La nation eſt capable d'auſſi grandes choſes, & de plus grandes encor que ſous Louis XIV, parce que le génie & le commerce ſe fortifient toûjours, quand on les encourage.

A voir l'aiſance des particuliers, ce nombre prodigieux de maiſons agréables bâties dans Paris & dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme luxe, on croirait que l'opulence eſt vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela eſt le fruit d'un travail ingénieux, encor plus que de la richeſſe. Il n'en coûte guères plus aujourd'hui pour être agréablement logé, qu'il en coûtait pour l'être mal ſous Henri quatre. Une belle glace de nos manufactures orne nos maiſons à bien moins de frais, qu'on ne faiſait venir les petites glaces de Veniſe. Nos belles & parantes étoffes ſont moins chéres, que celles qu'on tirait de l'étranger & qui ne les valaient pas. Ce n'eſt point en effet l'argent & l'or qui procurent une vie commode, c'eſt le génie. Un peuple, qui n'aurait que ces métaux, ſerait très miſérable. Un peuple, qui ſans ces métaux mettrait heureuſement en œuvre toutes les productions de la terre, ſerait véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'eſpéces qu'il n'en faut pour la circulation.

La campagne eſt reſtée à-peu-près dans le même état où elle a toûjours été. Il ſemble, que le plus grand nombre des hommes ſoit deſtiné à être réduit au néceſſaire pour travailler. La taille pro-

proportionelle, ſubſtituée à l'arbitraire dans preſque toutes les Provinces, a ſeulement mis plus de juſtice dans les contributions, & ſoulagé un peu les païſans, qui ne doivent pas être riches, mais qui ne doivent pas être miſérables.

Le moien ordre s'eſt enrichi à force d'induſtrie. Les miniſtres & les courtiſans ont été moins opulens, parce que l'argent aiant augmenté numériquement de près de moitié, les appointemens & les penſions ſont reſtés les mêmes, & le prix des denrées eſt monté à plus du double. Par-là il s'eſt trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, & beaucoup plus chez les petits; & cela même a mis moins de diſtance entre les hommes. Enfin, de quelque maniére que les finances ſoient adminiſtrées, la France poſſéde, dans l'induſtrie de plus de vingt-millions d'habitans, un tréſor inéſtimable.

CHAPITRE VINGT-NEUIVIE'ME.

SCIENCES ET ARTS.

CE ſiécle heureux, qui vit naître une révolution dans l'eſprit humain, n'y ſemblait pas deſtiné; car, à commencer par la philoſophie, il n'y avait pas d'apparence du tems de Louis XIII, qu'elle ſe tirât du cahos où elle était plongée. L'inquiſition d'Italie, d'Eſpagne, de Portugal, avait lié les erreurs philoſophiques aux dogmes de la religion. Les guerres civiles en France, & les querelles du Calviniſme n'étaient pas plus propres à cultiver la raiſon humaine, que le fut le fanatiſme du tems de Cromwel en Angleterre. Si un chanoine de Thorn avait renou-

velé

velé l'ancien ſiſtéme planétaire des Caldéens oublié depuis ſi longtems, cette vérité était condanné à Rome: & la congrégation du Saint-Office compoſée de ſept cardinaux aiant déclaré non ſeulement hérétique mais abſurde le mouvement de la terre ſans lequel il n'y a point de véritable aſtronomie, le grand Galilée aiant demandé pardon à l'âge de ſoixante & dix ans d'avoir eû raiſon, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçuë ſur la terre. Le chancelier Bacon avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir: Galilée avait fait quelques découvertes ſur la chûte des corps: Torricelli commençait à connaître la peſenteur de l'air qui nons environne: on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles eſſais, toutes les écoles reſtaient dans l'abſurdité, & le monde dans l'ignorance. Deſcartes parut alors; il fit le contraire de ce qu'on devait faire. Au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géométre de ſon ſiécle; mais la géométrie laiſſe l'eſprit comme elle le trouve. Celui de Deſcartes était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens ne fit guères que des Romans de philoſophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui voulait bâtir ſans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanſeque réuſſit; & le peu de vérités mêlé à ces chiméres nouvelles, fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à laide de la méthode qu'il avait introduite: car avant lui, on n'avait point de fil dans ce labarinthe; & du moins il en donna un, dont on ſe ſervit après qu'il ſe fût égaré. C'était beaucoup, de détruire les chiméres du péripatétiſme, quoique par d'autres chiméres. Ces deux fantômes ſe combattirent. Ils tombérent l'un après l'autre; & la raiſon s'éleva en fin ſur leurs ruines. Il y avait à Florence une académie d'expériences ſous le nom *del' cimento*, établie par le cardinal Léopold de médicis vers l'an 1655. On ſentait déja dans cette patrie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque choſe du grand édifice de la nature, qu'en l'éxaminant piéce à piéce. Cette académie, après les jours de Galilée & dès le tems de Torricelli, rendit de grands ſervices.

Quelques philoſophes en Angleterre, ſous la ſombre adminiſtration de Cromwel, s'aſſemblérent pour cherchèr en paix des vérités, tandis que le fanatiſme opprimait toute vérité. Charles ſecond, rappellé ſur le trône de ſes ancêtres par le repentir & par l'inconſtance

de

de ſa nation, donna des lettres-patentes à cette académie naiſſante; mais c'eſt tout ce que le gouvernement donna. La ſociété roiale, ou pluſtôt la ſociété libre de Londres travailla pour l'honneur de travailler. C'eſt de ſon ſein que ſortirent de nos jours les découvertes ſur la lumiére, ſur le principe de la gravitation, ſur l'aberration des étoiles fixes, ſur la géométrie tranſcendante, & cent autres inventions qui pourraient à cet égard faire appeller ce ſiécle, le ſiécle des Anglais, auſſi bien que celui de Louis XIV.

En 1666, monſieur Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageaſſent; & à la priére de quelques ſavans, il fit agréèr à Louis XIV l'établiſſement d'une académie des ſciences. Elle fut libre juſqu'en 1699, comme celle d'angleterre & comme l'académie Françaiſe. Colbert attira d'Italie dominique Caſſini & Huygens de Hollande par de fortes penſions. Ils découvrirent les ſatellites & l'anneau de Saturne. On eſt redevable à Huygens des horloges à pendule. On acquit peu-à-peu des connaiſſances de toutes les parties de la vraie phyſique, en rejetant tout ſiſtéme. Le public fut étonné de voir une chimie, dans laquelle on ne cherchait, ni le grand-œuvre, ni l'art de prolonger la vie au-de-là des bornes de la nature; une aſtronomie, qui ne prédiſait pas les événemens du monde; une médicine indépendante des phaſes de la lune. La corruption ne fut plus la mére des animaux & des plantes. Il n'y eut plus de prodiges, dès que la nature fut mieux connuë.

On l'étudia dans toutes ſes productions. La géographie reçut des accroiſſemens étonnans. A peine Louis XIV a-t-il fait bâtir l'obſervatoire, qu'il fait commencèr en 1669 une méridienne par dominique Caſſini & par Picart. Elle eſt continuée vers le nord en 1683 par la Hire; & enfin Caſſini la prolonge en 1700, juſqu'à l'extrémité du Rouſſillon. C'eſt le plus beau monument de l'aſtronomie, & il ſuffit pour éterniſer ce ſiécle

On envoie en 1672 des phyſiciens à la Caienne, faire des obſervations utiles. Ce voiage a été la premiére origine de la connaiſſance d'une nouvelle loi de la nature, que le grand Neuton a démontrée; & il a prépare à ces voiages plus fameux, qui depuis ont illuſtré le régne de Louis XIV.

On fait partir en 1700 Tournefort pour le levant. Il y va recueiller des plantes, qui enricheſſent le jardin roial, autrefois aban-

donné, remis alors en honneur, & aujourd'hui devenu digne de la curioſité de l'Europe. La bibliothéque roiale, déja nombreuſe, s'enrichit ſous Louis XIV de plus de trente-mille volumes; & cet éxemple eſt ſi bien ſuivi de nos jours, qu'elle en contient déja plus de cent-quatre-vingt-mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les univerſités de France un profeſſeur de droit Français. Il ſemble, qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, & que les bonnes loix Romaines, incorporées à celles du païs, devraient formèr un ſeul corps des loix de la nation.

Sous lui, les journaux s'établiſſent. On n'ignore pas que le journal des ſavans, qui commença en 1663, eſt le pére de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe eſt aujourd'hui remplie, & dans leſquels trop d'abus ſe ſont gliſſés, comme dans les choſes les plus utiles.

L'académie des belles-lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'académie Françaiſe, pour tranſmettre à la poſtérité par des médailles les actions de Louis XIV, devint utile au public, dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, & qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, & à une critique judicieuſe des opinions & des faits. Elle fit à peu-près dans l'hiſtoire, ce que l'académie des ſciences faiſait dans la phyſique; elle diſſipa des erreurs.

L'eſprit de ſageſſe & de critique, qui ſe communiquait de proche en proche, détruiſit inſenſiblement beaucoup de ſuperſtitions. C'eſt à cette raiſon naiſſante qu'on dut la déclaration du roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les ſimples accuſations de ſorcellerie. On ne l'eût pas oſé ſous Henri quatre & ſous Louis XIII; & ſi depuis 1672 il y a eû encor des accuſations de maléfices, les juges n'ont condanné les accuſés, que comme des profanateurs, qui d'ailleurs emploiaient le poiſon.

Il était trés commun auparavant, d'éprouver les ſorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes. S'ils ſurnageaient, ils étaient convaincus. Pluſieurs juges de Province avaient ordonné ces épreuves; & elles continuérent encor long-tems parmi le peuple, Tout berger était ſorcier; & les amulétes, les anneaux conſtellés, étaient en uſage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les ſources, les tréſors & les voleurs, paſ-

ſaient

ſaient pour certains, & ont encor beaucoup de crédit dans plus d'une Province d'Allemagne. Il n'y avait preſque perſonne, qui ne ſe fit tirer ſon horoſcope. On n'entendait parler que de ſecrets magiques; preſque tout était illuſion. Des ſavans, des magiſtrats, avaient écrit ſérieuſement ſur ces matiéres. On diſtinguait parmi les auteurs, une claſſe de démonographes. Il y avait des régles pour diſcerner les vrais magiciens, les vrais poſſédés, d'avec les faux; enfin, juſques vers ces tems-là l'on n'avait guères adopté de l'antiquité, que des erreurs en tout genre.

Les idées ſuperſtitieuſes étaient tellement enracinées chez les hommes, que les cométes les affraïaient encor en 1680. On oſait à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernoulli, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant à propos de cette cométe aux partiſans du préjugé, dit que la chevelure de la cométe ne peut être un ſigne de la colére divine, parce que cette chevelure eſt éternelle; mais que la queuë pourrait bien en être un. Cependant, ni la tête, ni la queuë, ne ſont éternelles. Il falut que Bayle écrivît contre le préjugé vulgaire, un livre, alors fameux, que les progrès de la raiſon ont rendu aujourd'hui inutile.

On ne croirait pas, que les ſouverains euſſent obligation aux philoſophes. Cependant il eſt vrai, que cet eſprit philoſophique, qui a gagné preſque toutes les conditions excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des ſouverains. Des querelles, qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des ſchiſmes, n'en ont point cauſé. Si on a dit, que les peuples ſeraient heureux quand ils auraient des philoſophes pour rois; il eſt très vrai de dire, que les rois en ſont plus heureux, quand il y a beaucoup de leurs ſujets, philoſophes.

Il faut avouer, que cet eſprit raiſonnable, qui commence à préſidèr à l'éducation dans les grandes villes, n'a pu empécher les fureurs des fanatiques des Cévennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à Saint-Médard, ni calmer des diſputes auſſi acharnées que frivoles, entre des hommes qui auraient dû être ſages. Mais avant ce ſiécle, ces diſputes euſſent cauſé des troubles dans l'état; les miracles de Saint-Médard euſſent été accrédités par les plus conſidérables citoiens; & le fanatiſme, ren-

fermé dans les montagnes des Cévennes, ſe fût répandu dans le villes.

Tous les genres de ſcience & de littérature ont été épuiſés dans ce ſiécle; & tant d'écrivains ont étendu les lumiéres de l'eſprit humain, que ceux qui en d'autres tems auraient paſſé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Leur gloire eſt peu de choſe, à cauſe de leur nombre; & la gloire du ſiécle en eſt plus grande.

ARTS.

La ſaine philoſophie ne fit pas en France d'auſſi grands progrès qu'en angleterre & à Florence; & ſi l'académie des ſciences rendit des ſervices à l'eſprit humain, elle ne mit pas la France au-deſſus des autres nations. Toutes les grandes inventions & les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais dans l'éloquence, dans la poëſie, dans la littérature, dans les livres de morale & d'agrément, les Françaiſe furent les légiſlateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était par-tout ignorée; la religion, enſeignée ridiculement en chaire; & les cauſes, plaidées de même dans le barreau. Les prédicateurs citaientVirgile & Ovide; les avocats, Saint-Auguſtin & Saint-Jérome. Il ne s'était point encor trouvé de génie, qui eût donné à la langue Françaiſe le tour, le nombre, la propriété du ſtile & la dignité. Quelques vers de Malherbe faiſaient ſentir ſeulement, qu'elle était capable de grandeur & de force; mais c'était tout. Les mêmes génies, qui avaient écrit très bien en latin, comme un préſident de Thou, un chancelier de L'hôpital, n'étaient plus les mêmes, quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le Françaiſe n'était encor recommandable, que par une certaine naïveté, qui avait fait le ſeul merite de Joinville, d'Amiot, de Marot, de Montagne, de Regnier, de la ſatire Ménippée. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la groſſiéreté.

Jean de Lingendes évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ſes ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses ſermons & ſes oraiſons funébres, quoique mêlées encor de la rouille de ſon tems, furent le modéle des orateurs, qui l'imitérent & le ſurpaſſérent. L'oraiſon funébre de Charles-Emanuel duc de Savoi ſurnommé le grand dans ſon païs, prononcée par Lingendes en 1630, était pleine de ſi grands traits d'éloquence, que Fléchier longtems après en prit l'éxorde tout entier,

auſſi bien que le texte & pluſieurs paſſages conſidérables, pour en orner ſa fameuſe oraiſon funébre du vicomte de Turenne.

Balzac en ce tems-là donnait du nombre & de l'harmonie à la proſe. Il eſt vrai, que ſes lettres étaient des harangues empoulées; il écrivait au premier cardinal de Rets: „ vous venez de prendre le „ ſceptre des rois & la livrée des roſes.“ Il écrivait de Rome à Bois-Robert, en parlant des eaux de ſenteur: „ je me ſauve à la nage „ dans ma chambre, au milieu des perfums.“ Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir ſur les hommes, qu'on admira Balzac de ſon tems, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée & néceſſaire, qui conſiſte dans le choix harmonieux des paroles; & même pour l'avoir emploiée ſouvent hors de ſa place.

Voiture donna quelque idée des graces legéres de ce ſtile épiſtolaire, qui n'eſt pas le meilleur, puiſqu'il ne conſiſte que dans la plaiſanterie. C'eſt un baladinage de l'eſprit, que deux tomes de lettres dans leſquelles il n'y en a pas une ſeule inſtructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du tems & les caractéres des hommes; c'eſt pluſtôt un abus qu'un uſage de l'eſprit.

La langue commençait à s'épurer, & à prendre une forme conſtante. On en était redevable à l'académie Françaiſe, & ſurtout à Vaugelas. Sa traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement; & il s'y trouve peu d'expreſſions & de tours, qui aïent vieilli.

Olivier Patru, qui le ſuivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; & quoiqu'il ne paſſât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienſéance, l'élégance du diſcours; mérites abſolument inconnus avant lui au barreau.

Un des ouvrages, qui contribua le plus à former le goût de la nation & à lui donnèr un eſprit de juſteſſe & de préciſion, fut le petit recueil des *maximes de Françoiſe duc de la Rochefoucault*, Quoiqu'il n'y ait preſque qu'une vérité dans ce livre, qui eſt que *l'amour propre eſt le mobile de tout*; cependant cette penſée ſe préſente ſous tant d'aſpects variés, qu'elle eſt preſque toûjours piquante. C'eſt moins un livre, que des matériaux pour ornèr un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoûtuma à penſèr & à renfermer ſes penſées dans un tour vif, précis & delicat. C'était un mérite que perſonne

perſonne n'avait eû avant lui en Europe, depuis la renaiſſance des lettres. Mais le premier livre de génie, qu'on vit en proſe, fut le recueil des *lettres provinciales* en 1654. Toutes les ſortes d'éloquence y ſont refermées. Il n'y a pas un ſeul mot, qui depuis cent ans ſe ſoit reſſenti du changement qui altére ſouvent les langues vivantes. Il faut rapportèr à cet ouvrage l'époque de la fixation du language. L'évêque de Luçon fils du célébre Buſſi m'a dit, qu'aiant demandé à monſieur de Meaux, quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les ſiens, Boſſuet lui répondit, *les lettres provinciales.*

Le bon goût qui régne d'un bout à l'autre dans ce livre & la vigueur des derniéres lettres ne corrigérent pas d'abord le ſtile lâche, diffus, incorrect & découſu, qui depuis longtemps était celui de preſque tous les écrivains, des prédicateurs & des avocats.

Un des premiers, qui étala dans la chaire une raiſon toûjours éloquente, fut le pére Bourdaloüe vers l'an 1668. Ce fut une lumiére nouvelle. Il y a eû après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le pére Maſſillon évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs diſcours plus de graces, des peintures plus fines & plus pénétrantes des mœurs du ſiécle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans ſon ſtile plus nerveux que fleuri, ſans aucune imagination dans l'expreſſion, il paraît vouloir pluſtôt convaincre, que toucher; & jamais il ne ſonge à plaire.

Peut-être ſerait-il à ſouhaiter, qu'en banniſſant de la chaire le mauvais goût qui l'aviliſſait, il en eût banni auſſi cette coûtume de précher ſur un texte. En effet, parler long-tems ſur une citation d'une ligne ou deux, ſe fatiguèr à compaſſer tout ſon diſcours ſur cette ligne; un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce miniſtére. Le texte devient une eſpéce de deviſe, ou pluſtôt d'énigme, que le diſcours dévelope. Jamais les grecs & les romains ne connurent cet uſage. C'eſt dans la décadence des lettres, qu'il commença; & le tems l'a conſacré.

L'habitude de diviſer toûjours en deux ou trois points des choſes qui, comme la morale, n'éxigent aucune diviſion, ou qui en demanderaient davantage, comme la controverſe, eſt encor une coûtume génante, que le pére Bourdaloüe trouva introduite, & à laquelle il ſe conforma.

Il avait été précédé par Boſſuet depuis évèque de Meaux. Celui-ci, qui devint un ſi grand homme, s'était d'abord deſtiné au parti de la robe; & il s'était engagé dans ſa grande jeuneſſe, à épouſer mademoiſelle Deſvieux, fille d'un rare mérite. Ses talens pour la théologie & pour cette eſpéce d'éloquence qui le caractériſe, ſe montrérent de ſi bonne heure, que ſes parens & ſes amis le déterminérent à l'égliſe. Mademoiſelle Deſvieux l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir, au bonheur de vivre avec lui. Voilà la ſource d'un bruit qui s'eſt répandu dans le monde, qu'il était marié. Ce conte, long-tems accrédité chez ce petit nombre d'hommes qui tire vanité de ſavoir les ſecrets des familles, n'avait ni vérité ni vraiſemblance. Il avait préché aſſez jeune devant le roi & la reine mére en 1662, long-tems avant que le pére bourdaloue fût connu. Ses diſcours ſoûtenus d'une action noble & touchante, les premiers qu'on eût encor entendus à la cour qui approchaſſent du ſublime, eûrent un ſi grand ſuccès, que le roi fit écrire en ſon nom à ſon pére intendant de Soiſſons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand le pére Bourdaloue parut, monſieur Boſſuet ne paſſa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déja donné aux oraiſons funébres; genre d'éloquence, où il faut de l'imagination & une grandeur majeſtueuſe qui tient un peu à la poëſie, dont il faut toûjours emprunter quelque choſe, quoiqu'avec diſcrétion, quand on tend au ſublime. L'oraiſon funébre de la reine mére, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évéché de Condom: mais ce diſcours n'était pas encor digne de lui; & il ne fut pas imprimé, non plus que ſes ſermons. L'éloge funébre de la reine d'Angleterre veuve de Charles I, qu'il fit en 1669, parut preſqu'en tout un chef-d'œuvre. Les ſujets de ces piéces d'éloquence ſont heureux, à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'eſt en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux perſonnages ſont ce qui intéreſſe davantage. L'éloge funébre de madame, enlevée à la fleur de ſon âge & morte entre ſes bras, eut le plus grand & le plus rare des ſuccès, celui de faire verſer des larmes à la cour: il fut obligé de s'arrétèr après ces paroles: *ô nuit déſaſtreuſe! nuit effroiable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Madame ſe meurt, Madame eſt mort,* &c.

&c. L'auditoire éclata en langlots; & la voix de l'orateur fut interrompuë par ſes ſoupirs & par ſes pleurs.

Les Français furent les ſeuls, qui réuſſirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme quelque-tems après en inventa un nouveau, qui ne pouvait guères avoir de ſuccès qu'entre ſes mains. Il appliqua l'art oratoire à l'hiſtoire même, qui ſemble l'exclure. Son diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle, compoſé pour l'éducation du Dauphin, n'a eû ni modéle ni imitateurs. Si le ſiſtéme qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouve des contradicteurs chez les ſavans, ſon ſtile n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majeſtueuſe, dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroiſſement & la chûte des grandes empires; & de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint & dont il juge les nations.

Preſque tous les ouvrages qui honorérent ce ſiécle, étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* eſt de ce nombre. Fénelon, le diſciple, l'ami de Boſſuet, & depuis devenu malgré lui ſon rival & ſon ennemi, compoſa ce livre ſingulier, qui tient à la fois du roman & du poëme, & qui ſubſtituë une proſe cadencée à la verſification. Il ſemble qu'il ait voulu traiter le roman, comme monſieur de Meaux avait traité l'hiſtoire, en lui donnant une dignité & des charmes inconnus, & ſur tout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain; morale entiérement négligée dans toutes les inventions fabuleuſes. On a cru, qu'il avait compoſé ce livre pour ſervir de thémes & d'inſtruction au duc de Bourgogne & aux deux autres enfans de France, dont il fut le précepteur; ainſi que Boſſuet avait fait ſon hiſtoire univerſelle, pour l'éducation de Monſeigneur. Mais ſon neveu le marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cet homme célébre, & qui a été tué à la bataille de Rocou, m'a aſſûré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable, que les amours de Calypſo & d'Eucharis euſſent été les premiéres leçons, qu'un prêtre eût données aux enfans de France.

Il ne fit cet ouvrage, que lorsqu'il fut relégué dans ſon archévéché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'était fait un ſtile, qui n'ètait qu'à lui & qui coulait de ſource avec abondance. J'ai vû ſon manuſcrit original: il n'y a pas dix ratures. On prétend, qu'un domeſtique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer. Si cela eſt, l'archévêque

de

de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe. Mais il lui dut auſſi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le *Télémaque*, une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Séſoſtris qui triomphait avec trop de faſte, Idoménée qui établiſſait le luxe dans Salente, & qui oubliait le néceſſaire, parurent des portraits du roi. Son miniſtre Louvois ſemblait, aux yeux des mécontens, repréſenté ſous le nom de Protéſilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui ſervaient l'état & non le miniſtre.

Les alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre Louis XIV, & qui depuis ébranlérent ſon trône dans la guerre de 1701, ſe firent un joie de le reconnaître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ſes voiſins. Ces alluſions firent des impreſſions profondes, à la faveur de ce ſtile harmonieux, qui inſinuë d'une maniére ſi tendre la modération & la concorde. Les etrangers & les Français même, laſſés de tant de guerres, virent avec une conſolation maligne, une ſatire dans un livre fait pour enſeigner la vertu. Les editions en furent innombrables. J'en ai vû quatorze en langue Anglaiſe. Il eſt vrai, qu'après la mort de ce monarque, ſi craint, ſi envie, ſi reſpecté de tous & ſi haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a ceſſé de s'aſſouvir des alluſions prétenduës qui cenſuraient ſa conduite, les juges d'un goût ſévére ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les deſcriptions trop répétées & trop uniformes de la vie champêtre: mais le livre a toûjours été regardé comme un des beaux monumens d'un ſiécle floriſſant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique, les *caractéres* de la Bruïére. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'éxemples d'un tel ouvrage, que du *Télémaque*. Un ſtile rapide, concis, nerveux, des expreſſions pittoreſques, un uſage tout nouveau de la langue mais qui n'en bleſſe pas les régles, frapérent le Public; & les alluſions, qu'on y trouvait en foule, achevérent le ſuccès. Quand la Bruïére montra ſon ouvrage manuſcrit à Maléſieux, celuici lui dit: *voilà dequoi vous attirer beacoup de lecteurs & beaucoup d'ennemis.* Ce livre baiſſa dans l'eſprit des hommes, quand une génération entiére, attaquée dans l'ouvrage, fut paſſée. Cependant,

comme il y a des choſes de tous les tems & de tous les lieux, il eſt à croire qu'il ne ſera jamais oublié.

Le *Télémaque* n'a point fait d'imitateurs; les *caractéres* de la Bruïére en ont produit. Il eſt plus aiſé de faire de courtes peintures des choſes qui nous frapent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaiſe & qui inſtruiſe à la fois. L'art délicat de répandre des graces juſques ſur la philoſophie, fut encor une choſe nouvelle, dont le livre *des Mondes* fut le premièr éxemple; mais éxemple dangereux, parce que la véritable parure de la philoſophie eſt l'ordre, la clarté & ſurtout la vérité. Ce qui pourrait empécher cet ouvrage ingénieux, d'être mis par la poſtérité au rang de nos livres claſſiques, c'eſt qu'il eſt fondé en partie ſur la chimére des tourbillons de Deſcartes.

Il faut ajoûtér à ces nouveautés, celle que produiſit Bayle, en donnant une eſpéce de dictionnaire de raiſonnement. C'eſt le premièr ouvrage de ce genre, où l'on puiſſe apprendre à penſer. Il faut abandonnèr à la deſtinée des livres ordinaires, les articles de ce recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois de Bayle, d'un lecteur grave & de la poſtérité. Au reſte, en plaçant ici Bayle parmi les auteurs qui ont honoré le ſiécle de Louis XIV, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformèr à l'arrêt du Parlement de Toulouſe, qui, en déclarant ſon teſtament valide en France malgré la rigueur des loix, dit expreſſément, qu'*un tel homme ne peut être regardé comme un étranger*.

On ne s'appeſantira point ici ſur la foule des bons livres que ce ſiécle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie ſinguliéres & neuves, qui le caractériſent & qui le diſtinguent des autres ſiecles. L'éloquence de Boſſuet & de Bourdaloue, par exemple, n'était & ne pouvait être celle de Cicéron. Si quelque choſe approche de l'orateur Romain, ce ſont les trois mémoires que Péliſſon compoſa pour Fouquet. Ils ſont dans le même genre que pluſieurs oraiſons de Cicéron. Un mélange d'affaires judiciaires & d'affaires d'état, traité ſolidement avec un art qui parait peu, & orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eû des hiſtoriens; mais point de Tite-Live. Le ſtile de la *conſpiration de Veniſe* eſt comparable à celui de Saluſte. On voit que l'Abbé de Saint-réal l'avait pris pour modéle; & peut-être l'a-t-il ſurpaſſé. Tous les autres écrits dont on vient de parler, ſemblent

ſemblent être d'une création nouvelle. C'eſt là ſurtout, ce qui diſtingue cet âge illuſtre; car pour des ſavans & des commentateurs, le ſeiziéme & le dix-ſeptiéme ſiécle en avaient beaucoup produit; mais le vrai génie en aucun genre n'était encor dévelopé.

Qui croirait, que tous ces bons ouvrages en proſe n'auraient probablement jamais éxiſté, s'ils n'avaient été précédés par la poëſie! c'eſt pourtant la deſtinée de l'eſprit humain dans toutes les nations: les vers furent partout les premiers enfans du génie & les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples ſont ce qu'eſt chaque homme en particulier. Platon & Cicéron commencérent par faire des vers. On ne pouvait encor citèr un paſſage noble & ſublime de proſe Françaiſe, quand on ſavait par cœur le peu de belles ſtances que laiſſa Malherbe; & il y a grande apparence, que ſans Pierre Corneille, le génie des proſateurs ne ſe ſerait pas dévelopé.

Cet homme eſt d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très mauvais modéles, quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encor lui fermer le bon chemin, c'eſt que ces mauvais modéles étaient eſtimés; & pour comble de découragement, ils étaient favouriſés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres & non pas du bon goût. Il récompenſait de mépriſables écrivains, qui d'ordinaire ſont rempans; & par une hauteur d'eſprit ſi bien placée ailleurs, il voulait abaiſſer ceux en qui il ſentait avec quelque dépit un vraie génie, qui rarement ſe plie à la dépendance. Il eſt bien rare qu'un homme puiſſant, quand il eſt lui-même artiſte, protége ſincérement les bons artiſtes.

Corneille eut à combattre ſon ſiécle, ſes rivaux & le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit ſur le *Cid*. Je remarquerai ſeulement, que l'académie, dans ſes judicieuſes déciſions entre Corneille & Scudéri, eut trop de complaiſance pour le cardinal de Richelieu, en condannant l'amour de *Chiméne*. Aimer le meurtrier de ſon pére & pourſuivre la vengeance de ce meurtre, était une choſe admirable. Vaincre ſon amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui conſiſte principalement dans le combats du cœur. Mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le *Cid* ne fut pas le ſeul ouvrage de Corneille, que le cardinal de

Richelieu voulut rabaiſſer. L'abbé d'Aubignac nous apprend, que ce miniſtre déſapprouva *polieucte*.

Le *Cid*, après tout, était une imitation très embellie de *guillain de caſtro*, & en pluſieurs endroits, une traduction. *Cinna*, qui le ſuivit, était unique. J'ai connu un ancien domeſtique de la maiſon de Condé, qui diſait, que le grand Condé à l'âge de vingt ans, étant à la premiére repréſentation de *Cinna*, verſa des larmes à ces paroles d'Auguſte:

Je ſuis maître de moi, comme de l'univers;
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiécle! ô mémoire!
Conſervez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juſte courroux,
De qui le ſouvenir puiſſe aller juſqu'à vous.
Soions amis, Cinna; c'eſt moi qui t'en convoie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faiſant pleurer le grand Condé d'admiration, eſt une époque bien célébre dans l'hiſtoire de l'eſprit humain.

La quantité de piéces indignes de lui, qu'il fit pluſieurs années après, n'empécha pas la nation de le regarder comme un grand homme; ainſi que les fautes conſidérables d'Homére n'ont jamais empéché qu'il ne fût ſublime. C'eſt le privilége du vrai génie & ſurtout du génie qui ouvre une carriére, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout ſeul; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle & Euripide contribuérent tous à former Racine. Une ode, qu'il compoſa à l'âge de dix-huit ans pour le mariage du roi, lui attira un préſent qu'il n'attendait pas, & le détermina à la poëſie. Sa réputation s'eſt accrûë de jour en jour; & celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raiſon en eſt, que Racine dans tous ſes ouvrages depuis ſon *Alexandre*, eſt toûjours élégant, toûjours correct, toûjours vrai; qu'il parle au cœur: & que l'autre manque trop ſouvent à tous ces devoirs. Racine paſſa de bien loin & les Grecs & Corneille dans l'intelligence des paſſions, & porta la douce harmonie de la poëſie, ainſi que les graces de la parole, au plus haut point où elles puiſſent parvenir. Ces hommes enſeignérent à la nation, à penſer, à ſentir & à s'exprimer. Leurs auditeurs, inſtruits par

par eux ſeuls, devinrent enfin des juges ſévéres pour ceux même qui les avaient éclairés.

Il y avait très peu de perſonnes en France, du tems du cardinal de Richelieu, capables de diſcerner les défauts du *Cid*; & en 1702, quand *Athalie* le chefd'œuvre de la ſcéne fut repréſentée chez Madame la ducheſſe de Bourgogne, les courtiſans ſe crurent aſſez habiles pour la condanner. Le tems a vengé l'auteur; mais ce grand homme eſt mort, ſans jouir du ſuccès de ſon plus admirable ouvrage. Un nombreux parti ſe piqua toûjours de ne pas rendre juſtice à Racine. Madame de Sévigné, la premiére perſonne de ſon ſiécle pour le ſtile épiſtolaire & ſurtout pour conter des bagatelles avec grace, croit toûjours que *Racine n'ira pas loin.* Elle en jugeait comme du caffé, dont elle dit *qu'on ſe déſabuſera bientôt.* Il faut du tems, pour que les réputations meuriſſent.

La ſinguliére deſtinée de ce ſiécle rendit Moliére contemporain de Corneille & de Racine. Il n'eſt pas vrai que Moliére, quand il parut, eût trouvé le théatre abſolument dénué de bonnes comédies. Corneille lui-même avait donné le *Menteur*, piéce de caractére & d'intrigue, priſe du théatre Eſpagnol; & Moliére n'avait encor fait paraître que deux de ſes chefsd'œuvre, lorſque le public avait la *mére coquette* de Quinaut; piéce à la fois de carectére & d'intrigue, & même modéle d'intrigue. Elle eſt de 1664; c'eſt la premiére comédie, où l'on ait peint ceux que l'on a appellés depuis les *Marquis.* La plûpart des grands ſeigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat & de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'une ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; & il y en avait enfin, & même en grand nombre, qui pouſſaient cet air avantageux & cette envie dominante de ſe faire valoir, juſqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura long-tems. Moliére l'attaqua ſouvent; & il contribua à défaire le public de ces importans ſubalternes, ainſi que de l'affectation des précieuſes, du pédantiſme des femmes ſavantes, de la robe & du latin des médecins. Moliére fut, ſi on oſe le dire, un légiſlateur des bienſéances du monde. Je ne parle ici que de ce ſervice rendu à ſon ſiécle; on ſait aſſez ſes autres mérites.

C'était un tems digne de l'attention des tems à venir, que celui où les héros de Corneille & de Racine, les perſonnages de Moliére, les ſymphonies de Lulli toutes nouvelles pour la nation, & (puiſqu'il

ne s'agit ici que des arts) les voix des Bouſſuet & des Bourdaloue, ſe faiſaient entendre à Louis XIV, à *madame* ſi célébre par ſon goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, & à cette foule d'hommes ſupérieurs qui parurent en tout genre. Ce tems ne ſe retrouvera plus, où un duc de la Rochefoucault l'auteur des *maximes*, au ſortir de la converſation d'un Paſcal & d'un Arnauld, allait au théatre de Corneille.

Deſpréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ſes premiéres ſatires, car les regards de la poſtérité ne s'arréteront pas ſur les *embarras de Paris* & ſur les noms des *Caſſaigne* & des *Cotin*; mais il inſtruiſait cette poſtérité, par ſes belles épitres & ſurtout par ſon art poëtique, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans ſon ſtile, bien moins correct dans ſon language, mais unique dans ſa naïvété & dans les graces qui lui ſont propres, ſe mit, par les choſes les plus ſimples, preſqu'à côté de ces hommes ſublimes.

Quinaut, dans un genre tout nouveau & d'autant plus difficile qu'il paraît plus aiſé, fut digne d'être placé avec tous ces illuſtres contemporains. On ſait, avec quelle injuſtice Boileau voulut le décrier. Il manquait à Boileau d'avoir ſacrifié aux graces. Il chercha en vain toute ſa vie à humilièr un homme, qui n'était connu que par Elles. Le véritable éloge d'un poëte, c'eſt qu'on retienne ſes vers. On ſait par cœur des ſcénes entiéres de Quinaut; c'eſt un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La muſique Françaiſe eſt demeurée dans une ſimplicité qui n'eſt plus du goût d'aucune nation. Mais la ſimple & belle nature, qui ſe montre ſouvent dans Quinaut avec tant de charmes, plaît encor dans toute l'Europe, à ceux qui poſſédent notre langue & qui ont le goût cultivé. Si on trouvait dans l'antiquité un poëme comme *Armide*, avec quelle idolâtrie il ſeroit reçû! mais Quinaut était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus & protégés de Louis XIV, excepté la Fontaine. Son extrême ſimplicité, pouſſée juſqu'à l'oubli de ſoi-même, l'écartait d'une cour, qu'il ne cherchait pas. Mais le duc de Bourgogne l'accueillit; & il reçut dans ſa vieilleſſe quelques bienfaits de ce prince. Il était, malgré ſon génie, preſque auſſi ſimple que les héros de ſes fables. Le pére Pujet ſe fit un grand mérite,

mérite, d'avoir traité cet homme de mœurs ſi innocentes, comme s'il eût parlé à la Brinvilliers & à la Voiſin. Ses contes ne ſont que ceux de Pogge, de l'Arioſte & de la reine de Navarre. Si la volupté eſt dangereuſe, ce ne ſont pas des plaiſanteries qui inſpirent cette volupté. On pourrait appliquèr à la Fontaine ſon admirable fable *des animaux malades de la peſte*, qui s'accuſent de leurs fautes: on y pardonne tout aux lions, aux loups & aux ours; & un animal innocent eſt dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui ſeront les délices & l'inſtruction des ſiécles à venir, il ſe forma une foule d'eſprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats, qui font l'amuſement des honnêtes gens, ainſi que nous avons eû beaucoup de peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des Pouſſin, des Suer & des Le brun.

Cependant, vers la fin du régne de Louis XIV, deux hommes percérent la foule des génies médiocres, & eûrent beaucoup de réputation. L'un était la Mottehoudart, homme d'un eſprit plus ſage & plus étendu que ſublime, écrivain délicat & méthodique en proſe, mais manquant ſouvent de feu & d'élégance dans ſa poëſie, & même de cette éxactitude qu'il n'eſt permis de négliger qu'en faveur du ſublime. Il donna d'abord de belles ſtances pluſtôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après: mais beaucoup de beaux morceaux, qui nous reſtent de lui en plus d'un genre, empécheront toûjours qu'on ne le mette au rang des auteurs mépriſables. Il prouva, que dans l'art d'écrire, on peut être encor quelque choſe au ſecond rang.

L'autre était Rouſſeau, qui avec moins d'eſprit, moins de fineſſe & de facilité que la Motte, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après la Motte; mais il les fit plus belles, variées, plus remplies d'images. Il égala dans ſes pſeaumes l'onction & l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de Racine. Ses épigrammes ſont mieux travaillées que celles de Marot. Il réuſſit bien moins dans les opéra qui demandent de la ſenſibilité, & dans les comédies qui veulent de la gaïeté. Ces deux caractéres lui manquaient. Ainſi il échoua dans ces deux genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue Françaiſe, ſi le ſtile marotique, qu'il emploia dans des ouvrages ſérieux, avait été imité. Mais heureuſe-

reuſement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux-cent ans, n'a été qu'une mode paſſagere. Quelques-unes de ſes épitres ſont des imitations un peu forcées de Deſpréaux, & ne ſont pas fondées ſur des idées auſſi claires, & ſur des vérités reconnuës: *le vrai ſeul eſt aimable.*

Il dégénéra beaucoup dans les païs étrangers; ſoit que l'âge & les malheurs euſſent affaibli ſon génie, ſoit que ſon principal mérite conſiſtant dans le choix des mots & dans les tours heureux, mérite plus néceſſaire & plus rare qu'on ne penſe, il ne fût plus à portée des mêmes ſecours. Il pouvait, loin de ſa patrie, compter parmi ſes malheurs, celui de n'avoir plus de critiques ſévéres.

Ses longues infortunes eûrent leur ſource dans un amour propre indomptable, & trop mélé de jalouſie & d'animoſité. Son éxemple doit étre une leçon frapante pour tout homme à talens; mais on ne le conſidére ici, que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guères de grands génies depuis les beaux jours de ces artiſtes illuſtres; & à peu-près vers le tems de la mort de Louis XIV, la nature ſembla ſe repoſer.

La route était difficile au commencement du ſiécle, parce que perſonne n'y avait marché: elle l'eſt aujourd'hui, parce qu'elle a été battuë. Les grands hommes du ſiécle paſſé ont enſeigné à penſer & à parler; ils ont dit ce qu'on ne ſavait pas. Ceux qui leur ſuccédent, ne peuvent guères dire que ce qu'on ſait. Enfin, une eſpéce de dégoût eſt venu de la multitude des chefs-d'œuvre: & le ſiécle paſſé aiant été le précepteur du ſiécle préſent, il eſt devenu ſi facile d'écrire des choſes médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & que la littérature a eû autant de beſoin d'être réprimée, qu'elle en avait d'être encouragée au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle.

CHAPITRE TRENTIÉME.

Suite des Arts.

A l'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'eſprit, comme la muſique, la peinture, la ſculpture, l'architecture ; ils n'avaient fait que de faibles progrès en France, avant le tems qu'on nomme *le ſiécle de Louis* XIV. La muſique était au berceau : quelques chanſons languiſſantes, quelques airs, de violon, de guitarre & de tuorbe, la pluſpart même compoſes en Eſpagne, étaient tout ce qu'on connaiſſait. Lulli étonna par ſon goût & par ſa ſcience. Il fut le premièr en France, qui fit des baſſes, des milieux & des fugues. On avait d'abord quelque peine à éxécuter ſes compoſitions, qui paraiſſent aujourd'hui ſi ſimples & ſi aiſées. Il y a de nos jours mille perſonnes qui ſavent la muſique, pour une qui la ſavait du tems de Louis XIII ; & l'art s'eſt perfectionné dans cette progreſſion. Il n'y a point de grande ville, qui n'ait des concerts publics ; & Paris même alors n'en avait pas. Vingt-quatre violons du roi étaient toute la muſique de la France.

Les connaiſſances, qui appartiennent à la muſique & aux arts qui en dépendent, ont fait tant de progrès, que ſur la fin du régne de Louis XIV, on a inventé l'art de noter la danſe ; deſorte qu'aujourd'hui il eſt vrai de dire, qu'on danſe à livre ouvert.

Nous avions eû de très grands architectes, du tems de la régence de Marie de Médicis. Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût Toſcan, pour honorer ſa patrie, & pour embellir la nôtre. Le même Desbroſſes, dont nous avons le portail de Saint-Gervais, bâtit le palais de cette reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en falut beaucoup, que le cardinal de Richelieu eût, avec autant de grandeur dans l'eſprit, autant de goût qu'elle. Le palais cardinal, qui

eſt aujourd'hui le palais roial, en eſt la preuve. Nous conçûmes les plus grandes eſpérances, quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre, que nous voions aujourd'hui offuſquée, avec douleur. Beaucoup de citoiens ont conſtruit des édifices magnifiques; mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommandables par des dehors dans le grand goût; & qui ſatisfont le luxe des particuliers, encor plus qu'ils n'embelliſſent la ville.

Colbert, le Mécéne de tous les arts, forma une académie d'architecture en 1671. C'eſt peu d'avoir des Vitruves; Il faut que les Auguſtes les emploient.

Il faut auſſi que les magiſtrats municipaux ſoient animées par le zéle, & éclairés par le goût. S'il y avait eû deux ou trois prévôts des marchands comme le préſident Turgout, on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet hôtel de ville mal conſtruit & mal ſitué; cette place ſi petite & ſi irréguliére, qui n'eſt célébre que par des gibets & de petits feux de joie; ces ruës étroites dans les quartiers les plus fréquentés; & enfin un reſte de barbarie, au milieu de la grandeur & dans le ſein de tous les arts.

La peinture commença ſous Louis XIII, avec *le Pouſſin.* Il ne faut point compter les peintres médiocres, qui l'ont précédé. Nous avons eû toûjours depuis lui de grands peintres; non pas dans cette profuſion qui fait une des richeſſes de l'Italie; mais ſans nous arrêter à un *Le ſueur* qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un *Le Brun* qui égala les Italiens dans le deſſein & dans la compoſition; nous avons eû plus de trente peintres, qui ont laiſſé des morceaux très dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand roi des galeries & des apartemens, qui ne ſont ornés que de nos tableaux, dont peut être nous ne voulions pas connaître aſſez le mérite. J'ai vu en France refuſer douze-mille livres d'un tableau de *Santerre.* Il n'y a point dans l'Europe de plus vaſte ouvrage de peinture, que le plafond de *le Moine* à Verſailles; & je ne ſai s'il y en a de plus beaux.

Nous avons aujourd'hui un peintre, qui chez les étrangers même paſſe pour le premier de l'Europe. Non ſeulement Colbert donna à l'académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui; mais en 1667, il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On acheta dans cette metropole un palais où loge le directeur. On y envoie les éléves, qui ont remporté des prix à l'académie de Paris. Ils y

ſont

ſont conduits & entretenus aux frais du roi. Ils y deſſinent les antiques. Ils étudient Raphaël & Michel-Ange. C'eſt un noble hommage que rendit à Rome ancienne & nouvelle le déſir de l'imiter ; & on n'a pas même ceſſé de rendre cet hommage, depuis que les immenſes collections de tableux d'Italie amaſſées par le roi & par le duc d'Orléans, & les chefs-d'œuvre de ſculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point cherchèr ailleurs des maîtres.

C'eſt principalement dans la ſculpture que nous avons excellé, & dans l'art de jettèr en fonte d'un ſeul jet des figures équeſtres coloſſales.

Si l'on trouvait un jour, ſous des ruines, des morceaux tels que les bains d'Apollon expoſés aux injures de l'air dans les boſquets de Verſailles, le tombeau du cardinal Richelieu trop peu montré au public dans la chapelle de Sorbonne, la ſtatuë équeſtre de Louis XV faite à Paris pour décorer Bordeaux, le mercure dont Louis XV a fait préſent au roi de Pruſſe, & tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite ; il eſt à croire, que ces productions de nos jours ſeraient miſes à côté de la plus belle antiquité Grecque.

Nons avons égalé les anciens dans les médailles. Varin fut le premier, qui tira cet art de la médiocrité, ſur la fin du régne de Louis XIII. C'eſt maintenant une choſe admirable que ces poinçons & ces quarrés, qu'on voit rangés par ordre hiſtorique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artiſtes. Il y en a pour deux-millions, & dont la pluſpart ſont des chefs-d'œuvres.

On n'a pas moins réuſſi dans l'art de graver les pierres précieuſes. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniſer par le moien des planches en cuivre, de tranſmettre facilement à la poſtérité toutes les repréſentations de la nature & de l'art, était encor très informe en France avant ce ſiécle. C'eſt un des arts des plus agréables & des plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventérent vers le milieu du quinziéme ſiécle ; & il a été plus loin en France, que dans le lieu même de ſa naiſſance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des eſtampes du roi ont été ſouvent un des plus magnifiques préſens qu'il ait fait aux ambaſſadeurs. La cizelure en or & en argent, qui dépend du deſſein & du goût, a été portée à la la plus grande perfection, dont la main de l'homme ſoit capable.

Après avoir ainſi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers & à la gloire de l'état; ne paſſons pas ſous ſilence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français ſurpaſſent toutes les nations du monde: je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent ſi rapides & ſi célébres dans ce ſiécle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les cures & pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non ſeulement il n'y avait guères d'excellens chirurgiens qu'en France; mais c'était dans ce ſeul païs qu'on fabriquait parfaitement les inſtrumens néceſſaires: il en fourniſſait tous ſes voiſins; & je tiens du célébre *Chezelden*, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquèr à Londres, en 1715, les inſtrumens de ſon art. La médecine, qui ſervait à perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au deſſus de ce qu'elle était en Angleterre, & ſous le fameux *Boërhave* en Hollande; mais il arriva à la médicine comme à la philoſophie, d'atteindre à la perfection dont elle eſt capable, en profitant des lumiéres de nos voiſins.

Voilà en général un tableau fidéle des progrès de l'eſprit humain dans ce ſiécle, qui commença au tems du cardinal de Richelieu & qui finit de nos jours. Il ſera difficile qu'il ſoit ſurpaſſé; & s'il l'eſt, il reſtera le modéle des âges encor plus fortunés, qu'il aura fait naître.

CHA-

CHAPITRE TRENTE-UNIÉME.

Affairs écclésiaſtiques: diſputes mémorables.

DES trois ordres de l'état, le moins nombreux, qui eſt l'égliſe, eſt celui qui a toûjours éxigé du ſouverain la conduite la plus délicate & la plus ménagée. Conſervèr à la fois l'union avec le ſiége de Rome, & ſoûtenir les libertés de l'égliſe Gallicane qui ſont les droits de l'ancienne égliſe; ſavoir faire obéir les évêques comme ſujets, ſans touchèr aux droits de l'épiſcopat; les ſoûmettre en beaucoup de choſes à la juriſdiction ſéculiére, & les laiſſer juges en d'autres; les faire contribuèr aux beſoins de l'état, & ne pas choquer leurs priviléges: tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté, que Louis XIV eut preſque toûjours.

Le clergé en France fut remis peu-à-peu dans un ordre & dans une décence, dont les guerres civiles & la licence des tems l'avaient écarté. Le roi ne ſouffrit plus enfin, ni que les ſéculiers poſſédaſſent des bénéfices ſous le nom de confidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prétres euſſent des évéchez comme le cardinal Mazarin qui avait poſſédé l'évéché de Metz n'étant pas même ſous-diacre, & le duc de Verneuil qui en avait auſſi joui étant ſéculier.

Ce que païait au roi le clergé de France & des villes conquiſes, allait année commune * à environ deux-millions-cinq-cent-mille livres; & depuis, la valeur des eſpéces aiant augmenté numériquement, ils ont ſecouru l'état d'environ quatre-millions par année, ſous le nom de décimes, de ſubvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilége de *don gratuit* ſe ſont conſervés, comme une trace de l'ancien uſage, où étaient tous les ſeigneurs de fiéfs,

* Voiez l'état de la France & Puffendorff.

d'accorder

d'accorder des dons gratuits aux rois dans les beſoins de l'état. Les évêques & les abbés, étant ſeigneurs de fiéfs, ne devaient que des ſoldats, dans le tems de l'anarchie féodale. Les rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres ſeigneurs. Lorſque tout changea depuis, le clergé ne changea pas; il conſerva l'uſage d'aider l'état par des dons gratuits.

A cette ancienne coûtume, qu'un corps qui s'aſſemble ſouvent conſerve, & qu'un corps qui ne s'aſſemble point perd néceſſairement, ſe joind l'immunité toûjours reclamée par l'égliſe, & cette maxime, que *ſon bien eſt le bien des pauvres*. Non qu'elle prétende ne devoir rien à l'état, dont elle tient tout; car le roiaume, quand il a des beſoins, eſt le premier pauvre: mais elle allégue pour elle le droit de ne donner que des ſecours volontaires; & Louis XIV éxigea toûjours ces ſecours, de maniére à n'être pas refuſé.

On s'étonne dans l'Europe & en France, que le clergé païe ſi peu; on ſe figure, qu'il jouit du tièrs du roiaume. S'il poſſédait ce tièrs, il eſt indubitable qu'il devrait païer le tièrs des charges, ce qui ſe monterait année commune à près de trente-millions, indépendamment des droits ſur les conſommations, qu'il païe comme les autres ſujets; mais on ſe fait des idées vagues & des préjugés ſur tout. On dit que l'égliſe poſſede le tièrs du roiaume, comme on dit au hazard qu'il y a un million d'habitans dans Paris. Si on ſe donnait ſeulement la peine de ſupputer le revenu des évéchez, on verrait par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évéchez n'etaient évalués alors que ſur le pied d'un revenu annuel de quatre-millions; & les abbaïes commandataires allaient à quatre-millions-cinq-cent-mille livres. Il eſt vrai, que l'énoncé de ce prix des baux fut un tièrs au deſſous de la valeur; & ſi on ajoûte encor l'augmentation des revenus en terres, la ſomme totale des rentes de tous les bénéfices conſiſtoriaux ſera portée à environ ſeize-millions; & il ne faut pas oublier, que de cet argent il en va tous les ans à Rome une ſomme conſidérable, qui ne revient jamais, & qui eſt en pure perte. C'eſt une grande libéralité du roi envèrs le ſaint-ſiége: elle dépouille l'état dans l'eſpace d'un ſiécle de plus de quatre-cent-mille marcs d'argent; ce qui dans la ſuite des tems appauvrirait le roiaume, ſi le commerce ne réparait pas abondamment cette perte.

A ces bénéfices qui païent des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvens, les collégiales, les communautés & tous les autres bénéfices enſemble. Mais s'ils ſont évalués à cinquante-millions par année dans toute l'étenduë actuelle du roiaume, on ne s'éloigne pas beaucop de la vérité.

Ceux qui ont éxaminé cette matiére avec des yeux auſſi ſévéres qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'égliſe Gallicane ſéculiére & réguliére, au de-là de quatre-vingt-millions. Ce n'eſt pas une ſomme éxorbitante, pour l'entretien de quatre-vingt-dix-mille perſonnes religieuſes & environ cent-ſoixante-mille eccléſiaſtiques, que l'on comptait en 1700. La ſomme, répartie ſur chaque téte, donne environ trois-cent livres à chacun. Il y a des moines conventuels, qui ne coûtent pas deux-cent livres par an à leur monaſtére: il y a des moines abbès réguliers, qui jouiſſent de deux-cent-mille livres de rentes. C'eſt cette énorme diſproportion, qui frape & qui excite les murmures. On plaind un curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que ſa portion congruë de trois, de quatre ou cinq-cent livres, tandis qu'un religieux oîſif, devenu abbé & non moins oîſif, poſſéde une fortune immenſe, & qu'il reçoit des tîtres faſtueux de ceux qui lui ſont ſoûmis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Eſpagne, & ſurtout dans les états catholiques d'Allemagne, où l'on voit des moines princes.

Les abus ſervent des loix dans preſque toute la terre; & ſi les plus ſages des hommes s'aſſemblaient pour faire des loix, où eſt l'état dont la forme ſubſiſtât entiére? le clergé de France obſerve toûjours un uſage onéreux pour lui, quand il païe au roi un don gratuit de pluſieurs millions pour quelques années. Il l'emprunte; & après en avoir païé les intérêts, il rembourſe le capital aux créanciers: ainſi il païe deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'état & pour le clergé en général, & plus conforme à la raiſon, que ce corps eût ſubvenu aux beſoins de la patrie, par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice. Mais les hommes ſont toûjours attachés à leurs anciens uſages. C'eſt par le même eſprit, que le clergé, en s'aſſemblant tous les cinq ans, n'a jamais eû, ni une ſalle d'aſſemblée, ni un meuble qui lui appartînt. Il eſt clair, qu'il eût peu, en dépenſant moins, aider le roi davantage, & ſe bâtir dans Paris un palais, qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Les

Les maximes du clergé de France n'étaient pas encor entiérement épurées, dans la minorité de Louis XIV, du mélange que la ligue y avait apporté. On avait vu, dans la jeuneſſe de Louis XIII & dans les derniers états tenus en 1614, la plus nombreuſe partie de la nation, qu'on appelle le tièrs état & qui eſt le fond de l'état, demandèr en vain avec le parlement, qu'on posât pour loi fondamentale; „ qu'aucune „ puiſſance ſpirituelle ne peut priver les rois de leurs droits ſacrés, „ qu'ils ne tiennent que de Dieu ſeul; & que c'eſt un crime de „ léze-majeſté au premier chef, d'enſeigner qu'on peut dépoſèr & „ tuer les rois." C'eſt la ſubſtance en propres paroles de la demande de la nation. Elle fut faite dans un tems, où le ſang de Henri le grand fumait encore. Cependant un évêque de France né en France, le cardinal du Perron, s'oppoſa violemment à cette propoſition, ſous prétexte que ce n'était pas au tièrs état à propoſer des loix, ſur ce qui peut concerner l'égliſe. Que ne faiſait-il donc avec le clergé, ce que le tièrs état voulait faire? mais il en était ſi loin, qu'il s'emporta juſqu'à dire: „ que la puiſſance du pape „ était pleine, pléniſſime, directe au ſpirituel, indirecte au temporel; & qu'il avait charge du clergé de dire, qu'on excommu- „ nirait ceux qui avanceraient, que le pape ne peut dépoſer les „ rois." On gagna la nobleſſe; on fit taire les tièrs état. Le parlement renouvella ſes anciens arrêts, pour déclarer la couronne indépendante, & la perſonne des rois ſacrée. La chambre eccléſiaſtique, en avouant que la perſonne était ſacrée, perſiſta à ſoutenir que la couronne était dépendante. C'était le même eſprit, qui avait autrefois depoſé Louis le débonnaire. Cet eſprit prévalut au point, que la cour ſubjuguée fut obligée de faire mettre en priſon l'imprimeur, qui avait publié l'arrêt du parlement ſous le tître de *loi fondamentale*. C'était, diſait-on, pour le bien de la paix; mais c'était punir ceux qui fourniſſaient des armes défenſives à la couronne. De telles ſcénes ne ſe paſſaient point à Vienne; c'eſt qu'alors la France craignait Rome, & que Rome craignait la maiſon d'Aûtriche.

La cauſe, qui ſuccomba, était tellement la cauſe de tous les rois, que Jacques premier, roi d'Angleterre, écrivit contre le cardinal du Perron; & c'eſt le meilleur ouvrage de ce monarque. C'était auſſi la cauſe des peuples, dont le repos éxige que leurs ſouverains ne dépendent pas d'une puiſſance étrangére. Peu-à-peu la raiſon a prévalu;

prévalu ; & Louis XIV n'eut pas de peine à faire écouter cette raiſon, ſoûtenuë du poids de ſa puiſſance.

Antonio Pérès avait recommandé trois choſes à Henri quatre, *roma*, *conſejo*, *pielago*. Louis XIV eut les deux derniéres avec tant de ſupériorité qu'il n'eut pas beſoin de la premiére. Il fut attentif à conſerver l'uſage de l'appel comme d'abus au parlement des ordonnances eccléſiaſtiques, dans tous les cas où ces ordonnances intéreſſent la juriſdiction roiale. Le clergé s'en plaignit ſouvent, & s'en loua quelquefois. Car ſi d'un côté ces appels ſoûtiennent les droits de l'état contre l'autorité épiſcopale, elles aſſûrent de l'autre cette autorité même, en maintenant les priviléges de l'égliſe Gallicane contre les prétentions de la cour de Rome : deſorte que les évêques ont regardé les parlemens comme leurs adverſaires & comme leurs défenſeurs ; & le gouvernement eut ſoin, que malgré toutes les querelles de religion, les bornes aiſées à franchir ne fuſſent paſſées de part ni d'autre. Il en eſt de la puiſſance des corps & des compagnies, comme des intérêts des villes commerçantes ; c'eſt au légiſlateur à les balancer.

L'affaire de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la régale. C'eſt un droit qu'ont les rois de France, de pourvoir à tous les bénéfices ſimples d'un diocéſe pendant la vacance du ſiége, & d'économiſer à leur gré les revenus de l'évéché. Cette prérogative eſt particuliére aux rois de France ; mais chaque état a les ſiennes. Les rois de Portugal jouïſſent du tiérs du revenu des évéchez de leur roiaume. L'empereur a le droit des premiéres priéres ; il a toûjours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de Naples & de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome ſont pour la plus-part fondés ſur l'uſage, pluſtôt que ſur des tîtres primitifs.

Les rois de la race de Mérovée conféraient, de leur ſeule autorité, les évéchez & toutes les prélatures. Il ſemblait juſte, qu'ils conſervaſſent le faible privilége de diſpoſer du revenu, & de nommer à quelques bénéfices ſimples, dans le court eſpace qui s'écoule entre la mort d'un évêque & le ſerment de fidélité enregiſtre de ſon ſucceſſeur. Pluſieurs évêques de villes réunies à la couronne ſous la troiſiéme race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des ſeigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir : les papes ſe déclarérent pour les évêques ; & ces prétentions reſtérent

envelopées d'un nuage. Le parlement en 1608, ſous Henri quatre, déclara que la régale avait lieu dans tout le roiaume: le clergé ſe plaignit; & le prince, qui ménageait les évêques & Rome, évoqua l'affaire à ſon conſeil, & ſe garda bien de la décider.

Les cardinaux de Richelieu & de Mazarin firent rendre pluſieurs arrêts du conſeil, par leſquels les évêques, qui ſe diſaient éxempts, étaient tenus de montrer leurs tîtres. Tout reſta indécis juſqu'en 1673; & le roi n'oſait pas alors donnèr un ſeul bénéfice, dans preſque tous les diocéſes ſitués au-de-là de la Loire, pendant la vacance d'un ſiége.

Enfin, en 1673 le chancelier Michel le Tellier ſcella un édit, par lequel tous les évéchez du roiaume étaient ſoûmis à la régale. Deux évêques, qui étaient malheureuſement les deux plus vertueux hommes du roiaume, refuſérent opiniâtrément de ſe ſoûmettre. C'était *Pavillon* évêque d'Alet, & *Caulet* de Pamiers. Ils ſe défendirent d'abord par des raiſons plauſibles: on leur en oppoſa d'auſſi fortes. Quand des hommes éclairés diſputent long-tems, il y a grande apparence que la queſtion n'eſt pas claire. Elle était très obſcure; mais il était évident, que ni la religion ni le bon ordre n'étaient intéreſſés à empéchèr un roi, de faire dans deux diocéſes, ce qu'il faiſait dans tous les autres. Cependant les deux évêques furent infléxibles. Ni l'un ni l'autre n'avait fait enregiſtrer ſon ſerment de fidélité; & le roi ſe croiait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs égliſes.

Les deux prélats excommuniérent les pourvus en régale. Tous deux étaient ſuſpects de Janſéniſme. Ils avaient eû contre eux le pape Innocent dix; mais, quand ils ſe déclarérent contre les prétentions du roi, ils eûrent pour eux Innocent onze, Odeſchalchi: ce pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entiérement leur parti.

Le roi ſe contenta d'abord d'éxiler les principaux officiers de ces évêques. Il montra plus de modération, que deux hommes qui ſe piquaient de ſainteté. On laiſſa mourir paiſiblement l'évêque d'Alet, dont on reſpectait la grand vieilleſſe. L'évêque de Pamiers reſtait ſeul, & n'était point ébranlé. Il redoubla ſes excommunications, & perſiſta de plus à ne point faire enregiſter ſon ſerment de fidélité, perſuadé que dans ce ſerment on ſoûmet trop l'égliſe à la monarchie. Le roi ſaiſit ſon temporel. Le pape & les Janſéniſtes le

dédommagérent. Il gagna à être privé de ſes revenus; & il mourut en 1680, convaincu qu'il avait ſoûtenu la cauſe de Dieu contre le roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle: des chanoines nommés par le roi vinnent pour prendre poſſeſſion; des religieux, qui ſe prétendaient chanoines & grands-vicaires, les font ſortir de l'égliſe & les excommunient. Le métropolitain Montpéſat archévêque de Toulouſe, à qui cette affaire reſſortit de droit, donne en vain des ſentences contre ces prétendus grands-vicaires. Ils en appellent à Rome, ſelon l'uſage de portèr à la cour de Rome les cauſes eccléſiaſtiques jugées par les archévêques de France, uſage qui contredit les libertés gallicanes: mais tous les gouvernemens des hommes ſont des contradictions. Le parlement donne des arrêts. Un moine nommé Cerle, qui était l'un de ces grands vicaires, caſſe & les ſentences du métropolitain & les arrêts du parlement. Ce tribunal le condanne par contumace à être traîné ſur une claie, & à perdre la tête. On l'éxecute en effigie. Il inſulte du fond de ſa retraite, à l'archévêque & au roi; & le pape le ſoûtient. Ce pontife fait plus; perſuadé comme l'évêque de Pamiers, que le droit de régale eſt un abus dans l'égliſe, & que le roi n'a aucun droit dans Pamiers, il caſſe les ordonnances de l'archévêque de Toulouſe; il excommunie les nouveaux grands-vicaires que ce prélat a nommés, & les pourvus en régale, & leurs fauteurs.

Le roi convoque une aſſemblée du clergé, compoſée de trente-cinq évêques, & d'autant de députés du ſecond ordre. Les Janſéniſtes prenaient pour la premiére fois la parti d'une pape; & ce pape, ennemi du roi, les favoriſait ſans les aimer. Il ſe fit toûjours un honneur de réſiſtèr a ce monarque, dans toutes les occaſions; & depuis même, en 1689 il s'unit avec les alliés contre le roi Jacques, parce que Louis XIV protégeait ce prince: deſorte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'Europe & de l'égliſe, il falait que le roi Jacques ſe fît Huguenot, & le pape catholique.

Cependant l'aſſemblée du clergé de 1681 d'une voix unanime ſe déclare pour le roi. Il s'agiſſait encor d'une autre petite querelle devenuë importante: l'élection d'un prieuré dans un Faubourg de Paris commettait enſemble le roi & le pape. Le pontife Romain avait caſſé une ordonnance de l'archévêque de Paris, & annulé ſa nomination à ce prieuré. Le parlement avait appelé comme d'a-

bus. Le pape avait ordonné par une bulle, que l'inquiſition fît brûler l'arrêt du parlement; & le parlement avait ordonné la ſuppreſſion de la bulle. Ces combats ſont, depuis long-tems, les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de ſe gouverner ſoi-même dans ſon païs, & de la ſoûmiſſion à une puiſſance étrangére.

L'aſſemblée du clergé prit un parti, qui montre que des hommes ſages peuvent cédèr avec dignité à le ſouverain, ſans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle conſentit à l'extenſion du droit de régale à tout le roiaume; mais ce fut autant une conceſſion de la part du clergé, qui ſe relâchait de ſes pretentions par reconnaiſſance pour ſon protecteur, qu'un aveu formel du droit abſolu de la couronne.

L'aſſemblée ſe juſtifia auprès du pape, par une lettre dans laquelle on trouve un paſſage, qui ſeul devrait ſervir de régle éternelle dans toutes les diſputes: c'eſt, *qu'il vaut mieux ſacrifier quelque choſe de ſes droits, que de troubler la paix.* Le roi, l'égliſe Gallicane, les parlemens, furent contens. Les Janſéniſtes écrivirent quelques libelles. Le pape fut infléxible: il caſſa par un bref toutes le réſolutions de l'aſſemblée, & manda aux évêques de ſe rétracter. Il y avait la dequoi ſéparèr à jamais l'égliſe de France de celle de Rome. On avait parlé, ſous le cardinal de Richelieu & ſous Mazarin, de faire un patriarche. Le vœu de tous les magiſtrats était, qu'on ne païât plus à Rome le tribut des annates; que Rome ne nommât plus, pendant ſix mois de l'année, aux bénéfices de Bretagne; que des évêques de France ne s'appelaſſent plus évêques *par la permiſſion du Saint-Siége.* Si le roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot; il était maître de l'aſſemblée du clergé, & il avait pour lui la nation. Rome eût tout perdu pàr l'infléxibilité d'un pontife vertueux, qui ſeul de tous les papes de ce ſiécle ne ſavait pas s'accommodèr au tems. Mais il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remuë pas ſans de violentes ſecouſſes. Il falait de plus grands intérêts, de plus grandes paſſions & plus d'effervéſcence dans les eſprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome; & il était bien difficile de faire cette ſciſſion, tandis qu'on voulait extirper le Calviniſme. On crut même faire un coup hardi, lorſqu'on publia les quatre fameuſes déciſions de la même aſſemblée du clergé en 1682 dont voici la ſubſtance.

1. Dieu

1. Dieu n'a donné à *Pierre* & à ſes ſucceſſeurs, aucune puiſſance ni directe ni indirecte ſur les choſes temporelles.

2. L'égliſe Gallicane approuve le concile de *Conſtance*, qui déclare les conciles généraux ſupérieurs au pape dans le ſpirituel.

3. Les régles, les uſages, les pratiques reçuës dans les roiaume & dans l'égliſe Gallicane, doivent demeurèr inébranlables.

4. Les déciſions du pape, en matiéres de foi, ne ſont ſûres, qu'après que l'égliſe les a acceptées.

Tous les tribunaux & toutes les facultés de théologie enregiſtrérent ces quatre propoſitions dans toute leur étenduë: & il fut défendu par un édit, de rien enſeigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles; & par tous les proteſtans de l'Europe, comme un faible effort d'une égliſe née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ſes fères.

Les quatre maximes furent d'abord ſoûtenuës avec enthouſiaſme dans la nation, enſuite avec moins de vivacité. Sur la fin du régne de Louis XIV, elles commencérent à devenir problématiques; & le cardinal de Fleuri les fit depuis déſavouèr en partie par une aſſemblée du clergé, ſans que ce déſaveu causât le moindre bruit, parce que les eſprits n'étaient pas alors échauffés, & que dans le miniſtére du cardinal de Fleuri rien n'eut de l'éclat.

Cependant Innocent onze s'aigrit plus que jamais: il refuſa des bulles à tous les évêques & à tous les abbés commandataires que le roi nomma; deſorte qu'à la mort de ce pape en 1689, il y avait vingt-neuf diocéſes en France dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus; mais ils n'oſaient ſe faire ſacrer, ni faire les fonctions épiſcopales. L'idée de créèr un patriarche ſe renouvela. La querelle des franchiſes des ambaſſadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penſer qu'enfin le tems était venu, d'établir en France une égliſe *catholique-apoſtolique*, qui ne ſerait point *Romaine*. Le procureur-général de Harli & l'avocat-général Talon le firent aſſez entendre, quand ils appelérent comme d'abus en 1687 de la bulle contre les franchiſes, & qu'ils éclatérent contre l'opiniâtreté du pape, qui laiſſait tant d'égliſes ſans paſteurs. Mais jamais le roi ne voulut conſentir à cette démarche, qui était plus aiſée qu'elle ne paraiſſait hardie.

La

La cauſe d'Innocent onze devint cependant la cauſe du Saint-Siége. Les quatre propoſitions du clergé de France attaquaient le fantôme de l'infallibilité, (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y ſoûtient.) Et le pouvoir réel attaché à ce fantôme. Aléxandre huit & Innocent douze ſuivirent les traces du fièr Odeſcalchi, quoique d'une maniére moins dure: ils confirmérent la condannation portée contre l'aſſemblée du clergé: ils refuſérent les bulles aux évêques; enfin ils firent trop, parce que Louis XIV n'en avait pas fait aſſez. Les évêques, laſſés de n'être que nommés par le roi & de ſe voir ſans fonctions, demandérent à la cour de France la permiſſion d'appaiſer la cour de Rome.

Le roi, dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit ſéparément, qu'il était *douloureuſement affligé des procédés de l'aſſemblée*; chacun déclare dans ſa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. *Pignatelli* (Innocent douze) plus conciliant qu'Odeſcalchi, ſe contenta de cette démarche. Les quatre propoſitions n'en furent pas moins enſeignées en France de tems en tems. Mais ces armes ſe rouïllérent, quand on ne combattit plus; & la diſpute reſta couverte d'un voile, ſans être décidée, comme il arrive preſque toûjours, dans un état qui n'a pas ſur ces matiéres des principes invariables & reconnus. Ainſi, tantôt on s'éléve contre Rome, tantôt lui céde, ſuivant les conjoncteurs, & ſuivant les caractéres de ceux qui gouvernent, & les intérêts particuliers de ceux par qui ils ſont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démélé eccléſiaſtique avec Rome, & n'eſſuia aucune oppoſition du clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui, ce clergé devint reſpectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premiéres races, dans le tems encor plus barbare du gouvernement féodal; abſolument inconnuë pendant les guerres civiles & dans les agitations du régne de Louis XIII, & ſurtout pendant la fronde, à quelques exceptions près qu'il faut toûjours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors ſeulement, que l'on commença à déciller les yeux du peuple ſur les ſuperſtitions qu'il mêle toûjours à ſa religion. Il fut permis, malgré le parlement d'Aix & malgré les Carmes, de ſavoir que la Lazare & Madelaine n'étaient point venus en Provence. Les

Béné-

Bénédictins ne purent faire croire, que Denys l'Aréopagite eût gouverné l'égliſe de Paris, Les ſaints ſuppoſes, les faux miracles, les fauſſes reliques, commencérent à être décriés. La ſaine raiſon, qui éclairait les philoſophes, pénétrait partout, mais lentement & avec difficulté.

L'évêque de Châlons, Gaſton-Louis de Noailles frére du cardinal, eut une piété aſſez éclairée, pour enlevèr en 1702 & faire jettèr une relique, conſervée précieuſement depuis pluſieurs ſiécles dans l'égliſe de Nôtre-dame, & adorée ſous le nom du *Nombril* de Jeſus-Chriſt. Tout Châlons murmura contre l'évêque. Préſidens, conſeillers, gens du roi, tréſoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, proteſtérent unanimement par un acte juridique contre l'entrepriſe de l'évêque, réclamant le ſaint Nombril, & alléguant la robe de Jeſus-Chriſt conſervée à Argenteuil, ſon mouchoir à Turin & à Laon, un des clous de la croix à Saint-Denis, & ſon prépuce à Rome; mais la ſage fermeté de l'évêque l'emporta à la fin ſur la crédulité du peuple.

Quelques autres ſuperſtitions, attachées à des uſages reſpectables, ont ſubſiſté. Les Proteſtants en ont triomphé. Mais ils ſont obligés de convenir, qu'il n'y a point d'égliſe catholique où ces abus ſoient moins communs & plus mépriſés qu'en France.

L'eſprit vraiment philoſophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce ſiécle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles théologiques, qui n'étaient pas de ſon reſſort. On va parler de ces diſſentions, qui ſont la honte de la raiſon humaine.

CHA-

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÉME.

Du Calviniſme.

IL eſt affreux ſans doute, que l'égliſe Chrétienne ait toûjours été déchirée par ſes querelles, & que le ſang ait coulé pendant tant de ſiécles par des mains qui portaient le dieu de la paix. Cette fureur fut inconnuë au paganiſme. Il couvrit la terre de ténébres, mais il ne l'arroſa guèrres que du ſang des animaux ; & ſi quelquefois chez les Juifs & chez les païens on dévoua des victimes humaines, ces dévoûmens, tout horribles qu'ils étaient, ne cauſérent point de guerres civiles. La religion des païens ne conſiſtait que dans la morale & dans des fêtes. La morale qui eſt commune aux hommes de tous les tems & de tous les lieux, & les fêtes qui n'étaient que des réjouiſſances, ne pouvaient troubler le genre humain.

L'eſprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché long-tems, comment & pourquoi cet eſprit dogmatique, qui diviſa les écoles de l'antiquité païenne ſans cauſer le moindre trouble, en a produit parmi nous de ſi horribles. Ce n'eſt pas le ſeul fanatiſme qui en eſt cauſe ; car les Gymnoſophiſtes & les Bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux mêmes. Ne pourrait-on pas trouver peut-être l'origine de cette nouvelle peſte qui a ravagé la terre, dans l'eſprit républican qui anima les premiéres égliſes? Les aſſemblées ſecrettes, qui bravaient d'abord dans des caves & dans des grottes l'autorité des empereurs Romains, formérent peu à-peu un état dans l'état. C'était une république cachée au milieu de l'empire. Conſtantin la tira de deſſous terre, pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands ſiéges ſe trouva en oppoſition avec l'eſprit populaire, qui avait inſpiré juſqu'alors toutes les aſſemblées

blées des chrétiens. Souvent, dèsque l'évêque d'une métropole faisait valoir un sentiment, un évêque suffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Les anciennes opinions, renouvelées, depuis par Luthèr, par Zwingle, par Calvin, tendaient pour la plusspart à détruire l'autorité épiscopale & même la puissance monarchique. C'est une des principales causes secrettes, qui firent recevoir ces dogmes dans le nord de l'Allemagne, où l'on était las de la grandeur des papes, & où l'on craignait d'être asservi par les empereurs. Ces opinions triomphérent en Suéde & en Danemarck, païs où les peuples étaient libres sous des rois.

Les Anglais, dans qui la nature a mis l'ésprit d'indépendance, les adoptérent, les mitigérent, & en composérent une religion pour eux seuls. Elles pénétrérent en Pologne, & y firent beaucoup de progrès dans les seules villes où le peuple n'est point esclave. La Suisse n'eut pas de peine à les recevoir, parce qu'elle était république. Elles furent sur le point d'être établies à Venise par la même raison; & elles y eussent pris racine, si Venise n'eût pas été voisine de Rome, & peut-être si le gouvernement n'eût pas craint la démocratie, qui était le grand but des prédicans. Les Hollandais ne prirent cette religion, que quand ils secouérent le joug de l'Espagne. Genéve devint un état populaire, en devenant calviniste. Toute la maison d'Aûtriche écarta ces sectes de ses états, autant qu'il lui fut possible. Elles n'approchérent presque point de l'Espagne. On ne les vit point, sous le régne de Françoise premier & de Henri II princes absolus, causer de grands troubles en France. Mais, dèsque le gouvernement fut faible & partagé, les querelles de religion furent violentes. Les Condé & les Coligni, devenus calvinistes parce que les Guises étaient catholiques, bouleversérent l'état à l'envi. La legreté & l'impétuosité de la nation, la fureur de la nouveauté & l'enthousiasme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de barbares.

Henri IV, né dans cette secte qu'il aimait sans être entêté d'aucune, ne put, malgré ses victoires & ses vertus, régner sans abandonner le calvinisme : devenu catholique, il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti naturellement enemi des rois, mais auquel il devait sa couronne; & s'il voulu dissiper cette faction, il ne l'aurait pas pu. Il la chérit, la protégea & la réprima.

Les Huguenots en France faiſaient tout au plus alors la douziéme partie de la nation. Mais il y avait parmi eux des ſeigneurs puiſſans: des villes entiéres étaient proteſtantes. Ils avaient fait la guerre aux rois: on avait été contraint de leur donner des places de ſûreté: Henri III leur en avait accordé quatorze, dans le ſeul Dauphiné; Montauban, Nimes, dans le Languedoc; Saumur, & ſurtout la Rochelle, qui faiſait une république à part, & que le commerce & la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puiſſante. Enfin, Henri IV ſembla ſatisfaire ſon goût, ſa politique & même ſon devoir, en accordant au parti le célébre édit de Nantes en 1598. Cet édit n'était au fond que la confirmation des priviléges que les proteſtans de France avaient obtenus des rois précédens les armes à la main, & que Henri le grand affermi ſur le trône leur laiſſa par bonne volonté.

Par cet édit de Nantes, que le nom de Henri quatre rendit plus célébre que tous les autres, tout ſeigneur de fiéf haut-juſticier pouvait avoir dans ſon château plein éxercice de la religion prétenduë réformée: tout ſeigneur ſans haute-juſtice pouvait admettre trente perſonnes à ſon prêche. L'entièr éxercice de cette religion était autoriſé dans tous les lieux qui reſſortiſſaient immédiatement à un parlement.

Les Calviniſtes pouvaient faire imprimer, ſans s'adreſſér aux ſupérieurs, tous leurs livres, dans toutes les villes où leur religion état permiſe.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges & dignités de l'état; & il y parut bien en effet, puiſque le roi fit ducs & pairs les ſeigneurs de la Trimouille & de Rôni.

On créa une chambre exprès au parlement de Paris, compoſée d'un préſident & de ſeize conſeillers, laquelle jugea tous les procès des Huguenots, non ſeulement dans le diſtrict immenſe du reſſort de Paris, mais dans celui de Normandie & de Bretagne. Elle fut nommée la chambre de l'édit. Il n'y eut jamais à la vérité qu'un ſeul Calviniſte admis parmi les conſeillers de cette juriſdiction. Cependant, comme elle était deſtinée à empécher les véxations dont le parti ſe plaignait, & que les hommes ſe piquent toûjours de remplir un devoir qui les diſtingue; cette chambre compoſée de catholiques rendit toujours aux Huguenots, de leur aveu même, la juſtice la plus impartiale.

Ils avaient une eſpéce de petit parlement à Caſtres, indépendant de celui de Toulouſe. Il y eut à Grenoble & à Bordeaux des chambres mi-parties, Catholiques & Calviniſtes. Leurs égliſes s'aſſemblaient en ſynodes, comme l'égliſe Gallicane. Ces priviléges & beaucoup d'autres incorporérent ainſi les Calviniſtes au reſte de la nation. C'était à la vérité attacher des ennemis enſemble ; mais l'autorité, la bonté & l'adreſſe de ce grand roi, les continrent pendant ſa vie.

Après la mort à jamais effraiante & déplorable de Henri quatre, dans la faibleſſe d'une minorité & ſous un cour diviſée, il était bien difficile que l'eſprit républican des réformés n'abuſât de ſes priviléges, & que la cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les reſtraindre. Les Huguenots avaient déja établi en France des *cercles*, à l'imitation de l'Allemagne. Les députés de ces cercles étaient ſouvent ſéditieux ; & il y avait dans le parti, des ſeigneurs pleins d'ambition. Le duc de Bouillon, & ſurtout le duc de Rohan le chef le plus accrédité des Huguenots précipitérent bientôt dans la révolte l'eſprit remuant des prédicans, & le zéle aveugle des peuples. L'aſſemblée générale du parti oſa dès 1615, préſentèr à la cour un caïer, par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le conſeil du roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616 ; & l'audace des Huguenots ſe joignant aux diviſions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-tems dans le trouble. C'était des ſéditions, des intrigues, des menaces, des priſes d'armes, des paix faites à la hâte & rompuës de même ; c'eſt ce qui faiſait dire au célébre cardinal Bentivoglio alors nonce en France, qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1621, les égliſes Calviniſtes de France offrirent à Leſdiguiéres, cet homme de fortune devenu depuis connétable, le généralat de leurs armées & cent-mille écus par mois. Mais Leſdiguiéres, plus éclairé dans ſon ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les connaiſſait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête ; & pour réponſe à leurs offres, il ſe fit catholique. Les Huguenots s'adreſſérent enſuite au maréchal duc de Bouillon, qui dit qu'il était trop vieux ; & enfin ils donnérent cette malheureuſe place au duc de Rohan, qui conjointement avec

ſon frére Soubiſe, oſa faire la guerre au roi de France.

La même année, le connétable de Luines mena Louis XIII de province en province. il ſoumit plus de cinquante villes, preſque ſans réſiſtance: mais il échoua devant Montauban; le roi eut l'affront de décamper. On aſſiégea en vain la Rochelle: elle réſiſtait & par elle-même & par les ſecours de l'Angleterre; & le duc de Rohan, coupable du crime de léze-majeſté, traita de la paix avec ſon roi, preſque de couronne à couronne.

Après cette paix & après la mort du connétable de Luines, il falut encor recommencer la guerre & aſſiéger de nouveau la Rochelle, toûjours liguée contre ſon ſouverain avec l'Anglais & avec les Calviniſtes du roiaume. Une femme (c'était la mére du duc de Rohan) défendit cette ville pendant un an, contre l'armée roiale, contre l'activité du cardinal de Richelieu, & contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce ſiége. La ville ſouffrit toutes les extrémités de la faim; & on ne dut la reddition de la place, qu'à cette digue de cinq-cent piéds de long, que le cardinal de Richelieu fit conſtruire, à l'éxemple de celle qu'Aléxandre fit autrefois élever devant Tyr. Elle fut commencée par un Français nommé Tiriot, & achevée par Pompée Targon. Elle domta la mèr & les Rochelois. Le maire Guiton, qui voulait s'enſevelir ſous les ruïnes de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à diſcrétion, de paraître avec ſes gardes devant le cardinal de Richelieu. Les maires des principales villes des Huguenots en avaient. On ôta les ſiens à Guiton, & les priviléges à la ville. Le duc de Rohan, chef des hérétiques rebelles, continuait toûjours la guerre contre ſon roi; & abandonné des Anglais quoique Proteſtans, il ſe liguait avec les Eſpagnols quoique catholiques. Mais la conduite ferme du cardinal de Richelieu força les Huguenots, battus de tous côtés, à ſe ſoûmettre.

Tous les édits, qu'on leur avait accordés juſqu'alors, avaient été des traités avec les roi. Richelieu voulut que celui qu'il fit rendre, fût appéle *l'edit de grace.* Le roi y parla en ſouverain qui pardonne. On ôta l'éxerciſe de la nouvelle religion, à la Rochelle, à l'île de Ré, à Oleron, à Privas, à Pamiers; du reſte on laiſſa ſubſiſter l'édit de Nantes, que les Calviniſtes regardérent toûjours comme leur loi fondamentale.

Il parait étrange que le cardinal de Richelieu, ſi abſolu & ſi audacieux, n'abolit pas ce fameux édit; il eut alors une autre vuë, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étenduë de ſon ambition & à la hauteur de ſes penſées. Il rechercha la gloire de ſubjuguer les eſprits; il s'en croiait capable par ſes lumiéres, par ſa puiſſance & par ſa politique. Son projet était de gagner des miniſtres, de leur faire d'abord avouër que le culte catholique n'était pas un crime devant Dieu, de les menèr enſuite par degrez, de leur accorder quelques points peu importans, & de paraître aux yeux de la cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouïr une partie des réformés, ſéduire l'autre par les preſens & par les graces, & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'égliſe, laiſſant au tems à faire le reſte, & n'enviſageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, & de paſſer pour l'avoir fait. Le fameux pére Joſeph d'un côté, & deux miniſtres gagnés de l'autre, entamérent cette négociation. Mais il parut que le cardinal de Richelieu avait trop préſumé, & qu'il eſt plus difficile d'accorder des théologiens, que de faire des digues ſur l'océan.

Richelieu rebuté ſe propoſa d'écraſer les Calviniſtes. D'autres ſoins l'en empéchérent. Il avait à combattre à la fois les grands du roiaume, la maiſon roiale, toute la maiſon d'Aûtriche, & ſouvent Louis XIII lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée. Il laiſſa tous ſes deſſeins encor imparfaits, & un nom plus éclatant que chèr & vénérable.

Cependant, après la priſe de la Rochelle & l'édit de grace, les guerres ceſſérent; & il n'y eut plus que des diſputes. On imprimait de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le clergé & ſurtout les Jéſuites cherchaient à convertir des Huguenots. Les miniſtres tâchaient d'attirer quelques catholiques à leurs opinions. Le conſeil du roi était occupé à rendre des arrêts, pour un cimetiére que les deux religions ſe diſputaient dans un village, pour un temple bâti ſur un fonds appartenant autrefois à l'égliſe, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches; & rarement les réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévaſtations & de ſaccagemens, que ces petites épines. Les Huguenots n'eurent plus de chef, depuis que le duc de Rohan ceſſa de l'être, & que la maiſon de Bouillon n'eut plus Sedan.

Ils

Ils ſe firent même un mérite de reſter tranquiles, au milieu des factions de la fronde & des guerres civiles, que des princes, des parlemens & des évêques excitérent, lorſqu'ils prétendirent ſervir le roi contre le cardinal Mazarin.

Il ne fut preſque point queſtion de religion pendant la vie de ce miniſtre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de contrôleur-général des finances à un Huguenot de race Anglaiſe, nommé Hervard. Tous les Huguenots entrérent dans les fermes, dans les ſous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert, qui ranima l'induſtrie de la nation & qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, emploia beaucoup de Huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu-à-peu dans eux la fureur épidémique de la controverſe; & la gloire qui environna cinquante ans Louis XIV, ſa puiſſance, ſon gouvernement ferme & vigoureux, ôtérent au parti Calviniſte, comme à tous les ordres de l'état, toute idée de réſiſtance. Les fêtes magnifiques d'une cour galante jettaient même du ridicule ſur le pédantiſme des Huguenots. A meſure que le bon goût ſe perfectionnait, les pſeaumes de Marot & de Béze ne pouvaient plus inſenſiblement inſpirer que du dégoût. Ces pſeaumes, qui avaient charmé la cour de François ſecond, n'étaient plus faits que pour la populace ſous Louis XIV. La ſaine philoſophie, qui commença vers le milieu de ce ſiécle à percèr un peu dans le monde, devait encor dégoutèr à la longue les honnêtes-gens des diſputes de controverſe.

Mais, en attendant que la raiſon ſe fît peu-à-peu écouter des hommes, l'eſprit même de diſpute pouvait ſervir à entretenir la tranquilité de l'état. Car les Janſéniſtes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les ſuffrages de ceux qui ſe nourriſſent de ces ſubtilités: ils écrivaient à la fois contre les Jéſuites & contre les Huguenots: ceux-ci repondaient aux Janſéniſtes & aux ſuites: les Luthériens de la province d'Alſace écrivaient contre eux-tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'état était occupé de grandes choſes & que le gouvernement était tout puiſſant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oiſifs, qui dégénére tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV était animé contre les religionaires, par les remontrances continuelles de ſon clergé, par les inſinuations des Jéſuites,

par

par la cour de Rome, & enfin par le chancelier le Tellier & Louvois ſon-fils, tous deux ennemis de Colbert, & qui voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce que Colbert les protégeait comme des ſujets utiles. Louis XIV, nullement inſtruit d'ailleurs du fond de leur doctrine, les regardait, non ſans quelque raiſon, comme d'anciens révoltés ſoûmis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrez de tous côtés l'édifice de leur religion: on leur ôtait un temple ſur le moindre prétexte: on leur défendit d'épouſer des filles catholiques; & en cela on ne fut pas peut-être aſſez politique: c'était ignorer le pouvoir d'un ſéxe, que la cour pourtant connaiſſait ſi bien. Les intendans & les évêques tâchaient, par les moiens les plus plauſibles, d'enlevèr aux Huguenots leurs enfans. Colbert eut ordre en 1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des communautés des arts & des métiers. Le roi en les tenant ainſi ſous le joug, ne l'appeſantiſſait pas toûjours. On défendit par des arrêts toute violence contre eux. On méla les inſinuations aux ſévérités; & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formes de la juſtice.

On emploia ſurtout un moien aſſez efficace de converſion: ce fut l'argent. Mais on ne fit pas aſſez d'uſage de ce reſſort. Péliſſon fut chargé de ce miniſtére ſecret. C'eſt ce même Péliſſon longtems Calviniſte, ſi connu par ſes ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par ſon attachement au ſurintendant Fouquet, dont il avait été le premier commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé & de changer de religion, dans un tems où ce changement pouvait le menèr aux dignités & à la fortune. Il prit l'habit eccléſiaſtique, obtint des bénéfices, & une place de maître des requêtes. Le roi lui confia le revenu des abbaïes de Saint-Germain des Prez & de Cluni vers l'année 1677, avec les revenus du tièrs des œconomats, pour être diſtribués à ceux qui voudraient ſe convertir. Le cardinal le Camus, évêque de Grenoble, s'était déja ſervi de cette méthode. Péliſſon, chargé de ce département, envoiait l'argent dans les provinces. On tâchait d'opérer beaucoup de converſions pour peu d'argent. De petites ſommes, diſtribuées à des indigens, enflaient la liſte que Péliſſon préſentait au roi tous les trois mois, en lui perſuadant que tout cédait dans le monde à ſa puiſſance ou à ſes bienfaits.

Ce conſeil, encouragé par ces petits ſuccès que le tems eut ren-

dus plus conſidérables, s'enhardit en 1681 à donnèr une déclaration, par laquelle les enfans étaient reçus à renoncèr à leur religion à l'âge de ſept ans; & à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

Ce fut cette précipitation du chancelier le Tellier & de Louvois ſon fils, qui fit d'abord déſertèr en 1681 beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des provinces voiſines. Les étrangers ſe hâtérent d'en profiter.

Les rois d'Angleterre & de Danemarck, & ſurtout la ville d'Amſterdam, invitérent les Calviniſtes de France à ſe réfugier dans leurs états & leur aſſûrérent une ſubſiſtance. Amſterdam s'engagea même à bâtir mille maiſons pour les fugitifs.

Le conſeil vit les ſuites dangereuſes de l'uſage trop prompt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même. On ſentait combien néceſſaires étaient les artiſans dans un païs où le commerce fleuriſſait, & les gens de mèr dans un tems où l'on établiſſait une puiſſante marine. On ordonna la peine des galéres contre ceux de ces profeſſions, qui tenteraient de s'échaper.

On remarqua, que pluſieurs familles Calviniſtes vendaient leurs immeubles. Auſſitôt parut une déclaration, qui confiſqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs ſortiſſent dans un an du roiaume. Alors la ſevérité redoubla contre les miniſtres. On interdiſait leurs temples ſur la plus legére contravention. Toutes les rentes, laiſſées par teſtament aux conſiſtoires, furent appliquées aux hôpitaux du roiaume

On défendit aux maîtres d'écoles Calviniſtes, de recevoir des penſionnaires. On mit les miniſtres à la taille. On ôta la nobleſſe aux maires proteſtans. Les officiers de la maiſon du roi, les ſecretaires du roi, qui étaient proteſtans, eurent ordre de ſe défaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette religion, ni parmi les notaires, ni parmi les procureurs & les avocats.

Il était enjoint à tout le clergé de faire des proſélites; & il était defendu aux miniſtres d'en faire, ſous peine de banniſſement perpetuel. Tous ces arrêts étaient publiquement ſollicités par le clergé de France. C'était après tout les enfans de la maiſon, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Péliſ-

Péliſſon continuait d'acheter des convertis; mais Madame Hervard veuve du contrôleur-général des finances, animée de ce zéle de religion qu'on a remarqué de tout tems dans les femmes, envoiait autant d'argent pour empécher les converſions, que Peliſſon pour en faire.

Enfin les Huguenots oſérent déſobéir en quelques endroits. Ils s'aſſemblérent dans le Vivarès & dans le Dauphiné, prés des lieux où l'on avait démoli leurs temples. On les attaqua; ils ſe défendirent. Ce n'était qu'une très legére étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois-cent malheureux, ſans chef, ſans places & même ſans deſſeins, furent diſperſés en un quart d'heure. Les ſupplices ſuivirent leur défaite. L'intendant du Dauphiné fit rouër le petit-fils du miniſtre Chamier qui avait dreſſé l'édit de Nantes. Il eſt au rang des plus fameux martyrs de la ſecte; & ce nom de Chamier a été longtems en véneration chez les proteſtans.

L'intendant Bâville, en Languedoc fit rouër vif le miniſtre Chomel. On condanna trois autres au même ſupplice, & dix à être pendus: la fuite qu'ils avaient priſe les ſauva; & ils ne furent éxécutés qu'en effigie.

Tout cela inſpirait la terreur, & en même tems augmentait l'opiniâtreté. On ſait trop, que les hommes s'attachent à leur religion à meſure qu'ils ſouffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on perſuada au roi, qu'après avoir envoié des miſſionnaires dans toutes les provinces, il falait y envoier des dragons. Cés violences parurent faites à contretems; elles étaient les ſuites de l'eſprit qui régnait alors à la cour, que tout devait fléchir au nom de Louis XIV. On ne ſongeait pas, que les Huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour & de Coutras; que la rage des guerres civiles était éteinte; que cette longue maladie était dégénérée en langueur; que tout n'a qu'un tems chez les hommes; que ſi les péres avaient été rebelles ſous Louis XIII, les enfans étaient ſoûmis ſous Louis XIV. On voiait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, pluſieurs ſectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le ſiécle paſſé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvait, qu'un roi abſolu pouvait être également bien ſervi par des catholiques & par des proteſtans. Les Luthériens d'Alſace en étaient un témoignage autentique.

Louis XIV, qui en ſe ſaiſiſſant de Strasbourg en 1681 y protégeait le Luthéraniſme, pouvait tolérer dans ſes états le Calviniſme, que le tems aurait aboli, comme il diminuë chaque jour le nombre des Luthériens en Alſace. Pouvait-on imaginer, qu'en forçant un grand nombre de ſujets on n'en perdrait pas davantage, qui malgré les edits & malgre les gardes, échaperaient par la fuite à une violence qu'ils appellaient une horrible perſécution? Pourquoi enfin vouloir fair haïr à un million d'hommes un nom chèr & précieux, auquel & proteſtans & catholiques & Français & étrangers avaient alors joint celui de *grand?* La politique même ſemblait pouvoir engagèr à conſerver les Calviniſtes, pour les opposèr aux prétentions continuelles de la cour de Rome. C'était en ce tems-là même, que le roi avait ouvertement rompu avec Innocent XI, ennemi de la France. Mais Louis XIV, conciliant les intérêts de ſa religion & ceux de ſa grandeur, voulut à la fois humilier le pape d'une main, & écraſer le Calviniſme de l'autre.

Il enviſageait dans ces deux entrepriſes cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choſes. Les évêques, pluſieurs intendans, tout le conſeil, lui perſuadérent que ſes ſoldats, en ſe montrant ſeulement, acheveraient ce que ſes bien-faits & les miſſions avaient commencé. Il crut n'uſer que d'autorité; mais ceux à qui cette autorité fut commiſe, uſérent d'une extréme rigueur.

Vers la fin de 1684 & au commencement de 1685, tandis que Louxis XIV, toûjours puiſſamment armé, ne craignait aucun de ſes voiſins, les troupes furent envoiées dans toutes les villes & dans tous les châteaux, où il y avait le plus de proteſtans; & comme les dragons, aſſez mal diſciplines dans ce tems-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appella cette éxécution *la dragonade.*

Les frontiéres étaient auſſi ſoigneuſement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'égliſe, c'était une eſpéce de chaſſe qu'on faiſait dans une grande enceinte.

Un évêque, un intendant, ou un ſubdélegué, ou un curé, ou quelqu'un d'autoriſé, marchait à la tête des ſoldats. On aſſemblait les principales familles Calviniſtes, ſurtout celles qu'on croiait les plus faciles. Elles renonçaient à leur religion au nom des autres: & les obſtinés étaient livrés aux ſoldats, qui eurent toute licence excepté celle de tuer. Il y eut pourtant pluſieurs perſonnes ſi cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans des réfu-

giés

giés dans les païs étrangers jettent encor des cris ſur cette pérſecution de leurs péres. Ils la comparent aux plus violentes, que ſouffrit l'égliſe dans les premiers tems.

C'était un étrange contraſte, que du ſein d'une cour voluptueuſe où régnaient la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la ſociété, il partît des ordres ſi durs & ſi impitoiables. Le marquis de Louvois porta dans cette affaire l'infléxibilité de ſon caractére; & on y reconnut le même génie, qui avait voulu enſevelir la Hollande ſous les eaux, & qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encor des lettres de ſa main de cette année 1685, conçuës en ces termes: „ ſa majeſté veut, qu'on faſſe éprouver les derniéres rigueurs à „ ceux qui ne voudront pas ſe faire de ſa religion; & ceux qui auront „ la ſotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être pouſ„ sés juſqu'à la derniére extrémité.

Paris ne fut point expoſé à ces véxations: les cris ſe ſeraient fait entendre de trop près au trône.

Tandis qu'on faiſait ainſi tomber partout les temples, & qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'édit de Nantes fut enfin caſſé au mois d'Octobre 1685; & on acheva de ruiner l'édifice, qui était déja miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déja été ſupprimée. Il fut ordonné aux conſeillers Calviniſtes du parlement, de ſe défaire de leurs charges. Une foule d'arréts du conſeil parut coup ſur coup, pour extirper les reſtes de la religion proſcrite. Celui qui paraiſſait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens catholiques; ordre, contre lequel la nature reclamait à ſi haute voix, qu'il ne fut pas éxécuté.

Mais dans ce célébre édit qui revoqua celui de Nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était propoſé. On voulait la réunion des Calviniſtes à l'égliſe, dans le roiaume. Gourville homme très judicieux, conſulté par Louvois, lui avait propoſé, comme on ſait, de faire enfermer tous les miniſtres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des penſions ſecrettes, abjureraient en public, & ſerviraient à la réunion plus que des miſſionaires & des ſoldats. Au lieu de ſuivre cet avis politique, il fut ordonné par l'édit à tous les miniſtres qui ne voulaient pas ſe convertir, de ſortir du roiaumé dans quinze jours. C'était s'aveugler, que de penſer qu'en chaſſant les paſteurs une grande partie

du troupeau ne ſuivrait pas. C'était bien préſumer de ſa puiſſance & mal connaitre les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, ſurtout dans les païs méridionaux de la France, ne s'expoſeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur conſtance & la gloire de leur éxil, parmi tant de nations envieuſes de Louis XIV, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancelier le Tellier, en ſignant l'édit, s'écria plein de joie: *Nunc dimittis ſervum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei ſalutare tuum.* Il ne ſavait pas qu'il ſignait un des grands malheurs de la France.

Louvois ſon fils ſe trompait encore, en croiant qu'il ſuffirait d'un ordre de ſa main pour garder toutes les frontiéres & toutes les côtes, contre ceux qui ſe faiſaient un devoir de la fuite. L'induſtrie occupiée à tromper la loi, eſt toûjours plus forte que l'autorité. Il ſuffiſat de quelques gardes gagnés, pour favoriſer la foule des réfugies. Prés de cinquante-mille familles en trois ans de tems ſortirent du roiaume, & furent après ſuivies par d'autres. Elles allérent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richeſſe. Preſque tout le nord de l'Allemagne, païs encor agreſte & dénué d'induſtrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes tranſplantées. Elles peuplérent des villes entiéres. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un Faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers Français en ſoie; d'autres y portérent l'art de donner la perfection aux criſtaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encor très communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. Ainſi la France perdit environ cinq-cent-mille habitans, une quantité prodigieuſe d'eſpéces, & ſurtout des arts dont ſes ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens officiers & des ſoldats. Le prince d'Orange eut des régimens entiers de réfugiés. Il y en eut qui s'établirent juſques vers le cap de Bonne-eſpérance. Le neveu du célébre Duquêne, lieutenant-général de la marine, fonda une colonie à cette extrémité de la terre.

Ce fut en vain qu'on remplit les priſons & les galéres de ceux qu'on arréta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur créance par les tormens? Comment laiſſer aux galéres des gens de loi, des vieillards infirmes? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le conſeil imagina, que

quand la ſorties du roiaume ne ſerait plus défenduë, les eſprits n'étant plus animées par le plaiſir ſecret de déſobéir, il y aurait moins de déſertions. On ſe trompa encor; & après avoir ouvert les paſſages, on les referma inutilement une ſeconde fois.

Tous les temples détruits, tous les miniſtres bannis, il s'agiſſait de de retenir dans la communion romaine tous ceux qui avaient changé par perſuaſion ou par crainte. Il en reſtait près de quatre-cent-mille dans le roiaume. Ils étaient obligés d'allèr à la meſſe & de communier. Quelques-uns, qui rejettérent l'hoſtie après l'avoir reçuë, furent condannés à être brulés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les ſacremens à la mort, étaient traînes ſur la claie & jettés à la voirie.

Toute perſécution fait des proſélites, quand elle frape pendant la chaleur de l'enthouſiaſme. Les Calviniſtes s'aſſemblérent partout pour chanter leurs pſeaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient les aſſemblées. Il y avait auſſi peine de mort contre les miniſtres qui rentreraient dans le roiaume, & cinq-mille cinq-cent livres de récompenſe pour qui les dénoncerait. Il en revint pluſieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

La ſecte ſubſiſta en paraiſſant écraſée. Elle eſpéra en vain dans la guerre de 1689, que le roi Guillaume, qui avait détrôné ſon beau-pére catholique, ſoûtiendrait en France le Calviniſme. Mais dans la guerre de 1701 la rébellion & le fanatiſme éclatérent en Languedoc.

Il y avait déja long-tems, que dans les montagnes des Cévennes & du Vivarès il s'élevait des inſpirés & des prophétes. Un vieil Huguenot, nommé *De ſerres*, avait tenu école de prophétie. Il montrait aux enfans les paroles de l'écriture, qui diſent: „ quand trois „ ou quatre ſont aſſemblés en mon nom, mon eſprit eſt parmi eux; „ & avec un grain de foi on tranſportera des montagnes.“ Enſuite il recevait l'eſprit: il était hors de lui-même: Il avait des convulſions: il changeait de voix: il reſtait immobile, égaré, les cheveux hériſſés, ſelon l'ancien uſage de toutes les nations, & ſelon ces régles de démence tranſmiſes de ſiécle en ſiécle. Les enfans recevaient ainſi le don de prophétie; & s'ils ne tranſportaient pas des montagnes, c'eſt qu'ils avaient aſſez de foi pour recevoir l'eſprit, & pas aſſez pour faire des miracles: ainſi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis

Tandis que les Cévennes étaient ainſi l'école de l'enthouſiaſme, des miniſtres qu'on appelait *apôtres*, revenaient en ſecret prêcher les peuples.

Claude Brouſſon d'une famille de Nîmes conſidérée, homme éloquent & plein de zéle, très eſtimé chez les étrangers, retourne prêcher dans ſa patrie en 1698: il y eſt convaincu, non ſeulement d'avoir rempli ſon miniſtére malgré les édits, mais d'avoir eû dix ans auparavant des intelligences avec les ennemis de l'état. L'intendant Bâville le condanne à la roue. Il meurt comme moraient les premiers martyrs. Toute la ſecte, tous les étrangers, oublient qu'il a été criminel d'état, & ne voïent en lui qu'un ſaint, qui a ſcélé ſa foi de ſon ſang.

Alors les prophétes ſe multiplient, & l'eſprit de fureur redouble. Il arrive malheureuſement, qu'en 1703 un abbé de la maiſon du Chailat, inſpecteur des miſſions, obtient un ordre de la cour, de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un gentil-homme, nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les méne d'abord dans ſon château. Les Calviniſtes s'attroupent: on enfonce les portes: on délivre les deux filles & quelques autres priſonniers. Les ſéditieux ſaiſiſſent l'abbé du Chailat; ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur religion. Il la refuſe. Un prophéte lui crie: *meurs donc, l'eſprit te condanne, ton péché eſt contre toi:* & il eſt tué à coups de fuſil. Auſſitôt après ils ſaiſiſſent les receveurs de la capitation, & les pendent avec leurs rôles au cou. De-là ils ſe jettent ſur les prêtres qu'ils rencontrent & les maſſacrent. On les pourſuit: ils ſe retirent au milieu des bois & des rochers. Leur nombres s'accroît. Leurs prophétes & leurs prophéteſſes leur annoncent de la part de Dieu le rétabliſſement de Jéruſalem & la chûte de Babylone. Un abbé de la Bourlie paraît tout à coup au milieu d'eux dans leurs retraites ſauvages, & leur apporte de l'argent & des armes.

C'était le fils du marquis de Guiſcard ſous-gouverneur du roi, l'un des plus ſages hommes du roiaume. Le fils était bien indigne d'un tel pére. Réfugié en Hollande pour un crime, il va exciter les Cévennes à la révolte. On le vit quelquetems après paſſer à Londres, où il fut arrêté pour avoir trahi le miniſtére Anglais, après avoir trahi ſon païs. Amené devant le conſeil, il prit ſur la table un de ces longs canifs, avec leſquels on peut commettre un meurtre; il en frapa

frapa le grand tréſorier Harlay, & on le conduiſit en priſon chargé de fèrs. Il prévint ſon ſupplice en ſe donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des Anglais, des Hollandais & du duc Savoie, vint encourager les fanatiques & leur promettre de puiſſans ſecours.

Une grande partie du païs les favoriſait ſecrettement. Leur cri de guerre était: *point d'impôts & liberté de conſcience.* Ce cri ſéduit partout la populace. Ces fureurs juſtifiaient le deſſein, qu'avait eû Louis XIV, d'extirper le Calviniſme. Mais ſans la révocation de l'édit de Nantes, on n'aurait pas eû à combattre ces fureurs.

Le roi envoie d'abord le maréchal de Mont-Revel avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces miſérables comme ils méritaient qu'on la leur fit. On roue, on brûle les priſonniers. Mais auſſi les ſoldats, qui tombent entre les mains des révoltés, périſſent par des morts cruelles. Le roi, obligé de ſoûtenir la guerre partout, ne pouvait envoier contre eux que peu de troupes. Il était difficile de les ſurprendre, dans des rochers preſque inacceſſibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils ſe rendaient par des chemins non fraiés, & dont ils deſcendaient tout à coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même dans un combat réglé le régiment de la marine. On emploia contre eux ſucceſſivement trois maréchaux de France. Au maréchal de Mont-Revel ſucceda en 1704 le maréchal de Villars.

Comme il lui était plus difficile encor de les trouver que de les battre, le maréchal de Villars, après s'être fait craindre, leur fit propoſer une amniſtie. Quelques-uns d'entre eux y conſentirent, détrompés des promeſſes d'être ſecourus par la Savoie.

Le plus accrédité de leurs chefs & le ſeul qui mérite d'être nommé, était *Cavalier.* Je l'ai vu depuis en Hollande & en Angleterre. C'était un petit homme blond, d'une phyſionomie douce & agréable. On l'appelait *David* dans ſon parti. De garçon boulanger, il était devenu chef d'une aſſez grande multitude, à l'age de vingt-trois ans, par ſon courage & à l'aide d'une prophéteſſe qui le fit reconnaître ſur un ordre exprès du Saint-Eſprit. On le trouva à la tête de huit-cent hommes qu'il en enrégimentait, quand on lui propoſa l'amniſtie. Il vint ſuivi d'un des chefs à Nimes, où il traita avec le maréchal de Villars. Il demanda des ôtages: on lui en donna.

Il

Il promit de former quatre régimens des révoltés, qui ſerviraient le roi ſous quatre colonels, dont il ſerait le premier & dont il nomma les trois autres. Ces régimens devaient avoir l'éxerciſe libre de leur religion, comme les troupes étrangéres à la ſolde de France. Mais cet éxercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émiſſaires de Hollande vinrent en empécher l'effet avec de l'argent & des promeſſes. Ils détachérent de *Cavalier* les principaux fanatiques. Mais aiant donné ſa parole au maréchal de Villars, il la voulut tenir. Il accepta le brévet de colonel, & commença à former ſon régiment avec cent-trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu ſouvent de la bouche du maréchal de Villars, qu'il avait demandé à ce jeune homme, comment il pouvait à ſon âge avoir eû tant d'autorité ſur des hommes ſi féroces & ſi indiſciplinables. Il répondit, que quand on lui déſobéiſſait, ſa prophéteſſe, qu'on appelait *la Grande-Marie*, était ſur le champ inſpirée, & condannait à mort les réfractaires qu'on tuait ſans raiſonner *. Aiant fait depuis la même queſtion à *Cavalier*, j'en eus la même réponſe.

Cette négociation ſinguliére ſe faiſait après la bataille de Hochſtet. Louis XIV, qui avait proſcrit le Calviniſme avec tant de hauteur, fit la paix, ſous le nom d'amniſtie, avec un garçon Boulanger; & le maréchal de Villars lui préſenta le brévet de colonel & celui d'une penſion de douze-cent livres.

Le nouveau colonel alla à Verſailles, & reçut les ordres du miniſtre de la guerre. Le roi le vit, & hauſſa les épaules. *Cavalier*, obſervé par le miniſteré, craignit & ſe retira en Piémont. De-là il paſſa en Hollande & en Angleterre. Il fit la guerre en Eſpagne, & y commanda un régiment. Il eſt mort officier général & gouverneur de l'île de Garnezay, avec une grande réputation de valeur, n'aiant de ſes premiéres fureurs conſervé que le courage, & aiant peu-à-peu ſubſtitué la prudence à un fanatiſme qui n'était plus ſoûtenu par l'éxemple.

Le maréchal de Villars, rappelé du Languedoc, fut remplacé par le maréchal de Barvick. Les malheurs des armes du roi enhardiſ-

* Ce trait doit ſe trouver dans les véritables mémoires du maréchal de Villars. Le premier tome eſt certainement de lui: il eſt conforme au manuſcrit que j'ai vu: les deux autres ſont d'une main étrangére & bien différente.

ſai-

ſaient alors les fanatiques du Languedoc, qui eſpéraient les ſecours du ciel & en recevaient des alliés. On leur faiſait toucher de l'argent par la voie de Genéve. Ils attendaient des officiers, qui devaient leur être envoiés de Hollande & d'Angleterre. Ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la Province.

On peut mettre au rang des plus grandes conſpirations, celle qu'ils formérent, de ſaiſir dans Nîmes le duc de Barvick & l'intendant Bâville, de faire révolter le Languedoc & le Dauphiné, & d'y introduire les ennemis. Le ſecret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiſcrétion d'un ſeul fit tout découvrir. Plus de deux-cent perſonnes périrent dans les ſupplices. Le maréchal de Barvick fit exterminer par le fèr & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main; les autres ſur les rouës ou dans les flammes. Quelques-uns, plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvérent moien d'allèr en Hollande. Les réfugiés Français les y reçurent comme des envoiés céleſtes. Ils allérent au devant d'eux, chantant des pſeaumes & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Ces prophétes allérent enſuite en Angleterre. Mais trouvant que l'égliſe épiſcopale tenait trop de l'égliſe Romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur perſuaſion était ſi pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de reſſuſcitèr un mort, & même tel mort que l'on voudrait choiſir. Partout le peuple eſt peuple; & les Preſbytériens pouvaient ſe joindre à ces fanatiques contre le clergé Anglican. Le miniſtére Anglais prit le parti qu'on aurait dû toûjours prendre avec les hommes à miracles. On leur permit de déterrèr un mort dans le cimetiére de l'égliſe cathédrale. La place fut entourée de gardes Tout ſe paſſa juridiquement. La ſcéne finit par mettre au pilori les prophétes.

Cependant en France, le temps, la prudence du gouvernement, & les progrès de la raiſon ont rendu les Calviniſtes tranquiles: leur nombre eſt diminué avec l'enthouſiaſme.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÉME.

DU JANSENISME.

LE Calviniſme devait neceſſairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des états. Le Janſéniſme ne pouvait exciter que des querelles théologiques & des guerres de plume ; car les réformateurs du quinziéme ſiécle aiant déchiré tous les liens par qui l'égliſe Romaine tenait les hommes, aiant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de plus ſacré, aiant ouvert les portes de ſes cloîtres, & remis ſes tréſors dans les mains des ſéculiers ; il falait qu'un des deux partis périt par l'autre. Il n'y a point de païs en effet, où la religion de Calvin & de Luthèr ait paru, ſans faire couler le ſang.

Mais les Janſéniſtes n'attaquant point l'égliſe, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux ni aux biens, & écrivant ſur des queſtions abſtraites, tantôt contre les Calviniſtes, tantôt contre les Catholiques & contre les conſtitutions de papes, n'eurent enfin de crédit nulle part ; & ils ont fini par voir leur ſecte mépriſée, quoiqu'elle ait eû pluſieurs partiſans très reſpectables par leurs talens & par leurs mœurs.

Dans le tems même où les Huguenots attiraient une attention ſérieuſe, le Janſéniſme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces diſpûtes étaient venuës d'ailleurs comme bien d'autres. D'abord un certain docteur de Louvain nommé Michel Bay, qu'on appelait *Ba"us* ſelon la coûtume du pédantiſme de ces tems là, s'aviſa de ſoûtenir, vers l'an 1552, quelques propoſitions ſur la grace & ſur la prédeſtination. Cette queſtion, ainſi que preſque toute la métaphyſique, rentré pour le fond dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté, où toute l'antiquité s'eſt égarée, & où l'homme n'a guères de fil qui le conduiſe.

L'e-

L'eſprit de curioſité donné de Dieu à l'homme, cette impulſion néceſſaire pour nous inſtruire, nous emporte ſans ceſſe au de-là du but, comme tous les autres reſſorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pouſſer trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais aſſez.

Ainſi, on a diſputé ſur tout ce qu'on ne connaît pas. Mais les diſputes des anciens philoſophes furent toûjours paiſibles ; & celles des théologiens, ſouvent ſanglantes & toûjours turbulentes.

Des Cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces queſtions que Michel Baïus, crûrent le libre arbitre renverſé & la doctrine de *Scot* en danger. Fâchés d'ailleurs contre Baïus au ſujet d'une querelle à-peu-près dans le même goût, ils déférérent ſoixante & ſeize propoſitions de Baïus au pape Pie V. Ce fut Sixte-quint, alors général des Cordeliers, qui dreſſa la bulle de condannation en 1567. C'eſt, je croi, la premiére bulle, dans laquelle on ait cenſuré des opinions en général, ſans les ſpécifiér en particulier.

Soit crainte de ſe compromettre, ſoit dégoût d'éxaminer de telles ſubtilités, ſoit indifférence & mépris pour des théſes de Louvain, on condanna reſpectivement les ſoixante & ſeize propoſitions en gros, comme hérétiques, ſentant l'héréſie, mal ſonantes, téméraires & ſuſpectes. Les docteurs de Louvain furent très empéchés en recevant la bulle. Il y avait ſurtout une phraſe, dans laquelle une virgule, miſe à une place ou à une autre, condannait ou tolérait quelques opinions de Michel Baïus. L'univerſité députa à Rome, pour ſavoir du Saint-Pére où il falait mettre la virgule. La cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoia pour toute réponſe à ces flamans un éxemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le dépoſa dans les archives. Le grand vicaire nommé Morillon dit, qu'il fallait recevoir la bulle du pape, *quand même il y aurait des erreurs.* Ce Morillon avait raiſon en politique ; car aſſûrément il vaut mieux recevoir cent bulles erronnées, que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les Huguenots & leurs adverſaires. Baïus crut Morillon & ſe retracta paiſiblement.

Quelques années après, l'Eſpagne, auſſi fertile en auteurs ſcolaſtiques que ſtérile en bons écrivains, produiſit Molina, le Jéſuite qui crut avoir découvert préciſement, comment Dieu agit ſur les créatures & comment les créatures lui réſiſtent. Il diſtingua l'ordre naturel & l'ordre ſurnaturel, la prédeſtination à la grace & la pré-

deſtination à la gloire, la grace prévenante & la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la ſcience moienne & du congruiſme. Cette ſcience moienne & ce congruiſme étaient ſurtout des idées rares. Dieu par ſa ſcience moienne conſulte habilement la volonté de l'homme, pour ſavoir ce que l'homme fera quand il aura eû ſa grace ; & enſuite, ſelon l'uſage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ſes arrangemens en conſéquence pour déterminer l'homme ; & ces arrangemens ſont le *congruiſme*.

Les Dominicains Eſpagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les Jéſuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de Molina *était le précurſeur de l'Antéchriſt*.

La cour de Rome évoqua la diſpute, qui était déja entre les mains des grands-inquiſiteurs ; & ordonna avec beaucoup de ſageſſe, le ſilence aux deux partis, qui ne le gardérent ni l'un ni l'autre.

Enfin, on plaida ſérieuſement devant Clément huit ; & à la honte de l'eſprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un Jéſuite, nommé *Achilles Gaillard*, aſſûra le pape, qu'il avait un moien ſûr de rendre la paix à l'égliſe, il propoſa gravement d'accepter la prédeſtination gratuite, à condition que les Dominicains admettraient la ſcience moienne ; & qu'on ajuſterait ces deux ſyſtémes comme on pourrait. Les Dominicains réfuſerent l'accommodement d'Achilles Gaillard. Leur célébre *Lemos* ſoûtint le concours prévenant & le complément de la vertu active. Les congrégations ſe multipliérent, ſans que perſonne s'entendît.

Clément VIII mourut avant d'avoir pu réduire les argumens pour & contre à un ſens clair, Paul V réprit le procès. Mais comme lui-même en eut un plus important avec la république de Veniſe, il fit ceſſer toutes les congrégations, qu'on appela & qu'on appelle encor *de auxiliis*. On leur donnait ce nom, auſſi peu clair par lui-même que les queſtions qu'on agitait, parce que ce mot ſignifie *ſecours*, & qu'il s'agiſſait, dans cette diſpute, des ſecours que Dieu donne à la volonté faible des hommes. Paul V finit par ordonnèr aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les Jéſuites établiſſaient leur ſcience moienne & leur congruiſme, *Corneille Janſenius*, évêque d'Ypres, renouvelait quelques idées de Baïus dans un gros livre ſur Saint-Auguſtin, qui ne fut imprimé qu'après ſa mort ; de ſorte qu'il devint chef de ſecte, ſans jamais s'en douter. Preſque perſonne ne lut ce livre, qui a

cauſé

cauſé tant de troubles. Mais du verger de Haurane abbe de Saint-Cyran, ami de Janſénius, homme auſſi ardent qu'écrivain diffus & obſcur, vint à Paris & perſuada de jeunes docteurs & quelques vieilles femmes. Les Jéſuites demandérent à Rome la condannation du livre de Janſénius comme une ſuite de celle de Baïus, & l'obtinrent en 1641. Mais à Paris la faculté de théologie, & tout ce qui ſe mélait de raiſonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner, à penſèr avec Janſénius que Dieu commande des choſes impoſſibles. Cela n'eſt ni philoſophique ni conſolant. Mais le plaiſir ſecret d'être d'un parti, la haine contre les Jéſuites, l'envie de ſe diſtinguer & l'inquiétude d'eſprit, formérent une ſecte.

La faculté condanna cinq propoſitions de Janſénius à la pluralité des voix. Ces cinq propoſitions étaient extraites du livre très fidélement quant au ſens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appelérent au parlement comme d'abus & la chambre des vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point. Mais d'un côté, un docteur nommé Habert ſoulevait les eſprits contre Janſénius ; de l'autre, le fameux Arnauld, diſciple de Saint-Cyran, défendait le Janſéniſme avec l'impétuoſité de ſon éloquence. Il haïſſait les Jéſuites encor plus qu'il n'aimait la grace efficace, & il était encor plus haï d'eux, comme né d'un pére qui s'étant donné au barreau avait violemment plaidé pour l'univerſité contre leur établiſſement. Ses parens s'étaient acquis beaucoup de conſidération dans la robe & dans l'épée. Son génie, & les circonſtances où il ſe trouva, le déterminérent à la guerre de plume & à ſe faire chef de parti, eſpéce d'ambition devant qui toutes les autres diſparaiſſent. Il combattit contre les Jeſuites & contre les réformés, juſqu'à l'âge de quatre-vingt ans. On a de lui cent-quatre volumes, dont preſqu'aucun n'eſt aujourd'hui au rang de ces bons livres claſſiques, qui honorent le ſiécle de Louis XIV & qui ſont la bibliothéque des nations. Tous ſes ouvrages eurent une grande vogue de ſon tems, & par la réputation de l'auteur, & par la chaleur des diſputes. Cette chaleur s'eſt attiédie ; les livres ont été oubliés. Il n'eſt reſté que ce qui appartenait ſimplement à la raiſon, ſa géométrie, la grammaire raiſonnée, la logique, auſquelles il eut beaucoup de part. Perſonne n'était né avec un eſprit plus philoſophique ; mais ſa philoſophie fut corrompuë en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea ſoixante ans dans de miſérables

diſ-

diſputes de l'école, & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un eſprit fait pour éclairer les hommes.

L'univerſité étant partagée ſur ces cinq fameuſes propoſitions, les évêques le furent auſſi. Quatre-vingt-huit évêques de France écrivirent en corps à Innocent X pour le prier de décider, & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. Innocent X jugea: il condanna chacune des cinq propoſitions à part, mais toûjours ſans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait & ce qui les ſuivait.

Cette omiſſion, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite & par la Sorbonne & par les Janſéniſtes & par les Jéſuites & par le ſouverain pontife. Le fond des cinq propoſitions condannées, eſt évidemment dans Janſénius. Il n'y a qu'à ouvrir le troiſiéme tome à la page 138, édition de Paris 1641; on y lira mot-à-mot: „ tout cela démontre pleinement & „ évidemment, qu'il n'eſt rien de plus certain & de plus fonda- „ mental dans la doctrine de Saint-Auguſtin, qu'il y a certains „ commandements impoſſibles, non ſeulement aux infidéles, aux a- „ veugles, aux endurcis; mais aux fidéles & aux juſtes malgré leurs „ volontés & leurs efforts, ſelon les forces qu'ils ont; & que la grace, „ qui peut rendre ces commandemens poſſibles, leur manque.“ On peut auſſi, à la page 165, lire que, „ Jéſus-Chriſt n'eſt pas, ſelon „ Saint-Auguſtin, mort pour tous les hommes.“

Le cardinal Mazarin fit recevoir unanimement la bulle du pape par l'aſſemblée du clergé. Il était bien alors avec le pape; il n'aimait pas les les Janſéniſtes, & il haïſſait avec raiſon les factions.

La paix ſemblait renduë à l'égliſe de France: mais les Janſéniſtes écrivirent tant de lettres; on cita tant Saint-Auguſtin; on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de Janſéniſtes que jamais.

Un prêtre de Saint-Sulpice s'aviſa de refuſer l'abſolution à monſieur de Liancourt, parce qu'on diſait qu'il ne croiait pas que les cinq propoſitions fuſſent dans Janſénius, & qu'il avait dans ſa maiſon des hérétiques. Ce fut un nouveau ſcandale, un nouveau ſujet d'écrits. Le docteur Arnauld ſe ſignala; & dans une nouvelle lettre à un duc & pair ou réel ou imaginaire, il ſoûtint que les propoſitions de Janſénius condannées n'étaient pas dans Janſénius, mais qu'elles ſe trouvaient dans Saint-Auguſtin & dans pluſieurs péres. Il ajoûta,

que

que *Saint-Pierre était un juſte, à qui la grace, ſans laquelle on ne peut rien, avait manqué.*

Il eſt vrai, que Saint-Jean Chryſoſtôme avaient dit la même choſe; mais une parole de plus ou de moins, & les conjonctures qui changent tout, rendirent Arnauld coupable. On diſait, qu'il falait mettre de l'eau dans le vin des ſaints-péres; car ce qui eſt un objet ſi ſérieux pour les uns, eſt toûjours pour les autres un ſujet de plaiſanterie. La faculté s'aſſembla; le chancelier Séguier y vint même de la part du roi. Arnauld fut condanné & exclus de la Sorbonne en 1654. La preſence du chancelier parmi des théologiens eut un air de deſpotiſme, qui déplut au public; & le ſoin qu'on eut de garnir la ſale d'une foule de docteurs moines mendians qui n'étaient pas accoûtumés de s'y trouvèr en ſi grand nombre, fit dire à Paſcal dans ſes provinciales, *qu'il était plus aiſe de trouver des moines que des raiſons.*

La pluſpart de ces moines n'admettaient point le congruiſme, la ſcience moienne, la grace verſatile de Molina: mais ils ſoûtenaient une grace ſuffiſante, à laquelle la volonté peut conſentir & ne conſent jamais, une grace efficace à laquelle on peut réſiſtèr & à laquelle on ne réſiſte pas; & ils expliquaient cela clairement, en diſant qu'on pouvait réſiſter à cette grace dans le ſens diviſé & non pas dans le ſens compoſé.

Si ces choſes ſublimes ne ſont pas trop d'accord avec la raiſon humaine, le ſentiment d'Arnaud & des Janſéniſtes ſemblait trop d'accord avec le pur Calviniſme. C'était préciſément le fond de la querelle des Gomariſtes & des Arminiens. Elle diviſa la Hollande, comme le Janſéniſme diviſa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une diſpute de gens oiſifs; elle fit couler ſur un échafaud le ſang du penſionnaire Barnewelt. Elle ne produiſit en France que des mandemens, des bulles, les lettres de cachet & des brochures, parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc ſeulement exclus de la faculté. Cette petite perſécution lui attira une foule d'amis: mais lui & les Janſéniſtes eurent toûjours contre eux l'égliſe & le pape. Une des premiéres démarches d'Aléxandre VII, ſucceſſeur d'Innocent X, fut de renouveler les cenſures contre les cinq propoſitions. Les évêques de France, qui avaient déja dreſſé un formulaire, en firent encor un

nouveau, dont la fin était conçuë en ces termes: „ je condanne de „ cœur & de bouche la doctrine des cinq propoſitions contenuës „ dans le livre de Cornelius Janſénius, laquelle doctrine n'eſt point „ celle de Saint-Auguſtin, que Janſénius a mal expliquée. " Il falut depuis ſouſcrire cette formule; & les évêques la préſentérent dans leurs diocéſes à tous ceux qui étaient ſuſpects. On la voulut faire ſignèr aux religieuſes de Port-roial de Paris & de Port-roial des Champs. Ces deux maiſons étaient le ſanctuaire du Janſéniſme. Saint-Cyran & Arnauld les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monaſtére de Port-roial des champs, une maiſon où s'étaient retirés pluſieurs ſavans vertueux, mais entétés, liés enſemble par la conformité des ſentiments. Ils y inſtruiſaient de jeunes gens choiſis. C'eſt de cette école, qu'eſt ſorti *Racine*, le plus pur & le plus éloquent des poëtes. Paſcal le premier des ſatiriques, car Deſpréaux ne fut que le ſecond, était intimement lié avec ces illuſtres & dangereux ſolitaires. On préſenta le formulaire à ſignèr aux filles de Port-roial de Paris & de Port-roial des champs; elles répondirent, qu'elles ne pouvaient en conſcience avouèr après le pape & les évêques que les cinq propoſitions fuſſent dans le livre de Janſénius. qu'elles n'avaient pas lû; qu'aſſurément on n'avait pas pris ſa penſée; qu'il ſe pouvait faire que ces cinq propoſitions fuſſent erronées, mais que Janſénius n'avait pas tort.

Un tel entétement irrita la cour. Le lieutenant-civil d'Aubrai (il n'y avait point encor de lieutenant de Police) alla à Port-roial des champs faire ſortir tous les ſolitaires qui s'y étaient retirés, & tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monaſtéres: un miracle les ſauva.

Mademoiſelle Perrier penſionnaire de Port-roial de Paris, niéce du célébre Paſcal, avait mal à un œuil, On fit à Port-roial la cérémonie de baisèr une épine de la couronne qu'on mit autrefois ſur la tête de Jeſu-Chriſt. Cette épine était depuis long tems à Port-roial. Il n'eſt pas trop aiſé de prouver comment elle avait été conſervée & tranſportée de Jéruſalem au Faubourg Saint-Jacques. La malade la baiſa; elle fut guérie quelque temps après. On ne manqua pas d'affirmèr & d'atteſter, qu'elle avait été guérie en un clin d'œuil d'une fiſtule lacrimale déſeſpérée. Cette fille n'eſt morte qu'en 1728. Des perſonnes, qui ont long-tems vécu avec elle, m'ont aſſûré que ſa guériſon avait été fort longue; & c'eſt ce qui

eſt

eſt bien vraiſemblable. Mais ce qui ne l'eſt guères, c'eſt que Dieu, qui ne fait point de miracles pour amenèr à notre religion les trois quarts de la terre à qui cette religion eſt ou inconnuë ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille. Pour juſtifièr une douzaine de religieuſes, qui prétendaient que Cornelius Janſénius n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribuë, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui eſt imputée.

Le miracle fit un ſi grand éclat, que les Jéſuites n'oſérent le nier. Ils prirent le parti de faire auſſi des miracles de leur côté; mais ils n'eurent point la vogue: ceux des Janſéniſtes étaient les ſeuls à la mode alors. Ils firent encor quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-roial une ſœur Gertrude guérie d'une enflûre à la jambe. Ce prodige là n'eut point de ſuccès: le tems était paſſé; & ſœur Gertrude n'avait point un Paſcal pour oncle.

Les Jéſuites, qui avaient pour eux les papes & les rois, étaient entiérement décriés dans l'eſprit des peuples. On renouvelait contre eux les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat de Henri le grand, médité par *Barriere*, éxécuté par *Chatel* leur écolier; le ſupplice du pére Guignard; leur banniſſement de France & de Veniſe. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. Paſcal fit plus: il les rendit ridicules. Ses *lettres provinciales*, qui paraiſſaient alors, étaient un modéle d'éloquence & de plaiſanterie. Les meilleures comédies de Moliére n'ont pas plus de ſel que les premiéres lettres provinciales. Boſſuet n'a rien de plus ſublime que les derniéres.

Il eſt vrai que tout le livre portait ſur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la ſociété, des opinions extravagantes de quelques Jéſuites Eſpagnols & Flamans. On les aurait déterrées auſſi bien chez des caſuiſtes Dominicains & Franciſcains; mais c'était aux ſeules Jéſuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver, qu'ils avaient un deſſein formé de corrompre les hommes; deſſein qu'aucune ſecte, aucune ſociété, n'a jamais eû & ne peut avoir. Mais il ne s'agiſſait pas d'avoir raiſon; il s'agiſſait de divertir le public.

Les Jéſuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer le ridicule, dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût

encor paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même choſe à-peu-près qu'au cardinal Mazarin. Les Blots, les Marigni & les Barbançon avaient fait rire toute la France à ſes dépens; & il fut le maître de la France.

On enleva les principales religieuſes de l'abbaïe de Port-roial de Paris avec deux-cent-gardes, & on les diſperſa dans d'autres couvens: on ne laiſſa que celles qui voulurent ſigner le formulaire. La diſperſion de ces religieuſes intéreſſa tout Paris. Sœur Perdreau & ſœur Paſſart, qui ſignérent & en firent ſigner d'autres, furent le ſujet des plaiſanteries & des chanſons, dont la ville fut indondée par cette eſpéce d'hommes oiſifs, qui ne voit jamais dans les choſes que le côté plaiſant, & qui ſe divertit toûjours, tandis que les perſuadés gémiſſent, que les frondeurs déclament & que le gouvernement agit.

Les Janſéniſtes s'affermirent par la perſécution. Quatre prélats, *Arnauld* évêque d'Angers frére du docteur, *Buzenval* de Beauvais, *Pavillon* d'Alet, & *Caulet* de Pamiers le même qui depuis réſiſta à Louis XIV ſur la régale, ſe déclarérent contre le formulare. C'etait un nouveau formulaire compoſé par le Pape Aléxandre VII luimême, ſemblable en tout pour le fond aux premiers, reçu en France par les évêques & même par le parlement. Aléxandre VII indigné nomma neuf évêques Français, pour faire le procès aux quatre prélats réfractaires. Alors les eſprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorſque tout était en feu, pour ſavoir ſi les cinq propoſitions étaient ou n'étaient pas dans Janſénius, Roſpiglioſi, devenu pape ſous le nom de Clément neuf, pacifia tout pour quelque tems. Il engagea les quatre évêques à ſigner *ſincérement* le formulaire, au lieu de *purement & ſimplement*. Ainſi il ſembla permis de croire, en condannant les cinq propoſitions, qu'elles n'étaient point extraites de Janſénius. Les quatre évêques donnérent quelques petites explications. L'accortiſe Italienne calma la vivacité Français. Un mot ſubſtitué à un autre opéra cette paix, qu'on appela *la paix de Clément neuf* & même la *paix de l'égliſe*, quoiqu'il ne s'agit que d'une diſpute ignorée ou mépriſée dans le reſte du monde. Il paraît que dequis le tems de *Baius* les papes eurent toujours pour but, d'étouffer ces controverſes dans leſquelles on ne s'entend point, & de réduire les deux partis à enſeigner la même morale que tout le monde entend. Rien n'était plus raiſonnable. Mais on avait affaire à des hommes.

Le

Le gouvernement mit en liberté les Janſeniſtes qui étaient priſonniers à la baſtille, & entre autres *Saci* auteur de la verſion du teſtament. On fit revenir les religieuſes éxilées; elles ſignérent *ſincérement*, & crurent triompher par ce mot. Arnauld ſortit de la retraite où il s'était caché, & fut préſenté au roi, accueilli du nonce, regardé par le public comme un pére de l'égliſe; & il s'engagea dès-lors à ne combattre que les Calviniſtes, car il falait qu'il fît la guerre. Ce tems de tranquilité produiſit ſon livre de *la perpétuité de la foi*, dans lequelle il fut aidé par Nicole; & ce fut le ſujet de la grande controverſe entre eux & *Claude* le miniſtre, controverſe dans laquelle chaque parti ſe crut victorieux, ſelon l'uſage.

La paix de Clément neuf, aiant été donnée à des eſprits peu pacifiques qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une tréve paſſagére. Les cabales ſourdes, les petites intrigues & les grandes injures continuérent des deux côtés.

La ducheſſe de Longueville ſœur du grand Condé, ſi connuë par les guerres civiles & par ſes amours, devenuë vieille & ſans occupation ſe fit dévote; & comme elle haïſſait la cour, & qu'il lui falait de l'intrigue, elle ſe fit Janſéniſte. Elle bâtit un corps de logis à Port-Roial des champs, où elle ſe retirait quelquefois avec les ſolitaires. Ce fut leur tems le plus floriſſant. Les Arnauld, les Nicole, les le maître, les Herman, les Saci, beaucoup d'hommes qui quoique moins célébres avaient pourtant beaucoup de mérité & de réputation, s'aſſemblaient chez elle. Ils ſubſtituaient au bel eſprit, que la ducheſſe de Longueville tenait de l'hôtel de Rambouillet, leurs converſations ſolides & ce tour d'eſprit mâle, vigoureux & animé, qui faiſait le caractére de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuerent pas peu à répandre en France le bon goût & la vraie éloquence. Mais malheureuſement ils étaient encor plus jaloux d'y repandre leurs opinions. Ils ſemblaient être eux-mêmes une preuve de ce ſyſtéme de la fatalité, qu'on leur reprochait. On eût dit, qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des perſécutions ſur des chimères, tandis qu'ils pouvaient jouïr de la plus grande conſidération & de la vie la plus heureuſe, en renonçant à ces vaines diſputes.

La faction des Jéſuites toûjours irritée des lettres provinciales, remua tout contre le parti. Madame de Longueville, ne pouvant plus cabaler pour la fronde, cabala pour le Janſéniſme. Il ſe te-

nait des aſſemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez Arnauld. Le roi, qui avait déja réſolu d'extirper le Calviniſme, ne voulait point d'une nouvelle ſecte. Il menaça; & enfin Arnauld, craignant des ennemis armés de l'autorité ſouveraine, privé de l'appui de Madame de Longueville que la mort enleva, prit le parti de quiter pour jamais la France, & d'aller vivre dans les Païs-Bas, inconnu, ſans fortune, même ſans domeſtiques; lui dont le neveu avait été miniſtre d'état; lui qui aurait pu être cardinal. Le plaiſir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut juſqu'en 1694, dans une retraite ignorée du monde & connuë à ſes ſeuls amis, toûjours écrivant, toûjours philoſophe, ſupérieur à la mauvaiſe fortune, & donnant juſqu'au dernier moment l'éxemple d'une ame pure, forte & inébranlable.

Son parti fut toûjours perſécuté dans les Païs-Bas catholiques, païs qu'on nomme *d'obédience*, & où les bulles des papes ſont des loix ſouveraines. Il le fut encor plus en France.

Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que la queſtion, *ſi les cinq propoſitions ſe trouvaient en effet dans Janſénius*, était toûjours le ſeul prétexte de cette petite guerre inteſtine. La diſtinction du *fait* & du *droit* occupait les eſprits. On propoſa enfin en 1701 un probléme théologique, qu'on appela *le cas de conſcience par excellence*, „ pou„ vait-on donner les ſacremens à un homme qui aurait ſigné le for„ mulaire, en croiant dans le fond de ſon cœur, que le pape & même „ l'égliſe peut ſe tromper ſur les faits?" Quarante docteurs ſignérent, qu'on pouvait donner l'abſolution à un tel homme.

Auſſitôt la guerre recommence. Le pape & les évêques voulaient qu'on les crût ſur les faits. L'archévêque de Paris, Noailles, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine & le *fait* d'une foi humaine. Les autres, & même l'archévêque de Cambrai Fénelon qui n'était pas content de Monſieur de Noailles, éxigérent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être ſe donner la peine de citer les paſſages du livre; c'eſt ce qu'on ne fit jamais.

Le pape Clément XI donna une bulle en 1705, la bulle *vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, ſans expliquer ſi c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'était une nouveauté introduite dans l'égliſe, de faire ſigner des bulles à des filles. On fit encor cet honneur aux religieuſes de portroial des champs. Le cardinal de Noailles fut obligé de leur faire

por-

porter cette bulle, pour les éprouver. Elles ſignérent, ſans dérogèr à la paix de Clement neuf, & ſe retranchant dans le ſilence reſpectueux à l'égard du fait.

On ne ſait ce qui eſt plus ſingulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles que cinq propoſitions étaient dans un livre latin, ou le refus obſtiné de ces religieuſes.

Le roi demanda une bulle au pape, pour la ſuppreſſion de leur monaſtére. Le cardinal de Noailles les priva des ſacremens. Leur avocat fut mis à la baſtille. Toutes les religieuſes furent enlevées & miſes chacune dans un couvent moins déſobéiſſant. Le lieutenant de police fit démolir en 1709 leur maiſon de fond en comble; & enfin en 1711 on déterra les corps qui étaient dans l'égliſe & dans le cimetiére, pour les tranſportèr ailleurs. Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monaſtére. Les Janſéniſtes voulaient toûjours cabaler, & les Jéſuites ſe rendre neceſſaires,

Le pére Quênel prêtre de l'oratoire, ami du célébre Arnauld & qui fut compagnon de ſa retraite juſq'au dernier moment, avait dês l'an 1671 compoſé un livre de réfléxions pieuſes ſur le texte du nouveau teſtament.

Ce livre contient quelques maximes, qui pourraient paraître favorables au Janſéniſme; mais elles ſont confonduës dans une ſi grande foule de maximes ſaintes & pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudiſſement univerſel. Le bien s'y montre de tous côtés; & le mal il faut le chercher. Pluſieurs évêques lui donnérent les plus grands éloges dans ſa naiſſance, & les confirmérent quand le livre eut reçu encor par l'auteur ſa derniére perfection. Je ſai même que l'abbé Renaudot, l'un des plus ſavans hommes de France, étant à Rome la premiére année du pontificat de Clément onze, allant un jour chez ce pape qui aimait les ſavans & qui l'était lui-même, le trouva liſant le livre du pére Quênel. *Voilà*, lui dit le pape, *un livre excellent. Nous n'avons perſonne à Rome, qui ſoit capable d'écrire ainſi. Je voudrais attirer l'auteur auprès de moi.* C'eſt le même pape, qui depuis condanna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de Clément onze & les cenſures qui ſuivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très touché dans une lecture des beautés frapantes d'un ouvrage, & en condannèr enſuite les défauts cachés. Un des prélats,

lats, qui avait donné en France l'approbation la plus autentique & la plus ſincére au livre de Quênel, était le cardinal de Noailles archévêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorſqu'il était évêque de Châlons; & le livre lui était dédié. Ce cardinal plein de vertus & de ſcience, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques Janſéniſtes ſans l'être, & aimait peu les Jéſuites ſans leur nuire & ſans les craindre.

Ces péres commençaient à jouïr d'un grand crédit, depuis que le pére *de la Chaiſe*, gouvernant la conſcience de Louis XIV, était en effet à la tête de l'égliſe Gallicane. Le pére Quênel, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le ſavant Bénédictin Gerberon, un prêtre nommé Brigode & pluſieurs autres du même parti. Il en était devenu le chef après la mort du fameux Arnauld, & jouïſſait comme lui de cette gloire flatteuſe, de s'établir un empire ſecret indépendant des ſouverains, de régner ſur des conſciences, & d'être l'ame d'une faction compoſée d'eſprits éclairés. Les Jeſuites, plus répandus que ſa faction & plus puiſſans, déterrérent bientôt Quênel dans ſa ſolitude. Ils le perſécutérent auprès de Philippe V, qui était encor maître des Païsbas, comme ils avaient pourſuivi Arnauld ſon maître auprès de Louis XIV. Ils obtinrent un ordre du roi d'Eſpagne, de faire arréter ces ſolitaires. Quênel fut mis dans les priſons de l'archévéché de Malines. Un gentil-homme, qui crut que le parti Janſéniſte ferait ſa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs, & fit évader Quênel qui ſe retira à Amſterdam, où il eſt mort en 1719 dans une extréme vieilleſſe, après avoir contribué à formèr en Hollande quelques égliſes de Janſéniſtes, troupeau faible qui dépérit tous les jours.

Lorſqu'on l'arréta, on ſaiſit tous ſes papiers; & on y trouva tout ce qui caractériſe un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrât fait par les Janſéniſtes avec Antoinette Bourignon, célébre viſionnaire. Femme riche & qui avait acheté, ſous le nom de ſon directeur, l'île de Nordſtrand près du Holſtein, pour y raſſemblir ceux qu'elle prétendait aſſociér à une ſecte de myſtiques, qu'elle avait voulu établir.

Cette Bourignon avait imprimé à ſes frais dix-neuf gros volumes de pieuſes réveries, & dépenſé la moitié de ſon bien à faire des proſélites. Elle n'avait réuſſi qu'à ſe rendre ridicule, & même avait eſſuïé les perſécutions attachées à toute innovation. Enfin déſeſpérant

rant de s'établir dans ſon île, elle l'avait revenduë aux Janſéniſtes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

On trouva encor dans les manuſcrits de Quênel un projet plus coupable, s'il n'avait été inſenſé. Louis XIV aiant envoié en Hollande en 1684 le comte d'Avaux, avec pleine pouvoir d'admettre à une tréve de vingt années les puiſſances qui voudraient y entrer, les Janſéniſtes, ſous le nom *des diſciples de Saint-Auguſtin*, avaient imaginé de ſe faire comprendre dans cette tréve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des Calviniſtes le fut ſi longtems. Cette idée chimérique était demeurée ſans éxécution; mais enfin les propoſitions de paix des Janſéniſtes avec le roi de France, avaient été rédigés par écrit. Il y avait eû certainement dans ce projet une envie de ſe rendre trop conſidérables; & c'en était aſſez pour être criminels. On fit aiſément croire à Louis XIV qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas aſſez inſtruit, pour ſavoir que de vaines opinions de ſpéculation tomberaient d'elles-mêmes, ſi on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donnèr un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matiéres d'état. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du pére Quênel comme coupable, après que l'auteur eut été traité en ſéditieux. Les Jéſuites engagérent le roi lui même à faire demandèr à Rome la condannation du livre. C'était en effet faire condanner le cardinal de Noailles, qui en avait été le protecteur le plus zélé. On ſe flattait avec raiſon, que le pape Clément onze mortifierait l'archévêque de Paris. Il faut ſavoir, que quand Clément onze était le cardinal Albani, il avait fait imprimèr un livre tout moliniſte de ſon ami le cardinal de Sfrondate, & que monſieur de Noailles avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penſer, qu'Albani devenu pape, ferait au moins contre les approbations données à Quênel, ce qu'on avait fait contre les approbations données à Sfrondate.

On ne ſe trompa pas: le pape Clément onze donna vers l'an 1708 un décret contre le livre de Quênel. Mais alors les affaires temporelles empéchérent que cette affaire ſpirituelle, qu'on avait ſollicitée, ne réuſſit. La cour était mécontente de Clement onze, qui avait reconnu l'archiduc Charles pour roi d'Eſpagne après avoir reconnu Philippe V. On trouva des nullités dans ſon décret; Il ne fut point reçu en France; & les querelles furent aſſoupies juſqu'à la

mort du pére de la Chaiſe confeſſeur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toûjours ouvertes, & qui ménageait dans le cardinal de Noailles l'allié de Madame de Maintenon.

Les Jéſuites étaient en poſſeſſion de donnèr un confeſſeur au roi, comme à preſque tous les princes catholiques. Cette prérogative eſt le fruit de leur inſtitut, par lequel ils renoncent aux dignites eccléſiaſtiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, eſt devenu un principe de grandeur. Plus Louis XIV vieilliſſait plus la place de confeſſeur devenait un miniſtére conſidérable. Ce poſte fut donné au pére *le Tellier* fils d'un procureur de vire en baſſe Normandie, homme ſombre, ardent, impétueux & infléxible, qui avait à vanger ſes injures particuliéres. Les Janſéniſtes avaient fait condannèr à Rome un de ſes livres ſur les cérémonies Chinoiſes. Il était mal perſonnellement avec le cardinal de Noailles; & il ne ſavait rien ménager. Il remua toute l'égliſe de France. Il dreſſa en 1711 des lettres & des mandemens, que des évêques devaient ſigner. Ces manœuvres furent découvertes, & n'en réuſſirent pas moins.

La conſcience du roi était alarmée par ſon confeſſeur, autant que ſon autorité était bleſſée par l'idée d'un parti rebelle. Envain le cardinal de Noailles lui demanda juſtice des *ces miſtéres d'iniquité*. Le confeſſeur perſuada qu'il s'était ſervi des voies humaines, pour faire réuſſir les choſes divines; & comme en effet il défendait l'autorité du pape, celle de l'unité de l'égliſe, tout le fond de l'affaire lui était favorable. Le cardinal s'adreſſa au Dauphin duc de Bourgogne; mais il le trouva prévenu par les lettres & par les amis de l'archévêque de Cambrai. La faibleſſe humaine entre dans tous les cœurs. Fénelon n'était pas encor aſſez philoſophe, pour oublier que le cardinal de Noailles avait contribué à le faire condanner; & Quênel païait alors pour madame Guion.

Le cardinal n'obtint pas davantage du crédit de Madame de Maintenon. Cette ſeule affaire pourrait faire connaître le caractére de cette dame, qui n'avait guères de ſentimens à elle, & qui n'était occupée que de ſe conformèr à ceux du roi. Trois lignes de ſa main au cardinal de Noailles dévelopent tout ce qu'il faut penſèr & d'elle & de l'intrigue du pére le Tellier, & des idées du roi & de la conjuncture. „ Vous me connaiſſez aſſez, pour ſavoir ce „ que je penſe ſur la découverte nouvelle; mais bien des rai-

„ ſons

„ ſons doivent me retenir de parler. Ce n'eſt point à moi à jugèr
„ & à condanner ; je n'ai qu'à me taire & à prier pour l'egliſe,
„ pour le roi & pour vous. J'ai donné votre lettre au roi : elle a
„ été luë : c'eſt tout ce que je puis vous en dire, étant abattuë de
„ triſteſſe.

Le cardinal archévêque, opprimé par un jéſuite, ôta les pouvoirs de préchèr & de confeſſèr à tous les jéſuites, excepté à quelques-uns des plus ſages & des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empécher le Tellier de confeſſor le roi. Mais il n'oſa pas irritèr à ce point ſon ſouverain ; & il le laiſſa avec reſpect entre les mains de ſon ennemi. „ Je crains, écrivit-il à madame de Maintenon,
„ de marquèr au roi trop de ſoumiſſion en donnant les pouvoirs à
„ celui qui les mérite le moins. Je prie Dieu de lui faire connaître le
„ péril qu'il court, en confiant ſon ame à un homme de ce caractére.

On voit dans pluſieurs mémoires, que le pére le Tellier dit, qu'il fallait qu'il perdît ſa place ou le cardinal la ſienne. Il eſt très vraiſemblable qu'il le penſa, & peu qu'il l'ait dit. Quand les eſprits ſont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funeſtes.

Des partiſans du pére le Tellier, des évêques qui eſpéraient le chapeau, emploiérent l'autorité roiale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait pluſieurs fois impoſé ſilence aux deux partis ; au lieu de reprimèr un religieux, & de conduire le cardinal ; au lieu de défendre ces combats comme les duëls, & de réduire tous les prêtres comme tous les ſeigneurs à être utiles ſans être dangereux ; au lieu d'accablèr enfin les deux partis ſous le poids de la puiſſance ſuprême, ſoûtenuë par la raiſon & par tous les magiſtrats ; Louis XIV crut bien faire de ſolliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, & de faire venir la fameuſe conſtitution, qui remplit le reſte de ſa vie d'amertume.

Le pére le Tellier & ſon parti envoiérent à Rome cent-trois propoſitions à condanner. Le ſaint-office en proſcrivit cent & une. La bulle fut donnée au mois de Septembre 1713. elle vint, & ſoûleva contre elle preſque toute la France. Le roi l'avait demandée pour prévenir un ſchiſme ; & elle fut prête d'en cauſèr un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propoſitions il y en avait, qui paraiſſaient à tout le monde contenir le ſens le plus innocent. Une nombreuſe aſſemblée d'évêques fut convoquée à Paris.

Quarante acceptérent la bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnérent en même tems des explications, pour calmer les ſcrupules du public. L'acceptation pure & ſimple fut envoiée au pape; & les modifications furent pour les peuples. Ils prétendaient par-là ſatisfaire à la fois le pontife, le roi & la multitude. Mais le cardinal de Noailles & ſept autres évêques de l'aſſemblée qui ſe joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de ſes correctifs. Ils écrivirent au pape, pour demander ces correctifs même à ſa ſainteté. C'était un affront qu'ils lui faiſaient reſpectueuſement. Le roi ne le ſouffrit pas : il empécha que la lettre ne parût, renvoia les évêques dans leurs diocéſes, défendit au cardinal de paraître à la cour. La perſécution donna à cet archévêque une nouvelle conſidération dans le public. Sept autres évêques ſe joignirent encor à lui. C'était une véritable diviſion dans l'épiſcopat, dans tout le clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait, qu'il ne s'agiſſait pas des points fondamentaux de la religion ; cependant il y avait une guerre civile dans les eſprits, comme s'il eût été queſtion du renverſement du chriſtianiſme ; & on fit agir des deux côtés tous les reſſorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces reſſorts furent emploiés pour faire accepter la conſtitution par la Sorbonne. La pluralité des ſuffrages ne fut pas pour elle ; & cependant elle y fut enregiſtrée. Le miniſtére avait peine à ſuffire aux lettres de cachet, qui envoiaient en priſon ou en éxil les oppoſans.

Cette bulle avait été enregiſtrée au parlement, avec la réſerve des droits ordinaires de la couronne, des libertés de l'egliſe Gallicane, du pouvoir & de la juriſdiction des évêques ; mais le cri public perçait toûjours à travers l'obéiſſance. Le cardinal de Biſſi, l'un des plus ardens defenſeurs de la bulle, avoua dans une de ſes lettres, qu'elle n'aurait pas été reçuë avec plus d'indignité à Genéve qu'à Paris.

Les eſprits étaient ſurtout révoltés contre le jéſuite le Tellier. Rien ne nous irrite plus, qu'un religieux devenu puiſſant. Son pouvoir nous paraît une violation de ſes vœux ; mais s'il abuſe de ce pouvoir, il eſt en horreur. Le Tellier oſa préſumer de ſon crédit, juſqu'à propoſer de faire dépoſer le cardinal de Noailles, dans un concile national. Ainſi un religieux faiſait ſervir à ſa vangeance ſon roi, ſon pénitent, & ſa religion ; & avec tout cela, j'ai de très

fortes

fortes raiſons de croire, qu'il était dans la bonne foi : tant les hommes s'aveuglent dans leurs ſentimens & dans leur zéle.

Pour préparer ce concile, dans lequel il s'agiſſait de dépoſèr un homme devenu l'idole de Paris & de la France, par la pureté de ſes mœurs, par la douceur de ſon caractére, & plus encor par la perſécution ; on détermina Louis XIV à faire enregiſtrèr au parlement une déclaration, par laquelle tout évêque, qui n'aurait pas reçu la bulle *purement & ſimplement*, ſerait tenu d'y ſouſcrire, ou qu'il ſerait pourſuivi à la requête du procureur-général, comme rebelle. Le chancelier *Voiſin* ſecrétaire d'état de la guerre, dur & deſpotique, avait dreſſé cet édit. Le procureur-général d'Agueſſeau, plus verſé que le chancelier Voiſin dans les loix du roiaume, & aiant alors ce courage d'eſprit que donne la jeuneſſe, refuſa abſolument de ſe charger d'une telle piéce. Le premier préſident en remontra au roi les conſéquences. On traîna l'affaire en longueur. Le roi était mourant. Ces malheureuſes diſputes troublérent & avancérent ſes derniers momens. Son impitoiable confeſſeur fatiguait ſa faîbleſſe, par des exhortations continuelles à conſommèr un ouvrage, qui ne devait pas faire chérir ſa mémoire. Les domeſtiques du roi indignés lui refuſérent deux fois l'entrée de la chambre ; & enfin ils le conjurérent de ne point parlèr au roi de conſtitution. Ce prince mourut ; & tout changea.

Le duc d'Orléans régent du roiaume, aiant renverſé d'abord toute la forme du gouvernement de Louis XIV, & aiant ſubſtitué des conſeils aux bureaux des ſecrétaires d'état, compoſa un conſeil de conſcience, dont le cardinal de Noailles fut le préſident. On éxila le pére le Tellier, chargé de la haine publique & peu aimé de ſes confréres.

Les évêques oppoſés à la bulle appelérent à un futur concile, dût-il ne ſe tenir jamais. La Sorbonne, les curés du diocéſe de Paris, des corps entiers de religieux, firent le même appel ; & enfin le cardinal de Noailles fit le ſien en 1717. Mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima malgré lui. L'égliſe de France reſta diviſée en deux factions, les *acceptans* & les *refuſans*. Les acceptans étaient les cent évêques qui avaient adhéré ſous Louis XIV avec les jéſuites & les capucins. Les refuſans étaient quinze évêques & toute la nation. Les acceptans ſe prévalaient de

Rome ; les autres, des univerſitiés, des parlemens & du peuple. On imprimait volume ſur volume, lettres ſur lettres. On ſe traitait réciproquement de ſchiſmatique & d'hérétique.

Un archévêque de Rheims du nom de Mailly, grand & heureux partiſan de Rome, avait mis ſon nom au bas de deux écrits que le parlement fit brûler par le bourreau. L'archévêque, l'aiant ſu, fit chantèr un *te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir été outragé par des ſchiſmatiques. Dieu le récompenſa ; & il fut cardinal. Un évêque de Soiſſons aiant eſſuié le même traitement du parlement, & aiant ſignifié à ce corps que *ce n'était pas à lui à le juger, même pour un crime de léze majeſté*, il fut condanné à dix-mille livres d'amende. Mais le régent ne voulut pas qu'il les paiât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt cardinal auſſi.

Rome éclatait en reproches : on ſe conſumait en négociations ; on appelait, on réappelait ; & tout cela pour quelques paſſages aujourd'hui oubliés du livre d'un prêtre octogenaire, qui vivait d'aumônes à Amſterdam.

La folie du ſyſtéme des finances contribua, plus qu'on ne croit, à rendre la paix à l'égliſe. Le public ſe jetta avec tant de fureur dans le commerce des actions ; la cupidité des hommes excitée par cette amorce, fut ſi générale, que ceux qui parlérent encor de janſéniſme & de bulle, ne trouvérent perſonne qui les écoutât. Nous n'y penſions pas plus qu'à la guerre, qui ſe faiſait ſur les frontiéres d'Eſpagne. Les fortunes rapides & incroiables qu'on faiſait alors, le luxe & la volupte portés au dernier excés, impoſérent ſilence aux diſputes eccléſiaſtiques ; & le plaiſir fit ce que Louis XIV n'avait pu faire.

Le duc d'Orléans ſaiſit ces conjonctures, pour réunir l'égliſe de France. Sa politique y était intéreſſée. Il craignait des tems, où il aurait eû contre lui Rome, l'Eſpagne, & cent évêques.

Il falait engager le cardinal de Noailles, non ſeulement à recevoir cette conſtitution qu'il regardait comme ſcandaleuſe, mais à retracter ſon appel qu'il regardait comme légitime. Il falait obtenir de lui plus que Louis XIV ſon bienfaicteur ne lui avait en vain demandé. Le duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppoſitions dans le parlement, qu'il avait éxilé à Pontoiſe ; cependant il vint à bout de tout. On compoſa *un corps de doctrine*, qui contenta preſque les deux partis. On tira parole du cardinal, qu'enfin il accepterait. Le

duc

duc d'Orléans alla lui-même au grand-conſeil avec les princes & les pairs, faire enregiſtrèr un èdit, qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la ſuppreſſion des appels, l'unanimité & la paix. Le parlement, qu'on avait mortifié en portant au grand-conſeil des déclarations qu'il était en poſſeſſion de recevoir, menacé d'ailleurs d'être tranſféré de Pontoiſe à Blois, enregiſtra ce que le grand-conſeil avait enregiſtré, mais toûjours avec les réſerves d'uſage, c'eſt à dire, le maintien des libertés de l'egliſe Gallicane & des loix du roiaume.

Le cardinal archévêque, qui avait promis de ſe retracter quand le parlement obéirait, ſe vit enfin obligé de tenir parole ; & on afficha ſon mandement de retractation le 20 Août 1720.

Le nouvèl archévêque de Cambrai, *Dubois*, fils d'un apoticaire de Brive la Gaillarde, depuis cardinal & premier miniſtre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puiſſance de Louis XIV avait échoué. Perſonne n'ignore quelle était la conduite, la maniére de penſer, les mœurs de ce miniſtre. Le licencieux Dubois ſubjugua le pieux [illegible]ailles.

On ſe ſouvient, avec quel mépris le duc d'Orléans [illegible]n miniſtre parlaient des querelles qu'ils appaiſérent ; quel ridicule ils jettérent ſur cette guerre de controverſe.

Ce mépris & ce ridicule ne ſervirent pas peu à la paix. On ſe laſſe enfin de combattre, pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce tems, tout ce qu'on appelait en France janſéniſme, quiétiſme, bulles, querelles théologiques, baiſſa ſenſiblement. Quelques évêques appelans reſtérent opiniatrément attachés à leurs ſentimens.

Sous le miniſtére du cardinal de Fleuri, on voulut extirper les reſtes du parti, en dépoſant un des prélats des plus obſtinés. On choiſit, pour fair un éxemple, le vieux *Soanin* évêque de la petite ville de Sénès, homme également pieux & infléxible, d'ailleurs ſans parens, ſans crédit.

Il fut condanné par le petit concile provincial d'Ambrun en 1728, ſuſpendu de ſes fonctions d'évêque & de prêtre, & éxilé par la cour en Auvergne à l'âge de plus de quatre-vingt ans. Cette rigueur excita quelques vaines plaintes. Il n'y a point aujourd'hui de nation, qui murmure plus que la Françaiſe, qui obéiſſe mieux, & qui oublie plus vîte.

Un reſte de fanatiſme ſubſiſta dans une petite partie du peuple de Paris. Des enthouſiaſtes s'imaginérent, qu'un diacre nommé *Pâris*

frére d'un conſeiller au parlement, appelant & réappelant, enterré dans le cimetiére de ſaint-Médard, devait faire des miracles. Quelques perſonnes du parti, qui allérent prier ſur ſon tombeau, eurent l'imagnation ſi frappée, que leurs organes ébranlés leur donnérent de legéres convulſions. Auſſitôt la tombe fut environnée de peuple; la foule s'y preſſait jour & nuit. Ceux qui montaient ſur la tombe donnaient à leurs corps de ſecouſſes, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs ſecrets du parti encourageaient cette frénéſie. On priait en langue vulgaire autour du tombeau: on ne parlait que de ſourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'eſtropiés qui avaient marché droit quelques momens. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait; les miracles redoublaient; & il falut enfin fermer le cimetiére, & y mettre une garde. Alors les mêmes enthouſiaſtes allérent faire leurs miracles dans les maiſons. Ce tombeau du diacre *Pâris* fut en effet le tombeau du janſéniſme, dans l'eſprit de tous les honnêtes-gens. Ces farces auraient eû des ſuites ſérieuſes dans des tems moins éclairés. Il ſemblait que ceux qui les protégeaient, ignoraſſent à quel ſiécle ils avaient à faire.

La ſuperſtition alla ſi loin, qu'un conſeiller du parlement eut la démence de préſentèr au roi un recueil de tous ces prodiges, munis d'un nombre conſidérable d'atteſtations. Si ce livre ſubſiſtait un jour, & que les autres fuſſent perdus, la poſtérité croirait que notre ſiécle a été un tems de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers ſoupirs d'une ſecte, qui n'étant plus ſoûtenuë par des Arnauld, des Paſcal & des Nicole, & n'aiant plus que des convulſionnaires, eſt tombée dans l'aviliſſement.

CHA-

CHAPITRE TRENTE-QUATRIE'ME.

Du Quiétiſme.

AU milieu des factions du calviniſme & des querelles du janſéniſme, il y eut encor une diviſion en France ſur le quiétiſme. C'était une ſuite malheureuſe des progrès de l'eſprit humain dans le ſiécle de Louis XIV, que l'on s'efforçât de paſſer preſque en tout les bornes preſcrites à nos connaiſſances ; ou pluſtôt, c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encor aſſez de progrès.

La diſpute du quiétiſme eſt une de ces intempérances d'eſprit & de ces ſubtilités théologiques, qui n'auraient laiſſé aucune trace dans la mémoire des hommes, ſans les noms des deux illuſtres rivaux qui combattirent. Une femme, ſans nom, ſans crédit, ſans véritable eſprit, & qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fuſſent alors dans l'Egliſe. Son nom était *Bouviéres de la Motte*. Sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épouſé le fils de l'entrepreneur du canal de Briare. Devenuë veuve dans une aſſez grande jeuneſſe, avec du bien, de la beauté, & un eſprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la ſpiritualité*. Un barnabite du païs de Genéve, nommé *la-Combe*, fut ſon directeur. Cet homme, connu par un mélange aſſez ordinaire de paſſions & de religion, & qui eſt mort foû, plongea l'eſprit de ſa pénitente dans les réveries myſtiques, dont elle était déja atteinte. L'envie d'être une ſainte-Théréſe en France, ne lui permit pas de voir combien le génie Français eſt oppoſé au génie Eſpagnol, & la fit aller beaucoup plus loin que ſainte-Théréſe. L'ambition d'avoir des diſciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entiére de ſon cœur.

Elle alla avec ſon directeur dans le Petit-païs où l'évêque titulaire de Genéve fait ſa réſidence. Elle s'y donna de l'autorité par ſa profuſion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle préchait le renoncement entier à ſoi-même, le ſilence de l'ame, l'anéantiſſement de toutes ſes puiſſances, le culte interieur, l'amour pur & déſintéreſſé, qui n'eſt ni avili par la crainte ni animé de l'eſpoir des récompenſes.

Les imaginations tendres & fléxibles, ſurtout celles des femmes & de quelques jeunes religieux qui aimaient plus qu'ils ne croiaient la parole de Dieu dans la bouche d'une belle femme, furent aiſément touchées de cette éloquence de paroles, la ſeule propre à perſuader tout à des eſprits prépares. Elle fit des proſélites, & fut chaſſée par l'évêque elle & ſon directeur. Ils s'en allérent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le moien court*, & un autre ſous le nom des *torrens*, écrits du ſtile dont elle parlait ; & fut encor obligée de ſortir de Grenoble.

Se flattant déja d'être au rang des confeſſeurs, elle eut une viſion, & elle prophétiſa. Elle envoia ſa prophétie au pére la-Combe. *Tout l'enfer ſe bandera*, dit-elle, *pour empécher le progrès de l'intérieur & la formation de Jeſus-Chriſt dans les ames. La tempête ſera telle, qu'il ne reſtera pas pierre ſur pierre ; & il me ſemble, que dans toute la terre il y aura trouble, guerre & renverſement. La femme ſera enceinte de l'eſprit intérieur, & le dragon ſe tiendra debout devant elle.*

La prophétie ſe trouva très vraie ; car étant revenuë a Paris conduite par ſon directeur, & l'un & l'autre aiant dogmatiſé en 1687, l'archévêque de Harlai de Chanvallon obtint un ordre du roi, pour faire enfermer la-Combe comme un ſéducteur, & pour mettre dans un coûvent madame Guion comme un eſprit aliéné qu'il falait guérir. Mais madame Guion, avant ce coup, s'était fait des protections qui la ſervirent. Elle avait dans la maiſon de ſaint-Cyr encor naiſſante, une couſin nommée madame *de la Maiſon-fort*, favorite de madame de Maintenon. Elle s'était inſinuée dans l'eſprit des ducheſſes de Chevreuſe & de Beauvilliers. Toutes ſes amies ſe plaignirent hautement, que l'archévêque de Harlai, connu pour aimer trop les femmes, perſécutât une femme. qui ne parlait que de l'amour de Dieu.

La protection toute puiſſante de madame de Maintenon impoſa ſilence à l'archévêque de Paris, & rendit la liberté à madame Guion. Elle alla à Verſailles, s'introduiſit dans ſaint-Cyr, aſſiſta à des con-

férences dévotes que faiſait l'abbé de Fénelon, après avoir diné en tièrs avec madame de Maintenon, la princeſſe d'Harcourt, les ducheſſes de Chevreuſe, de Beauvilliers & de Charôt étaient de ces myſtéres.

L'abbé de Fénelon, alors précepteur des enfans de France, était l'homme de la cour le plus ſéduiſant. Né avec un cœur tendre & une imagination douce & brillante, ſon eſprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût & de graces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant & ſublime, à ce qu'elle a de ſombre & d'épineux. Avec tout cela, il avait je ne ſai quoi de Romaneſque, qui lui inſpira, non pas les réveries de madame Guion, mais un goût de ſpiritualité, qui ne s'éloignait pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflâment par leurs paſſions. Sa paſſion était d'aimer Dieu pour lui-même. Il ne vit dans madame Guion, qu'une ame pure, épriſe du même goût que lui, & ſe lia ſans ſcrupule avec elle.

Il était étrange, qu'il fut ſéduit par une femme à révélations, à prophéties & à galimatias, qui ſuffoquait de la grace intérieure, qu'on était obligé de délacer, & qui ſe vuidait (à ce qu'elle diſait) de la ſurabondance de grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était aſſis auprès d'elle. Mais Fénelon, dans l'amitié & dans ſes idées myſtiques, était ce qu'on eſt en amour : il excuſait les défauts, & ne s'attachait qu'à la conformité du fond des ſentimens qui l'avaient charmé.

Madame Guion, aſſûrée & fiére d'un tel diſciple qu'elle appelait ſon fils, & comptant même ſur madame de Maintenon, répandit dans ſaint-Cyr toutes ſes idées. L'évêque de Chartres *Godet* ; dans le diocéſe duquel eſt ſaint-Cyr, s'en alarma & s'en plaignit. L'archévêque de Paris menaça encor de recommencer ſes premiéres pourſuites.

Madame de Maintenon, qui ne penſait qu'à faire de ſaint-Cyr un ſéjour de paix, qui ſavait combien le roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas beſoin pour ſe donner de la conſidération de ſe mettre à la tête d'une eſpéce de ſecte, & qui enfin n'avait en vuë que ſon crédit & ſon repos, rompit tout commerce avec madame Guion & lui défendit le ſéjour de ſaint-Cyr.

L'abbé de Fénelon voiait un orage ſe former, & craignit de manquer les grands poſtes où il aſpirait. Il conſeilla à ſon amie de ſe

mettre elle-même dans les mains du célébre Boſſuet évêque de Meaux, regardé comme un pére de l'égliſe. Elle ſe ſoûmit aux déciſions de ce prélat, communia de ſa main & lui donna tous ſes écrits à éxaminer.

L'évêque de Meaux, avec l'agrément du roi, s'aſſocia pour cet éxamen l'évêque de Châlons qui fut depuis le cardinal de Noailles, & l'abbé *Tronſon* ſupérieur de ſaint-Sulpice. Ils s'aſſemblérent ſecrettement au village d'Iſſi, près de Paris. L'archévêque de Paris Chanvallon, jaloux que d'autres que lui ſe portaſſent pour juges dans ſon diocéſe, fit affichèr une cenſure publique des livres qu'on éxaminait. Madame Guion ſe retira dans la ville de Meaux méme; elle ſouſcrivit à tout ce que l'évêque Boſſuet voulut, & promit de ne plus dogmatiſer.

Cependant Fénelon fut élevé à l'archévêché de Cambrai en 1695, & ſacré par l'évêque de Meaux. Il ſemblait qu'une affaire aſſoupie, dans laquelle il n'y avait eû juſques-là que du ridicule, ne devait jamais ſe réveiller. Mais madame Guion, accuſée de dogmatiſer toûjours après avoir promis le ſilence, fut enlevée par ordre du roi dans la même année 1695 & miſe en priſon à Vincennes, comme ſi elle eût été une perſonne dangereuſe dans l'état. Elle ne pouvait l'être ; & ſes pieuſes réveries ne méritaient pas l'attention du ſouverain. Elle compoſa à Vincennes un gros volume de vers myſtiques, plus mauvais encor que ſa proſe, elle parodiait les vers des opéra. Elle chantait ſouvent :

L'amour pur & parfait va plus loin qu'on ne penſe ;
On ne ſait pas, lorſqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûtèr un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni ſouffrance,
S'il n'eut connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des tems, des lieux & des circonſtances. Tandis qu'on tenait en priſon madame Guion, qui avait épouſé Jeſus-Chriſt dans une de ſes extaſes, & qui depuis ce tems-là ne priait plus les ſaints, diſant que la maîtreſſe de la maiſon ne devait pas s'addreſſèr aux domeſtiques ; dans ce tems-là, dis-je, on pourſuivait à Rome la canoniſation de *Marie d'Agréda*, qui avait eû plus de viſions & de révélations que tous les myſtiques enſemble:

& pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde eſt plein, on pourſuivait en Sorbonne cette même d'Agréda, qu'on voulait faire ſainte en Eſpagne.

Boſſuet qui s'était longtems regardé comme le pére & le maître de Fénelon, devenu jaloux de la réputation & du crédit de ſon diſciple, & voulant toûjours conſerver cet aſcendant qu'il avait pris ſur tous ſes confréres, éxigea que le nouvel archévêque de Cambrai condannât madame Guion avec lui & ſouſcrivît à ſes inſtructions paſtorales. Fénelon ne voulut lui ſacrifier ni ſes ſentimens ni ſon amie. On propoſa des tempéramens. On donna des promeſſes. On ſe plaignit de part & d'autre, qu'on avait manqué de foi. L'archévêque de Cambrai, en partant pour ſon diocéſe, fit imprimèr à Paris ſon livre *des maximes des ſaints*; ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à ſon amie, & développer les idées ortodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élévent au deſſus des ſens & qui tendent à un état de perfection, où les ames ordinaires n'aſpirent guères. Monſieur de Meaux & ſes amis ſe ſoûléverent contre le livre. On le dénonça au roi, comme s'il eût été auſſi dangereux qu'il était peu intelligible. Le roi en parla à Boſſuet, dont il reſpectait la réputation & les lumiéres. Celui-ci, ſe jettant aux genoux de ſon prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti pluſtôt de la fatale héréſie de monſieur de Cambrai. Auſſitôt le roi & madame de Maintenon conſultent le pére de la Chaiſe; le confeſſeur répond, que le livre de l'archévêque eſt fort bon, que tous les jéſuites en ſont édifiés, & qu'il n'y avait que les janſéniſtes qui le déſapprouvaſſent. L'évêque de Meaux n'était pas janſéniſte; mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les jéſuites ne l'aimaient pas, & n'en étaient pas aimés.

La cour & la ville furent diviſées; & toute l'attention tournée de ce côté laiſſa reſpirer les janſéniſtes.

Boſſuet écrivit contre Fénelon. Tous deux envoiérent leurs ouvrages au pape Innocent douze, & s'en remirent à ſa déciſion. Les circonſtances ne paraiſſaient pas favorables à Fénelon: on avait depuis peu condanné violemment à Rome, dans la perſonne de l'Eſpagnol *Molinos*, le quiétiſme dont on accuſait l'archévêque de Cambrai. C'était le cardinal d'Etrées, ambaſſadeur de France à Rome, qui avait pourſuivi Molinos. Ce cardinal d'Etrées, que nous avons vu dans ſa vieilleſſe plus occupé des agrémens de la ſociété que de théologie,

avait perſécuté Molinos, pour plaire aux ennemis de cet Malheureux prètre. Il avait même engagé le roi à ſollicitèr à Rome la condannation, qu'il obtint aiſément. De ſorte que Louis XIV ſe trouvait, ſans le ſavoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des myſtiques.

Rien n'eſt plus aiſé dans ces matiéres délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des paſſages reſſemblans à ceux d'un livre déja proſcrit. Monſieur de Cambrai avait pour lui les jéſuites, & le cardinal de Bouillon depuis peu ambaſſadeur de France à Rome. Monſieur de Meaux avait ſon grand nom & l'adhéſion des principaux prélats de France. Il porta au roi les ſignatures de pluſieurs évêques & d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre *des maximes des ſaints*.

Telle était l'autorité de monſieur de Meaux, que le pére de la Chaiſe n'oſa ſoûtenir monſieur de Cambrai auprès du roi ſon pénitent, & que madame de Maintenon abandonna abſolument ſon ami. Le roi écrivit au pape Innocent douze, qu'on lui avait déferé le livre de l'archévêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du nonce, & qu'il preſſait ſa ſainteté de juger.

On prétendait & on diſait même publiquement à Rome, & c'eſt un bruit qui a encor des partiſans, que l'archévêque de Cambrai n'était ainſi perſécuté, que parce qu'il s'était oppoſé à la déclaration du mariage ſecrèt du roi & de madame de Maintenon. Les inventeurs d'anecdotes prétendaient, que cette dame avait engagé le pére de la Chaiſe à preſſer le roi de la reconnaître pour reine ; que le jéſuite avait adroitement remis cette commiſſion hazardeuſe à l'abbé de Fénelon ; & que ce précepteur des enfans de France avait préféré l'honneur de la France & de ſes diſciples à ſa fortune ; qu'il s'était jetté aux piéds de Louis XIV, pour prévenir un mariage, dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la poſtérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant ſa vie.

Ce conte ſe retrouve encor dans l'hiſtoire de Louis XIV imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce monarque & de madame de Maintenon, ſavent à quel point tout cela eſt abſurde. Mais il eſt très vrai, que Fénelon aiant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis ſa nomination à l'archévêché de Cambrai, le roi dans cet intervale avait entendu parler confuſément de ſes liaiſons avec madame

Guion

Guion & avec madame de la Maiſon-fort : il crut d'ailleurs qu'il inſpirait au duc de Bourgogne des maximes un peu auſtéres, & des principes de gouvernement & de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une cenſure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres legérement enterpriſes, de ce goût pour les fêtes & pour les plaiſirs, qui avaient caractériſé ſon régne.

Il voulut avoir une converſation avec le nouvel archévêque ſur ſes notions de politique. Fénelon, plein de ſes idées, laiſſa entrevoir au roi une partie des principes, qu'il dévelopa enſuite dans les endroits du Télémaque, où il traite du gouvernement ; principes plus approchans de la république de Platon, que de la maniére dont il faut gouverner les hommes. Le roi après la converſation dit, qu'il avait entretenu le plus bel eſprit & le plus chimérique de ſon roiaume. Le duc de Bourgogne fut inſtruit de ces paroles du roi. Il les redit quelque tems après à monſieur de Maléſieux, qui lui enſeignait la géométrie. C'eſt ce que je tiens de monſieur de Maléſieux, & ce que le cardinal de Fleuri m'a confirmé.

Il eſt certain, que depuis cette converſation le roi crut aiſément, que Fènelon était auſſi romaneſque en fait de religion qu'en politique.

La congrégation du ſaint-office nomma pour inſtruire le procès, un dominicain, un jéſuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant & un auguſtin. C'eſt ce qu'on appelle à Rome les conſulteurs. Les cardinaux & les prélats laiſſent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie, pour ſe livrèr à la politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oiſiveté.

Les conſulteurs éxaminérent pendant trente-ſept conférences trente-ſept propoſitions, les jugérent erronées à la pluralité des voix ; & le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condanna par un bref, qui fut publié & affiché dans Rome le 13 Mars 1699.

L'évêque de Meaux triompha ; mais l'archévêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de ſa défaite. Il ſe ſoûmit ſans reſtriction & ſans réſerve. Il monta lui même en chaire à Cambrai, pour condanner ſon propre livre. Il empécha ſes amis de le défendre. Cet éxemple unique de la docilité d'un ſavant qui pouvait ſe faire un grand parti par la perſécution même, cette candeur & cette ſimplicité, lui gagnérent tous les cœurs & firent preſque haïr celui qui avait remporté la victoire. Il vécut toûjours depuis dans ſon diocéſe en digne

archévêque, en homme de lettres. La douceur de ſes mœurs, répanduë dans ſa converſation comme dans ſes écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La perſécution & ſon *Télémaque* lui attirérent la vénération de l'Europe. Les Anglais ſurtout, qui firent la guerre dans ſon diocéſe, s'empreſſaient à lui témoigner leur reſpect. Le duc de Marleborough prenait ſoin qu'on épargnât ſes terres. Il fut toûjours chèr au duc de Bourgogne qu'il avait élevé; & il aurait eû part au gouvernement, ſi ce prince eût vécu.

Dans ſa retraite philoſophique & honorable, on voiait combien il eſt difficile de ſe détacher de la cour. Il en parlait toûjours avec un goût & un intérêt, qui perçait au travers de ſa réſignation. Pluſieurs écrits de philoſophie, de théologie, de belles-lettres, furent le fruit de cette retraite. Le duc d'Orleans, depuis régent du roiaume, le conſulta ſur des points épineux, qui intéreſſent tous les hommes, & auſquels peu d'hommes penſent. Il demandait, ſi on peut démontrer l'éxiſtence d'un Dieu; ſi ce Dieu veut un culte; quel eſt le culte qu'il approuve; ſi l'on peut l'offenſer en choiſiſſant mal. Il faiſait beaucoup de queſtions de cette nature, en philoſophe qui cherchait à s'inſtruire; & l'archévêque répondit en philoſophe & en théologien.

Après avoir été vaincu ſur des diſputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable, qu'il ne ſe mélât point des querelles du janſéniſme; cependant il y entra. Le cardinal de Noailles avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort: l'archévêque de Cambrai en uſa de même. Il eſpéra qu'il reviendrait à la cour, & qu'il y ſerait conſulté; tant l'eſprit humain a de peine à ſe détacher des affaires, quand une fois elles ont ſervi d'aliment à ſon inquiétude. Ses déſirs cependant étaient modérés comme ſes écrits; & même ſur la fin de ſa vie il mépriſa enfin toutes les diſputes; ſemblable en cela ſeul à l'évêque d'Avranches Huet, l'un des plus ſavans hommes de l'Europe, qui ſur la fin de ſes jours reconnut la vanité de la pluſpart des ſciences, & celle de l'eſprit humain. L'archévêque de Cambrai (qui le croirait!) parodia ainſi un air de Lulli:

Jeune, j'étais trop ſage,
Et voulais trop ſavoir;

Je

Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en préſence de ſon neveu le marquis de Fénelon, depuis ambaſſadeur à la Haie. C'eſt de lui que je les tiens. Je garantis la certitude de ce fait. Il ſerait peu important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voions ſouvent avec des regards différens dans la triſte tranquilité de la vieilleſſe, ce qui nous a paru ſi grand & ſi intéreſſant dans l'âge, où l'eſprit plus actif eſt le jouët de ſes déſirs & de ſes illuſions.

CHA-

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÉME.

Diſputes ſur les cérémonies Chinoiſes.

CE n'était pas aſſez pour l'inquiétude de notre eſprit, que nous diſputaſſions au bout de dix-ſept cent ans ſur des points de notre religion ; il falut encor que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette diſpute ne produiſit pas de grands mouvemens ; mais elle caractériſa plus qu'aucune autre, cet eſprit actif, contentieux & querelleur qui régne dans nos climats.

Le jéſuite *Matthieu Ricci*, ſur la fin du dix-ſeptiéme ſiécle, avait été un des premiers miſſionnaires de la Chine. Les Chinois étaient & ſont encor en philoſophie & en littérature à-peu-pres ce que nous étions il y a deux-cent ans. Le reſpect pour leurs anciens maîtres leur préſcrit des bornes qu'ils n'oſent paſſer. Le progrès dans les ſciences eſt l'ouvrage de la hardieſſe de l'eſprit & du tems. Mais la morale & la police étant plus aiſées à comprendre que les ſciences, & s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encore ; il eſt arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux-mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, ſont reſtés médiocres dans les ſciences & le premier peuple de la terre dans la morale & dans la police, comme le plus ancien.

Après Ricci, beaucoup d'autres jéſuites pénétrérent dans ce vaſte empire ; & à la faveur des ſciences de l'Europe, ils parvinrent à jetter ſecrettement quelques ſemences de la religion chrétienne, parmi les enfans du peuple, qu'ils inſtruiſirent comme ils purent. Des dominicains, qui partageaient la miſſion, accuſérent les jéſuites de permettre l'idolâtrie en préchant le chriſtianiſme. La queſtion était délicate, ainſi que la conduite qu'il falait tenir à la Chine.

Les loix & la tranquilité de ce grand empire ſont fondées ſur le droit le plus naturel enſemble & le plus ſacré, le reſpect des enfans

pour

pour les péres. A ce reſpect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale & ſurtout à *Con-fu-tze* nommé par nous *Confucius*, ancien ſage, qui cinq cent ans avant la fondation du chriſtianiſme, leur enſeigna la vertu.

Les familles s'aſſemblent en particulier à certains jours, pour honorer leurs ancêtres ; les lettrés en public, pour honorer Con-fu-tzé. On ſe proſterne, ſuivant leur maniére de ſaluer les ſupérieurs, ce qui dans toute l'Aſie s'appelait autrefois *adorer*. On brûle des bougies & des paſtilles. Des colao, que les Eſpagnols ont nommé Mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la ſalle où l'on vénére Con-fu-tzé, des animaux dont on fait enſuite des repas. Ces cérémonies ſont-elles idolâtriques? ſont-elles purement civiles? reconnaît-on ſes péres & Con-fu-tzé pour des dieux ? ſont-ils même invoqués ſeulement comme nos ſaints ? eſt-ce enfin un uſage politique, dont quelques Chinois ſuperſtitieux abuſent ? c'eſt ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement déméler à la Chine, & ce qu'on ne pouvait décidèr en Europe.

Les dominicains déférérent les uſages de la Chine à l'inquiſition de Rome en 1645. le ſaint-office, ſur leur expoſé, défendit ces cérémonies Chinoiſes, juſqu'à ce que le pape en décidât.

Les jéſuites ſoûtinrent la cauſe des Chinois & de leurs pratiques, qu'il ſemblait qu'on ne pouvait proſcrire, ſans fermer toute entrée à la religion chrétienne, dans un empire ſi jaloux de ſes uſages. Ils repréſentérent leur raiſons. L'inquiſition en 1656 permit aux lettrés de révérer Con-fu-tzé & aux enfans Chinois d'honorer leurs péres, en proteſtant contre la ſuperſtition, s'il y en avait.

L'affaire étant indéciſe & les miſſionnaires toûjours diviſés, le procès fut ſollicité à Rome de tems en tems ; & cependant les jéſuites qui étaient à Pékin, ſe rendirent ſi agréables à l'empereur *Cambi* en qualité de mathématiciens, que ce prince, célébre par ſa bonté & par ſes vertus, leur permit enfin d'être miſſionnaires & d'enſeigner publiquement le chriſtianiſme. Il n'eſt pas inutile d'obſerver, que cet empereur ſi deſpotique & petît-fils du conquérant de la Chine, était cependant ſoumis par l'uſage aux loix de l'empire ; qu'il ne put de ſa ſeule autorité permettre le chriſtianiſme, & qu'il falut s'adreſſèr à un tribunal ; & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des jéſuites. Enfin en 1692 le chriſtianiſme fut permis à la Chine, par les ſoins infatigables & par l'habileté des ſeuls jéſuites.

Il y a dans Paris une maiſon établie pour les miſſions étrangéres. Quelques prêtres de cette maiſon étaient alors à la Chine. Le pape, qui envoie des vicaires apoſtoliques dans tous les païs qu'on appelle *les parties des infidéles*, choiſit un prêtre de cette maiſon de Paris, nommé *Maigrot*, pour aller préſidèr en qualité de vicaire à la miſſion de la Chine; & lui donna l'évéché de Conon, petite province Chinoiſe dans le Fokien. Ce Français, évêque à la Chine, déclara non ſeulement les rits obſervés pour les morts, ſuperſtitieux & idolâtres, mais il déclara les lettrés athées. Ainſi les jéſuites eurent plus alors à combattre les miſſionnaires leurs confréres, que les mandarins & le peuple. Ils repréſentérent à Rome, qu'il paraiſſait aſſez incompatible que les Chinois fuſſent à la fois athées & idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matiére; en ce cas il était difficile, qu'ils invoquaſſent les ames de leurs péres & celle de Confu-tzé. Un de ces reproches ſemble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradictoire, comme il arrive ſouvent parmi nous. Mais il falait être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs, pour déméler ce contradictoire. Le procès de l'empire de la Chine dura long-tems en cour de Rome. Cependant on attaqua les jéſuites de tous côtés.

Un de leurs ſavans miſſionnaires, le pére *le Comte*, avait écrit dans ſes mémoires de la Chine, „ que ce peuple a conſervé pendant deux-„ mille ans, la connaiſſance du vrai Dieu; qu'il a ſacrifié au créateur „ dans le plus ancien temple de l'univers; que la Chine a pratiqué „ les plus pures leçons de la morale, tandis que l'Europe était dans „ l'erreur & dans la corruption.

Il n'était pas impoſſible que le pére le Comte eût raiſon. En effet, ſi cette nation remonte, par une hiſtoire autentique & par une ſuite de trente-ſix éclipſes vérifiées, juſqu'au tems où nous plaçons ordinairement le déluge; il n'eſt pas hors de vraiſemblance, qu'elle ait conſervé la connaiſſance d'un être ſupréme & unique, plus longtems que d'autres peuples. Cependant, comme on pouvait trouver dans ces propoſitions quelque idée qui choque un peu les idées reçuës, on les attaqua en Sorbonne. L'abbé Boileau frére de Deſpréaux, non moins critique que ſon frére & plus ennemi des jéſuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blaſphéme. L'abbé Boileau était un eſprit vif & ſingulier, qui écrivait comiquement des choſes

ſérieuſes & hardies. Il eſt l'auteur du livre des flagellans & de quelques ouvrages de cette eſpéce. Il diſait qu'il les écrivait en Latin, de peur que les évêques ne le cenſuraſſent ; & Deſpréaux ſon frére diſait de lui, *s'il n'avait été docteur de Sorbonne, il aurait été docteur de la comédie Italienne.* Il déclama violemment contre les jéſuites & les Chinois, & commença par dire, que *l'eloge de ces peuples avait ébranlé ſon cerveau chrétien.* Les autres cerveaux de l'aſſemblée furent ébranlés auſſi. Il y eut quelques débats. Un docteur nommé *le Sage* opina, qu'on envoiât ſur les lieux douze de ſes confréres des plus robuſtes, s'inſtruire à fond de la cauſe. La ſcène fut violente; mais enfin la Sorbonne declara les louanges des Chinois, fauſſes, ſcandaleuſes, téméraires, impies & hérétiques.

Cette querelle, qui fut vive, envenima celle des cérémonies ; & enfin le pape Clément onze envoia l'année d'après un légat à la Chine. Il choiſit Thomas Maillard de Tournon, patriarche titulaire d'Antioche. Le patriarche ne put arriver qu'en 1705. La cour de Pékin avait ignoré juſques-là, qu'on la jugeait à Rome & à Paris. L'empereur Camhi reçut d'abord le patriarche de Tournon avec beaucoup de bonté. Mais on peut juger quelle fut ſa ſurpriſe, quand les interprétes de ce légat lui apprirent que les chrétiens, qui préchaient leur religion dans ſon empire, ne s'accordaient point entre eux, & que ce légat venait pour terminèr une querelle dont la cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les miſſionnaires, excepté les jéſuites, condannaient les anciens uſages de l'empire ; & qu'on ſoupçonnait même ſa majéſté Chinoiſe & les lettrés d'être des athées, qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait un ſavant évêque de Conon, qui lui expliquerait tout cela, ſi ſa majéſté daignait l'entendre. La ſurpriſe du monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des évêques. Mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voiant que ce prince indulgent pouſſa la bonté juſqu'à permettre à l'évêque de Conon de venir lui parler contre la religion, contre les uſages de ſon païs, & contre lui-même. L'évêque de Conon fut admis à ſon audiance. Il ſavait très peu de Chinois. L'empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractéres peints en or au deſſus de ſon trône. Maigrot n'en put lire que deux ; mais il ſoûtint que les mots *king-tien*, que l'empereur avait écrits lui-même ſur des tablettes, ne ſignifiaient pas

adorez le ſeigneur du ciel. L'empereur eut la patience de lui expliquer, que c'était préciſément le ſens de ces mots. Il daigna entrer dans un long éxamen. Il juſtifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'évêque fut infléxible. On peut croire, que les jéſuites avaient plus de crédit à la cour que lui. L'empereur, qui par les loix pouvait le fair punir de mort, ſe contenta de la bannir. Il ordonna, que tous les Européans, qui voudraient reſter dans le ſein de l'empire, viendraient déſormais prendre de lui des lettres-patentes, & ſubir un éxamen.

Pour le légat de Tournon, il eut ordre de ſortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nankin, il y donna un mandement, qui condannait abſolument les rits de la Chine à l'égard des morts, & qui défendait qu'on ſe ſervît du mot dont s'était ſervi l'empereur, pour ſignifier *le dieu du ciel.*

Alors le légat fut relégué à Macao, dont les Chinois ſont toûjours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à Macao, le pape lui envoiait la barette ; mais elle ne lui ſervit qu'à le faire mourir cardinal. Il finit ſa vie en 1710. Les ennemis des jéſuites leur imputérent ſa mort. Ils pouvaient ſe contenter de leur imputer ſon éxil.

Ces diviſions, parmi les étrangers qui venaient inſtruire l'empire, décréditérent la religion qu'ils annonçaient. Elle fut encor plus décriée, lorſque la cour, aiant apporté plus d'attention à connaître les Européans, fut que non ſeulement les miſſionnaires étaient ainſi diviſés, mais que parmi les négocians qui abordaient à canton, il y avait pluſieurs ſectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'empereur Camhi ne ſe refroidit pas pour les jéſuites, mais beaucoup pour le chriſtianiſme. Son ſucceſſeur chaſſa tous les miſſionnaires, & proſcrivit la religion chrétienne. Ce fut en partie le fruit de ces querelles & de cette hardieſſe, avec laquelle des étrangers prétendaient ſavoir mieux que l'empereur & les magiſtrats, dans quel eſprit les Chinois révérent leurs ancêtres. Ces diſputes, longtems l'objet de l'attention de Paris, ainſi que beaucoup d'autres nées de l'oiſiveté & de l'inquiétude, ſe ſont évanouies. On s'étonne aujourd'hui, qu'elles aient produit tant d'animoſités ; & l'eſprit de philoſophie, qui gagne de jour en jour, ſemble aſſûrer la tranquilité publique.

EN-

ENFANS
DE
LOUIS XIV.

IL épouſa Marie-Théréſe d'Aûtriche, née en 1638. Fille unique de Philippe IV, de ſon premier marriage avec Eliſabeth de France, & ſœur de Charles deux & de Marguerite-Théréſe, que Philippe IV eut de ſon ſecond mariage avec Marie-Anne d'Aûtriche. Les nôces de Louis XIV furent célébrées le 9 Juin 1660. & Marie-Théréſe mourut en 1683.

Il eut d'elle,

LOUIS dauphin, *monſeigneur*, mort à Meudon le 14 Avril 1711. Qui eut de Marie-Anne-Chriſtine-Victoire de Baviére, morte le 20 Avril 1690.

1) LOUIS, duc de Bourgogne, mort le 18 Février 1712, lequel eut de Marie-Adélaïde de Savoie, morte le 12 Février 1712. N. duc de Bretagne, mort en 1705. LOUIS, duc de Bretagne, mort en 1712. & LOUIS XV né le 15 Février 1710.

2) PHILIPPE, duc d'Anjou, roi d'Eſpagne, mort le 9 Juillet 1746.

3) CHARLES, duc de Berri, mort le 4 Mai 1714.

Louis XIV eut encor deux fils & trois filles, morts jeunes.

Enfans naturels & légitimés.

LOUIS XIV eut de madame la ducheſſe de la Valliére, laquelle s'étant renduë religieuſe carmelite le 2 Juin 1674, fit profeſſion le 4 Juin 1675, & mourut le 6 Juin 1710, agé de 65 ans,

LOUIS de Bourbon, comte de de Vermandois, mort en 1683;

MARIE-ANNE, dite *mademoiſelle de Blois*, mariée à Louis-Armand prince de Conti, morte en 1739;

Autres enfans naturels & légitimés.

LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, duc du Maine, mort en 1736
LOUIS-CESAR, comte de Véxin, abbé de ſaint-Denis & de ſaint-Germain des Prés, mort en 1683
LOUIS-ALEXANDRE de Bourbon, comte de Toulouſe, mort en 1737
LOUISE-FRANÇOISE de Bourbon, dite *mademoiſelle de Nantes*, mariée à Louis III duc de Bourbon Condé, morte en 1743
LOUISE-MARIE de Bourbon, dite *mademoiſelle de Tours*, morte en 1681
FRANÇOISE-MARIE de Bourbon, dite *mademoiſelle de Blois*, mariée à Philippe II. duc d'Orléans régent de France, morte en 1749
Deux autres fils, morts jeunes.

Souverains contemporains.

PAPES.

Urbain VIII. mort en 1644
ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'éminence.
Innocent X. 1655
Aléxandre VII. 1667
Clément IX. 1669
Clément X. 1676
Innocent XI. 1689
Aléxandre VIII. 1691
Innocent XII. 1700
Clément XI. 1721

Maiſon Ottomane.

Ibrahim, mort en 1655
Mahomet IV. 1687
Soliman III. 1691
Achmet II. 1695
Muſtapha II. 1703
Achmet III. dépoſé. 1730

Empe-

Empereurs d'Allemagne.

Ferdinand III. mort en	1657
Léopold I.	1705
Joſeph I.	1711
Charles VI.	1740

Rois d'Eſpagne.

Philippe IV. mort en	1665
Charles II.	1700
Philippe V.	1746

Rois de Portugal.

Jean IV. duc de Bragance, mort en	1656
Alphonſe-Henri, détrôné en	1667
mort en 1683.	
Pierre II.	1706
Jean V.	1750

Rois d'Anglettere, d'Ecoſſe & d'Irlande.

Charles I. mort en	1649
Charles II.	1685
Jacques II. détrôné en	1688
mort en 1701.	
Guillaume III.	1702
Anne Stuart.	1714
George I.	1727

Rois de Danemarck.

Chriſtian IV. mort en	1648
Frédéric III.	1670
Chriſtian V.	1699
Frédéric IV.	1730

Rois

Rois de Suéde.

Chriſtine, morte en 1689. abdiqua en	1654
Charles-Guſtave, mort en	1660
Charles XI.	1697
Charles XII.	1718

Rois de Pologne.

Ladiſlas Sigiſmond, mort en	1448
Jean-Caſimir, abd.	1667
Michel Wieſnowiſki, mort en	1673
Jean Sobieſki	1696
Frédéric-Auguſte, électeur de Saxe	1733
Staniſlas	

Rois de Pruſſe.

Fréderic I. mort en	1713
Fréderic-Guillaume	1740

Czars.

Michel-Fœderowitz, mort en	1645
Alexis-Michælowitz	1676
Fœdor-Alexiowitz.	1682
Iwan-Alexiowitz	1688
Pierre-Alexiowitz	1725

Ma-

Maréchaux de France.

	m. en
Nicolas de l'Hôpital duc de Vitri	1644
Hon. d'Albert de Chaulnes	1649
Gaſp. de Coligni dit le maréchal de Châtillon, petit-fils de l'amiral	1646
Jacques Nomper de Caumont de la force	1652
François de Baſſompierre	1646
François-Annibal d'Etrées	1670
Th. d'Epinai de ſaint-Luc	1644
Urbain de Maillé de Brézé	1650
Charles de Schomberg d'Halluin	1656
Charles de la Port de la Meilleraie	1664
Antoine de Grammont	1678
Jean Bapt. Budes de Guébriant	1643
Ph. de la Motte Houdancourt	1657
Fr. de l'Hôpital de Rônay	1660
Henri de la tour d'Auvergne, vicomte de Turenne	1675
Jean de Gaſſion	1647
Ceſar de Choiſeul du Pleſſis-prâlin.	1675
Joſias de Rantzau	1650
Nic. Neuville de Villeroi, gouverneur de Louis XIV.	1685
Antoine d'Aumont	1669
Jacques d'Eſtampes	1668
Charles de Monchi d'Hoquincourt	1658
Henri de Séneterre de la Ferté	1681
Jacques Rouxel de Grancei	1680
Arm. Nompar de Caumont de la Force	1675
Louis Foucault	1659
Ceſar Phœbus d'Albret	1676
Ph. de Clérambault	1665
Jacq. de Caſtelnau.	1658
Jean de Schulemberg de Montdejeu	1671
Abrah. de Fabèr	1662
Fr. de Créqui	1687
Bernardin de Gigault de Bellefons	1694
Louis de Crévant d'Humiéres	1694
Godefroi d'Eſtrades	1686
Ph. de Montault Benac de Navailles	1684
Frédéric de Schomberg	1690
Jacq. Henri de Durfort de Duras	1704
Louis Victor de Rochechouart nommé le duc de Vivonne	1688

	m. en
François d'Aubuſſon de la Feuillade	1691
François Henri de Montmorenci-Luxembourg	1695
H. Louis d'Alongni de Rochefort	1676
Gui Aldonce de Durfort de Lorges	1702
Jean d'Etrées	1707
Claud de Choiſeul	1711
Pr. de Neuville de Villeroi, gouverneur de Louis XV.	1730
J. Armand de Joyeuſe	1710
L. Fr. de Bouflers	1711
Anne Hilarion de Conſtantin de Tourville	1701
Anne Jules de Noailles	1708
Nicolas de Catinat	1712
Louis Hector de Villars	1734
Noel Bouton de Chamilli	1715
Victor Marie d'Etrées	1737
Fr. Louis Rouſſelet de Chateau-renaud	1716
Seb. le Prêtre de Vauban	1707
Conrad de Roſen	1715
Nic. du Blé d'Uxelles	1730
René Froullai de Teſſé	1725
Nic. Aug. de la Baume de Mont-revel	1716
Camille d'Hoſtun de Tallard	1728
Henri d'Harcourt	1718
Ferd. de Marſin	1706
Jacq. de Fitzjames de Barwick	1734
Ch. Aug. Goyon de Matignon	1729
Jacq. Baſin de Bezons	1733
Pierre de Monteſquiou	1725

Grands amiraux de France ſous le régne de LOUIS XIV.

Armand de Maillé marquis de Brézé, grand-maître, chef & ſurintendant-général de la navigation & du commerce de France en 1643, tué ſur mèr d'un coup de canon le 14 Juin 1646.

Anne d'Aûtriche reine régente, ſurintendante des mèrs de France en 1646, elle s'en démit en 1650.

Céſar duc de Vendôme & de Beaufort, grand-maître & ſurintendant-général de la navigation & du commerce de France en 1650.

François de Vendôme duc de Beaufort, fils de *Céſar*, tué au combat de Candie le 25 Juin 1679.

Louis de Bourbon comte de Vermandois, légitimé de France, amiral au mois d'Août 1669 âgé de deux ans, mort en 1683.

Louis Aléxandre de Bourbon, légitimé de France, comte de Toulouſe, amiral en 1683 & mort en 1737.

Généraux des galéres de France ſous le régne de LOUIS XIV.

Armand Jean du Pleſſis duc de Richelieu pair de France, en 1643 du vivant de *François* ſon pére, & ſe démit de cette charge en 1661.

François marquis de Créqui lui ſuccéda & ſe démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis Victor de Rochechouart comte Puis duc de Vivonne prince de Tonnai-charente, en 1609.

Louis de Rochechouart duc de Mortemar, en ſurvivance de ſon pére, mort le 3 Avril 1688.

Louis Auguſte de Bourbon, légitimé de France, prince de Dombes duc du Maine & d'Aumale, en 1688 & s'en démit en 1694.

Louis Joſeph duc de Vendôme, en 1694, mort en 1712.

René ſire de Froullai comte de Teſſé maréchal de France, en 1712, & s'en démit en 1716.

Le chevalier d'Orléans, en 1716, mort en 1748 ; après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

Chanceliers.

Charles de l'Aubépine de Châteauneuf garde des ſceaux, mort en 1653

Pierre Séguier 1672

Mathieu Molé, g. d. ſ. 1656

Etienne d'Aligre. 1677

Michel le Tellier. 1685

Louis Boncherat. 1699

Louis Phélipeaux de Pontchartrain meurt en 1727. éxerce juſqu'en 1714

Daniel-françois Voiſin. 1717

Miniſtres.

Jules Mazarin cardinal, premier miniſtre mort en 1661

Surintendans des finances.

Cl. Bouthillier, mort en 1651

Abel Servien, mort en 1659

Cl. de Meſmes, comte d'Avaux, mort en 1650
Nicolas Bailleul 1652
Charles de la Vieuville. 1653
Emeri (ſon nom était Michel Perticelli.)
René de Longueïl de Maiſons 1677
Nicolas Fouquet. * 1680

Sécretaires d'état.

Henri Auguſte de Loménie de Brienne, mort en 1666
Cl. Bouthillier, ſurintendant 1651
Louis Phélipeaux de la Vrilliére 1681
Abel Servien, ſurintendant 1659
Leon Bouthillier de Chavigni 1652
Fr. Sublet des Noyers, ſurintendant des bâtimens 1645
H. de Guénegaud de Planci 1676
Michel le Tellier, chancelier 1685
Louis Phélipeaux de la Vrilliére démet en 1669
Hugues de Lionne 1671
Henri Louis de Loménie de Brienne 1683
Jean-Bapt. Colbert, controleur-général 1683
Jean-Bapt. Colbert de Seignelai. 1690
Fr. Michel le Tellier de Louvois, *m.* en 1691
Ch. Colbert de Croiſſi 1696
Sim. Arnauld de Pompone 1699
Balt. Phélipeaux de Chateauneuf 1700
Louis Fr. Marie le Tellier de Barbéſieux 1701
Louis Phélipeaux de Pontchartrain, chancelier 1727
Dan. Fr. Voiſin, chancelier 1717
Louis Phélipeaux de la Vrilliére 1725
Michel Chamillard, controleur-général des finances 1721
Jerôme Phélipeaux de Pontchartrain, ſe démet en 1715. m. en 1747
J. Bapt. Colbert de Torci 1746

* La charge de ſurintendant des finances fut ſupprimée, lorſque *n.* fouquet fut arrêté.

ECRIVAINS,

dont pluſieurs ont illuſtré le ſiécle.

ABADIE (*Jacques*) né en Béarn en 1658. célébre par ſon traité *de la religion chrétienne*; mais qui fit tort enſuite à cet ouvrage par celui *de l'ouverture des ſept ſceaux*. Mort en Irlande en 1727.

Abadie ou l'Abadie *(Jean)* né en Guienne en 1610. jéſuite, puis janſéniſte, puis proteſtant, voulut enfin faire une ſecte, & s'unir avec la Bourignon, qui lui répondit que chacun avait ſon ſaint eſprit, & que le ſien était fort ſupérieur à celui d'Abadie. On a de lui trente & un volume de fanatiſme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'eſprit humain. Il ne laiſſa pas d'avoir des diſciples. M. à Altena en 1674.

Ablancourt *(Nicolas* Perrot d') d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri en 1606. traducteur élégant, & dont on appela chaque traduction *la belle infidelle*. Mort pauvre en 1664.

Achéri *(Luc.* d') bénédictin, grand compilateur, né en 1609. M. en 1685.

Aléxandre *(Noël)* né à Rouen en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, & a diſputé beaucoup ſur les uſages de la Chine contre les jéſuites qui en revenaient. M. en 1724.

Amelot de la Houſſaie *(Nicolas)* né à Orléans 1634. ſes traductions avec des notes politiques & ſes hiſtoires ſont fort recherchées; mais ſes mémoires par ordre alphabétique ſont très fautifs. M. en 1706.

Amelotte *(Denis)* né en Saintonge en 1606. de l'oratoire. Il eſt principalement connu par une très bonne verſion du nouveau Teſtament. M. en 1678.

Amon-

Amontons *(Guillaume)* né à Paris en 1663. excellent mécanicien. Mort en 1699.

Anchillon *(David)* né à Metz en 1617. calviniſte, & ſon fils Charles mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

Anſelme, moine auguſtin, le premier qui ait fait une hiſtoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée & augmentée par *du Fourni* auditeur des comptes. On a une notion très vague de ce qui conſtituë les grands officiers. On s'imagine que ce ſont ceux à qui leur charge donne le titre de grand, comme grand écuïer, grand échanſon. Mais le connétable, les maréchaux, le chancelier, ſont grands officiers & n'ont point ce titre de grand, & d'autres qui l'ont ne ſont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, ſont devenus réellement de grands officiers & ne ſont pas comptés par le pére Anſelme. Rien n'eſt décidé ſur cette matiére, & il y a autant de confuſion & d'incertitude ſur tous les droits & ſur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'adminiſtration. M. en 1694.

Arnauld *(Antoine)* vingtiéme fils de celui qui plaida contre les jéſuites, docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'eſt plus connu que ſon éloquence, ſon érudition & ſes diſputes qui le rendirent ſi célébre & en même tems ſi malheureux, ſelon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'éxil & dans la pauvreté, ſans conſidérer la gloire, les amis & une vieilleſſe ſaine, qui furent le partage de cet homme fameux. M. en 1694.

Arnauld-d'Andilly *(Robert)* frére aîné du précédent, né en 1588. l'un des grands écrivains de Port-roial. Il préſenta à Louis XIV, à l'âge de 85 ans, ſa traduction de *Joſephe*, qui de tous ſes ouvrages eſt le plus recherché. Il fut pére de *Simon* Arnauld, marquis de Pompone, miniſtre d'état; & ce miniſtre ne put empécher, ni les diſputes, ni les diſgraces de ſon oncle le docteur de Sorbonne. M. en 1674.

Aubignac *(François* d') né en 1604. il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de Richelieu, il était l'ennemi de Corneille. Sa *pratique des théatres* eſt encor luë; mais il prouva par ſa tragédie de *Zénobie*, que les connaiſſances ne donnent pas les talens. M. en 1676.

Au-

Aubri *(Antoine)* né en 1616. on a de lui les vies des cardinaux de Richelieu & de Mazarin, ouvrages médiocres. Mort en 1695.

La comteſſe d'Aunoi. Son voiage & ſes mémoires d'Eſpagne & quelques Romans écrits avec legéreté lui firent quelque réputation. M. en 1705.

Baillet *(Adrien)* né près de Beauvais en 1649. critique célébre. M. en 1706.

Baluze *(Etienne)* d'Auvergne, né en 1631. c'eſt lui qui a formé le recueil des manuſcrits de la bibliothéque de Colbert. Il a travaillé juſqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit ſept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir ſoûtenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui ſe croiait indépendant du roi. M. en 1718.

Balzac *(Jean Louis)* né en 1594. homme éloquent, & le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brévet d'hiſtoriographe de France & de conſeiller d'état, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. M. en 1654.

Barbeirac *(Jean)* né à Béziers en 1674. calviniſte, profeſſeur en droit & en hiſtoire à Lauſane, traducteur & commentateur de Puffendorf & de Grotius. Il ſemble que ces traités du droit des gens, de la guerre & de la paix, qui n'ont jamais ſervi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à aſſûrer le droit d'aucun homme, ſoient une conſolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique & la force. Ils donnent l'idée de la juſtice, comme on a les portraits des perſonnes célébres qu'on ne peut voir. M. en 1729.

Barbier Daucourt *(Jean)* connu chez les jéſuites ſous le nom de *l'avocat ſacrus* & dans le monde par ſa *critique des entretiens du pére Bouhours*, & par l'excellent plaidoïer pour un homme innocent appliqué à la queſtion. Il fut longtems protégé par Colbert, qui le fit controleur des bâtimens du roi ; mais aiant perdu ſon protecteur, il mourut dans la miſére en 1694.

Barbier *(mademoiſelle)* a fait quelques tragédies.

Baſnage *(Jacques)* né à Rouen en 1653, calviniſte, paſteur à la Haie, plus propre à être miniſtre d'état que d'une paroiſſe. De

tous

tous ſes livres, ſon hiſtoire des Juifs, des Provinces Unies & de l'egliſe ſont les plus eſtimés. Les livres ſur les affaires du tems meurent avec les affaires ; les ouvrages d'une utilité générale ſubſiſtent. Mort en 1723.

Baſnage de Beauval *(Henri)* de Rouen, miniſtre en Hollande, mais miniſtre philoſophe, qui a écrit *de la tolérance des religions.* Il était laborieux ; & nous avons de lui le dictionnaire de Furetiére augmenté. M. en 1710.

Baudran *(Michel)* né à Paris en 1633. géographe, mais moins eſtimé que Sanſon. M. en 1700.

Bayle *(Pierre)* né au Carlat dans le comté de Foix en 1647. retiré en Hollande pluſtôt comme philoſophe que comme calviniſte, perſécuté pendant ſa vie par jurieux, & après ſa mort par les ennemis de la philoſophie. S'il avait prévu combien ſon *dictionnaire* ſerait recherché, il l'aurait rendu encor plus utile, en retranchant les noms obſcurs, & en y ajoûtant plus de noms illuſtres. Il a vécu & il eſt mort en ſage. Des-maiſeaux a écrit ſa vie en un gros volume. Elle ne devait pas contenir ſix pages. La vie d'un écrivain ſédentaire eſt dans ſes écrits. M. en 1706.

Beaumont de Péréfixe *(Hardouin)* précepteur de Louis XIV, archévêque de Paris. Son *hiſtoire de Henri quatre*, qui n'eſt qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, & eſt propre à former un bon roi. Il la compoſa pour ſon éléve. On crut que Mézerai y avait eu part : en effet il s'y trouve beaucoup de ſes maniéres de parler ; mais Mézerai n'avait pas ce ſtile touchant & digne en pluſieurs endroits du prince dont Péréfixe écrivait la vie, & de celui à qui il l'adreſſait. Les excellens conſeils qui s'y trouvent pour gouverner par ſoi-même, ne furent inſérés que dans la ſeconde édition après la mort du cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connaître Henri quatre beaucoup plus dans cette hiſtoire que dans celle de Daniel, écrite un peu ſéchement, & où il eſt trop parlé du pére Coton, & trop peu des grandes qualités de Henri quatre, & des particularités de la vie de ce bon roi. Péréfixe émeut tout cœur né ſenſible, & fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faibleſſes n'étaient que celles d'un homme aimable, & dont les vertus étaient celles d'un grand homme. M. en 1670.

Benſerade *(Iſaac* de) né en Normandie en 1612. ſa petite maiſon de Gentilli, où il ſe retira ſur la fin de ſa vie, était remplie d'inſcriptions en vèrs, qui valaient bien ſes autres ouvrages. C'eſt dommage qu'on ne les ait recueilles. Mort en 1691.

Bergier *(Nicolas)* a eu le tître d'hiſtoriographe de France, mais il eſt plus connu par ſa curieuſe *hiſtoire des grands chemins l'empire Romain*, ſurpaſſés aujourd'hui par les nôtres en beauté, & non pas en ſolidité. Son fils mit la derniére main à cet ouvrage utile. Et le fit imprimer ſous Louis XIV. M. en 1623.

Bernard *(mademoiſelle)* a fait quelques piéces de théatre, conjointement avec le célébre *Bernard* de Fontenelle.

Bernard *(Jacques)* de dauphiné, né en 1658. ſavant littérateur; ſes journaux ont été eſtimés. M. en Hollande en 1718.

Bernier *(François)* ſurnommé *le Mogol*, né à Angers vèrs l'an. 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *voiages* ſont curieux. M. en 1688.

Bignon *(Jérome)* né en 1590. il a laiſſé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encor du bon tems de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat-général, chérit avec raiſon ſa mémoire. M. en 1656.

Bochard *(Samuel)* né à Rouen en 1599. calviniſte, un des plus ſavans hommes de l'Europe dans les langues & dans l'hiſtoire. Il fut un de ceux qui allérent en Suéde inſtruire & admirer la reine Chriſtine. M. en 1667.

Boileau Deſpréaux (*Nicolas*) né à Paris en 1636. le plus correct de nos poëtes. On a tant commenté ſes ouvrages, qu'un éloge eſt ici ſuperflu. M. en 1711.

Boileau (*Gilles*) né à Paris en 1631. frére aîné du fameux Boileau. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ſes vers. M. en 1669.

Boivin (*Jean*) né en Normandie en 1633. frére de *Louis* Boivin, & utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs Grecs. M. en 1726.

L'abbé du Bos. Son *hiſtoire de la ligue de Cambrai* eſt profonde, politique, intéreſſante; elle fait connaître les uſages & les mœurs du tems, & eſt un modéle en ce genre. Tous les artiſtes liſent avec fruit

ſes *réflexions ſur la poëſie, la peinture & la muſique.* Il ne ſavait pourtant pas la muſique, il n'avait jamais pu faire de vers, & n'avait pas un tableau. Mais il avait beaucoup lu, vu, entendu & réflechi.

Boſſu *(Reyé* le) né à Paris en 1631. Chanoine régulier de ſainte Géneviéve. Il voulut concilièr Ariſtote avec Deſcartes ; il ne ſavait pas qu'il falait les abandonner l'un & l'autre. Son *traité ſur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes. M. en 1680.

Boſſuet *(Jacques Bénigne)* de Dijon, né en 1627, évêque de Condom & enſuite de Meaux. On a de lui 51 ouvrages ; mais ce ſont ſes *oraiſons funébres* & ſon *diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle*, qui l'ont conduit à l'immortalité. M. en 1704.

Bouchenu de Valbonnai *(Jean Pierre)* né à Grenoble en 1651. Il voïagea dans ſa jeuneſſe, & ſe trouva ſur la flote d'Angleterre à la Bataille de Solbaye. Il fut depuis premier préſident de la chambre des comptes du Dauphiné, Sa mémoire eſt chére à Grenoble pour le bien qu'il y fit, & aux gens de lettres par ſes grandes recherches. Ses *mémoires ſur le Dauphiné*, furent compoſés dans le tems qu'il était aveugle, & ſur les lectures qu'on lui faiſait. M. en 1730.

Boudier, auteur de quelques vèrs naturels. Il fit en mourant à 86 ans ſon epitaphe :

J'étais poëte, hiſtorien ;
Et maintenant je ne ſuis rien.

Bouhier, préſident du parlement de Dijon. Son érudition l'a rendu célébre. Il a traduit en vèrs Français quelques morceaux d'anciens poëtes Latins. Il penſait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais il prouva combien c'eſt un entrepriſe difficile.

Bouhours *(Dominique)* jéſuite, né à Paris en 1628. La langue & le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait de bons ouvrages, dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis reſpublica creſcit.* M. en 1702.

Bouillaud (*Iſmaël*) de Loudun, né en 1605. Savant dans l'hiſtoire & dans les mathématiques. M. en 1694.

Le comte de Boulainvilliers de la maiſon de Crouy. Le plus ſavant gentilhomme du roiaume dans l'hiſtoire, & le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop ſiſtématique. Il appelle le gouvernement féodal *le chef d'œuvre de l'eſprit humain.* Il regrette les tems, où les peuples eſclaves de petits tyrans ignorans & barbares, n'avaient ni induſtrie, ni commerce, ni propriété ; & il croit qu'une centaine de ſeigneurs, oppreſſeurs de la terre & ennemis d'un roi, compoſaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce ſiſtême, il était excellent citoien ; comme malgré ſon faible pour l'aſtrologie judiciaire, il était philoſophe, de cette philoſophie qui compte la vie pour peu de choſe, & qui mépriſe la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, ſont profonds & utiles. On a imprimé à la fin de ſes ouvrages un gros mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que tous les autres monarques enſemble.* Il eſt évident que cet ouvrage n'eſt pas du comte de Boulainvilliers. M. vers l'an 1720.

Bourdalouë, né à Bourges en 1632. jeſuite. Le premier modéle des bons prédicateurs en Europe. M. en 1704.

Bourſeis (*Amable*) né en Auvergne en 1606. Auteur de pluſieurs ouvrages de politique & de controverſe. Silhon & lui ſont ſoupçonnés d'avoir compoſé le teſtament politique attribué au cardinal de Richelieu. M. en 1672.

Bourſaut (*Edmond*) né en Bourgogne en 1638. Ses *lettres à Babet* eſtimées de ſon tems ſont devenuës, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amuſement des jeunes provinciaux. On jouë encor ſa comédie d'*Eſope.* M. en 1701.

Brébeuf (*Guillaume*) né en Normandie en 1638. Il eſt connu par ſa *traduction de la Pharſale* ; mais on ignore communément qu'il a fait *le Lucain traveſti.* M. en 1661.

Breteuil, marquiſe du Chaſtelet (*Gabriele Emilie*) né en 1706. Elle a éclairci Leibnitz, traduit & commenté Newton, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui ſe piquent de ſavoir, & qui ont admiré la profondeur de ſon génie & ſon éloquence. De toutes les femmes qui ont illuſtré la France, c'eſt celle qui a eu le plus de véritable eſprit, & qui a moins affecté le bel eſprit. M. en 1749.

Brienne (*Henri Auguſte* de Loménie de) ſécretaire d'état. Il a laiſſé des *mémoires*. Il ſerait utile que les miniſtres en écriviſſent, mais tels que ceux qui ſont rédigés depuis peu ſous le nom du duc de Sully. Eſt m. en 1666.

La Bruiére (*Jean*) né a Dourdan en 1644. Il eſt certain, qu'il peignit dans ſes *caractéres* des perſonnes connuës & conſidérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. M. en 1696.

Brumoi, jéſuite. Son *théatre des Grecs* paſſe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre. Il a prouvé qu'il eſt bien plus aiſé de traduire & de louer les anciens, que d'égaler par ſes propres productions les grands modernes.

Brun (*Pierre* le) né à Aix en 1661. de l'oratoire. Son livre critique *des pratiques ſuperſtitieuſes* a été recherché ; mais c'eſt un médecin qui ne parle que de très peu de maladies. M. en 1729.

Buffier (*Claude*) jéſuite. Sa mémoire artificielle eſt d'un grand ſecours pour ceux, qui veulent avoir les principaux faits de l'hiſtoire toûjours préſens à l'eſprit. Il a fait ſervir les vèrs (je ne dis pas la poëſie) à leur premièr uſage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont ou voulait garder le ſouvenir.

Buſſy Rabutin (*Roger* comte de) né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connait ſes malheurs & ſes ouvrages. M. à Autun en 1693.

Calprenéde (*Gautier* de la) né à Cahors vèrs l'an 1612. gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui, qui mit les longs romans à la mode. M. en 1663.

Campiſtron (*Jean*) né à Toulouſe en 1656. eléve & imitateur de Racine. Le duc de Vendôme dont il fut ſécretaire fit ſa fortune, & le comédien *Baron* une partie de ſa réputation. Il y a des choſes touchantes dans ſes piéces : elles ſont faiblement écrites ; mais au moins le langage eſt aſſez pur, & après lui on a tellement négligé la langue dans les piéces de théatre, qu'on a fini par écrire d'un ſtile entiérement barbare. C'eſt ce que Boileau déplorait en mourant. M. en 1723.

Du Cange (*Charles* du Freſne) né à Amiens en 1610. On ſait combien ſes deux *Gloſſaires* ſont utiles pour l'intelligence de tous les

uſages

uſages du bas empire & des ſiécles ſuivans. Il fut un de ceux que Louis XIV récompenſa. M. en 1688.

Caſſini (*Jean Dominique*) né dans le comté de Nice en 1625, appelé par Colbert en 1666. Il a été le premier des aſtronomes de ſon tems, mais il commença comme les autres par l'aſtrologie. M. en 1712.

Catrou, né en 1659, jéſuite. Il a fait avec le pére Rouillé vingt tomes de l'hiſtoire Romaine. Ils ont cherché l'éloquence, & n'ont pas trouvé la préciſion. M. en 1737.

Du Cerceau, jéſuite, a fait quelques poëſies naturelles dans le genre médiocre. Il s'y trouve des vers heureux. M. en 1730.

La Chambre (*Marin* Cureau de) né au Mans en 1594. l'un des premiers académiciens. M. en 1669. Lui & ſon fils ont eû de la réputation.

Chantereau (*Louis* le Févre) né en 1588. très ſavant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'hiſtoire de France ; mais il a accrédité une grande erreur, c'eſt que les fiéfs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues Capet. Quand il n'y aurait que l'éxemple de la Normandie, donnée ou pluſtôt extorquée à tître de fiéf héréditaire en 912, cela ſuffirait pour détruire l'opinion de Chantereau, que pluſieurs hiſtoriens ont adoptée. Il eſt d'ailleurs certain, que Charlemagne inſtitua en France des fiéfs avec proprieté, & que cette forme de gouvernement était connuë avant lui dans la Lombardie & dans la Germanie. M. en 1658.

Chapelain (*Jean*) né en 1595. Sans *la pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'Iliade à Homére. Chapelain fut pourtant utile par ſa littérature. M. en 1674.

La Chapelle, receveur-général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du ſuccès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine, car Racine forma ſans le vouloir un école comme les grands peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jeules Romain : mais au moins ſes premiers diſciples écrivirent avec quelque pureté de langage ; & dans la décadence qui a ſuivi, on a vu de nos jours des tragédies entiéres, où il n'y a pas quatre

vèrs de ſuite dans leſquels il n'y ait des fautes groſſiéres. Voilà d'où l'on eſt tombé, & à quels excès on eſt parvenu, après avoir eu de ſi grands modéles.

Chapelle (*Claude l'Huillier*) fils naturels de l'Huillier maître-des-comptes. Il n'eſt pas vrai qu'il fut le premier qui ſe ſervit des rimes redoublées ; d'Aſſouci s'en ſervait avant lui & même avec quelque ſuccès.

Pourquoi donc, ſéxe au teint de roſe,
Quand la charité vous impoſe
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vouz me haïr ſans cauſe,
Moi qui ne vous fis jamais rien?
Ah! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque choſe.
&c.

Chapelle réuſſit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie & de la grace, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance ſtérile de rimes à la penſée & au tour. Sa vie voluptueuſe & ſon peu de prétention contribua encor à la célébrité de ſes petits ouvrages. On ſait qu'il y a dans ſon voiage de Montpellier beaucoup de traits de Bachaumont, fils du préſident le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de ſon tems. Chapelle était d'ailleurs un des meilleurs éléves de Gaſſendi. M. en 1686.

Charleval (*Jean Faucon* de Ris) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicateſſe de leur eſprit ſans ſe livrer trop au public. La fameuſe converſation du maréchal d'Hocquincourt & du pére Canaye, imprimée dans les œuvres de ſaint-Evremont, eſt de Charleval juſqu'à la petite diſſertation ſur le janſéniſme & ſur le moliniſme que ſaint-Evremont y a ajoûtée. Le ſtile de cette fin eſt très différent de celui du commencement. Feu monſieur de Caumartin le conſeiller d'état avait l'écrit de Charleval de la main de l'auteur. On trouve dans le Moréri, que le préſident de Ris, neveu de Charleval ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de ſon oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fut une tâche dans ſa famille.* Il faut être d'un état & d'un eſprit bien abject pour avancèr une telle idée dans le ſiécle où nous ſommes ; & c'eût été dans un homme

homme de robe un orgueil digne des tems militaires & barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe par mépris pour la robe & pour l'étude.

Chardin (*Jean*) né a Paris en 1643. Nul voïageur n'a laiſſé des mémoires plus curieux. M. à Londres en 1713.

Charpentier (*François*) né à Paris en 1620, académicien utile. On a de lui la traduction de la *Cyropédie*. Il ſoûtint vivement l'opinion, que les inſcriptions des monumens publics de France doivent être en Français. En effet c'eſt dégradèr une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oſer s'en ſervir ; & c'eſt aller contre ſon but, que de parlèr à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. M. en 1702.

La Châtre (*Edme* marquis de) a laiſſé des mémoires. M. en 1645.

Chaulieu (*Guillaume*) né en Normandie en 1639. connu par ſes poëſies negligées, & par les beautés hardies & voluptueuſes qui s'y trouvent. M. en 1720.

Chéminais, jéſuite. On l'appelait le Racine des prédicateurs, & Bourdaloüe le Corneille.

Cherron (*Eliſabeth*) née à Paris en 1648. fille célébre par la muſique, la peinture & les vèrs. M. en 1711.

Chévreau (*Urbain*) né à Loudun en 1613. ſavant & bel eſprit qui eut beaucoup de réputation. M. en 1701.

Chifflet (*Jean Jacques*) né à Beſançon en 1588. On a de lui pluſieurs recherces. M. en 1660. Il y a eu ſept écrivains de ce nom.

Choiſi (*François* de) né à Rouen en 1644. envoié à Siam. On a ſa relation. Il a compoſé pluſieurs hiſtoires, une *traduction de l'imitation de Jeſus-Chriſt*, dédiée à madame de Maintenon avec cette épigraphe : *concupiſcet rex decorem tuum* ; & des *mémoires de la comteſſe des Barres*, aiant été lui-même cette comteſſe.

Claude (*Jean*) né en Agenois en 1619. miniſtre calviniſte en Hollande. Il fut l'oracle de ſon parti, & eut l'honneur de combattre les Arnauld, les Nicole & les Boſſuet. M. en 1687.

Le Cointe (*Charles*) né à Troies en 1611. de l'oratoire. Ses *annales eccléſiaſtiques* imprimées au Louvre par ordre du roi, ſont un monument utile. M. en 1681.

Col-

Collet (*Philibert*) né à Dombes en 1643. juriſconſulte & homme libre. Excommunié par l'archévêque de Lion pour une querelle de paroiſſe, il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des religieuſes, & dans ſon *traité de l'uſure* il ſoûtint vivement l'uſage autoriſé en Breſſe de ſtipuler les intérêts avec le capital, uſage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, & reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les loix qu'on élude. Il prétendit auſſi que les dîmes, qu'on paie aux eccléſiaſtiques, ne ſont pas de droit divin. M. en 1718.

Colomiez (*Paul*) le tems de ſa naiſſance eſt inconnu : la plus-part de ſes ouvrages commencent à l'être ; mais ils ſont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires. M. à Londres en 1692.

Commire, jéſuite. Il réuſſit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vèrs Latins, & qui penſent que des étrangers peuvent reſſuſciter le ſiécle d'Auguſte dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer.

Cordemoi (*Géraud*) né à Paris. On lui doit le débrouillement du cahos des deux premiéres races des rois de France ; & on doit cette utile enterpriſe au duc de Montauſier, qui chargea Cordemoi de faire l'hiſtoire de Charlemagne, pour l'éducation de *monſeigneur*. Il ne trouva guéres dans les anciens auteurs que des abſurdités & des contradictions. La difficulté l'encouragea, & il débrouilla les deux premiéres races. M. en 1684.

Corneille (*Pierre*) né à Rouen en 1606. quoiqu'on ne repréſente plus que quatre ou cinq piéces de trente-trois qu'il a compoſées, il ſera toûjours le pére du théatre. Il eſt le premier qui ait élevé le génie de la nation. On dit que ſa traduction de l'imitation de Jéſus-Chriſt a été imprimée 32 fois : il eſt auſſi difficile de le croire, que de la lire une ſeule. Il reçut une gratification du roi dans ſa derniére maladie. M. en 1684.

Corneille (*Thomas*) né à Rouen en 1625. homme qui aurait eû une grande réputation, s'il n'avait point eû de frére. On a de lui 34 Piéces de théatre. M. en 1709.

Couſin (*Louis*) né a Paris en 1627. préſident à la cour des monoïes. On lui doit beaucoup de traductions d'hiſtoriens Grecs, que lui ſeul a fait connaître. M. en 1707.

Dacier

Dacier (*André*) né à Caſtres en 1651. Calviniſte comme ſa femme, & devenu catholique comme elle. Garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne ſubſiſte plus. Homme plus ſavant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ſes traductions & par ſes notes. M. au Louvre en 1722.

Danchet (*Antoine*) a réuſſi à l'aide du muſicien dans quelques *opéra* qui ſont moins mauvais que ſes tragédies.

Danet (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eû de réputation. Ses *dictionnaires* de la langue Latine & des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'education du dauphin *monſeigneur*, & qui s'ils ne firent pas de ce prince un ſavant homme, contribuérent beaucoup à éclairer la France. M. en 1709.

Dangeau (*Louis* Abbé de) né en 1643. Excellent académicien. M. en 1723.

Daniel (*Gabriel*) jéſuité. Hiſtriographe de France, a rectifié les fautes de Mézerai ſur la premiére & la ſeconde race. On lui a reproché, que ſa diction n'eſt pas toûjours aſſez pure, que ſon ſtile eſt trop faible, qu'il n'intéreſſe pas, qu'il n'eſt pas peintre, qu'il n'a pas aſſez approfondi les loix, les uſages & les mœurs. Mais d'ailleurs il eſt inſtruit, éxact, ſage & vrai ; & s'il n'eſt pas au rang des grands écrivains, il eſt dans celui des meilleurs hiſtoriens : & l'on n'a point d'hiſtoire de France préférable à la Sienne. C'eſt en vain que le pére *Daniel* prétend, que les premiers tems de l'hiſtoire de France ſont plus intéreſſans que ceux de Rome, parce que Clovis & Dagobert avaient plus de terrain que Romulus & Tarquin. Il ne s'eſt pas apperçu, que les faibles commencemens de tout ce qui eſt grand intéreſſent toûjours les hommes ; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'eſt qu'une province, & qui étendit ſon empire juſqu'à l'Elbe, l'Euphrate & le Nigèr. Il faut avouër, que notre hiſtoire & celle des autres peuples, depuis le cinquiéme ſiécle de l'ére vulgaire juſqu'au quinziéme, n'eſt qu'un cahos d'aventures barbares, ſous des noms barbares.

Dargonne (*Noël*) né à Paris en 1634. Chartreux à Gaillon. C'eſt le ſeul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, ſous le nom de Vigneul de Marville, ſont remplis d'anecdotes curieuſes & hazardées. M. en 1704.

Deſcartes *(René)* né en Touraine en 1596. Fils d'un conſeiller au parlement de Bretagne. Le plus grand mathématicien de ſon tems, mais le philoſophe qui connut le moins la nature, ſi on le compare à ceux qui l'ont ſuivi. Il paſſa preſque toute ſa vie hors de France pour philoſophèr en liberté, à l'éxemple de Saumaiſe qui avait pris ce parti. Accuſé d'athéiſme comme tant d'autres philoſophes, après avoir prouvé mieux qu'eux l'éxiſtence d'un Dieu. M. à Stockholm en 1650.

Deſmarets de ſaint-Sorlin *(Jean)* né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de Richelieu. Sa comédie des *viſionnaires* paſſa pour un chéf-d'œuvre, mais c'eſt que Moliére n'avait pas encor paru. Il fut controleur-général de l'extraordinaire des guerres & ſecretaire de la marine du Levant. Sur la fin de ſa vie il fut plus connu par ſon fanatiſme que par ſes ouvrages. M. en 1676.

Domat, célébre juriſconſulte. Son livre *des loix civiles* a eu beaucoup d'approbation.

Doujat *(Jean)* né à Toulouſe en 1639. Juriſconſulte & homme de lettres. Il faiſait tous les ans un enfant à ſa femme & un livre. Le journal des ſavans l'appelle grand-homme ; il ne faut pas prodiguer ce tître. M. en 1688.

Dubois *(Gerard)* né à Orléans en 1629. De l'oratoire. Il a fait *l'hiſtoire de l'Egliſe de Paris.* Mort en 1696.

Duché, valet de chambre de Louis XIV, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'écriture à l'éxemple de Racine, non avec le méme ſuccès.

Duchêne *(André)* né en Tourraine en 1584. Hiſtoriographe du roi, auteur de beaucoup d'hiſtoires & de recherches généalogiques. On l'appelait le pére de l'hiſtoire de France. M. en 1640.

Dufrênoi *(Charles)* né à Paris en 1611. Peintre & poëte. Son poëme *de la peinture* a réuſſi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vèrs Latins que ceux du ſiécle d'Auguſte. M. en 1665.

Dufréni *(Charles)* né à Paris en 1648. Il paſſait pour petit-fils de Henri IV & lui reſſemblait. Son pére avait éte valet de garderobe de Louis XIII, & le fils l'était de Louis XIV, qui lui fit toûjours du

du bien malgré ſon dérangement, mais qui ne put l'empécher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'eſprit & plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, & il n'y en a guères où l'on ne trouve des ſcénes jolies & ſinguliéres. M. en 1724.

Dupleix *(Scipion)* de Condom. Quoique né en 1559, peut être compté dans le ſiécle de Louis XIV, aiant encor vécu ſous ſon régne. Il eſt le premièr hiſtorien, qui ait cité en marge ſes autorités, précaution abſolument néceſſaire quand on n'écrit pas l'hiſtoire de ſon tems. On ne lit plus ſon hiſtoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait & mieux écrit. M. en 1661.

Eſprit *(Jacques)* né à Béziers en 1611. Auteur du livre *de la fauſſeté des vertus humaines*, qui n'eſt qu'un commentaire du duc de la Rochefoucault. Le chancelier Séguier, qui goûta ſa littérature, lui fit avoir un brévet de conſeiller d'état. M. en 1678.

Le marquis de la Fare, connu par ſes mémoires & par quelques vèrs agréables. Son talent pour la poëſie ne ſe dévelopa qu'à l'âge de près de ſoixante ans. Ce fut madame de Cailus, l'une des plus aimables perſonnes de ce ſiécle par ſa beauté & par ſon eſprit, pour laquelle il fit ſes premiers vèrs, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abondonnant un jour à la triſteſſe
Sans eſpérance & méme ſans deſirs,
Je regrettais les ſenſibles plaiſirs
Dont la douceur enchanta ma jeuneſſe.
Sont-ils perdus, diſais-je, ſans retour,
Et n'es-tu pas cruel, Amour!
Toi que j'ai fait dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiſſer terminer le cours
A l'ennüeuſe indifférence?
Alors j'apperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univèrs,
Qui plein d'une joie inhumaine
Me dit en ſouriant, Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Cailus.

Mort en 1713.

La

La Faiette *(Marie Madelaine* de la Vergne comteſſe de) ſa *princeſſe de Cléves* & ſa *Zaide* furent les premiers romans, où l'on vit les mœurs des honnêtes gens & des avantures naturelles décrites avec grace. Avant elle on écrivait d'un ſtile empoulé des choſes incroiables. M. en 1693.

Félibien *(André)* né à Chartres en 1619. Il eſt le premier qui dans les inſcriptions de l'Hôtel de ville ait donné à Louis quatorze le nom de *grand*. Ses *entretiens ſur la vie des peintres* ſont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il eſt élégant, profond, & il reſpire le goût. Mais il dit trop peu de choſes en trop de paroles, & eſt abſolument ſans méthode. M. en 1695.

Fénelon *(François* de Salignac) archévêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais ſon *Télémaque* l'inſpire. Il a été vainement blamé par Gueudeville & par l'abbé Faidit. M. à Cambrai en 1715.

Ferrand, conſeiller de la cour des aides. On a de lui de très jolis vèrs.

Feuquiéres de Pas (le marquis de) né à Paris en 1648. Officier conſommé dans l'art de la guerre, & excellent guide s'il eſt critique trop ſévére. M. en 1711.

Le Févre *(Tannegui)* né à Caën en 1615. Calviniſte, profeſſeur à Saumur, mépriſant ceux de la ſecte & demeurant parmi eux, plus philoſophe que Huguenot, écrivant auſſi bien en Latin qu'on puiſſe écrire dans une langue morte, faiſant des vèrs Grecs qui doivent avoir eû peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aïent les lettres, eſt d'avoir produit madame Dacier. M. en 1678.

Le Févre *(Anne)* madame Dacier. Née calviniſte à Saumur en 1651. Illuſtre par ſa ſcience. Le duc de Montauſier la fit travaillèr à l'un de ces livres qu'on nomme *dauphins*, pour l'éducation de *monſeigneur*. Le *Florus* avec des notes Latines eſt d'elle. Ses traductions de Terence & d'Homére lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. La Motte ne l'attaqua qu'avec de l'eſprit, & elle ne combattit qu'avec de l'érudition. M. en 1720 au Louvre.

Fléchier *(Eſprit)* du Comtat d'Avignon, né en 1632. Evêque de Lavaur & puis de Nîmes. Poëte Français & Latin, hiſtorien,

prédicateur, mais connu ſurtout par ſes belles oraiſons funébres. Son hiſtoire de Théodoſe a été faite pour l'éducation de *monſeigneur*. Le duc de Montauſier avait engagé les meilleurs eſprits de France, à travailler par de bons ouvrages à cette éducation. M. en 1710.

Fleury *(Claude)* né en 1640. Sous précepteur du duc de Bourgogne & confeſſeur de Louis xv ſon fils, vécut à la cour dans la ſolitude & dans le travail. Son hiſtoire de l'Egliſe eſt la meilleure qu'on ait jamais faite, & les diſcours préliminaires encor au deſſus de l'hiſtoire. M. en 1723.

La Fontaine *(Jean)* né à Château-thiéri en 1621. Le plus ſimple des hommes, mais admirable dans ſon genre quoique négligé & inégal. Il fut le ſeul des grands hommes de ſon tems qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis xiv. Il y avait droit par ſon mérite & par ſa pauvreté. M. en 1695.

Forbin *(Claude* chevalier de) chef d'eſcadre en France, grand-amiral du roi de Siam. Il a laiſſé des mémoires curieux qu'on a rédigés, & on peut jugèr entre lui & du Gué-trouin.

La Foſſe *(Antoine)* né en 1658. *Manlius* eſt ſa meilleure piéce de théatre. M. en 1708.

Fraguier *(Claude)* né à Paris en 1666. Bon littérateur & plein de goût. Il n'a écrit que des vèrs Latins & quelques diſſertations. M. en 1728.

Furetiére *(Antoine)* né en 1620. Fameux par ſon dictionnaire & par ſa querelle. M. en 1688.

Galant (*Antoine*) né en Picardie en 1646. Il apprit à Conſtantinople les langues orientales, & traduiſit une partie des contes Arabes, qu'on connait ſous le tître des *mille & une nuit*. M. en 1715.

Gacon (*François*) né à Lyon en 1667. Mis par le pére Nicéron dans le catalogue des hommes illuſtres, & qui n'a été fameux que par de mauvaiſes ſatires. Il a eû grande part à ce recueil de groſſiéres plaiſanteries qu'on appelle brévets de la calotte. Ces turpitudes ont pris leur ſource dans je ne ſai quelle aſſociation qu'on appelait le régiment des fous & de la calotte. Ce n'eſt pas là aſſurément du bon goût. Les honnétes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages & leurs auteurs qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur éxemple. M. en 1725.

L'Abbé

L'abbé Gallois (*Jean*) né à Paris en 1632. Savant univerſel, fut le premier qui travailla au journal des ſavans avec le conſeiller clerc Sallo, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enſeigna depuis un peu de Latin au miniſtre d'état Colbert, qui malgré ſes occupations crut avoir aſſez de tems pour apprendre cette langue ; il prenait ſurtout ſes leçons en caroſſe dans ſes voiages de Verſailles à Paris. On diſait avec vraiſemblance, que c'était en vuë d'être chancelier. On peut obſerver, que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres, ne ſavaient pas le Latin, Louis XIV & monſieur Colbert. M. en 1707.

Gaſſendi (*Pierre*) né en Provence en 1592. Reſtaurateur d'une partie de la phyſique d'Epicure. Il ſentit la néceſſité des atomes & du vuide. Newton & d'autres ont démontré depuis ce que Gaſſendi avait affirmé. Il eut moins de réputation que Deſcartes, parce qu'il était plus raiſonnable, & qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accuſa comme Deſcartes d'athéiſme. Quelques-uns crurent, que celui qui admettait le vuide comme Epicure niait un Dieu comme lui. C'eſt ainſi que raiſonnent les calomniateurs. Gaſſendi en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le ſaint prêtre; a Paris quelques envieux l'appelaient l'incrédule. M. en 1656.

Gédouin, chanoine de la ſainte-Chapelle à Paris. Auteur d'une excellente traduction de Quintilien, &c.

L'abbé Geneſt, né en 1635. Prêtre, aumonier de la ducheſſe d'Orléans femme du régent. Il a fait pluſieurs tragédies. Sa *Pénélope* eut beaucoup de ſuccès. M. en 1719.

Le Gendre (*Louis*) né a Rouen en 1655. A fait une hiſtoire de France. Pour bien faire cette hiſtoire, il faudrait la plume & la liberté du préſident de Thou ; & il ſerait encor très difficile de rendre les premiers ſiécles intéreſſans. M. en 1733.

L'abbé Girard. Son livre des ſynonimes eſt très utile.

Godeau (*Antoine*) l'un de ceux qui ſervirent à l'établiſſement de l'académie Françaiſe. Poëte, orateur & hiſtorien. On ſait que pour faire un jeu de mots le cardinal de Richelieu lui donna l'évéché de graſſe, pour le *bénédicite* mis en vèrs. Son hiſtoire eccléſiaſtique en proſe fut plus eſtimée que ſon poëme ſur les faſtes de l'egliſe. Il ſe trompa en croiant égaler les faſtes d'Ovide ; ni ſon ſujet ni ſon

génie n'y pouvaient ſuffire. C'eſt une grande erreur de penſer, que les ſujets chrétiens puiſſent convenir à la poëſie comme ceux du paganiſme, dont la mythologie auſſi agréable que fauſſe animait toute la nature. M. en 1672.

Godefroi (*Théodore*) fils de Denys Godefroi Pariſien. Homme ſavant, né a Genéve en 1580. Hiſtriographe de France ſous Louis XIII & Louis XIV. Il s'appliqua ſurtout aux tîtres & au cérémonial. M. en 1649.

Godefroi (*Denys*) ſon fils, né à Paris en 1615. Hiſtoriographe de France comme ſon pére. M. en 1681.

Gomberville (*Marin*) né à Paris en 1600. L'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le tems du bon goût. M. en 1674.

Gondi (*Jean François*) cardinal de Retz, né en 1613. Qui vécut en *Catilina* dans ſa jeuneſſe, & en *Atticus* dans ſa vieilleſſe. Pluſieurs endroits de ſes mémoires ſont dignes de Saluſte ; mais tout n'eſt pas égal. M. en 1679.

Gourville, valet de chambre du duc de la Rochefoucault, devenu ſon ami & même celui du grand Condé. Dans le même tems pendu à Paris en effigie, & envoié du roi en Allemagne ; enſuite propoſé pour ſuccéder au grand Colbert dans le miniſtére. Nous avons de lui des mémoires de ſa vie, écrits avec naïveté, dans leſquels il parle de ſa naiſſance & de ſa fortune avec indifférence.

Le Grand (*Joachim*) né en Normandie en 1653. Eléve du pére le Cointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'hiſtoire. M. en 1732.

Guerret (*Gabriel*) né à Paris en 1641. Connu dans ſon tems par ſon Parnaſſe réformé & par la guerre des auteurs. Il avait du goût ; mais ſon diſcours, *ſi l'empire de l'éloquence eſt plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le journal du palais conjointement avec Blondeau : ce journal du palais eſt un recueil des arrêts des parlemens de France, jugemens ſouvent différens dans des cauſes ſemblables. Rien ne fait mieux voir combien la juriſprudence a beſoin d'être réformée, que ce beſoin qu'on a de recueillir des arrêts. M. en 1688.

Du Guet (*Jacques Joſeph*) né en Forez en 1649. L'une des meilleures plumes du parti janſéniſte. Son livre de l'*éducation d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit. M. en 1733.

Du Gué-trouin, d'armateur devenu lieutenant-général des armées navales. L'un des plus grands hommes en ſon genre, a donné des mémoires écrits du ſtile d'un ſoldat, & propres à exciter l'émulation chez ſes compatriotes.

Du Hamel (*Jean Baptiſte*) de Normandie, né en 1624. Sécretaire de l'académie des ſciences. Quoique philoſophe il était théologien. La philoſophie, qui s'eſt perfectionnée depuis lui, a nui à ſes ouvrages ; mais ſon nom a ſubſiſté. M. en 1706.

Le comte de Hamilton (*Antoine*) né à Caën, On a de lui quelques jolies poëſies ; & il eſt le premier, qui ait fait des romans dans un goût plaiſant, qui n'eſt pas le burleſque de Scarron.

Hardouin (*Jean*) jéſuite, profond dans l'hiſtoire & chimérique dans les ſentimens.

Hénaut, connu par le ſonnet de l'Avorton, par d'autres piéces, & qui aurait une très grande réputation ſi les trois premiers chants de ſa traduction de Lucréce, qui furent perdus, avaient paru & avaient été écrits comme ce qui nous eſt reſté du commencement de cet ouvrage. Au reſte la poſtérité ne la confondra pas avec un homme du même nom & d'un mérite ſupérieur, à qui nous devons la plus courte & la meilleure hiſtoire de France, & peut-être la ſeule maniére dont il faudra déſormais écrire toutes les grandes hiſtoires. Car la multiplicité des faits & des écrits devient ſi grande, qu'il faudra bientôt tout réduire au extraits & aux dictionnaires. Mais il ſera difficile d'imiter l'auteur de l'abrégé chronologique, d'approfondir tant de choſes en paraiſſant les effleurer.

D'Herbelot (*Barthelemi*) né a Paris en 1625. Le premier parmi les Français, qui connut bien les langues & les hiſtoires orientales. Peu célébre d'abord dans ſa patrie. Reçu par le grand duc de Toſcane Ferdinand ſecond avec une diſtinction qui apprit à la France à connaître ſon mérite. Rappelé enſuite & encouragé par Colbert qui encourageait tout. Sa *bibliothéque orientale* eſt auſſi curieuſe que profonde. M. en 1695.

Hermant

Hermant *(Godefroi)* né à Beauvais en 1617. Il n'a fait que des ouvrages polémiques, qui s'anéantiſſent avec la diſpute. M. en 1690.

La Hire *(Philippe)* né à Paris en 1640. fils d'un bon peintre. Il a été grand mathématicien, & a beaucoup contribué à la fameuſe méridienne de France. M. en 1718.

L'Hôpital *(François* marquis de) né en 1662. Le premier qui ait écrit en France ſur le calcul inventé par Newton, qu'il appela les infiniment petits : c'était alors un prodige. M. en 1704.

D'Hoſier *(Pierre)* né à Marſeille en 1592. fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, & qui en fit une ſcience. Louis XIII le fit gentilhomme ſervant, maître d'hôtel & gentihomme ordinaire de ſa chambre. Louis XIV lui donna un brévet de conſeiller d'état. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompenſés. Leurs travaux n'étaient pas ſi néceſſaires à la vanité humaine. M. en 1660.

Des Houliéres *(Antoinette* de la garde) de toutes les dames Françaiſes qui ont cultivé la poëſie, c'eſt celle qui a le plus réuſſi, puiſque c'eſt celle dont ont a retenu le plus de vers. M. en 1694.

Huet *(Pierre Daniel)* né à Caën en 1630. ſavant univerſel, & qui conſerva le même ardeur pour l'étude juſqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine Chriſtine à Stockolm, il fut enſuite un des hommes illuſtres qui contribuérent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. Huet ſe fit prêtre à quarante ans ; il eut l'évéché d'Avranche, qu'il abdiqua enſuite, pour ſe livrer tout entièr à l'étude dans la retraite. De tous ſes livres *le commerce & la navigation des anciens*, & *l'origine des Romans*, ſont le plus d'uſage. Son *traité ſur la faibleſſe de l'eſprit humain* a fait beaucoup de bruit, & a paru à quelques uns démentir ſa *demonſtration évangelique*. M. en 1721.

Jacquelot *(Iſaac)* né en Champagne en 1647. calviniſte, paſteur à la Haie & à Berlin. Il a fait quelques ouvrages ſur la religion. M. en 1708.

Joli *(Gui)* conſeiller au Châtelet, ſécretaire du cardinal de Rètz, a laiſſé des mémoires, qui ſont à ceux du cardinal ce qu'eſt le domeſtique au maître ; mais il y a des particularités curieuſes.

De l'Iſle *(Guillaume)* né à Paris en 1675. Il a réformé la géographie, qui aura longtems beſoin d'être perfectionnée. C'eſt lui qui a changé toute la poſition de notre hémiſphére en longitude. Il a enſeigné à Louis xv la géographie, & n'a point fait de meilleur éléve. Ce monarque a compoſé, après la mort de ſon maître, un traité du cours de tous les fleuves. Guillaume de l'Iſle eſt le premier qui ait eû le tître de premier géographe du roi. M. en 1726.

Labbe *(Philippe)* né à Bourges en 1607. jéſuite. Il a rendu de grands ſervices à l'hiſtoire. On a de lui ſoixante & ſeize ouvrages. M. en 1667.

Le Laboureur *(Jean)* né à Montmorenci en 1623. Il a beaucoup éclairci l'hiſtoire. C'eſt dommage qu'il ait fait le poëme de *Charlemagne*. M. en 1675.

Lainé ou Lainez *(Aléxandre)* né dans le Haynault en 1650. poëte ſingulier, dont on a recueilli quelques vèrs très heureux, mais en petit nombre. M. en 1710.

Lambert *(Anne Théréſe* de Marguenat de Courcelles, marquiſe de) née en 1647. dame de beaucoup d'eſprit, a laiſſé quelques écrits d'un morale utile & d'un ſtile agréable. Son traité *de l'amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames, qui ont illuſtré ce beau ſiécle, eſt une des grandes preuves des progrès de l'eſprit humain.

Le donne ſon venute in eccellenza
Di ciaſcun' arte ove hanno poſto cura. Arioſt.

M. à Paris en 1733.

Lami *(Bernard)* né au Mans en 1640. de l'oratoire. Savant dans plus d'un genre. Il compoſa ſes élémens de mathématiques dans un voiage qu'il fit à piéd de Grenoble à Paris. M. en 1715.

Lancelot *(Claude)* né à Paris en 1615. Il eut part à des ouvrages très utiles, que firent les ſolitaires de Port-Roial pour l'éducation de la jeuneſſe. M. en 1695.

De Larrey *(Iſaac)* né en Normandie en 1638. Son hiſtoire d'Angleterre fut eſtimée avant celle de Rapin de Thoiras; & ſon hiſtoire de Louis xiv ne le fut jamais. M. à Berlin en 1719.

Launai *(François)* né à Angers en 1612. juriſconſulte & homme de lettres. Il fut le premier qui enſeigna le droit Français à Paris. M. en 1693.

Launoy *(Jean)* né en Normandie en 1603. Docteur en théologie. Savant laborieux & critique intrépide. Il détrompa de pluſieurs erreurs, & ſurtout ſur des ſaints, dont il nia l'éxiſtence. On peut juger s'il eut des ennemis. On ſait qu'un curé de ſaint-Roch diſait : *je lui fais toûjours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon ſaint-Roche.* M. en 1678.

Lauriére (*Euſebe*) né à Paris en 1659. avocat. Perſonne n'a plus approfondi la juriſprudence & l'origine des loix. C'eſt lui, qui dreſſa le plan du recueil des ordonnances ; ouvrage immenſe, qui ſignale le régne de Louis xv. M. en 1728.

Lémery (*Nicolas*) né à Rouen en 1645. Fut le premier chimiſte raiſonnable, & le premier qui ait donné une pharmacopée univerſelle, M. en 1715.

Lenfant (*Jacques*) né en Beauſſe en 1661. calviniſte. Son *hiſtoire du concile de Conſtance* eſt ſon meilleur ouvrage. M. à Berlin en 1728.

Des Lions (*Jean*) né à Pontoiſe en 1615. Docteur de Sorbonne, homme ſingulier, auteur de pluſieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver, que les réjouiſſances à la fête des rois ſont des profanations, & que le monde allait bientôt finir. M. en 1700.

Le Long (*Jacques*) né à Paris en 1655. de l'oratoire. Sa *bibliothéque hiſtorique de France* eſt d'une grande recherche & d'une grande utilité, à quelques fautes près. M. en 1721.

Le Longueruë (*Louis* du Four) né à Charleville en 1652. abbé du Jard. Il ſavait, outre les langues ſavantes, toutes celles de l'Europe & l'hiſtoire univerſelle. On prétend qu'il compoſa de mémoire la deſcription hiſtorique & géographique de la France ancienne & moderne. Mort vers l'an 1724.

Longueval (*Jacques*) né en 1681. jéſuite. Il a fait huit volumes de l'hiſtoire de l'egliſe Gallicane, continuée par le pére Fontenay. M. en 1735.

De la Loubére (*Simon*) né à Toulouſe en 1642, & envoié à Siam en 1687. On a de lui des mémoires de ce païs, meilleurs que ſes ſonnets & ſes odes. M. en 1729.

Mabillon (*Jean*) né en Champagne en 1632. bénédictin. C'eſt lui, qui étant chargé de montrer le tréſor de ſaint-Denis, demanda à quitter cet emploi, parce qu'il n'aimait pas à méler la fable avec le vérité. Il a fait de profondes recherches. Colbert l'emploia à rechercher les anciens tîtres. M. en 1707.

Maignan (*Emanuël*) né à Touloufe en 1601. minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques ſans maître. Profeſſeur de mathématique à Rome, où il y a toûjours eû depuis un profeſſeur minime Français. M. à Touloufe en 1676.

Malebranche (*Nicolas*) né à Paris en 1638. de l'oratoire. L'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de diſciples que la vérité, il en eut de ſon tems. Il y avait des Malebranchiſtes. Il a montré admirablement les erreurs des ſens & de l'imagination ; & quand il a voulu ſonder la nature de l'ame, il s'eſt perdu dans cet abime comme les autres. Il eſt, ainſi que Deſcartes, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de choſe. M. en 1715.

Malézieux (*Nicolas*) né à Paris en 1650. Les élémens de géométrie du duc de Bourgogne, ſont les leçons qu'il donna à ce prince. Il ſe fit une réputation par ſa profonde littérature. Madame la ducheſſe du Maine fit ſa fortune. M. en 1727.

De Marca (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf & ayant pluſieurs enfans, il entra dans l'Egliſe & fut nommé à l'archévéché de Paris. Son livre *de la concorde de l'empire & du ſacerdoce* eſt eſtimé. M. en 1662.

De Maroles (*Michel*) né en Touraine en 1600. fils du célébre Claude de Maroles capitaine des cent-Suiſſes, connu par ſon combat ſingulier à la tête de l'armée d'Henri IV contre Marivaux. Michel, abbé de Villeloin, compoſa 69 ouvrages, dont pluſieurs ſont des traductions utiles dans leur tems. M. en 1681.

Marſollier (*Jacques*) né à Paris en 1657. chanoine régulier de ſainte-Géneviéve. Connu par pluſieurs hiſtoires bien écrites. M. en 1724.

Martignac (*Etienne*) né en 1628. Le premier qui donna une traduction ſupportable en proſe de Virgile, d'Horace, &c. Je doute qu'on les traduiſe jamais heureuſement en vèrs. Ce ne ſerait pas

pas assez d'avoir leur génie, la différence des langues est un obstacle presque invincible. M. en 1698.

La Marre (*Nicolas*) né à Paris en 1641. commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort, *l'histoire de la police*. Il n'est bon que pour les Parisiens, & meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense un part sur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais: il aurait autant valu assignèr aux comédiens une pension sur les gages du guet.

Mascaron (*Jules*) de Marseille, né en 1634. évêque de Tulles & puis d'Agen. Ses oraisons funébres balancérent d'abord celles de Bossuet, mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien Bossuet était un grand homme. M. en 1703.

Massillon, né en Provence en 1663. de l'oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde. Plus Fleuri que Bourdaloue, plus agréable, & dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, & l'homme d'esprit; d'ailleurs philosophe modéré & tolérant. M. en 1742.

Maucroix (*François*) né à Noyon en 1619. Historien, poëte & litterateur. M. en 1708.

Ménage (*Gilles*) d'Angers, né en 1613. Il a prouvé, qu'il est plus aisé de faire des vèrs en Italien qu'en Français. Ses vèrs Italiens sont estimés même en Italie; & notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. M. en 1692.

Ménétrier (*Claude François*) né en 1631. a beaucoup servi à la science du blazon, des emblêmes & des devises. M. en 1705.

Méri (*Jean*) né en Berri en 1645. L'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles. M. en 1722.

Mézerai (*François*) né à Argentan en Normandie en 1610. Son histoire de France est très connuë; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions, pour avoir dit ce qu'il croiait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'éxact, & inégal dans son stile. M. en 1683.

Le Moine (*Pierre*) jésuite, né en 1602. Sa *dévotion aisée* le rendit ridicule. Mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas? c'est qu'il n'avait ni goût ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévéres. M. en 1671.

Moliére *(Jean Baptiſte)* né à Paris en 1620. Le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. La difficulté qu'on fit de l'enterrer, eſt un reproche à la France. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer, que ſi on compare l'art & la régularité de notre théatre avec ces ſcénes découſues des anciens, ces intrigues faibles, cet uſage groſſier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids & ſans vraiſemblance, ce qu'ils ont fait & ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que Moliére a tiré la comédie du cahos, ainſi que Corneille en a tiré la tragédie; & que les Français ont été ſupérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. M. en 1673.

Mongaut, précepteur du duc d'Orléans fils du régent. Sa traduction des lettres de Cicéron & ſes notes ſont très eſtimées.

La Monnoye *(Bernard)* né en 1641. Excellent littérateur. M. en 1732.

Montfaucon *(Bernard)* né en 1655. bénédictin. L'un des plus ſavans antiquaires de l'Europe. M. en 1741.

Montpenſier *(Anne Marie Louiſe* d'Orléans) connuë ſous le nom de *mademoiſelle*; fille de Gaſton d'Orléans, née à Paris en 1627. Ses *mémoires* ſont plus d'une femme occupée d'elle, que d'une princeſſe témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choſes très curieuſes. M. en 1693.

Moréri *(Louis)* né en Provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *pais d'amour*, & le traducteur de *Roderiguez* entreprît dans ſa jeuneſſe le premier dictionnaire de faits, qu'on eut encor vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé & très augmenté porte encor ſon nom, & n'eſt plus de lui. C'eſt une ville nouvelle bâtie ſur le plan ancien. Trop de généalogies ſuſpectes ont fait tort ſurtout à cet ouvrage ſi utile. M. en 1680.

Morin *(Michel Jean Baptiſte)* né en Beaujolois en 1583. médecin, mathématicien, & par les préjugès du tems aſtrologue. Il tira l'horoſcope de Louis XIV. Malgré cette charlatanerie il était ſavant, M. en 1656.

Morin *(Jean)* né à Blois en 1591. Très ſavant dans les langues orientales & dans la critique. M. à l'Oratoire en 1659.

Morin (*Simon*) né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui, que pour déplorer ſa fatale folie & celle de ſaint-Sorlin-Deſmarets ſon accuſateur. Saint-Sorlin fut un fanatique, qui en dénonça un autre. Morin, qui ne méritait que les Petites-maiſons, fut brulé vif en 1663, avant que philoſophie eût fait aſſez de progrès pour empécher les ſavans de dogmatiſer, & les juges d'être ſi cruels.

La Motte-houdard (*Antoine*) né à Paris en 1672. Célébre par ſes ouvrages, & aimable par ſes mœurs. Il avait beaucoup d'amis, c'eſt à dire qu'il y avait beaucoup de gens qui ſe plaiſaient dans ſa ſociété. Je l'ai vu mourir ſans qu'il eût perſonne auprès de ſon lit en 1731.

De Motteville (*Fraçoiſe Bertaut*) née en 1615 en Normandie. Cette dame a écrit des *mémoires*, qui regardent particuliérement la reine Anne mére de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de ſincérité. M. en 1689.

Le Nain de Tillemont (*Sebaſtein*) fils de *Jean* le Nain maître des requêtes, né à Paris en 1637. éléve de Nicole, & l'un des plus ſavans écrivains de Port-roial. Son hiſtoire des empereurs, & ſes ſeize volumes de l'hiſtoire eccléſiaſtique ſont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens hiſtoriens ; car l'hiſtoire, avant l'invention de l'imprimerie étant peu contredite, était peu éxacte. M. en 1698.

Naudé (*Gabriël*) né à Paris en 1600. médecin, & plus philoſophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal Barberin à Rome, puis au cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin & enſuite à la reine Chriſtine dont il alla quelquetems groſſir la cour ſavante ; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ſes livres, ſon *apologie des grands hommes accuſes de magie* eſt preſque le ſeul qui ſoit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accuſés d'impiété depuis Socrate.

——— *Populus nam ſolos credit habendos*
Eſſe deos quos ipſe colit.

M. en 1653.

Nemours (*Marie* de Longueville ducheſſe de) née en 1625. on a d'elle des *mémoires*, où l'on trouve quelques particularités des tems malheureux de la fronde. M. en 1707.

Nevers (*Philippe* duc de) on a de lui des piéces de poëſie d'un goût très ſingulier. Son eſprit & ſes talens ſe ſont perfectionnés dans ſon petit-fils. M. en 1707.

Niceron (*Jean Pierre*) de l'oratoire, né à Paris en 1685. auteur des *mémoires ſur les hommes illuſtres dans les lettres.* Tous ne ſont pas illuſtres ; mais il parle de chacun convenablement ; il n'appelle point un orfévre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les ſavans utiles. M. en 1738.

Nicole (*Pierre*) né à Chartres en 1625. un des meilleurs écrivains de Port-roial. Ce qu'il a écrit contre les jéſuites n'eſt guéres lu aujourd'hui ; & ſes *eſſais de morale*, qui ſont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre ſurtout des moiens de conſerver la paix dans la ſociété eſt un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal dans l'antiquité en ce genre ; mais cette paix eſt peut-être auſſi difficile à établir que celle de l'abbé de ſaint-Pierre. M. en 1695.

D'Orléans (*Joſeph*) jéſuite. Le premier qui ait choiſi dans l'hiſtoire les révolutions pour ſon ſeul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit, ſont d'un ſtile éloquent ; mais depuis le régne de Henri huit il eſt plus diſert que fidéle. M. en 1698.

Ozanan (*Jacques*) Juif d'origine, né près de Dombes en 1640. Il apprit la géométrie ſans maître dès l'âge de quinze ans. Il eſt le premier qui ait fait un *dictionnaire de mathématiques.* Ses *récréations mathématiques* ont toûjours un grand débit. M. en 1717.

Pagi (*Antoine*) provençal, né en 1624. franciſcain. Il a corrigé Baronius, & a eû penſion du clergé pour cet ouvrage. M. en 1699.

Papin (*Iſaac*) né à Blois en 1657. calviniſte. Aiant changé de religion il écrivit contre elle. M. en 1709.

Pardies (*Ignace Gaſton*) jéſuite, né à Pô en 1638. Connu par ſes *élémens de géométrie*, & par ſon livre *ſur l'ame des bêtes.* M. en 1673.

Parent (*Antoine*) né à Paris en 1666. bon mathématicien. Il eſt encor un de ceux qui apprirent la géométrie ſans maître. Ce qu'il y a de plus ſingulier de lui, c'eſt qu'il vécut longtems à Paris libre & heureux avec moins de deux-cent livres de rente. M. en 1716.

Paſcal (*Blaiſe*) fils du premièr intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623. Génie prématuré. Il voulut ſe ſervir de la ſupériorité

de ce génie, comme le rois de leur puiſſance ; il crut tout ſoumettre & tout abaiſſer par ſa force. La langue & l'éloquence lui doivent beaucoup. M. en 1662.

Patin (*Gui*) né a Houdan en 1601. Médecin, plus fameux par ſes lettres médiſantes que par ſa médicine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles anecdotes que tout le monde aime, & des ſatires qu'on aime davantage. Il ſert à faire voir, combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, ſont des guides infidéles pour l'hiſtoire. Ces nouvelles ſe trouvent ſouvent fauſſes ou défigurées par la malignité ; d'ailleurs cette multitude de petits faits n'eſt guéres prétieuſe qu'aux petits eſprits. M. en 1672.

Patin (*Charles*) né a Paris en 1633. fils de *Gui* Patin. Ses ouvrages ſont lus des ſavans, & les lettres de ſon pére le ſont des gens oiſifs. Charles Patin très ſavant antiquaire quitta la France, & mourut profeſſeur en médecine à Padouë en 1693.

Patru (*Olivier*) né à Paris en 1604. Le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le Barreau. Il reçut dans ſa derniére maladie une gratification de Louis XIV, à qui on dit qu'il n'était pas riche. M. en 1681.

Pavillon (*Etienne*) né à Paris en 1632. Avocat-général au parlement de Metz, connu par quelques poëſies écrites naturellement. M. en 1705.

Péliſſon-fontanier (*Paul*) né à Béſiers en 1624. Poëte médiocre, & homme trés éloquent & très ſavant, premier commis du ſurintendant Fouquet, maître des comptes, puis maître des requêtes & chargé d emploier le revenu des œconomats à faire quittèr aux Huguenots leur religion, qu'il avait quittée lui-même. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des priéres pendant la meſſe, un traité ſur l'euchariſtie, un recueil de piéces galantes. Mais ce qui lui a fait le plus d'honneur, ce ſont ſes diſcours pour monſieur Fouquet, & ſon hiſtoire de la conquête de la Franche-comté. Les proteſtans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence ; les catholiques ont ſoûtenu le contraire. M. en 1693.

Perrault (*Claude*) né à Paris en 1613. Il fut médecin ; mais il n'éxerça la médicine que pour ſes amis. Il devint, ſans aucun

maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au deſſein & dans les mécaniques. Bon phyſicien, grand architecte. Il encouragea les arts ſous la protection de Colbert, & eut de la réputation malgré Boileau. M. en 1688.

Perrault (*Charles*) né en 1626. frére de *Claude*. Controleur-général des bâtimens ſous Colbert, donna la forme aux académies de peinture, de ſculpture & d'architecture. Utile aux gens de lettres; qui le recherchérent pendant la vie de ſon protecteur, & qui l'abandonnérent enſuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens ; mais ſa grande faute eſt de les avoir critiqués maladroitement. M. en 1703.

Pétau (*Denis*) né à Orléans en 1583. jéſuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui ſoixante & dix ouvrages. M. en 1652.

Pétits de la Croix (*François*) l'un de ceux, dont le grand miniſtre Colbert encouragea & recompenſa le mérite. Louis XIV l'envoia en Turquie & en Perſe à l'âge de ſeize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a compoſé une partie de la vie de Louis XIV en Arabe, & que ce livre eſt eſtimé dans l'orient ? on a de lui *l'hiſtoire de Gengiſkam & de Tamerlan, tirée des anciens auteurs Arabes*, & pluſieurs livres utiles ; mais ſa *traduction des mille & un jour*, eſt ce qu'on lit le plus.

L'homme eſt de glace aux vérités,
Il eſt de feu pour le menſonge.

M. en 1713.

Petit (*Pierre*) né à Paris en 1617. philoſophe & ſavant. Il n'a écrit qu'en Latin. M. en 1687.

Pézron (*Paul*) de l'ordre de citeaux. Né en Bretagne en 1639. Grand antiquaire, qui a travaillé ſur l'origine de la langue des Goths. M. en 1706.

Du Pin (Louis) né en 1637. Docteur de ſorbonne. Sa *bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques* lui a fait beaucoup de réputation & quelques ennemis. M. en 1719.

La Placette (*Jean*) de Béarn, né en 1639. Miniſtre proteſtant à Copenhague & en Hollande. Eſtimé pour ſes divers ouvrages. M. à Utrecht en 1718.

De Polignac *(Melchior)* cardinal, né au Vélay en 1662. Auſſi bon poëte Latin qu'on peut l'être dans une langue morte ; très eloquent dans la ſienne. L'un de ceux qui ont prouvé, qu'il eſt plus aiſé de faire des vèrs Latins que des vèrs Français. M. en 1741.

Porée *(Charles)* né en Normandie en 1675. jéſuite. Du petit nombre des profeſſeurs qui ont eû de la célébrité chez les gens du monde. Eloquent dans le goût de Sénéque. Poëte de très bel eſprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres & la vertu à ſes diſciples. M. en 1741.

De Puy-ſegur (le Marechal) il nous a laiſſe *l'art de la guerre* comme Boileau a donné l'art poëtique.

Quênel *(Pâquier)* né en 1634. de l'oratoire. Il a été malheureux en ce qu'il s'eſt vu le ſujet d'une grande diviſion parmi ſes compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre & dans l'éxil. Ses mœurs étaient ſévéres, comme celles de tous ceux qui ne ſont occupés que de diſputes. Trente pages changées & adoucies dans ſon livre auraient épargné des querelles à ſa patrie ; mais il eût été moins célébre. M. en 1719.

Le Quien *(Michel)* né en 1661. dominicain. Homme très ſavant. Il a beaucoup travaillé ſur les egliſes d'orient & ſur celle d'Angleterre. Il a ſurtout écrit contre *le Courayer* ſur la validité des ordinations des évêques Anglicans. Mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces diſputes, que les Turcs n'en font des diſſertations ſur l'egliſe Grecque. M. en 1703.

Quinaut *(Philippe)* né à Paris en 1635. Auditeur des comptes, célébre par ſes poëſies lyriques & par la douceur qu'il oppoſa aux ſatires très injuſtes de Boileau. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenſes que donna Louis XIV. M. en 1688.

La Quintinie *(Jean)* né à Poitiers en 1626. Il a créé l'art de la culture des jardins & de la tranſplantation des arbres. Ses préceptes ont été ſuivis de toute l'Europe, & ſes talens récompenſés magnifiquement par Louis XIV. M. en

Le marquis de Quincy, lieutenant-général d'artillerie, auteur de l'hiſtoire militaire de Louis XIV. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent ſuivre dans leur lecture les opérations

d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des éxemples, s'il y avait des cas pareils ; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les reſſemblances ſont toûjours imparfaites, les différences toûjours grandes. La conduite de la guerre eſt comme les jeux d'adreſſe, qu'on n'apprend que par l'uſage ; & les jours d'action ſont des jeux de hazard.

Racine *(Jean)* né à la Ferté-milon en 1639, élevé à Port-Roial. Il portait encor l'habit eccléſiaſtique quand il fit la tragédie de *Théagéne* qu'il préſenta à Moliére, & celles des *fréres ennemis*, dont Moliére lui donna le ſujet. Il eſt intitulé prieur de l'Epini, dans le privilége de l'*Andromaque*. Louis XIV fut ſenſible à ſon extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voiages de Marly, le fit coucher dans ſa chambre dans une de ſes maladies, & le combla de gratifications. Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas auſſi philoſophe que grand poëte. On lui a rendu juſtice fort tard. „ Nous avons été touchés, dit ſaint-„ Evremont, de *Mariamne*, de *Sophoniſbe*, d'*Alcionée*, d'*Andromaque*, „ & de *Britannicus*.„ C'eſt ainſi qu'on mettait non ſeulement la mauvaiſe *Sophoniſbe* de Corneille, mais encor les impertinentes piéces d'*Alcionée* & de *Mariamne* à côté de ces chefs d'œuvre immortels. L'or eſt confondu avec la bouë pendant la vie des artiſtes, & la mort les ſépare. M. en 1699.

Rancé (*Jean* de Bouthillier) né en 1626. commença par traduire *Anacréon*, & inſtitua la reforme effraïante de la trappe en 1664. il ſe diſpenſa, comme légiſlateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui ſe paſſe ſur la terre. Il écrivit avec éloquence. M. en 1700.

Rapin *(René)* né à Tours en 1621. jéſuite, connu par le poëme des jardins en Latin, & par beaucoup d'ouvrages de littérature. M. en 1687.

Rapin de Thoiras (*Paul*) né à Caſtres en 1661. réfugié en Angleterre & long-tems officier. L'Angleterre lui doit la meilleure hiſtoire qu'on ait de ce roiaume, & la ſeule impartiale dans un païs où l'on n'écrit guères que par eſprit de parti. M. à Wéſel en 1725.

Régis (*Silvain*) né en Agénois en 1632. Ses livres de philoſophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. M. en 1707.

Regnard (*François*) né à Paris en 1647. il eut été célébre par ſes voiages. C'eſt le premier Français qui alla quſqu'en Laponie. Il grava ſur un rocher ce vèrs. *Siſtimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.* Pris ſur le mèr de Provence par des corſaires, eſclave à Algèr, racheté, établi en France dans les charges de tréſorier de France & de lieutenant des eaux & forêts. Il vécut en voluptueux & en philoſophe. Né avec un génie vif, gai & vraiment comique. Sa comédie du *joueur* eſt miſe à côté de celles de Moliére. Il faut ſe connaître peu aux talens & au génie des auteurs, pour penſer qu'il ait dérobé cette piéce à Dufréni. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à Deſpréaux, & enſuite écrivit contre lui, parce que Boileau ne lui rendit pas aſſez de juſtice. Cet homme ſi gai mourut de chagrin à 52 ans. On prétend méme qu'il avança ſes jours. M. en 1699.

Régnier Deſmarêts (*Séraphin*) né à Paris en 1632. Il a rendu de grands ſervices à la langue ; eſt auteur de quelqes poëſies Françaiſes & Italiennes. Il fit paſſèr une de ſes piéces Italiennes pour être de Pétrarque. Il n'eut pas fait paſſer ſes vèrs Français ſous le nom d'un grand poëte. M. en 1713.

Renaudot (*Théophraſte*) médecin, très ſavant en plus d'un genre. Le premièr auteur de gazettes en France. M. en 1679.

Renaudot (*Euſébe*) né en 1646. très ſavant dans l'hiſtoire & dans les langues de l'orient. On peut lui reprocher d'avoir empéché que le dictionnaire de Bayle ne fût imprimé en France. M. en 1720.

Richelet (*Céſar Pierre*) le premier qui ait donné un dictionnaire preſque tout ſatirique, éxemple plus dangereux qu'utile.

Du Rier (*Pierre*) né à Paris en 1605. Sécretaire du roi, hiſtoriographe de France. Pauvre malgré ſes charges. Il fit dix-neuf piéces de théatre & treize traductions, qui furent toutes bien reçuës de ſon tems. M. en 1658.

La Rochefoucault (*François* duc de) né en 1613. Ses mémoires ſont lus, & on ſait par cœur ſes penſées. M. en 1680.

Rohaut (*Jacques*) né à Amiens en 1620. Il abrégea & il expoſa avec clarté & méthode la philoſophie de Deſcartes. Mais aujourd'hui cette philoſophie, erronée preſque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été oppoſée aux erreurs anciennes. M. en 1675.

Rolin (*Charles*) né à Paris en 1661. Recteur de l'univerſité. Le premier de ce corps qui a écrit en Français avec pureté & avec nobleſſe. Quoique les derniers tomes de ſon hiſtoire ancienne faits trop à la hâte ne répondent pas au premier, c'eſt encor la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs ſont rarement éloquens & que Rolin l'était. M. en 1741.

Rotrou (*Jean*) né en 1609. Le fondateur du théatre. La premiére ſcéne & une partie du quatrieme acte de *Venceſlas* ſont des chefs d'œuvre. Corneille l'appelait ſon pére. On ſait combien le pére fut ſurpaſſé par le fils. *Venceſlas* ne fut compoſé qu'après le *Cid*. M. vèrs 1650.

Rouſſeau (*Jean Baptiſte*) né à Paris en 1669. De très beaux vèrs, de grandes fautes & de longs malheurs le rendirent très fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets ſemblables à pluſieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcérent contre lui. Ce n'eſt pas que deux tribunaux, & même des corps plus nombreux ne puiſſent commettre unanimement de très violentes injuſtices, quand l'eſprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre Rouſſeau. Peu d'hommes ont autant excité & ſenti la haine. Il mourut très malheureux à Bruxelles, en 1740.

De la Ruë (*Charles*) né en 1643. jéſuite. Poëte Latin, poëte Français & prédicateur. L'un de ceux qui travaillérent à ces livres nommés *dauphins*, pour l'éducation de *monſeigneur*. Virgile lui tomba en partage. M. en 1725.

De la Sabliére (*Antoine* de Rambouillet) ſes Madrigaux ſont écrits avec une fineſſe qui n'exclut le naturel. M. en 1680.

Sacy le Maître (*Louis Iſaac*) né en 1613. L'un des bons écrivains de Port-Roial. C'eſt de lui qu'eſt la *bible de Royaumont*, & une *traduction des comédies de Térénce*. M. en 1684.

Le Sage, né en 1667. Son roman de *Gilblas* eſt demeuré, parce qu'il y a du naturel. M. en 1747.

Saint-Aulaire (*François Joſeph* de Beaupoil marquis de) c'eſt une choſe très ſinguliére, que les plus jolis vèrs qu'on ait de lui, aïent été faits lorſqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guères le talent de la poëſie qu'à l'âge de plus de ſoixante ans, comme le marquis de la Fare. Dans les premiers vèrs qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à la Fare.

O muſe legére & facile,
Qui ſur le côteau d'Helicon
Vintes offrir au vieïl Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui ſait rendre douce & tranquile
La plus incommode ſaiſon;
Vous qui de tant de fleurs ſur le Parnaſſe écloſes
Orniez à ſes côtés les graces & les ris,
Et qui cachiez ſes cheveux gris
Sous tant de couronnes de roſes. &c.

Ce fut ſur cette piéce, qu'il fut reçu à l'académie; & Boileau alléguait cette même piéce pour lui refuſer ſon ſuffrage. Il eſt mort en 1742, à près de cent ans, d'autres diſent à cent-deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il ſoupait avec madame la ducheſſe du Maine. Elle l'appelait Apollon, & lui demandait je ne ſais quel ſecret. Il lui répondit:

La divinité qui s'amuſe
A me demander mon ſecret,
Si j'étais Apollon ne ſerait point ma muſe:
Elle ſerait Thétis & le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choſes. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encor plus vains, & nous leur applaudirions aujourd'hui avec encor plus de raiſon.

Sainte-Marthe. Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en ſavans. Le premier *Gaucher de Sainte-Marthe*, eut *Charles*, qui fut éloquent pour ſon tems. M. en 1555.

Scevole, neveu de *Charles*, ſe diſtingua dans les lettres & dans les affaires. Ce fut lui qui réduiſit Poitiers ſous l'obéiſſance de Henri IV. Il mourut à Loudun en 1623, & le fameux Urbain Grandier prononça ſon oraiſon funébre.

Abell

Abel de ſainte-Marthe ſon fils cultiva les lettres comme ſon pére & mourut en 1652. Sons fils nommée *Abel* comme lui, marcha ſur ſes traces. M. en 1706.

Scevole & *Louis* de ſainte-Marthe, fréres jumeaux, fils du premier *Scevole*. Enterrés tous deux à Paris dans le meme tombeau à ſaint-Severin, furent illuſtres par leur ſavoir. Ils compoſérent enſemble le *Gallia Chriſtiana*.

Denis de ſainte-Marthe, leur frére, acheva cet ouvrage. M. à Paris en 1725.

Pierre Scevole de ſainte-Marthe, frére ainé du dernier Scevole, fut hiſtoriographe de France. M. en 1690.

Saint-Pierre (l'abbé de) a contribué par ſes écrits à faire établir la taille proportionnelle. Ses idées politiques n'ont pas toûjours été des réves.

Saint-Evremont (*Charles*) né en Normandie en 1613. Une morale voluptueuſe, des lettres écrites à des gens de cour dans un tems où ce mot de cour était prononcé avec emphaſe par tout le monde, des vèrs médicocres qu'on appelle des vèrs de *ſociété* faits dans des ſociétés illuſtres, tout cela avec beaucoup d'eſprit contribua à la réputation de ſes ouvrages. Un nommé *Deſmaizcaux* les a fait imprimèr avec une vie de l'auteur, qui contient ſeul un gros volume ; & dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéreſſantes. Il n'eſt groſſi que des mêmes choſes qu'on trouve dans les œuvres de ſaint-Evremont : c'eſt un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'eſt par de tels artifices qu'on a trouvé le ſecret de multiplier les livres à l'infini ſans multiplier les connaiſſances. On connait ſon éxil, ſa philoſophie & ſes ouvrages. Quand on lui demanda à ſa mort s'il voulait ſe réconcilier, il répondit : „ je vou- „ drais me réconcilièr avec l'appétit." Il eſt enterré à Weſtminſter avec les rois & les hommes illuſtres d'Angleterre. M. en 1703.

Saint-Pavin (*Denis* ſanguin de) il était au nombre des hommes de mérite, que Deſpréaux confondit dans ſes ſatires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui, paſſe pour être d'un goût délicat. On peut connaître ſon mérite perſonnel par cette épitaphe, que fit pour lui Fieubet le maître des requêtes, l'un des eſprits les plus polis de ce ſiécle.

Sous ce tombeau git ſaint-Pavin :
Donne des larmes à ſa fin.
Tu fus de ſes amis peut-étre?
Pleure ton ſort & le ſien : *Tu*

Tu n'en fus pas? pleure le tien
Paſſant, d'avoir manqué d'en être.

M. en 1670.

Sallo *(Denis)* né en 1626. Conſeiller du parlement de Paris. Inventeur des journaux. Bayle perfectionna ce genre, déſhonoré enſuite par quelques journaux, que publiérent à l'envi des libraires avides, & que des écrivains obſcurs remplirent d'extraits infidéles, d'inepties & de menſonges. Rien n'a plus nui à la littérature, plus répandu le mauvais goût, & plus confondu le vrai avec le faux. M. en 1669.

Sandras de Courtils, né à Montargis en 1644. On ne place ici ſon nom, que pour avertir les Français & ſurtout les étrangers combien ils doivent ſe défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. Courtils fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions, ſous le nom d'hiſtoires. Il était bien honteux, qu'un capitaine du régiment de champagne allât en Hollande vendre des menſonges aux libraires. Lui & ſes imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de ſe vanger, & contre les citoiens qui ne le peuvent, ont mérité l'éxécration publique. Il a compoſé *la conduite de la France depuis la paix de Nimégue*, & *la réponſe* au même livre. *L'etat de la France ſous Louis* XIII *& ſous Louis* XIV. *La conduite de Mars dans les guerres de Hollande. Les conquêtes amoureuſes du grand Alcandre. Les intrigues amoureuſes de la France. La vie de Turenne. Celle de l'amiral Coligni. Les mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Monbrun, de Vordac, de la marquiſe du Fréne. Le teſtament politique de Colbert*, & beaucoup d'autres ouvrages qui ont amuſé & trompé les eſprits faibles. M. à Paris en 1712.

Sanſon *(Nicolas)* né à Abbeville en 1600. Le pére de la géographie avant Guillaume de l'Iſle. M. en 1667. Ses deux fils héritérent de ſon mérite.

Santeuil *(Jean Baptiſt)* né à Paris en 1600. Excellent poëte Latin, ſi on peut l'être, & qui ne pouvait faire de vèrs Français. Ses hymnes ſont chantés dans l'egliſe. M. en 1697.

Sarraſin *(Jean François)* né près de Caën en 1605. a écrit agréablement en proſe & en vèrs. M. en 1655.

Saumaiſe *(Claude)* né en Bourgogne en 1588. Retiré à Leide pour être libre. Homme d'une érudition connuë. M. en 1653.

Sauveur *(Joſeph)* né à la Fléche en 1653. Il apprit ſans maître les élémens de la géométrie. Il eſt un des premiers, qui ait calculé les avantages & les déſavantages des jeux de hazard. Il diſait, que tout ce que peut un homme en mathématique un autre le peut auſſi. Cela s'entend pour ceux qui ſe bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet juſqu'à l'age de ſept ans. M. en 1716.

Scaron *(Paul)* fils d'un conſeiller de la grand-chambre, né en 1598. Ses comédies ſont plus burleſques que comiques. Son *Virgile traveſti* n'eſt pardonnable qu'à un bouffon. Son *roman comique* eſt preſque le ſeul de ſes ouvrages que les gens de goût aiment encore. C'eſt ce que Boileau avait prédit. M. en 1660.

Scudéri *(George* de) né au Havre de Grace en 1603. Favoriſé du cardinal de Richelieu, il balança quelques tems la réputation de Corneille. Son nom eſt plus connu que ſes ouvrages. M. en 1667.

Scudéri (*Magdelaine*) ſœur de *George*, née au Havre en 1607. Plus connuë aujourd'hui par quelque vèrs agréables qui reſtent d'elle, que par les énormes romans de *la Clélie* & du *Cyrus*. Louis XIV lui donna une penſion, & l'accueillit avec diſtinction. M. en 1701.

Ségrais (*Jean*) né à Caën en 1625. *Mademoiſelle* l'appelle *une maniére de bel eſprit*; mais c'était en effet un très bel eſprit, & un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le ſervice de cette princeſſe, pour s'être oppoſé à ſon mariage avec le comte de Lauſun. Ses églogues & ſa traduction de Virgile furent eſtimées, mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il eſt remarquable qu'on a retenu des vèrs de la Pharſale de Brébœuf, & aucun de l'Enéide de Ségrais. Cependant Boileau louë Ségrais & dénigre Brébœuf. M. en 1701.

Seneçai, premier valet de chambre de Marie Thérése. Poëte d'une imagination ſinguliére. Son conte du *Kaimac*, à quelques endroits près, eſt un ouvrage diſtingué. C'eſt un éxemple qui apprend qu'on peut très bien conter d'une autre maniére que la Fontaine. On peut obſerver que cette piéce, la ſeule bonne qu'il ait faite, eſt la ſeule qui ne ſe trouve pas dans ſon recueil.

Sévigné (*Marie* de Rabutin) née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, & d'un ſtile qui peint & anime tout, ſont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'eſprit, & encor plus de ces lettres ſuppoſées dans leſquelles on veut

imiter le ſtile épiſtolaire, en étalant de faux ſentimens & de fauſſes aventures à des correſpondans imaginaires. M. en 1696.

Simon (*Richard*) né en 1638. de l'oratoire. Excellent critique. Son hiſtoire de l'origine & du progrès des revenus eccléſiaſtiques, ſon hiſtoire critique du Vieux Teſtament, &c. ſont luës de tous les ſavans. M. à Dieppe en 1712.

Sorbiéres (*Samuel*) né en Dauphiné en 1610. L'un de ceux qui ont porté le tître d'hiſtoriographe de France. Ami du pape Clément neuf avant ſon éxaltation, ne recevant que de faibles marques de la généroſité de ce pontife, il lui écrivit: „ ſaint péré, vous en- „ voiez des manchettes à celui qui n'a point de chemiſe." Il effleura beaucoup de genres de ſcience. M. en 1670.

De la Suze (la comteſſe *Henriette* de Coligni) célébre dans ſon tems par ſon eſprit & par ſes élégies. C'eſt elle qui ſe fit catholique parce que ſon mari était huguenot, & qui s'en ſépara afin (diſait la reine Chriſtine) de ne voir ſon mari ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre. M. en 1673.

Tallemant (*François*) né à la Rochelle en 1620. Second traducteur de Plutarque. M. en 1693.

Tallemant (*Paul*) né à Paris en 1642. Quoiqu'il fut petit-fils du riche montoron, & fils d'un maître de requêtes qui avait eu deux-cent-mille livres de rente de notre monnoie d'aujourd'hui, il ſe trouva preſque ſans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'hiſtoire du roi par médailles. M. en 1712.

Talon (*Omer*) avocat-général du parlement de Paris, a laiſſé des mémoires utiles, dignes d'un bon magiſtrat & d'un bon citoien. M. en 1652.

Tarteron, jéſuite. Il a traduit les ſatires d'Horace, de Perſe & de Juvenal; & a ſupprimé les obſcénités groſſiéres dont il eſt étrange que Juvenal & ſurtout Horace aïent ſouillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeuneſſe pour laquelle il croiait travailler, mais ſa traduction n'eſt pas aſſez littérale pour elle; le ſens eſt rendu mais non pas la valeur des mots.

Terraſſon (l'abbé) philoſophe pendant ſa vie & à ſa mort. Il y a de beaux morceaux dans ſon *Setos*. Sa traduction de Diodore eſt utile, ſon éxamen d'Homére ſans aucun goût. M. en 1750.

Thiers (*Jean Baptiſte*) né à Chartres en 1641. On a de lui beaucoup de diſſertations. C'eſt lui qui écrivit contre l'inſcription du couvent des cordeliers de Rheims, *à Dieu & à ſaint François tous deux crucifiés*. M. en 1703.

Thomaſſin (*Louis*) de l'oratoire, né en Provence en 1619. Homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences ſur les péres, ſur les conciles & ſur l'hiſtoire. Il oublia ſur la fin de ſa vie tout ce qu'il avait ſçu, & ne ſe ſouvint plus d'avoir écrit. M. en 1695.

Thoynard (*Nicolas*) né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal Norris ſur les époques Syriennes. Sa concordance des quatre évangéliſtes en grec paſſe pour un ouvrage curieux. Il n'était que ſavant, mais il l'était profondément. M. en 1706.

Toureil (*Jacques*) né à Toulouſe en 1656. Célébre par ſa traduction de Démoſthéne. M. en 1715.

Tournefort (*Joſeph* Pitton de) né en Provence en 1656. Le plus grand botaniſte de ſon tems. Il fut envoié par Louis XIV en Eſpagne, en Angleterre, en Hollande, en Gréce & en Aſie pour perfectionner l'hiſtoire naturelle. Il rapporta 1336 nouvelles eſpéces de plantes, & il nous apprit à connaitre les nôtres. M. en 1708.

Le Tourneux, né en 1640. Son *Année Chrétienne* eſt dans beaucoup de mains, quoique miſe à Rome à l'index des livres prohibés, ou pluſtôt parce qu'elle y eſt miſe. M. en 1686.

Triſtan l'Hermite, gentilhomme de Gaſton d'Orléans frére de Louis XIII. Le prodigieux & long ſuccès qu'eut ſa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux ; & quand la réputation de cette piéce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encor des nations chez qui des ouvrages très médiocres paſſent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'eſt pas trouvé de génie qui les ait ſurpaſſés. On ignore communément que Triſtan ait mis en vèrs l'office de la vierge, & il n'eſt pas étrange qu'on l'ignore. M. en 1655.

Vaillant (*Jean Foy*) né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la ſcience des médailles, & le roi la moitié de ſon cabinet. Le miniſtre Colbert le fit voiagèr en Italie, en Gréce, en Egypte, en Turquie, en Perſe. Des Corſaires d'Algèr le prirent en 1674, avec l'architecte Deſgodets. Le roi les racheta tous deux. Jamais ſavant n'eſſuïa plus de dangers. M. en 1706.

Vaillant

Vaillant (*Jean François*) né à Rome en 1665 pendant les voiages de ſon pére. Antiquaire comme lui. M. en 1708.

Valincourt (*Jean Baptiſte Henri* du Trouſſet de) né en Picardie en 1653. Une épitre que Deſpréaux lui a adreſſée fait ſa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages. Il était bon littérateur. Il fit une aſſez grande fortune qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. M. en 1730.

Varignon (*Pierre*) né à Caën en 1654. Mathématicien célébre. M. en 1722.

Varillas (*Antoine*) né dans la Marche en 1624. Hiſtorien plus agréable qu'éxact. M. en 1696.

Le Vaſſor (*Michel*) de l'oratoire. Réfugié en Angleterre. Son hiſtoire de Louis XIII, diffuſe, peſante & ſatirique, a été recherchée pour beaucoup de faits ſinguliers qui s'y trouvent. M. en 1718.

Vauban (le maréchal de) né en 1633, ſa dixme réelle n'a pu être éxécutée & eſt en effet impraticable. On a de lui pluſieurs mémoires dignes d'un ſi bon citoien. M. en 1707.

Vaugelas (*Claude Favre* de) né à Chambéri en 1585. C'eſt un des premiers qui ont épuré & réglé la langue, & de ceux qui pouvaient faire des vèrs Italiens ſans en pouvoir faire de Français. Il retoucha pendant trente ans ſa traduction de Quinte-curce. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ſes ouvrages toute ſa vie. M. en 1650.

Vavaſſeur, né dans le Charolois en 1605. jéſuite, grand littérateur. Il fit voir le premier, que les Grecs & les Romains n'ont jamais connu le ſtile burleſque qui n'eſt qu'un reſte de barbarie. M. en 1681.

Le Vayer (*François*) né à Paris en 1588. Précepteur de *monſieur* frére de Louis XIV, & qui enſeigna le roi un an. Hiſtoriographe de France, conſeiller d'état. Grand pirrhonien & connu pour tel. Son pirrhoniſme n'empécha pas qu'on ne lui confiât une éducation ſi prétieuſe. On trouve beaucoup de ſcience & de raiſon dans ſes ouvrages trop diffus. M. en 1672.

Vergier (*Jacques*) né à Paris en 1675. Il eſt à l'égard de la Fontaine ce que Campiſtron eſt à Racine. Imitateur faible mais naturel. Mort aſſaſſiné à Paris par des voleurs en 1720. On laiſſe entendre dans le Moréri, qu'il avait fait une parodie contre un prince puiſſant qui le fit tuer. Ce conte eſt faux & abſurde.

Vertot (*René Aubert*) né en Normandie en 1655. Hiſtorien agréable & élégant. M. en 1735.

Vichart de ſaint-Réal *(Céſar)* né à Chamberi, mais élevé en France. Son hiſtoire de la conjuration de Veniſe eſt un chéf-d'œuvre. Sa vie de Jéſus-Chriſt eſt bien différente. M. en 1692.

Villars de Montfaucon (l'abbé de) né en 1653. Célébre par le *comte de Gabalis*. C'eſt une partie de l'ancienne mythologie des Perſes. L'auteur fut tué en 1673 d'un coup de piſtolet. On dit que les ſilphes l'avaient aſſaſſiné pour avoir révélé leurs miſtéres.

Villars (le maréchal duc de) né en 1652. Le premier tome des mémoires qui portent ſon nom eſt entiérement de lui. M. en 1734.

Villedieu (madame de). Ses romans lui firent de la réputation. Au reſte on eſt bien éloigné de vouloir donnèr ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été & eſt encor inondée ; ils ont preſque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'eſprits faibles, qui écrivent avec facilité des choſes indignes d'être luës par des eſprits ſolides ; ils ſont même pour la pluſpart dénués d'imagination, & il y en a plus dans quatre pages de l'Arioſte que dans tous ces inſipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. M. en 1683.

Voiture *(Vincent)* né à Amiens en 1598. C'eſt le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel eſprit. Il n'eut guères que ce mérite dans ſes écrits, ſur leſquels on ne peut guères ſe former le goût, mais ce mérite était alors très rare. On a de lui de très jolis vèrs mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Aûtriche, & qu'on n'imprima pas dans ſon recueil, ſont un monument de cette liberté galante qui régnait â la cour de cette reine, dont les frondeurs laſſérent la douceur & la bonté.

: : : : :

Je penſais ſi le cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat ſans égal
Dans lequel maintenant vous étes *,
J'entens celui de la beauté,
Car auprés je n'eſtime guere,
Cela ſoit dit ſans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majeſté.

Il fit auſſi des vèrs Italiens & Eſpagnols avec ſuccès. M. en 1648.

A R-

* Alors on était dans l'uſage de retrancher dans les vèrs les lettres finales qui incommodaient, *vous ête* pour *vous êtes*. C'eſt ainſi qu'en uſent les Italiens & les Anglais. La poëſie Françaiſe eſt trop génée & très ſouvent trop proſaïque.

ARTISTES CELEBRES.

Muſiciens.

LA MUSIQUE Françaiſe, du moins la vocale, n'eſt du goût d'aucune autre nation. Elle ne peut l'être, parce que la proſodie Françaiſe eſt différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuions toûjours ſur la derniére ſyllable ; & toutes les autres nations péſent ſur la pénultiéme, ou ſur l'antépénultiéme, ainſi que les Italiens. Notre langue eſt la ſeule qui ait des mots terminés par des *e muets*, & ces *e* qui ne ſont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le ſont dans la déclamation notée, & le ſont d'une maniére uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*. . . Voilà ce qui rend la pluſpart de nos airs & notre récitatif inſupportable à quiconque n'y eſt pas accoutumé. Le climat refuſe encor aux voix la legéreté que donne celui d'Italie. Nous n'avons point l'habitude qu'on a chez le pape & dans les autres cours Italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donnèr une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraſte avec la vivacité de notre nation, rendra toûjours la muſique Françaiſe propre pour les ſeuls Français.

Malgré toutes ces raiſons, les étrangers, qui ont été longtems en France, conviennent que nos muſiciens ont fait des chéfs-d'œuvre en ajuſtant leurs airs à nos paroles, & que cette déclamation notée eſt ſouvent une expreſſion admirable ; mais elle ne l'eſt que pour des oreilles très accoutumées, & il faut une éxécution parfaite.

La muſique inſtrumentale s'eſt reſſentie un peu de la monotonie & de la lenteur qu'on reproche à la vocale ; mais pluſieurs de nos ſymphonies, & ſurtout nos airs de danſe ont trouvé plus d'applaudiſſement chez les autres nations. On les éxécute dans beaucoup d'*opéra* Italiens ; il n'y en a preſque jamais d'autres chez un roi qui

a un des meilleurs *opéra* de l'Europe, & qui dans la foule de ſes autres talens ſinguliers a daigné encor cultivèr avec un très grand ſoin celui de la muſique.

Jean Baptiſte LULLI né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de 14 ans, & ne ſachant encor que jouer du violon, fut le pére de la vrai muſique en France. Il ſut accommoder ſon art au génie de la langue ; c'était l'unique moien de réuſſir. Il eſt à remarquer qu'alors la muſique Italienne ne s'éloignait pas de la gravité & de la noble ſimplicité que nous admirons dans les récitatifs de *Lulli*.

Après lui tous les muſiciens, comme COLASSÉ, CAMPRA, DESTOUCHES & les autres, ont été ſes imitateurs, juſqu'à ce qu'enfin il eſt venu un homme, qui s'eſt élevé au deſſus d'eux par la profondeur de ſon harmonie, & qui a fait de la muſique un art nouveau.

A l'égard des muſiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait pluſieurs célébres en France, leurs ouvrages n'ont point encor été éxécutés ailleurs.

Des peintres, ſculpteurs, architectes, graveurs, &c.

Il n'en eſt pas de la PEINTURE comme de la muſique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaiſe qu'à elle, parce que le génie de ſa langue n'en admettra pas d'autres ; mais les peintres doivent repréſenter la nature qui eſt la même dans tous les païs, & qui eſt vuë avec les mêmes yeux.

Il faut, pour qu'un peintre ait une juſte réputation, que ſes ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir un petit parti, & d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui reſſerre quelquefois les talens des peintres, eſt ce qui ſemblerait devoir les étendre. C'eſt le goût académique, c'eſt la maniére qu'ils prennent d'après ceux qui préſident. Les académies ſont ſans doute très utiles pour former des éléves, ſurtout quand les directeurs travaillent dans le grand goût ; mais ſi le chéf a le goût petit, ſi ſa maniére eſt aride & léchée, ſi ſes figures grimacent, ſi ſes tableaux ſont peints comme les éventails ; les éléves ſubjugués par l'imitation, ou par l'envie de plaire à un mauvais maitre, perdent entiérement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité ſur les académies. Aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encor en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez moi un artiſte

tout occupé de la crainte de ne pas ſaiſir la maniére de ſes confréres, ſes productions ſeront compaſſées & contraintes. Donnez moi un homme d'un eſprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réuſſira. Preſque tous les artiſtes ſublimes, ou ont fleuri avant les établiſſemens des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces ſociétés.

Corneille, Racine, Deſpréaux, le Moine, non ſeulement prirent une route différente de leurs confréres, mais ils les avaient preſque tous pour ennemis.

Nicolas POUSSIN, né aux Andelis en Normandie en 1599, fut l'éléve de ſon génie ; il ſe perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'eſprit ; on pourrait auſſi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le ſombre du coloris de l'école Romaine. Il était dans ſon tems le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie & aux cabales ; il ſe retira. C'eſt ce qui eſt arrivé à plus d'un artiſte. Le *Pouſſin* retourna à Rome, où il vécut pauvre mais content. Sa philoſophie le mit au deſſus de la fortune. M. en 1665.

Euſtache LE SUEUR, né à Paris en 1617. N'aiant eu que *Vouet* pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorſqu'il mourut à l'âge de 38 ans en 1655.

BOURDON & LE VALENTIN ont été célébres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'egliſe de ſaint-Pierre de Rome, ſont du *Pouſſin*, du *Bourdon* & du *Valentin*.

Charles LE BRUN né à Paris en 1619. A peine eût il dévelopé ſon talent, que le ſurintendant Fouquet, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une penſion de vingt-quatre-mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. Il eſt à remarquer que ſon tableau *de la famille de Darius*, qui eſt à Verſaïlles, n'eſt point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véroneſe* qu'on voit vis-à-vis, & le ſurpaſſe beaucoup par le deſſein, la compoſition, la dignité, l'expreſſion & la fidélité du *coſtume*. Les eſtampes de ſes tableaux des *batailles d'Aléxandre* ſont encor plus recherchées que les *batailles de Conſtantin* par *Raphaël* & par *Jules Romain*. M. en 1690.

Pierre MIGNARD, né à Troies en Champagne en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelquetems ; mais il ne l'eſt pas aux yeux de la poſtérité. M. en 1695.

Joſeph PAROSSEL, né en 1648. Bon peintre & ſurpaſſé par ſon fils. M. en 1704.

Jean JOUVENET, né à Rouen en 1644. Eléve de *le Brun*, inférieur à ſon maître quoique bon peintre. Il a peint preſque tous les objets d'une couleur jaune. Il les voiait de cette couleur par une ſinguliére conformation d'organes. M. en 1717.

Jean Baptiſte SANTERRE. Il y a de lui des tableaux de Chevalet admirables, d'un coloris vrai & tendre. Son tableau *d'Adam & d'Eve* eſt un des plus beaux qu'il y ait en Europe.

LA FOSSE s'eſt diſtingué par un mérite à-peu-près ſemblable.

Bon BOULOGNE, excellent peintre ; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort chèr.

Louis BOULOGNE, ſes tableaux qui ne ſont pas ſans mérite ſont moins recherchés que ceux de ſon frére.

RAOUS, peintre inégal ; mais quand il a réuſſi, il a égalé le Rimbrand.

RIGAUT : quoiqu'il n'ait guères de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a repréſenté le cardinal de Bouïllon ouvrant l'année ſainte, eſt un chéf-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens*.

DE TROIE a travaïllé dans le goût de *Rigaut*.

VATEAU a été dans le gracieux à-peu-près ce que *Téniéres* a été dans le groteſque. Il a fait des diſciples dont les tableaux ſont recherchés.

LE MOINE a peut-être ſurpaſſé tous ces peintres par la compoſition *du ſalon d'Hercule* à Verſailles. Cette apothéoſe d'Hercule était une flatterie pour le cardinal Hercule de Fleuri, qui n'avait rien de commun avec l'Hercule de la fable. Il eût mieux valu dans le ſalon d'un roi de France repréſenter l'apothéoſe de Henri quatre. *Le Moine* envié de ſes confréres, & ſe croiant mal récompenſé du cardinal, ſe tua de déſeſpoir.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES & OUDRY ; d'autres ont réuſſi dans la mignature ; pluſieurs dans le portrait. Quelques peintres ſe diſtinguent aujourd'hui dans de plus grands genres ; & il eſt à croire que cet art ne périra pas.

LA SCULPTURE a été pouſſée à ſa perfection ſous Louis XIV, & ſe ſoûtient dans ſa force ſous Louis XV.

Jacques SARRASIN, né en 1598, fit des chéfs-d'œuvre à Rome pour le pape Clément VIII. Il travaïlla à Paris avec le même ſuccès. M. en 1660.

Pierre PUGET, né en 1662. Architecte, ſculpteur & peintre: célébre principalement par *l'Andromède* & par le *Milon Crotoniate.* M. en 1695.

LE GROS & THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages.

François GIRARDON, né en 1627, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'Apollon & par le tombeau du cardinal de Richelieu. M. en 1715.

Les COISEVAUX & les COUSTOUX ſe ſont très diſtingués, & ſont encor ſurpaſſés aujourd'hui per quatre ou cinq de nos ſculpteurs.

CHAVEAU, NANTEUÏL, MELAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE & d'autres ont réuſſi dans les tailles douces, & leurs eſtampes ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir de tableaux.

De ſimples orfévres, tels que BALIN & GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célébres artiſtes par la beauté de leur deſſein, & par l'élégance de leur éxécution.

Il n'eſt pas auſſi facile à un génie né avec le grand goût de l'ARCHITECTURE de faire valoir ſes talens, qu'à tout autre artiſte. Il ne peut élever de grands monumens que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

François MANSARD a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou pluſtôt le palais de *Maiſons* auprès de ſaint-Germain eſt un chéf-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entiére de ſe livrèr à ſon génie.

Jules Hardouin MANSARD ſon neveu fit un fortune immenſe ſous Louis XIV, & fut ſurintendant des bâtimens.

On connait aſſez les ouvrages élevés ſur les deſſeins de PERRAULT, de LEVEAU, & de DORBAY.

L'art des jardins a été créé & perfectionné par LE NOTRE pour l'agréable, & par LA QUINTINIE pour l'utile.

La GRAVÛRE en pierres précieuſes, les coins des médailles, les fontes des caractéres pour l'imprimerie, tout cela s'eſt reſſenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers qu'on peut regarder comme des phyſiciens de pratique, ont fait admirer leur eſprit dans leur travail.

On a nüancé les étoffes, & même l'or qui les embellit, avec une intelligence & un goût ſi rare, que telle étoffe, qui n'a été portée que par luxe, méritait d'être conſervée comme un monument d'induſtrie.

On a commencé à faire de la *porcelaine* à ſaint-Cloud, avant que l'on en fit dans le reſte de l'Europe.

Enfin le ſiécle paſſé a mis celui où nous ſommes en état de raſſemblèr en un corps, & de tranſmettre à la poſtérité le dépôt de toutes les ſciences & de tous les arts, tous pouſſés auſſi loin que l'induſtrie humaine a pu aller ; & c'eſt à quoi travaille aujourd'hui une ſociété de ſavans, remplis d'eſprit & de lumiéres. Cet ouvrage immenſe & immortel ſemble accuſer la briéveté de la vie des hommes.

F I N.

TABLE
DES
PRINCIPALES MATIERES.

A.

Abrantès (le duc d') 162.
Académie del' Cimento, 328. — de Londres, 329. — des ſciences de Paris, *ibid.* — Françaiſe, *ibid.* 333. des belles-lettres, 330. d'architecture, 346. de peinture à Paris & à Rome, *ibid.*
Albemarle (le général) 224. *& ſuiv.*
Albéroni (le cardinal) 234.
Albuquerque (le duc d') 28.
Aléxandre VII. pape, 384.
Alexandre VIII. pape, 358.
Algèr, 21, 123.
Allati, bibliothécaire du Vatican, 267.
Allemagne, 6, *& ſuiv.* 372.
Alphonſe, roi de Portug. 81.
Alſace, 46, 103, 104, 109.
Amſterdam, 13.
Ancre (la maréchale d') 22.
Angéli, bouffon, 264.
Angleterre, 14, 70.
Anne d'Aûtriche, reine régente de France, 23, 24, 29, 33, 59, 296.
Anne, reine d'Angleterre, 131, 166, 218, 219, 226, 227, 232.
Antin (le duc d') 300.
Architecture, 2.
Argencourt (mademoiſelle d') 249.
Argenſon (monſieur d') 307.
Arnauld (le docteur) 381, 383, 387, 388. ſon frére l'évêque d'Angers, 386.
Arras, 48.
Arriére-ban, 108.
Artillerie perfectionée, 312.
Asfeld (le baron d') 141.
Aſoph, 157.
Aſtrologie judiciaire, 21, 22.
Atlon (le comte d') 178.
Avaux (le comte d') 133.
Aubigné (le comte d') 287, 289.
Aubray (le lieutenant civ.) 30, *& ſu.*
Auguſte, empereur Romain, 1, 300.
Auguſte électeur de Saxe & roi de Pologne, 156, 237.
Aûtriche (la maiſon d') 6, 241, 242, *& ſuiv.*

B.

Bade (Louis prince de) 179. *& ſuiv.* 188.
Baionette inventée, 312.
Balzac, 333.
Barberin (les cardinaux) 68.
Barbéſieux (le marquis de) 148, 168, 299.
Barvick (le maréchal de) 201, 202.

Bataille de Leipzig, 9. -- de Lutzen, *ibid.* -- de Rocroi, 26. -- de Fribourg, 27. -- de Norlingue, *ibid.* -- de Lens, 28. -- de Lawingen, *ibid.* -- de Sommerhauſen, *ibid.* -- de Badajox, 29. -- de Tabor, *ibid.* -- de Retel, 35. -- de Blénau, 41. -- de Saint-antoine, 42, *& ſuiv.* -- des Dunes, 52. -- de Saint-Gothard, 69. -- de Villavicioſa, *ibid.* 218. -- de Solbaie, 94. -- de Sintzheim, 102. -- de Muhlhauſen, 103. -- de Turckheim, *ibid.* -- de Senef, 104, 105. -- de Conſarbruck, 108. -- de Cockersberg, 113. -- de Rheinfeld, *ibid.* -- de Montcaſſel, *ibid.* -- d'Agouſte, 114. -- de Saint-dennis, 117. -- de la Boyne, 134. -- de la Hogue, 136, 314. -- de Valcourt, 142. -- de Stafarde, 143. -- de Fleurus, 144. -- de Leuze, *ibid.* -- de Steinkerque, 145, *& ſuiv.* - de Nerwinde, 146. -- du Tèr, 147. -- de Zanta, 156. -- de Luzara, 175. -- de Friedlinguen, 182. -- de Hochſtedt, 181, 184, *juſqu'à* 186. -- de Spire, 181. -- d'Eckern, 183. -- de Donavert, *ibid.* -- de Malaga, 190, 191. -- de Caſſano, 193. -- de Caſſinato, *ibid.* -- de Ramillies, 194. -- de Turin, 197, 198. -- de Caſtiglione, *ibid.* -- d'Almanza, 202. -- d'Oudenarde, 206. -- de Malplaquet, 212. -- de Saragoſſe, 215. -- de Denain, 225. -- de Bitonto, 239. -- de Vélatri, 243. d'Oetingen yèrs le main, *ibid.* -- de Fontenoi, *ibid.* -- de Laufeld, *ibid.*

Batavia, 13.

Bateville ou Watteville (le baron de) 65. l'abbé ſon frére, 77.

Baviére (l'electorat de) 46.

Baviére (le prince de) déſigné roi d'Eſpagne, 159.

Baviére (l'électeur de) allié de la France, 181, 183, 185.

Baviére (Ferdinand de) 127, 128.

Baviére (Marie Anne Chriſtine Victoire de) dauphine, 290.

Baville (la Moignon de) intendant de Languedoc, 315, 369, 370.

Bay (le marquis de) 215.

Bay ou Baïus (Michel) docteur de Louvain, 379.

Bayle, 338.

Berri (duc de) 292.

Beauvais (la baronne de) 249.

Beaufort (le duc de) 33, 34, 82, 313.

Beaumont (l'abbé de) précepteur de Louis XIV. 250, 251.

Beck général Eſpagnol, 28.

Belle-île (le maréchal de) 243.

Belliévre (Pompone de) 304.

Benſerade, 263, 266, 268.

Bernini ou le Bernin, 309.

Black, amiral Anglais, 47, 52.

Boileau Deſpréaux, 268, 342.

Boileau (l'abbé) 410.

Boisjourdan (le capitaine) 108.

Bombes (uſage nouveau des) 121, 148.

Boſſuet, 334, 335, 336, 403, 405.

Boufflers (général Français) 140, 146, 148, 178, 182, 206, 211, 212, 213.

Bouillon (le duc de) 33, 363.

Bourdalouë, 334.

Bourgogne (le duc de) 178, 181, 205, 223, 299. (la ducheſſe de) 291, 292, *& ſuiv.*

Bourlie (l'abbé de la) 374.

Bournonville (le prince de) 103.

Bourignon (Antoinette) 390, 391.

Bozzoli, Prêtre, 172.

Bragance (le duc de) 11, 12, 69.

Brandebourg (l'électorat de) 21.

Breſt, 121, 314,

Brinvilliers (la marquiſe de) 278.

Brouſſel conſeiller clerc oppoſé à la cour, 30, 31.

Brouſſon (Claude) miniſtre calviniſte, 374.

Bruiére (la) 337.

Brun (le) 346

Bruxelles, 150.

Buſſi (comte) 269.

Buzenval, évêque de Beauvais, janſéniſte, 386.

C.

Caienne, colonie Françaiſe, 315.
Calliéres, miniſtre de France, 154.
Calviniſme, ſes progrès & ſes révolutions en France, 360 *à* 377.
Camhi, empereur de la Chine, 409, 412.
Caprara, général de l'empereur, 103.
Cara-muſtapha, grand-viſir, 122, 123.
Carlos (dom) 233, 240.
Caſimir roi de Pol. 81, 236.
Caſſini, 329.
Catalogne (la) 19, 28, 191, 230.
Catinat, général Français, 140, 142, *& ſui.* 147, 152, 171.
Cavalier, chef des camiſards, 375, *& ſuiv.*
Caulet, évêque de Pamiers, 354, *& ſuiv.* 386.
Cerles (le grand vicaire) 355.
Cévennes : guerres qui s'y font pour la religion, 182, 331, 374, *& ſuiv.*
Chailat (l'abbé du) 274
Chaize (de la) jéſuite, confeſſeur de Louis XIV. 390, 392.
Chamillard, miniſtre d'état, 167, 168, 177, 208, 324.
Chapelain, 267.
Charles-quint (l'empereur) 10.
Charles VI. (l'empereur) 189, 201, 208, 221, 233, 241.
Charles VII. (l'empereur) 241, 242, 243.
Charles II. roi d'Eſpagne, 161.
Charles premier roi d'Angleterre, 14, 44.
Charles II. roi d'Angleterre, 48, 50, 60, 67, 84, 86, 100, 129.
Charles-guſtave roi de Suéde, 55.
Charles XI. roi de Suéde, 153.
Charles XII. roi de Suéde, 157.
Charles-émanuel roi de Sardaigne, 237.
Charles IV. duc de Lorraine, 28, 42, 59, 68, 88, 103.
Charles V. duc de Lorraine, 112, 113, 116, 141, 155.
Charnacé, envoié de France en Hollande, 20.
Château-renaud, 133.
Chigi, légat *à latere*, 67, 265.
Chinois (les) 407, *& ſuiv.*
Chirurgie : ſes progrès en France, 289, 348.
Choiſeul, général Français, 153.
Choiſi (l'abbé de) 304, 305.
Chomel, miniſtre calvaniſte, 369.
Chriſtine, reine de Suéde, 48, 49, 53, 54, 55, 236.
Clément VIII. pape, 380.
Clément IX. 79, 386.
Clément XI. pape, 208, 388, 391, 393, *& ſuiv.*
Clérambault (le marquis de) 186.
Clérge de France : ſes revenus, 350, 357.
Coatquen (madame de) 277.
Cogni, général Français, 239.
Colbert, miniſtre d'état, 72, 121, 56, 58, 60, 81, 82, 98, 118.
Colignis (les) 361.
Coligni (le comte de) 47, 68, 69.
Cologne (l'électeur de) 85.
Commerce en France, 354.
Compagnies des Indes orientales & occidentales, 304, 305. -- du Nord.
Comte (le) jéſuite, 410.
Condè (le prince de) 25, 26, *juſqu'à* 28, 33, 35, *à* 37, 39, 40. *& ſuiv.* 42, *& ſuiv.* 45, 47, 51, 57, 59, 76, 87, 90, 104, 105, 109, 285.
Condé, le petit-fils du précédent, 145, 283.
Conti (le prince de) 33, 36.
Conti (Armand de) petit neveu du grand Condé, 145, 156.
Corneille (Pierre) 254, 338, *à* 339.
Cotin, 267.
Crécy, miniſtre de France, 402.
Créqui (le duc de) ambaſſadeur de France à Rome, 66.

Créqui (le maréchal de) 73, 108, 112, 113.
Cromwel (Olivier) protecteur, 14, 48, à 50, 52, à 53.
Cromwel (Richard) fils du précédent, 53.

D.

Damfreville, 123.
Dannemarck, 18.
Dangeau (le marquis de) 260, 280.
Darmſtadt (le prince de) miniſtre de l'archiduc Charles en Eſpagne, 176, 191.
Desbroſſes, architecte Français, 345.
Deſcartes, 54, 328.
Deſmarets, miniſtre d'état, 209, 324.
Dhona (le comte de) ambaſſadeur de Suéde en Hollande, 78, 79.
Dieppe, 148.
Doſſeri, 89.
Dragonade en France, 370.
Dubois, premier miniſtre en France, 397.
Dubourg, général Français, 186, 214.
Duché, 291.
Duëls, 21, *& ſuiv.* 311.
Du gué-trouin, armateur, 150, 221.
Dunkerque, 27, 45, 51, 52, 67, 68, 148, 223, 228, 265, 314.
Dupas, 100.
Duquêne, lieutenant-général des armées navales, 114, *& ſuiv.* 121, 124.
Duquêne, neveu du précédent, 372.
Duras (le maréchal de) 139.

E.

Edit de Nantes, 362, 364, 371.
Edit de grace, 364.
Epernon (le duc d') 311.
Entragues (le chevalier d') 173.
Eſpagne, 6, 10, *& ſuiv.*
Eſtévan de Gamarre, général Eſpagnol, 35.
Eſtrade (le comte d') ambaſſadeur de France en Hollande, 40, 65.
Etrée (Jean d') vice-amiral de France, 99, 133, 136, 137, 314.
Etrée (le cardinal d') ambaſſadeur de France à Rome, 127, 403.
Eugéne (le prince) petit fils de Charles-Emamuel duc de Savoie : né en France, la quitte pour aller ſervir l'empereur, 169. *& ſuiv.* ſert en Hongrie, 170. bat les Turcs à Zanta, 157. porte la guerre en Italie contre les Français, 170. *& ſuiv.* ſurprend Crèmone, 172, commande les armees d'Allemagne, 183. défait les Français à Hochſtet, 186, *& ſuiv.* eſt battu par eux en Italie, 193, il les bat devant Turin, 197, *& ſuiv.* ſon deſſein ſur Toulon & Marſeille, 203, gagne la bataille d'Oudenarde, 205. s'oppoſe à la paix, 210, 222. ſa victoire à Malplaquet, 212, prend le Quénoy, 223. défaite de ſon armée à denain, *& ſuiv.* concluë la paix à Raſtadt, 227, bat deux fois les Turcs, 233, ſon éloge, 170.
Exili, 278.

F.

Fare (le marquis de la) 291.
Félix, chirurgien de Louis XIV. 290.
Fénelon, 336, 337, 401, 402, 403, 405, *à* 406.
Ferdinand II empereur, 8, 9.
Ferdinand III empereur, 9, 55.
Ferté, (de maréchal de la) 47, 51.
Feuillade (le maréchal de la) 68, 82, 110, 194, 300. le duc ſon fils, 194, *& ſuiv.*
Feuquiéres (le marquis de) 149, 181, 185.
Flandre, 71, *& ſuiv.* 79, 80, 116, 154.
Fléchier, 267.
Fleury, cardinal & premier miniſtre de Louis XV. 235, 243, 357.
Florence, 17.
Fontaine (de la) 342.
Fontange (la ducheſſe de) 282.
Fontenelle,

Fontenelle, 338.
Forbin-janſon, 204.
Fouquet (le ſurintendant) 256, 257, 258.
Fourilles (le chevalier de) 87.
France (la) 18, *& ſuiv.* 20, 21, 70, 80, 81, 98, 69, 70, 73.
Franche-comté, 76, 77, 78, 80, 102, 116, 117.
François premier, roi de France, 2, 4.
Frédéric II. roi de Pruſſe, 243.
Frédéric prince de Heſſe depuis roi de Suéde, 181, 198.
Fuentes (le comte de) général Eſpagnol, 26.
Furſtenberg (les princes de) 116, 127.

G.

Gacé (le comte de) général Français, 204.
Gaillard (Achilles) jéſuite, 380.
Galowai (mylord) 201, 202.
Gaſton, duc d'Orléans, frére de Louis XIII. 24, 28, 38, 43, 44.
Génes, 124.
Genêt (l'abbé) 291.
Gléen, général des impériaux, 27.
Gourville, 255, 371.
Grammont (le maréchal de) 28.
Grandier (Urbain) 22.
Graziani (le comte) 267.
Guébriant (le maréchal de) général Français 19.
Guénégaud, ſécretaire d'état, 255, 259.
Guerre civile en France, 30, 32, 35.
Guiche (le comte de) 89.
Guillaume III, roi d'Angl. *voiez* Orange.
Guion (la) 399, 400, 402.
Guiſcard (le comte de) 149.
Guiſe (le duc de) 28.
Guſtave-adolphe roi de Suéde, 9, 19.

H.

Hanovre (la maiſon d') 226.
Harcourt (le comte d') général Français, 19, 28, 161.
Harlai, miniſtre de France à Riſw. 154.
Harlai de Chanvallon, 285, 402.
Harley, grand tréſorier d'Angleterre, 374.
Haro (don Louis de) miniſtre Eſpagnol, 48, 49, 58.
Hainault, 257.
Harrac (le comte de) ambaſſadeur de l'empereur à Madrid, 162.
Heinſius, grand penſionnaire de Hollande, 177, 210.
Hide, chancelier d'Angleterre, 67.
Henri IV, roi de France, 4, 113, 114, 115.
Henriette d'Angleterre, épouſe du duc d'Orléans, 84, 260, 276.
Hervard, calviniſte, controleur-général, 366, 368, 369.
Hire (la) 329.
Hoquincourt (le maréchal d') 38, 40, 47.
Hollande (la) 12, *& ſuiv.* 46, 69, 70, 83, 94, 100, 124.
Homberg, 293.
Homme au maſque de fer, 254, 255.
Hôpital (l') chancelier de France, 332.
Humiéres (le marquis de) général Français, 74, 110, 113, 140.
Huygens, 267, 329.

J.

Jacques, rois d'Ecoſſe & d'Angleterre de ce nom, 137.
Jacques I. roi d'Angleterre, 352.
Jacques II, roi d'Angleterre, 129, 131, 134, 164.
Jacques III, roi d'Angleterre, 164.
Janſéniſme : ſa naiſſance, ſes progrès & ſa décadence, 378, 398.
Janſénius (Corneille) 380, 381.
Jean Sobieski, roi de Pologne, 123.
Jéſuites, 385, 408, 410.
Impériale Leſcaro, doge de Génes, 124, 125.

Ingénieurs (corps d') en France, 312.
Innocent x. pape, 382.
Innocent xi. pape, 126, 354, 355, 356.
Innocent xii. pape, 358.
Invalides (la maiſon des) fondée, 320.
Joſeph (l'empereur) 188, 199, 207, 216, 221.
Joſeph (le pére) 365.
Iſabelle, femme de Philippe iv. roi d'Eſpagne, 59.
Italie, 1, 17, 165, *& ſuiv.*
Juan (don) d'Aûtriche, 51, 52.

K.

Kiuperli, grand-vizir, 68, 69, 82, 83.
Konigſmarck (le comte de) général Suédois, 46.

L.

Lavardin (le marquis de) ambaſſadeur de France à Rome, 126, *& ſuiv.*
Laumont du Chatelêt (le comte de) 149.
Lauzun (le comte depuis duc de) 270, 272, 273, 274.
Laws (Jean) 234, 396.
Léopold (l'empereur) 27, 47, 55, 68, 69, 98, 122, 158, 164, 173.
Léopold, duc de Lorraine, 155.
Leſdiguiéres (le connétable) 368.
Lingendes (Jean de) 332.
Lockhart, ambaſſadeur de Cromwel, 52, 60.
Lorraine (le chevalier de) 277.
Lorraine (la) 28, *& ſuiv.* 59, 88, 154, 241.
Londres, 70, 372.
Longueville (le duc de) 33, 36, 90.
Longueville (la ducheſſe de) 36, 387, 388.
Lorges (de) général Français, 107, 110, 145.
Louis xiii, roi de France, 19, 23, 364.
Louis xiv, roi de France : troubles durant ſa minorité, 23. eſt majeur, 43. maître du roiaume, 47. tombe malade, 56. ſon mariage, 59, 253. perd Mazarin & le pleure, 61. gouverne par lui-même, 63. obtient le pas ſur l'Eſpagne, 65, 66. humilie le pape, 67. achette Dunkerque & Mardick, *ibid.* fait fortifier Dunkerque, *ibid. à* 68. obtient Marſal, *ibid.* ſecourt l'empereur, *ibid.* les Portugais, 69. & les Hollandais, 70. ſes conquêtes en Flandre, 72, 73, *& ſuiv.* 144. & en Franche-comté, 78, 101, 102. ſa paix à Aix-la-chapelle, 79, 80, 84. ſon traité ſecret avec l'Angleterre, & avec les ennemis des Hollandais, 85. ſon paſſage ſur le Rhin, 90, 91. ſes conquêtes en Hollande, ſon entrée triomphale dans Utrecht, *ibid.* perd la Hollande & revient en France, 95, 96, 100. ſes négociations auprès de tous les princes, 98. convoque l'arriére-ban, 108. ſes avantages ſur mèr, 114, 115. ſa paix à Nimégue, 117. reçoit le nom de *grand*, 118. ſes acquiſitions en tems de paix, 119, 120. ſe vange d'Algèr, 123. & de Genes 124. reçoit une ambaſſade de Siam, 125. humilie le pape, 127. protége le roi d'Angleterre, 131, 133, 136. fait ſa paix à Riſwick, 154. ſes prétenſions à la couronne d'Eſpagne, 158, 163. ſes revers en Allemagne, 182, *& ſuiv.* 199. *& ſuiv.* en Eſpagne, 190, *& ſuiv.* 199, *& ſuiv.* il demande la paix, 209, 215, 222. ſes affaires ſont rétablies, 244, *& ſuiv.* ſa paix ſignée à Utrecht, 227. ordre qu'il établit dans ſa maiſon, 266. bâtimens & établiſſemens qu'il fait, 309, 310. réforme les loix, 309. abolit les duëls, 311. diſcipline ſes armées, *ibid.* juſqu'à, 312. idée de ſes forces de mèr, 98, 312, 314. de ſes forces de terre, 101, 139, 312. ſes libéralités envers les ſavans, 262. établiſſemens en leur faveur, 329. ſon mariage, 59, 413. ſes amours, 249, 261. ſes liaiſons avec madame de Maintenon, 285,

285. *& ſuiv.* ſa poſtérité legitime, 302, 413. ſes enfans naturels & légitimes, 294, 302, 413, 414. ſa maladie, 294, *& ſuiv.* ſes derniéres paroles, 295, 296. ſa mort, *ibid.* ſon portrait, 259. ſon caractére, 265, 296, *à* 298, 299, 308. dettes qu'il laiſſe à ſa mort, 324. ſes dépenſes, 325.

Louis XV. roi de France, 243, 296.

Louvois, miniſtre d'état, 72, 92, 97, 110, 120, 121, 124, 147, 271, 288, 371.

Luines (le connétable de) 363, 364.

Lulli, 345.

Luneville, 155.

Luxembourg (le maréchal de) 77, 87, 97, 109, 112, 113, 117, 142, 144, 145, 146.

M.

Mademoiſelle, 42, 53, 24, 26.

Maigrot miſſionnaire, 409, 411.

Mailli archévêque de Rheims, 396.

Maine (le duc du) 283, 287, 294, 414.

Maintenon (madame de) 118, 137, 275, 281, 283, 285, 287, 288, 289, 392.

Mancini (Marie) 249.

Manſard, 308, 309.

Mardick, 28, 67, 229.

Marie-louiſe reine d'Eſpagne, 280.

Marie-théréſe, épouſe de Louis XIV. 58, 59, 60, 413.

Marivaux, lieutenant-général, 298, 299.

Marine : ſous Mazarin, 20, 47, 313. — ſous Colbert, 98, 121, 313, 314. -- retombe dans ſon premièr état, 191, 243. -- eſt rétablie, 314.

Marleborough (comte & enſuite duc de) favori du roi Jacques, l'abandonne, 131. eſt déclaré général des troupes Anglaiſes & Hollandaiſes, 176. ſes ſuccès en Flandre, 178, 182. eſt fait duc, 178. ſa victoire à Donavert, 183. à Blenheim, 185. ſes récompenſes, 187. défait les Français à Ramillies, 194. veut continuer la guerre, 210. contribuë à la victoire de Malplaquet, 212. eſt diſgracié, 220. & privé de ſes emplois, 222. ſon caractére, 177, 218, 219.

Marli, 283.

Marſan (le comte de) 277.

Marſin (le maréchal de) 185, 198.

Martinet, 87.

Maſſillon, 334.

Maurice de Saxe, maréchal de France, 243.

Mazarin (le cardinal) premier miniſtre, 29. eſt obligé de quitter la France, 37. revient, 38. eſt proſcrit par le parlement, *ibid.* ſort une ſeconde fois de France, 44. eſt rapellé, 45. conclut la paix de Weſtphalie, *ibid.* veut s'attribuer l'honneur de la victoire d'Arras, 48. continue la guerre d'Eſpagne, *ibid.* fait alliance avec Cromwel, 50. remet Dunkerque à ſon ambaſſadeur, 52. ſe brouille avec Turenne, *ibid.* veut faire Louis XIV. empereur, 55. fait la paix avec l'Eſpagne & obtient l'infante pour Louis XIV. 57, 58. raméne à Paris le roi & la nouvelle reine, 60. état de la marine ſous ſon miniſtére, 20, 47, 313. ſa mort marquée par un établiſſement mémorable, 61. honneurs rendus à ſa mémoire, *ibid.* ſon caractére, 30, 49, 52, 61, 62.

Medavy-grancey (le comte de) 198.

Medicis (les) 17.

Mello (don Franciſco de) général Eſpagnol, 25.

Merci, général des Aûtrichiens, 27.

Méthuen (le chevalier) ambaſſadeur d'Angleterre auprès du duc de Savoie, 198.

Milice ſous Louis XIV. 312.

Militaire (le) avant Louis XIV. 19, 20. ſous Louis XIV. 311, *à* 313.

Modéne (le duc de) 67.

Moliére, 256, 264, 341.

Molina, jéſuite Eſpagnol, 379, 380.

Morillon, grand vicaire de Louvain, 379.

Monaldeſchi écuïer de la reine Chriſtine, 55.

Monſeigneur, fils unique du roi, 139, 140, 147, 223, 413.
Monſieur, frére du roi, 113, 254, 281.
Montecuculi, général de l'empereur, 69, 100, 105, 106, 107, 109.
Monterey, gouverneur des Païs-bas, 95, 97, 220.
Monteſpan (madame de) 271, 274, 275, 281, 284.
Montpeſat, archévêque de Toulouſe, 355, 356.
Mont-revel (comte de) 77, 78, 375.
Mortemar, duc de Vivonne, général des galéres, 114, 115, 124, 239.
Mortemar (l'eſprit des) 274, 275.
Moſcovie (la) 18.
Motte-houdart (la) 343.
Muley-aſſein, roi de Maroc, 176.
Munſter (l'évêque de) 70, 85.

N.

Navailles (le maréchal de) 113, 270.
Némond, 133.
Nitard, jéſuite, premier miniſtre d'Eſpagne, 73.
Noailles (Louis Antoine de) 392, 395, 397, 402.
Noailles (Gaſton Louis de) 359.
Noailles (le maréchal de) 147.

O.

Olivarès, miniſtre Eſpagnol, 11, 19.
Orange (le prince d') capitaine général des forces de terre de Hollande, 88. eſt fait ſtathouder, 92. ſauve la Hollande, 95. ſes négociations auprès des puiſſances, *ibid.* fait tête aux Français, 97, 100. ſes conquêtes, *ibid.* combat à Sénef, 105. eſt battu à Montcaſſel, 113. donne le combat de ſaint-Dennis, 117. détrône le roi Jacques, 131. eſt fait roi d'Angleterre ſous le nom de *Guillaume* trois, *ibid.* combat à la journée de la Boine & y eſt bleſſé, 134. eſt défait à Steinkerque, 144. & à Nerwinde, 146. reprend Namur, 148. eſt reconnu roi par la France, 154. ſa mort, 165. ſon caractére, 88.
Orange (les princes de) rendent les Hollandais de bons ſoldats, 12. ſont au rang des plus grands généraux, 19.
Orknay d'Hamilton (mylord) 187.
Orléans (Philippe duc d') 145, 198, 202, 216, 232, 293, 294, 395.
Ormond (le duc d') 223.
Ouvrier (d') antiquaire, 261.
Oxenſtiern (le comte d') 19.

P.

Païs-bas, 6.
Palatin (l'électeur) 104.
Palatinat (le) 7, 104, 140.
Pâris (l'abbé) 396.
Paris, 20, 307, 308, 319.
Parme (le duc de) 17, 68.
Paſcal, 334, 385.
Patru (Olivier) 333.
Pavillon, évêque d'Alet, 354, 386.
Péliſſon, 87, 255, 367, 368.
Pelletier (le) miniſtre d'état, 322.
Perès (Antonio) 355.
Perigni, précepteur de Louis XIV. 250.
Perrault (Claude) 253, 309.
Perrier (mademoiſelle) 384.
Perron (le cardinal du) 352.
Péterborough (le comte de) 191, 202.
Péters, jéſuite confeſſeur du roi Jacques, 130.
Phalck-conſtance miniſtre du roi de Siam, 125.
Philippe II, roi d'Eſpagne, 9, 10.
Philippe III, roi d'Eſpagne, 10.
Philippe IV, roi d'Eſpagne, 10, 11, 71.
Philippe V, roi d'Eſpagne, 189, 192, 201, 202, 215, 218, 233, 236.
Picart, 329.
Picolomini, 19.
Pie V. pape, 379.
Pierre, roi de Portugal, 176,
Pierre Aléxiowitz czar de Ruſſie, 157, 236, 286.

Plelo (le comte de) 238.
Pointis, chef d'eſcadre, 150.
Polignac (l'abbé depuis cardinal de) 156, 215.
Pologne, 18, 156.
Pontchartrain, miniſtre d'état, 137, 323.
Ponticheri, colonie Françaiſe, 150.
Portocarréro (le cardinal) 160.
Portugal, 6, 10, 11, 12.
Potier miniſtre d'état, 29, *& ſuiv.*
Pouſſin (le) 346.
Prâlin (le marquis de) 422.

Q.

Quênel (le pére) 389, *& ſuiv.*
Quinault, 253, 254, 267, 341, 342.

R.

Racine, 267, 284, 288, 290, 340.
Ragotski (le prince) 183, 216.
Ranucci (le nonce) 126.
Régale (affaire de la) 353, *& ſuiv.*
Renau d'Eliſagaray, 121, 123.
Rèts (le coadjuteur depuis cardinal de) 31, 36, 37, 44.
Ricci (Matthieu) jéſuite miſſionnaire, 408.
Richelieu (le cardinal de) premier miniſtre de Louis XIII. 4, 19, 20, 22, 23, 24, 339, 364, *à* 365.
Richelieu (le maréchal de) 243.
Riencourt, 24.
Rippérda, miniſtre d'Eſpagne, 233.
Robert (l'intendant) 100.
Rochefort (le maréchal de) 108.
Rochefort, 121, 314.
Rochefaucault (le duc de la) 333, 341.
Rohan (le duc de) 363, *& ſuiv.*
Rome, 14, *& ſuiv.*
Rouillé, miniſtre de France à Utrecht, 211.
Roupli Perſan, 310.
Rouſſeau, 343, *& ſuiv.*
Rouſſillon (le) 11, 19, 28, 58.
Ruiter, amiral Hollandais, 69, 93, 94, 95, 114, *& ſuiv.*
Ruſſel, amiral Anglais, 136.

S.

Sa, frére de l'ambaſſadeur de Portugal en Angleterre, 49.
Sage (le) 279.
Saint-amour (le comte de) 77.
Saint-cyr (la maiſon de) 288, 310.
Saint-hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, 354, *& ſuiv.*
Saint-domingue colonie Françaiſe, 150.
Saint-évremont, 259. *& ſuiv.*
Saint-olon, ambaſſadeur de France à Génes, 124.
Saint-réal (l'abbé de) 338.
Santerre, 346.
Sara Jennings, ducheſſe de Marlebo-rough, 219, 220.
Scarron (Paul) 286.
Schomberg (le maréchal) 69, 110.
Seguier (le chancelier) 310.
Seignelai (le marquis de) 124, 133, 136, 284.
Serres, prophéte Cévennois, 373.
Sicile, 113, 114, 232.
Siécles remarquable dans l'hiſtoire du monde, 1, 2, 319.
Soanin, évêque de Senès, 397.
Soiſſons (la comteſſe de) 45, 249, 279.
Sourdiac (le marquis de) 254.
Sourdis, archévêq. de Bordeaux, 20.
Spectacles en France, 252.
Stanhoppe, général Anglais, 218.
Staniſlas, roi de Pologne, 241, *& ſuiv.*
Staremberg (Gui de) vice-roi d'Eſpagne, 215, 218.
Stafford (les comtes de) 49, 222.
Styrum (le comte de) 181.
Suéde, 18.
Sueur (le) 346.
Suiſſes (les) 17, 18, 101.

T.

Tallard (le maréchal de) 181, 183, 186.
Tellier (le) chancelier de France, 368, 372.

Tellier (le pére le) 392, 394, 395.
Temple (le chevalier) 78.
Terre-neuve, 150.
Teſſé (le comte de) 152, 191, 192.
Thou (de) 332.
Tilly, général des imperiaux, 9.
Toll-huis, 89, 90.
Torci-colbert, miniſtre de France, 209, 210, 211.
Toris (le parti des) 220.
Torſtenſon, général Suédois, 25, 28.
Toſcane, 210.
Toulon, 120, 203, 314.
Toulouſe (le comte de) amiral général de France, 191, 192, 294, 414.
Tournefort, 330.
Tournon (Thomas Maillard de) patriarche d'Antioche, 411, *& ſuiv.*
Tourville, vice-amiral de France, 133, 136, 314.
Traité de Weſtphalie, 45. -- des Pirenées, 58. -- d'Aix-la-chapelle, 79. -- de Nimégue, 116, 117. -- d'Augsbourg, 128. -- de Lorrette, 152. -- de Riſwick, 153. -- de Carlowitz, 157. -- d'Utrecht, 227. -- d'Aix-la-chapelle, 243.
Tréves (l'électeur de) 28.
Trianon, 283.
Tripoli, 123.
Tromp (l'amiral) 47.
Tunis, 123.
Truaumont (la) 69.
Turcs, 18, 68, 82. *& ſuiv.* 83, 122, 123, 157, 233.
Turenne (le maréchal de) 27, 28, 35, 39, *& ſuiv.* 42, 48, 51, 72, 87, 97, 100, 102, 106.
Turin (ſiége de) 195.

V.

Valbelle (le chevalier de) 114.
Valette (le cardinal de la) 20.
Valiére (mademoiſelle de la) 261.
Valſtein (le général) 8, 19.
Van-beuning, miniſtre de Hollande en France, 79, *& ſuiv.*
Vardes (le comte de) 269, *& ſuiv.*
Varin, 347.
Vauban (le maréchal de) 74, *& ſuiv.* 87, 99, 111, 140, 154, 195, 201, *& ſuiv.*
Vaubrun, lieutenant-général, 107.
Vaugelas, 333.
Vaux-le-vicomte, 255.
Veimar (le duc de Saxe) 19, 24.
Vendôme (le duc de) 145, 153, *& ſuiv.* 174, *& ſuiv.* 193, 194, 295, *& ſuiv.* 218. *& ſuiv.* 224.
Vendôme (le grand prieur de) 145.
Veniſe, 17.
Verſaïlles, 262, 301.
Vert (Jean de) 19.
Victor-amédée, duc de Savoie, 143, 152, 175, 203, 236, 286, *& ſuiv.*
Villars (le duc depuis maréchal de) 178, *& ſuiv.* 182, 188, 193, 212, 224, 228, 239, 375.
Villeroi (le maréchal de) gouverneur de Louis XIV. 250. ſon fils, auſſi maréchal, 149, 153, 171, 172, 182, 183, 193, 277, *& ſuiv.* 419, *& ſuiv.*
Villes priſes ou cédées: Aloſt, 120. Armentiéres, 73. Arnheim, 90. Ath, 73. Bailleul, 116. Barcelone, 191 230. Beſançon, 77, 102. Bommel, 90. Bonne, 182. Bouchain, 110, 113. Briſac, 103, 154. Bruges, 207. Cambrai, 51, 110, 116. Candie, 83. La Capelle, 51. Carmagnol, 143. Carpi, 171, 196. Cartagéne, 150. Caſal, 45, 120. Caſſel, 116, Caſtro, 67. Charlemont, 116. Charleroi, 73, 116. Commachio, 207. Condé, 110, 113, 116. Corbie, 19. Corregio, 196, Courtrai, 28, 73, 123. Crémone, 172. Crevecœur, 90. Dantzig, 238. Dixmuide, 123. Doësbourg, 90. Dole, 77. Douai, 73. Dunkerque, 27, 45, 52. Franckendal, 140. Fribourg, 113. Friedlingen, 180. Furnes, 73. Gand, 112, 116, 207. Gibraltar, 190. Gironne, 147. Gravelines, 28. Gueldres, 91. Haguenau, 109. Heidelberg, 140. Hai, 182. Kehl, 113, 154.

154. Landau, 28, 188. Lérida, 202. Lille, 73, 206, 213. Limbourg, 116. Limerick, 136. Luxembourg, 123. Maience, 27, 140, 141. Manheim, 140. Marſal, 68. Maſtricht, 99, 113, 243. Maubeuge, 116. Menin, 58. Meſſine, 114. Mons, 154, 213. Montalban, 143. Naërden, 91, 100. Namur, 144. Nanci, 59, 116. Naples, 28, 202. Nerwinde, 146. Nimégue, 90. Nice, 143. Noſembourg, 90. Oppenheim, 140. Orſoi, 89, Oudenarde, 58, 116. Paſſau, 183. Philipsbourg, 27, 103, 112, 140. Piegaia, 17. Piémont, 143. Popering, 116. Prague, 46. Quênoi, 225. Ratisbone, 180. Reggio, 196. Rhinberg, 89. La Rochelle, 364. Ronciglione, 67. Saint-omer, 58, 116. Salins, 77. Saverne, 109. Sintzheim, 102. Skenck, 90. Spire, 140. Strasbourg, 120, 122. Suvamerdam, 97. Suze, 143. Thionville, 26. Tollhuis, 89, 90. Tournai, 73. Trarbach, 188. Tréves, 109, 123, 140. Turin, 195. Valenciennes, 51, 110, 112, 116. Veillane, 143. Veldentz, 119. Ville-franche, 143. Utrecht, 91. Weſel, 89. Worms, 140. Ypres, 58, 112. Zutphen, 90.

Viviani, 267, 268, 301.
Vivonne, *voiez* Mortemar.
Voiſin, miniſtre d'état, 208, 147.
Voiſin (la) 279. *& ſuiv.*
Voiture, 333.
Voſſius, 267.
Uxelles (le marquis d') 141, 165.

W.

Waldeck (le prince de) 284, 144.
Walpole (Robert) premier miniſtre d'Angleterre, 235.
Watteville, *voiez* Batteville.
Wighs (le parti des) 220.
With (Jean de) 78. *& ſuiv.* 93. ſon frére *ibid. & ſuiv.*
Wrangel (le général) 46.

Y.

Yorck (le duc d') 51.

Z.

Zampiéri (le marquis) 268.

MAR 30 1875